



HAL
open science

Tell el-Herr. Les niveaux de la fin du Ve et du IVe siècle av. J.-C. Tome I. Un palais oriental à Migdol

Catherine Defernez, Giorgio Nogara, Dominique Valbelle

► To cite this version:

Catherine Defernez, Giorgio Nogara, Dominique Valbelle. Tell el-Herr. Les niveaux de la fin du Ve et du IVe siècle av. J.-C. Tome I. Un palais oriental à Migdol. Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2017, 979-10-231-0550-6. hal-03936744

HAL Id: hal-03936744

<https://hal.science/hal-03936744v1>

Submitted on 12 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mission franco-égyptienne de Tell el-Herr (Nord-Sinaï)

Dominique Valbelle, université Paris-Sorbonne / Mohamed Abd el-Maksoud, Conseil Suprême des Antiquités

Tell el-Herr

Les niveaux de la fin du v^e et du iv^e siècle av. J.-C.

Tome I. Un palais oriental à Migdol

Catherine Defernez

Giorgio Nogara

Dominique Valbelle

Avec les contributions de Pascale Ballet, Louis Chaix, Nathalie Favry,
Séverine Marchi, Julie Masquelier-Loorius et Élodie Rotté

**Ouvrage publié avec le concours
du Conseil scientifique de l'université Paris-Sorbonne,
de son École doctorale I, « Mondes Anciens et Médiévaux »,
et de l'UMR 8167 « Orient et Méditerranée ».**



© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017
ISBN : 979-10-231-0550-6

Avant-propos

Dominique Valbelle & Mohamed Abd el-Maksoud

Les publications de synthèse sur le site de Tell el-Herr suivent le cours des fouilles qui s'y sont déroulées entre 1986 et 2010, des niveaux les plus récents aux niveaux les plus anciens qui y ont été mis au jour. Au bout de vingt-cinq ans, la fouille a été interrompue en 2011 par les événements du printemps arabe, et le Nord-Sinaï étant maintenant une zone interdite aux étrangers, aucun niveau archéologique du tell ne pourra plus être dégagé dans sa totalité pendant une période indéterminée. À la différence des volumes de

synthèse précédents, portant respectivement sur le camp romain du Bas-Empire¹ et sur les niveaux ptolémaïques et du Haut-Empire², les volumes suivants ne pourront donc prendre en compte que les secteurs fouillés avant 2011 (**fig. 1**), une grande partie du tell nous étant désormais inaccessible.

Faisant suite aux volumes déjà publiés³, le présent volume, consacré au palais du gouverneur de la forteresse, est le premier



Fig. 1. Vestiges contemporains du niveau du palais dégagés lors de l'interruption des fouilles en 2011 : en vert clair, les vestiges de la phase VA ; en vert foncé, ceux de la phase VB ; en gris, la première forteresse

¹ D. Valbelle et J.-Y. Carrez-Maratray 2000.

² D. Valbelle (dir.) 2007.

³ L'ouvrage de S. Marchi (S. Marchi 2014B) est une synthèse diachronique.

tome d'un ouvrage sur les niveaux contemporains de la période qui s'étend du tournant du v^e au iv^e siècle à la fin de la deuxième domination perse. Les vestiges correspondants, plus bas sur le tell que ceux qui leur ont succédé, ont moins souffert des destructions relatives à l'implantation du camp romain et à l'occupation militaire récente du site. C'est pourquoi leur publication nécessitera deux autres volumes consacrés, l'un aux sanctuaires et aux habitations, l'autre aux niveaux postérieurs à la destruction du palais.

La fouille de ces vestiges s'est déroulée entre 1998 et 2010 et couvre environ les deux-tiers de la superficie de la forteresse. De nombreuses personnes ont participé à ces treize campagnes⁴, mais le dégagement et l'étude des monuments et du mobilier archéologique ont principalement été réalisés par Dominique Valbelle, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Louis Chaix, Jean-Michel Willot, Catherine Defernez, François Leclère, Nathalie Favry, Emmanuelle Langelin, Jean-François Gout, Gilbert Naessens, El-Sayed Mahfouz, Tomasz Herbich, Dawid Świąch, Antoine Marmousez, Laetitia Meurisse, Hassan Mohamed Ahmed, Safwat Samuel Saman et Oussama Abd el-Halim.

Cet ouvrage est aussi le reflet d'une longue et fructueuse coopération entre les participants français de la mission et les membres de l'Inspectorat du Nord-Sinaï⁵.

⁴ La campagne 1998 (27 février-31 mai), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Charles Bonnet, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Sébastien Favre, Jean-Yves Carrez-Maratray, Pascale Ballet, Christian Simon, Catherine Defernez, Nathalie Favry, Jean-François Gout, Sophie Desplancques, Emmanuelle Langelin, Véronique Bardel, Valérie Guinais, Pascal Berger, et, pour la partie égyptienne, de Mohamed Abd el-Samie, Ahmed Rachad Amir et Aizat Fathy Messaoud, inspecteur du Nord-Sinaï, Abdallah Aly Souker, restaurateur, et Mohamed Soliman Said, stagiaire.

La campagne d'automne 1999 (1^{er} septembre-30 octobre), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Jean-Yves Carrez-Maratray, El-Sayed Mahfouz, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Catherine Defernez, Nathalie Favry, Emmanuelle Langelin et Véronique Bardel, pour la partie égyptienne, de Eizat Fathy Messaoud et Ismaïl Abdel Razik Abd el-Maaty Aly, inspecteurs du Nord-Sinaï.

La campagne d'automne 2000 (1^{er} septembre-30 octobre), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Giorgio Nogara, El-Sayed Mahfouz, Séverine Marchi, Catherine Defernez, Nathalie Favry, Karl Bouche et Sophie Desplancques, Jean-François Gout, et Hassan Mohamed Ahmed, ainsi que, pour la partie égyptienne, de Eizat Fathy Messaoud, Nur eddin Abdel Allah, inspecteurs du Nord-Sinaï, et de Samah Abdel Wahed et Khaled Youssef, stagiaires de l'inspectorat.

La campagne d'automne 2001 (31 août-31 octobre), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Giorgio Nogara, Louis Chaix, Catherine Defernez, René-Pierre Dissaux, Jean-Michel Willot, Nathalie Favry, et Delphine Dixneuf, ainsi que, pour la partie égyptienne, de MM. Sameh et Safwat Samuel Saman, inspecteurs du Nord-Sinaï.

La campagne 2002 (27 mars-16 mai), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Charles Bonnet, Jean-Yves Carrez-Maratray, Nathalie Favry, François Fichet de Clairfontaine, Anne Gout, René-Pierre Dissaux, Catherine Defernez, Marie-Neige Fichet de Clairfontaine, El-Sayed Mahfouz, Delphine Dixneuf, doctorante, Jean-François Gout, Gilbert Naessens, ainsi que, pour la partie égyptienne, Oussama Abd el-Halim et Safwat Samuel Saman de l'Université du Caire.

La campagne 2003 (27 mars-10 juin), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Louis Chaix, François Fichet de Clairfontaine, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Jean-Michel Willot, François Leclère, Anne Gout, Nathalie Favry, Catherine Defernez, El-Sayed Mahfouz, Marie-Neige Fichet de Clairfontaine, Delphine Dixneuf, Delphine Champeaux, Jean-François Gout, Gilbert Naessens, et Hassan Mohamed Ahmed, ainsi que, pour la partie égyptienne, de Eizat Fathy Messaoud, inspecteur du Nord-Sinaï (CSA).

La campagne 2004 (27 mars-7 juin), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Marie-Dominique Nenna, Nathalie Favry, François Fichet de Clairfontaine, Anne Gout, François Leclère, Catherine Defernez, El-Sayed Mahfouz, René-Pierre Dissaux, dessinateur (UMR 8027 du CNRS), Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Jean-Michel Willot, Delphine Dixneuf, Laetitia Meurisse, Gilbert Naessens et Hassan Mohamed Ahmed, ainsi que, pour la partie égyptienne, de El-Said Abdel Fattah et Safwat Samuel Saman, inspecteurs du Conseil Suprême des Antiquités.

La mission archéologique de Tell el-Herr a bénéficié pendant toutes ces années d'un financement substantiel du ministère des Affaires Étrangères français, ainsi que d'un soutien indéfectible du Conseil Suprême des Antiquités égyptiennes, d'une aide récurrente de l'université Charles-de-Gaulle (Lille III), puis de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) et du CNRS (Ura 1275, Fre 2563, Umr 8152, puis Umr 8167). Plusieurs institutions françaises et étrangères ont contribué à ces travaux, en particulier l'Institut français d'Archéologie orientale qui a permis, chaque année, à plusieurs de ses membres de participer aux campagnes archéologiques et nous a toujours facilité les démarches auprès du Conseil Suprême des Antiquités, la Communauté d'Agglomération du Douaisis et l'Institut Polonais d'Études Méditerranéennes.

En effet, depuis sa création, le programme archéologique franco-égyptien mis en place sur le site de Tell el-Herr a reçu un accueil extrêmement encourageant des responsables des institutions concernées dans les deux pays partenaires. Au cours de ces vingt-cinq années, leurs directeurs successifs et les membres des commissions et conseils correspondants ont bien voulu reconnaître l'originalité du projet portant sur un territoire situé à la charnière de l'Égypte et du monde proche-oriental, à une période où il connaît une mutation politique et culturelle majeure.

La campagne 2005 (28 mars-10 juin) dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Pascale Ballet, Jean-Yves Carrez-Maratray, Nathalie Favry, François Fichet de Clairfontaine, Giorgio Nogara, Anne Gout, François Leclère, Catherine Defernez, Julie Masquelier-Loorius, Jean-Michel Yoyotte, Séverine Marchi, Jean-Michel Willot, Delphine Dixneuf, Jean-François Gout, Gilbert Naessens, Laetitia Dalmau-Bastide, et Hassan Mohamed Ahmed, ainsi que, pour la partie égyptienne, d'Oussama Abd el-Halim, inspecteur du Conseil Suprême des Antiquités.

La campagne 2006 (28 mars-10 juin) dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Louis Chaix, Jean-Yves Carrez-Maratray, Nathalie Favry, François Fichet de Clairfontaine, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Jean-Michel Willot, El-Sayed Mahfouz, François Leclère, Catherine Defernez, Julie Masquelier-Loorius, Claire Somaglino, Jean-Michel Yoyotte, Emmanuelle Leroy-Langelin, Delphine Dixneuf, Jean-François Gout, Gilbert Naessens, Hassan Mohamed Ahmed, Laetitia Dalmau-Bastide et, pour la partie égyptienne, d'Oussama Abd el-Halim, inspecteur du Conseil Suprême des Antiquités.

La campagne 2007 (28 mars-12 juin), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, Jean-Yves Carrez-Maratray, Séverine Marchi, Laetitia Meurisse, Nathalie Favry, François Fichet de Clairfontaine, Giorgio Nogara, François Leclère, El-Sayed Mahfouz, Jean-Michel Willot, Emmanuelle Leroy-Langelin, archéologue, Tomasz Herbich, David Świąch, Jean-François Gout, Gilbert Naessens, Jean-Michel Yoyotte, Catherine Defernez, Delphine Dixneuf, Barbara Böhm, Claire Somaglino, Nadia Licitra, Hélène Blitte, Laetitia Meurisse et Hassan Mohamed Ahmed, et, pour la partie égyptienne, de Safwat Samuel Saman et Oussama Abd el-Halim, inspecteurs du Conseil Suprême des Antiquités.

La campagne 2008 (16 mars-12 juin), dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Jean-Yves Carrez-Maratray, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Anne Gout, Nathalie Favry, El-Sayed Mahfouz, Catherine Defernez, Jean-Michel Willot, Emmanuelle Leroy-Langelin, Jean-François Gout, Jean-Michel Yoyotte, Gilbert Naessens, Barbara Böhm, Nadia Licitra, Simon Margat, Laetitia Meurisse, et Hassan Mohamed Ahmed, et, pour la partie égyptienne, d'Ahmed Abdel Latif Abou Sheisha, inspecteur du Conseil Suprême des Antiquités.

La campagne 2009 (16 mars-12 juin). La Mission, dirigée par Dominique Valbelle, se composait également, pour la partie française, de Jean-Yves Carrez-Maratray, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Anne Gout, Nathalie Favry, Catherine Defernez, Jean-Michel Willot, Emmanuelle Leroy-Langelin, Jean-François Gout, Jean-Michel Yoyotte, Gilbert Naessens, Tomasz Herbich, David Świąch, Barbara Böhm, Nadia Licitra, Sébastien Maillot, Laetitia Meurisse et Hassan Mohamed Ahmed, et, pour la partie égyptienne, d'Ahmed Abdel Latif Abou Sheisha, inspecteur du Conseil Suprême des Antiquités.

La campagne 2010 (24 mars-12 juin), dirigée par Dominique Valbelle, Sorbonne, se composait également, pour la partie française, de Jean-Yves Carrez-Maratray, Pascale Ballet, Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Anne Gout, Catherine Defernez, Nathalie Favry, Jean-Michel Willot, Sébastien Bernez, Jean-Michel Yoyotte, Gilbert Naessens, Tomasz Herbich, David Świąch, Barbara Böhm, Nadia Licitra, Delphine Driaux, Lorenzo Medini, Élodie Rotté, Hassan Mohamed Ahmed et, pour la partie égyptienne, Safwat Samuel Saman, inspecteur du Conseil Suprême des Antiquités, Nord-Sinaï, et Moustapha Mohamed Adly, chauffeur du Conseil Suprême des Antiquités, Louqsor.

⁵ D. Valbelle, J.-Y. Carrez-Maratray et C. Meurice 2015.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés, notamment les membres de la Commission Consultative des Fouilles françaises à l'étranger et son Secrétaire général, Jean-François Jarrige, auquel Nicolas Grimal a succédé l'an passé, le Dr. Ahmed Kadri, directeur du Conseil Suprême des Antiquités égyptiennes lors de la création de la mission, qui a eu le courage de défendre auprès de ses confrères la mise en œuvre d'une coopération exemplaire entre Français et Égyptiens, tous les directeurs qui l'ont suivi, ainsi que les ministres des Antiquités jusqu'au Dr. Khaled el-Enany.

L'accès au site de Tell el-Herr et *a fortiori* la poursuite de la fouille nous étant actuellement interdits, l'étude du matériel archéologique mis au jour au cours de ces années et l'édition des secteurs dégagés des niveaux les plus anciens du tell sont rendues possibles par l'effort conjoint des institutions déjà mentionnées, l'étude étant prise en charge par le ministère des Affaires Étrangères et l'équipe « Mondes pharaoniques » de l'Umr 8167 « Orient et Méditerranée » qui soutient également l'édition en coopération avec le Centre de Recherches Égyptologiques de la Sorbonne, l'École doctorale I « Mondes anciens et médiévaux » et le Conseil Scientifique de l'université Paris-Sorbonne. Nous sommes particulièrement reconnaissants à leurs présidents, directeurs et aux collègues de disciplines moins « exotiques » que la nôtre, de prendre en compte nos besoins pour nous permettre de produire régulièrement ces publications collectives de synthèse.

Les publications de synthèse sur les vestiges du site de Tell el-Herr sont, depuis 2014, accueillies par les Presses de l'université Paris-Sorbonne (PUPS) et nous sommes heureux de remercier son directeur, Olivier Forcade, ainsi que Guillaume Boulord et leur équipe pour la qualité de la collaboration que nous entretenons et les résultats obtenus pour des manuscrits nécessairement d'une composition complexe. La mise en page, réalisée par Séverine Marchi à partir de la maquette initiale de la collection due à Laurent Bonnet, en étroite coopération avec l'équipe éditoriale des PUPS, permet de respecter l'association entre les textes et les illustrations, telle que l'ont conçue les auteurs, tout en réalisant un gain de temps et d'argent non négligeable. Néanmoins ces volumes ne pourraient pas paraître sans la contribution généreuse du Fonds d'intervention pour la recherche de l'université Paris-Sorbonne, le soutien de l'École doctorale I « Mondes Anciens et Médiévaux » et celle de l'équipe « Mondes Pharaoniques » de l'Umr 8167 « Orient et Méditerranée ».

Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance à Jean-Claude Margueron et Rémy Boucharlat, qui ont bien voulu

nous conseiller dans l'univers de cultures qui ne nous étaient pas familières, ainsi qu'à Charles Bonnet, Annie Forgeau et Frédéric Payraudeau qui ont aimablement relu l'introduction historique de ce volume.

Sauf mention spécifique, les photographies ainsi que les dessins de terrain et de mobilier sont à porter au crédit de la Mission franco-égyptienne de Tell el-Herr.

Les photographies sont de Giorgio Nogara, Jean-François Gout, Gilbert Naessens, Séverine Marchi, Louis Chaix et René-Pierre Dissaux.

Les plans de terrain ont été réalisés par Giorgio Nogara, Séverine Marchi, Emmanuelle Leroy-Langelin, Jean-Michel Willot, Sophie Desplancques, Nathalie Favry, Laetitia Meurisse et Sébastien Maillot ; les schémas de synthèse et les restitutions sont de Giorgio Nogara.

Les dessins de céramique sont dus à Catherine Defernez, Barbara Böhm, Laetitia Dalmau-Bastide, Delphine Champeaux, Delphine Dixneuf, Nathalie Favry, Emmanuelle Leroy-Langelin, François Leclère, Nadia Licitra et Mohamed Abd el-Aziz.

Tell el-Herr, de l'avènement de Darius II à la conquête d'Alexandre (424-331 av. J.-C.)

Dominique Valbelle

Le présent ouvrage, qui comprendra donc trois tomes, porte sur les niveaux archéologiques du site de Tell el-Herr correspondant à la vie de la deuxième forteresse, du dernier quart du v^e aux deux-tiers du iv^e siècle av. J.-C.

Le niveau archéologique du palais du gouverneur qui constitue le sujet de ce volume repose sur les vestiges des constructions directement bâties sur l'arasement de la première forteresse. Ce dernier ayant été précisément daté de 425-420 av. J.-C. par une céramique attique bien identifiée, la construction du palais, des sanctuaires et des quartiers résidentiels qui lui sont contemporains est donc légèrement postérieure. La céramique qui y a été recueillie se situe dans une fourchette allant des dernières décennies du v^e siècle à la fin du premier quart du iv^e siècle¹.

En effet, la documentation attique collectée lors de la fouille des niveaux immédiatement antérieurs à la construction du palais, constituée de vases à boire, d'*amphoriskoi* ou de *squat lekythoi*, issue de ces niveaux, date au plus tôt des environs de 430-420 av. J.-C. (fig. 2). Comme il sera plus longuement évoqué dans le cadre de l'analyse du mobilier provenant du palais, les productions importées identifiées dans le corps principal du

bâtiment et de ses annexes appartiennent majoritairement au répertoire de la phase VA de Tell el-Herr, la période de transition qui marque le tournant du v^e au iv^e siècle av. J.-C.

Quant à la céramique des phases postérieures à l'occupation du palais, qui seront publiées dans le troisième tome de l'ouvrage, elle se répartit sur le deuxième quart du iv^e siècle et la période allant du milieu au troisième quart du iv^e siècle (tab. 1).

Phases	Périodes	Rois perses	Rois égyptiens
VI B	2 ^e quart du v ^e siècle	Xerxès I ^{er}	
VI A	3 ^e quart du v ^e siècle	Artaxerxès I ^{er} (464-424)	
VB	dernier quart du v ^e siècle	Darius II (423-404)	
VA	fin v ^e -1 ^{er} quart du iv ^e siècle		Amyrtée (404-399) Néphéritès I ^{er} (399-393) Hakorès (393-389) Psammouthis (389-388) Hakorès (b) (388-380) Néphéritès II (380) Nectanébo I ^{er} (380-362)
IVB	2 ^e quart du iv ^e siècle		Tachos (362-360) Nectanébo II (360-342)
IVA	3 ^e quart du iv ^e siècle	Artaxerxès III (342-338)	

Tab. 1. Chronologie comparative des phases de la stratigraphie du tell avec les règnes perses et égyptiens

LA FIN DE LA PREMIÈRE DOMINATION PERSE

Au moment où Darius II monte sur le trône de l'Empire perse, le satrape d'Égypte est encore Aršāma, un homme de la famille royale nommé par Mégabyze, qui avait su rétablir le calme après les troubles de la communauté juive d'Éléphantine et la révolte d'Inaros dans le Delta sous le règne d'Artaxerxès I^{er}. Relativement peu de documents datés du règne de Darius II ont été découverts en Égypte et les spécialistes ne s'accordent pas sur l'identification du cartouche du roi dans le temple d'Hibis à Kharga².

Cependant la fouille d'Ayn Manâwir, à près de 4 km de Douch dans le sud de l'oasis de Kharga, a récemment révélé l'existence d'archives du temple – près de trois cents ostraca – qui ont renouvelé



Fig. 2. Amphoriskos attique appartenant au niveau immédiatement antérieur à la construction du complexe palatial, début phase VB

¹ *Infra*, chapitre VII.

² M. Chauveau 1996, p. 37, n. 8, *contra* P. Briant 1996, p. 620, qui brosse cependant p. 1007 un état des différentes opinions sur le sujet ; J. Yoyotte 2011, p. 24, n. 180 ; voir, en dernier lieu : G. Vittmann 2011, p. 401-404.

la documentation égyptienne entre l'an 22 d'Artaxerxès I^{er} et l'an 7 de Néphéritès, notamment celle du règne de Darius II³. Plusieurs contrats portent des dates qui s'échelonnent entre l'an 2 et l'an 18 de ce roi : certains concernent des dispositions propres au service liturgique dans le temple, d'autres des prêts de semences, des actes relatifs à l'utilisation de l'eau d'irrigation ou des concessions de chasse. Cette documentation révèle également l'introduction à un an près de la monnaie athénienne – les tétradrachmes à la chouette (**fig. 3**) – dans la satrapie d'Égypte : entre l'an 12 et 14. Or c'est en l'an 16 que l'on trouve la plus ancienne mention du statère dans les papyrus araméens d'Éléphantine⁴.



Fig 3. Tétradrachme à la chouette provenant de Tell el-Herr (n° 04/123, Inv. CSA 520)

Dès l'an 14 (416 av. J.-C.), en l'absence du satrape, une plainte, dont un brouillon incomplet a été conservé, est adressée à Memphis par les Judéens d'Éléphantine contre les Égyptiens et le gouverneur d'Assouan, Vidranga⁵ :

« ... En l'an 14 du roi Darius, lorsque notre seigneur Aršāma est allé auprès du roi, tel est le méfait que les prêtres du dieu Ḥnûb (Khnoum) ont accompli à Éléphantine-la-forteresse : ils se sont abouchés avec Vidranga, qui était ici gouverneur ; ils lui ont donné de l'argent et des biens. Il y a une partie du grenier du roi qui était à Éléphantine-la-forteresse : ils l'ont détruite ; et ils ont construit un mur au milieu de la forteresse d'Éléphantine. [...] et maintenant ce mur-là est construit au milieu de la forteresse. Il y a un puits qui était construit à l'intérieur de la forteresse, et l'eau ne manquait pas pour abreuver la garnison, de sorte que, si l'on était conigné, on buvait de l'eau dans ce puits-là : les prêtres du dieu Ḥnûb ont bouché ce puits. Si une enquête est faite par les juges, les policiers, les informateurs, qui sont préposés à la province du District méridional, (cela) sera connu de notre Seigneur selon ce que nous disons.

En outre, nous sommes hors de cause [...] ce dommage-là (?) dans les fortifications d'Éléphantine-la-forteresse [...] Ainsi nous sommes innocents.

En outre, les Égyptiens ne nous permettent pas d'apporter une oblation dans le sanctuaire ni de faire un holocauste à Yahô notre dieu [...] mais ils ont fait un brasier pour brûler les poutres et le matériel ; ils ont pris pour leur propre compte les vases.

Et maintenant, s'il paraît bon à notre Seigneur, qu'on se souvienne du tort qui nous a été fait, à nous, de la garnison juive ! S'il paraît bon à notre Seigneur, qu'il soit envoyé (un message) de telle sorte qu'on protège les affaires qui nous appartiennent ; et la Maison-à-autel qu'ils ont détruite, qu'on la (re)construise à sa place. »

Une supplique est également envoyée au gouverneur de Judée, à Jérusalem⁶ :

« À notre Seigneur Bagôhî, gouverneur de Judée, les serviteurs Yédonyah et ses collègues, les prêtres d'Éléphantine-la-forteresse... au mois de Tammûz, l'an 14 du roi Darius, lorsqu'Aršāma partit et alla auprès du roi, les prêtres de Ḥnûb le dieu qui est à Éléphantine-la-forteresse donnèrent de l'argent et des biens à Vidranga, le gouverneur qui était ici : " Le sanctuaire de Yahô le dieu qui est à Éléphantine-la-forteresse, qu'on le fasse disparaître de là ! "

Ensuite, ce vaurien de Vidranga envoya une lettre à Nāfāina son fils, qui était chef de garnison à Syène-la-forteresse, en disant : " Le sanctuaire de Yahô le Dieu qui est à Éléphantine-la-forteresse, qu'on le détruise ! "

Ensuite, ce Nāfāina conduisit les Égyptiens avec d'autres militaires ; ils vinrent dans la forteresse d'Éléphantine avec leurs armes ; ils entrèrent dans ce sanctuaire, ils le détruisirent jusqu'au ras du sol ; quant aux colonnes de pierre qu'il y avait là, ils les brisèrent. En outre, il y avait cinq grands portiques construits en pierre de taille qui étaient dans ce sanctuaire ; ils les détruisirent. Leurs vantaux étaient en bon état, et les gonds de ces vantaux en bronze, ainsi que la toiture de ce sanctuaire, le tout en planches de cèdre, avec le reste du matériel et les autres choses qu'il y avait là, ils les brûlèrent par le feu. Quant aux bassins d'or et d'argent et aux affaires qui étaient dans ce sanctuaire, ils les prirent tous et se les approprièrent.

Or (c'est) depuis les jours des rois d'Égypte (que) nos pères avait construit ce sanctuaire à Éléphantine-la-forteresse ; et lorsque Cambyse entra en Égypte, il trouva ce sanctuaire construit ; et les sanctuaires des dieux des Égyptiens, on les saccagea tous et personne n'endommagea rien dans ce sanctuaire-là. Lorsque ainsi fut fait, nous-même avec nos femmes et nos enfants, nous nous sommes revêtus de sacs et nous avons jeûné et prié Yahô, le Seigneur du ciel, qui nous a donné en spectacle cette canaille de Vidranga : on a enlevé ses anneaux de ses pieds, et tous les biens qu'il avait acquis ont été perdus. Quant aux hommes qui avaient désiré du mal à ce sanctuaire, ils ont tous été tués, nous les avons eus en spectacle.

³ M. Chauveau 1996, p. 32-47 ; M. Chauveau 2003.

⁴ P. Grelot 1972, n° 6, p. 86-87 ; M. Chauveau 2000.

⁵ *Ibid.*, n° 101, p. 401-408.

⁶ *Ibid.*, n° 102, p. 408-415 ; P. Briant 1996, p. 603-604.

De l'avènement de Darius II à la conquête d'Alexandre

En outre, avant cela, au temps où ce mal nous fut fait, nous avons envoyé une lettre à ce sujet à notre Seigneur, et aussi à Yahôhanan le grand-prêtre et des collègues, les prêtres de Jérusalem, et à Ostâna frère de 'Anani et les notables de Judée : on ne nous a pas envoyé une seule lettre.

En outre, depuis le mois de Tammûz de l'an 14 du roi Darius et, jusqu'à ce jour, nous nous sommes revêtus de sacs et nous jeûnons ; nos femmes ont une tenue de veuve ; nous ne faisons pas d'onction d'huile et nous ne buvons pas de vin.

En outre, depuis ce temps-là jusqu'à ce jour, en l'an 17 du roi Darius,

on n'a fait dans ce sanctuaire ni oblation, ni encensement, ni holocauste.

Maintenant ton serviteur Yédonyah et ses collègues, les prêtres d'Éléphantine-la-forteresse, et tous les Juifs citoyens d'Éléphantine, parlent ainsi : "S'il paraît bon à notre Seigneur, soucie-toi de ce sanctuaire à construire, puisqu'on ne nous permet pas de le construire." Vois quels obligés et quels amis tu as en Égypte ; qu'une lettre leur soit envoyée par toi au sujet du sanctuaire de Yahô le Dieu, pour qu'on le construise à Éléphantine-la-forteresse comme il était construit auparavant ; et l'oblation, l'encensement et l'holocauste, nous (les) offrirons en ton nom sur l'autel de Yahô le Dieu, et nous prierons pour toi en tout temps,

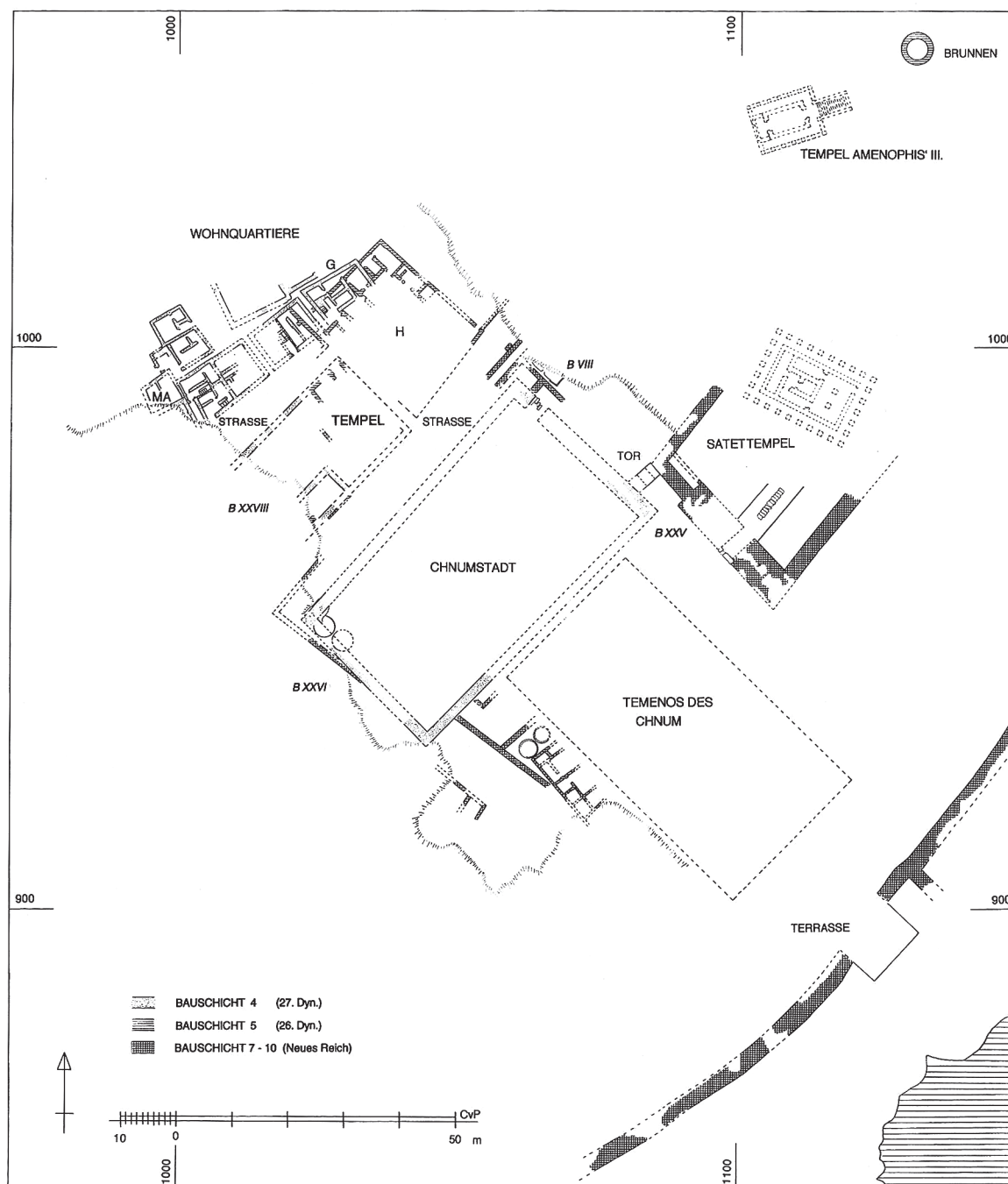


Fig 4. Plan du temple juif d'Éléphantine (d'après C. Von Pilgrim 1999, fig. 17, p. 122, ©DR)

nous-mêmes, nos femmes, nos enfants et tous les Juifs d'ici. Si tu fais en sorte que ce sanctuaire soit construit, tu auras plus de mérite devant Yavôh, le Dieu du ciel qu'un homme qui lui offrirait un holocauste et des sacrifices pour une valeur de mille talents d'argent. Quant à l'or, nous avons envoyé nos instructions.

En outre au sujet de toute l'affaire, nous avons envoyé une lettre en notre propre nom à Dalayah et Šélèmyah, les fils de Sin'uballit, le gouverneur de Samarie.

En outre, tout ce qui a été fait, Aršāma ne l'a pas su. Le 20 de Maeḥeswan, l'an 17 du roi Darius.»

Les fouilles récentes de l'Institut suisse de recherches architecturales et archéologiques d'Égypte ancienne dans l'île d'Éléphantine ont permis de situer le temple juif et un quartier voisin d'habitations contemporaines par rapport à la « ville de Khnoum »⁷, ainsi qu'aux temples de Khnoum et de Satis (**fig. 4**)⁸.

À défaut de disposer de textes décrivant l'organisation de la garnison de Migdol, les papyrus d'Éléphantine datant du v^e siècle av. J.-C. donnent une idée précise des garnisons araméenne d'Assouan et juive d'Éléphantine, placées sous l'autorité d'un seul commandant de garnison (*rab ḥaylā*) basé à Assouan, à côté d'un gouverneur civil (*frataraka*)⁹. Elles étaient divisées en compagnies, désignées par le nom de leurs commandants et comprenant des centuries, elles-mêmes composées de décuries. Il semble que les charges de commandant de garnison, de commandants de compagnies, ainsi que d'autres fonctions administratives aient été héréditaires. Des civils y côtoyaient les soldats araméens et juifs. Ceux-ci touchaient leur solde en argent et des allocations en nature venant des Magasins du roi et du Trésor public. Certains de ces soldats recevaient même des terres en tenure. Malgré une nette résistance de la communauté juive, soucieuse de conserver son identité ethnique, un certain nombre de mariages mixtes eurent lieu entre Égyptiens, Araméens et Juives.

S'il est peu vraisemblable que les conditions de vie dans les garnisons contemporaines d'Assouan-Éléphantine et de Migdol aient été radicalement différentes, la confrontation entre les fidèles du culte de Yaveh, qui souhaitaient sacrifier régulièrement des agneaux, et les adorateurs de Khnoum, dont l'animal sacré était le bélier, semble n'avoir connu aucun équivalent à Tell el-Herr où la cohabitation de communautés égyptienne et étrangères ne fait pas de doute, en dépit de l'existence d'un culte d'Amon dans la région, ainsi que le montre notamment un cartouche au nom d'Amon-Rê, maître de Tjarou, découvert à Tell el-Herr dans des niveaux ptolémaïques (**fig. 5**)¹⁰ et le nom de Péluse *Pr/P3-jr-jmn*¹¹.



Fig 5. Cartouche comprenant l'inscription : « Paroles à dire : 'Amon-Rê, maître de Tjarou' » (n° 09/14, Inv. CSA 791)

Parmi les rares témoignages de cette période en Haute Égypte, le grand Texte des Donations du temple d'Edfou mentionne :

« Le nome de Pathyris, jusqu'en l'an 19 de Darius II, (selon ce) qui est enregistré dans le bureau des écrits.

Les champs perpétuels, leur spécification :

les hameaux à l'ouest de Thèbes, ainsi que la Haute-terre de P3-n-t3(tj), la Campagne du lieu (nommé) Dj-n3 (?), la Basse-terre de Pnj, en tout quatre campagnes, dont les champs sont [d'un seul] tenant.

En Hautes-terres : 759 1/8 (aroures) ... la Haute-terre d'Armant, la Haute-terre de (T)arkutis (?), le Lieu-à-demi-ruiné (?), soit trois campagnes dont les champs sont d'un seul tenant : 1151 1/2 1/16 1/32 (aroures)...¹² »

Mais, comme pour les mentions datées du règne de Darius I^{er}, il faut voir là des dispositions prises durant celui de Darius II, plutôt que des donations émanant du roi lui-même¹³.

Selon Hérodote¹⁴, après la révolte d'Inaros et d'Amyrtée qui était intervenue sous le règne d'Artaxerxès I^{er}, au milieu du v^e siècle av. J.-C., leurs fils, Tannyras et Pausiris, avaient été replacés à la tête des territoires sur lesquels régnaient leurs pères. Néanmoins, à partir de 416, l'agitation reprend. Indépendamment de résistances qui, si elles ne semblent pas avoir laissé de traces écrites, n'ont cependant pas dû cesser en Égypte durant toute la période de la première domination perse, c'est sans doute grâce à l'évolution des relations entre le grand roi et le reste de l'empire que s'est joué à

⁷ Nom donné aux annexes du temple de Khnoum dans les papyrus araméens d'Éléphantine.

⁸ C. Von Pilgrim 1999, fig. 24, p. 118-124 ; 2001, p. 46-48.

⁹ B. Porten 1968, p. 28-53. À l'époque de la rédaction de cet ouvrage, la localisation du temple juif n'était pas encore connue.

¹⁰ D. Valbelle et S. Marchi 2012, p. 1039-1040 et pl. 1b, p. 1042.

¹¹ J.-Y. Carrez-Maratray 1999, p. 30-32.

¹² D. Meeks 1972, p. 20-22 et 5*-7*.

¹³ M. Chauveau et Chr. Thiers 2006, n. 20, p. 379.

¹⁴ Hérodote, *Enquête* III, 15 ; trad. A. Barguet 1964, p. 225.

court terme la libération du pays¹⁵. En effet, après la paix de Nicée entre Athènes et Sparte, en 421, et la défaite de la flotte athénienne à Syracuse, en 413, la Perse reprend les hostilités contre Athènes, de nouveau susceptible de soutenir les révoltes indigènes qui continuent à couvrir, dans le Delta notamment où des biens fonciers du satrape Aršāma sont menacés :

« De la part d'Aršāma, à Neḥtiḥôr l'intendant qui est en Basse Égypte... Et maintenant, lorsque les Égyptiens se sont révoltés, alors Psamméšek, l'intendant précédent, veilla strictement sur notre personnel et nos biens qui sont en Égypte, en sorte que rien ne porta préjudice à ma maison. En outre, il chercha ailleurs un personnel d'ouvriers de toutes sortes et d'autres troupeaux en suffisance, et il les affecta à mes domaines. Et maintenant, j'ai oui dire que les intendants de Basse (Égypte) se montrent diligents durant les troubles, qu'ils veillent strictement sur le personnel et les biens de leurs seigneurs, qu'ils en cherchent aussi d'autres ailleurs et (les) adjoignent à la maison de leurs seigneurs, et que vous n'agissez pas ainsi¹⁶. »

Une nouvelle révolte éclate en 414-413 et des foyers de résistance nationale continuent à couvrir jusqu'au début de la dernière année du règne de Darius II qui voit le déclenchement d'une nouvelle insurrection¹⁷.

LA XXVIII^E DYNASTIE

Darius II meurt en 404 et son fils, Artaxerxès II, lui succède à l'issue d'une lutte fratricide, rapportée par Xénophon dans l'Anabase. La même année, Amyrtée II, sans doute le petit-fils d'Amyrtée I^{er} de Saïs qui avait participé à la révolte menée par Inaros contre Artaxerxès I^{er}, parvient à prendre le pouvoir en Égypte et forme à lui seul la XXVIII^e dynastie qui ne durera que six ans¹⁸. Même si les circonstances internationales du moment, telles que les décrit Diodore, suggèrent certes l'existence d'un mouvement nationaliste actif dans le Delta et de collusions entre Cyrus, le frère d'Artaxerxès II, et Amyrtée¹⁹, on ignore les modalités de cette reconquête nationale et aucun monument à son nom n'a été découvert à ce jour.

Les mécanismes qui ont présidé à la reprise du contrôle de l'Égypte par des dynastes originaires de Saïs, puis de Mendès et de Sébennytos reflètent la persistance d'une situation issue de la période de l'Anarchie libyenne, de la Troisième Période intermédiaire et de la XXVI^e dynastie saïte dont s'inspirent clairement les derniers pharaons indigènes²⁰. L'indépendance nationale de l'Égypte repose pendant cette période, sur la capacité de généraux originaires de différentes villes du Delta, disposant de troupes qui leur étaient acquises et de mercenaires étrangers dirigés par des militaires grecs qui changeaient souvent de maîtres, selon les opportunités.

Deux actes de donations immobilières, une reconnaissance de dettes et l'acte de vente d'une maison dans la garnison d'Éléphantine, respectivement datés des années 1, 3 et 5 d'Artaxerxès II, montrent que celui-ci est reconnu comme le maître de l'Égypte jusqu'à l'an 4 de son règne, soit en 401, par la garnison araméenne²¹, et un ostracon démotique d'Ayn Manawir confirme qu'il en allait de même en l'an 3 dans l'oasis de Kharga²². Ces deux sources suggèrent que le pouvoir du nouveau roi égyptien se soit limité à la Basse Égypte durant les quatre premières années de son règne. Cependant la situation évolue à partir de l'an 5. Or c'est précisément en 401 que Xénophon situe un projet avorté d'attaque de l'Égypte par l'armée perse en Phénicie dirigée par le général Abrocomas²³.



Fig 6. Ostrakon de l'an 5 de Psammétique V, provenant d'Ayn Manawir (O.Man. 4161, d'après M. Chauveau 1996, p. 43, © IFAO)

Tandis qu'un contrat araméen d'Éléphantine est daté de l'an 5 d'Amyrtée²⁴, deux ostraca démotiques d'Ayn Manawir sont datés respectivement de l'an 5 et de l'an 6 de Psammétique V (fig. 6), récemment identifiés à Amyrtée²⁵.

Cette découverte a également permis d'attribuer à ce règne le papyrus démotique Berlin 13571 de l'an 5 d'un Psammétique dont l'identité a longtemps intrigué les spécialistes et de donner un sens au passage de la Bibliothèque historique de Diodore de Sicile se situant en 400 av. J.-C., à l'issue de la guerre civile entre Artaxerxès II et son frère Cyrus :

¹⁵ St. Ruzicka 2012, p. 35-48.

¹⁶ P. Grelot 1972, n° 68, p. 313-314.

¹⁷ O. Perdu 2010, p. 150-152.

¹⁸ Manéthon, *Histoire de l'Égypte*, Fr. 72 : H. De Meulenaere 1975, p. 252-253.

¹⁹ St. Ruzicka, *op. cit.*, p. 38.

²⁰ O. Perdu, *op. cit.*, p. 154-155.

²¹ P. Grelot, *op. cit.*, n° 50-53, p. 242-262 ; peut-être même jusqu'en l'an 7, si la stèle araméenne de Vidranga à Assouan est bien datée par A. Lemaire, 1995, p. 51-61.

²² M. Chauveau 1996, p. 43-44.

²³ Xénophon, *Anabase* I, 30.20 et I, 45.

²⁴ P. Grelot, *op. cit.*, n° 7, p. 87-89.

²⁵ M. Chauveau, *op. cit.*, p. 44-47 ; 2003, p. 39.

« Tous les satrapes adressèrent donc des messagers à Tissapherne ; ils s'efforçaient de le gagner et d'arranger leurs affaires avec lui dans toute la mesure de leurs moyens. Seul Tâmos, le plus puissant d'entre eux, qui dirigeait l'Ionie, s'embarqua à bord de ses trières avec ses biens et tous ses fils, sauf un du nom de Glôs, qui, quelque temps plus tard, reçut le commandement des troupes royales.

Tâmos donc, craignant Tissapherne, partit pour l'Égypte avec sa flotte et se réfugia auprès de Psammétique, roi des Égyptiens et descendant de Psammétique. En raison des services qu'il avait autrefois rendus à ce roi, il pensait trouver auprès de lui comme un asile contre les périls dont le menaçait le Roi.

Mais Psammétique, avec un parfait mépris des services rendus et des droits sacrés des suppliants, fit égorger cet homme, un suppliant et son ami, avec ses enfants, afin de se rendre maître de ses biens et de sa flotte²⁶. »

Ce texte donne une image peu flatteuse du libérateur de l'Égypte, image qui coïncide avec le souvenir que garde d'Amyrtée la Chronique démotique, écrite à l'époque ptolémaïque :

« Le premier souverain arrivé après les Étrangers, qui sont les Mèdes, le Pharaon (v.p.s.) Amyrtée (v.p.s.). Quand on détruisit la loi en son temps, on fit qu'il fasse les mouvements d'hier. Il n'y eut pas de règne sous l'autorité de son fils après lui. » et « Le premier qui est venu après

les Mèdes, quand il a ordonné d'enfreindre la loi, on découvrit ce qu'on avait fait pour lui. On ne lui permit pas que son fils lui succède. De plus on fit qu'il abandonne même son trône, alors qu'il était encore en vie²⁷. »

Le texte, quelque peu énigmatique à première vue, déclare qu'Amyrtée a violé la loi. Est-ce une allusion à son comportement vis-à-vis de Tâmos ou à d'autres crimes du souverain ? Il ajoute que celui-ci a été déposé par Néphéritès²⁸ et qu'il n'eut pas de successeur de son sang.

LA XXIX^E DYNASTIE

Un papyrus d'Éléphantine fait également allusion à un coup d'État militaire à la suite duquel Néphéritès prend le pouvoir en Égypte (fig. 7). Il s'agit d'une lettre très fragmentaire, mais qui comporte un passage suffisamment clair sur ce sujet :

« Quand te parviendra ma lettre, [...] on amènera à Memphis le roi Amyrtée. Maintenant (?), le roi Néphéritès a accédé au trône au mois d'épiph[...]. Puissé-je revoir ton visage en bonne santé ! La forteresse de Soun[...]²⁹(?) le roi Néphéritès l'a écrasée³⁰. »

Au bout de six ans de règne, en 399, Amyrtée/Psammétique V est donc renversé par Néphéritès qui fonde la XXIX^e dynastie mendésienne de Manéthon³¹. S'il est difficile de déterminer le



Fig 7. P. Brooklyn 47.218.151 (© Brooklyn Museum)

²⁶ Diodore XIV, 35, 3-5.

²⁷ Chronique démotique III, 18-19 et IV, 1-2 : traduction D. Devauchelle, 1994, p. 22.

²⁸ L'emploi du neutre renvoie traditionnellement au souverain en égyptien.

²⁹ Le passage est trop mal conservé pour être certain qu'il s'agit du nom d'Assouan.

³⁰ P. Grelot 1972, n° 105, p. 420-423.

³¹ Manéthon, Histoire de l'Égypte, Fr. 73.

rôle politique qu'a joué Mendès au cours de cette dynastie³², il ne fait pas de doute qu'elle soit la ville d'origine de ces souverains³³. En effet, un ouchebti au nom de ce roi a été recueilli dans un grand sarcophage en granit noir enfermé dans une cuve calcaire sur le Tell Tmaï³⁴. Deux autres de ses ouchebtis (**fig. 8**) en proviennent sans doute également³⁵, ce qui laisse supposer qu'il a été inhumé dans une tombe qui sera détruite par les Perses en 342³⁶.

Les deux blocs en calcaire provenant d'un temple de Thot sur le Tell Tmaï qui lui avaient été attribués sont en fait de Néphéritès II³⁷. En revanche, un fragment de montant de porte en granit, peut-être une partie de naos, provenant du Tell Roba est bien au nom de Néphéritès I³⁸. D'autres monuments royaux et privés se répartissent sur divers autres sites, en particulier Memphis, Athribis, Akhmim et Karnak et quatre statues peuvent lui être attribuées³⁹. En dépit de l'identité de sa ville d'origine et du lieu de sa sépulture, Néphéritès I montre, par son protocole, sa détermination à se présenter comme le successeur légitime des souverains saïtes de la XXVI^e dynastie interrompue par la première domination perse.

En 396, il tente de s'allier avec Sparte contre Artaxerxès II en envoyant des troupes, du blé et les équipements de cent trirèmes, mais son envoi est intercepté par les Perses.

On ne sait rien sur la mort de Néphéritès qui est intervenue au bout de six années de règne, en 393. Les deux versions de la Chronique démotique et les abrégiateurs de Manéthon divergent sur l'identité du successeur⁴⁰, ce qui, comme le démontre l'archéologie, reflète les troubles qui ont suivi la disparition de Néphéritès :

« *Le deuxième souverain qui vint après les Mèdes fut le pharaon Néphéritès (I). Pour autant qu'il ait fait les choses qu'il a faites consciemment, on permit à son fils de lui succéder. (Mais) on accorda à celui-ci une courte durée en raison d'un grand méfait qu'il avait commis en son temps.* »

« *Le troisième souverain qui vint après les Mèdes ; on le déposa. Cela signifie que, parce qu'il avait abandonné la loi, on lui donna un successeur de son vivant*⁴¹. »

La chapelle d'Hakorès à Karnak, où ce dernier fait peindre en rouge ses noms à la place de ceux de Psammouthis préalablement arasés⁴², semble indiquer qu'Hakorès (**fig. 9**) a succédé à Psammouthis. Cependant plusieurs observations ont permis récemment de proposer une solution alternative⁴³ : le nom d'Horus de Psammouthis subsiste en un seul endroit ; les représentations royales semblent coïncider avec ce que l'on sait par ailleurs de la physionomie d'Hakorès ; enfin l'épithète « *renouvelé de couronnes* » qui figure sur

certain monuments du roi peut être interprétée comme l'indice d'une reprise du pouvoir par le roi après une interruption. Hakorès aurait donc succédé directement à Néphéritès dont il serait le fils. Puis il aurait été évincé du pouvoir par Psammouthis qui régna moins de deux ans et aurait fait réaliser le décor de la chapelle du parvis du temple d'Amon. Après quoi, Hakorès serait parvenu à reprendre le pouvoir jusqu'à 380, accomplissant ainsi en deux temps les treize années de règne que lui attribue Manéthon.

La Chronique démotique dit d'eux :

« *Le quatrième souverain venu après les Mèdes, c'est-à-dire Psammouthis (v.p.s.) 'Il n'a pas existé' signifie qu'il ne demeura pas sur le chemin de dieu. On ne permit pas qu'il dure comme souverain.* » et « *Le cinquième souverain qui est venu après les Mèdes, c'est-à-dire Hakorès (v.p.s.), renouvelé de couronnes, « Que l'on lui ait permis d'accomplir ses jours de règne », signifie qu'il fut efficient pour les temples. On l'abandonna parce qu'il laissa la loi pour ne plus s'occuper de ses frères*⁴⁴. »

Qu'il ait directement succédé à Néphéritès II, puis ait été écarté du pouvoir avant de finir son règne, ou qu'il ait succédé à Psammouthis, Hakorès ne reconnaît pas les droits au trône de ce dernier et se considère comme l'héritier direct de Néphéritès⁴⁵ (**fig. 10 et 11**) dont il était peut-être le fils et dont il a donné le nom à son héritier ; la persistance de troubles dynastiques ne fait aucun doute.

Un extrait d'une scholie au Ploutos d'Aristophane, comédie représentée au début de l'année 388, fait une allusion à l'éviction de Psammouthis, confondu avec un Psammétique⁴⁶ :

« *Psammétique était un tyran égyptien dur et fort grossier, dont les manières passaient Bousiris ; c'est lui dont les sujets votèrent la condamnation et envoyèrent des émissaires aux Athéniens pour demander, en échange d'un envoi de blé, le renversement de ce maître intraitable*⁴⁷. »

³² F.K. Kienitz 1953, p. 191-232 ; Cl. Traunecker 1979, p. 420-421 ; R.S. Bianchi 1982, p. 455 ; H. De Meulenaere et P. MacKay 1976, p. 32.

³³ P. Vernus et J. Yoyotte 1988, p. 88.

³⁴ CGC 48484 : H. De Meulenaere et P. MacKay 1976, p. 203, n° 97 ; Fr. Leclère 2008, p. 330.

³⁵ Musée du Louvre (E 5339 et E 17409) : J.L. Bovot 2003, n° 82-83, p. 201-206.

³⁶ H. De Meulenaere et P. MacKay, *op. cit.*, p. 92.

³⁷ *Ibid.*, p. 194, n° 24 ; H. De Meulenaere 1997-2000, p. 34-35.

³⁸ H. De Meulenaere et P. MacKay 1976, p. 195, n° 34.

³⁹ Cl. Traunecker 1979, p. 408-410 et 421-423 ; H. De Meulenaere 1997-2000, p. 33-35 ; D. Arnold 1999, p. 99-101.

⁴⁰ J. Ray 1986, p. 149-158.

⁴¹ *Chronique démotique* III, 20-21 et IV, 6 : J. Ray 1986, p. 151.

⁴² Cl. Traunecker 1979, p. 403-404 ; Cl. Traunecker, Fr. Le Saout et O. Masson 1981, pl. V, X et XI.

⁴³ Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 426-431 ; D. Devauchelle 1983, p. 169-182 ; J. Ray, *op. cit.*, p. 152-158 ; St. Ruzicka 2012, p. 74-75.

⁴⁴ *Chronique démotique* IV, 7-8 et IV, 9-10.

⁴⁵ Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 431-432.

⁴⁶ J.-Y. Carrez-Maratray 2006, p. 37-62.

⁴⁷ M. Chantry 2009, p. 290.



Fig 8. Ouchebti de Néphéritès, musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes, INV. E 5339 (© Musée du Louvre/Christian Décamps)



Fig 9. Ouchebti d'Hakoris, musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes, INV. E 1748 (© Musée du Louvre/Christian Décamps)

La restauration d'Hakoris aurait eu lieu cette même année 388 et correspondrait à l'an 6 du souverain.

L'accroissement indiscutable du nombre des monuments conservés datant de ces deux règnes⁴⁸ suppose pourtant une stabilisation des institutions pharaoniques. Même si l'archéologie dans le Delta a pris un retard considérable par rapport à celle qui s'est développée dans la vallée, il est impossible de ne pas être frappé par le petit nombre de monuments contemporains provenant de sites de Basse Égypte actuellement connus, par rapport à ceux qui ont été identifiés à Saqqara, en Moyenne et en Haute Égypte. Les graffiti démotiques contemporains des carrières de Toura et Masara viennent heureusement compléter notre information : ils attestent des travaux de construction dans les villes de Saïs, Bubastis, Létopolis et peut-être Busiris⁴⁹. Ces deux souverains, originaires de Mendès, et leurs contemporains ont donc eu une activité particulièrement dynamique à Memphis et en Haute Égypte⁵⁰ (fig. 12).

Un montant de porte en granit au nom d'Hakoris a été mis au jour à Létopolis, un fragment de statuette du roi à Tell Basta et une tête royale à Mendès. On notera aussi quatre fragments de la base d'un autel qui semble provenir initialement de Tell el-Maskhouta et a été ensuite dispersé dans la région, à Saint Jean d'Acre et Sidon⁵¹. À une période où la politique royale en Méditerranée joue un rôle essentiel pour l'indépendance de l'Égypte face à Artaxerxès II, on n'a pratiquement pas d'informations sur l'histoire contemporaine des sites du bas Delta et sur le rôle qu'ils ont pu jouer.

Nombreux auteurs classiques font des allusions plus ou moins développées aux coalitions auxquelles Hakoris participa contre Artaxerxès II qui souhaitait faire rentrer dans l'empire l'ancienne satrapie d'Égypte⁵² :

⁴⁸ Cl. Traunecker 1979, p. 410-418.

⁴⁹ D. Devauchelle 1983, p. 176-177.

⁵⁰ D. Arnold 1999, p. 102-105.

⁵¹ J. Yoyotte 1957, p. 29.

⁵² P. Briant 1996, p. 669-672.



Fig 10. Sphinx de Néphérîtès, musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes, INV. A 25 (© Musée du Louvre/Christian Décamps)



Fig 11. Sphinx d'Hakorîs, musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes, INV. A 26 (© Musée du Louvre/Christian Décamps)



Fig 12. La chapelle d'Hakoris à Karnak (© D. Valbelle)

« Et ce douzième livre contient l'histoire de Pacoris, le roi d'Égypte (il traita avec les Barbares et travailla en faveur d'Évagoras contre les Perses)⁵³. »

ou encore :

« Évagoras fit alliance avec Hakoris, le roi des Égyptiens, qui était un ennemi des Perses et reçut de lui des forces importantes, et d'Hékatomnos, le dynaste de Carie, qui coopérait secrètement avec lui, il obtint une grande somme d'argent pour entretenir ses troupes de mercenaires. De même il comptait sur d'autres similaires pour entrer en guerre avec la Perse, comme d'autres qui étaient en conflit avec les Perses, secrètement ou ouvertement. Il était maître de pratiquement toutes les cités de Chypre, de Tyr et de quelques autres en Phénicie. Il avait aussi quatre-vingt-dix trirèmes, dont vingt tyriennes et soixante-dix chypriotes, six mille soldats de ses propres sujets, et beaucoup plus que le nombre de ses alliés. En outre, il recruta de nombreux mercenaires, car il avait des fonds en abondance. Et ce n'est pas un petit nombre de soldats qui furent envoyés par le roi des Arabes et par certains autres dont le roi des Perses se doutait⁵⁴. »

Les graffiti cariens de la chapelle d'Hakoris à Karnak, attestant la présence de mercenaires chypriotes dans la région thébaine, illustrent le soutien que celui-ci reçut de Chypre pour reprendre le pouvoir⁵⁵.

Artaxerxès conclut en 386 avec les cités grecques la paix d'Antalcidas, qui le rend maître de toute l'Asie Mineure et de Chypre, isolant du même coup le roi de Salamine Evagoras et Hakoris. Seul Isocrate évoque l'existence d'une tentative infructueuse de reconquête de l'Égypte qui aurait eut lieu en 385 :

« Tout d'abord, quand l'Égypte a fait sécession, qu'est-ce que le Grand Roi a obtenu sur ceux qui l'habitaient ? N'a-t-il pas envoyé à cette guerre les plus célèbres des Perses, Abrocomas, Tithraustès et Pharnabaze ? Et ceux-ci, après un séjour de trois ans, n'ont-ils pas fini par faire une retraite si honteuse que les révoltés ne se contentent plus de l'indépendance, mais cherchent désormais à commander à leurs voisins⁵⁶. »

⁵³ Théopompe, fragment 103,1.

⁵⁴ Diodore XV, 2.3-4.

⁵⁵ Cl. Traunecker, Fr. Le Saout et O. Masson 1981, p. 253-294.

⁵⁶ Isocrate, *Panégérique*, 140.

Mais Hakoris s'attache les services de Chabrias et recrute une armée de mercenaires grecs⁵⁷.

Du fils et successeur d'Hakoris, Néphéritès II, qui ne régna que quatre mois, on sait peu de choses :

« Le sixième souverain qui est venu après les Mèdes, c'est-à-dire Néphéritès (II) (v.p.s.) " Il n'a pas existé " signifie qu'on n'ordonna pas de permettre qu'il existe parce qu'il arriva que la loi fut abandonnée du temps de son père et la disgrâce tomba sur son fils après lui⁵⁸. »

Et aucun monument n'a pu lui être attribué avec certitude⁵⁹.

LA XXX^E DYNASTIE

Les circonstances de la fin de la XXIX^e dynastie et de l'avènement du fondateur de la nouvelle dynastie sébennytique restent assez vagues, bien qu'ils soient évoqués dans la stèle de l'an 4 de Nectanébo :



Fig 13. Le naos d'Ismaïliya (© M. Abd el-Maksoud)

« Lorsque sa Majesté vint à Héséret à l'époque du roi qui régnait avant elle, il était général. Sa Majesté sera le sauveur qui renversera ses [oppo]-sants. Celui qui est devenu souverain auprès du tertre dans le territoire des habitants de la ville était au nombre des rebelles. Il avait sauvé les grands de la ville et fait vivre les petits au temps des troubles du roi qui régnait avant lui. Le fils de Rê, le maître des couronnes (Nectanébo), qu'il vive comme Rê.

Sa mère, la Puissante, [Neh]emet[à]ouay, l'œil de Rê [... qui réside dans] le Tertre Haut, lui annonça qu'il serait le roi de Haute et Basse Égypte pour de nombreuses années en tant que souverain parfait de ce pays. Alors, il se rendit à la Résidence pour annoncer à celui qui se trouvait dans le palais (cérémoniel) ce qui lui était arrivé. Après quoi, son père Thot, [deux fois grand], maître de Khemenou et sa mère la Puissante, Nehemetâouay le couronnèrent [comme roi de Haute Égypte] de l'éternité cyclique et de roi de Basse Égypte de l'éternité linéaire. (Sa) Majesté est l'uræus [sur] (sa) tête dont les gens dans tous les pays et les Neuf Arcs craignent la renommée, le roi de Haute et de Basse Égypte, le maître des deux terres, (Kheperkarê), qu'il vive éternellement⁶⁰. »

L'anonymat du prédécesseur de Nectanébo I^{er} est remarquable⁶¹. Il doit être associé aux deux allusions au statut d'opposant rebelle du futur roi. La Chronique démotique dit de lui :

« Celui qui est souverain aujourd'hui, c'est-à-dire Nectanébo, c'est lui qui a fait que les biens de l'Égypte et de tous les temples soient convertis en argent. C'est-à-dire le nom dynastique de Nectanébo, qui est le nom de famille (?). C'est-à-dire, il n'était pas le premier de son temps⁶². » et : « Le septième souverain qui viendra après les Mèdes, c'est à dire le pharaon Nectanébo (v.s.p.), on lui donnera six et dix (ce qui fait) seize années. On lui donnera le dernier (jour du mois), c'est l'achèvement des décades. [...] trois de trois décades, ce qui devient trois années, que l'ajout à seize pour (faire) dix-neuf années fait que tu trouves ses années de règne durant lesquelles il a (régné)⁶³. »

Les inscriptions du sarcophage d'un de ses descendants, gouverneur à Tjarou, révèle qu'il est le fils du général en chef Djedhor⁶⁴ qui porte le titre de « fils royal » sur un relief découvert par Daressy où l'on peut lire la fin du nom de la mère⁶⁵.

Le programme architectural du règne de Nectanébo I^{er} est spectaculaire dans l'ensemble du pays⁶⁶. Le roi fait entourer de

⁵⁷ Diodore XV, 29.

⁵⁸ Chronique démotique IV, 11-12.

⁵⁹ Cl. Traunecker 1979, p. 407 et 435.

⁶⁰ Stèle Caire JdE 72130, II, 7-III, 11.

⁶¹ D. Klotz 2010, p. 251.

⁶² Chronique démotique IV, 3-5.

⁶³ Chronique démotique IV, 13-14.

⁶⁴ Sarcophage Berlin 7 : H. De Meulenaere 1963, p. 90-93 ; A. Spalinger 1978, p. 153.

⁶⁵ G. Daressy 1893, p. 185, LXXXV.

⁶⁶ F.K. Kienitz 1953, p. 199-212 et H. De Meulenaere 1982, p. 451, n. 3.



Fig 14. Le lion du Vatican (© D. Valbelle)

nouvelles enceintes les grands domaines religieux, poursuivre ou entreprendre la construction de nombreux temples, fabriquer de multiples naos monolithes (fig. 13), stèles, statues (fig. 14), etc.⁶⁷ En particulier, les grandes villes du Delta bénéficient d'aménagements culturels originaux comme les nouveaux temples et le mammisi de Balamoun⁶⁸, d'importants travaux dans le temple d'Amon à Tanis⁶⁹ ou la butte et le château du jujubier à Saft el-Henneh⁷⁰.

Dès 379, Chabrias est rappelé à Athènes à la demande de la Perse⁷¹ qui se dote de moyens accrus jusqu'en 374, en vue d'une nouvelle attaque de l'Égypte⁷² et, en 373, Artaxerxès II met tout en œuvre pour reprendre l'Égypte. Diodore fait un récit détaillé de mesures prises par les Égyptiens et de la bataille de Péluse :

« Le roi d'Égypte Nectanébis apprit l'importance des forces perses, mais il gardait courage, surtout à cause de la forte position du pays, l'Égypte étant d'accès difficile, mais aussi à cause des défenses qu'on avait construites à tous les points d'accès, aussi bien du côté de la terre que du côté de la mer. En effet, comme le Nil se jette par sept bouches dans la mer d'Égypte, à chacune de ces bouches avait été établie une ville avec de grandes tours sur chaque rive et un pont en bois dominant l'entrée du fleuve. Surtout le roi fortifia la branche Pélusiaque, parce qu'elle est la première qui s'offre aux gens venant de Syrie et parce qu'elle semble la route la plus vraisemblable pour les assauts ennemis.

Il l'isola donc par un fossé, fortifia les entrées de ce bras aux endroits les plus favorables, transforma les voies d'accès, convertissant les voies de terre en marécages et fermant les voies navigables par des digues. Voilà pourquoi il n'était pas facile pour les bateaux de naviguer, ni pour les cavaliers de manœuvrer, ni pour les fantassins de progresser. Les généraux de Pharnabaze, voyant que la bouche Pélusiaque était admirablement fortifiée et gardée par une multitude de soldats, renoncèrent complètement à attaquer par là et décidèrent de faire pénétrer la flotte par une autre bouche⁷³. »

Le satrape de Syrie Pharnabaze et le général athénien Iphicrate se rendent maîtres de Mendès, mais renoncent finalement à réinvestir l'Égypte, en raison notamment de la venue de la crue du Nil qui rend le Delta temporairement impraticable.

Nectanébo I^{er} meurt en 362 et son fils, Téos (Tachos), lui succède. La Chronique démotique dit de lui :

« Celui qui est sur le chemin, son père construit. " Jour un. " Cela signifie : Une année est ce qu'on lui a permis de faire comme règne à savoir le pharaon (v.p.s.) Téos (v.p.s.) qui marchera contre le bâton de mesure de son père⁷⁴. »

⁶⁷ D. Arnold 1999, p. 104-124.

⁶⁸ Fr. Leclère 2008, p. 296.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 439.

⁷⁰ Voir, en dernier lieu : H. Virenque 2006, p. 19-28.

⁷¹ Xénophon, *Helléniques* V, 4.14.

⁷² St. Ruzicka 2012, p. 105.

⁷³ Diodore XV, 42, 1-4.

⁷⁴ *Chronique démotique* IV, 16-17.

Plusieurs vestiges de monuments à son nom ont été mis au jour dans le Delta oriental⁷⁵. Envisageant de tirer avantage de la révolte des populations de Ionie et de l'insurrection de plusieurs satrapes pour préparer une offensive contre les Perses, il met en place en Égypte une politique d'imposition lourde sur les temples et les particuliers qui le rend vite impopulaire et développe une stratégie internationale impressionnante contre le pouvoir achéménide :

« En Égypte, cependant, le roi Tachôs, qui avait achevé ses préparatifs de guerre, disposait de deux cents trières équipées à grand frais et de dix mille mercenaires d'élite venus de Grèce, auxquels s'ajoutaient quatre-vingt mille fantassins égyptiens. Il donna le commandement des mercenaires au Spartiate Agésilas que les Lacédémoniens lui avait envoyé en renfort avec mille hoplites : il savait mener les hommes et était très admiré pour son courage et son intelligence dans le commandement. La flotte fut mise sous les ordres de l'Athénien Chabrias : sa patrie ne l'avait pas envoyé pour agir en son nom, il s'était laissé personnellement convaincre par le roi de participer à la campagne⁷⁶. Le roi, lui, était à la tête des Égyptiens et avait le commandement en chef de toutes les forces armées ; Agésilas lui conseillait de rester sur le sol égyptien et de faire la guerre par l'entremise de ses généraux, mais il ne suivit pas ce sage conseil. De fait, lorsque l'armée se fut avancée assez loin de ses bases et qu'elle eut établi son camp dans la région de la Phénicie, le général placé à la tête de l'Égypte (son oncle Tjahapimou/Tamos) se révolta contre le roi, prévint son fils Nectanébo, le persuada de revendiquer le titre de roi et alluma ainsi une guerre importante⁷⁷. »

C'est donc durant cette campagne qui avait mené l'armée jusqu'en Phénicie que se joue l'accession au trône d'Égypte de Nectanébo II :

« Nectanébo, à qui le roi avait confié le commandement des soldats d'origine égyptienne, avait quitté sur ordre la Phénicie pour aller assiéger les cités de Syrie : il donna son assentiment au complot tramé par son père, gagna ses officiers par des cadeaux et les simples soldats par des promesses et les persuada de combattre à ses côtés⁷⁸. »

Il se heurte cependant à une tentative de coup d'État par un Mendésien dont le nom ne nous est pas connu, qu'il parviendra néanmoins à supplanter grâce à l'ingéniosité d'Agésilas :

« De Mendès, un autre prétendant s'éleva contre Nectanébis et se fit proclamer roi, puis, ayant rassemblé cent mille hommes, il entra en campagne... Cependant l'homme de Mendès envoya sonder Agésilas. Alors Nectanébis prit peur, et, comme Agésilas le pressait de livrer

bataille au plus vite et de ne pas laisser traîner la guerre en longueur contre ces gens sans expérience militaire, mais qui disposaient de bras assez nombreux pour envelopper ses troupes, les entourer de tranchées, les devancer et les prévenir sur plusieurs points, Nectanébis n'en devint que plus soupçonneux et plus craintif, et il se retira dans une ville bien fortifiée par une vaste enceinte... Algésilas attendit que le soir fût tombé, ordonna aux Grecs de s'armer et alla trouver l'Égyptien : " Jeune homme, dit-il, voici venu le moment du salut ! Si je ne t'en ai pas parlé plus tôt, c'était par crainte de tout compromettre avant l'heure. Les ennemis eux-mêmes ont travaillé de leurs mains à notre sûreté en creusant cet immense fossé : la partie qui est terminée les empêche de profiter de l'avantage du nombre, et ma partie inachevée nous permet de les combattre sur un juste pied d'égalité... " Nectanébis, admirant l'habileté d'Algésilas, se plaça au milieu des troupes grecques et s'élança avec elles sur les ennemis qui se trouvaient en face ; il les mit aisément en déroute... Dès lors, les affaires de l'Égyptien prirent un heureux cours, et sa sécurité se trouva solidement affermie⁷⁹. »

Un dipinto démotique des carrières de Deir Abou Hennès, en Moyenne Égypte, daté de l'an 1 d'un pharaon dont le nom n'est pas précisé, pourrait être contemporain de cette brève période d'incertitude sur l'identité du souverain légitime⁸⁰.

Nectanébo II renoue avec la politique architecturale de Nectanébo I^{er} et fait ériger de nouveaux temples dans le Delta oriental – à Behbeit el-Hagar, Sebennytyos, Hermopolis Parva, Horbeit, Bubastis, Saft el-Henneh et Tell el-Maskhouta –, ainsi qu'à Memphis, dans le Fayoum, en Haute Égypte – à Héracléopolis, Hermopolis, Coptos, Armant, Edfou, El-Kab et Éléphantine –, à Kharga et à Siwa⁸¹. Il instaure un culte de ses statues en faucon divin⁸² dans la tradition idéologique royale de l'Égypte pharaonique⁸³.

En 359/358, avant son décès, Artaxerxès II, lance une dernière attaque contre l'Égypte, dirigée par Ochos qui lui succède peu de temps après sur le trône de Perse sous le nom d'Artaxerxès III. Le nouveau roi tente, en 351/350, une deuxième campagne, arrêtée par Diophante et Lamios et, en 344, une troisième campagne, victorieuse cette fois, qui le conduit aux portes de Péluse (**fig. 15**). Cette victoire, intervenant peu de temps avant la mort de Nectanébo II, mènera à la deuxième domination perse de l'Égypte. Diodore en fait un récit détaillé⁸⁴ :

⁷⁵ D. Arnold 1999, p. 123-124.

⁷⁶ La conduite d'Agésilas est confirmée par Cornélius Népos, *La vie des grands capitaines*, XII et XVII et Plutarque, *Vies parallèles* VIII, 36.

⁷⁷ Diodore XV, 92.2-3 ; sur le lien de parenté entre Nectanébo II et Tjahapimou/Tamos, A. Engsheden 2006, p. 62-70.

⁷⁸ Diodore XV, 92, 4.

⁷⁹ Plutarque, *Vies parallèles* VIII, 38-40.

⁸⁰ M. Depaw 2014, p. 13-20.

⁸¹ D. Arnold 1999, p. 124-135.

⁸² J. Yoyotte 1959, p. 70-74 ; H. De Meulenaere 1960, p. 92-107.

⁸³ D. Valbelle 1997, p. 205-220.

⁸⁴ Datée par Diodore de 351.

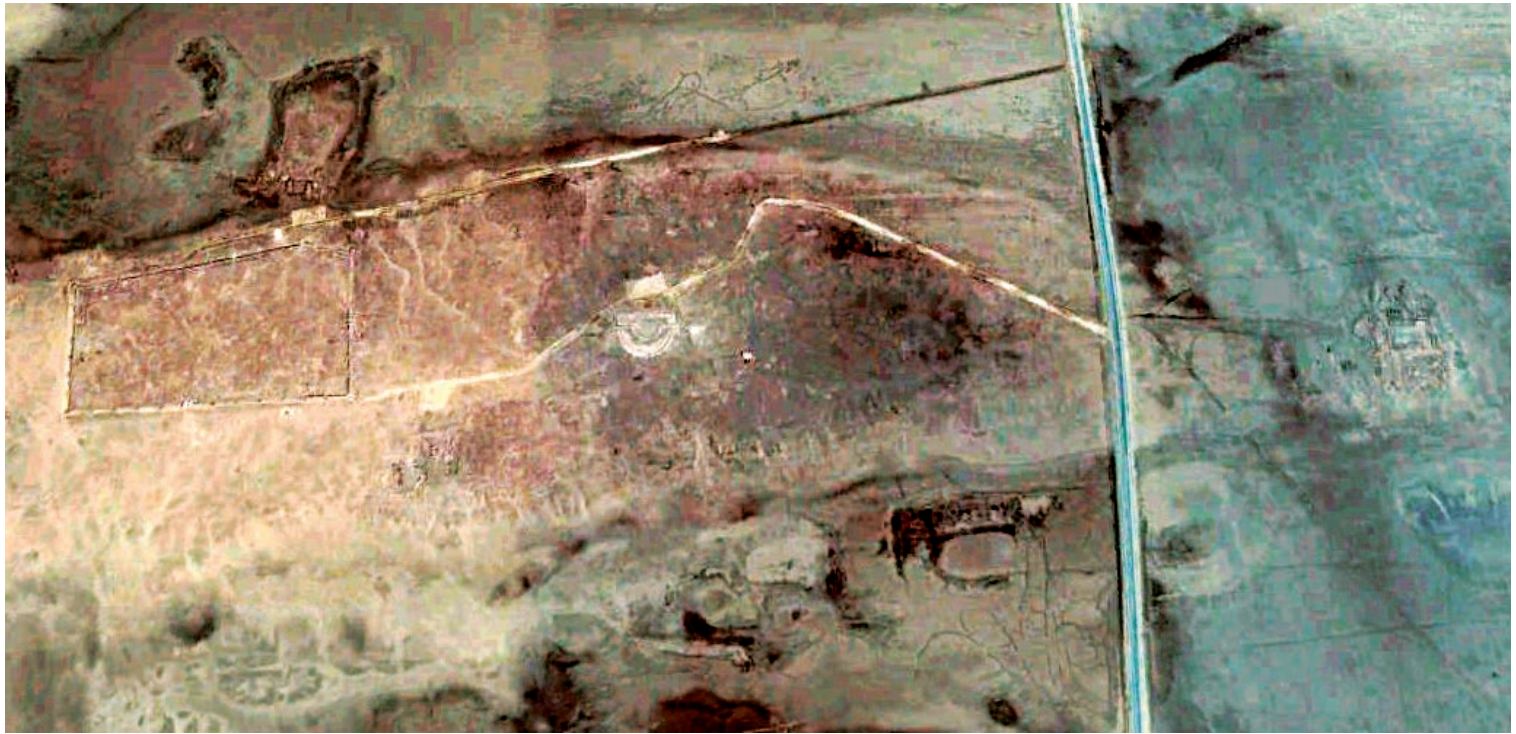


Fig 15. Le site de Péluse (© Google earth)

« Le roi de Perse, après la prise de Sidon fut rejoint par les alliés d'Argos, de Thèbes et des villes grecques d'Asie et, ayant rassemblé toute son armée, marcha contre l'Égypte. Mais arrivant au grand lac où se trouve ce qu'on appelle le Barathres, il perdit une partie de son armée par inexpérience des lieux... Le roi traversa donc les Barathres avec son armée et arriva devant Péluse... Les Égyptiens, auxquels les Perses avaient donné tout le temps de se préparer, avaient fortifié avec soin toutes les bouches du Nil, celle surtout qui passe devant Péluse, parce qu'elle est la première et surtout pour l'avantage de sa position⁸⁵. »

« Cependant le roi des Égyptiens, Nectanebôs, quoique bien inférieur en effectifs, ne se laissa abattre ni par la multitude des ennemis, ni par l'ensemble du dispositif perse. Il avait, à dire vrai, vingt mille mercenaires grecs, à peu près autant de Libyens, et des Égyptiens de la caste des "guerriers", comme ils les appellent, au nombre de soixante mille ; il faut y ajouter une quantité incroyable de barques bien faites pour les combats et engagements sur le Nil. Il avait encore fortifié la rive du fleuve qui regarde l'Arabie, une zone couverte de forteresses et coupée, par surcroît, sur toute son étendue, de murs et de fossés. Or, malgré encore tous les autres préparatifs adéquats, son inconséquence personnelle lui valut bientôt un désastre complet⁸⁶. »

« La raison de sa défaite fut avant tout son inexpérience du commandement, ajoutée au fait qu'il avait vaincu les Perses lors de leur précédente campagne. Car avec les généraux qui avaient alors été les siens, des hommes brillants, des champions de bravoure et de finesse

tactique, Diophante l'Athénien et Lamios le Spartiate, il avait connu grâce à eux tous les succès ; et il s'imaginait alors qu'il était lui-même un habile général, ne laissait à personne le soin de commander et, par son inexpérience, était dans l'incapacité de manœuvrer avantagement dans cette guerre⁸⁷. »

Le roi est alors chassé de Memphis et se serait réfugié en Haute Égypte d'où il aurait régné sur l'Égypte encore au moins deux ans. Un contrat démotique et une allusion rétrospective dans le Grand Texte de donations du temple d'Edfou datent de sa dix-huitième année de règne. Diodore prétend qu'il a ensuite fui en Éthiopie, c'est-à-dire en Haute Nubie.

Quatre versions démotiques provenant des archives de Tebtynis et une version grecque découverte dans le Sérapéum de Memphis, toutes fragmentaires, sont actuellement connues du Songe de Nectanébo ou Prophétie de Pétéisis⁸⁸. La version grecque et trois versions démotiques datent de l'an 16 de Nectanébo II les événements rapportés, la troisième version démotique de l'an 18 du même règne. Le souverain ayant prié les dieux de lui révéler l'avenir, il fit un rêve au cours duquel le dieu de Sébennytos 'Onouris' s'adressait ainsi à Isis :

⁸⁵ Diodore XVI, 46 ; L. Depuydt 2010, p. 191-230, propose cependant la date de 340/339 pour la conquête de l'Égypte par Artaxerxès III.

⁸⁶ Diodore XVI, 47.

⁸⁷ Diodore XVI, 48.

⁸⁸ Ph. Matthey 2011, p. 310-315, qui donne un état récent de la bibliographie n. 25, p. 311 et n. 27, p. 312.

« Comme tu me l'as demandé, j'ai conservé sain et sauf le pays d'une manière irréprochable et alors que je tourne jusqu'à maintenant tous mes soins vers le roi Nectanébo, le fils du roi, depuis le moment où tu l'as établi dans son pouvoir, il a négligé mon sanctuaire et n'a pas suivi mes ordres. Je suis exclu de mon propre sanctuaire et les travaux dans le Saint des Saints restent à moitié achevés en raison de la mauvaise volonté du responsable du temple⁸⁹. »

La fin du récit est perdue, mais il ne fait pas de doute que les difficultés que rencontre le souverain pour satisfaire Onouris doivent entraîner la fin de la dernière dynastie indigène.

LA DEUXIÈME DOMINATION PERSE

C'est donc sous le règne d'Artaxerxès III que l'Égypte redevient, en 342, une satrapie de l'empire perse, période désignée comme la deuxième domination perse qui ne durera qu'une dizaine d'années, jusqu'à la conquête du pays par Alexandre en 332, avec le bref intermède indigène du règne de Chabbash.

Cette reconquête de l'Égypte est l'occasion de nombreux pillages et destructions de monuments dans tout le pays, en particulier ceux qui avaient été érigés durant les dernières dynasties indigènes. Les enceintes des grandes villes, centres potentiels de résistance contre le pouvoir perse, sont mises à bas :

« Artaxerxès, après avoir conquis toute l'Égypte et démolit les murs des plus importantes villes collecta une grande quantité d'argent et d'or en mettant à sac les sanctuaires, et il emporta les inscriptions sacrées des anciens temples, que plus tard Bagoas restitua à l'Égypte contre paiement de sommes importantes comme rançons⁹⁰. »

Inversement, on ne peut attribuer à cette période la construction d'aucun temple conservé⁹¹. Un bâtiment élevé à l'angle d'un bassin situé hors-les-murs à Mendès a été daté de la deuxième domination perse⁹². Le tombeau de Pétoisiris⁹³, à Touna el-Gebel est plus récent⁹⁴, même si la date de sa construction et de son décor est encore l'objet de discussions. Il renferme néanmoins plusieurs inscriptions révélatrices de la période qui va de la fin de la XXX^e dynastie à la période macédonienne⁹⁵. Son père Néchou et son frère aîné Djeddjéhoutyiouséfankh, grands-prêtres de Thot à Hermopolis avaient été « choisis par le roi (nsw) » – un souverain désigné de façon traditionnelle, sans doute Nectanébo II – à la fonction qu'avaient occupée leurs ancêtres avant eux (**fig. 16**). Ils apparaissent à plusieurs reprises dans les reliefs du tombeau avec un vêtement à bords crantés caractéristique de la mode

macédonienne⁹⁶. Dans un récit autobiographique, Pétoisiris évoque, à plusieurs reprises, l'état de l'Égypte durant la seconde occupation perse et ses efforts de restauration :

« On m'a accordé (d'être) le sonis de Thot, maître d'Hermopolis, pendant sept ans. Des hommes des pays étrangers ayant régné sur l'Égypte, j'ai trouvé le temple de Thot [qui était tombé en ruine ... j'appelai] les scribes qui étaient dans ce temple. J'ai mis de l'argent et du blé dans leurs mains pour élever des monuments dans sa demeure à nouveau, alors que cela faisait d'innombrables années qu'on n'y avait pas fait de travaux – depuis que des étrangers étaient descendus en Égypte –, afin que sa demeure ne cesse pas de faire⁹⁷ [...] »

C'est donc surtout à des récits postérieurs que l'on est contraint de se référer à nouveau. La stèle du Satrape, qui date de Ptolémée I^{er}, accorde une place importante à un souverain éphémère de cette période, Chabbash, en tant qu'initiateur de bienfaits pour le temple de Ouadjet à Bouto, après avoir expulsé le roi perse et son héritier :

« Le péhou nommé " la terre de Ouadjet ", le roi de Haute et Basse Égypte Sennen-sétepenptah, le fils de Rê Khabebech, doué de vie, l'a donné aux dieux de Pé et Dep après que sa Majesté soit allée à Pé et Dep, parcourant les péhous de tous ses territoires agricoles, allant à l'intérieur des marais du Delta et inspectant les embouchures du Nil sur la Mer pour repousser d'Égypte les bateaux-kebenet des Asiatiques. Alors sa Majesté dit à ceux qui étaient à ses côtés : " Ce péhou laissez-moi le connaître ! " Ils dirent devant sa Majesté : " Ce péhou nommé la terre de Ouadjyt appartenait auparavant aux anciens dieux de Pé et Dep, mais l'ennemi Kherchych (Artaxerxès) a changé cela et n'a pas fait d'offrandes en provenant aux dieux de Pé et Dep "... Ils dirent devant sa Majesté : " O Prince, notre maître, Horus, fils d'Isis et d'Osiris, souverains des souverains, roi des rois de Haute Égypte, roi des rois de Basse Égypte, qui a vengé son père, le maître de Pé qui est à la tête des dieux qui viendront ensuite à l'existence ! Il n'y aura plus de roi après lui. Chasse cet ennemi, Kherchych, de son palais, ainsi que son fils aîné et cela s'accomplira à Saïs, la ville de Neith, à partir d'aujourd'hui, au côté de la mère des dieux⁹⁸. " »

⁸⁹ P. Leyde I 396, col. II-III.

⁹⁰ Diodore XVI, 51.2 ; St. Ruzicka 2012, p. 195.

⁹¹ D. Arnold 1999, p. 137.

⁹² Fr. Leclère 2008, p. 334.

⁹³ G. Lefèvre 1923-1924 ; N. Cherpion, J.-P. Corteggiani et J.-Fr. Gout 2007.

⁹⁴ Il pourrait cependant ne pas être antérieur au dernier quart du IV^e siècle, comme le suggèreraient certaines des amphores figurées sur la paroi ouest du pronaos : N. Cherpion, J.-P. Corteggiani et J.-Fr. Gout, *op. cit.*, p. 2, n. 7.

⁹⁵ B. Menu 1994 ; 1995 ; 1996 ; 1998.

⁹⁶ S. Aufrère 2000, p. 236, n. 86.

⁹⁷ Inscription 59, 2-3 ; B. Menu 1994, p. 321-322.

⁹⁸ A. Spalinger 1978, p. 148-151.



Fig 16. Scène du tombeau de Pétosiris. Djeddjéhoutyiousankh, le frère aîné de Pétosiris, rendant hommage à leur père Néchou (© IFAO/J.-Fr.Gout)

Le règne de Chabbash, dont les rares documents contemporains attestent deux années⁹⁹, interviendrait donc vers la fin de celui d'Artaxerxès III.

L'introduction du Pseudo-Callisthène, ou Roman d'Alexandre relate les derniers jours de Nectanébo II et en fait le géniteur d'Alexandre :

« ...Ce sont les hauts faits d'Alexandre, les vertus de son corps et de son âme, l'heureuse fortune de ses entreprises et son courage, que nous allons exposer, en commençant par ses origines et l'identité de son père. Car la plupart des gens se trompent en disant qu'il est le fils du roi Philippe. Telle n'est point la vérité. Il n'était pas le fils de ce roi mais, comme disent les meilleurs sages égyptiens, celui de Nectanébo, lorsqu'il a abandonné la dignité royale¹⁰⁰. »

Ce dernier est en effet averti par son général de l'approche d'une invasion prodigieuse de l'Égypte :

« ... une grande nuée de Barbares nous menace : ce n'est pas un seul peuple qui marche contre nous, mais des milliers de gens : marchent en effet contre nous les Indiens, les Nokiméens, les Oxydorques, les Ibères, les Cauchônes, les Lélapes, les Bosphores, les Bastranes, les Azanes, les Chalybes et tout ce qu'il y a de peuples importants au Levant, autant d'armées d'innombrables guerriers marchant contre l'Égypte¹⁰¹. »

Nectanébo a recours à la divination pour prendre la mesure de la situation :

⁹⁹ Papyrus démotique Libbey (an 1), sarcophage d'un taureau Apis (an 2), vase, scarabée : *Ibid.*, p. 143.

¹⁰⁰ Pseudo-Callistène, *Le Roman d'Alexandre* I, 1.2-3.

¹⁰¹ *Ibid.*, 1, 2.3-3.

« Et il voit que les dieux égyptiens pilotent les vaisseaux des assaillants barbares et que les armées de fantassins sont guidées par ces dieux mêmes. Alors Nectanébo, en homme fort expérimenté qu'il était en magie et accoutumé à converser avec ses dieux, en apprenant d'eux que les dernières heures de la royauté égyptienne approchaient, après avoir caché beaucoup d'or dans son poitrail, s'être rasé les cheveux et la barbe et déguisé sous un autre vêtement, s'enfuit par la bouche de Péluse... Alors les Égyptiens allèrent demander à leurs "divinités", si l'on peut dire, ce qu'était devenu le roi d'Égypte. Car toute l'Égypte avait été ravagée par les Barbares. Alors leur dieu qu'ils prétendent présent dans le sanctuaire du Sérapéum leur délivra cet oracle : " Ce fugitif reviendra en Égypte en roi, sous l'aspect, non pas d'un vieillard, mais d'un jeune homme, et il soumettra à son autorité nos ennemis les Perses¹⁰². »

Le Roman d'Alexandre, dont l'original sans doute rédigé à Alexandrie vers la fin du III^e siècle est perdu, n'est connu que par de multiples adaptations élaborées, entre le V^e et le XVI^e siècle, en grec, latin, arménien, pehlyvi, syriaque, thaï, mongol, en diverses langues slaves, en arabe, hébreu, allemand, espagnol, anglais, etc. En attribuant à Nectanébo II, grâce à un mélange de magie et de duplicité inspirée du principe de la théogamie attesté en Égypte, la paternité biologique d'Alexandre, cette tradition vouée à un grand avenir s'efforce de présenter ce dernier comme l'héritier légitime des derniers souverains indigènes.

LE PALAIS DE TELL EL-HERR : DE DARIUS II AUX DERNIÈRES DYNASTIES INDIGÈNES

Le bref rappel des événements historiques et de la documentation correspondante pendant cette période mouvementée montre la part des sources classiques et souvent largement postérieures qui constituent notre information. Au cours de la petite cinquantaine d'années à l'intérieur de laquelle se situent la construction et la vie du palais, les témoignages de troubles ne manquent pas. Si les revendications des Judéens d'Éléphantine concernant les malversations de Vidranga ont sans doute eu peu de rapport avec la vie de la garnison de Migdol à l'autre bout du pays, on peut en revanche se poser la question concernant les multiples prises de pouvoir, coups d'État et rivalités dynastiques qui émaillent les règnes des derniers souverains indigènes, voire les tentatives perses de reconquête de l'Égypte. Originaires, les uns de Mendès, les autres de Sebennytos, profondément attachés au modèle saïte, ils ont laissé plus de vestiges dans le Delta central et oriental (fig. 17) qu'à la frontière proprement dite, malgré les profondes destructions que leurs monuments ont subies durant la deuxième domination perse.

Les occasions de transformations urbaines majeures ayant dû être nombreuses pendant toute la période envisagée, le contexte historique ne fournit guère d'indices déterminants sur les circonstances qui ont pu présider à l'aménagement dans la forteresse de Tell el-Herr d'un nouveau plan d'urbanisme dominé par un palais de type oriental, orné de colonnettes égyptiennes, non plus que sur celles de sa destruction. On connaît un certain nombre de monuments religieux érigés dans toute l'Égypte durant cette période¹⁰³, mais assez peu de niveaux résidentiels contemporains ont été fouillés, et les bâtiments d'une certaine importance qui s'y trouvaient sont d'un type complètement différent : maisons-tours¹⁰⁴ et édifices établis sur un soubassement de briques crues¹⁰⁵, localisés à l'intérieur comme à l'extérieur des téménos. Quant aux palais de Memphis et de Saïs, construits sous Apriès et sans doute occupés entre la fin de la première domination perse et celle de la XXX^e dynastie, ils peinent, dans l'état où ils sont, à donner une image significative de ces édifices à l'époque¹⁰⁶.

En particulier, parmi les vestiges identifiés des garnisons d'Éléphantine¹⁰⁷ et d'Assouan, aucun palais ou grand bâtiment contemporain du dernier quart du V^e siècle, susceptible d'avoir servi de résidence au commandant de la garnison n'a été identifié jusqu'à présent. Des fragments de papyrus démotiques datant des années 3, 4 et 12 de Nectanébo II, découverts dans une maison d'Éléphantine, montrent qu'une garnison militaire y est toujours en fonction à la fin de la XXX^e dynastie¹⁰⁸. D'après les archives araméennes d'Éléphantine, le commandant de l'ensemble des deux garnisons résidait à Assouan où les vestiges d'un quartier contemporain de cette période ont été mis au jour à l'occasion de fouilles de sauvetage au milieu de la ville moderne¹⁰⁹.

À la pointe orientale du Delta et dans le nord du Sinaï, des niveaux perses et pré-ptolémaïques ont été observés sur plusieurs sites¹¹⁰. À Tell Héboua I et II, des vestiges de temples, de grands bâtiments et de quartiers d'habitation sont en cours de fouilles¹¹¹. Les textes classiques nous suggèrent que, d'un point de vue stratégique, la porte orientale de l'Égypte s'est déplacée sous la XXX^e dynastie à l'embouchure de la branche Pélusiaque où d'importants travaux défensifs sont réalisés, comme sur les autres bouches du Nil, en prévision d'une attaque perse et, si les niveaux archéologiques

¹⁰² *Ibid.*, I, 3.2-4.

¹⁰³ Voir, par exemple, le dossier relatif à l'aménagement de monuments religieux à Athribis de la XXX^e dynastie et de la période macédonienne : P. Vernus 1978, p. 118-195 ; Fr. Leclère 2008, p. 246-255.

¹⁰⁴ S. Marchi (éd.) 2014.

¹⁰⁵ Fr. Leclère 2008, p. 630-638 et 653-654.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 628-630.

¹⁰⁷ W. Kaiser *et al.* 1990, p. 214-221.

¹⁰⁸ A. Farid 1990, p. 251-261.

¹⁰⁹ Building phase 2, stratum J et H : C. Von Pilgrim *et al.* 2008, p. 313-327.

¹¹⁰ D. Valbelle et C. Defernez 1995 ; C. Defernez 1998 et *CEP* ; E.D. Oren 1998.

¹¹¹ C. Defernez 1997A, p. 35-38 et pl. I ; O. Hamza 1997 p. 81-85 et pl. I-XVII ; P. French 1997, p. 141-142 ; M. Abd el-Maksoud et D. Valbelle 2005, fig. 1, p. 2 et pl. 2.

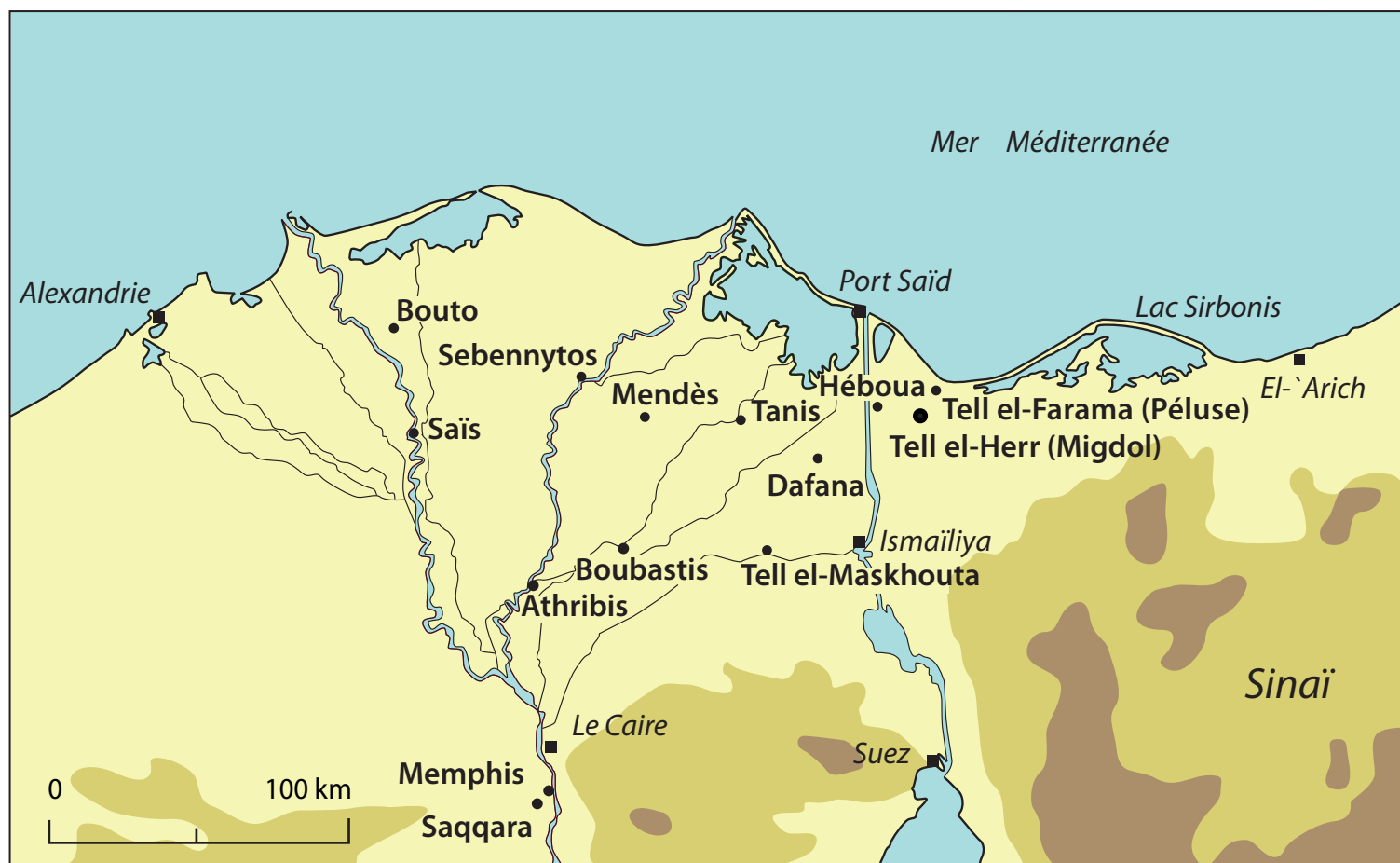


Fig 17. Le Delta oriental, de la fin du v^e siècle au milieu du iv^e siècle av. J.-C.

les plus anciens de Péluse, noyés sous la nappe phréatique, n'ont pas été fouillés, rappelons que Jean Clédat avait mis au jour un poids en diorite de Nectanébo I^{er}¹¹². La déferlante des armées d'Artaxerxès III, lors de la prise de Péluse en 344 ne dut pas épargner la garnison voisine de Migdol.

Le plan du palais de Tell el-Herr est visiblement hérité de la tradition des édifices désignés comme des *bit hilani* syriens attestés entre la fin du ix^e siècle et le début du vi^e siècle av. J.-C., avec sa cour, située en avant d'un portique qui précède lui-même une grande salle barlongue entourée de pièces en relation avec elle, et son escalier latéral menant à un étage¹¹³. Construit à la fin du v^e siècle av. J.-C., il semble tenir également certains caractères spécifiques, comme le développement du portique d'entrée, d'une catégorie de bâtiments inspirés du *taçara* de Darius ou du palais de Xerxès à Persépolis, du bâtiment III du Chaour à Suse¹¹⁴ ou du *Perserbau* d'Artaxerxès II à Babylone¹¹⁵, contemporain.

Le *Perserbau*, reconstitué dans un contexte détruit, apparaît en effet comme l'aboutissement d'un modèle dont les origines remontent au règne de Darius I^{er} avec une cour, un portique d'entrée,

une salle centrale flanquée de plusieurs pièces à l'arrière et sur les côtés, comme les vestiges en subsistent à Suse, où le portique est remplacé par un mur de façade à pilastres, et à Babylone (fig. 18).

Comme pour les *bit hilani* syriens, les différences entre ces plans sont attribuées aux traditions locales respectives et aux fonctions dévolues à chacun de ces bâtiments. L'existence de liens entre les *bit hilani* syriens et les palais achéménides à quatre portiques et vaste salle hypostyle carrée, proposée par Robert Koldewey et F. Wachsmuth¹¹⁶, est plus cohérente si on les compare aux exemples sélectionnés ici. Mais il n'est pas nécessaire d'invoquer une filiation entre eux pour comprendre l'adaptation de ce modèle ancien à l'évolution de l'architecture achéménide dans l'une des plus prestigieuses satrapies de l'empire.

L'usage extensif de briques cylindriques pour les fondations, les soubassements des bâtiments de ce niveau et l'enceinte correspondante pourrait représenter un indice intéressant, dans la mesure où ce type de briques dont l'origine est inconnue¹¹⁷, déjà

¹¹² J.-Y. Carrez-Maratray 1999, p. 287.

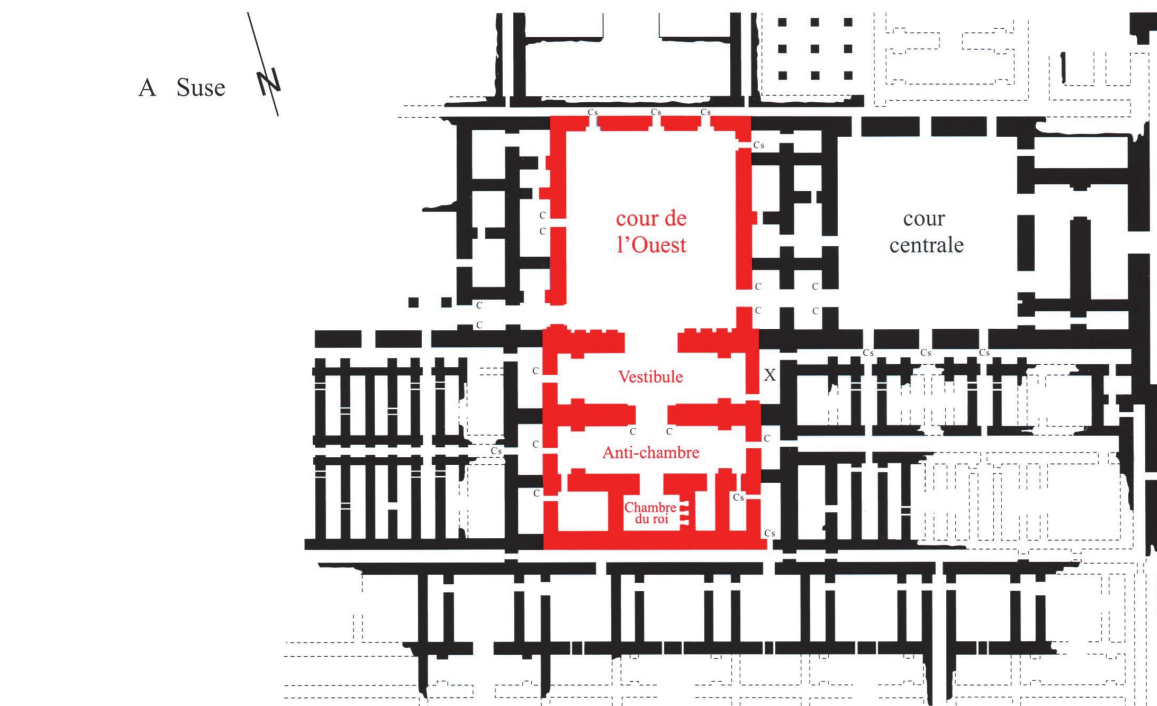
¹¹³ J.-Cl. Margueron 1979, p. 153-175 ; voir *infra*, chapitre V.

¹¹⁴ R. Boucharlat et A. Labrousse 1979, p. 21-136.

¹¹⁵ R. Boucharlat et H. Gasche 2010, p. 436 et fig. 504, qui renvoie à R. Koldewey 1931.

¹¹⁶ R. Koldewey 1898, p. 191 *sq.*, cité par H. Frankfort 1954, p. 355 et 410, n. 56.

¹¹⁷ D. Valbelle 1987, p. 31 ; S. Marchi 2014B, p. 22-26 ; *infra*, chapitre II.1.



Légende

- Construction d'Artaxerxès II.
 - Construction achéménide (probablement de Darius I^{er}).
 - Construction achéménide plus ancienne que ci-dessus (probablement de Cyrus).
 - Murs du 'palais achéménide' de Suse reportés sur le plan du *Südburg* de Babylone.
- C, Cs Suse : crapaudine(s).

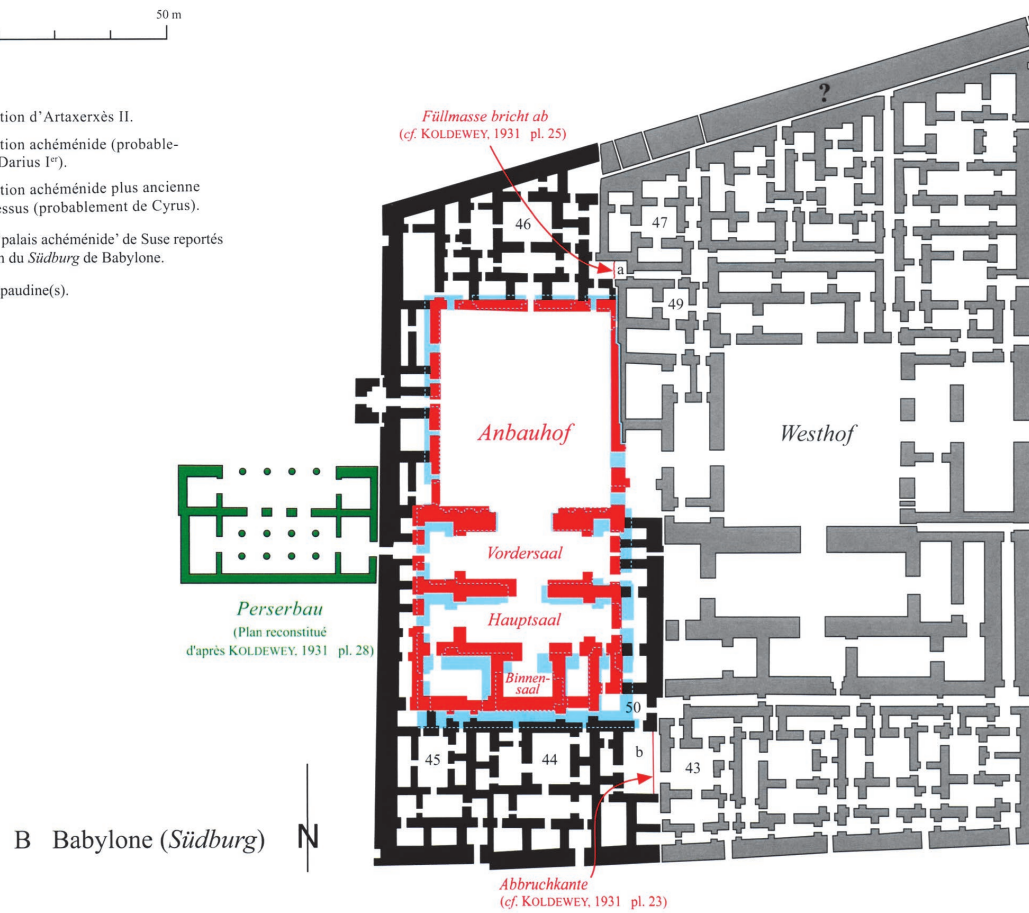


Fig 18. Plan des palais de Suse et de Babylone (d'après R. Boucharlat et H. Gasche 2010, p. 447, © DR)

utilisé pour les fondations de la première enceinte (deuxième quart du v^e siècle av. J.-C.) et sporadiquement dans des murs intérieurs, disparaît complètement après la destruction du palais (dans le courant du deuxième quart du iv^e siècle). Cependant, ces changements dans le mode de construction ne coïncidant pas avec la chronologie des dominations perses et du retour aux dernières dynasties indigènes, ils reflètent plutôt l'identité culturelle des communautés vivant dans la garnison de Tell el-Herr que celle du pouvoir royal.

La céramique contemporaine du palais suggère une date assez haute pour son édification, dans le courant du règne de Darius II :

vers 410 av. J.-C.¹¹⁸. Il s'agit donc vraisemblablement de la résidence du gouverneur perse de la forteresse dont l'identité n'est pas connue. La construction des annexes du palais et d'une maison-tour¹¹⁹ intervient peu de temps après celle du corps principal.

L'étude archéologique de ce dernier montre qu'il a eu une vie courte¹²⁰, a été détruit à la suite d'un incendie, arasé en même temps que les principaux bâtiments contemporains du tell et n'a pas été reconstruit ultérieurement, tandis que les annexes étaient transformées en quartier d'habitation. Cette destruction correspond donc non seulement à des événements d'une importance majeure pour l'ensemble de la forteresse, mais aussi à un changement radical de l'occupation du tell dans le deuxième quart du iv^e siècle.



Fig 19. Fragments de colonnette et de chapiteaux provenant de la façade du palais de Tell el-Herr

¹¹⁸ *Infra*, chapitre VII.

¹¹⁹ S. Marchi 2014A, p. 87-94.

¹²⁰ *Infra*, chapitre I.2.



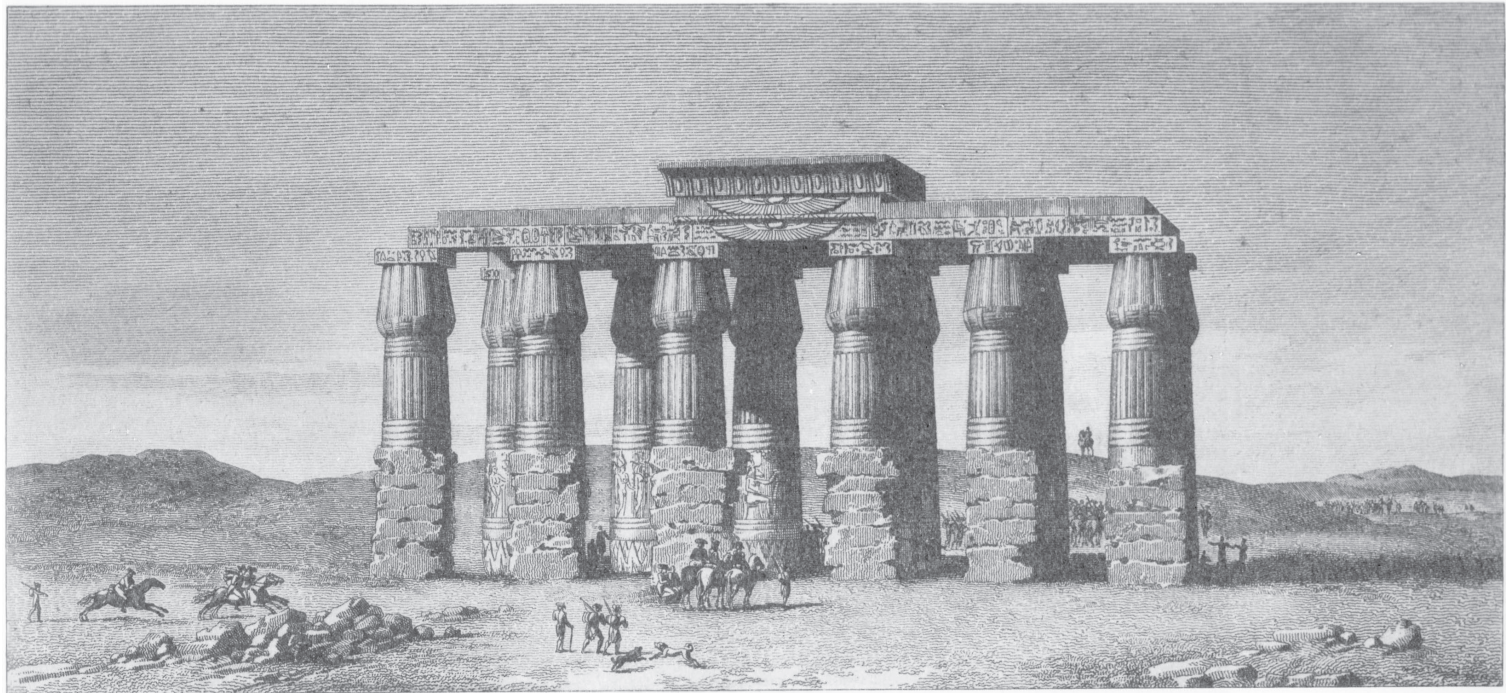
Fig 20. Liens à plusieurs hauteurs du pilier d'ante, chapelle d'Hakorîs à Karnak (© D. Valbelle)

En l'absence de texte contemporain provenant du site ou y faisant allusion, nous ignorons le rôle joué par la garnison de Migdol durant cette période, le caractère stratégique de la région n'étant mis en lumière par Diodore qu'à partir du règne de Nectanébo I^{er}, au moment où Péluse paraît prendre le relais en raison de sa situation plus proche de l'embouchure de la branche Pélusiaque. Sans chercher à relier cette destruction à un événement historique connu, il est indispensable de tenter de mieux la situer dans le premier quart du IV^e siècle. La prise de pouvoir d'Amyrtée, reconnue seulement au bout de plusieurs années en Haute Égypte et dans l'oasis de Kharga, n'implique pas nécessairement une mise à sac des garnisons en exercice sous les Perses, à une époque où les retournements d'alliances sont quotidiens.

C'est donc plutôt dans le courant de la XXIX^e dynastie, voire au début de la XXX^e dynastie, qu'il faut sans doute situer la destruction du palais

et des édifices religieux ou civils contemporains, à un de ces moments de troubles générés par les rivalités incessantes qui ne coïncident pas forcément avec un coup d'État connu, l'avènement ou l'éviction d'un de ces derniers souverains indigènes. Cette destruction correspond en tout cas à un déclassement de la garnison militaire de Migdol, comme le suggèrent le terrain vague qui subsiste à l'emplacement du palais et le nouveau quartier d'habitation qui s'installe sur les vestiges des annexes. Une seule maison-tour d'une certaine importance¹²¹ est construite sur les fondations arasées de l'édifice situé immédiatement au sud du palais, sans doute un bâtiment administratif qui demeurerait indispensable à la gestion de la garnison.

La période qui va du règne de Darius I^{er} à la fin de la XXX^e dynastie est un moment particulièrement intéressant pour l'évolution de l'architecture égyptienne, même si la date de l'édification et celle du décor des rares monuments conservés sont souvent hypothétiques



Ruines du temple d'Hermopolis (près de Minia).

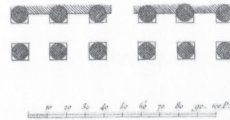


Fig 21. Le portique du temple de Thot à Hermopolis (d'après Vivant Denon 1802, pl. 33, © DR)

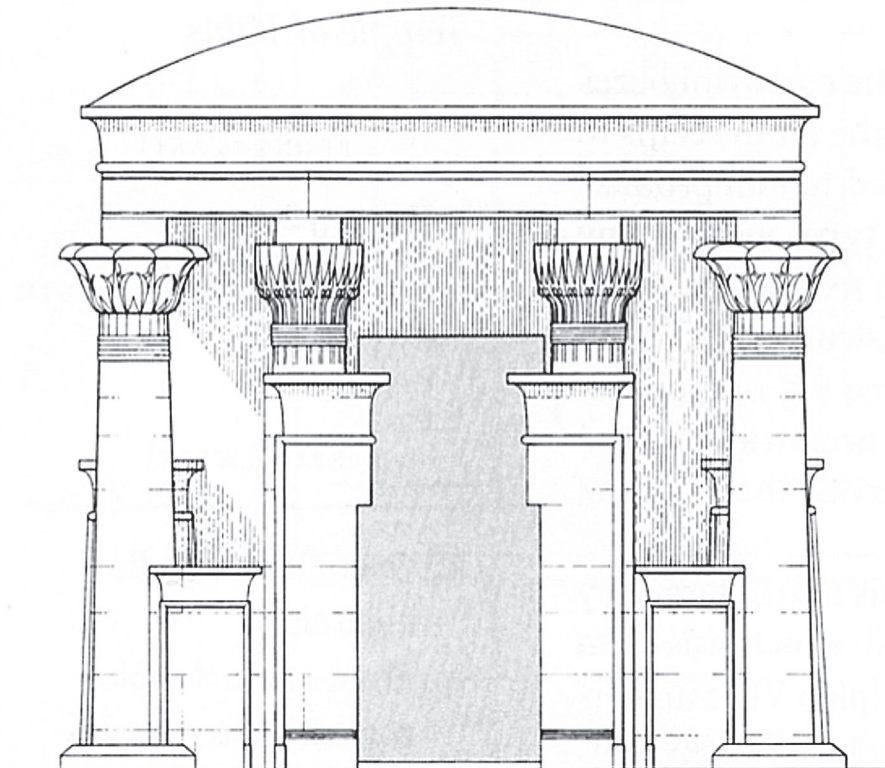


Fig 22. Les chapiteaux composites du portique du temple d'Hibis à Kharga (d'après D. Arnold 1999, fig. 9, p. 116, © DR)



Fig 23. Chapiteau composite du portique de Médamoud (© D. Valbelle)

en raison même des circonstances de leur construction, et si certains des monuments clés ont disparu. On peut néanmoins suivre les étapes de ce renouveau perceptible dans le palais de Tell el-Herr à travers l'histoire du temple d'Hibis à Kharga, avec des éléments de comparaison dans la chapelle d'Hakoris à Karnak, le portique du temple de Thot à Hermopolis et le kiosque de Nectanébo à Philae.

Les colonnettes en calcaire qui ornaient la façade du palais ont été retrouvées dans la destruction de celui-ci. Bien que de type égyptien, elles composaient un décor original sans doute influencé par une architecture extérieure au pays. Leur forme même constitue une innovation par rapport au style contemporain. Les tiges qui composent le décor du fût sont retenues par des groupes de six ou huit liens¹²² (fig. 19).

Les plus anciens exemples connus de fûts cannelés avec des liens retenant les tiges de papyrus à mi-hauteur se trouvent sur les piliers d'ante du sanctuaire de la chapelle de barque d'Hakoris à Karnak qui pourrait remonter au règne de Néphéritès¹²³; les liens sont au nombre de cinq¹²⁴ (fig. 20).

On retrouve ce type de décor sur les colonnes du portique du temple de Thot à Hermopolis qui date sans doute de Nectanébo I^{er}, où les liens sont au nombre de quatre¹²⁵ (fig. 21). Le monument, aujourd'hui disparu, a été abondamment dessiné avant sa destruction sur ordre de Mohamed Ali Pasha ou de son fils, en 1826.

D'autre part, les fragments provenant des chapiteaux composites qui surmontaient ces colonnettes peuvent trouver des parallèles dans ceux du temple d'Hibis à Kharga (fig. 22) qui sont les plus anciens connus, quoique leur date varie, selon les auteurs, entre la XXVI^e dynastie¹²⁶ et le règne de Darius I^{er}¹²⁷ pour le sanctuaire et le pronaos, celui d'Hakoris¹²⁸ pour les chapiteaux de l'hypostyle, celui de Nectanébo I^{er}¹²⁹ et de Nectanébo II¹³⁰ pour ceux du kiosque. Rappelons cependant que, dans le sanctuaire, la plupart des cartouches sont restés en blanc et que les seuls gravés à certains endroits du sanctuaire, du pronaos et de la salle hypostyle sont ceux de Darius I^{er}, tandis que, sur le kiosque, ce sont les noms de Nectanébo II qui apparaissent. Nulle part ne subsistent ceux de Psammétique II, d'Hakoris ou de Nectanébo I^{er}. Les attributions respectives de la construction du sanctuaire à un souverain de la XXVI^e dynastie et de la salle hypostyle à Hakoris sont donc hypothétiques.

Les chapiteaux composites du kiosque de Philae datant du règne de Nectanébo I^{er} sont en outre surmontés de chapiteaux hathoriques.

Quelles que soient les incertitudes chronologiques communes à tous ces monuments, on constate que, dès le règne de Darius I^{er} ou sous ses successeurs, une architecture religieuse et funéraire originale se développe en Égypte sous les influences multiples des différents pays qui fréquentent la vallée du Nil. Le palais de Tell el-Herr, bâti selon toute vraisemblance dans le courant du règne de Darius II, représente un des rares exemples d'architecture civile de cette époque. L'association de son plan oriental et de son décor égyptien implique déjà une mixité artistique caractéristique de l'Empire perse, qui génère un renouveau du décor dont les chapiteaux composites constituent un des éléments les plus visibles et les plus durables en Égypte (fig. 23).

¹²² *Infra*, chapitre III.3.

¹²³ Cl. Traunecker, Fr. Le Saout et O. Masson 1981, p. 18.

¹²⁴ J. Lauffray 1995, p. 29, fig. 23, p. 60 et pl. 27b-c; D. Arnold 1999, fig. 55, p. 101.

¹²⁵ St. Snape et D. Bailey 1988; D. Arnold 1999, p. 111-113; J.P. Philipps 2002, p. 163, fig. 314 qui propose une date plus basse.

¹²⁶ D. Arnold 2003, p. 57; S. Aufrère, J.-Cl. Golvin et J.-Cl. Goyon 1994, p. 88 et 96; PM VII, 289.

¹²⁷ J. Leclant (dir.) 1980, p. 304, fig. 356.

¹²⁸ H.E. Winlock 1941, p. 20, 57 et pl. 32; Cl. Traunecker 1979, p. 414, n. 4; D. Arnold 1999, p. 113-114, fig. 67; D. Arnold 2003, p. 84.

¹²⁹ D. Arnold 1999, p. 114-116.

¹³⁰ S. Aufrère, J.-Cl. Golvin et J.-Cl. Goyon 1994, p. 94.

De même que dans le temple de Kharga où l'on observe une continuité dans la construction du monument entre la première domination perse et les dernières dynasties indigènes, le palais de Tell el-Herr et les bâtiments contemporains de la forteresse restent en activité durant la XXVIII^e et sans doute une partie de la XXIX^e dynastie, ce qui suppose le maintien, pendant quelques années, du rôle militaire de la garnison¹³¹ et du statut de son gouverneur, égyptien depuis le début du IV^e siècle av. J.-C.

Si le palais du gouverneur de Tell el-Herr est une version

naturellement modeste au regard des palais royaux achéménides contemporains, rappelons que les spécialistes considèrent que le palais haut de Sendschirli, qui comportait trois *bit hilani*, servait de résidence aux gouverneurs assyriens d'Assarhaddon dans le courant du VII^e siècle av. J.-C.¹³². Les restes de peinture rouge et blanche sur le plafond et les boiseries du palais de Tell el-Herr, comme les colonnettes en calcaire renvoient néanmoins l'image d'un bâtiment prestigieux et raffiné, tenant compte des modes les plus récentes dans les grandes résidences royales de l'Empire perse.

¹³¹ Il en va de même de celle d'Éléphantine : *supra*, n. 108.

¹³² H. Frankfort 1952, p. 123.

I. Le complexe palatial dans l'angle nord-ouest de la forteresse

Giorgio Nogara

I. 1. ORGANISATION SPATIALE DU PALAIS ET DE SES ANNEXES (fig. 24 et 25)

Le complexe palatial, dont la construction débute vers le tournant de la fin du v^e au début du iv^e siècle av. J.-C.¹, est situé dans l'angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse. Organisé en différents corps de bâtiment, il occupe une superficie d'environ 1,35 ha, soit approximativement un dixième de la surface intérieure de la citadelle ; il en constitue l'ensemble architectural le plus important.

Le palais (unité 100)², l'édifice principal de cet ensemble, est une construction à étages qui s'inscrit dans un rectangle de 24 m par 15 m et couvre environ un quart de la surface totale du complexe ; le bâtiment est précédé, au nord, par un portique (100A) ouvrant sur une vaste cour (P11)³. La pièce principale (100C), une grande salle de réception, occupe à elle seule le tiers nord-ouest de la construction. Le long côté de son plan rectangulaire est bâti sur le même axe est-ouest que le long côté du portique. Le tiers oriental du bâtiment abrite un vestibule d'entrée (100B), un escalier à trois volées (100K-M-J) conduisant aux étages supérieurs où devait se trouver la partie privée, ainsi que deux magasins (100I et J, ce dernier en soupenne de la volée orientale de l'escalier) et une petite pièce (100H) qui commande l'accès à l'escalier et aux magasins.

Le vestibule d'entrée (100B) établit la communication entre le portique et la salle principale. Ce petit local, auquel on accède par une porte située à l'extrémité est du mur sud du portique, oblige le visiteur à opérer un quart de tour à droite avant de pénétrer dans la grande salle par son extrémité orientale afin de pouvoir y évoluer dans le sens de la longueur. Le petit local d'accès à la cage d'escalier et aux magasins est situé directement au sud du vestibule.

Le tiers sud de la construction enfin, comprend une rangée de trois espaces (100D-E-F), des entrepôts ou magasins particuliers introduits par un couloir respectivement, ainsi qu'une pièce assez ample, (100G) pourvue d'une entrée indépendante. Deux portes dans le mur méridional de la salle principale permettent d'accéder à ces locaux.

Le plan de cet édifice est original par rapport à ce qui est connu de l'architecture palatiale ou résidentielle propre au contexte culturel égyptien. Il est vrai que les palais et grandes habitations étant bâtis en briques crues, ils se sont moins bien conservés que les temples en pierre, d'autant plus que les souverains égyptiens semblent

avoir volontiers arasé les demeures de leurs prédécesseurs pour en construire de nouvelles. Si l'on met de côté les grandes résidences sans étage, comme celles d'Illahoun, de Tell Basta, ou d'Amarna et les palais cérémoniels⁴, les vestiges des palais résidentiels de la Deuxième Période intermédiaire et du Nouvel Empire à Deir el-Ballas et Tell el-Dab'a se limitent à des plates-formes de fondation difficile à interpréter et dont l'architecture était déjà influencée par des modèles orientaux⁵. Quant aux rares bâtiments susceptibles d'appartenir à cette catégorie et datables du I^{er} millénaire, comme le palais d'Après à Memphis ou le palais de Saïs⁶, ils ne sont pas suffisamment conservés aujourd'hui pour permettre une analyse comparative, mais appartenaient sans doute aux constructions sur hauts soubassements qui se multiplient en Égypte à partir de la XXVI^e dynastie. De fait, l'organisation spatiale et les caractéristiques générales des différents locaux qui composent le palais de Tell el-Herr permettent d'intéressantes comparaisons avec le plan des édifices du premier millénaire en Syrie appelés « *bit hilani* ». Nous verrons par la suite que le bâtiment qui fait l'objet de cette étude, malgré sa position géographique, sa datation relativement récente ainsi que les spécificités présentées par son plan, révèle d'indéniables liens avec cette tradition architecturale⁷ (fig. 24).

La cour P11 donne également accès à une série d'annexes qui sont :

- au sud, un ensemble à fonction particulière (101A-B-C-D) accueillant vraisemblablement une salle d'eau privée, ainsi qu'un magasin (62) ;
- à l'est, une rangée de quatre locaux identiques, apparemment d'autres magasins (61A-B, 102 et 103) ;
- à l'ouest enfin, deux salles assez grandes (105 et 106), probablement des pièces d'accueil en relation avec une cour (P12) et un local d'entrée (104A) sur le côté occidental de l'édifice principal. On accède à ceux-ci par le biais d'un perron (104D) menant à une porte contrôlée par un poste de garde (104B-C). L'entrée, avec le poste de garde et le palier qui la précède, est située sur le côté

¹ Phase VA de la séquence chronologique générale mise en évidence sur le site de Tell el-Herr.

² Nous avons choisi d'adopter la numérotation simplifiée utilisée par S. Marchi pour son étude archéologique sur l'habitat dans les forteresses de Migdol (S. Marchi 2014B) qui, s'affranchissant des dénominations mises en place au moment de la fouille, attribue un chiffre unique et progressif aux différentes unités architecturales, indépendamment qu'elles soient constituées d'une pièce avec entrée particulière, ou de plusieurs espaces avec une entrée commune. La corrélation entre cette numérotation, retenue pour les publications de synthèse, et celle utilisée dans la documentation de terrain, est disponible en annexe.

³ Cette même numérotation simplifiée et progressive a été appliquée aussi aux espaces ouverts, qui sont séparés en places ou cours (P) et rues (R).

⁴ M. Bietak 1996.

⁵ M. Bietak et I. Forstner-Müller 2007.

⁶ Fr. Leclère 2008.

⁷ *Infra*, chapitre V.

arrière du palais, dans l'angle entre une large rue rectiligne (R12A) qui communique directement avec la vaste esplanade de la porte occidentale de la forteresse et la rue qui longe l'arrière du palais (R12B). Il est intéressant de signaler que les maçonneries du poste de garde sont étroitement liées à celles du palais, mais aussi à celles de la rangée d'habitations fonctionnellement séparées du palais et qui composent la bordure occidentale de la rue conduisant vers l'esplanade d'entrée (**fig. 25**).

Les bords du tell constituent aujourd'hui les limites occidentale et septentrionale du complexe palatial. Les flancs de la butte ayant été réaménagés lors des installations défensives des phases d'occupation postérieures⁸ et exposés à une forte érosion éolienne, les structures qui s'y trouvent sont incomplètes et difficilement interprétables. En conséquence, il n'est plus possible de savoir si le complexe palatial s'étendait, du côté nord, jusqu'à l'enceinte, ou s'il en était séparé par une clôture et une ruelle, comme cela semble être le cas du côté ouest. La présence d'une entrée munie d'un poste de garde indique cependant que le palais constituait un élément autonome dans l'organisation parcellaire de l'angle nord-ouest de la forteresse. En considérant les dimensions relativement réduites de cet accès, il paraît vraisemblable que le complexe ait disposé d'une deuxième entrée dans l'angle nord-est de la cour P11, seul endroit apparemment libre de constructions, en direction d'une porte qui devait être ouverte dans le rempart septentrional de la fortification. L'existence, très probable, d'un accès dans le rempart nord ne peut plus être vérifiée archéologiquement ; malgré cela, un fort amincissement du mur entre les deux redans situés directement au nord-est du complexe palatial (l'épaisseur de la muraille ne comporte ici que 4 m au lieu des 10 m habituels) peut difficilement être expliqué autrement que par la présence d'un dispositif d'entrée.

1.2. RAPPEL HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DE L'ANGLE NORD-OUEST DE LA DEUXIÈME FORTERESSE PERSE

L'agrandissement de l'espace *intra-muros* survient après l'arasement des remparts de la première forteresse. La différence d'altitude entre le niveau d'arasement des remparts comme des constructions anciennes et celui du sol, bien plus bas, de la nouvelle extension, a rendu nécessaire la surélévation générale du niveau de circulation mentionnée ci-dessus. De ce fait, les esplanades près des nouvelles entrées et les rues qui y conduisent présentent, dans un premier temps, une déclivité assez prononcée vers les portes. La fouille de la partie centrale de la forteresse n'a pas encore atteint les niveaux correspondant à la phase VB ; nous constatons en revanche la présence, dans les quatre secteurs périphériques,

de constructions contemporaines de cette période, fondées à la verticale des enceintes arasées de la première forteresse ou, plus à l'intérieur, sur des apports de comblement. L'extension vers le nord, l'est et l'ouest de la surface protégée par les remparts, immédiatement antérieure au dernier quart du v^e siècle av. J.-C. (phase VB), ainsi que la surélévation généralisée du niveau de circulation interne de la forteresse, ont induit une restructuration radicale de l'espace à bâtir. Les grandes lignes de l'urbanisme, conçues à ce moment, sont caractérisées par l'implantation de deux vastes esplanades près des entrées ; celles-ci donnent accès à un réseau plus ou moins orthogonal de rues et venelles séparant les différents îlots de constructions édifiés au fur et à mesure. Le choix d'établir près des entrées la majeure partie des édifices revêtant une importance particulière (lieux de culte et bâtiments administratifs ou magasins) fait lui aussi partie de cette conception urbanistique qui sera respectée en dépit des nombreuses transformations qui se produiront, pendant toute la durée de cette phase de l'occupation ainsi que de la suivante (VA). Lors du démontage partiel des annexes orientales du palais, nous avons pu constater que l'angle nord-ouest de la nouvelle forteresse était occupé, dès son édification, par des bâtisses d'une certaine importance et par un espace vide de constructions. Les vestiges de ces édifices, qui font état de deux niveaux de construction superposés, sont fortement arasés ; malgré cela, leur fouille nous a permis de reconstituer les grandes lignes de l'évolution de ce secteur, ainsi que l'ordre chronologique de l'édification des différentes parties du complexe palatial.

Phase VB



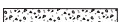
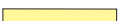




Des toutes premières constructions édifiées dans cet angle de la nouvelle forteresse, ne sont conservés que les murs de fondation de deux longs bâtiments parallèles (107A-B et 108A-B), séparés l'un de l'autre par une ruelle nord-sud (R25) conduisant, semble-t-il, à la porte du rempart nord. Les dimensions assez importantes des différents espaces suggèrent qu'ils étaient occupés par des magasins plutôt que par des locaux d'habitation. Une vaste zone libre (P11) était à cette époque délimitée, sur le côté est, par le bâtiment 107 et, sur le côté sud, par un mur de clôture, également conservé au niveau des fondations (**fig. 26**).

C'est vraisemblablement vers la fin de la phase VB⁹ que les bâtiments 107 et 108 ont été arasés afin de faire place à de nouvelles constructions, toujours séparées par la ruelle R25, plus étroite à cette époque (**fig. 27**). Le bâtiment élevé à l'ouest de la ruelle présente un plan en forme de « L » ; son segment nord-sud (109)

⁸ D. Valbelle et J.-M. Willot 2000.

⁹ La fouille de ces bâtiments, complètement arasés, a livré très peu de céramique et nous ne pouvons donc, actuellement, fournir de datation plus précise pour ce niveau d'occupation.

Légende

-  Briques cylindriques
-  Mortier de limon
-  Limon et déblais de briques crues tassés
-  Sable apporté
-  Pierre calcaire
-  Céramique
-  Négatif de bois (chainages de renfort)
-  Érosion ou arrachement

0 5 10m

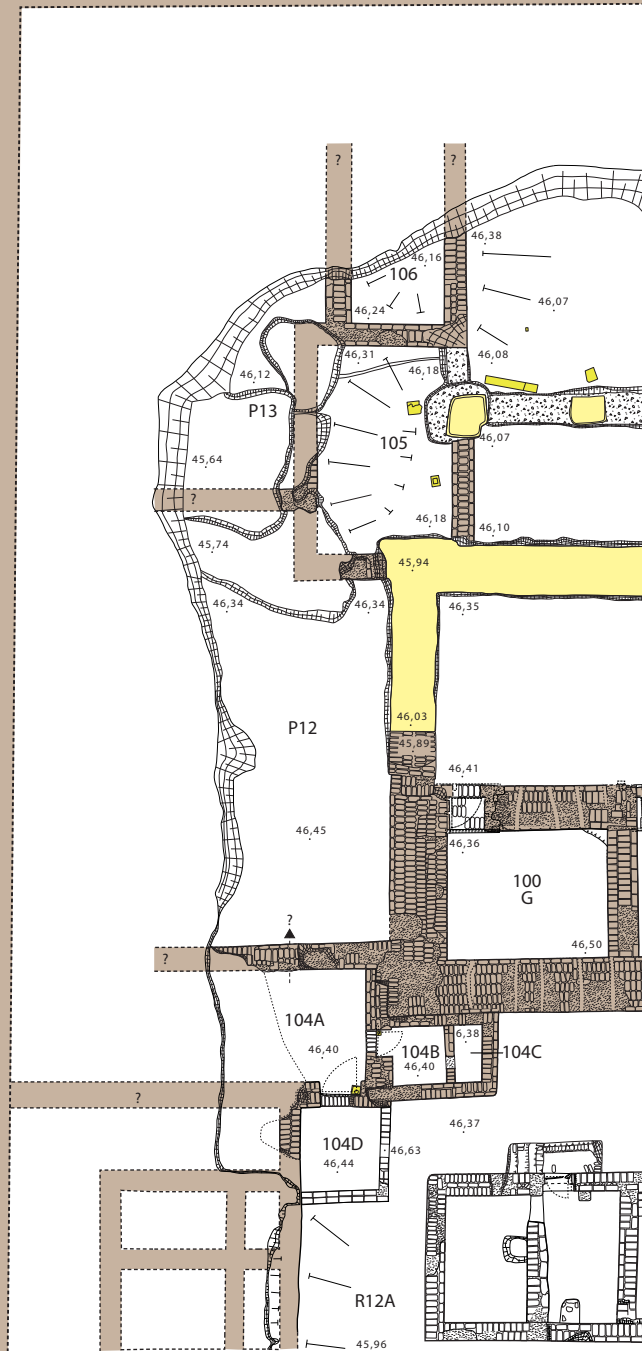
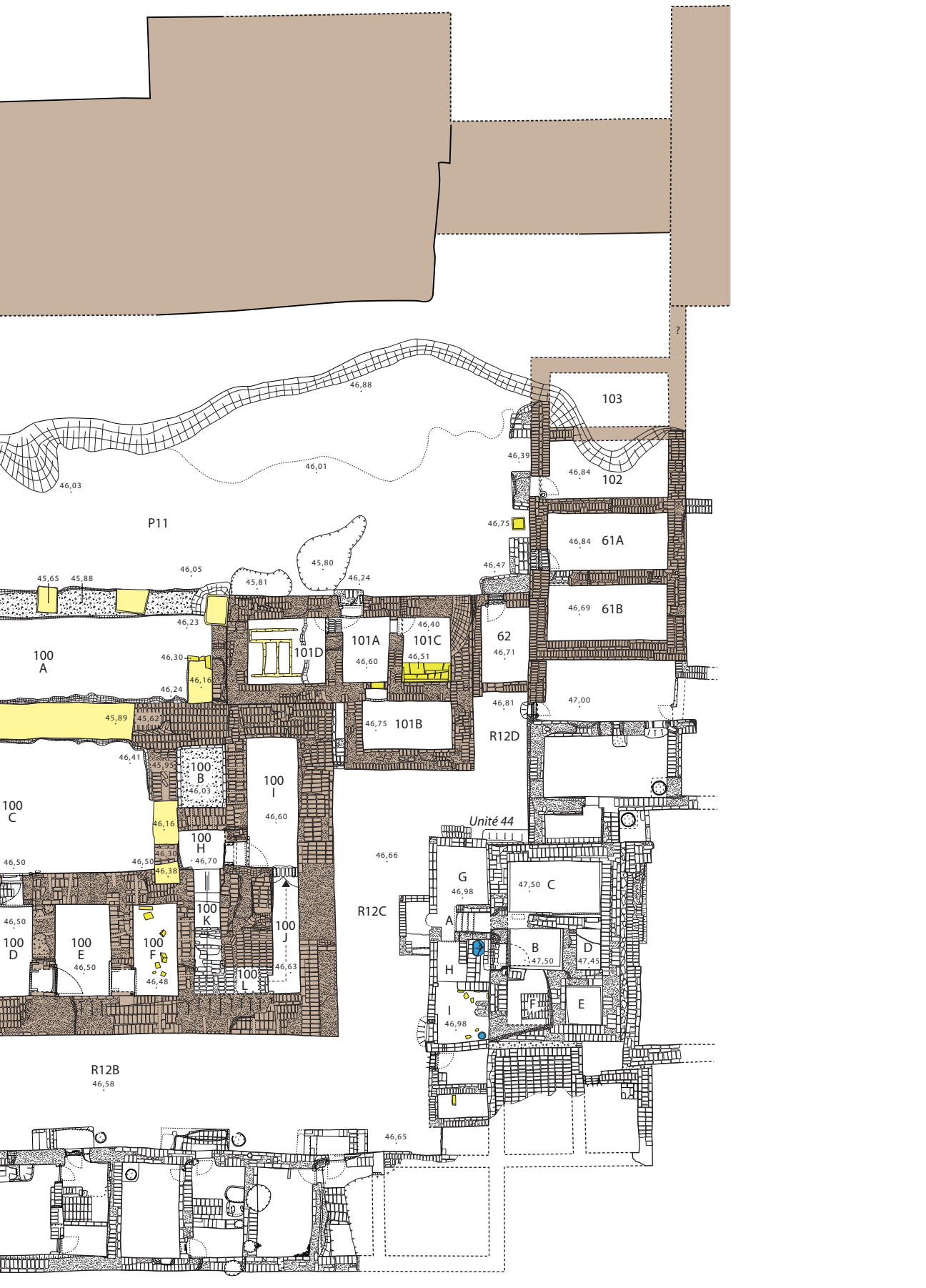


Fig. 24. Plan d'ensemble du complexe palatial



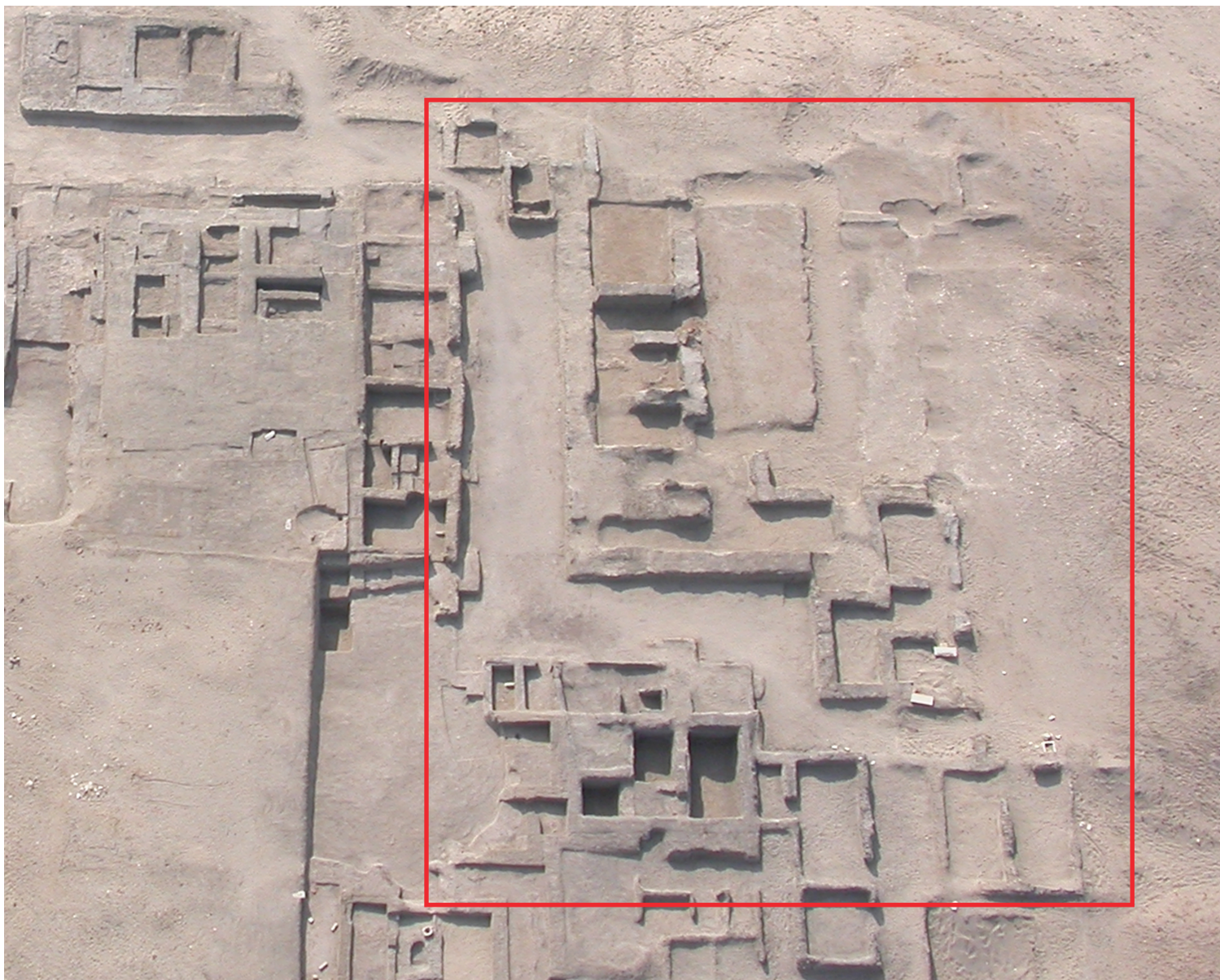


Fig. 25. Angle nord-ouest de la deuxième forteresse (phase VA), vue d'ensemble du complexe palatial, prise par cerf-volant

atteint le rempart septentrional, coupant de la sorte l'accès direct à l'espace libre P11 à l'est. Cette partie de l'édifice se compose d'une enfilade de deux pièces assez grandes (A et B), suivies par un petit local (C) au sol constitué d'un massif de briques crues, qui peut avoir abrité une cage d'escalier. L'autre segment du « L » (110) se développe vers l'ouest. Il comporte trois locaux, deux de dimensions semblables (A et B) et un troisième long et plus étroit (C), ainsi qu'un mur de clôture subsistant de l'époque précédente. L'ancien espace libre P11, apparemment isolé du reste de la citadelle, assume à partir de ce moment une fonction particulière, liée directement à la nature des édifices limitrophes qui peuvent avoir constitué les précurseurs du palais, objet de cette étude. La présence d'une

importante quantité d'éclats de débitage de pierre calcaire, sous la chape de limon qui constitue le sol de P11 à cette époque, semble indiquer qu'une partie des maçonneries de cet édifice, ou du moins les éléments de son décor, avaient été exécutés dans ce matériau, ce qui confirmerait ainsi notre hypothèse. L'édifice 111, situé à l'est de la ruelle, est très mal conservé ; sa partie nord a été emportée par les ruissellements tandis que sa partie sud a été démontée pendant la phase VA, préalablement à la construction des magasins du palais. Le bâtiment comporte une rangée nord-sud d'au moins trois pièces (A-B-C), vraisemblablement aussi des magasins, suivis vers le sud par une partie plus étroite (D).

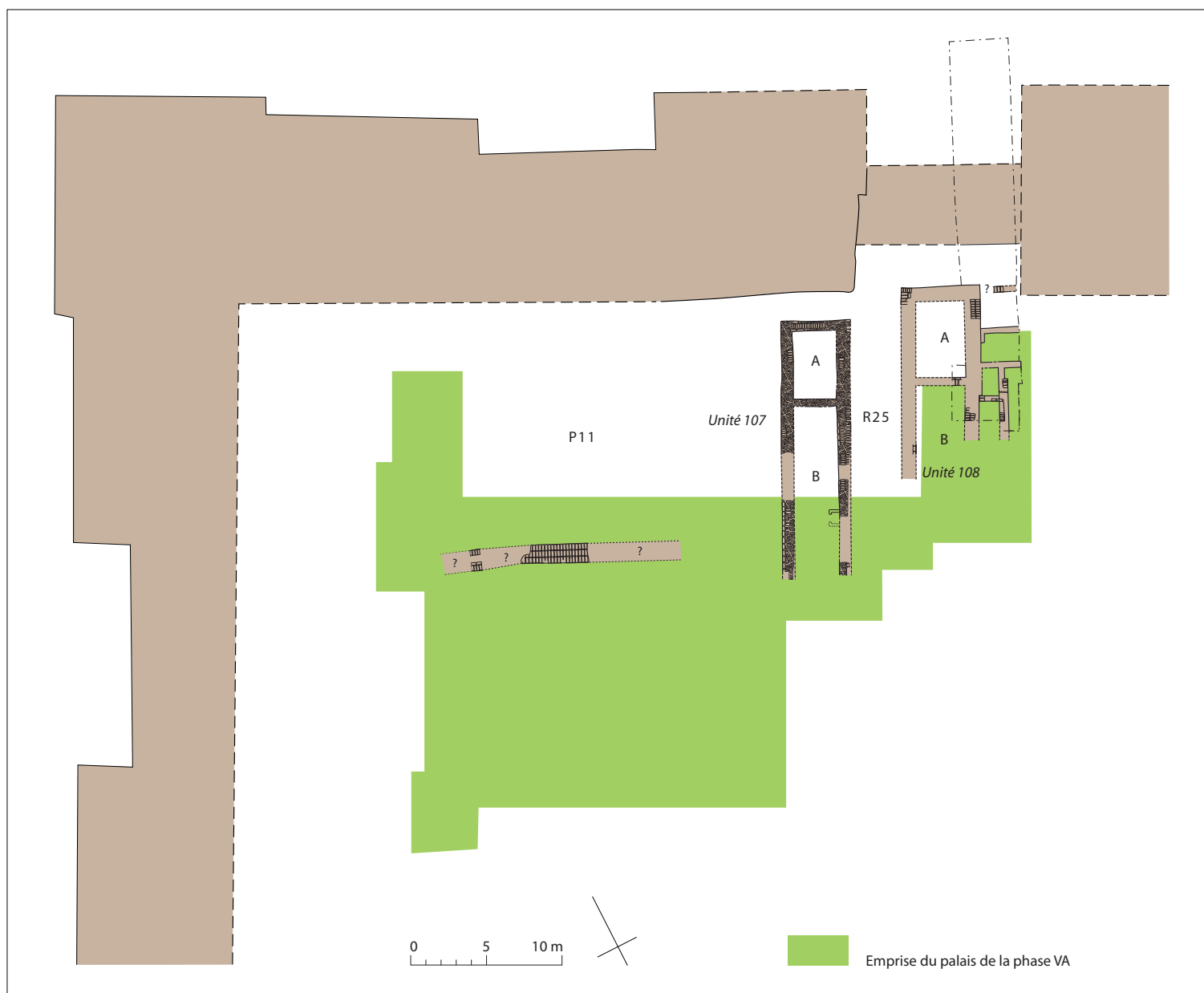


Fig. 26. Angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse, phase VB

Phase VA

Préparée par l'arasement des constructions situées sur l'emprise du terrain à bâtir, l'édification du palais et de ses annexes occidentales a entraîné la transformation profonde d'une partie importante de ce quartier de la citadelle. Sur le côté est, une maison-tour¹⁰ (44B-C-D-E-F), séparée du palais par un passage large d'environ 4,30 m mais parfaitement alignée sur son mur sud, est également contemporaine du tout début de cette phase d'occupation. Le rez-de-chaussée de la tour est surélevé d'environ 0,90 m par rapport au niveau de la rue ; la tour est pourvue, sur son côté ouest, d'une plate-forme (44A-G-H-I) abritant une

boulangerie (44I). L'ancien édifice 111, jadis situé à l'est de l'ancienne ruelle R25 qui est désormais englobée dans la cour P11, a été conservé dans un premier temps (**fig. 28**).

Plus tard, ce bâtiment a été, à son tour, arasé pour faire place à une nouvelle rangée de magasins (61A-B, 102 et 103) située à peu près à l'aplomb des anciennes structures (*cf.* fig. 24).

Ce chantier est certainement contemporain de la construction de l'unité 101A-B-C-D, au plan également en forme de « L » et qui englobe l'angle nord-est du palais. Une ruelle (R12D) débouchait à l'origine dans l'angle sud-est de la cour P11 ; ce passage, utilisé pendant le chantier de construction, fut très vite bloqué par

¹⁰ S. Marchi 2014A.

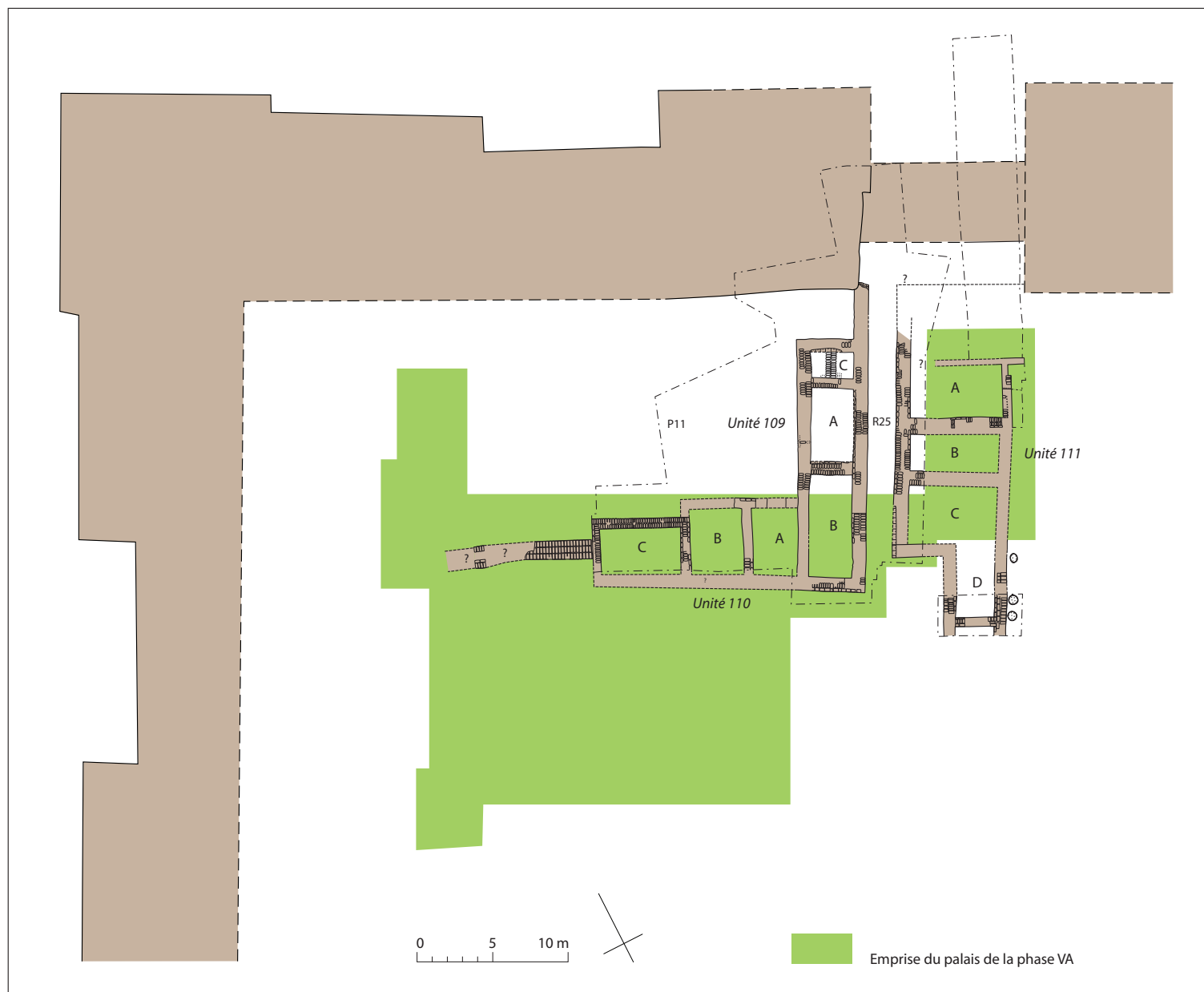


Fig. 27. Angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse, fin de la phase VB

l'édification d'un dernier petit magasin (62). Finalement, exception faite de la maison-tour mentionnée ci-dessus, la majeure partie des bâtiments de ce secteur, essentiellement des communs, est contemporaine ou immédiatement postérieure à l'achèvement de la construction du palais. Outre le palais et ses annexes, environ cent soixante-dix locaux appartenant à ce niveau d'occupation ont été fouillés. Leur état de conservation variant en fonction de leurs emplacements dans la forteresse, nous n'avons pu opérer des observations stratigraphiques adéquates que sur environ cent vingt espaces. Le niveau d'utilisation correspondant de cette phase a été réemployé lors de la phase d'occupation suivante, dans une quarantaine de ces pièces. Parmi les quatre-vingt locaux restants,

une bonne cinquantaine, essentiellement des cuisines, des pièces de vie et des petits entrepôts, conservait le matériel céramique *in situ*, sous les déblais tassés des parties hautes des murs¹¹.

La réalisation de ce vaste programme architectural marque aussi l'apogée de cette période d'occupation ; de fait, peu de temps après son achèvement, le complexe palatial et la majeure partie des constructions qui lui sont contemporaines feront l'objet d'un arasement presque intégral. Cette opération systématique, précédée de l'incendie du palais, sera complétée par l'oblitération totale des vestiges de celui-ci ainsi que de ceux de toute construction symbolisant le pouvoir dans la citadelle:

¹¹ L'urbanisme et les différents bâtiments des phases VB et VA seront traités de façon extensive dans les deuxième et troisième tomes de l'ouvrage dédié à la deuxième forteresse.



Fig. 28. Angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse, phase VA

deux sanctuaires et un grand bâtiment surélevé, tous situés dans la partie occidentale de la forteresse, ont été détruits et recouverts en même temps que le palais. Un imposant édifice au plan en « L », contemporain du palais et revêtant certainement une fonction spécifique, dominait l'esplanade devant l'entrée orientale ; son état de conservation ne nous permet pas de savoir si ce bâtiment a connu un destin analogue à celui des bâtiments occidentaux¹². En revanche, après l'arasement généralisé des parties hautes de leurs murs et la surélévation du niveau d'utilisation des maisons et des rues par l'étalement des déblais, les îlots d'habitations ont souvent été rebâties sur le même plan. Ce moment marque également la fin de l'utilisation généralisée de la brique cylindrique,

matériau de construction original employé sous plusieurs formes et dans des contextes différents dès la construction de la première forteresse perse. Cet état de fait, qui nous semble difficilement imputable à une raison autre qu'un changement de pratique constructive, semblerait ainsi témoigner d'une mutation culturelle des occupants de la forteresse. Il est cependant difficile, en raison du laps de temps très court séparant cette occupation de la suivante, de voir la pertinence de cette hypothèse confirmée par l'étude de la céramique mise au jour pendant la fouille¹³. Notons toutefois que, à part quelques pointes de flèche et de rares objets en bronze retrouvés dans les déblais qui comblaient les différents espaces, la fouille de la partie principale du complexe palatial n'a pratiquement

¹² Pour plus d'informations sur ce bâtiment cf. S. Marchi 2014A, p. 96-98.

¹³ Voir *Infra*, chapitre VII.

pas livré de métal ; seuls quelques conteneurs en céramique ont été retrouvés dans le magasin 100G. Si la rareté d'objets en métal est confirmée pour la presque totalité des habitations de cette phase ayant fait l'objet d'une fouille¹⁴, l'ensemble de la céramique d'utilisation quotidienne était en revanche régulièrement conservé sous les déblais des murs et a été retrouvé, en place dans les différents locaux. L'abandon systématique de récipients en céramique indispensables à la subsistance quotidienne (réservoirs d'eau et de denrées alimentaires, pots de cuisson et grosses bassines) révèle une situation d'urgence, suggérant un départ hâtif et manifestement non planifié par les occupants de la forteresse.

I.3. ÉTAT DE CONSERVATION

Contrairement aux annexes du complexe, dont les murs avaient été en grande partie détruits, la partie monumentale avec ses maçonneries épaisses en pierre calcaire et en briques crues était,

dans un premier temps, conservée sur une hauteur d'au moins 2 m. Les sols des différentes pièces du bâtiment étaient recouverts d'une couche de déblais d'une épaisseur pouvant aller jusqu'à un mètre. Cette couche était composée essentiellement de briques crues, mais recelait aussi de nombreuses pièces d'architecture en pierre calcaire ainsi que divers éléments carbonisés de charpente en bois. Un peu plus tard, les blocs de pierre calcaire des murs septentrionaux et occidentaux de la pièce principale ont été récupérés¹⁵, de même que d'autres éléments d'architecture en pierre et probablement les poutres épargnées par l'incendie. L'oblitération des ruines a été complétée par l'abattage des parties hautes des murs en briques crues et l'aplanissement des débris en surface. Plusieurs foyers témoignent d'une première occupation sporadique de ce niveau. À l'heure actuelle, les maçonneries en briques crues du palais ne sont conservées que sur 1,20 m de hauteur et il ne reste que les négatifs des murs en blocs de pierre calcaire et leurs fondations, réalisées en briques crues.

¹⁴ La fouille de ces habitations n'a livré que quelques outils et armes, surtout des pointes de flèches.

¹⁵ Les blocs du mur oriental, pour une raison qui nous échappe, ne seront récupérés que bien plus tard.

II. Analyse du bâti

Giorgio Nogara

II.1. LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Comme nous l'avons vu, l'édifice principal du complexe est structuré en deux parties ; la première à caractère monumental et de représentation, la deuxième accueillant des locaux à fonctions particulières et des magasins. Cette hiérarchie architecturale est également soulignée par le choix des matériaux mis en œuvre : la pierre calcaire pour les murs de la salle principale du palais, les éléments de son décor et pour les colonnes du portique, la brique crue pour le reste de la construction ainsi que pour les annexes.

Exception faite de la pierre calcaire, importée sur le site et par conséquent utilisée avec parcimonie – elle a souvent aussi été récupérée et réemployée – les autres matériaux proviennent des alentours immédiats ou proches du chantier de construction¹.

Le limon, matériau principal de l'architecture de terre, est employé pour la fabrication des briques et de leurs liants de pose, pour la confection des mortiers de sol et de toiture, ainsi que pour les enduits de paroi.

Il est particulièrement important de rappeler la mise en œuvre, à Tell el-Herr, d'un type de brique crue de forme cylindrique, à ce jour spécifique au site. Celles-ci sont confectionnées en roulant des plaques de terre crue de façon à former des boudins qui seront ensuite coupés en tronçons de longueur régulière. L'utilisation de ce type de briques est constatée dès le début de l'occupation, dans le premier quart du ^v^e siècle av. J.-C. Déjà à cette époque, des briques cylindriques de grandes dimensions (environ 0,50 m de longueur pour 0,25 m de diamètre), assez grossières dans le mélange de limon qui les compose ainsi que dans leur forme, ont été mises en œuvre dans les parties basses de l'enceinte et dans les fondations de quelques-unes des constructions de la première citadelle. L'agrandissement de la forteresse, vers le dernier quart du ^v^e siècle av. J.-C. correspond au début de l'emploi généralisé de ce matériau. De dimensions plus petites et régulières, elles ont d'abord été employées dans les remparts de la nouvelle enceinte, constitués exclusivement de ces briques jusqu'à une hauteur conservée d'environ 5 m depuis leur base ; elles seront bientôt utilisées régulièrement pour les parties basses des murs de la presque totalité des bâtiments du début du ^{iv}^e siècle av. J.-C.

La composition et les dimensions des briques cylindriques varient selon l'emploi pour lequel elles sont prévues. Les fondations des murs du palais sont réalisées avec des briques très argileuses, gris

foncé et fissurées lors du séchage ; elles mesurent environ 0,35 m de long et ont un diamètre moyen de 0,15 m à 0,17 m (**fig. 29**). Tous les autres murs du complexe – fondations et élévations – sont en revanche montés avec des briques composées de limon gris, plus homogènes et plus compactes ; leur longueur et leur diamètre varient, selon les bâtiments, respectivement de 0,30 m à 0,35 m et de 0,12 m à 0,15 m (**fig. 30 et 31**).

S'agissant d'un module de brique jusqu'à présent original, il est très difficile de donner des réponses précises quant aux raisons de cette forme particulière et à ses origines. Nous avons toutefois constaté, que les briques cylindriques ont souvent été posées partiellement humides, ce qui pourrait indiquer l'emploi d'un système de production rapide, ne nécessitant ni moulage, ni séchage complet. Le choix de ce type de brique pour les parties basses des murs pourrait cependant être d'ordre plus technique, car l'interpénétration partielle des assises, résultant de cette façon de faire, ainsi que la forme même des briques, sembleraient donner aux maçonneries une résistance accrue en cas de séismes².

Les briques crues employées pour les parties hautes des murs sont de forme rectangulaire traditionnelle. Elles sont moulées et réalisées avec un amalgame grumeleux à base de limon, de couleur gris ; elles mesurent 0,35 m à 0,37 m de long, 0,17 m à 0,19 m de large et 0,10 m à 0,12 m de haut.

Le bois est utilisé à profusion pour les charpentes de toit, les encadrements et les vantaux de porte, les protections des seuils et des chaînages de renfort dans les murs. Le très mauvais état de conservation des éléments d'architecture en bois – carbonisés ou totalement décomposés, à l'état d'empreinte – ne nous permet pas d'identifier une autre essence que le palmier. La quantité considérable de bois utilisé semble cependant indiquer que l'approvisionnement, à moyenne distance, en essences locales ne devait pas poser de problèmes majeurs.

Les fibres végétales (sous forme de tiges ou de nattes) sont utilisées comme renfort dans les murs et pour les armatures des plafonds ; elles étaient certainement présentes de manière abondante dans le milieu lagunaire environnant.

¹ Pour une étude exhaustive des matériaux mis en œuvre à Tell el-Herr, cf. S. Marchi 2014B, p. 10-38.

² Selon M. L. Chablais, ingénieur civil EPFL à Estavayer-le-Lac, Suisse, que nous remercions de bien avoir voulu s'intéresser à la question, « les briques de forme cylindrique, lorsque, comme c'est le cas à Tell el Herr, mises en œuvre encore légèrement humides, offrent l'avantage d'une répartition plus lente et régulière – par léger aplatissement de leurs faces convexes - du poids de la construction. Ceci permet de corriger au fur et mesure des éventuelles déformations dues aux tassements différentiels, source de dégâts importants dans les parties hautes des murs. La forme cylindrique permet aussi une certaine interpénétration des différentes assises de briques. En cas de séisme, le risque de déplacement latéral de la base du mur suite au glissement des assises les unes sur les autres, est ainsi atténué ». L'expérimentation de mesures antisismiques dans l'architecture, vouées à limiter les dégâts causés par des fréquents séismes de petite magnitude, n'est pas étonnant dans des pays tels que l'Égypte ou la Perse, dont le sol est soumis à une forte et continue activité tectonique.



Fig. 29. Briques cylindriques argileuses et assez grossières, employées dans les fondations des murs (ici celles du mur sud de la salle principale 100C)

La pierre calcaire a été mise en œuvre, sous forme de blocs ou taillée en dalles, pour les murs et les revêtements de certains sols et certaines parois du palais, ou encore façonnée, pour les colonnes du portique, les soutiens de poutre, les huisseries de porte (quand elles ne sont pas en bois) et les crapaudines.

La chaux, enfin, a été utilisée, elle aussi avec parcimonie, pour la confection d'enduits et de badigeons sur certaines parois, ainsi que comme liant pour les blocs de pierres calcaires des murs de la salle principale du palais.

II.2. LES FONDATIONS

Les techniques de construction adoptées pour les fondations et les murs des annexes du palais ne diffèrent guère de celles que l'on a observées sur la presque totalité des constructions en briques crues du reste de la citadelle³ ; celles qui ont été choisies pour les fondations de l'édifice principal du complexe sont en revanche tout à fait remarquables et émanent d'un concept architectural rigoureusement planifié et exécuté avec le plus grand soin.

Les travaux ont débuté par le creusement, sur une emprise identique à celle du bâtiment planifié, d'un grand caisson rectangulaire à fond quasiment plat (**fig. 32**). La profondeur de cette excavation varie, en raison de la déclivité négative vers le nord et vers l'ouest du terrain à bâtir, entre 1,20 m au nord et à l'ouest et 1,80 m au sud et à l'est. Signalons que la déclivité d'origine a été considérablement accentuée ultérieurement par l'énorme poids exercé par la tour de l'angle nord-ouest du camp romain du Bas-Empire⁴.

L'aire de construction se situe approximativement à la verticale de l'angle nord-ouest du premier rempart du v^e siècle ; l'excavation atteint de ce fait des sédiments à coefficients de compacité assez différents, constitués soit par la masse très dense de l'enceinte, soit par des apports de comblement hétérogènes moins compressés.

³ Dans la plus grande majorité des cas il s'agit de fondations filantes (donc sans interruptions sous les portes), d'une profondeur variant entre une et cinq assises de briques (0,10 à 0,60 m) en fonction des caractéristiques du sol de construction.

⁴ D.Valbelle et J.-M.Willot 2000, p.91. Le rempart nord du camp romain court à la verticale du portique à colonnade 100A et sa tour d'angle nord-ouest se trouve à celle de la salle 106, dans l'angle correspondant du palais ; en conséquence, les sols du portique et de la pièce principale du palais présentent à l'heure actuelle une déclivité est-ouest de l'ordre d'environ 0,15 m. Ceci ne correspond pas à la déclivité d'origine, qui était certainement moins accentuée.



Fig. 30. Briques cylindriques de composition plus homogène et compacte, mises en œuvre dans les élévations (ici celles d'un édifice de la phase VA)



Fig. 31. Angle sud-ouest du local 101D des annexes orientales, détail de l'élévation en briques cylindriques

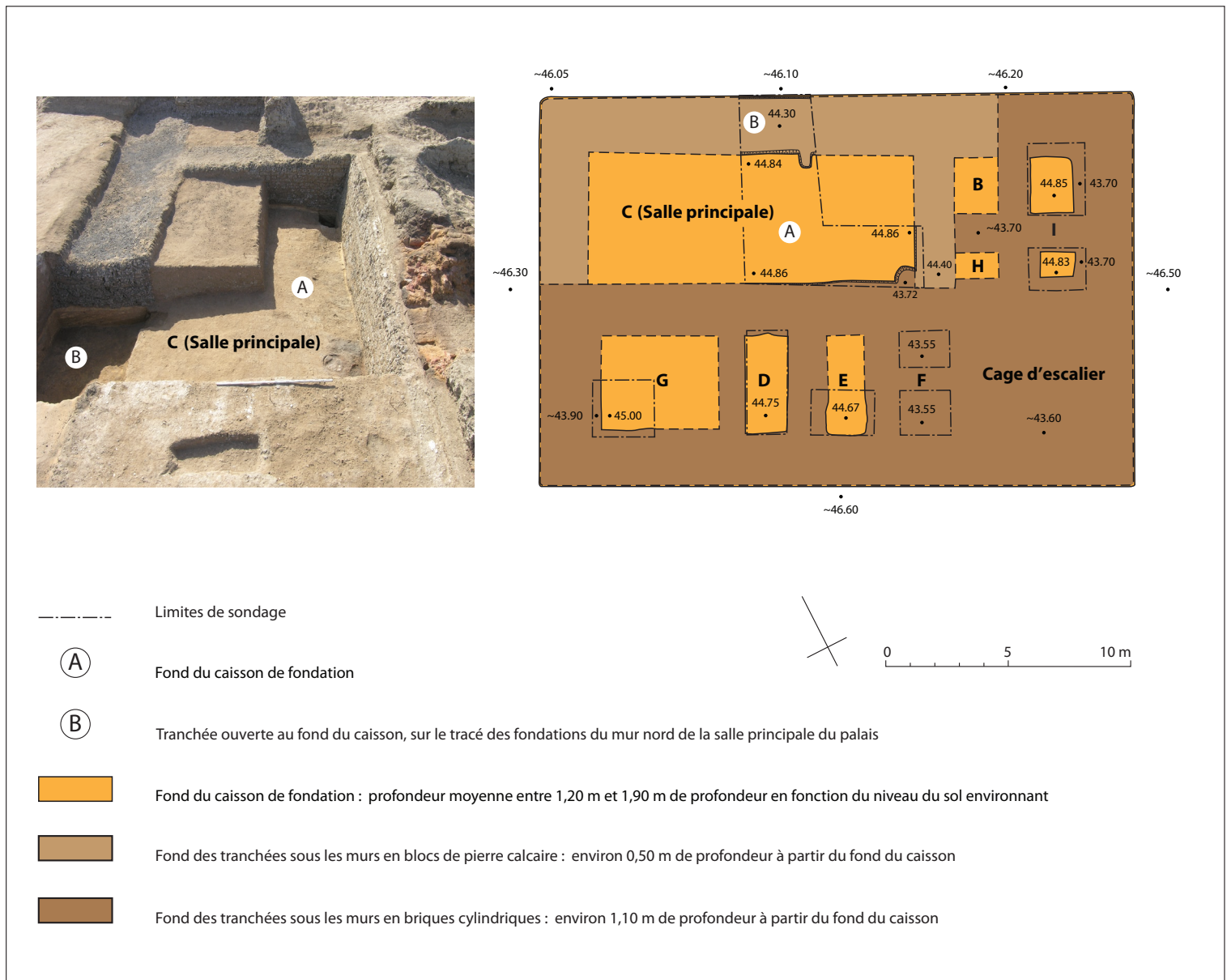


Fig. 32. Fondations du palais : caisson préparatoire sur l'emprise du bâtiment et tranchées profondes sur le tracé de fondation des murs

Des tranchées dessinées sur le plan des fondations des murs prévus ont ensuite été creusées à partir du fond de ce premier caisson. Les tranchées creusées sous les murs nord, ouest et est de la salle principale, qui seront édifiés en blocs de pierre calcaire, présentent une profondeur d'environ 0,50 m, alors qu'elles atteignent une profondeur d'environ 1,10 m sous tous les autres murs du bâtiment, prévus pour être édifiés en briques crues. La largeur de ces tranchées, assez inégale, dépasse souvent celle des maçonneries de fondation qui les recouvriront. Un soin particulier a été apporté au soubassement de la cage d'escalier. À cet endroit, un deuxième caisson, également rectangulaire et profond lui aussi d'environ 1,10 m, englobe tout l'angle sud-est du bâtiment, soient les murs extérieurs, la cage d'escalier et l'espace sous le magasin 100F.

Nous avons constaté, à deux endroits, la présence de petites marches taillées dans les bords de ces tranchées profondes afin de rendre plus aisée la sortie des ouvriers.

Les tranchées ont été ensuite comblées avec du sable propre provenant du désert (fig. 33). Ce procédé n'est pas sans rappeler la technique dite des « caissons de briques », qui consiste à bâtir deux murets parallèles au fond d'une tranchée excavée sur le plan des fondations et qui retiennent un remplissage sableux sur lequel reposent les maçonneries. À Tell el-Herr, les murets de briques crues, indispensables pour retenir le terrain friable en milieu désertique ou dans la vallée sont superflus : le sol de construction étant composé de déblais de brique crue et de limon tassé, la tranchée

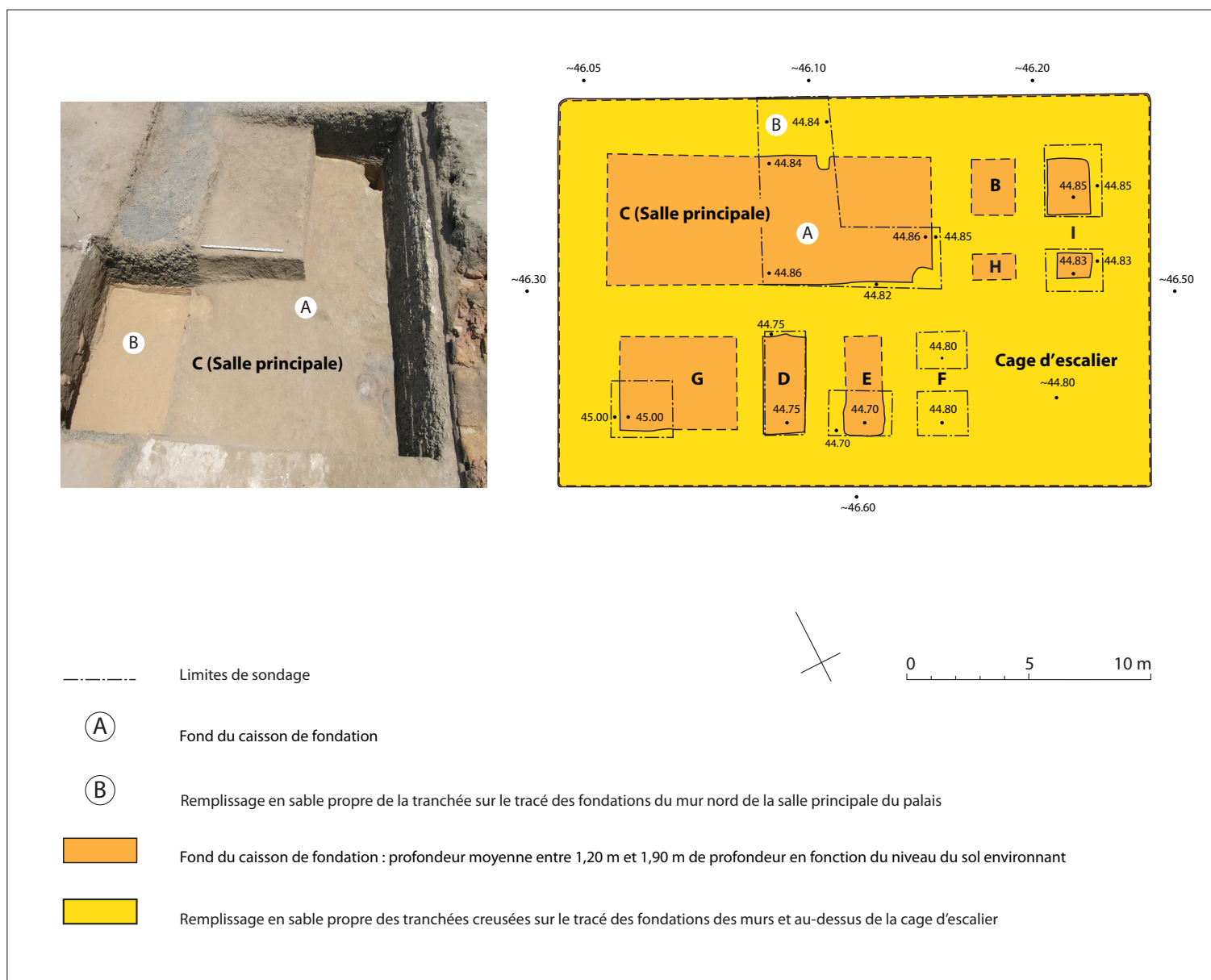


Fig. 33. Fondations du palais : remplissage en sable des tranchées sur le tracé des fondations des murs

seule suffit à retenir le sable. Cette technique, qui semble avoir été développée dès la période saïte, est couramment employée à partir de la XXX^e dynastie⁵ ; toutefois, des procédés comparables dans leurs principes sont attestés dès le Nouvel Empire⁶.

Le sable, matériau incompressible et n'augmentant pas de volume lorsqu'il est mouillé⁷, a pour fonction fondamentale d'homogénéiser le coefficient de résistance à la pression verticale du sol de construction sous les fondations des murs ; il permet aussi de « pallier ou de réduire l'influence d'hétérogénéités locales du sol en cas de tremblement de terre⁸ » ainsi que de régler l'horizontalité de la première assise des fondations. Bien que l'épaisseur de la couche de sable ne soit pas toujours proportionnelle aux dimensions

des maçonneries qu'elle doit supporter⁹, l'apport sableux d'une épaisseur de 1,10 m dans les fondations du palais semble énorme en comparaison de celui qui se trouve sous les fondations du temple d'Hathor à Dendara¹⁰, dont l'épaisseur n'est que d'environ 0,50 m, alors que les charges de ce temple ne sont absolument pas comparables à celles qu'exerçait le palais de Tell el-Herr. Il faut donc comprendre que, de manière générale, les architectes connaissaient suffisamment les lois de la statique pour savoir que, pour le calcul

⁵ P. Zignani 2010.

⁶ J.-Cl. Goyon *et al.* 2004.

⁷ Cette deuxième caractéristique du sable joue un rôle déterminant dans la vallée du Nil, en raison des importants et réguliers changements du niveau de la nappe phréatique causés par les inondations ; elle est beaucoup moins importante pour les fondations du palais de Tell el-Herr, édifié bien au dessus du niveau de la lagune voisine.

⁸ P. Zignani, *op. cit.*, p. 324, note 28.

⁹ J.-Cl. Goyon *et al.*, *op. cit.*, p. 237.

¹⁰ P. Zignani, communication orale.

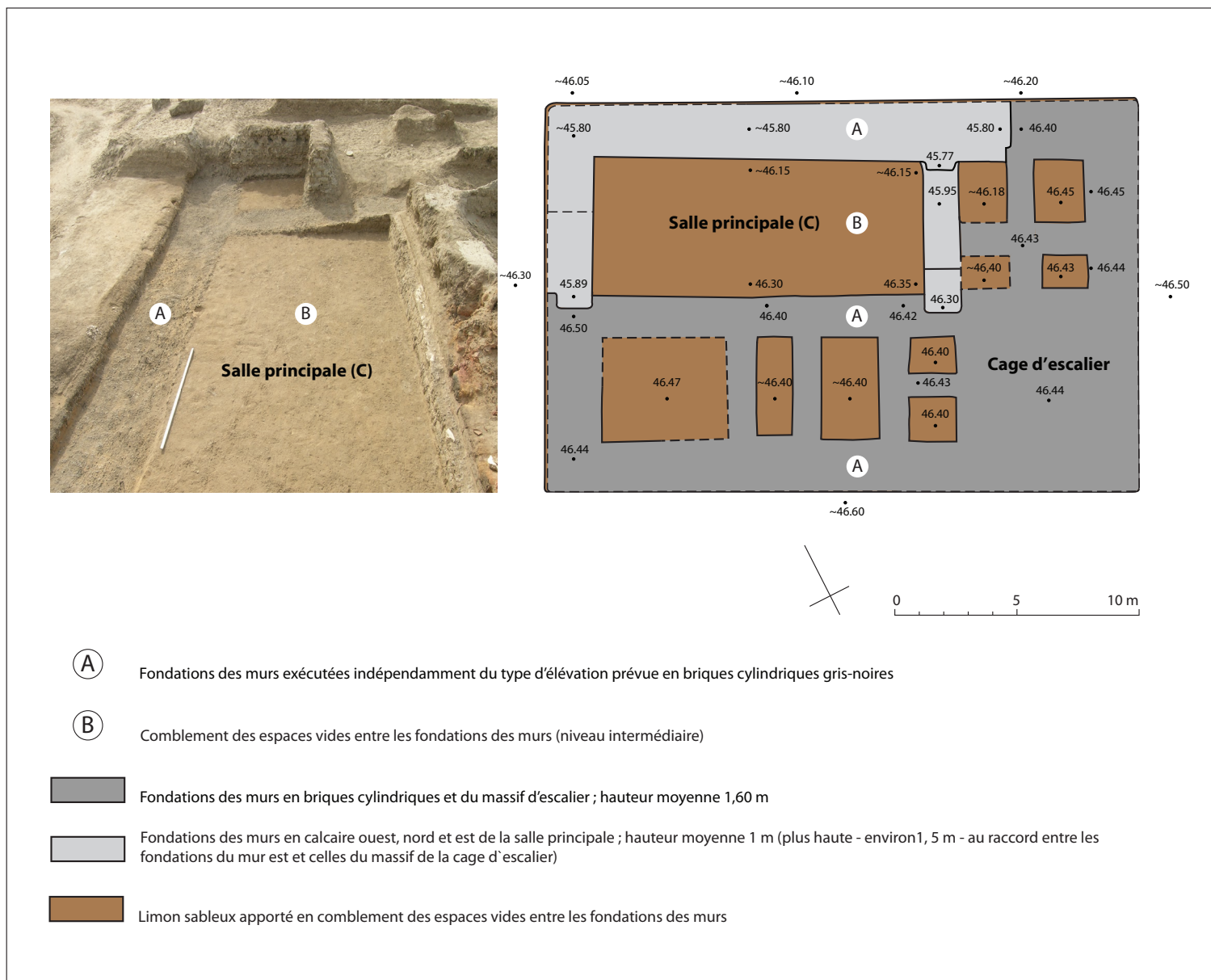


Fig. 34. Fondations du palais : fondations des murs et remplissage des caissons entre les maçonneries

de la profondeur du dispositif de fondation, la masse de l'œuvre prévue est une variable moins contraignante que le coefficient de compacité du sol de construction.

La totalité des maçonneries de fondation est réalisée en briques cylindriques argileuses gris foncé, posées encore légèrement humides directement sur le sable qui comble les tranchées. Leur épaisseur, assez irrégulière, est directement proportionnelle à celle du mur qu'elles doivent supporter ; elle varie, sous les élévations en brique cuite, entre un minimum de 1,20 m pour une cloison interne de 1 m d'épaisseur et un maximum d'environ 2,10 m pour un mur extérieur épais de 1,80 m. Les briques sont appareillées en assises constituées de rangées en boutisse – de trois à six,

en fonction de l'épaisseur de la maçonnerie de fondation – et en panneresse ; la position de la panneresse change de côté à chaque assise. Le soubassement du mur oriental en blocs de pierre calcaire de la salle principale est identique à celui des murs en briques crues, tandis que le fondement de ses murs nord et ouest, également en blocs de calcaire, est agencé selon une alternance d'assises constituées d'enfilades de boutisses – six à sept, selon les endroits¹¹ – et de rangées de briques posées dans le sens de l'axe du mur. La largeur des ressauts de fondation est elle aussi irrégulière et varie entre 0,10 m et 0,35 m.

¹¹ Cette observation a été faite sur les fondations du mur nord ; la tranchée de fondation du mur ouest, certainement identique, n'a pas été ouverte complètement.



Fig. 35. Amphores de type phénicien jetées dans le comblement de l'espace entre le soubassement du mur nord de la salle principale 100A et la paroi nord du caisson de fondation

À l'instar des tranchées sous les murs, le caisson rempli de sable sous l'escalier est lui aussi recouvert par un massif constitué des mêmes briques crues et lié aux fondations des murs extérieurs. Le réseau des fondations est complété par deux murs d'étais qui n'étaient pas prévus pour soutenir une élévation ; le premier traverse le magasin 100F dans le sens de la largeur où il relie les fondations du mur ouest au massif situé sous l'escalier ; le deuxième est bâti sur l'alignement des fondations du mur entre le vestibule 100B et la pièce 100H, il traverse le magasin 100I et rejoint les fondations du mur extérieur est. Toutes ces maçonneries, qui présentent un fruit, sont scrupuleusement liaisonnées entre elles. Les espaces libres entre les murs constituent une nouvelle série de caissons profonds d'environ 1,10 m et de dimensions identiques à celles des différents locaux prévus dans le rez-de-chaussée du palais ; ils seront entièrement comblés par la suite. Ce remplissage, qui comble également l'espace résiduel entre les fondations des murs extérieurs du bâtiment et les parois du caisson, se compose d'un sédiment limoneux damé, homogène à certains endroits ou mélangé à des déblais de brique crue à d'autres (fig. 34).

Signalons la présence de trois amphores de type phénicien, complètes, contenant des restes de poissons, jetées dans le comblement entre le soubassement du mur nord de la salle principale et la paroi nord du caisson de fondation¹² (fig. 35).

Enfin, le soubassement du palais est complété par le creusement, au sommet des fondations prévues pour les murs en pierre calcaire, d'une tranchée d'environ 0,35 m de profondeur. Cette dernière, destinée à accueillir un deuxième lit de sable, a été réalisée sur toute la longueur des murs nord, ouest et est de la pièce principale ; sa largeur moyenne varie entre 2 m pour le mur nord, 1,70 m pour le mur ouest et 1,30 m pour le mur est¹³ (fig. 36).

Le lit de sable, d'une épaisseur d'environ 0,20 m, assure à la fois une répartition homogène des charges exercées par la construction prévue, et permet de caler facilement et précisément l'horizontalité de la première assise de blocs de pierre calcaire¹⁴. La mise en place d'un système de fondations aussi élaboré, et faisant état d'une connaissance aussi approfondie des principes de la statique appliqués aux sols et aux matériaux, ne peut se justifier que dans le cas d'une construction prévoyant plusieurs étages (fig. 37).

II.3. LES ÉLÉVATIONS

La construction de tous les murs du rez-de-chaussée du palais a été réalisée à partir du sommet du remplissage en limon damé du caisson de fondation. Dans le portique (100A) et dans la salle

¹² *Infra*, chapitre VII.

¹³ Afin d'éviter un dénivelé trop important au raccord entre les fondations des murs en pierre calcaire et celles des murs en briques crues, l'excavation du sommet des murs de fondation est et ouest de a été exécutée en « gradins » descendant vers le nord.

¹⁴ Ce lit de sable est systématiquement présent sous tous les éléments en pierre de la construction.

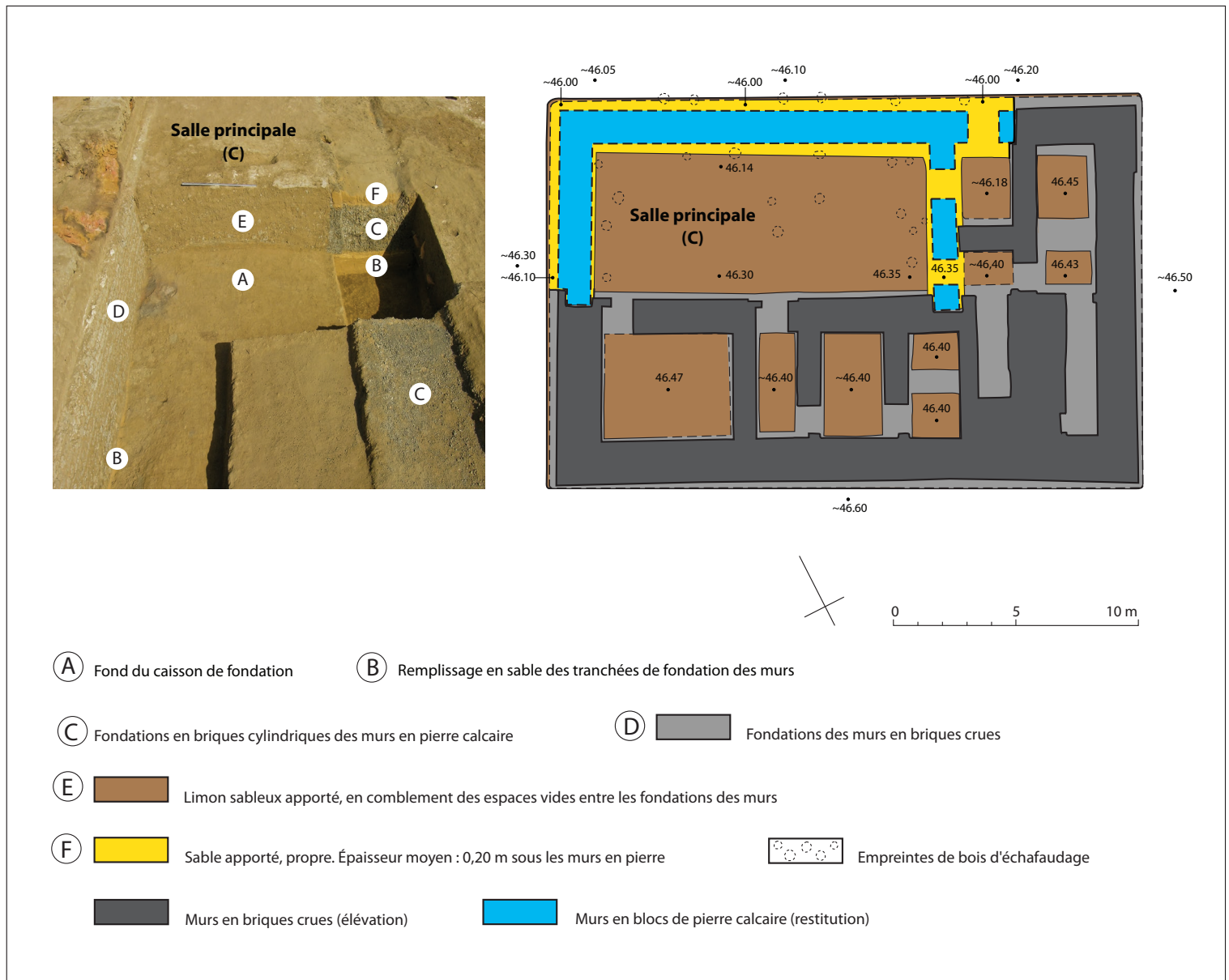


Fig. 36. Fondations du palais : dernier lit de sable sous les murs en pierre calcaire et première assise des élévations

principale (100C), ce sol de travail est percé par plusieurs trous de forme arrondie, qui correspondent aux négatifs des poteaux en bois de l'échafaudage mis en place pour permettre l'édification des murs en blocs de pierre de la salle ainsi que la pose des colonnes, des architraves et de la charpente du toit du portique (fig. 38). La présence, sur ce sol et dans le remplissage des trous de poteaux, d'une grande quantité d'éclats de pierre calcaire indique que les blocs du mur et les autres éléments d'architecture en pierre ont été ajustés sur place. Un soin particulier a été apporté aux jonctions entre les murs en briques crues et les murs en pierre ; de la sorte, les extrémités des murs en pierre, qui ont été bâtis les premiers, sont profondément englobées par les maçonneries en briques crues.

Cette chronologie de construction est confirmée par la présence occasionnelle d'éclats de pierre calcaire, à la transition entre soubassements et élévations des murs en briques crues.

Les murs en briques crues

Dans les murs en brique crue, les 5 ou 6 premières assises au-dessus des fondations sont constituées de briques cylindriques grises homogènes (diamètre env. 0,16 m / longueur 0,33-0,35 m), tandis que le reste de l'élévation est monté en briques rectangulaires. La transition entre les deux types de briques est marquée par un épais joint en mortier de limon gris qui règle l'horizontalité du

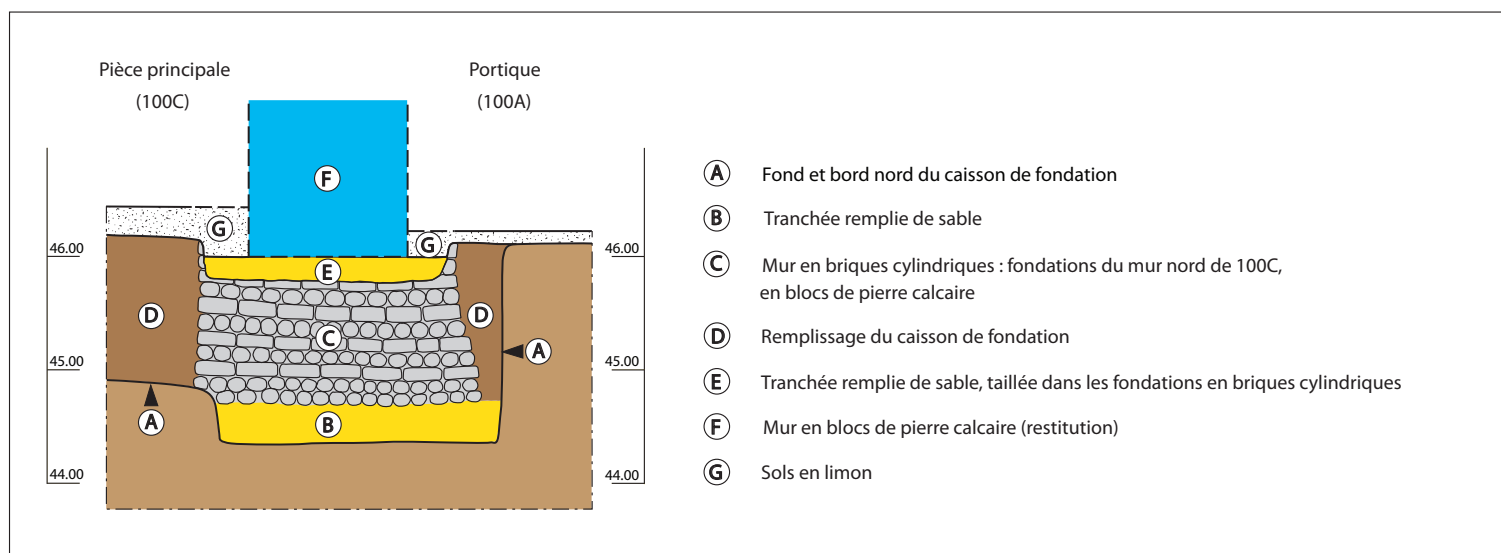


Fig. 37. Fondations du palais : coupe à travers les fondations du mur nord de la salle principale 100C

lit d'attente pour la première assise de briques rectangulaires. L'épaisseur des cloisons entre les différentes pièces varie de 0,80 m à 1 m, celle du mur sud de la salle principale est de 1,50 m et celle des murs extérieurs du bâtiment est comprise entre 1,60 m et 1,80 m. L'appareillage des briques d'assises est constitué de rangées de deux à cinq boutisses et une à deux paneresses, selon l'épaisseur du mur. Cet appareillage est utilisé pour les deux types de briques mises en œuvre : cylindriques et rectangulaires. Ces dernières sont légèrement plus longues que les briques cylindriques et sont par conséquent assemblées avec des joints verticaux moins épais. Ces caractéristiques constructives sont communes à la majorité des constructions de cette phase d'occupation de la citadelle.

Un chaînage horizontal de rondins de bois est posé perpendiculairement aux parements dans la partie en briques cylindriques des murs, à une hauteur assez régulière d'environ 0,30 m au-dessus des sols des pièces. La plupart de ces éléments en bois ont un diamètre variant entre 0,12 et 0,15 m et traversent les murs dans toute leur épaisseur ; leur espacement varie entre 0,60 m et 1,50 m. Cette technique de consolidation des maçonneries, qui vise aussi à une répartition des charges, est bien connue dans l'Égypte ancienne et a été souvent mise en œuvre pour la construction des enceintes. À Tell el-Herr, son emploi a été constaté dans les maçonneries de la première enceinte du ^ve siècle¹⁵, dans les murs d'un sanctuaire d'époque hellénistique¹⁶ et, mais plus rarement, dans ceux de quelques unités d'habitation¹⁷. Dans le complexe palatial, cette technique n'a été utilisée que dans les parties basses, en briques cylindriques, des murs de l'édifice principal (fig. 39).

Nous avons pu observer un élément stabilisant supplémentaire constitué de couches entrecroisées de végétaux – roseaux ou



Fig. 38. Sol du portique 100A : négatifs des poteaux en bois de l'échafaudage (détail). Au premier plan, la tranchée de fondation du mur nord de la salle principale 100C, avec le remplissage sableux supérieur qui constituait le lit de pose des blocs de pierre calcaire du mur

autre espèce végétale fibreuse présents dans les milieux marécageux – posées à plat dans le lit de mortier de limon reliant les assises de briques entre elles. Ces végétaux, observables aussi bien dans les parties basses en briques cylindriques que dans les parties hautes en briques rectangulaires, assurent la cohésion du mur. Les niveaux de conservation variant considérablement d'un mur à l'autre, toutes ces tiges ne sont pas préservées ; leur nombre nous permet cependant d'affirmer qu'elles étaient régulièrement incorporées aux maçonneries. Largement employée dans la construction en brique crue à toutes les époques, cette technique a aussi l'avantage d'assurer un séchage homogène des lits de briques et d'éviter ainsi les fissures dans la maçonnerie ; elle a été observée, ponctuellement, dans d'autres murs du secteur¹⁸.

¹⁵ D. Valbelle 1987.

¹⁶ Fr. Leclère 2007.

¹⁷ S. Marchi 2014B, p. 28-29.

¹⁸ *Ibid.*, p. 26-28.

Les murs en pierre calcaire

Comme nous l'avons vu, les blocs en pierre calcaire des murs de la salle principale du palais ont été pillés. Malgré cela, la façon dont ceux-ci sont joints avec les murs en briques crues, de même que les alignements architecturaux imposés par le plan du bâtiment ou encore des rares empreintes de bloc de pierre conservées à deux endroits, nous permettent de restituer une épaisseur de 1,50 m pour les murs extérieurs ouest et nord et de 1,10 m pour le mur est.

Les empreintes signalées ci-dessus, correspondent de toute évidence à celles des blocs de la première assise du mur en pierre calcaire ; elles sont conservées sur des restes lissés de mortier de chaux et visibles sur une petite partie du bord ouest de la tranchée de fondation du mur est¹⁹, ainsi que dans le mur nord, à la jonction entre les deux types de maçonnerie²⁰. Les dimensions très variées des nombreux fragments de bloc de calcaire collectés pendant le dégagement des déblais qui encombraient la pièce principale et la partie sud du portique ne laissent transparaître aucune intention normalisatrice de la part des constructeurs ; les pierres, vraisemblablement en grande partie récupérées²¹, ont probablement été débitées sur place selon les besoins.

II.4. LES SOLS, LES PAROIS ET LES SYSTÈMES DE COUVERTURE²²

Exception faite des sols des locaux à fonctions particulières, qui seront traités au fur et à mesure, les pavements des pièces sont constitués d'une chape de limon brun, parfois mélangé à des cendres ou à du sable. Les parois et les façades sont, elles aussi, recouvertes d'un enduit de limon, très souvent mélangé à des fibres végétales. La couverture des pièces était plate ; la toiture qui reposait sur des poutres était constituée d'un lattis de tiges ou de roseaux, posé sur des solives et recouvert de terre. Les poutres, posées parallèlement aux petits côtés des pièces, étaient encastrées dans le haut des murs. Elles reposaient parfois, vraisemblablement dans le cas de maçonneries en pierre, dans des entailles arrondies faites dans des blocs rectangulaires de pierre calcaire.

II.5. LES PORTES ET LES SEUILS²³

Toutes les portes vers l'extérieur, ainsi que la majorité des communications entre les différents locaux à l'intérieur des bâtiments, étaient équipées d'un seuil et d'un système de fermeture. De manière générale, les seuils, d'une hauteur moyenne d'une dizaine de centimètres, sont protégés sur un ou deux côtés par des pièces de bois qui, prises sous les jambages, peuvent aussi



Fig. 39. Chaînage horizontal de rondins de bois dans les maçonneries en briques cylindriques du mur sud du palais (détail, vu vers l'est)

constituer le dormant inférieur de l'huisserie ; cette dernière ne comporte presque jamais d'éléments fixes verticaux. Dans le cas de passages soumis à une forte circulation ou conduisant à des locaux d'une importance particulière, les seuils et, plus rarement, les embrasures peuvent être protégés par des planches de bois. De tous ces éléments en bois, ne sont généralement conservés que les négatifs ou, dans le meilleur des cas, un sédiment de couleur rosâtre, poussiéreux et très fugace. Les crapaudines sont couramment taillées dans des blocs de pierre calcaire scellés à proximité des seuils ; quelquefois, le gond tourne directement dans une cavité percée dans un des madriers de protection du seuil.

¹⁹ Ces restes de mortier de chaux adhéraient au mortier de limon du sol de la salle principale.

²⁰ Ces restes de mortier de chaux collaient à la maçonnerie en briques crues qui, ici, englobait l'extrémité est du mur en calcaire nord.

²¹ *Supra*, phase VB, n. 9. Le seul bloc de calcaire retrouvé entier mesure 0,69 m de long sur 0,32 m de large et 0,20 m de haut.

²² Pour une description plus exhaustive de ces éléments de l'architecture cf. S. Marchi 2014B, p. 30-31.

²³ *Ibid.*, p. 49-52.

III. Le bâtiment principal

Giorgio Nogara

III. 1. LES DIFFÉRENTS ESPACES (100A À 100L)

P11 : la cour

La cour mesure d'est en ouest environ 30 m de longueur, et sa largeur nord-sud est de 13 m. Elle est délimitée au sud par la colonnade du portique du palais et la façade de l'annexe orientale, à l'est par celle de la rangée de magasins et à l'ouest par celle des pièces d'accueil 105 et 106. D'une surface d'environ 390 m², la place est le plus grand espace ouvert identifié jusqu'à présent à l'intérieur de l'enceinte. À la différence de l'esplanade proche de l'entrée occidentale, qui est occupée par de nombreuses échoppes et éventaires en bois, la cour devant le palais est parfaitement libre de constructions. Il semblerait donc, comme nous l'avons vu, qu'elle ait été liée à un accès ayant vraisemblablement existé sur le côté nord du rempart et que cet espace ait constitué une aire de réunion.

Son sol d'origine est constitué d'une chape de limon gris-brun mélangé à des cendres ; ce niveau sera peu à peu recouvert par de minces couches de limon sableux, alternant avec des apports éoliens. La surface du sol a été perturbée par des traces d'incendie et par une fosse remplie de déblais de briques crues, charbons, cendres, tessons de céramique et ossements d'animaux, aménagée après la destruction du complexe.

Côté est : les portes des magasins 61A, 102 et 103, situées à environ 0,40 m de hauteur par rapport au sol de la cour, sont précédées par des marchepieds en briques crues d'environ 0,30 m de haut, 0,70 m de long et 0,40 m de large. Un petit réservoir d'eau en pierre calcaire, pourvu d'un couvercle, est scellé dans le sol entre les marchepieds de 61A et 102. La pièce, profonde d'environ 0,45 m, est enterrée sur les trois quarts de sa hauteur. Taillée dans un seul bloc de pierre, elle présente une partie haute de forme carrée de 0,58 m de côté et une partie basse de forme hémisphérique d'un diamètre de 0,55 m. L'ouverture, également carrée, mesure 0,43 m de côté et conserve sur ses bords l'empreinte d'un couvercle, en pierre ou en bois. Les parois internes de la cuve sont recouvertes de tartre.

Côté sud : à l'ouest, ne subsistent que les cinq fosses de fondation de la colonnade qui donnait accès au portique 100A. Plus à l'est, les entrées du vestibule des annexes orientales (101A) et du magasin 62 sont, elles aussi, pourvues de marchepieds. Celui qui

précède l'entrée de ce dernier est large de 0,80 m, haut de 0,20 m et il est lié au marchepied devant la porte du magasin 61A ; il ne reste que l'empreinte au sol de celui de la pièce 101A.

Côté ouest : la cour est délimitée par la façade est du bâtiment 106 et, près de l'angle avec la colonnade, par la porte d'accès à la pièce 105, un local qui jouxte à l'ouest la salle principale.

Éléments d'architecture en pierre

Un long bloc en pierre calcaire soigneusement taillé (L. 1,35 m, l. 0,29 m, H. 0,14 m), brisé en six parties, gisait immédiatement au nord de la colonnade, sa seule face lissée vers le sol. Un fragment long de 0,97 m du même bloc a été retrouvé sur le sol de la salle 100C (*cf. infra*) ; la longueur totale de la pièce est donc d'environ 2,32 m. La pièce est trop courte et pas assez épaisse pour avoir été utilisée comme architrave entre les colonnes ; elle pourrait en revanche avoir constitué un des éléments des seuils de l'entrecolonnement ou encore, correspondre à un des deux segments d'un montant de porte.



Fig. 40. Élément de dallage de sol avec entaille rectangulaire pour une crapaudine en pierre dure



Fig. 41. Support de poutre en calcaire semblable à celui mis au jour dans la cour

À proximité se trouvait un autre élément d'architecture (fig. 40) : il s'agit d'un bloc de pierre calcaire finement taillé avec un côté lissé. La pièce, sensiblement carrée, mesure environ 0,30 m de côté et 0,06 m d'épaisseur ; elle présente, en son centre, une perforation rectangulaire de 0,16 m de longueur sur 0,11 m de largeur. Des restes de mortier de chaux avec une surface lisse adhèrent encore aux parois du percement dans lequel, vraisemblablement, devait être scellé un élément en pierre. La pièce pourrait correspondre à un fragment de dallage de sol – les fragments de dalle de

sol retrouvés dans les déblais qui encombraient le palais présentent une épaisseur similaire – préparé pour recevoir une crapaudine en pierre dure. Trois éléments identiques ont été retrouvés jusqu'à présent : un premier dans les déblais qui encombraient la tranchée de fondation du mur nord de la salle principale du palais, un deuxième sur le sol de la pièce 105 et le troisième à un niveau plus élevé, lors du nettoyage des murs apparaissant au fond de la tranchée de fondation du mur d'enceinte du fort romain du Bas-Empire.

Un fragment de support de charpente en pierre calcaire, large de 0,13 m, haut de 0,07 m à surface concave soigneusement arrondie de 0,11 m de diamètre, a également été trouvé (fig. 41).

À signaler aussi, parmi les déblais qui recouvraient la cour, plusieurs fragments de dalle de marbre aux deux faces polies, d'une épaisseur d'environ 0,01 m.

100A : portique à colonnade

L'espace (fig. 42), auquel on accédait depuis la cour par un portique de cinq colonnes en pierre, surmontées de chapiteaux et reliées entre elles par des architraves, présente une longueur



Fig. 42. Portique à colonnade 100A, pendant la fouille. Au premier plan, le sol de la pièce principale (100C), encore en partie recouvert par des constructions appartenant à des phases plus récentes. Notons le remplissage sableux de la tranchée de fondation du mur en pierre calcaire et celui des fondations des colonnes du portique (vue vers le nord)

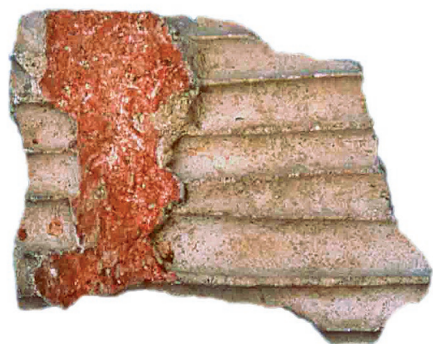


Fig. 43. Fragment de plafond en mortier de chaux avec l’empreinte d’une solive (empreinte verticale) soutenant un lattis de tiges ou de roseaux (empreintes horizontales)

remarquable de 15,40 m pour une largeur de 4,20 m dans l’œuvre. Sa couverture, constituée d’un lattis de tiges ou de roseaux posé sur des solives (fig. 43) et recouvert de terre, reposait sur des poutres posées parallèlement au petit côté de l’espace. Celles-ci étaient soutenues sur le côté nord par des architraves entre les colonnes, tandis qu’elles devaient être scellées sur le côté sud dans le mur nord en calcaire du palais. Le plafond, constitué d’une mince couche d’enduit de limon, était badigeonné d’un lait de chaux peint en rouge. Une bonne partie du plafond a été retrouvée directement sur le sol de la pièce, le côté peint en bas. Les parois étaient enduites de mortier de chaux blanc posé sur un fond de limon mélangé à des fibres végétales ; les boiseries (encadrements de portes, charpente

de soutien de toit) étaient recouvertes du même mortier blanc et présentaient un décor peint en rouge. De nombreux fragments d’enduit peint avec empreintes d’éléments en bois ont été retrouvés parmi les déblais encombrant le portique. Le sol, identique à celui de toutes les autres pièces du palais, est constitué d’un mélange gris-brun de limon et de cendres recouvert d’une légère couche de limon rougeâtre. Il recouvrait un niveau de travail percé par de nombreux trous comblés de limon et d’éclats de pierre calcaire ; à l’instar de ceux qui percent le sol de construction de la salle principale 100C (voir fig. 36), ces trous correspondent aux négatifs des poteaux de l’échafaudage utilisé pendant la construction.

La colonnade et le mur sud (entre le portique et la salle principale) ayant été démontés, le seul mur encore visible en élévation est le mur oriental, édifié en briques crues et blanchi à la chaux sur ses deux faces. Rappelons que le bâtiment qui s’appuie sur le côté est du portique ne fait pas partie du plan d’origine de l’ensemble. Le portique ressortait initialement sur la cour et sa façade orientale était blanchie à la chaux. Le mur occidental, identique, a été presque complètement arasé.

Le dispositif de fondation de la colonnade (fig. 44) comporte cinq fosses rectangulaires, de 0,60 m de profondeur en moyenne par rapport au sol du portique et dont le fond est recouvert par environ 0,20 m de sable propre (fig. 45). Les colonnes et leurs

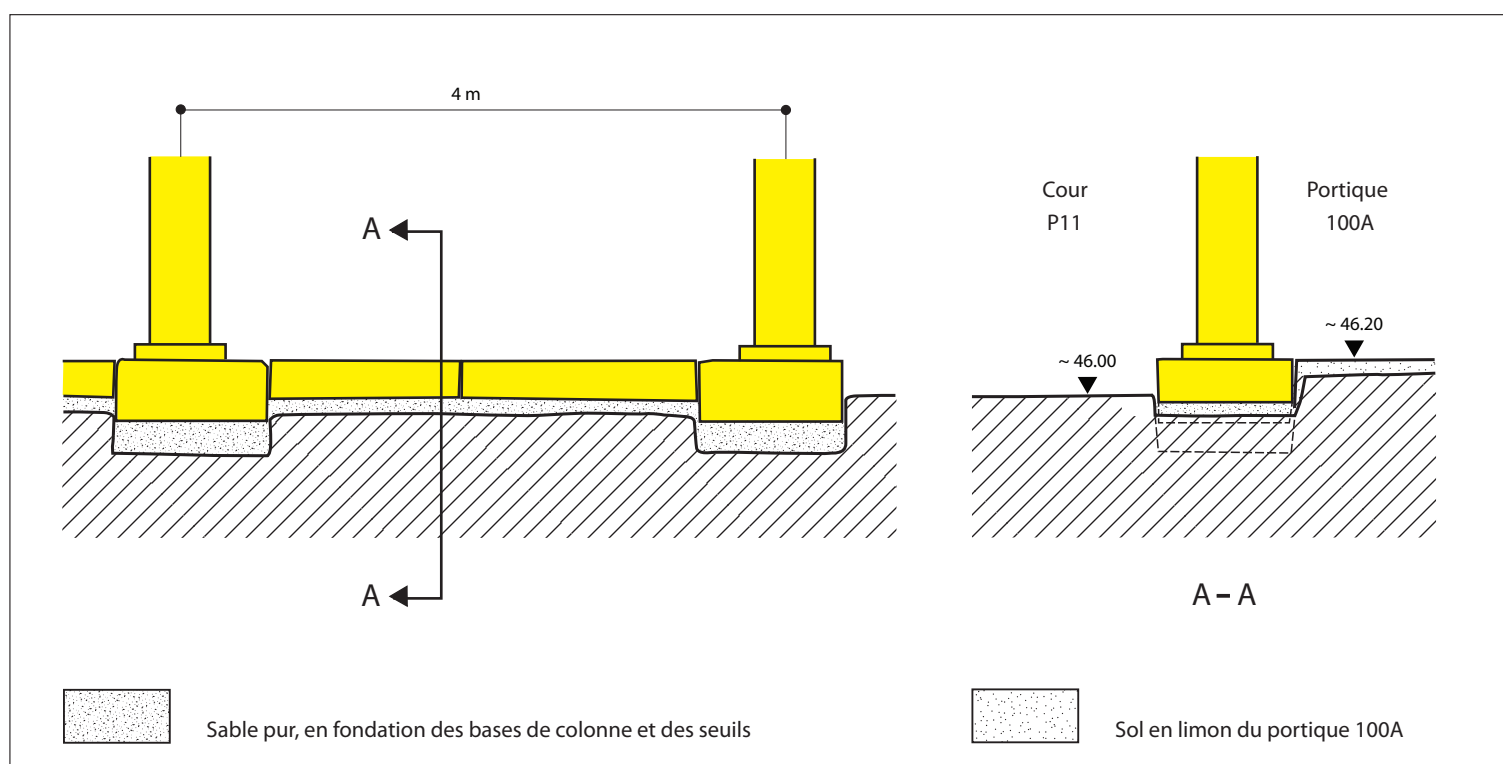


Fig. 44. Fondations de la colonnade du portique 100A, coupes restituées

bases s'appuyaient sur des blocs de pierre de section carrée ou rectangulaire, posés sur la couche de sable. Les dimensions des fosses diffèrent remarquablement entre elles (entre 1 et 1,50 m de largeur est-ouest) ; nous ne pouvons de ce fait restituer les dimensions des blocs de fondation des colonnes. La longueur assez constante de l'espace entre les fosses nous permet en revanche de restituer la distance entre les centres des colonnes, soit 4 m. Un soin particulier a été apporté au raccord entre la première et la dernière colonne et les murs est et ouest du portique, sur l'axe desquels elles sont alignées. Leurs fosses de fondation débordent ici de l'alignement des autres fosses d'environ 0,45 m en direction des murs, permettant ainsi aux maçonneries en briques crues de recouvrir en partie les blocs de pierre sur lesquels reposent les colonnes (**fig. 46**). Ceci ne peut s'expliquer autrement que par la volonté de relier la colonnade à l'édifice ; en hauteur, cette liaison était sans doute établie par la charpente de soutien de la toiture. Signalons que l'extrémité nord des deux murs est et ouest du portique a été coupée afin de récupérer les blocs de fondation des colonnes. Une tranchée de section rectangulaire, large d'environ 0,90 m et profonde en moyenne de 0,10 m à 0,15 m relie entre elles les cinq fosses.

La mince couche de sable qui recouvre son fond constitue le lit de pose des éléments en pierre du seuil, lequel, telle une marche dans les quatre passages entre les colonnes¹, permettait de rattraper les 0,20 m de dénivellation entre le sol de la cour et celui du portique.



Fig. 45. Cour P11, fosses de fondation de la colonnade du portique avec remplissage sableux sous les bases de colonne : au centre de l'image, le portique 100A ; sur la droite, la fosse de fondation du mur nord, avec la couche de réglage pour la pose de la première assise de blocs de pierre calcaire du mur (vue vers l'est)



Fig. 46. Fosses de fondations de la première et de la deuxième colonne à l'extrémité est du portique : la fosse de la première colonne (comme celle de la dernière, à l'extrémité opposée du portique) est prévue pour une pierre de fondation plus grande et débordé ainsi vers le sud l'alignement des autres fosses (vue vers le sud)

¹ L'épaisseur des dalles de pierre qui constituaient le seuil peut être restituée à environ 0,25 m ; en revanche, nous ne pouvons pas nous avancer quant à leurs longueurs.

Accès à la salle principale

À l'extrémité est du portique, au pied du mur, le sol en limon s'arrête au bord d'une dépression rectangulaire profonde de 0,07 m, large de 1,15 m (est-ouest) et longue d'environ 2,30 m (nord-sud, mesure restituée). La cuvette est remplie aux deux tiers de sa profondeur par du sable jaune pur, sur lequel reposent les restes d'un pavage en dalles de pierre calcaire (fig. 47). Les trois dalles encore *in situ* sont épaisses de 0,07 m à 0,08 m et ont été soigneusement taillées de façon à être jointives ; elles dépassent d'environ 0,04 m le niveau du sol du portique et sont scellées dans le limon rougeâtre qui en constitue, comme nous l'avons vu, la couche de finition.

En regard du pavage, l'enduit de chaux qui recouvre le mur oriental conserve encore l'empreinte, sous forme d'une strie verticale et de trois stries horizontales parallèles, d'un revêtement constitué de deux rangées superposées de dalles – également en calcaire selon toute probabilité – et hautes de 0,20 m environ. La limite nord, parfaitement verticale, de ce revêtement de parois, se trouve environ 0,20 m au sud par rapport à la limite nord du pavage de sol ; apparemment l'agencement se poursuivait sur le reste de la paroi, jusqu'à la façade en pierre calcaire du palais (fig. 48 et 49).

En l'absence de tout vestige de ce mur, la restitution des communications entre portique et salle principale (100C) ne peut être proposée que sur la base de la géométrie des différents éléments du plan du bâtiment. En conséquence, nous constatons que l'axe nord-sud du pavage dans le portique 100A correspond à celui du vestibule 100B. De ce fait, la projection vers le vestibule



Fig. 47. Extrémité est du portique 100A, restes du pavage en dalles de pierre calcaire devant l'entrée du vestibule d'entrée au palais (vue vers le sud)



Fig. 48. Extrémité est du portique 100A, vue générale de la paroi et des vestiges du dispositif d'entrée au palais (vue vers l'est)

des limites est et ouest du pavage nous permet de restituer une ouverture d'au moins 1 m de large dans le mur qui sépare les deux locaux. Il semble évident qu'une pièce dont l'entrée était aménagée avec tant de soin, devait revêtir une fonction particulière. Il est peu probable, étant donné ses dimensions très réduites (3,20 m sur 2,10 m), que 100B ait pu avoir une fonction autre que celle de vestibule; de par sa position, ce dernier permettrait d'accéder à la salle principale du palais par son extrémité orientale, puis d'y progresser longitudinalement selon un schéma semble-t-il propre à ce type de bâtiments (**fig. 50**). Il n'est toutefois pas exclu qu'un deuxième accès, une porte monumentale destinée à un usage particulier et strictement lié à la fonction exercée par la salle principale, ait existé au centre du mur sud du portique. Malheureusement, la vérification archéologique de l'existence d'un accès direct entre portique et salle principale n'est plus possible.



Fig. 49. Extrémité est du portique 100A, empreintes d'un revêtement en dalles de calcaire sur le mur est, en regard du pavage de sol

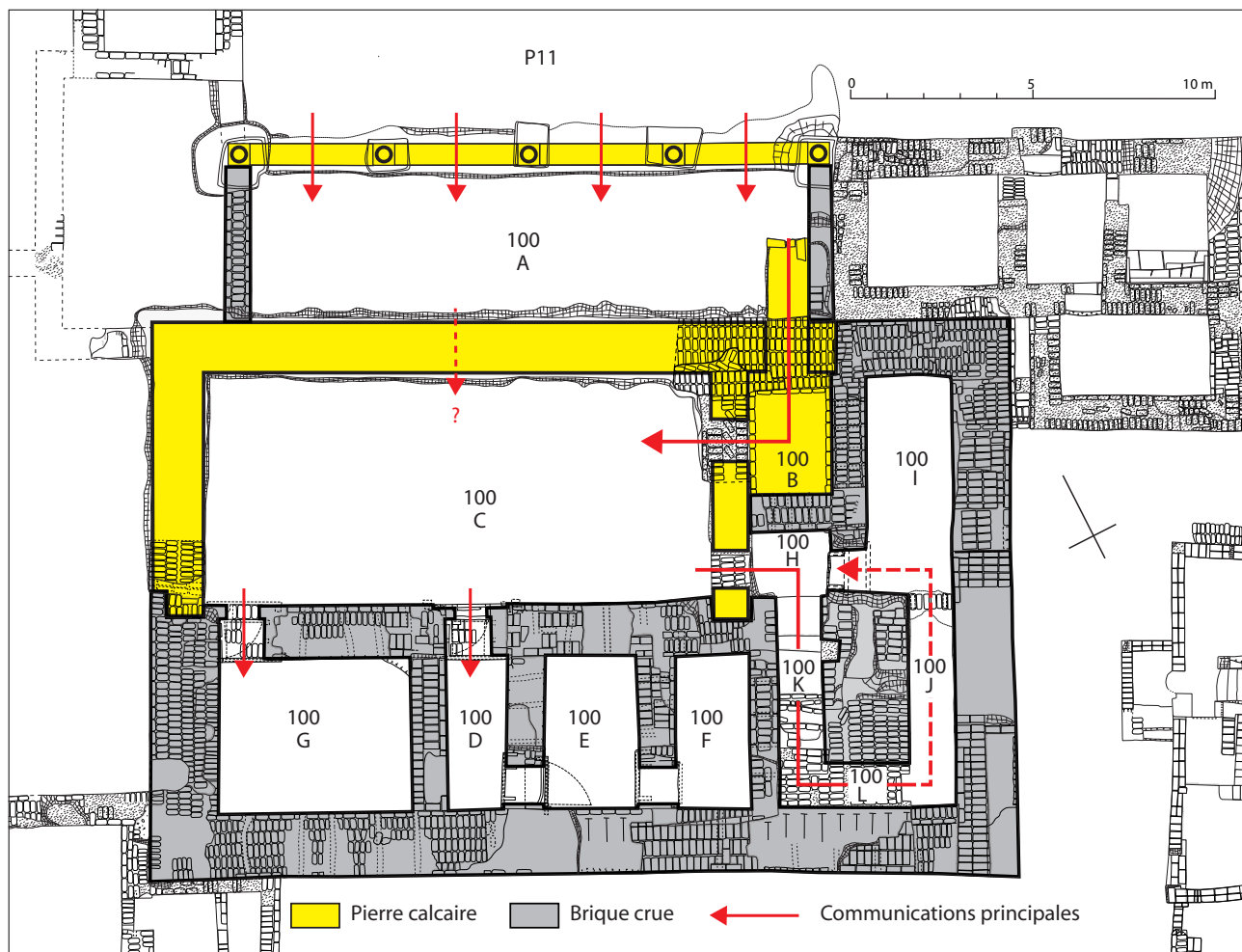


Fig. 50. Palais (restoration), communications principales

Éléments d'architecture en pierre

Un indice important concernant le décor du portique nous est fourni par plusieurs tronçons de fûts de colonnette ainsi que par des fragments de chapiteaux composites² ; tous ces éléments d'architecture en pierre calcaire ont été retrouvés sur le sol ou parmi les déblais qui le recouvraient. Les dimensions de la colonnette et des chapiteaux sont largement inférieures à celles des éléments porteurs de la colonnade nord, qui soutenaient le toit du portique ; leur fonction était donc essentiellement décorative.

100B : vestibule d'entrée

Le local (**fig. 51**), qui présente un plan rectangulaire de 3,20 m de longueur nord-sud sur 2,10 m de largeur est-ouest³, a beaucoup souffert du démontage des murs nord et ouest en pierre calcaire ; seuls les murs sud et est, en briques crues, sont en partie conservés.

Le sol, jadis complètement recouvert de dalles de pierre calcaire, a été lui aussi démonté ; son niveau de conservation correspond à celui du sommet du remplissage en limon des caissons de fondation de l'édifice. Un fragment de dalle de sol de 0,05 m d'épaisseur a été retrouvé dans l'angle sud-est ; il était encore en place sur ce qui restait de son lit de pose, en sable jaune. L'empreinte de cinq autres dalles était encore visible sur les restes de la plinthe en mortier de chaux blanche, haute de 0,12 m environ, qui recouvraient la base des parois sud et est. Le reste des parois était recouvert d'un enduit de limon badigeonné au lait de chaux. Le sol du vestibule se trouve environ à 0,20 m au-dessus du sol du portique ; son niveau correspond, à peu de chose près, à celui du sol de la pièce principale. La différence d'altitude entre le portique et le vestibule était certainement compensée par une marche située devant le seuil de la porte entre les deux locaux (**fig. 52**).

100C : salle principale (fig. 53)

La salle mesure 14 m de longueur pour une largeur de 6,40 m. Ces dimensions remarquables en font, par ordre de grandeur, le deuxième espace couvert de la forteresse après l'édifice culturel 112, situé en bordure sud de l'esplanade d'entrée occidentale. Pour pouvoir bénéficier d'un éclairage, la hauteur de cette salle devait être également considérable. En effet, la présence dans le mur nord de fenêtres basses ouvrant sur le portique étant difficilement envisageable, l'éclairage de la salle ne pouvait se faire qu'à travers une série d'ouvertures situées au-dessus du raccord entre ce même mur et le toit du portique. Le plafond devait ainsi se trouver à une hauteur estimée à environ 4,50 m⁵.



Fig. 51. Vestibule 100B (à haut à gauche). La pièce est conservée au niveau du sommet du remplissage en limon du caisson de fondation sous-jacent. Notons, sur la paroi sud, les restes de la couche de sable sur laquelle étaient posées les dalles de sol, ainsi que les restes de l'enduit de paroi à la chaux. Au premier plan, l'extrémité est du portique 100A avec les restes du dallage devant l'entrée du vestibule (vue vers le sud)

Le démontage des murs nord, est et ouest en pierre calcaire nous prive de connaître l'aspect de ces maçonneries. L'organisation spatiale des locaux du rez-de-chaussée de l'édifice suggère cependant que l'entrée de la salle par le biais du vestibule 100B, ainsi que le passage vers la pièce 100H qui donne accès à l'escalier vers le ou les étages, se situaient dans le mur est.

Les vestiges des portes vers le couloir 100D et vers le magasin 100G, agencées avec un soin tout à fait particulier, sont en revanche bien visibles, respectivement au centre et à l'extrémité ouest du mur sud, le seul qui soit conservé. Ce mur garde encore son enduit de limon ; aucun reste d'enduit de chaux n'a été observé.

Le sol présente un peu partout des traces d'incendie ; il n'a révélé aucun aménagement particulier en relation avec l'utilisation de la salle⁵. Des poches de charbons et cendres dues à plusieurs foyers d'incendie se concentrent surtout le long du mur sud et, notamment, près de son centre, devant l'entrée du couloir 100D (**fig. 54**).

² *Infra*, III.3.

³ Les dimensions du vestibule 100B ainsi que celles de la salle principale 100C n'ont pu être déterminées que grâce à la restitution graphique du plan du bâtiment.

⁴ *Infra*, III.2.

⁵ Nous nous référons, en particulier, à la présence d'un foyer, fixe ou amovible, considéré par R. Naumann 1971, p. 411 et E. Heinrich 1984, p. 398 comme une des caractéristiques principales de ce type de construction. Bien que nous ne puissions exclure la présence d'un foyer fixe, nous ne pouvons pas écarter la possibilité de l'utilisation d'une structure amovible dont les traces seraient mélangées ou recouvertes par les taches de rubéfaction sur le sol.

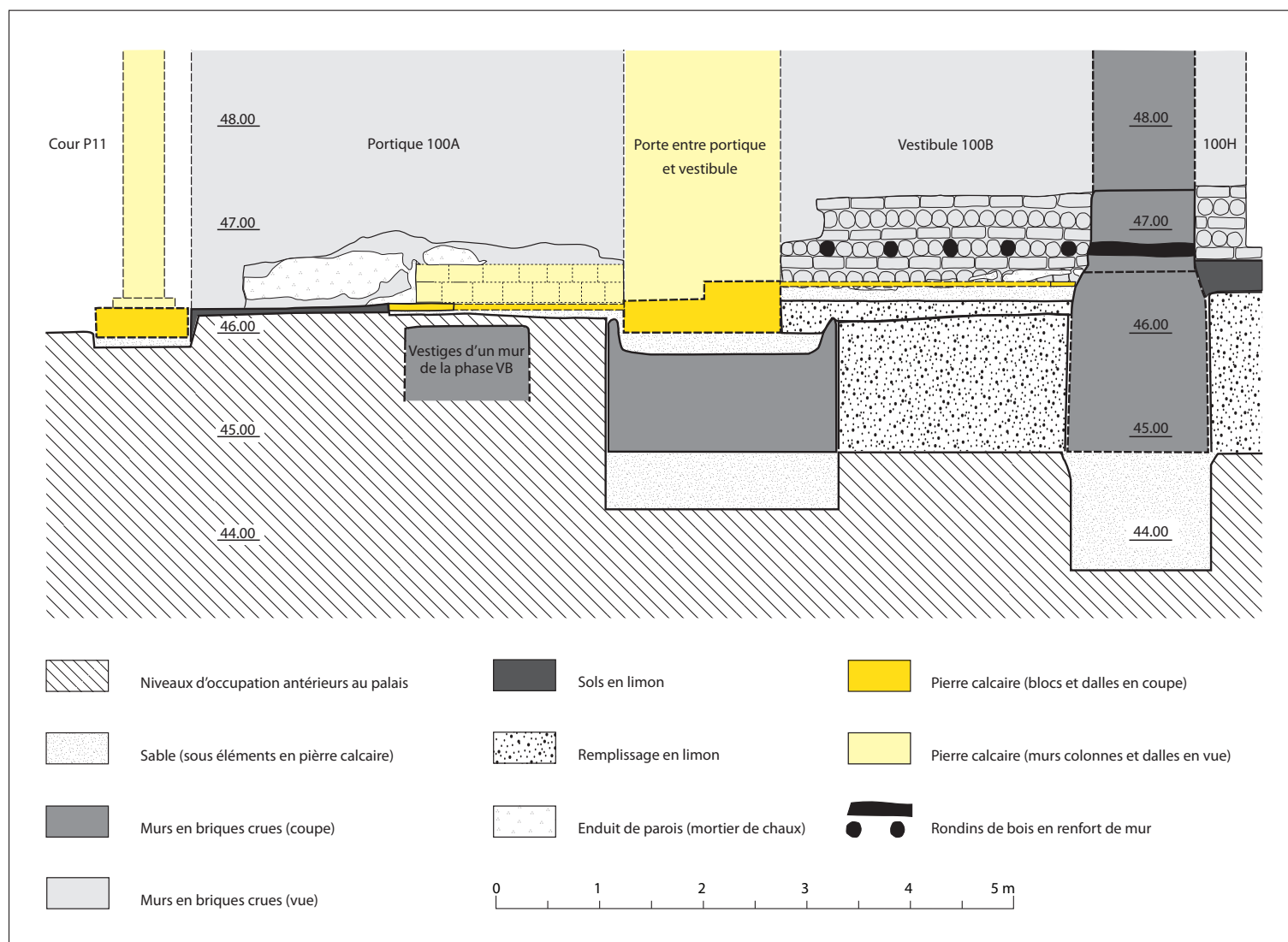


Fig. 52. Coupe N-S traversant le portique 100A et le vestibule 100B (restitution)

Cette porte, large de 0,80 m, s'ouvre au milieu d'un pan de mur long de 2,05 m, en retrait de 0,07 m par rapport au nu de la paroi et entouré par un cadre en bois (fig. 55). Les côtés latéraux, ainsi certainement que le haut de cet encadrement, étaient constitués de planches de 0,15 m de large et épaisses de 0,07 m environ. Un madrier long de 2 m, large de 0,07 m et haut de 0,10 m constituait le côté bas du cadre et protégeait en même temps le seuil de la porte. Tous ces éléments en bois, certainement peints et décorés à l'origine, étaient fixés au mur par le biais de morceaux de madriers scellés horizontalement dans la maçonnerie en guise de cheville. Le seuil, haut de 0,12 m et large de 0,28 m, était recouvert de deux planches de bois. Son côté interne était également protégé par un madrier de 0,08 x 0,09 m de section, posé entre les deux montants de la porte. Celle-ci n'avait pas de cadre. Le gond du pivot tournait dans une crapaudine en partie conservée : cette pièce était taillée

dans un morceau de poutre de 0,09 m sur 0,17 m de section, scellé verticalement dans le sol au pied du jambage ouest. Le vantail devait ainsi buter directement contre le côté interne du piédroit oriental.

Côté couloir 100D (voir fig. 50), la porte est précédée par une embrasure large de 1,10 m, profonde d'environ 1 m et complètement décalée vers l'ouest par rapport à l'axe de la pièce ; sa paroi ouest correspond de ce fait au prolongement de la paroi ouest du couloir. Les parois de l'embrasure étaient vraisemblablement habillées de planches de bois sur environ la moitié de leur longueur à partir de la porte d'entrée⁶. La marche, haute d'environ 0,18 m, entre le sol du couloir et celui de l'embrasure, était protégée par un madrier de bois d'une section d'environ 0,09 m sur 0,15 m, posé horizontalement et scellé dans les murs est et ouest du couloir. Le niveau supérieur

⁶ Deux cavités à la base des parois et sur les deux côtés de l'embrasure – quelques-unes avec des restes de bois carbonisés – peuvent correspondre aux logements de chevilles de fixation pour des lambourdes horizontales, sur lesquelles on aurait cloué des planches verticales.



Fig. 53. Salle principale 100A, vue générale vers le sud-ouest. De droite à gauche : le portique 100A, la tranchée de fondation du mur nord du palais, la salle principale 100C suivie par l'aile sud



Fig. 54. Salle principale 100A, traces d'incendie sur le sol, sur le mur sud et sur la porte vers le couloir 100D (vue vers le sud)

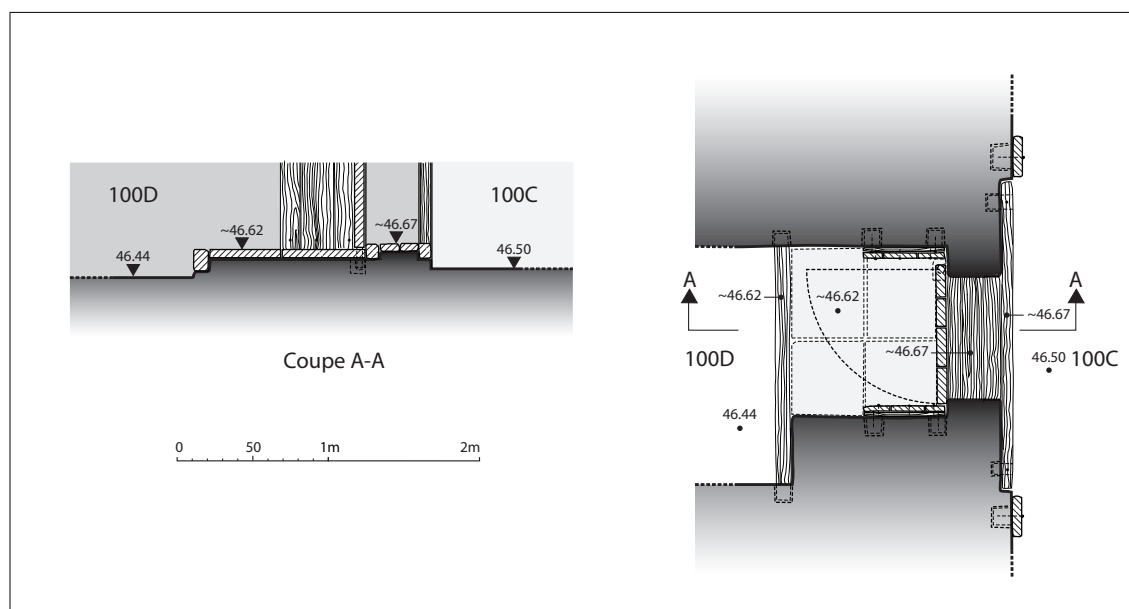


Fig. 55. Porte entre la salle principale 100C et le couloir 100D (restitution)

des briques crues cylindriques qui constituent le sol de l'embrasure est trop bas par rapport au niveau des madriers qui les protègent ; aussi, il est vraisemblable, en l'absence de restes charbonneux ou de traces de rubéfaction, qu'elles aient été recouvertes par des dalles de pierre calcaire.

Le passage vers la pièce 100G n'a pas brûlé et tous ses éléments en bois ont été anciennement récupérés⁷ ; il ne nous reste du dispositif que l'empreinte de ses composantes. Ce local semble avoir joué un rôle moins important que celui du couloir 100D car sa porte, bien que le seuil soit également protégé par un madrier côté 100C, n'était pas dans un pan de mur en retrait ni entourée d'un cadre en bois. Cependant, elle est tout à fait identique dans tous ses autres détails, y compris ceux de son embrasure côté 100G, à la porte du couloir 100D. Le soin remarquable et tout à fait original qui a été apporté au façonnage de ces deux portes n'est certainement pas sans souligner l'importance des locaux auxquels elles donnaient accès.

Éléments d'architecture en pierre

La fouille de la couche de destruction qui encombrait la salle a livré, à proximité du sol, plusieurs éléments d'architecture en pierre calcaire parmi lesquels nous signalons, outre un certain nombre d'éléments de colonnettes⁸ :

- un fragment, long de 0,97 m, du linteau ou montant de porte dont une partie a été retrouvée dans la cour P11 ;

- deux blocs de pierre calcaire, probablement issus d'un des murs de 100C, de dimensions différentes : 0,51 m x 0,26 m x 0,31 m environ et 0,47 m x 0,3 m x 0,13 m ;

- deux fragments de dalle, l'un épais de 0,04 m à surface non polie, l'autre épais de 0,05 m à surface polie et plusieurs fragments de calcaire grisâtre, grossièrement taillés et de dimensions diverses.

Aile sud

Ensemble 100D-E-F et salle 100G

Dans l'organisation architecturale de cet ensemble, une enfilade de trois pièces de même longueur (**fig. 56**), l'existence du couloir 100D ne s'explique que par la volonté de souligner l'importance des pièces 100E et 100F auxquelles il donne accès. En effet, ces deux derniers locaux communiquant entre eux, le couloir 100D semble superflu sur le plan : la porte depuis 100C aurait pu très bien donner directement dans 100E, permettant ainsi d'agrandir la surface des deux pièces. La fonction des deux locaux était donc particulière au point de nécessiter un couloir d'introduction ainsi que la multiplication des systèmes de fermeture. Bien qu'aucun objet retrouvé ne permette de préciser la fonction de ces espaces, leur importance reste indubitable : ils renfermaient selon toute vraisemblance des produits de valeur.

⁷ Comme nous l'avons vu (cf. I.3.), beaucoup d'éléments d'architecture en pierre et en bois ont été récupérés peu de temps après l'incendie. Pour cela, il a certainement fallu creuser dans la couche de déblais qui encombraient les différents espaces et, pour les éléments de charpente, dans les murs où ils étaient scellés.

⁸ *Infra*, III.3.



Fig. 56. Aile sud du palais, vue générale vers le nord. De gauche à droite : le magasin 100G, le couloir 100D et les entrepôts 100E et 100F



Fig. 57. Couloir 100D, vue générale vers le nord

100D : couloir

L'espace, de plan rectangulaire (**fig. 57**), long de 4,25 m et large de 1,60 m, est dépourvu de toute particularité exception faite des vestiges complètement carbonisés de la porte ouvrant dans le mur nord vers la salle principale et de ceux, très mal conservés, de la porte donnant vers la pièce 100E, à l'extrémité sud du mur est. Signalons que ce mur, de même que le mur qui sépare les pièces 100E et 100F, a également été entaillé anciennement pour récupérer les éléments en bois des seuils, qui étaient scellés dans les maçonneries de part et autre du passage ; malgré cela, les négatifs de toutes ces pièces de bois sont conservés. La porte, large d'environ 1 m, n'avait ni huisserie ni embrasure (**fig. 58**).

Le seuil, qui traverse le mur dans toute son épaisseur, est constitué d'une assise de briques crues quasiment arasée ; il conserve toutefois les empreintes des deux madriers qui le protégeaient de part et d'autre. Les pièces de bois, larges d'environ 0,10 m, étaient clouées à des chevilles en bois scellées à la fois dans la base des murs et dans les briques du seuil. Sur ces chevilles étaient également clouées des planches qui protégeaient, du côté de 100D, les premiers 0,40 m de la marche. De celui de 100E, le madrier de protection était doublé vers l'intérieur du passage d'une pièce de bois identique, scellée elle aussi à la base des montants de la porte mais à un niveau légèrement supérieur. Le vantail butait directement contre ce deuxième madrier. L'empreinte de la crapaudine est encore visible dans le sol de 100E, directement au sud de l'ouverture et sous l'empreinte du madrier extérieur, lequel, par conséquent, était traversé par le gond du pivot. Le vantail ouvrait dans 100E.

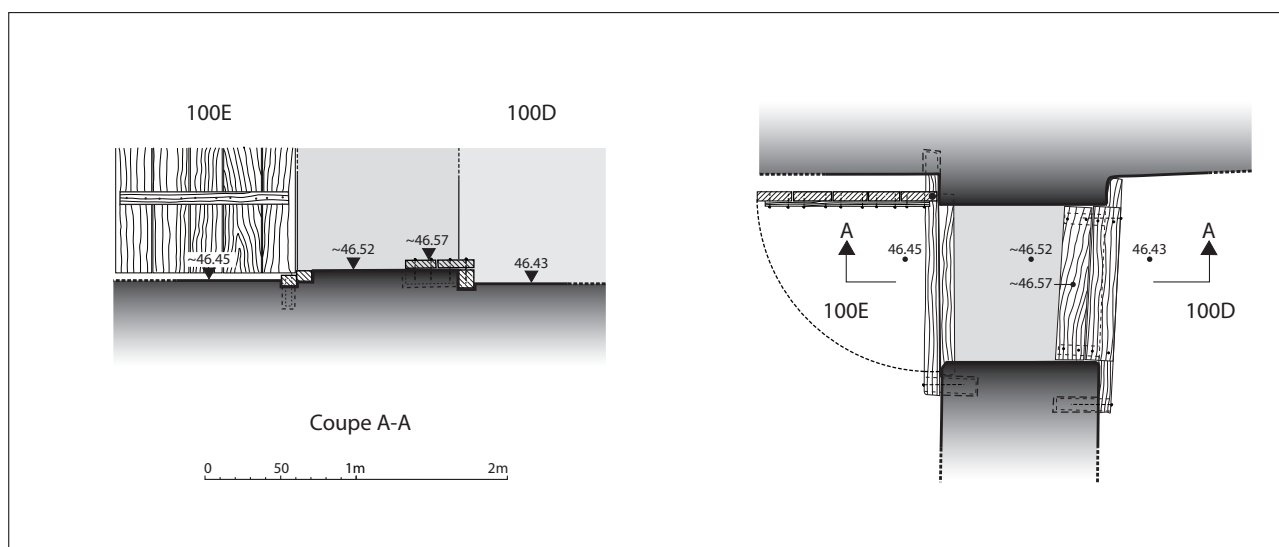


Fig. 58. Porte entre le couloir 100D et la pièce 100E (restitution)

Éléments d'architecture en pierre

Des fragments de blocs de pierre calcaire et un fragment de colonnette⁹ ont été mis au jour lors de la fouille des déblais.

100E : un entrepôt ?

La longueur de cette pièce correspond à celle du couloir 100D ; sa largeur est de 2,50 m. La porte d'entrée depuis 100D se situe à l'extrémité sud de la paroi ouest. Le passage large, également d'environ 1 m vers la pièce 100F, se situe à l'extrémité sud de la paroi est. L'absence de trace d'une crapaudine et de madrier d'arrêt pour le vantail nous indique que la porte n'avait probablement pas de système de fermeture. Tous ses autres détails sont en revanche identiques à ceux de la porte donnant sur le couloir 100D.

100F : un deuxième entrepôt ?

Avec ses 2,10 m de largeur, cette troisième pièce de l'enfilade est un petit peu plus étroite que 100E ; sa longueur est en revanche identique à celle des deux locaux qui la précèdent. La porte vers la pièce E, à l'extrémité sud du mur ouest, est en très mauvais état de conservation et il ne reste, des deux côtés du passage, que les empreintes des scellements de fixation des madriers qui protégeaient le seuil.

Éléments d'architecture en pierre

Plusieurs blocs et des fragments de dalles en pierre calcaire ont été retrouvés à même le sol de la pièce, scellés par les déblais des murs

en briques crues. De dimensions et qualité de travail différentes (polis pour les parements, grossièrement taillés pour l'intérieur des maçonneries), les blocs appartiennent certainement au mur est de 100C. Les fragments de dalles sont tous bien taillés mais leur surface n'est pas toujours polie ; épais de 0,05 m en moyenne, ils constituent manifestement les restes d'un revêtement de sol.

100G : magasin

Située dans l'angle sud-ouest de la construction, cette pièce de grandes dimensions (4,25 m par 5,30 m) est la seule, dans cette aile du palais, à disposer d'une entrée séparée (fig. 59). En raison de la présence de plusieurs emballages amphoriques retrouvés écrasés sur son sol, il est vraisemblable que le local ait fait office de magasin. Le sol et les parois, comme dans le reste de la construction, sont enduits de limon par endroits. La porte d'entrée, dans l'extrémité ouest du mur nord est, comme nous l'avons vu, complètement détruite ; grâce au négatif conservé de ses éléments en bois, nous sommes néanmoins en mesure de comprendre que le dispositif était tout à fait identique à la porte du couloir 100D. Plusieurs morceaux de poutre carbonisée gisaient parmi les déblais qui encombraient le local ; l'importance de leur section (jusqu'à 0,25 m) permet, en dépit de la largeur de l'espace, de restituer un système de couverture soutenu par une charpente de bois. La couverture de la pièce était du même type que celle du portique 100A, mais certainement plus épaisse ; elle supportait sans doute le sol du premier étage¹⁰.

⁹ *Infra*, III.3.

¹⁰ *Infra*, III.2.



Fig. 59. Magasin 100G, vue générale vers le nord



Fig. 60. Aile orientale du palais. De gauche à droite au premier plan : le vestibule 100B, la pièce intermédiaire 100H et le bloc de l'escalier avec la volée 100K. À l'arrière plan à gauche le magasin 100I et à droite le magasin 100J, en soupente de la troisième volée de l'escalier (vue vers l'est)

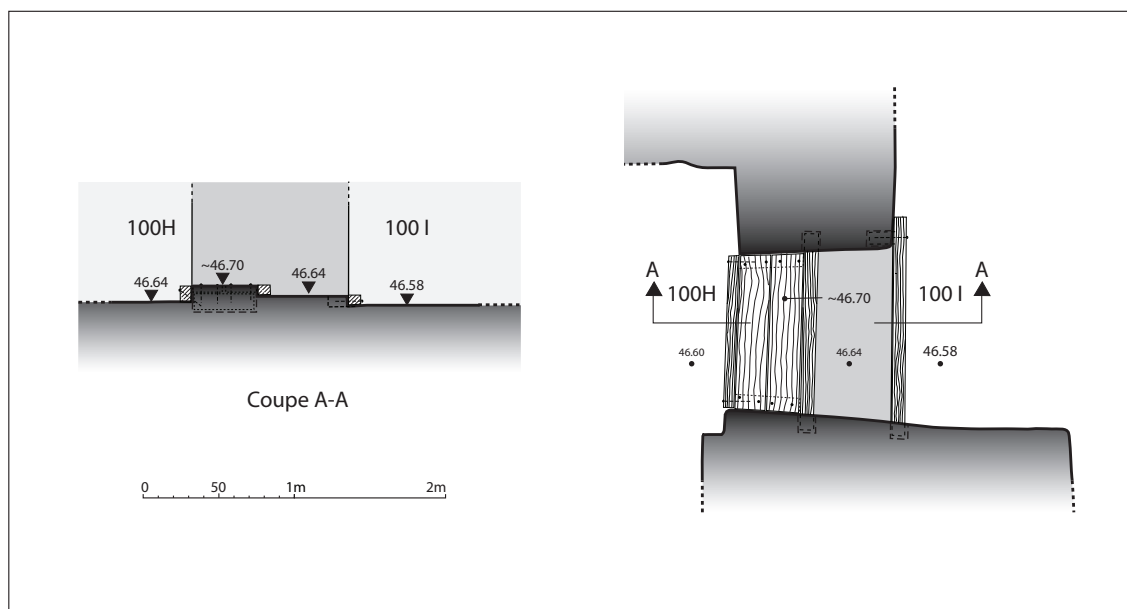


Fig. 61. Porte entre le passage 100H et le magasin 100I (restitution)

Locaux de la partie orientale du palais (100I à 100L) (fig. 60)

100H : pièce intermédiaire

Ce petit local, qui commande l'accès à la cage d'escalier, se situe directement au sud du vestibule 100B. Sa longueur est-ouest (2,10 m) est identique à celle du vestibule, tandis que sa largeur nord-sud ne comporte que 1,85 m. La porte d'entrée depuis la pièce principale 100C était située dans le mur ouest ; elle a été complètement démontée de même que le mur où elle se trouvait. Il est toutefois certain, en raison de la fonction de la pièce, qu'elle ait été pourvue d'un vantail. De la porte large d'environ 1 m vers les magasins 100I, n'est conservée que l'empreinte au sol de ses éléments en bois dans le mur est (**fig. 61**). Le seuil est très semblable à ceux des entrepôts 100E et 100F. Réalisé en briques crues et haut d'environ 0,06 m, il traverse également le mur dans toute son épaisseur. Protégé de part et d'autre par des madriers de bois, il était recouvert côté 100H, sur environ 0,40 m de largeur, par des planches de bois qui étaient retenues, côté 100I, par un dernier madrier de bois transversal scellé à la base des piédroits. Les restes carbonisés des chevilles en bois sur lesquelles étaient clouées ces planches étaient encore conservés, dans les cavités où elles étaient murées au pied des deux montants de la porte. Aucune empreinte d'une crapaudine n'a été repérée ; il semblerait donc que le passage n'était pas pourvu de vantail¹¹. Le passage vers la volée d'escalier 100K occupe le centre de la paroi sud de la pièce ; l'ouverture, large de 1,25 m, donnait de plain-pied sur l'escalier et était dépourvue de système de fermeture.



Fig. 62. Magasin 100I, vue générale vers le sud. En arrière plan, le bloc de l'escalier et, sur sa gauche, le magasin 100J, en soupente de la troisième volée

¹¹ Le madrier qui se trouve au centre du seuil ne mesure que 0,08 m de large ; il est de ce fait peut probable qu'il ait été percé de façon à pouvoir loger le gond du vantail.



Fig. 63. Vue du bloc de l'escalier avec les marches encore visibles de la première volée (100K) et le soubassement de la deuxième (100L) ; sur la droite, le magasin 100J, en soupente de la troisième volée (vue vers le nord)

100I et J : pièces de stockage

Ce local était vraisemblablement un espace de stockage temporaire et privé, éventuellement pour des denrées destinées à être consommées aux étages (fig. 62). Il est divisé en deux parties : une partie nord (100I), de 6 m de longueur pour 2,35 m de largeur, et une partie sud (100J), occupée par la soupente de la volée orientale de l'escalier, longue également de 6 m mais large seulement de 1,20 m. Les vestiges d'un seuil sont encore visibles dans le passage entre les deux espaces. Large d'environ 0,40 m, le seuil était protégé par des planches clouées à deux rondins de bois scellés parmi les briques qui le constituaient et dont les empreintes sont également conservées.

Le passage entre les deux pièces était dépourvu de système de fermeture. Le seul détail observé est constitué par une niche, large de 0,70 m et profonde de 0,25 m, située à l'extrémité sud du mur ouest de 100J. Il n'est pas exclu que sa fonction, autrement inexplicable, ait été celle d'ancrer l'échafaudage en bois nécessaire

à la construction de la voûte rampante qui supportait certainement la volée orientale de l'escalier vers les étages.

100K et 100L : escalier

La cage d'escalier (fig. 63) se situe, comme nous l'avons vu, dans l'angle sud-est du bâtiment. Longue de 5,70 m et large de 4,80 m, respectivement sur ses axes nord-sud et est-ouest, elle est délimitée sur ses côtés est et sud par les murs extérieurs du bâtiment et, sur le côté ouest, par le mur est du local 100F. L'escalier, large en moyenne de 1,20 m, comporte trois volées, nord-sud, ouest-est et sud-nord, séparées par deux paliers. Les deux premières volées et le premier palier s'appuient sur un mur d'échiffre ; le deuxième palier et la troisième volée étaient en revanche soit soutenus par une voûte rampante, soit par une charpente inclinée soutenue par des poutres traversantes, scellées dans les deux côtés de la volée. Dans les deux cas de figure, le côté inférieur de la rampe constituait la toiture du magasin 100J. L'espace entre les trois volées était

occupé par un important bloc de maçonnerie en briques crues d'environ 4,50 m de longueur et 2,40 m de largeur. Contre ce massif venaient s'appuyer, soit les couvertures à plat des deux premières volées dans le cas d'une construction à un seul étage, soit les voûtes rampantes soutenant une deuxième série de volées et paliers dans le cas d'un édifice à plusieurs étages.

Seuls les soubassements des deux premières volées (100K et 100L) ainsi qu'environ 1,20 m de l'élévation du noyau central de l'escalier sont conservés. La troisième volée (au-dessus du magasin 100J) a complètement disparu. Les vestiges très abîmés de la première marche, large d'environ 0,35 m, sont encore conservés dans la volée 100K. L'escalier, accessible de plain-pied à partir de la pièce 100H, démarrait à la fin d'un premier palier long d'environ 1 m et haut de quelques centimètres par rapport au sol de la pièce. Signalons la présence d'une niche profonde de 0,45 m, large de 0,60 m et conservée sur 0,40 m de hauteur dans la paroi ouest du noyau central. Sa position particulière, pratiquement à la verticale de la première marche et à environ 0,50 m au-dessus, suggère qu'elle ait pu, éventuellement, servir à entreposer des lampes à huile.

III.2. RESTITUTION DES VOLUMES

En dépit du mauvais état de conservation de l'escalier, les dimensions des différentes parties dont il se compose sont encore lisibles ; elles constituent les seuls éléments dont nous disposons pour tenter une restitution volumétrique du palais. Nous essaierons donc de tirer le plus grand parti de ces informations.

Si très peu d'éléments de cet escalier sont connus, notamment la longueur maximale des volées, leur largeur et la largeur d'une marche, les éléments comparatifs ne font pas défaut sur le tell. De fait, la fouille des niveaux d'occupation contemporains et antérieurs au palais, et surtout celle d'une tombe hypogée¹² datant de la toute première occupation perse, nous a livré un nombre important d'informations sur ce type d'agencements. Une fois la séparation faite entre les escaliers installés dans un espace préexistant – qui peuvent être très raides à cause de la longueur imposée de l'espace à disposition – et ceux qui appartenaient à une nouvelle construction, on constate que la recherche d'une certaine

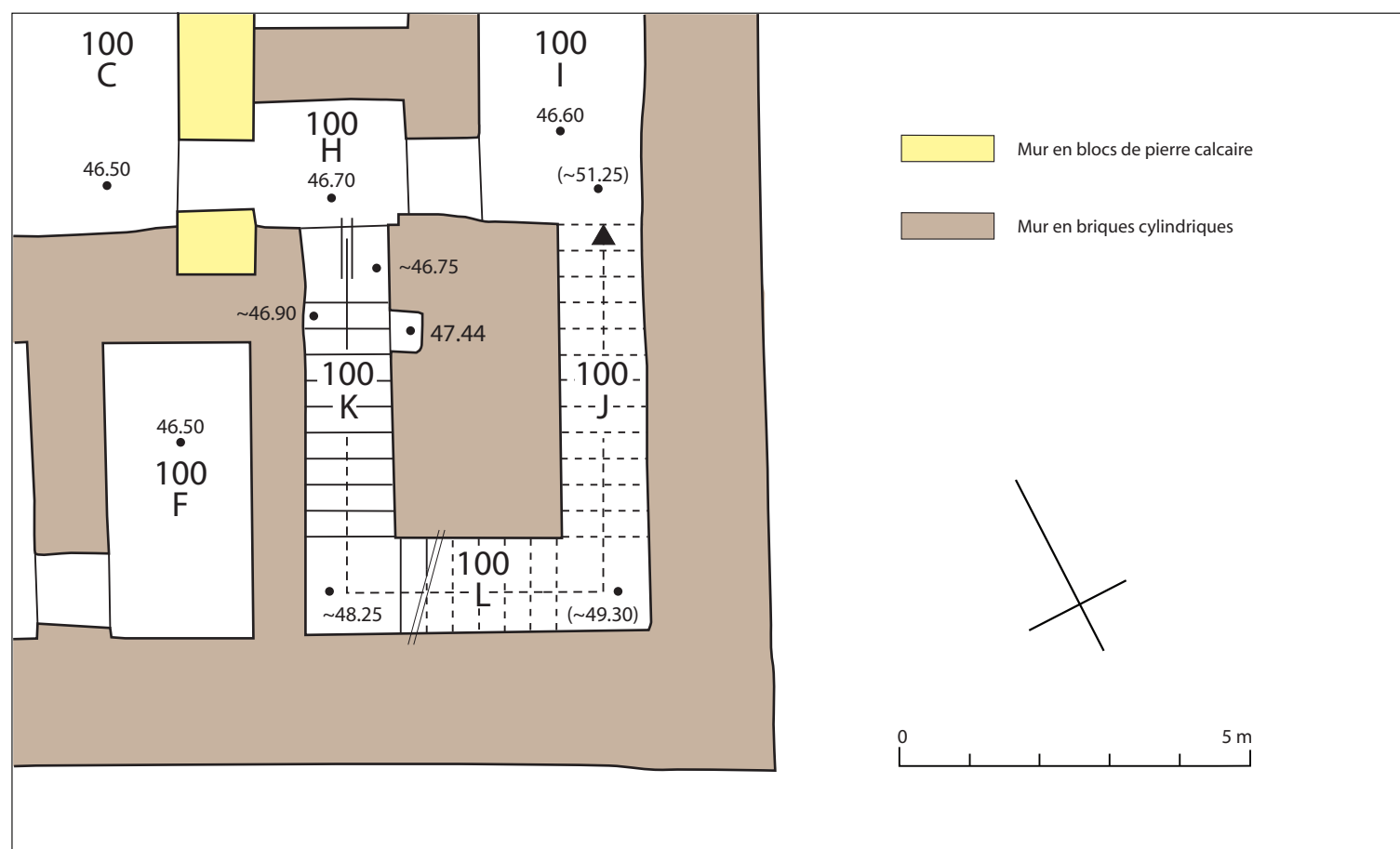


Fig. 64. Angle sud-est du palais, plan schématique de l'escalier

¹² D. Valbelle, G. Nogara et C. Defernez 2011.

Le bâtiment principal

aisance d'utilisation est un critère majeur dans la conception de ces derniers. Ainsi, les escaliers planifiés avec le bâtiment qu'ils desservent, comme c'est le cas pour l'escalier de notre palais, présentent une largeur de giron variant entre 0,25 et 0,35 m¹³ et une hauteur de contremarche variant en moyenne entre 0,12 et 0,18 m. Il va de soi, puisqu'il s'agit d'une architecture de terre, que ces mesures n'ont qu'une valeur indicative. Nous proposons donc, pour l'escalier du palais, une largeur de giron d'environ 0,35 m, ce qui correspond assez bien aux restes de marche encore visibles dans la première volée, et une hauteur de contremarche de 0,15 m, soit la moyenne à Tell el-Herr. Ces dimensions de marche, appliquées aux longueurs des côtés du bloc de maçonnerie autour duquel se développe l'escalier, nous permet de restituer une première volée de neuf marches ainsi qu'une deuxième et une troisième volée de six et douze marches ; les deux paliers étaient presque carrés.

L'escalier ainsi restitué débouche au premier étage à environ 4,80 m au-dessus du niveau du sol de la pièce principale (100C) laquelle, une fois enlevée l'épaisseur de sa toiture, présente une hauteur

sous plafond d'environ 4,5 m, ce qui rendrait tout à fait possible l'aménagement de fenêtres hautes, ou plutôt de prises de lumière, dans le mur nord de cette même salle, au-dessus du raccord avec le toit du portique¹⁴ (fig. 64).

Une attention particulière doit être accordée aux dimensions du massif au centre de l'escalier. Or, ce bloc de maçonnerie pleine, qui reflète le soin apporté à toutes les fondations dans le reste du bâtiment, implique l'existence d'un étage supplémentaire. Il semble vraisemblable que l'escalier ait été prolongé par une nouvelle série de trois volées conduisant à un deuxième étage de la construction ; celle-ci devait, de la sorte, avoir l'aspect assez imposant d'une grosse tour rectangulaire.

Pour des raisons d'ordre statique, l'organisation de l'espace au premier étage devait être sensiblement identique de celle du rez-de-chaussée¹⁵. Bien que cette observation puisse aussi convenir pour l'éventualité d'un seul étage, il n'est pas exclu qu'une terrasse ait été aménagée dans la partie nord du bâtiment, à la verticale de la salle principale (100C), au deuxième étage (fig. 65).

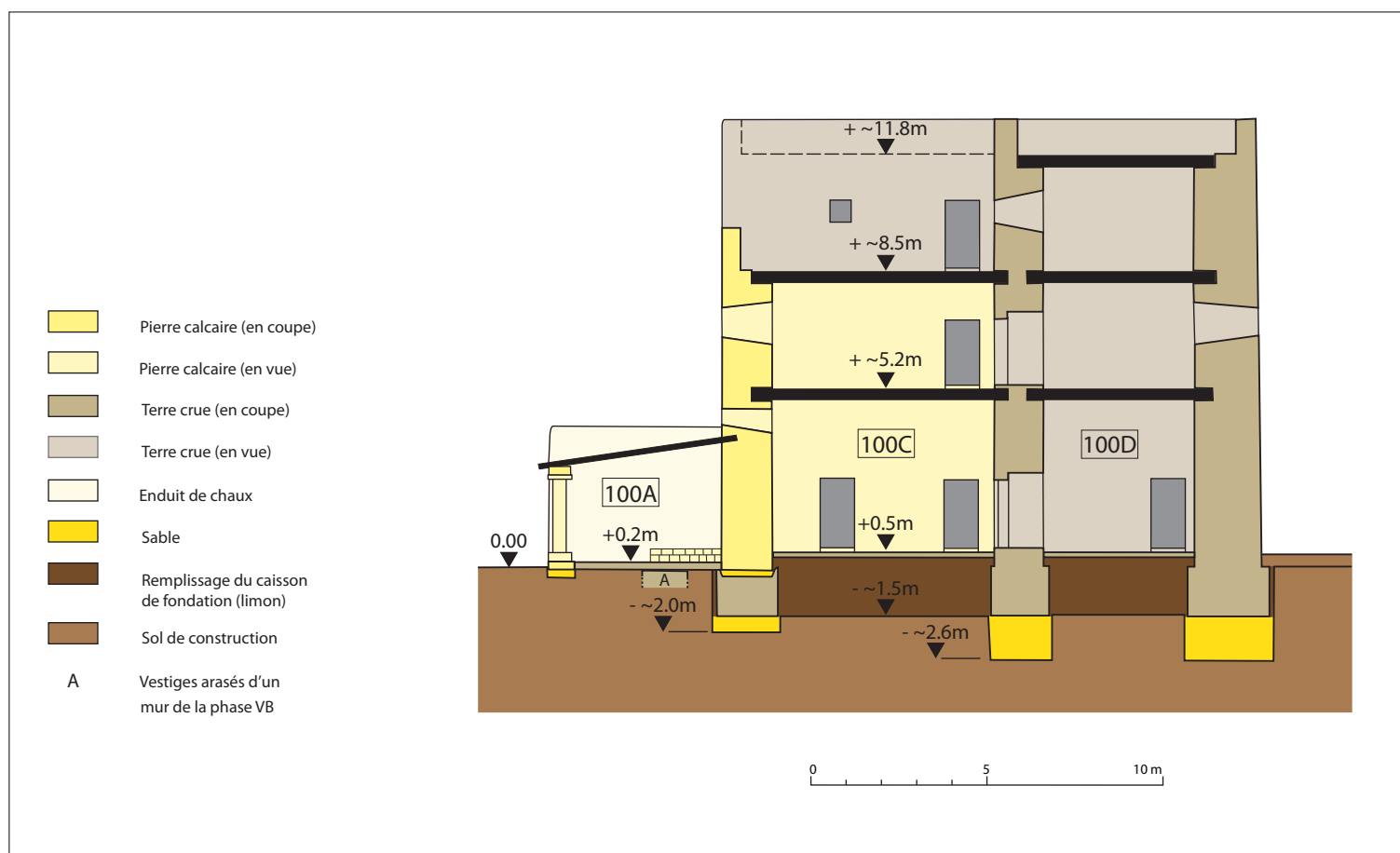


Fig. 65. Coupe N-S à travers le portique 100A, la salle principale 100C et le couloir 100D (restitution, vue vers l'est)

¹³ La limite extérieure des marches, au raccord avec les contremarches, est souvent protégée par un rondin de bois.

¹⁴ *Supra*, 100C : salle principale.

¹⁵ Sauf dans l'éventualité de la mise en place de cloisons très légères au-dessus de la salle principale.

III.3. ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE EN PIERRE

Dominique Valbelle

Si le mur de façade et les bases du portique en pierre n'ont laissé que leur négatif dans le sol environnant, quelques-uns des éléments de décor en calcaire ont été retrouvés parmi les innombrables éclats provenant de leur débitage systématique. Leur situation initiale est néanmoins inconnue.

Trois tronçons de colonnettes, les deux tiers d'une base et plusieurs fragments de chapiteaux ont ainsi échappé à la destruction (fig. 66). D'autres ont été recueillis sur le sol de la salle principale 100C (fig. 67). Un dernier gisait, avec d'autres fragments de pierre calcaire, dans le couloir 100D et un des fragments de dalles épaisses de 0,08 m retrouvées dans la couche de déblai qui recouvrait l'espace ouvert P12 portait une incision circulaire qui pourrait correspondre à un repère de positionnement pour une colonnette.



Fig. 66. Éclats et tronçon de colonnette en calcaire recouverts par des niveaux postérieurs



Fig. 67. Fragments de base et de colonnette dans la salle principale 100C



a

b

c

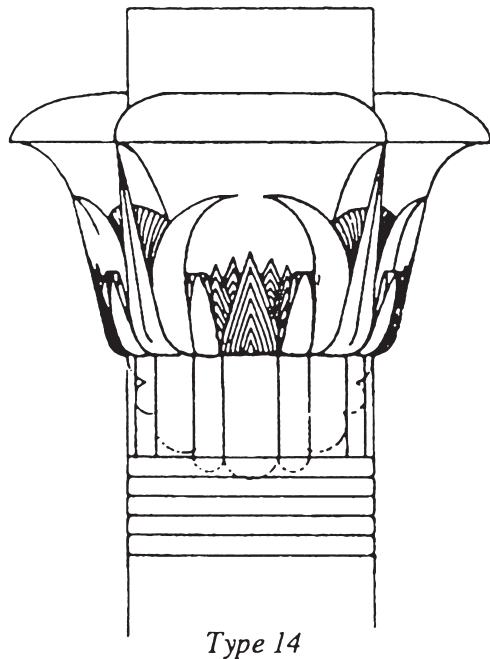
Fig. 68. Fragments de colonnettes provenant du décor de la façade du palais de Tell el-Herr



Fig. 69. Les piliers d'ante de la chapelle d'Hakoris



Fig. 70. Fragments de chapiteaux provenant du décor de la façade du palais de Tell el-Herr



Type 14



Fig. 71a. Type 14 : temple d'Hibis à Kharga (d'après M. Haneborg-Lühr 1992, p. 147, pl. IV, © DR)

Fig. 71b. Chapiteau composite du temple d'Hibis (d'après E.H. Winlock 1941, pl. VI, © DR)

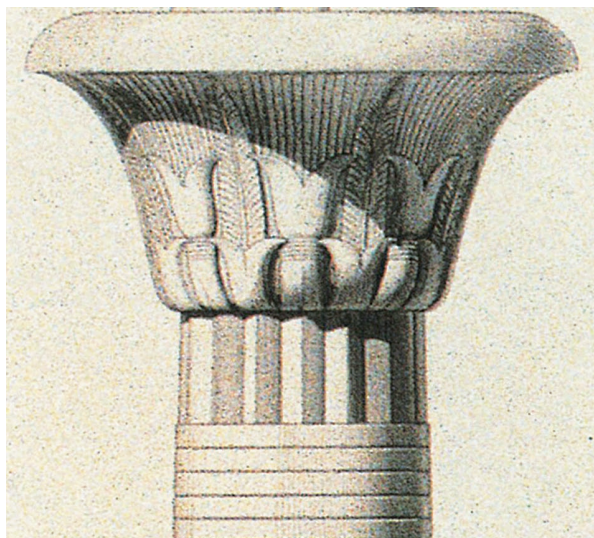


Fig. 72. Type 10 : portique de Nectanébo I^{er} à Philae (d'après Prisse d'Avennes 1879, pl. XLVII, © DR)

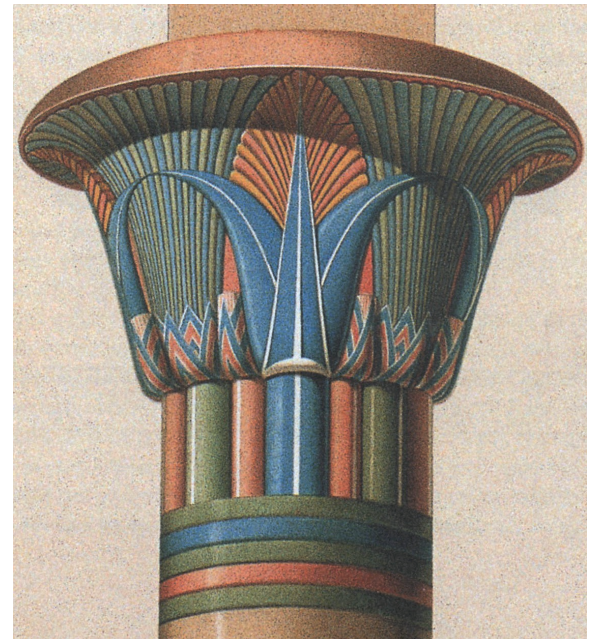


Fig. 73. Chapiteau du temple d'Isis à Philae datant du règne d'Auguste (d'après Prisse d'Avennes 1879, pl. LXI, © DR)

Trop petites pour appartenir au portique, ces colonnettes, leurs chapiteaux et leurs bases, n'ont pas laissé de trace au sol permettant de les attribuer à un espace en particulier. L'aire de dispersion des fragments qui ont échappé à la destruction, assez large puisqu'elle correspond à la majeure partie du corps principal du palais et de ses abords, suggère en revanche une autre hypothèse : ces colonnettes

on en effet pu orner le premier étage du palais, d'où elles se seraient répandues sur une large superficie lors de la destruction de ce dernier. Néanmoins, l'absence totale d'aménagement comparable nous prive de la moindre assurance susceptible de conforter cette hypothèse.

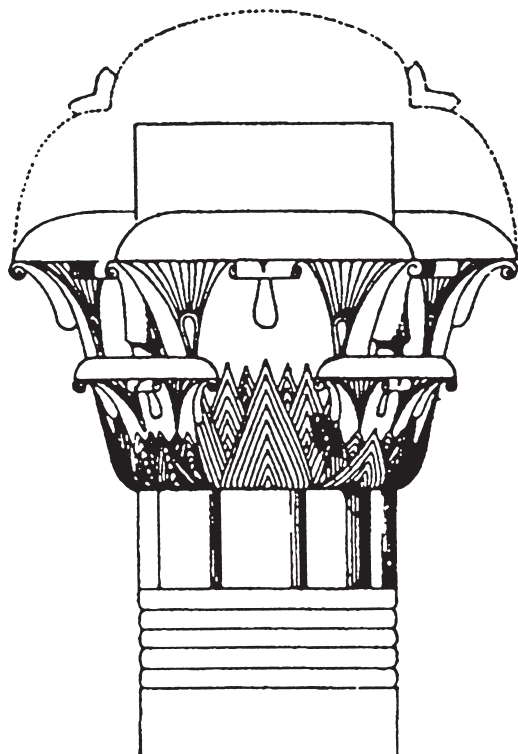


Fig. 74a et b. Type 18 : portique de Nectanébo à Philae (dessin d'après M. Haneborg-Lühr 1992, p. 148, pl. V, © DR)

Les fûts des trois tronçons de colonnettes (**fig. 68**) présentent des dimensions similaires (a : 20 cm de diamètre par 60 cm ; b et c : 18 cm de diamètre par 34 cm de haut) et sont tous décorés de fines tiges de papyrus, mais ils comportent des différences : sur deux d'entre eux ces tiges sont attachées respectivement par six et huit liens horizontaux, tandis que le troisième en est dépourvu. D'autre part, les tiges d'une des colonnettes se resserrent à une extrémité qu'il faut sans doute interpréter comme le bas, tandis que les fûts des deux autres sont verticaux et pourraient avoir été superposés. La base incomplète est chanfreinée sur le pourtour. Elle a un diamètre de 42 cm en bas et 34 cm de diamètre à la partie supérieure, pour 8 cm de haut. Le diamètre des traces circulaires incisées en surface pour indiquer l'emplacement de la colonnette correspond aux dimensions du diamètre des trois colonnettes.

L'existence de liens à plusieurs hauteurs du fût semble, on l'a vu¹⁶, une spécificité rare dans l'histoire de l'architecture religieuse égyptienne, propre au tournant du v^e au iv^e millénaire av. J.-C., attestée dans la chapelle d'Hakorîs sur les piliers d'ante (**fig. 69**). Parmi les trois tronçons de colonnettes retrouvés, figurent deux modèles différents par leur forme et par le nombre de liens.

Parmi les sept fragments de chapiteaux recueillis (**fig. 70**), cinq appartiennent à la partie supérieure des chapiteaux ; deux d'entre eux raccordent directement (a : 14,6 cm par 9,6 cm ; b : 18,5 cm par 10 cm ; après raccord : 29 cm par 10,5 cm par 8,7 cm ; les trois autres font respectivement (c) 13 cm par 10,3 cm par 8,5 cm, (d) 28 cm par 12 cm par 7,5 cm et (e) 11,7 cm par 4,1 cm par 2,7 cm. Deux autres fragments viennent de la partie inférieure de chapiteaux (f : 9,7 cm par 8 cm ; g : 8,2 cm par 6,2 cm).

Ils portent tous un décor en palmettes et papyrus qui faisaient visiblement partie de chapiteaux composites¹⁷. Ils sont relativement proches du type 14 de M. Haneborg-Lühr, qui correspond à un chapiteau de la partie du temple d'Hibis à Kharga datant du règne de Darius I^{er}¹⁸ (**fig. 71a et b**). Ils ressemblent néanmoins plus au type 10 qui correspond à un chapiteau du portique de Nectanébo I^{er} à Philae¹⁹ (**fig. 72**) et à certains chapiteaux du temple d'Isis à Philae, datant du règne d'Auguste (**fig. 73**).

À Tell el-Herr, les ombelles de papyrus montent jusqu'à la partie supérieure du chapiteau et les fragments f et g indiquent qu'ils ont déjà deux étages de palmettes, dispositif également attesté dans le portique de Nectanébo I^{er} à Philae (type 18)²⁰ (**fig. 74a et b**).

¹⁶ *Supra*, Introduction, p. 25-28.

¹⁷ M. Haneborg-Lühr 1992, p. 125-152.

¹⁸ *Ibid.*, pl. IV, p. 147.

¹⁹ *Ibid.*, pl. III, p. 146.

²⁰ *Ibid.*, pl. V, p. 148.

IV. Les annexes

Giorgio Nogara

IV.1. LES BAINS PRIVÉS (101A à 101D)

Les bains publics ne se développent en Mésopotamie, comme en Égypte, que dans le courant de l'époque hellénistique. Les bains privés étaient en revanche bien connus dans le contexte culturel proche-oriental de l'Âge du Bronze et du début de l'Âge du Fer¹, et nombreux sont les espaces interprétés par les archéologues comme salles d'eau. Pour ne donner que quelques exemples, nous citons l'*Hilāni* III de Sam'al et le palais G – également un *Hilāni* – du même site (les deux du deuxième quart du VI^e siècle av. J.-C.), qui disposent chacun d'une salle d'eau intégrée², ou encore les différentes salles de bains du palais principal de Tell Halaf³ (IX^e siècle av. J.-C.).

Il ne serait donc pas étonnant de retrouver une de ces installations dans un contexte palatial apparenté à ces exemples au niveau de son architecture et, ce qui est plus important, bâti pour servir de résidence au représentant local de l'administration perse⁴.

Comme nous l'avons vu, ce bâtiment (**fig. 75 et 76**) est légèrement postérieur au palais ; accessible seulement depuis la cour (P11), il n'a qu'un seul étage et il se compose de quatre pièces de dimensions assez modestes (**fig. 77**). Toutefois, les différents aménagements que nous y avons retrouvés nous indiquent que l'édifice abritait ce que nous proposons d'interpréter comme un bain privé, constitué d'un vestibule d'entrée (101A), d'un vestiaire ou espace sanitaire (101B),



Fig. 75. Vue générale des bains privés ; au premier plan, la salle d'eau 101C avec les restes du bassin en dalles de pierre calcaire (vue vers l'ouest)

¹ B. Muller, A. Cavignaux et J.-Cl. Margueron 2014.

² R. Naumann 1971, p. 426, fig. 565.

³ *Ibid.*, p. 428, fig. 569 et p. 430.

⁴ *Infra*, chapitre V.



Fig. 76. Vue générale des bains privés, vers l'est

ainsi que d'une salle de bain – ou d'aspersion – (101C) et d'un espace de délasserment (101D). Les maçonneries, qui présentent une épaisseur variant entre 0,70 m et 0,85 m pour les cloisons internes et environ 1 m pour les murs extérieurs, sont conservées sur une hauteur moyenne de 0,80 m, exception faite pour le mur nord et pour une partie du mur est qui subsistent, au mieux sur 0,40 m de haut. La porte d'entrée depuis la cour était, comme nous l'avons vu, précédée d'une marche (voir fig. 77).

101A : vestibule

La pièce mesure 3 m de longueur nord-sud pour 2,10 m de largeur est-ouest. Les parois sont enduites de limon gris-brun et une chape de la même matière recouvre le sol. Dans l'angle sud-ouest on devine encore, au sol, les vestiges très mal conservés d'un foyer en briques crues entourant des restes charbonneux ; les murs présentent des traces de rubéfaction à proximité de l'aménagement. Les vestiges de la porte d'entrée sont encore visibles, près de l'angle nord-ouest de la pièce ; ses caractéristiques sont semblables, à peu de chose

près, à celles des autres portes du quartier. Le seuil en briques crues, large d'environ 0,35 m, était protégé par des planches de bois ; bâti dans la moitié externe du mur, il est suivi, du côté de la pièce, par une marche en briques crues, large d'environ 0,50 m, dont la contremarche était protégée par un rondin de bois. La crapaudine, en pierre calcaire, était scellée sur le côté ouest du passage, entre seuil et marche, juste devant la traverse basse du cadre de porte ; le vantail ouvrait vers l'intérieur. La position de la porte est telle que, une fois ouverte, son vantail empêchait l'entrée directe dans la pièce 101D, située sur le côté ouest du passage, ce qui montre que la fonction de ces locaux prévoyait d'abord l'utilisation des pièces 101B et 101C, avant celle de 101D. La porte vers 101C, à l'extrémité nord du mur oriental, est équipée d'un seuil d'une dizaine de centimètres de haut ; la porte vers 101D, en face de la précédente et dont le seuil est détruit, était certainement identique.

La porte ouvrant vers la pièce 101B se situe à l'extrémité est du mur sud ; son seuil, haut à l'origine d'une quinzaine de centimètres, a été surélevé à un moment donné au moyen d'un bloc de pierre calcaire.

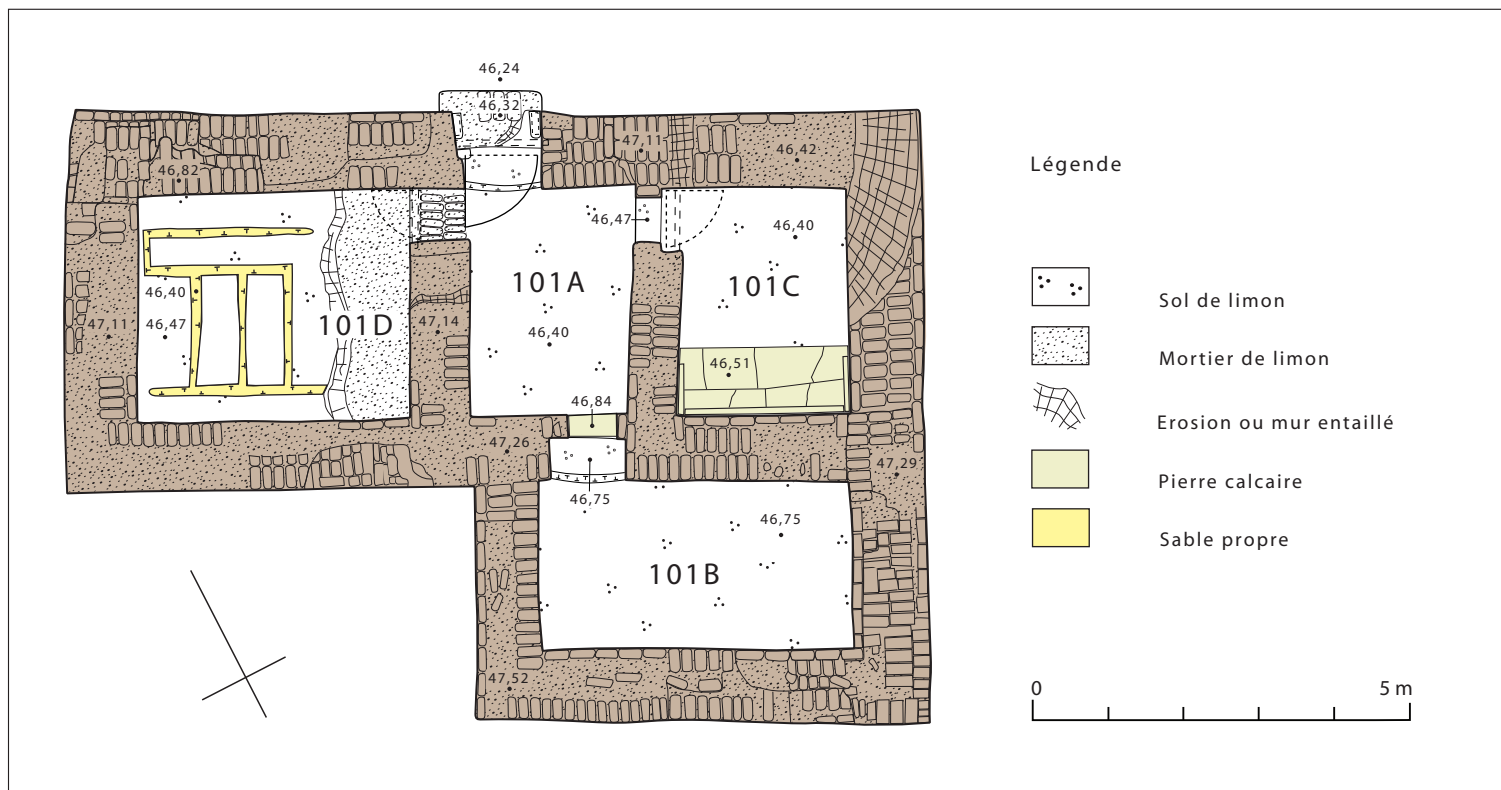


Fig. 77. Plan des bains privés

101B

Le local mesure 4,10 m de longueur est-ouest sur 2,10 m de largeur nord-sud ; son sol et ses parois sont enduits de limon. Pendant la période d'utilisation, le niveau du sol a été surélevé, à deux reprises, d'une quinzaine de centimètres au total ; ces travaux d'entretien font état d'un usage fréquent de l'espace. Il est possible que la pièce ait fait fonction de vestiaire et aussi éventuellement d'espace à vocation sanitaire, là où étaient entreposés des récipients destinés à l'aisance.

Le premier sol, en limon, était en relation avec un seuil haut de 0,16 m, bâti dans l'embrasure de la porte vers l'antichambre 101A et renforcé, comme les autres seuils, par un rondin de bois. La porte était vraisemblablement pourvue d'un système de fermeture dont le vantail ouvrait vers l'intérieur du local et qui a été démonté par la suite. Le deuxième sol est constitué d'une chape de limon épaisse de quatre ou cinq centimètres ; la porte vers 101A demeure inchangée. À un moment donné, le seuil a été surélevé d'environ 0,10 m au moyen d'un bloc de pierre calcaire posé en travers de l'ouverture ; le sol de la pièce se trouvant ainsi rehaussé d'une douzaine de centimètres. Ce nouveau seuil forme une marche haute de 0,10 m côté pièce, et de 0,40 m du côté de l'antichambre 101A.

101C : salle d'eau

La pièce présente un plan légèrement trapézoïdal mesurant 3 m de long du nord au sud pour une largeur est-ouest de 2,30 m au sud et de 2,10 m au nord (**fig. 78**). Les murs sud et ouest, ainsi que le tiers méridional du mur est sont conservés sur une hauteur d'environ 0,80 m ; le mur nord et deux tiers du mur est sont arasés jusqu'au niveau du sol.

La partie méridionale de ce que nous interprétons comme un bassin en dalles de pierre calcaire était encore conservée au fond du local. Le sol et les trois parois de cette partie de la pièce étaient habillés sur environ 0,60 m de hauteur avec des dalles de pierre calcaire blanche, de 0,09 m d'épaisseur moyenne et dont les côtés visibles ont été finement taillés. Le même soin a été apporté aux tranches des dalles ; celles-ci étaient solidement assemblées avec un ciment de chaux blanc, fin et très dur, qui assurait aussi leur adhésion aux murs. Des restes lissés du même mortier blanc collaient encore sur les tranches nord, verticales, des deux dalles est et ouest, sur les tranches supérieures – horizontales et situées rigoureusement au même niveau – de tous les éléments constituant les bords du bassin ainsi que sur les tranches nord des dalles qui en recouvraient le sol. La présence de ce mortier d'attente nous permet d'affirmer que la structure était certainement un peu plus haute et, surtout, qu'elle était aussi fermée sur le côté nord.



Fig. 78. Vue générale de la salle d'eau, vers le sud

La totalité de l'agencement reposait sur une couche de sable pur, rapporté, qui comblait une fosse rectangulaire profonde d'environ 0,15 m, large d'environ 0,90 m et d'une longueur correspondante à la largeur du local. Un soin particulier a été porté à la stabilité de l'ensemble ; ainsi, les dalles constituant les bords est et ouest du bassin, posées de chant, étaient soutenues par celles qui en constituaient le sol. Ces dernières reposaient à plat sur le sable et étaient engagées de quelques centimètres sous les murs est et ouest, tandis que sur le côté sud elles s'appuyaient sur un socle de pierre calcaire. Ce support, long au total de 2,20 m, large d'environ 0,15 m et épais de 0,08 m, se composait de plusieurs parties plus ou moins égales. Posé à plat le long du mur sud, il servait aussi d'appui pour les dalles posées de chant sur le bord sud du bassin. Sur le côté nord, les dalles de sol dépassent la limite des dalles des parois d'un minimum de 0,14 m de longueur, aménageant ainsi l'espace nécessaire à la pose de la dalle – certainement monolithique et plus épaisse que les autres – qui constituait le bord septentrional du bassin (fig. 79 et 80).

Le fond du bassin était constitué de trois dalles (fig. 81). Les deux premières, l'une rectangulaire longue de 1,16 m et large de 0,24 m, l'autre trapézoïdale, d'égale longueur et d'une largeur aux extrémités de 0,24 et 0,35 m, constituaient le tiers sud du sol. Chaque dalle était cassée en deux parties en raison de l'enfoncement vers l'ouest du sol de la pièce. La troisième dalle, bien plus grande, était soigneusement taillée de façon à épouser la forme des deux autres. Longue de 2,30 m et large aux extrémités de 0,54 m et de 0,43 m, elle était également brisée en quatre morceaux. Dans l'angle sud-est du bassin des restes de mortier de chaux sur le sol conservent l'empreinte de quatre blocs de pierre de longueur variant entre 0,18 m et 0,40 m, l'empreinte totale mesurant 1,07 m de long et 0,40 m de large. À l'endroit correspondant sur la paroi est, des restes du même mortier de chaux hauts de 0,15 m nous permettent de restituer la hauteur de cet aménagement dont la fonction nous échappe (fig. 82).



Fig. 79. Vue de détail de l'angle sud-est du bassin pendant son démontage : notons le lit de sable pur en fondation des dalles de pierre calcaire



Fig. 80. Vue de détail de l'angle sud-est du bassin pendant son démontage : notons l'élément en calcaire sur le côté inférieur droit de l'image, sur lequel reposent à la fois la dalle de sol et la première dalle du bord sud du bassin (vue vers l'est)

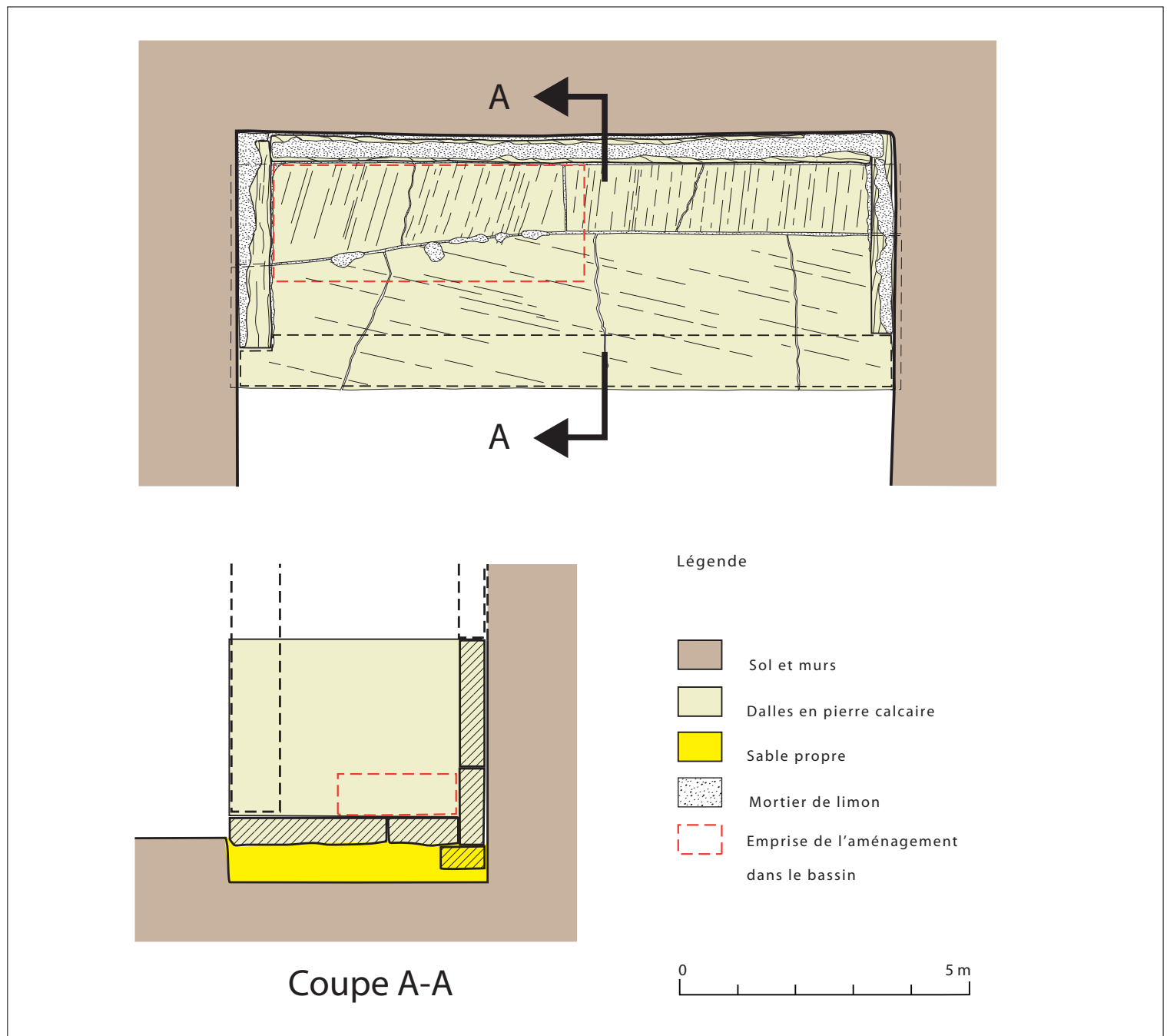


Fig. 81. Plan de détail du bassin et coupe restituée

Le bord sud du bassin était constitué, au moment de sa découverte, de deux registres superposés de dalles. Le plus bas comportait quatre éléments posés sur le socle en calcaire mentionné auparavant. Hautes de 0,25 m et longues à partir de l'est de 1,10 m, 0,88 m, 0,13 m et 0,12 m, ces dalles ne dépassaient le niveau du sol que de 0,17 m. Les dalles de sol, qui s'appuyaient sur ce même socle, venaient buter contre cette partie basse du bord. Le registre supérieur ne comptait en revanche qu'un seul élément : une dalle haute de 0,44 m et longue de 2,09 m, correspondant à la longueur interne du bassin.

Deux dalles, une longue de 0,73 m et haute de 0,62 m, l'autre longue de 0,66 m et haute aussi de 0,62 m forment, respectivement, les bords est et ouest du bassin. Posées, comme nous l'avons vu, sur les dalles du sol, elles vont presque buter, côté sud, contre les briques crues du mur et cernent ainsi, des deux côtés, le bord méridional du bassin. La manière dont les différents éléments qui composent le bassin sont finement assemblés a certainement joué une fonction primordiale dans son étanchéité, renforcée avec le même mortier de chaux.



Fig. 82. Détail du bassin, vu vers le sud : notons, sur le sol et sur les parois sud et est, l’empreinte laissée dans le mortier de pose à la chaux par un aménagement disparu

Le sol de la pièce, un limon gris, porte encore les traces d’un mortier de chaux blanc utilisé pour la pose d’un dallage disparu à l’heure actuelle ; les parois sont recouvertes d’une couche d’enduit de limon à surface soigneusement lissée.

L’existence de ce bassin n’est pas sans poser de questions intrinsèques quant à son remplissage et, plus encore, à sa vidange car aucune trace d’une installation hydraulique – puits, citerne ou conduite d’eau – en relation avec cette phase d’occupation n’a été jusqu’à présent mise au jour. Cependant, l’absence d’un point d’approvisionnement en eau n’est pas concevable dans un contexte défensif fortifié ; il nous faut envisager la présence de ce point d’eau au centre de la forteresse, dans la partie qui n’a pas encore été atteinte par l’étude de cette période⁵.

Il semblerait donc, en l’absence d’un conduit d’alimentation, que le remplissage du bassin – s’il a été utilisé pour une immersion et non pour une aspersion, qui aurait demandé beaucoup moins de liquide – ait été fait à la main, au moyen de récipients transportés depuis le point d’eau. L’évacuation des eaux usagées est en revanche problématique car, bien qu’elle ait pu se faire par le biais d’une ouverture de vidange aménagée dans la partie basse du bord manquant du bassin, elle n’a laissé aucune trace sur le sol. Ceci semblerait indiquer que la quantité d’eau utilisée dans le bassin était limitée et que les ablutions étaient pratiquées par aspersion et non par immersion.

La porte vers l’antichambre 101A, située près de l’angle nord-ouest, est pourvue d’un seuil formant deux marches. La première, du côté de la pièce, est haute de 0,10 m et profonde de 0,30 m ; la hauteur de cette marche, avec le négatif bien visible d’une pièce de bois contre laquelle allait battre le vantail de la porte, coïncide avec le dallage du sol. La seconde, haute de 0,08 m et profonde 0,35 m, occupe le reste de l’épaisseur du mur et constitue le véritable seuil. Le négatif de la crapaudine est conservé dans l’angle entre la première marche et le mur nord. Probablement en pierre calcaire, la pièce était vraisemblablement prise entre le mur et le dallage de sol ; le vantail ouvrait vers l’intérieur de la pièce.

Après l’abandon du complexe palatial, la moitié nord du mur est, ainsi que la totalité du mur nord de cette pièce, ont été démontées jusqu’au niveau du sol ; les limites de ces travaux, constitués d’une entaille arrondie dans la maçonnerie, témoignent du soin mis pour récupérer la dalle, épaisse et certainement très lourde, qui constituait le bord nord du bassin. La dalle était longue de 2,10 m, haute au minimum de 0,62 m et épaisse d’un minimum de 0,20 m. L’entaille en arc de cercle pratiquée dans la moitié de l’épaisseur du mur est, s’arrête en sifflet à la hauteur du bord nord du bassin ; cela nous indique que l’on a fait pivoter la pièce sur son axe horizontal avant de la sortir en la faisant glisser sur sa tranche, vraisemblablement sur des rouleaux de bois (**fig. 83**). La question se pose de savoir,

⁵ Un puits est connu dans le quart nord-est du camp romain du Bas-Empire (D. Valbelle et J.-Y. Carrez-Marartray 2000). L’installation, qui descend probablement jusqu’à la nappe phréatique, n’a pu être explorée sans danger que jusqu’à une profondeur de 4 m ; il n’est donc pas exclu, qu’elle puisse correspondre au réaménagement d’un puits bien plus ancien (cf. D. Valbelle et J.-M. Willot 2000, p. 112 et 113, fig. 80).



Fig. 83. Vue de détail de l'entaille pratiquée dans les murs nord et est de la salle d'eau 101C : le remplissage de déblais qui comblait la pièce est encore visible à l'est (vue vers le sud-est)

pourquoi le reste de l'installation a été laissé en place car ce travail de démontage, pour des raisons qui ne sont pas connues, a été interrompu en cours d'exécution. La pièce a ensuite été remblayée en même temps que le reste du palais et des autres constructions qui lui étaient contemporaines.

101D : un espace de délasserment

Le local présente un plan rectangulaire de 3,60 m de côté est-ouest sur 3 m de côté nord-sud (**fig. 84**) ; les murs est, sud et ouest sont conservés comme ceux du reste du bâtiment, alors que le mur nord est détruit. Les parois étaient blanchies à la chaux avec des motifs peints en rouge sur une couche préparatoire de limon brun. Les nombreux fragments d'enduit peint retrouvés pendant la fouille sont trop petits et trop abîmés pour que l'on puisse se faire une idée du décor ; celui-ci devait pourtant recouvrir la totalité des parois car la couche d'apprêt en limon présente un peu partout des traces d'enduit à la chaux.

Les deux tiers conservés du sol de la pièce, constitué d'une chape de limon, sont occupés par un radier orthogonal composé de trois sillons est-ouest, d'une longueur conservée variant entre 2 m et 2,25 m, reliés à trois sillons nord-sud longs de 1,50 m. L'espacement entre les sillons, indépendamment de leur direction, varie entre un minimum de 0,30 m et un maximum de 0,50 m. Le sol du tiers oriental de la chambre étant détruit, il n'est plus possible de savoir si cet aménagement est complet dans sa longueur ouest-est ou s'il se poursuivait vers l'est et, le cas échéant, sur quelle longueur. Les négatifs, qui conservaient encore partout les restes d'un remplissage en sable jaune pur, présentent une largeur et une profondeur assez régulières de 0,10-0,12 m et 0,07-0,09 m. Par analogie avec les techniques de fondation des éléments d'architecture en pierre mises en œuvre dans le reste du complexe palatial, il est très vraisemblable que ces étroites tranchées aient, elles aussi, accueilli des éléments en pierre, probablement des dalles posées de chant sur la longueur de leur tranche et soutenant une sorte de plate-forme, ou sol surélevé, également en dalles de pierre calcaire. Les nombreux éclats de ce matériau retrouvés dans



Fig. 84. Vue générale vers le sud de l'espace de délasement 101D : notons les sillons de fondation (vidés de leur remplissage sableux) pour des éléments verticaux en pierre calcaire

le remplissage de la pièce semblent confirmer cette hypothèse. Il est probable, malgré l'absence de sillons le long des parois nord et sud, que la plate-forme ait occupé la totalité de la largeur du local car les restes d'enduit conservés sur les parois s'arrêtent à une trentaine de centimètres du sol.

Faute, à la fois, d'éléments de comparaison et du mauvais état de conservation de la structure, l'existence éventuelle d'un sol surélevé soutenu de façon si particulière par des dalles posées sur leur tranche, reste sans explication. La porte d'entrée depuis le vestibule 101A, est fortement endommagée ; les trous de fixation de la traverse basse du cadre de porte sont néanmoins encore bien visibles, au ras de la paroi, dans les deux montants de l'ouverture. Le vantail ouvrait certainement vers l'intérieur de la salle.

Nous sommes conscient que l'installation que nous venons de décrire n'a pas, à l'heure actuelle, de parallèle connu. En effet, les salles d'eau privées mises au jour au Proche-Orient, bien qu'elles

soient souvent accompagnées, comme à Tell el-Herr, d'espaces de délasement situés à proximité, présentent des caractéristiques différentes car elles disposent, comme par exemple dans le Grand Palais Royal de Mari⁶ du début du II^e millénaire ou à Tell Halaf⁷ au IX^e siècle av. J.-C., de cuves amovibles en terre cuite de dimensions plus petites, ou encore de bassins en bronze, également amovibles et de dimensions modestes, comme à Sam'al, à Arslan Tash ou à Tell Halaf⁸.

Par ailleurs, ces dispositifs sont, comme dans les *Hilāni* III, IV et le palais J de Sam'al⁹ – appartenant aussi à la catégorie des *Hilāni* –, généralement en relation directe avec les pièces de vie correspondantes. Or, ici, il est nécessaire de sortir du palais pour rejoindre, en passant par le portique et la cour, ce que nous avons proposé d'interpréter comme un bain privé. Néanmoins, nous considérons que le bâtiment comporte un certain nombre de caractéristiques qui orientent vers une telle hypothèse.

⁶ B. Muller, A. Cavignaux et J.-Cl. Margueron 2014, p. 48 et p. 61, fig. 4.

⁷ R. Naumann 1971, p. 203.

⁸ *Ibid.*, p. 202-203.

⁹ *Ibid.*, p. 203, p. 426, fig. 565 et p. 417, fig. 549.

IV.2. LES MAGASINS ORIENTAUX

Contemporain de la construction des annexes, ce bâtiment (**fig. 85**) se substitue aux anciens magasins 111A-B-C-D et constitue la nouvelle limite orientale de la cour P11 ; l'édifice comporte une enfilade nord-sud de quatre locaux : 61A-B, 102 et 103 (**fig. 86**).

La disposition de ces pièces d'égales dimensions (5,50 m de longueur est-ouest pour une largeur nord-sud de 2,50 m), alignées et dépourvues de tout aménagement intérieur, est caractéristique des magasins. Les trois entrées étaient précédées de trois marches identiques, et un petit réservoir à eau, en pierre calcaire, était scellé au pied du mur des magasins, entre les portes des pièces 61A et 102¹⁰ (**fig. 87**). La hauteur de conservation des vestiges varie entre 0,90 m dans la partie sud de l'ensemble et 0,40 m en bordure du tell. Les maçonneries, épaisses de 0,70 m pour les cloisons internes et de 0,85 m pour les murs extérieurs, comportaient, à l'instar de celles du palais, une partie basse en briques cylindriques et une élévation en briques rectangulaires. Une épaisse couche damée de ce dernier type de briques recouvrait le sol de trois de ces locaux. Le sol et la presque totalité des murs du magasin le plus septentrional (103) sont détruits¹¹ ; il est cependant vraisemblable que ce local ait présenté les mêmes dimensions que

les autres. Ainsi, le complexe palatial étant pourvu d'un accès sur le côté ouest¹², il est très probable que l'espace de 2,20 m entre le mur nord de 103 et le rempart septentrional, ait été fermé par un mur percé d'une porte permettant le passage entre l'extérieur de la forteresse, le complexe palatial et le reste de la citadelle. Comme nous l'avons vu, les magasins étaient à l'origine séparés des annexes par un passage large de 2,50 m (R12D). Utilisée pendant l'édification des annexes pour faciliter l'approvisionnement en matériau de construction, cette venelle sera bloquée, dès l'achèvement du chantier, par la construction d'un dernier magasin, le local 62.

61A et B : magasins

Les deux pièces, auxquelles on accède depuis la cour, communiquent entre elles par le biais d'une porte située dans la cloison qui les sépare ; leur sol et leurs parois étaient enduits de limon. Le contenu des locaux au moment de leur destruction soudaine, a été préservé par l'écroulement des parties hautes des murs : quatre-vingt-quatre poids de forme trapézoïdale en pierre calcaire (**fig. 88**), ainsi qu'un gros tas de poids en argile également percés, ont été mis au jour sur le sol de 61A (respectivement, dans l'angle sud-ouest et au pied de la paroi sud), tandis que trente chevilles osseuses de béliers étaient entreposées près de l'angle nord-est de la pièce 61B,



Fig. 85. Vue générale vers le nord des magasins orientaux

¹⁰ *Supra*, III, 1, P11.

¹¹ À l'instar de tous les édifices situés sur l'actuel bord du tell, ce bâtiment a aussi souffert des travaux défensifs des périodes d'occupation ultérieures, des ravinelements qui accompagnent les pluies d'hiver et de l'érosion éolienne.

¹² *Infra*, IV.3.

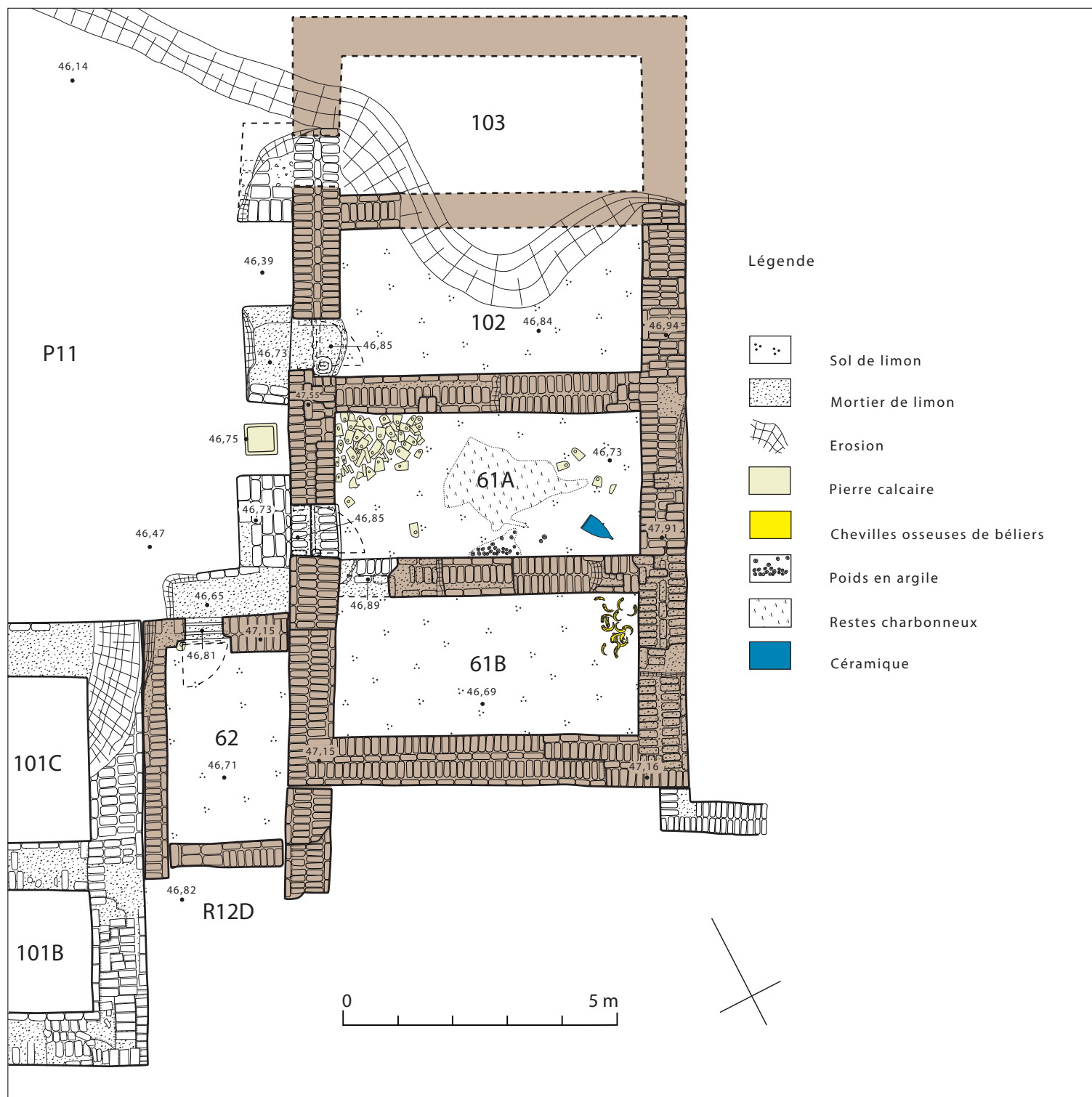


Fig. 86. Plan des annexes orientales

certainement en attente d’une utilisation¹³. D’importants restes charbonneux sur le sol de 61A correspondent aux restes de la toiture en bois, effondrée dans la pièce avant l’écroulement des murs.

L’accès depuis la cour P11 se fait par une porte large de 0,90 m, située à l’extrémité orientale du mur ouest du local 61A.

Le seuil, large de 0,35 m et haut de 0,10 m, est aménagé dans une embrasure profonde de 0,50 m ; à l’instar des seuils du palais, il conserve encore à ses deux extrémités les logements des chevilles de fixation d’une protection en planches de bois. Du côté de la pièce, le sol de l’embrasure forme une marche haute de 0,12 m, avec une contremarche renforcée par un rondin de bois. Le négatif



Fig. 87. Vue de détail du bassin en pierre calcaire scellé dans le sol de la cour P11, entre les entrées des magasins 102 et 61A, vers l'est

de la crapaudine, certainement en pierre, est encore visible juste devant le seuil, sur le côté sud de l'ouverture ; le vantail ouvrait vers l'intérieur de la pièce.

Le passage, entre 61A et 61B se trouve à l'extrémité ouest de la cloison qui sépare les deux locaux. Large de 0,85 m, la porte est très mal conservée ; il ne subsiste que les restes hauts d'une dizaine de centimètres d'un seuil large d'environ 0,35 m et situé dans la moitié méridionale du mur, côté 61B. L'ouverture était vraisemblablement dépourvue de tout système de fermeture

102 : magasin

Comme le magasin 103, ce local a aussi souffert de sa position en bordure du tell : les trois-quarts du mur nord et un tiers du sol n'existent plus, tandis que la moitié septentrionale des murs est et ouest et ce qui subsiste du mur nord sont arasés au niveau des fondations. Le sol et les parois de la pièce étaient enduits de limon. La porte d'entrée depuis la cour, large de 0,90 m, est également mal conservée ; ses vestiges nous indiquent cependant qu'elle était tout

à fait identique à la porte du magasin 61A, exception faite de son seuil qui débordait de quelques centimètres à l'intérieur de la pièce.

Trois niveaux de sol ont pu être isolés pendant la fouille de la pièce :

- le sol de construction en limon et débris de briques crues damés, qui correspond au niveau d'arasement du bâtiment 111C-111B-111A ;
- le premier sol d'occupation en limon gris homogène avec quelques nodules de calcaire, qui repose sur une couche de débris de briques crues damés, épaisse d'environ 0,25 m et posée sur le sol de construction ;
- une dernière recharge de sol, surmontée d'une chape de limon qui atteint le niveau du seuil de l'entrée et recouvre la marche qui le précède dans l'embrasement.

103 : magasin

La pièce est presque complètement détruite ; ne subsistent que les murs de l'angle sud-ouest, conservés sur environ un mètre de longueur et, à l'extérieur, une partie de la marche qui précédait l'entrée depuis la cour P11. La position de cette dernière nous indique que la porte était, comme celles des deux autres locaux de la rangée, à l'extrémité sud du mur ouest de la pièce.

62 : magasin

La pièce mesure 3,40 m de longueur pour une largeur de 2,20 m ; l'absence de tout aménagement interne semblerait indiquer que le local est venu s'ajouter à la série des magasins du palais. Les murs ne sont conservés que dans leur partie basse, en briques cylindriques, sur environ 0,40 m de hauteur ; le sol et les parois étaient recouverts d'une épaisse couche de limon. D'intéressantes observations peuvent être faites sur ces maçonneries et, en particulier, sur leurs liens avec les bâtiments environnants. Il faut d'abord noter que le mur ouest de la pièce, bien qu'il ait certainement été bâti pour soutenir la toiture, est statiquement superflu. Les constructeurs auraient pu poser les poutres du toit dans des cavités percées dans le mur est des annexes du palais, comme ils l'ont fait du côté opposé, dans le mur occidental de la rangée de magasins. Cet état de choses montre la volonté de ne pas associer, par l'architecture, les magasins avec une construction à la fonction certainement plus importante. Notons ensuite que le mur méridional du magasin a été édifié dans un second temps, car il n'est pas monté en besace avec le mur ouest de la pièce. Signalons aussi la présence d'une porte large d'un mètre, utilisée pendant la construction et fermée ensuite.



Fig. 88. Vue générale vers le nord-est du magasin 61A, avec le dépôt de poids trapézoïdaux en pierre calcaire

De la sorte, nous pouvons restituer les différentes étapes de construction de cet édifice comme suit :

- 1) construction des murs nord et ouest ;
- 2) pose des poutres et des rondins de soutien de la toiture en passant par le côté sud de la pièce, toujours ouvert ;
- 3) édification du mur sud et aménagement de la porte de construction ;
- 4) achèvement du toit, pose des enduits de parois et fermeture de la porte de construction¹⁴.

La porte d'entrée depuis la cour P11 se situe à proximité de l'angle nord-ouest. Le seuil, haut de 0,10 m et large de 0,35 m était également protégé par une planche, fixée cette fois, non pas sur des chevilles, mais sur deux rondins de bois scellés longitudinalement sur sa surface. La crapaudine en pierre calcaire, scellée dans le sol du local, est encore en place devant le seuil, sur le côté ouest du passage. Le vantail ouvrait vers l'intérieur du local.

IV.3. L'AILE OCCIDENTALE (104A À 104D, 105 ET 106, P12 ET P13)

Situés près de la bordure du tell, les différents bâtiments mis au jour à l'ouest de la partie monumentale du palais (**fig. 89**) ne sont conservés que de façon très sporadique. Bien que leur état de conservation ne nous permette pas de connaître de façon certaine la fonction des espaces qu'ils définissent, la présence dans 104A d'une entrée contrôlée par un poste de garde (104C/85) depuis la rue R12, indique qu'un des accès au palais se faisait à travers la séquence de cours et de pièces qui en constituent l'aile occidentale. Il est, de la sorte, probable qu'une porte vers la cour P12 ait existé dans le mur septentrional du vestibule d'entrée 104A. Par le biais d'un passage situé dans le mur nord de cette cour – ce mur n'est conservé que sur quelques dizaines de centimètres de longueur – on pouvait gagner un troisième espace (P13), une cour d'angle aujourd'hui complètement disparue et de là, en passant par 105, par 106, ou encore par un passage entre cette dernière et le rempart nord de la forteresse, atteindre la cour P11, qui commande l'accès aux différents secteurs du palais.

¹⁴ Le passage a été soigneusement bloqué au moyen de briques rectangulaires.



Fig. 89. Vue générale de l'aile occidentale, en bordure du tell : notons les fondations des murs en pierre calcaire du palais, avec la couche de réglage, en sable propre, pour la première assise de blocs (vue vers le sud)

Les murs nord et est du vestibule d'entrée 104A ainsi que le mur nord du poste de garde 104B-C sont constructivement liés aux murs de l'angle sud-ouest du palais, tandis que tous les murs de cette aile ont été édifiés sur le même sol de construction que l'édifice principal et lui sont donc strictement contemporains.

104A : Vestibule d'entrée à l'aile occidentale du complexe du palais

L'espace, d'une longueur restituée est-ouest d'environ 11,70 m pour une largeur nord-sud de 3,70 m, est délimité au nord, à l'est et au sud par des murs en briques cylindriques épais d'environ 0,85 m et enduits de limon brun ; la hauteur de conservation de ces maçonneries n'excède pas 0,60 m. L'entrée depuis la rue R12 se trouve à l'extrémité orientale du mur sud ; il est vraisemblable, que ce mur se soit poursuivi jusqu'au rempart occidental de la forteresse. L'entrée du poste de garde 104B-C se trouve dans la moitié sud du mur est ; la moitié nord de ce mur est accolée au mur ouest du palais. Il est vraisemblable, en considération de sa faible largeur, que l'espace ait été couvert par une toiture ; il aurait ainsi constitué une

sorte de hall, ou vestibule d'entrée. L'hypothèse de l'existence d'un toit semble être confirmée par la présence du mur accolé au mur ouest du palais, qui ne s'explique que par la nécessité d'aménager une surface d'appui pour la charpente du toit, permettant le raccord entre ce dernier et la façade ouest du palais.

Deux niveaux de sol ont été mis en évidence lors de la fouille : le plus bas – une couche de limon recouvrant un niveau de remblais issu de la destruction de bâtiments plus anciens – correspond au sol de construction et est contemporain du sol de construction du reste du complexe palatial ; le plus haut, également une couche de limon et épais en moyenne de 0,15 m, correspond au sol d'utilisation de l'espace.

La porte vers la rue R12, dans le mur sud de l'espace, est bâtie avec une embrasure de 0,50 m de profondeur. Du seuil, large de 0,35 m et haut de 0,08 m, n'est conservée qu'une assise de briques crues dépourvues d'enduit ; elles étaient certainement protégées par des planches de bois ou par une dalle en calcaire. La crapaudine, taillée dans un bloc de pierre calcaire, a été retrouvée encore en place

dans l'angle entre le seuil et le piédroit oriental de la porte ; elle est prévue pour recevoir un gond d'environ 0,10 m de diamètre, ce qui correspond à une huisserie particulièrement solide. L'agencement ne présente aucune trace de cadre de porte ; le vantail devait donc buter directement contre le bois ou la pierre de protection du seuil.

Le vestibule 104A était dans un premier temps accessible de plain-pied depuis la rue. La constante remontée du niveau d'utilisation de cette dernière a rendu nécessaire, à un moment donné, l'aménagement d'une protection devant l'entrée. Un muret épais d'environ 0,30 m délimite un perron carré (104D) d'environ 3 m de côté. En considération de sa faible épaisseur, ce muret ne devait pas être très haut ; il ne constituait certainement pas beaucoup plus qu'une simple barrière contre le sable, visant à protéger l'entrée. Le niveau de la chape de limon gris qui constitue le sol de 104D correspond au dernier niveau d'utilisation de la rue R12, avant la destruction de la citadelle.

104B et C : poste de garde

Avec ses 4,35 m de longueur sur 2,75 m de largeur, ce petit édifice correspond certainement à une guérite située à côté de la porte d'entrée de l'aile occidentale ; sa position stratégique permettait au gardien qui l'occupait de contrôler tout mouvement en direction du complexe palatial.

La bâtisse est installée dans la rue R12, contre l'angle sud-ouest du palais ; elle comporte deux locaux communicants larges de 1,90 m et d'une longueur variant entre 1,75 m pour le poste de garde (104B) et 0,90 m pour son magasin/garde-manger (104C).

Les murs extérieurs est et sud sont larges de 0,50 m ; le mur ouest, large de 0,85 m est accolé, nous l'avons vu, au mur ouest du palais et se poursuit jusqu'au mur nord de 104A. Le mur nord, accolé au mur sud du palais et large de 0,35 m, n'a d'autres fonctions que de constituer un appui pour les poutres du toit.

Les deux pièces sont séparées par une cloison large de 0,25 m dans laquelle, à une trentaine de centimètres au-dessus du sol, s'ouvre un passage large de 0,40 m. Toutes ces maçonneries, conservées en moyenne sur 0,70 m de hauteur, sont bâties en briques cylindriques et enduites de limon gris. La cloison entre 104B et 104C, bien que non solidaire des murs extérieurs, a été planifiée dès l'origine car la chape de limon gris-brun qui constitue le sol de deux espaces recouvre également sa partie basse.

L'entrée depuis le vestibule 104A se situe dans le mur ouest de 104B ; le cadre de la porte, dont les trous d'encrage sont encore visibles dans les deux montants, était bâti avec une embrasure de 0,50 m ; le vantail venait buter contre un seuil haut d'environ 0,08 m. La crapaudine en pierre calcaire a été retrouvée sur le sol à proximité de la porte. Il est important de noter que cette porte se situe à l'extrémité septentrionale du mur : ceci permet au vantail de la porte d'entrée de 104A de se rabattre contre la partie sud de la façade du poste de garde sans en bloquer l'entrée.

P12 : espace ouvert

Les seuls vestiges conservés des murs qui délimitaient cette cour sont constitués par la partie en briques crues du mur ouest du palais, par les restes du mur entre P12 et 104A et par les quelques centimètres encore visibles de son mur nord, qui s'appuyait contre le mur ouest de 105. L'espace ainsi délimité présente une longueur nord-sud d'environ 14 m pour une largeur est-ouest restituée d'environ 12 m. Le sol, constitué de deux ou trois couches de limon gris-brun d'une épaisseur totale variant entre 0,05 et 0,15 m¹⁵, est percé de plusieurs fosses faites après l'abandon du complexe palatial. La partie nord de la cour, ainsi que presque tout le mur ouest de 105, ont été complètement détruits par plusieurs grosses fosses creusées peu de temps après la destruction du complexe, afin de récupérer les matériaux réutilisables. Plusieurs fragments de dalles de sol d'une épaisseur moyenne de 0,08 m ont été retrouvés dans la couche de déblais qui recouvrait le sol de l'espace. Un de ces fragments présente une incision circulaire qui pourrait correspondre à un repère de positionnement pour une colonnette.

105 et 106

Ces deux édifices, bâtis sur un alignement nord-sud, sont intégrés, dès l'origine, dans le concept architectural du complexe palatial ; leur façade orientale, alignée sur le prolongement du mur ouest du portique 100A, constitue la limite occidentale de la cour P11.

Le local 105 mesure environ 6 m de longueur nord-sud, pour une largeur est-ouest de 2,25 m ; il est délimité au nord par le mur sud du bâtiment 106, à l'est par le mur ouest du portique 100A, au sud par un mur bâti dans le prolongement de la façade en pierre calcaire du palais et à l'ouest par un mur presque complètement détruit qui rejoint vraisemblablement l'angle sud-ouest de 106. Cette dernière, située en bordure de la pente nord du tell, est en grande partie détruite ; la pièce, qui présente une largeur est-ouest

¹⁵ Cette variation d'épaisseur s'explique par la nécessité de compenser les irrégularités du sol de construction, dues à la présence de bâtiments anciens arasés, mais dont les déblais ont évidemment été mal tassés.

de 3,05 m, n'est conservée que sur une longueur nord-sud variant entre 3,50 m pour le mur est et 2 m pour le mur ouest. Aucun indice de la présence d'une porte n'est décelable dans ces deux murs ; celle-ci devait donc se trouver plus au nord, dans la partie détruite. La longueur du bâtiment 106 n'est pas restituable, il nous semble cependant peu probable que le local se soit prolongé jusqu'au mur de clôture septentrional de la forteresse, car il aurait dû présenter une longueur d'environ 10,5 m. Il est de ce fait vraisemblable que la communication entre l'aile ouest et la cour P11 ait été établie par un passage aménagé entre le mur nord 106 et le mur d'enceinte.

Les murs des édifices 105 et 106 sont bâtis en briques rectangulaires grises sur une fondation en briques cylindriques ; épais de 0,80 m, ils ne sont conservés que sur une hauteur de 0,10 m à 0,20 m au-dessus des sols constitués d'une chape de limon gris-brun¹⁶. Les restes d'un enduit blanc à la chaux sont encore visibles sur le mur est de 105.

Nous l'avons vu, le mur ouest du portique 100A constitue la partie méridionale du mur est de 105. Vers le nord, il bute contre la première colonne du portique, qui constituait également la limite sud de l'entrée du local ; ce passage, large d'au moins 1,60 m était dépourvu de système de fermeture. La fosse de récupération de la pierre de fondation de cette première colonne a détruit aussi la partie méridionale d'une tranchée de section rectangulaire, large

de 0,70 m, profonde d'environ 0,20 m et prévue pour recevoir le seuil en pierre calcaire du passage. Il est probable, que ce seuil ait été identique de celui de la colonnade du portique 100A.

La fonction du local ne nous est pas connue mais, par sa position, il a pu constituer soit une pièce de passage entre les cours P13 et P11, soit un local d'accueil pour des hôtes ou des visiteurs ; cette dernière hypothèse nous semble la plus probable. Quoi qu'il en soit, le détail de son entrée, qui forme apparemment un retour vers le nord de la façade du portique 100A, est justifié. Il est plus probable que la fonction de 106 ait été également liée au fonctionnement du palais.

Éléments d'architecture en pierre

Un support de poutre, en pierre calcaire, ainsi qu'une dalle de sol dans le même matériau, d'environ 0,45 m de côté, épaisse d'environ 0,07 m et avec les bords et la surface soigneusement coupés, ont été retrouvés sur le sol de 105. Un des bords de la dalle présente une entaille rectangulaire, tandis que des restes épais de mortier de chaux portant l'empreinte de briques cylindriques sont visibles sur son revers. Un fragment de demi-colonnette à section polyédrique, d'un diamètre de 0,10 m, vraisemblablement un élément décoratif de façade ou de porte, a été retrouvé dans la fosse de récupération de la première colonne du portique.

¹⁶ Les sols de ces pièces se situaient, à l'origine, une bonne dizaine de centimètres au-dessus du niveau du sol du portique 100A ; ils se sont enfoncés d'environ 0,40 m avec le poids de la tour d'angle de l'enceinte du Bas-Empire, édifiée à la verticale des deux locaux.

V. Interprétation

Giorgio Nogara

Comme nous l'avons vu dans le chapitre I.1, le plan de l'édifice principal du complexe palatial s'inscrit dans une tradition architecturale étrangère au contexte culturel égyptien. Cela est d'autant plus intéressant que, contrairement à ce que l'on pourrait attendre dans un tel contexte historique, les caractéristiques et l'organisation spatiale des différentes pièces du palais, ainsi que la position isolée de ce dernier par rapport au cadre urbain de la citadelle, relèvent davantage d'une architecture comparable à celle des *Hilāni* syriens du premier millénaire av. J.-C. plutôt qu'à celle des palais achéménides contemporains du palais de Tell el-Herr.

Depuis le milieu du ^{xix}^e siècle, les fouilles archéologiques des grands tells de Mésopotamie ont porté principalement sur l'étude des vestiges des bâtiments et de leur architecture. L'identification de l'*Hilāni* en tant que modèle d'une architecture palatiale ou religieuse remonte à cette époque ; aussi, la liste des auteurs qui ont essayé de définir ce modèle, d'en dévoiler les origines et d'établir des liens avec l'architecture palatiale assyrienne ou avec la culture hittite est très longue. Il n'existe pas une seule et unique définition des critères qui font d'un bâtiment un *Hilāni* et il importe de déterminer dans quelle mesure le palais de Migdol, bien qu'assez original dans son plan, est conforme à plusieurs des caractéristiques de ce modèle architectural au point de pouvoir y être assimilé.

Ernst Heinrich¹ et Rudolf Naumann² définissent l'*Hilāni* comme un bâtiment dont le centre est constitué d'une salle principale / salle à foyer (*Hauptraum / Herdraum*) perpendiculaire à l'axe de l'accès à l'édifice et dont la façade compte des piliers ouvrant sur un vestibule. À ce noyau central s'ajoutent des pièces plus petites sur les trois côtés restants et une tour-escalier sur l'un des côtés du vestibule. L'accès à la salle à foyer se fait par une porte située à l'une des extrémités du long côté, obligeant ainsi le visiteur à tourner d'un quart de tour pour pouvoir progresser dans la salle dans sa longueur. Naumann précise également que la façade du vestibule comporte en général un à trois piliers, et qu'un ou plusieurs étages existent dans ce type de bâtiments ; cela est attesté soit par la présence assez courante d'un escalier, soit par une épaisseur plus importante des murs du rez-de-chaussée.

Le mauvais état de conservation de plusieurs des bâtiments fouillés, souvent arasés jusqu'aux murs de soubassement, ne permet pas toujours de restituer de manière sûre le réseau des circulations internes ; de ce fait, Henri Frankfort³ réduit le nombre

des critères retenus et définit l'*Hilāni* comme un palais disposant de deux salles longues et étroites, aux axes parallèles à la façade du bâtiment et dont la première est un vestibule avec un à trois piliers, souvent placés au sommet d'une volée d'escaliers. De la sorte, l'existence de tours avec ou sans escalier, de pièces annexes à la salle principale, ou encore d'une troisième rangée de locaux sur le long côté libre de cette dernière seraient à considérer comme des particularités secondaires.

Parmi les nombreux bâtiments de ce type mis au jour dans l'aire mésopotamienne, ceux du nord de la Syrie ont retenu l'attention de Jean-Claude Margueron ; ils constituent en effet un ensemble relativement limité dans une fourchette chronologique bien définie, qui va de la fin du ^{ix}^e au début du ^{vi}^e siècle av. J.-C. Dans son étude sur ces *Hilāni*⁴, Margueron établit une classification en quatre types fondée sur les particularités de leur plan, et insiste sur les traits essentiels ainsi définis par ordre d'importance :

- présence, dans la partie centrale du bâtiment, d'une pièce principale oblongue avec un rapport longueur-largeur toujours supérieur à deux⁵ ;
- présence, sur le long côté de l'édifice, d'un vestibule-porche généralement pourvu de piliers et communiquant avec la salle principale ;
- présence de pièces annexes, en nombre variable et organisées en enfilade sur l'autre long côté de la salle principale ;
- présence enfin d'un escalier, bien que celui-ci ne constitue pas forcément un élément déterminant. Cela vaut aussi pour le foyer, fixe ou amovible, dans la salle principale, dont l'existence est trop rarement attestée.

C'est essentiellement le nombre de pièces annexes qui a conduit Jean-Claude Margueron à établir sa typologie ; ainsi, sa série « A » est-elle constituée de bâtiments avec une salle principale, un vestibule et une, voire deux pièces supplémentaires, tandis que les séries B, C et D sont constituées de bâtiments de plus en plus grands et pouvant comporter un nombre important de pièces annexes. En conséquence, les édifices de la série A semblent être réservés à une fonction officielle ou religieuse car ils n'offrent pas assez de place pour le logement permanent des personnes liées à ces charges. En revanche, les édifices plus complexes, et parmi eux, ceux qui comportent des locaux à utilisation spécifique, comme

¹ E. Heinrich 1984, p. 398.

² R. Naumann 1971, p. 411.

³ H. Frankfort 1952, p. 120.

⁴ J.-Cl. Margueron 1979, p. 153-176.

⁵ Le rapport longueur-largeur de la salle principale du palais de Tell el-Herr est de 2,19.

des pièces d'habitation ou des salles d'eau ou encore, ceux où l'existence d'au moins un étage est attestée, étaient sans doute organisés de façon à permettre un usage, à la fois officiel et privé.

Il est également essentiel de signaler que les *Hilāni*, bien qu'ils soient souvent associés à des annexes telles que des locaux d'habitation, de services ou des magasins, et ce sans préjuger des variantes possibles dans leurs plans, relèvent d'un modèle architectural bien défini et pour ainsi dire figé ; les éventuels agrandissements se produisent donc, dans la presque totalité des cas, à l'extérieur du bâtiment principal.

Si le noyau architectural indispensable, constitué de la salle principale et du portique à piliers est présent dans le palais de Tell el-Herr comme dans tous les *Hilāni* du groupe syrien, ce sont les bâtiments plus complexes et développés, appartenant à la série B de la classification de Margueron, qui permettent les comparaisons les plus intéressantes (fig. 90). Les plans de ces bâtiments, assez similaires entre eux, se caractérisent par une subdivision de l'espace en trois rangées longitudinales et parallèles à la façade.

La première rangée est toujours occupée par un vestibule à piliers, dont la longueur est inférieure à celle de la façade. Celui-ci peut être accompagné, comme dans le palais G ouest de Sam'al et dans celui de Sakje Gözu, par une pièce plus petite occupant le reste de l'espace, ou il peut être pris entre une pièce d'un côté et un massif d'escalier de l'autre, comme dans l'*Hilāni* III de Sam'al. Il est intéressant de signaler que dans les deux premiers exemples, la communication entre le vestibule et la salle principale est établie par deux portes, assez proches l'une de l'autre ; la restitution des circulations internes de l'*Hilāni* III de Sam'al n'est en revanche plus possible en raison du mauvais état de conservation de ses murs.

La deuxième rangée est occupée par la salle principale du bâtiment. Cette pièce couvre la totalité de l'espace dans le palais G ouest de Sam'al, tandis qu'une petite pièce la joute sur l'un des ses deux côtés dans les deux autres exemples. La relation entre la salle principale et cette pièce sur son côté n'est malheureusement pas connue.

La troisième rangée enfin est occupée par une série de petits locaux alignés – deux, quatre ou cinq dans les exemples choisis⁶. Ces locaux qui peuvent communiquer entre eux sont accessibles depuis la salle centrale, par le biais d'une ou plusieurs portes.

Le palais de Tell el-Herr est indéniablement organisé selon ces mêmes grandes lignes et comprend tous les éléments caractéristiques de cette série d'*Hilāni* ; cependant, son plan présente des solutions architecturales très spécifiques, qui soulignent

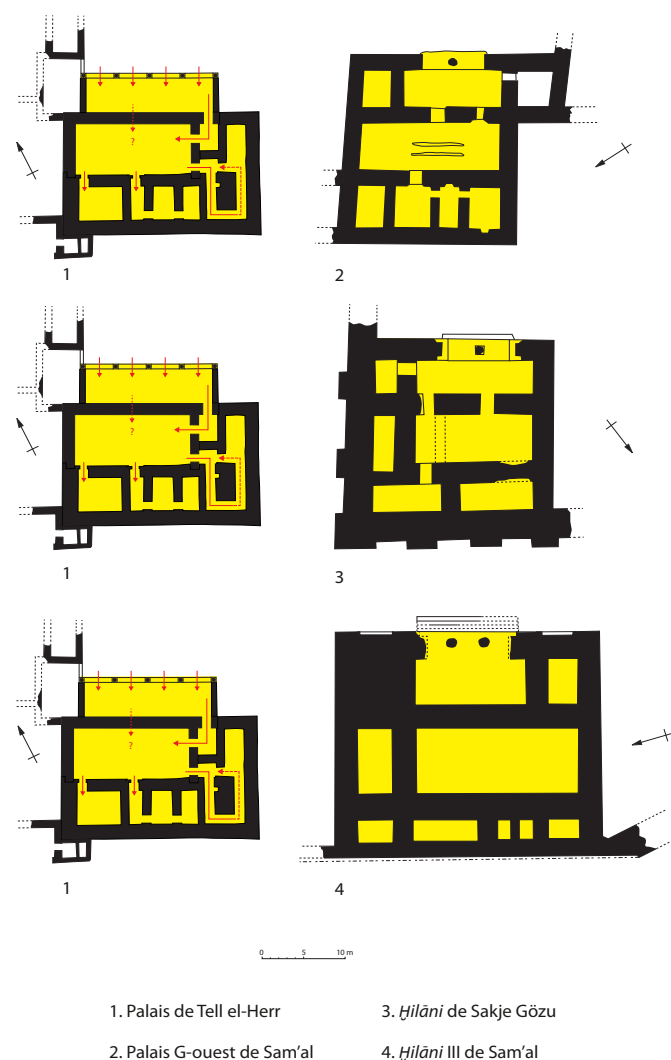


Fig. 90. Exemples comparatifs

l'originalité de l'édifice par rapport au modèle « classique » de ce type de bâtiment.

La particularité la plus frappante est certainement constituée par l'importance prise par le portique sur le reste du palais. L'ancien portique à piliers perd le caractère « privé » qui dérivait à la fois de sa position à l'intérieur du volume du palais et des dimensions relativement réduites de son ouverture vers l'extérieur. De fait, le portique du palais de Tell el-Herr est architecturalement détaché du reste du bâtiment ; projeté vers l'extérieur, il devient un élément autonome, complètement ouvert sur la cour et dont l'importance est soulignée par la colonnade qui a remplacé les piliers. Sur son côté ouest, il forme un angle avec la façade d'un édifice qui peut avoir hébergé des espaces d'accueil ; dans un premier temps, son côté oriental était libre de constructions. Le mur est du portique ressort de la façade du palais à l'endroit exact de la transition entre la maçonnerie en briques crues et la maçonnerie en blocs de calcaire ; le portique assume ainsi la fonction d'élément d'introduction et souligne de ce fait le caractère monumental de l'édifice.

⁶ L'*Hilāni* II de Sam'al fait également partie de cette série de bâtiments ; hormis la présence de trois salles au lieu de cinq dans la troisième rangée de pièces, son plan est pratiquement identique de celui de l'*Hilāni* III du même site.

La communication entre portique et salle principale est aussi très particulière car, même si nous ne pouvons exclure *a priori* l'existence d'un passage dans le mur qui sépare les deux espaces, c'est apparemment par le biais d'un petit vestibule situé sur le côté oriental du portique que l'on accédait à la grande salle. Cette disposition n'est certainement pas anodine puisque une telle relation par une pièce interposée entre le vestibule et la salle principale est complètement étrangère au plan de l'*Hilāni* de l'Âge du fer syrien. De fait, la solution adoptée semblerait donc témoigner de l'adaptation, à Tell el-Herr, d'un modèle de circulation plus ancien, d'origine mésopotamienne⁷.

Cette nouvelle configuration du portique d'entrée ainsi que la présence d'un vestibule à côté de la salle principale entraînent le déplacement de l'escalier qui, à Tell el-Herr, se situe à l'extrémité orientale de la troisième rangée de salles et non pas, comme dans presque tous les exemples connus, dans la première rangée sur l'un des côtés du portique.

La solution architectonique adoptée pour le portique paraît tenir compte de certaines caractéristiques majeures de l'architecture palatiale achéménide contemporaine. De fait, le développement remarquable du portique du palais de Migdol n'est pas sans rappeler le portique, largement ouvert sur le jardin central, du bâtiment I du Chaour à Suse, les portiques des bâtiments à salle hypostyle de Persépolis ou, encore, ceux du bâtiment III du Chaour de Suse

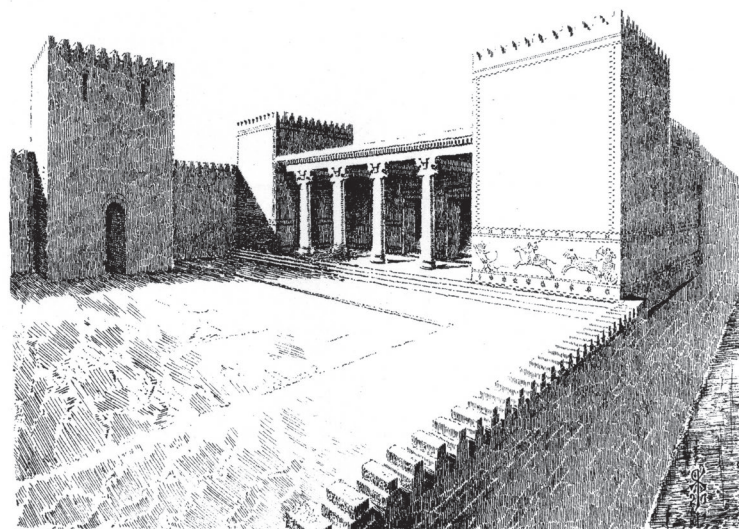


Fig. 91. Babylone, le « palais perse » d'Artaxerxès II (d'après R. Koldewey 1931, pl. XXVIII)

et du « palais Perse » de Babylone⁸ (fig. 91), tous deux édifiés par Artaxerxès II et donc contemporains du bâtiment qui fait l'objet de cette étude.

Ainsi, le palais de Tell el-Herr, avec son plan hérité de la tradition syrienne, son portique inspiré de l'architecture palatiale perse et son décor de style égyptien, constitue-t-il un exemple remarquable de

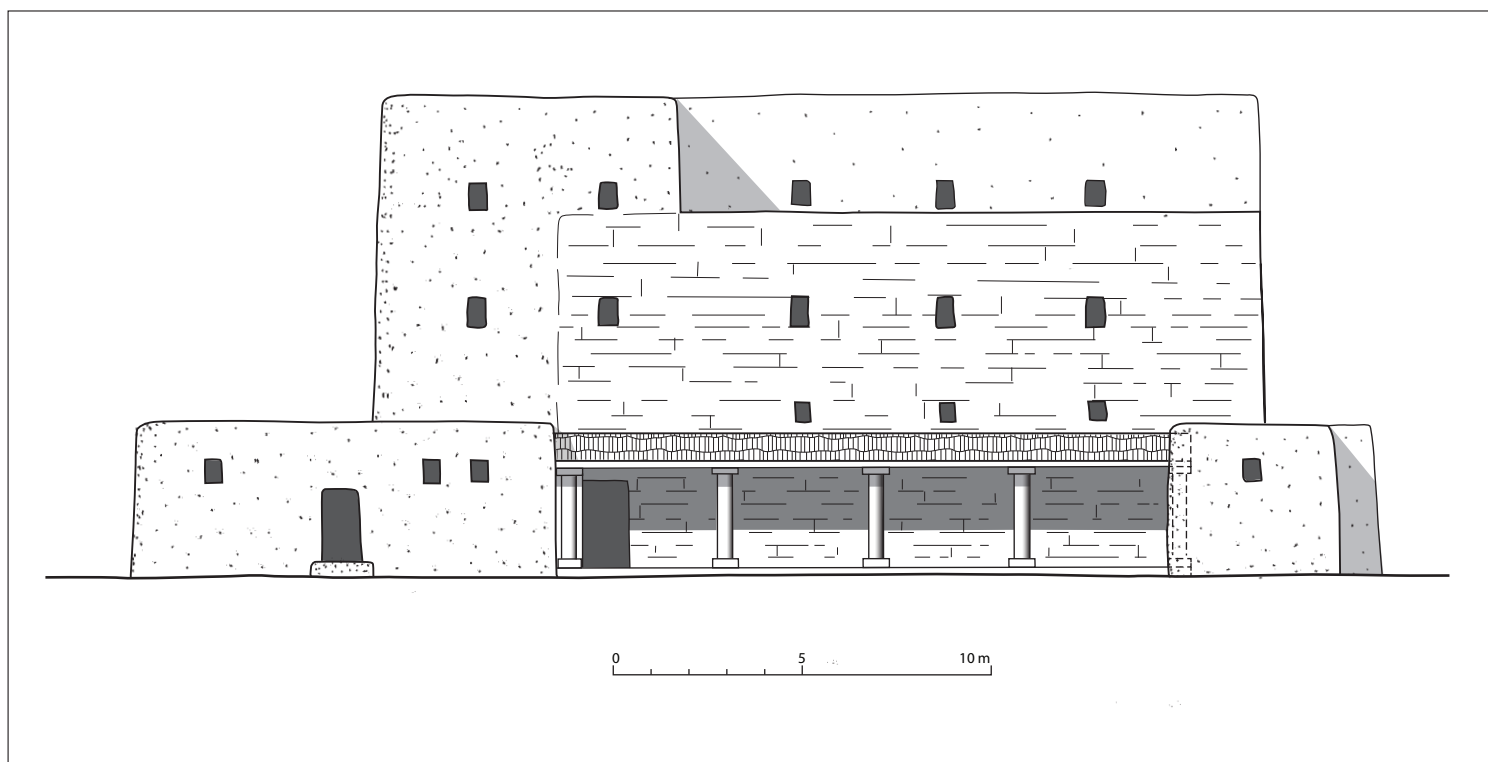


Fig. 92. Façade nord du palais (restitution)

⁷ J.-Cl. Margueron, *op. cit.*, p.174.

⁸ R. Boucharlat et A. Labrousse 1979 ; R. Boucharlat 2010, p. 374-419 ; R. Boucharlat et H. Gasche 2010, p. 420-463 ; *cf. supra*, Introduction historique, p. 8-31.

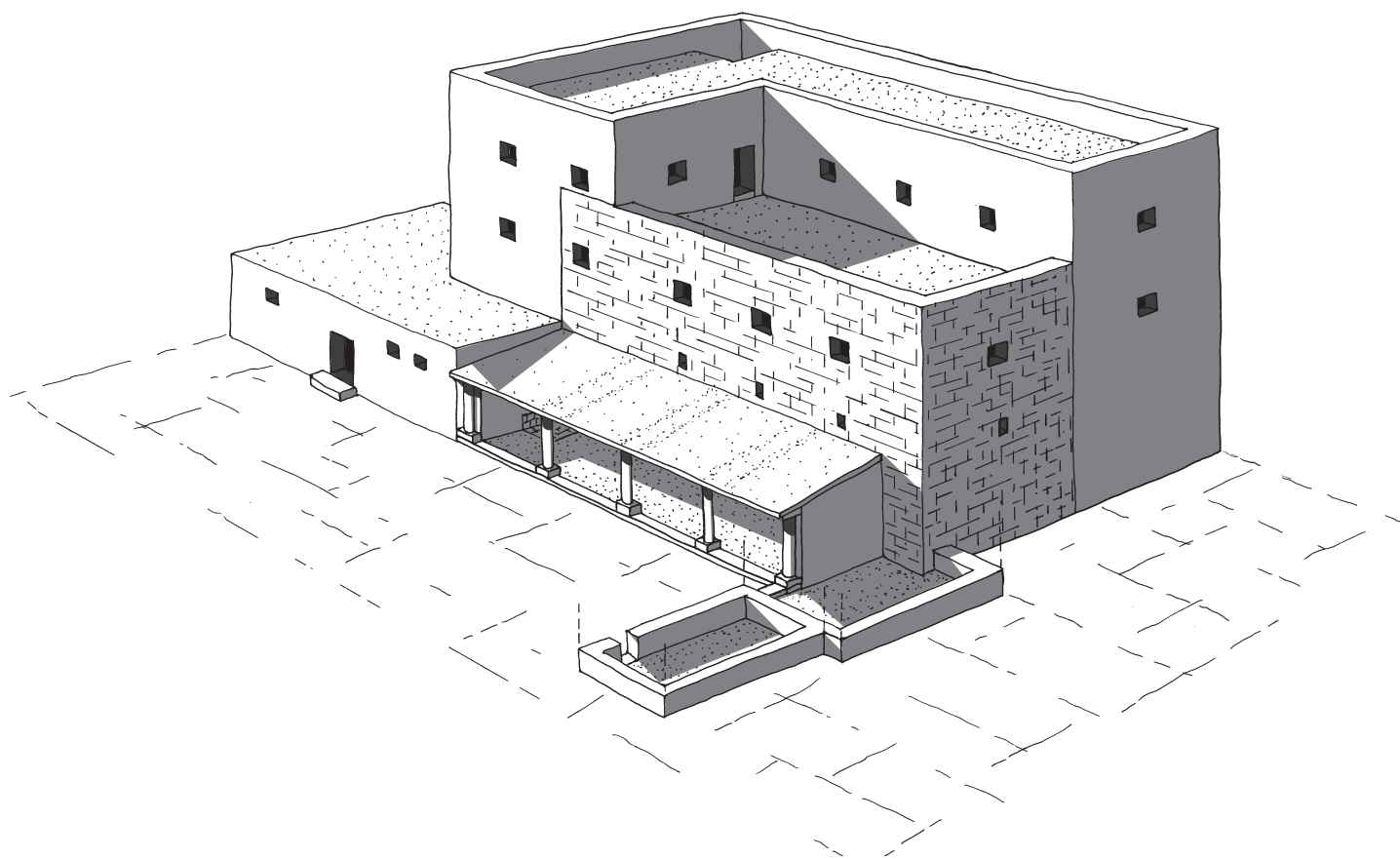


Fig. 93. Palais, vue générale vers le sud-est (restitution)

la fusion de plusieurs traditions architecturales afin d'aboutir à un bâtiment capable de synthétiser les caractères locaux et allogènes du pouvoir.

À défaut de sources historiques qui pourraient nous renseigner sur la fonction du maître des lieux, les caractéristiques du plan et le choix des matériaux mis en œuvre – notamment l'emploi de la pierre calcaire pour les murs de la salle principale et les colonnes du portique – nous indiquent qu'outre la résidence du gouverneur de la garnison, ce palais était susceptible d'accueillir des personnages de plus haut rang, tel que le satrape d'Égypte, lors de leurs déplacements vers, ou en provenance de la Transeuphratène.

Malgré l'état d'arasement de l'édifice, les particularités de son plan nous permettent de proposer une restitution plausible de ses élévations. En effet, quelque soit le nombre d'étages – deux au maximum –, la portée de la couverture de la salle principale rend impossible une organisation spatiale différente de celle du rez-de-chaussée du bâtiment.

En conséquence, le palais a pu se présenter comme une grosse tour rectangulaire de deux ou trois étages avec une grande

terrasse sommitale, ou comme une tour en forme de « L » avec une terrasse au deuxième étage, au-dessus de la salle principale et un étage supplémentaire au-dessus des ailes orientale et méridionale (fig. 92 et 93). Dans les deux cas de figure, la fonction officielle du palais était très certainement exercée dans les pièces de plain-pied, tandis que le ou les étages accueilleraient la partie privée.

Si la fusion d'éléments architectoniques perses et égyptiens ne pose aucun problème de compréhension en considération du contexte historique, les raisons de l'adaptation, à Tell el-Herr, d'un plan de bâtiment issu de la tradition des *Hilāni* du nord de la Syrie pourraient constituer une indication sur l'origine d'une partie de la garnison, bien que les plus récents identifiés de cette série de palais soient environ deux siècles plus anciens que le palais de Migdol. La découverte faite à Tell el-Herr suggère que cet écart chronologique et géographique correspond sans doute davantage à l'état actuel de nos connaissances plutôt qu'à une réalité historique. Faut-il rapprocher cette observation de la spécificité la plus remarquable de Tell el-Herr : l'utilisation de la brique cylindrique ?

VI. Le mobilier

VI.1. LE MOBILIER DOMESTIQUE

Séverine Marchi & Nathalie Favry

Les espaces appartenant au complexe palatial de Tell el-Herr ont livré peu de mobilier domestique non céramique. Les éléments mis au jour proviennent principalement des sols et des niveaux de démolition des pièces de l'édifice principal ainsi que des sols des magasins orientaux. Ce modeste inventaire est complété par quelques objets abandonnés dans la cour et dans le vestibule des bains privés. Le mobilier issu des niveaux de construction du complexe a également été considéré afin de présenter de manière exhaustive des éléments caractéristiques de la période.

La plupart des objets dont il est ici question relèvent de la sphère domestique et correspondent à des objets de la vie quotidienne, certains attestant l'existence d'activités artisanales et de transactions commerciales sur le site.

Le corps de bâtiment principal

Dans le corps principal du palais, la fouille du sol du portique (100A) et de son niveau de démolition a permis de mettre au jour un fragment de palette en pierre, perforée, destinée à broyer des pigments (n° 99/081, L. 4 cm, l. 4 cm, ép. 0,5 cm), un broyeur sphérique également en pierre (n° 99/099, diam. 6 cm), une aiguille en bronze (n° 99/097, L. 6,9 cm, ép. max. 0,6 cm) et une perle (n° 99/082, diam. 12,5 cm) de forme légèrement allongée, en pâte de verre de couleur blanche, dont le décor est composé d'ocelles en pâte de verre jaune et bleue (**fig. 94e**).

Deux poids de balance ont également été trouvés dans la couche de destruction. Le premier est un poids de 265,4 g, au profil trapézoïdal, base plane et sommet bombé¹, en basalte (n° 99/100, inv. CSA 493, H. 7 cm, diam. max. 6,4 cm) ; le second est en bronze, en amande, et ne pèse que 1 g (n° 01/206, L. 1,4 cm, l. 0,6 cm, ép. 0,4 cm, **fig. 94a**). Bien que leur masse soit très différente, ces deux poids peuvent être rattachés à la norme pondérale du *deben-kedet*. En effet, la masse pondérale du poids en pierre dont la forme est très courante, voire prédominante à la Basse Époque, correspond à un multiple du *deben* dont la valeur de l'étalon se situe entre 88 g et 98 g². Quant au poids en amande, il entre dans la fourchette d'un cinquième de *kedet* (ou de *sheqel*), à l'instar de nombreux exemplaires de ce type en bronze provenant de Naucratis³.

Une bille en diorite ou grano-diorite de 2,1 cm de diamètre (n° 99/074) se trouvait sur le sol de la pièce principale 100A alors qu'un anneau en bronze (n° 00/217) a été dégagé sur le seuil de la porte menant vers la pièce 100D. L'usage de cet objet de 2,9 cm de diamètre et d'une épaisseur de 0,7 cm reste indéterminé. La démolition incendiée de ce même espace contenait également un jeton circulaire de 5 cm de diamètre et épais de 1,9 cm, fabriqué à partir d'un tesson d'amphore (n° 00/200). Ce type d'objet est très fréquemment rencontré sur le site en contexte domestique⁴. Certaines unités d'habitation occupées à la même période que le palais ont livré plusieurs dizaines de ces tessons retailés. Si, comme dans les maisons 80 et 83, les jetons sont fréquemment découverts dans des espaces caractérisés par la pratique d'une activité artisanale⁵, leur fonction reste encore imprécise. Plusieurs hypothèses d'utilisation peuvent être envisagées⁶ : pièces de jeu, bouchons ou couvercles pour de petits récipients, outils pour le travail de la céramique ou encore jetons d'échange. Les dimensions de celui trouvé dans le palais ne semblent pas appropriées pour un usage comme couvercle de petit récipient. Son usure prononcée et la marque rectangulaire observée sur l'une de ses faces, pourrait davantage parler en faveur d'un emploi comme élément de jeu ou jeton d'échange.

Enfin, l'ensemble mobilier trouvé dans cette pièce est complété par une amulette d'œil Oudjat (n° 00/214) fragmentaire en pâte calcaire de couleur blanche, de 2,15 cm de long sur 1,8 cm de large et 0,85 cm d'épaisseur, présentant un motif incisé, ainsi qu'une perforation longitudinale⁷.

Deux éléments de parure, un fragment de bague (n° 98/071, diam. 2,2 cm, ép. 0,3 cm) et un anneau en bronze (n° 00/199, diam. 1,9 cm), ont été mis au jour respectivement dans le magasin oriental 100I et dans le corridor 100D. Ces modestes objets complètent l'inventaire des perles et amulettes trouvées dans ces secteurs. Ainsi, le magasin 100E a livré deux petites perles (la première en pierre calcaire et la seconde en pâte de verre bleue), ainsi que deux fragments de corail rouge (n° 00/195), alors que, sur le sol de la pièce intermédiaire 100H qui commande l'accès à la

¹ La catégorisation des poids de balance utilisée ici correspond à celle adoptée par M.-A. Cour-Marty pour son étude sur les poids égyptiens ; voir M.-A. Cour-Marty 1990.

² Pour apprécier les valeurs des normes pondérales ayant cours en Égypte ancienne et en Orient, se reporter à M.-A. Cour-Marty, *op. cit.*, fig. 17, p. 45.

³ *Ibid.*, p. 26.

⁴ S. Marchi 2014B, p. 96.

⁵ *Ibid.* p. 194 et fig. 207.

⁶ Ph. Brissaud et L. Cotelle 1987, p. 101-106 ; K.L. Wilson 1982, p. 35 et pl. XXXIV-1 ; M. Minotti 2014, p. 247 et fig. 14.1-2.

⁷ Les yeux Oudjat sont de loin les amulettes les plus répandues sur le site de Tell el-Herr puisqu'ils représentent plus de la moitié des amulettes découvertes à ce jour (soit 236 des 462 exemplaires recensés, selon un rapport établi par Laetitia Meurisse en mai 2007).

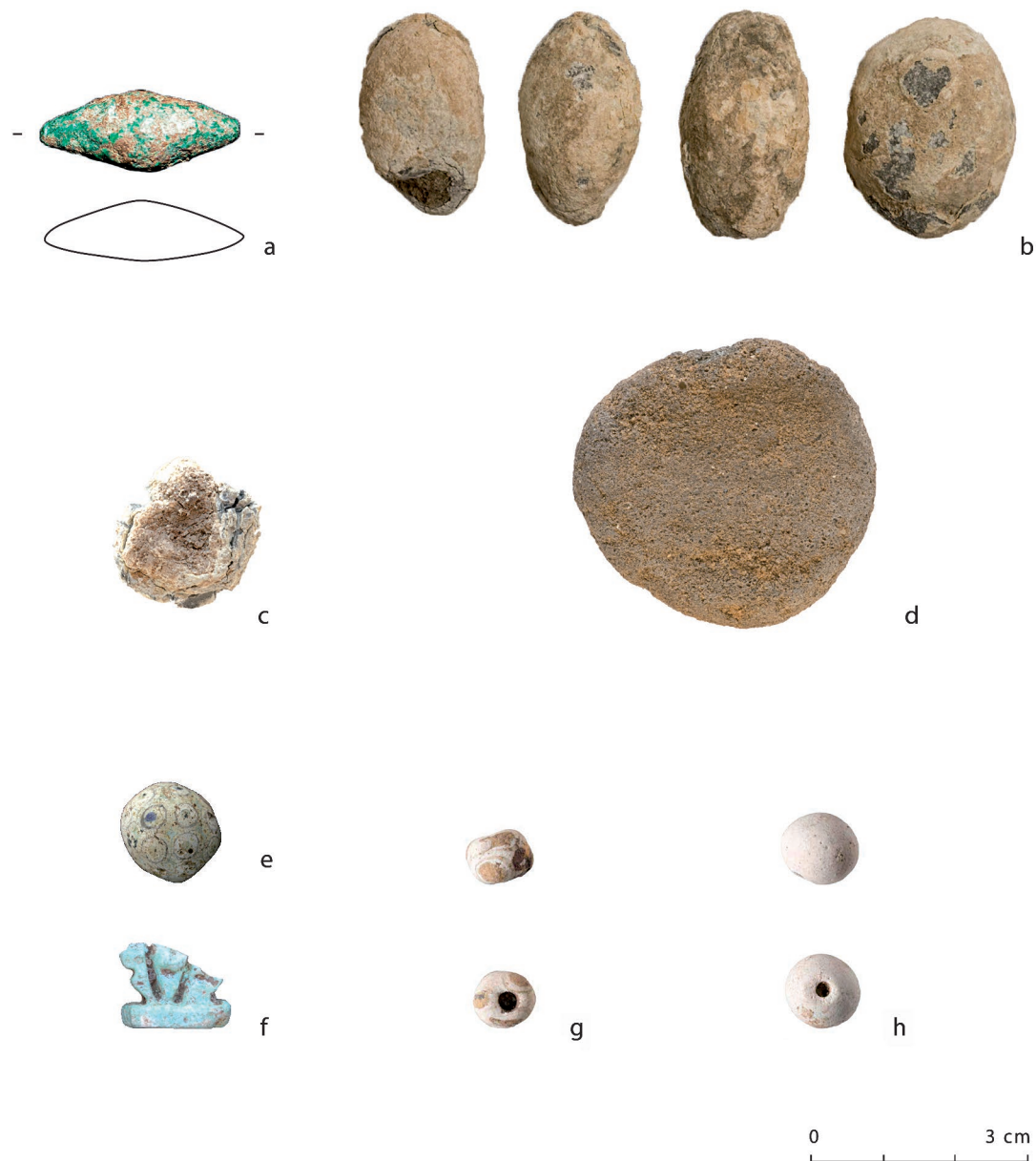


Fig. 94. Mobilier provenant du corps de bâtiment principal (a : n° 01/206 ; b : n° 10/113 ; c : n° 08/222 ; d : n° 08/223 ; e : n° 99/082 ; f : n° 98/091 ; g : n° 08/165 ; h : n° 08/177)

cage d'escalier, gisait un lot de 29 perles discoïdes (n° 99/088), de moins de 2 mm de diamètre chacune. Parmi le mobilier découvert dans l'espace 100I, situé à l'extrémité orientale du corps principal du palais, ont été retrouvés une perle cylindrique de 0,9 cm de diamètre qui présentait encore quelques traces de glaçure et une perle discoïde en cornaline de 0,8 cm de diamètre (n° 98/090). Au même niveau est apparu une amulette fragmentaire (n° 98/091), en « faïence égyptienne » de couleur verte. Le fragment, mesurant 1 cm de haut sur 1,5 cm de large et 0,8 cm d'épaisseur, révèle un socle au-dessus duquel le départ de deux jambes arquées suggère éventuellement la représentation du dieu Bès⁸ (fig. 94f).

Les niveaux correspondant aux phases de construction du bâtiment ont livré, sous l'espace principal, un plomb de pêche destiné à lester les filets (n° 08/222, L. 1 cm, l. 1 cm, ép. 1,8 cm) (fig. 94c) et un scellement ovale en terre crue (n° 08/223, L. 4,2 cm, l. 3,8 cm, ép. 1,6 cm) (fig. 94d) ayant probablement servi à fermer un récipient ; cet élément fragile porte les traces de cordelettes sur l'une de ses faces. Toujours dans le remplissage sous le sol de construction ont été découvertes deux perles sphériques. La première (n° 08/165, fig. 94g) en pâte calcaire (diam. 0,8 cm) est aplatie aux extrémités, moulée ou façonnée et sa surface est agrémentée de motifs d'ocelles, soit huit points de pâte de verre jaune-brun entourés

⁸ Le dieu Bès est, en nombre, la première divinité représentée sur le site de Tell el-Herr, devant Thouéris, Isis lactans, Thot à tête d'ibis, Chou, Ptah-patêque, Anubis, Néfertoum, Horus, etc.

d'un fin cercle de même couleur. La seconde (n° 08/177, **fig. 94h**), également en pâte calcaire blanche (diam. 1 cm), moulée ou façonnée, ne présente, pour sa part, aucune trace de glaçure.

Quatre poids de balance ovoïdes en plomb (n° 10/113, inv. CSA 859⁹) étaient également regroupés sous le sol de la soupente d'escalier 100J¹⁰ (**fig. 94b**). Plusieurs exemplaires de tels poids de balance en plomb sont connus sur le site. Ils ont été mis au jour dans des niveaux attribuables soit au dernier quart du v^e siècle av. J.-C., soit au premier quart du iv^e siècle av. J.-C. L'un d'entre eux a, par exemple, été découvert dans une zone de dépotoir située dans la rue longeant la façade sud du palais, devant l'unité d'habitation 67 ; un autre provient de l'espace situé à l'est de la pièce A du bâtiment 108 (voir **fig. 26**) directement antérieur au complexe palatial.

Ce type de poids de balance, moins fréquent que les poids à profil trapézoïdal, en dôme ou même en amande, est reconnu dès le début du Nouvel Empire et perdure à la Basse Époque. La masse des quatre éléments retrouvés dans les fondations du palais ne permet pas de les rattacher à une norme pondérale précise.

Enfin, et sans que l'on puisse préciser la destination de ces éléments, il faut noter la présence, dans le niveau de construction de la pièce 100G, ainsi que sur le sol de la pièce principale 100C et sur

celui de l'espace 100E, de nombreux éclats de pâte de verre, verte et opaque. La matière est identique à celle employée pour fabriquer les incrustations découvertes dans un dépôt daté de la période ptolémaïque. Cependant, les fragments découverts ici n'ont pas été moulés mais semblent bien correspondre à des éclats de taille ou au résultat de la fragmentation de pièce plus grosses. Aucun autre niveau d'occupation du site n'a livré ce genre d'éclats, et si, dans ce contexte particulier, il semble difficile d'y voir dans les déchets d'une activité artisanale, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'éléments décoratifs spécifiques au palais est envisageable.

La cour

Les niveaux d'occupation de la cour P11 ont livré quelques objets, parmi lesquels un lissoir ovale en pierre présentant une base plane et des traces d'usure marquée (n° 99/105, L. 4,2 cm, l. 3,3 cm, ép. 2,6 cm), ainsi que deux amulettes : un œil Oudjat fragmentaire en pâte calcaire (n° 01/083, L. 1,2 cm, l. 1 cm, ép. 0,4 cm, **fig. 95a**) et une amulette en pâte émaillée de forme parallélépipédique (n° 99/111) dont l'identification n'a pu être établie (L. 1,4 cm, l. 0,8 cm, ép. 0,5 cm).

Un pion en calcaire en forme de tonneau (n° 09/100, inv. CSA 754, L. 1,2 cm, diam. max. 1,2 cm, **fig. 95b**), mais également une petite perle discoïdale en pâte calcaire blanche (n° 09/101, ép. 0,1 cm, diam. 0,3 cm) ont, quant à eux, été découverts dans



Fig. 95. Mobilier provenant de la cour et des annexes (a : n° 01/083 ; b : n° 09/100 ; c : n° 99/109)

⁹ Dimensions : a. L. 2,8 cm, l. 1,7 cm, ép. 1,6 cm, poids 34,9 g ; b. L. 2,9 cm, l. 1,8 cm, ép. 1,6 cm, poids 39,1 g ; c. L. 3 cm, l. 2,3 cm, ép. 1,6 cm, poids 59,8 g ; d. L. 3,1 cm, l. 1,7 cm, ép. 1,7 cm, poids 52,1 g.
¹⁰ Ces objets ont été dérobés dans le magasin du Service des Antiquités du Nord-Sinaï à Qantara, lors des événements qui ont affecté l'Égypte en janvier 2011.



Fig. 96. Appui-tête en calcaire (n° 98/009)

la couche préparatoire de cet espace extérieur. Le pion est un élément de jeu dont la forme est, pour l'heure, unique sur le site.

Ce mobilier, s'il est caractéristique de la période et correspond aux objets régulièrement mis en évidence dans les niveaux contemporains, ne peut apporter de données complémentaires quant à la fonction des principaux espaces du bâtiment.

Les bâtiments annexes : bains privés et magasins

Peu d'objets ont été trouvés dans les annexes orientales interprétées comme des bains privés. Un bouchon en céramique (n° 98/097, diam. 5,2 cm, ht. 5,3 cm) provient du remplissage du vestibule 101A et un poids de balance cylindrique à base et sommet plats (n° 99/109, diam. 4 cm, ép. 4,2 cm, **fig. 95c**) a été mis au jour à l'extérieur de la pièce, dans la cour. Cet objet, dont la forme est assez fréquente à Tell el-Herr, complète l'inventaire des poids de balance associés aux espaces du complexe palatial. Sa masse de 132,3 g le ferait entrer dans la norme pondérale du deben or-cuivre, bien que cette forme de poids soit peu représentée dans le répertoire correspondant connu en Égypte¹¹.

En revanche, les pièces situées le long de l'esplanade, à l'est, ont fourni davantage de matériel susceptible de nous éclairer sur l'usage qui était fait de cet ensemble au moment de l'occupation du palais. Des quatre pièces reconnues, trois ont livré du mobilier.

La pièce 102, accessible directement depuis la cour, renfermait un chevet décoré en calcaire monolithe (n° 98/009, **fig. 96**). Taillé dans un bloc parallélépipédique, poli, l'appui-tête mesure 14 cm

de long, 12 cm de hauteur, pour une épaisseur de 5,6 cm. La partie supérieure se caractérise par un cintre marqué et l'une des faces principales porte un décor assez grossièrement incisé. Les chevets décorés sont rares à Tell el-Herr et ce modèle orné est unique. Bien que le tracé soit fruste, le motif représente une figure féminine nue à la taille nettement dessinée, les bras levés. La tête est seulement suggérée par une cupule martelée. Peu de parallèles peuvent être mis en évidence en Égypte pour la catégorie des chevets blocs en pierre décorés¹². Des exemplaires montrant des représentations de génies ou de divinités protectrices ont été mis au jour sur le site de Deir el-Medineh en contexte domestique.

Bien que le chevet bloc constitue la forme la plus simple des appuis-tête connus, le thème décoratif de la femme nue n'est pas fréquemment représenté sous cette forme. Le personnage est ici en effet positionné horizontalement alors que les exemplaires montrant des représentations féminines, aussi appelées caryatides, sont le plus souvent figurées verticalement soutenant le cintre. Il n'en demeure pas moins que cette évocation féminine a pu jouer un rôle prophylactique, renforçant la fonction symbolique du chevet, protecteur du sommeil et des rêves.

Les locaux 61A et B, situés au sud de 102, sont des pièces communicantes. Ils contenaient les éléments les plus intéressants pour l'étude fonctionnelle de la série de constructions annexes au palais.

Sur le sol de l'espace 61A ont été abandonnés quatre-vingt quatre poids perforés en calcaire (*cf.* fig. 86 et 88). De forme trapézoïdale, leurs dimensions varient de 15 cm de long pour les plus petits

¹¹ M.-A. Cour-Marty 1990, p. 25.

¹² M. Perraud 1997, p. 136-137.

à 30 cm pour le plus grands. La partie supérieure de chaque pièce, arrondie, est systématiquement percée transversalement. Il s'agit là de la plus grande concentration de poids perforés trapézoïdaux jusqu'à présent rencontrée sur le site. Le plus souvent, les objets appartenant à cette catégorie sont trouvés isolés sur un sol ou dans les déblais de démolition. Ils ont été principalement mis en évidence dans des contextes domestiques du IV^e siècle av. J.-C. et fréquemment dans le quartier d'habitat situé à l'est du complexe palatial. Quelques exemplaires proviennent de niveaux d'occupation plus anciens ou, plus rarement, de contextes liés au domaine religieux¹³.

Sur le site de Tell el-Herr, la fonction des poids perforés en pierre n'est pas encore définie avec certitude. Ils peuvent avoir été utilisés dans le cadre d'activités bien distinctes, comme la pêche, la chasse et éventuellement le tissage. Ces poids ont, en effet, pu servir d'ancres pour des embarcations de petites dimensions ou de lests pour des filets et des lignes de traîne destinés à la pêche¹⁴. Leur emploi comme lests de filets utilisés pour le piégeage de petits oiseaux¹⁵, dans la lagune avoisinante ou sur la côte, doit également être envisagé.

Enfin, l'utilisation de ces objets dans l'artisanat du tissage ne doit pas être totalement exclue. Bien que la taille et la masse de la plupart des poids trapézoïdaux trouvés dans la pièce 61A semblent trop importantes pour une telle utilisation, certains auraient tout de même pu servir à tendre les fils de chaîne sur des métiers verticaux. La pratique du tissage est attestée sur le site, dans d'autres maisons des quartiers d'habitation, notamment par la présence de poids perforés d'un autre type, en terre crue, circulaires, de petites dimensions et légèrement aplatis¹⁶. Plus de trente de ces poids en terre crue ont été mis au jour contre la paroi sud de l'espace 61A (voir **fig. 26**).

La pièce située directement au sud (61B) a, quant à elle, livré trente chevilles osseuses de béliers dont l'étude est proposée par le professeur Louis Chaix (voir *infra*, chap. VIII). Cet ensemble, pour l'heure unique sur le site, semble correspondre à un dépôt de pièces mises de côté après récupération des étuis cornés. Si des chevilles osseuses se trouvent régulièrement dans les zones de dépôt, celles découvertes dans cet espace n'y ont pas été abandonnées, mais étaient stockées en vue d'une réutilisation ultérieure. Les exemples d'utilisation d'ossements dans des aménagements architecturaux sont connus, pour des périodes plus récentes en Égypte. L'ermitage copte QR 195 des Kellia a, par exemple, livré 224 scellements dont plusieurs chevilles osseuses de chèvres, utilisées comme suspensions¹⁷; les chevilles étaient fixées dans des trous ménagés dans les murs de certaines pièces (vestibules,

cuisines et oratoires), calées par des tessons de céramique, puis scellées par du mortier qui remplissait la cavité. L'emplacement des scellements suggère que les os étaient utilisés comme patères pour accrocher des vêtements, pour fixer des rideaux, ou encore pour suspendre des lampes ou des ustensiles de cuisine¹⁸. Il est donc possible que les chevilles osseuses de Tell el-Herr aient été stockées, après récupération des étuis cornés, pour répondre à des besoins similaires. Bien que l'habitat domestique associé à la phase d'occupation du palais n'ait pas livré de maçonneries suffisamment conservées en élévation pour pouvoir observer ne serait-ce que les négatifs d'insertion de tels objets, il convient de poser l'hypothèse d'une utilisation comparable. Ces ossements ont aussi pu être conservés dans le but d'une réutilisation comme matière première pour la confection d'objets de tableterie (éléments de décor, pions, jetons...). Cette activité a déjà été reconnue dans les niveaux du V^e siècle av. J.-C., dans l'habitat du secteur sud-est de la première forteresse¹⁹.

Il semble donc que le mobilier mis au jour dans les pièces du bord oriental de la cour P11 vienne confirmer l'attribution fonctionnelle pressentie lors de l'étude architecturale, celle d'espaces de stockage, de magasins étroitement liés au fonctionnement du complexe palatial.

En revanche, la présence ponctuelle – aussi bien dans le corps principal du palais que dans ses annexes – de perles et d'amulettes relève plutôt du « hasard » et résulte de l'abandon sur place de pièces isolées²⁰, pièces par ailleurs bien connues et dont la diffusion dans une grande partie du bassin levantin est avérée sur des nombreux sites d'Israël et de Palestine²¹.

¹³ Trois exemplaires ont, par exemple, été découverts dans l'édifice religieux (unité 113) situé à l'est de l'esplanade d'entrée occidentale. L'étude de ce bâtiment contemporain du palais sera présentée dans le prochain volume dédié au site de Tell el-Herr.

¹⁴ D. Sahrhage 1998, p. 96, fig. 36.

¹⁵ Sur la chasse aux oiseaux aquatiques et migrateurs, se reporter à N.H. Henein 2010, p. 345 et fig. 183, S. Marchi 2014B, p. 119.

¹⁶ Sur les découvertes de poids perforés en terre crue en Égypte et leur usage, voir par exemple E. Crivelli, Cl. Kohen et S. Lupo 2012, p. 207-209 et 213-216 ; A. Sheffer 1981 ; J.M. Wade et G.L. Mattingly 2003.

¹⁷ N.H. Henein et M. Wuttmann 2000, p. 237-238 et fig. 243-246.

¹⁸ *Ibid.*, p. 237.

¹⁹ Des objets en os décorés, des tessons de céramique contenant des pigments colorés et un broyeur proviennent d'une pièce située dans une unité d'habitation dont la première occupation est datée de la fin du 3^e quart du V^e siècle av. J.-C. Sur le sol de cet espace gisait également une cheville osseuse d'antilope en cours d'exploitation pour la confection d'éléments de décor ; se reporter à S. Marchi 2014B, p. 88, fig. 123 et p. 118 et S. Marchi 2013, p. 41 et fig. 10.

²⁰ Aucune zone de production artisanale de tels objets n'a été identifiée à ce jour sur le site, pour la période concernée.

²¹ Chr. Herrmann 1994.

VI.2. L'ARMEMENT

Julie Masquelier-Loorius

Les pointes de flèche représentent les seules armes mises au jour dans le complexe palatial et font partie des rares artefacts métalliques qui ont été découverts majoritairement dans les couches de déblais de ce secteur²². Les arcs, fabriqués dans des matériaux périssables, n'ont pas été retrouvés, comme les carquois et autres étuis de cuir, la hampe et l'empennage de la flèche²³.

L'étude typologique de ce matériel se heurte au fait qu'aucun consensus relatif à leur description n'a été établi, en particulier en ce qui concerne le vocabulaire à employer²⁴, ce qui gêne la reconnaissance d'exemplaires similaires à ceux découverts à Tell el-Herr dans les publications de fouilles archéologiques. Surtout, seule une photographie de la section de la pointe ou un dessin de cette vue permet d'assurer l'identification typologique de l'objet. Dans le cadre de sa thèse, Alexandre Beylier a élaboré un tableau synthétique des pointes de flèche de son corpus, combinant la forme de la pointe (nombre de tranchants) et la classe de celle-ci (lame simple ou complexe, présence ou non de barbelures). Ce tableau permet de simplifier la classification des pointes de flèche : chaque exemplaire peut être identifié immédiatement, en évacuant la description de certaines caractéristiques (bordure de la lame arrondie ou à arête, forme de la nervure, etc.)²⁵ qui n'ont probablement aucune incidence sur la datation de ces pointes et le contexte de leur utilisation²⁶.

Tableau synoptique des pointes de flèche découvertes dans le complexe palatial de Tell el-Herr et aux alentours²⁷

Le contexte de découverte des pointes de flèche sur d'autres sites archéologiques montre que plusieurs types différents ont été employés à une même période. Aussi, la large diffusion des pointes de flèche du type A et les variations morphologiques de celles-ci, confirment qu'il n'y a pas d'évolution chronologique du type d'emmanchement (à douille puis à soie ou inversement) et du matériau (bronze et fer) dans lequel ces objets ont été façonnés.

Type A — Pointes de flèche à trois lames, à nervure

Il faut prendre en considération que les lames de ces pointes présentent de nombreuses variantes : elles peuvent avoir été moulées jusqu'à la base du pédoncule ou alors s'arrêter plus haut sur la nervure centrale. Aussi, le profil du tranchant des lames peut être parallèle à la nervure centrale ou anguleux, et donc la position de la largeur maximale de l'objet fluctue sur chacun de ces deux types de pointes.

Type B — Pointes de flèche à trois arêtes

Des exemplaires de ce type ont été mis au jour en Égypte (par exemple à Tell Dafana et à Memphis)²⁸, à Eski Paphos (Chypre), sur la côte de Méditerranée orientale, à Byblos (Liban) et à Atlit, dans des niveaux attribués à l'époque perse, mais aussi à Minoussinsk (Sibérie)²⁹. De tels objets ont également été découverts dans les tombes des Scythes d'Europe³⁰.

Type C — Pointes de flèche à deux lames (pointes « plates »)

Le modèle à nervure centrale et à barbelures (symétriques) est attesté au III^e siècle av. J.-C., à Carthage³¹ (actuelle Tunisie). Ces exemplaires se caractérisent par leur légèreté : des analyses permettraient de connaître leur composition exacte.

Type D — Pointes de flèche à section circulaire

Les pointes en fer, difficilement identifiables dans les publications. Elles sont attestées au Proche-Orient³².

Les pointes de flèche mises au jour dans les niveaux du complexe palatial de Tell el-Herr

À Tell el-Herr, exceptionnellement, des pointes d'un même type (type A) ont été découvertes en contexte, dans le palais même, mais elles ne faisaient pas partie d'un dépôt votif et donc, leur présence est inopinée dans le palais : les espaces dans lesquels elles ont été trouvées sont indépendants de leur utilisation.

Ces éléments d'armement étant petits et légers (mesurant moins de dix centimètres et pesant quelques grammes), il est envisageable qu'il aient été égarés sur le sol dans différentes pièces du bâtiment. Presque toutes les pointes de flèche découvertes dans les niveaux d'occupation et de destruction du palais sont en bronze et possèdent une douille (ou pédoncule creux) : une hampe en bois

²² Les pointes de flèche représentent les seuls témoins de leur utilisation. Cette situation est récurrente sur de nombreux sites archéologiques, lire par exemple A. Beylier 2012, p. 89.

²³ Lire la synthèse sur les arcs non conservés et les matériaux employés pour la fabrication des carquois et étuis à flèches, et pour les hampes, dans : J. Elayi et A. Planas Palau 1995, p. 227.

²⁴ A. Beylier, *op. cit.*, p. 103-105.

²⁵ Alexandre Beylier ne semble pas avoir eu connaissance de la typologie des pointes de flèche élaborée par Serge Cleuziou, dans sa thèse de doctorat (S. Cleuziou 1974). Ce travail de longue haleine, associant critères typologiques et attestations chrono-topographiques, est très complexe. Certaines caractéristiques utilisées pour décrire les objets pourraient être réinterprétées comme des variables de modèles de base.

²⁶ A. Beylier, *op. cit.*, p. 106 fig. 94. C'est en s'inspirant de cette analyse que la typologie des pointes de flèches de Tell el-Herr a été établie.

²⁷ D'après la classification de A. Beylier 2012, p. 106 fig. 94 et d'après la nomenclature de Th. Huret 1990. Pour la description des pointes, les termes de « lames » et « arêtes » ont été choisis afin de désigner les « tranchants ». Le terme pyramidal ne sera pas utilisé pour désigner les pointes de flèche qui possèdent trois faces (et non quatre).

²⁸ W.M.F.I. Petrie 1888, p. 77, § 76 et pl. XXXIX (8) ; W.M.F.I. Petrie 1917, pl. XLI (75) et pl. XLII (228-232 ?).

²⁹ S. Cleuziou 1974, vol. II, p. 292-293 ; E. Stern 1982, p. 154, p. 155 fig. 262 et fig. 266 (1^{er} exemple en partant de la droite). Pour des exemples découverts en Sibérie, consulter W.M.F.I. Petrie 1917, pl. XLI (74).

³⁰ Datation : IV^e-III^e s. av. J.-C. ; cf. I. Lebedynsky 2001, p. 157 (en haut, à droite).

³¹ Consulter par exemple : P. Bartoloni 1988, p. 132.

³² E. Stern 1982, p. 156-157 et p. 155 fig. 256 (2 exemples à gauche). D'après l'auteur, il s'agirait de productions locales.

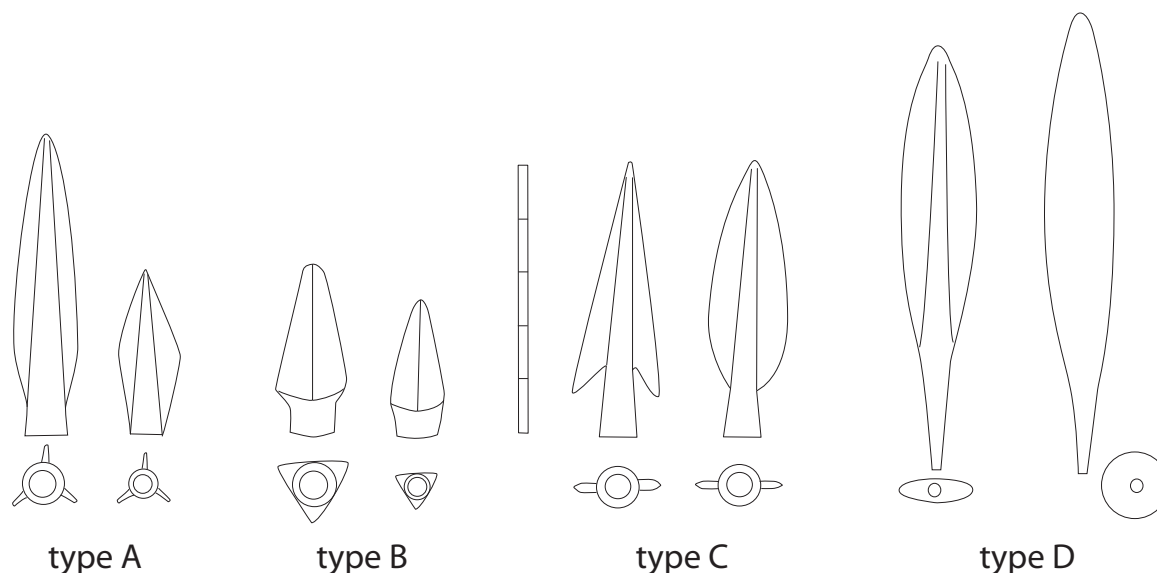


Fig. 97. Tableau synoptique des types de pointes attestés à Tell el-Herr

était emmanchée au pédoncule de la pointe (type A, type B et type C). Une seule pointe de flèche, en fer, présente une soie que l'on emmanchait dans une hampe (type D).

Lors de la fouille de la cour du palais (P11), une pointe de flèche de type A, a été découverte sur le sol (n° 01/216). Une deuxième a été trouvée sur le sol du portique à colonnade (100A : n° 01/228) et une troisième lors de la fouille de l'espace P12 (n° 01/280).

Dans les niveaux postérieurs à l'occupation du palais, plusieurs types de pointes de flèches ont été mis au jour dans la couche de destruction de la cour et du portique à colonnade : encore des pointes de type A (n° 01/195 et n° 01/203), mais aussi une pointe à arêtes de type B (n° 01/193), ainsi qu'un exemplaire de type C (n° 99/106).

Dans la couche de destruction de la salle principale du palais (100C), ce sont deux pointes de flèches de type A qui ont été découvertes (n° 99/091 et n° 01/227). En revanche, la fouille de l'espace 100E, qui semble avoir eu la fonction d'entrepôt, a livré deux pointes de type C (n° 00/211 près du sol et n° 00/212 dans la couche de déblais).

Des exemplaires de type B sont issus de la fouille du poste de garde 104B (n° 01/233) et des pièces d'accueil 1005 et 106 (n° 01/255).

Dans la pièce 101B des bains privés (n° 98/049), un exemplaire de type A a également été découvert.

Aux alentours du palais, les artefacts mis au jour présentent des types qui n'ont pas été attestés lors de la fouille du palais même : si une pointe de flèche de type A a été répertoriée (n° 01/229), une pointe en fer de type D a été découverte dans une couche de démolition (n° 01/198), ainsi qu'une pointe de type C, à barbelures (n° 01/219).

Les quelques pointes de flèches qui proviennent des fouilles du complexe palatial de Tell el-Herr témoignent d'une grande variété typologique. Il faut envisager le fait que des pointes n'ayant pas la même apparence (fuselage, lames ou arêtes, barbelures ou non, longueur, module et poids) aient été utilisées à des fins différentes (variabilité de la distance de la cible, nature de la cible elle-même : ennemi à tuer ou animal dont on se nourrit).

Ces armes ont souvent été remployées, parfois à des périodes bien postérieures à leur fabrication, étant donné que ces artefacts facilement transportables ont pu faire l'objet d'échanges, dans le cadre de circuits commerciaux qui ne peuvent que difficilement être mis en évidence aujourd'hui³³, mais aussi de récupération lors d'affrontements, ou encore de transferts de savoir-faire et de technologie.

La large diffusion des pointes en bronze à trois lames et à douille

En particulier, les pointes de flèche désignées comme étant de type « irano-scythe » ou « oriental » dans les sources bibliographiques³⁴ (type A, voir **fig. 97** et **fig. 98**), soit les plus nombreuses – plusieurs centaines d'entre elles ont été retrouvées à Tell el-Herr depuis le début des fouilles – mais aussi celles qui présentent le plus de variations morphologiques, sont attestées dans une aire géographique très large. Si les moules qui ont servi à fabriquer ce type de pointes ne semblent avoir été retrouvés

³³ Lire certaines interrogations relatives aux pointes de flèches découvertes à Ibiza, dans J. Elayi et A. Planas Palau 1995, p. 199.

³⁴ Il faut mettre en évidence que la documentation s'enrichit progressivement, ces dernières années, de rapports de fouilles qui donnent des contextes précis et des fourchettes chronologiques pour ces objets qui sont relativement peu étudiés.

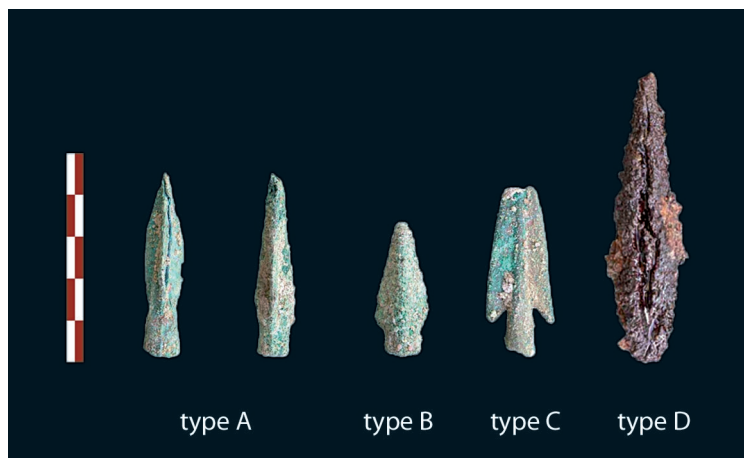


Fig. 98. Photographies de certaines pointes mises au jour dans le complexe palatial de Tell el-Herr. « Type A » (n° 01/227 et n° 01/216), « Type B » (n° 01/255), « Type C » (n° 01/219), « Type D » (n° 01/198)

que sur des sites de l'empire perse achéménide³⁵, des artefacts présentant ces caractéristiques ont été mis au jour dans les niveaux pré-achéménides (VII^e-VI^e siècle av. J.-C.) et achéménides (VI^e-IV^e siècle av. J.-C.) des principales cités perses : Persépolis, Suse et Pasargades. Surtout, ce type de pointes fait partie des pièces archéologiques qui ont été répertoriées sur de très nombreux sites, dont la datation des niveaux est antérieure à la période achéménide ou qui ne peuvent être mis en relation directe avec l'extension maximale de l'empire perse à cette période (c. 539 à 330 av. J.-C.). Les sépultures des peuples nomades, aménagées dans les régions où leurs cultures sont attestées, c'est-à-dire en Sibérie, dans les steppes de l'Asie centrale et en Europe orientale, datées pour les plus anciennes de la fin du VIII^e siècle et du début du VII^e siècle av. J.-C., ont également livré du matériel similaire³⁶. En Transcaucasie, dans la zone occupée notamment par les Cimmériens et les Scythes (ou Saces)³⁷, des tombes contenaient de tels objets³⁸. Des exemplaires ont été mis au jour dans les niveaux de destruction de la citadelle d'Ulug Dépé (Turkménistan) dans des niveaux datant des VII^e-VI^e siècle av. J.-C.³⁹

Il est donc tout à fait envisageable que ces éléments d'archerie aient été (re)employés d'une part, par les Cimmériens et d'autre part, par les Scythes, deux peuples devenus nomades et qui ont envahi ces régions, s'alliant tantôt aux Assyriens, tantôt aux Mèdes⁴⁰. La diffusion rapide de ce savoir-faire technologique et/ou de ce matériel métallique, sans doute en rapport avec la performance de l'arc et de la flèche, mais aussi des pointes de flèche⁴¹, a ensuite été favorisée par le développement de l'empire achéménide⁴² d'une part (en Égypte⁴³ notamment et sur la côte de la méditerranée orientale, à Megadim et Atlit⁴⁴) et par l'expansion phénico-punique d'autre part (notamment à Chypre et en Méditerranée occidentale,

au sud de l'Italie, en Sicile, en Sardaigne et dans la péninsule ibérique⁴⁵). Les résultats des fouilles les plus récentes plaident en faveur de cette diffusion des savoir-faire et des pointes elles-mêmes. Ainsi, en Anatolie⁴⁶, en Europe centrale (Pologne, Allemagne, Autriche, Yougoslavie), comme en Europe occidentale⁴⁷ (actuelles France et Belgique), les fouilles ont également permis de mettre au jour ce type de pointes, dans des niveaux quasi contemporains ou postérieurs à la chronologie de l'empire perse achéménide.

La distribution géographique mise en évidence pour les pointes de type A, le plus courant à Tell el-Herr, tend à montrer que les études transversales sur les pointes de flèches métalliques en sont à leurs débuts et surtout, que le phénomène de diffusion de ces objets et de la technologie qui y est liée est encore mal connue⁴⁸.

³⁵ Les fouilles du site de Tell el-Herr n'ont livré aucun moule de pointe de flèche et aucun atelier de métallurgie n'a été mis en évidence. Pour les moules des pointes de type A découverts en contexte, lire : J. Elayi et A. Planas Palau 1995, p. 223-224.

³⁶ T. Sulimirski 1954, p. 282-318.

³⁷ A.I. Ivantchik 1993, p. 28. Pour les attestations dans les tombes des cultures Lelvar (Géorgie) et de Gandzha-Karabakh (fin VIII^e-VII^e siècle av. J.-C.), lire : T. Sulimirski, *op. cit.*, p. 282-318.

³⁸ T. Sulimirski, *op. cit.* ; V. Schiltz 1994.

³⁹ Âge du Fer récent = Yaz II (1100 à 329 av. J.-C.). Nous remercions Jérôme-François Haquet, archéologue de la mission franco-turkmène d'Ulug Dépé dirigée par Olivier Lecomte, de nous avoir renseignés à ce sujet.

⁴⁰ De plus, Cimmériens et Scythes étaient parfois voisins dans certaines régions, lire : A.I. Ivantchik 1993, p. 92.

⁴¹ Des études complémentaires relatives à la performance de l'arc (taille, courbure) et de la flèche (longueur) mais aussi des pointes de flèches (tranchant) amélioreraient nos connaissances relatives à la distance de tir et la célérité des flèches. En outre, un inventaire des moules de ces pointes découverts en contexte doit être dressé ; des analyses chimiques montrant la composition de ces pointes et leur variation permettrait d'en savoir plus sur les processus de diffusion des objets et des transferts de technologie.

⁴² Déjà mis en lumière par S. Cleuziou 1977, p. 187-199. À l'Ouest, l'empire achéménide s'étend le long des côtes occidentales et méridionales de la mer Noire (au nord) et à la Cyrénaïque et à l'Égypte (au sud), jusqu'à sa pointe méridionale, Éléphantine. À l'Est, il semble s'être étendu jusqu'à l'Indus (au sud) et jusqu'au bassin du Tarim (au nord). Pour une carte de l'empire perse achéménide, consulter : *L'Iran, Questions internationales* 25, mai-juin 2007.

⁴³ Sur des sites du Delta du Nil, dans des niveaux qu'il faut dater de la première domination perse (XXVII^e dynastie, c. 525 à 404 av. J.-C.) : Tell el-Dab'ā (dans des niveaux de remplissage datés de la Basse Époque, cf. M. Lehmann 2012, p. 31, photographie en bas à droite) ; Pi Ramsès (pointe datée des XIX^e-XX^e dynasties, mais qui doit provenir de niveaux postérieurs) ; Tell Dafana (plusieurs centaines de pointes de flèches ont été découvertes lors de la fouille du site, cf. W.M.F.I. Petrie 1888, p. 77, § 76 et pl. XXXIX (9 et 12) ; W. M. F. I. Petrie 1917, pl. XLI (58 et 61) ; quelques-unes listées dans : Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 71-72 et fig. 3, pl. 25) ; Tell el-Yahoudia (R. du Mesnil du Buisson 1929, p. 169 fig. 23). Mais aussi sur des sites de la région memphite (par exemple, W. M. F. I. Petrie, E. Mackay et G. Wainwright 1910, p. 45, § 77 et pl. XL (18)). On retrouve le même type de pointes dans l'Oasis de Bahariya et à Éléphantine (communication personnelle de Wolfgang Müller (fouilles de l'Institut suisse dans la ville d'Assouan, l'antique Syène), et donc très probablement le long de la Vallée du Nil.

⁴⁴ Dans des niveaux perses : E. Stern 1982, p. 154, p. 155 fig. 263 et fig. 264 : 3^e exemple à partir de la droite.

⁴⁵ J. Elayi et A. Planas Palau 1995.

⁴⁶ Par exemple à Kélainai-Apamée Kibotos, lire : A. von Kienlin, L. Summerer et A. Ivantchik 2013, p. 253 et fig. 9.

⁴⁷ En particulier en France méridionale, sur le site de Pech Maho à Sigean, dans un contexte d'habitat. Une grande quantité d'armes a été découverte entre deux remparts ; il pourrait d'agir d'un stock d'armes. L'ensemble est daté de la seconde moitié du VI^e siècle, cf. A. Beylier 2012, p. 109, p. 356-358 (site 193) et p. 357 pl. 44.

⁴⁸ Cette diffusion rapide a été favorisée par l'orientation de l'axe de l'Eurasie (d'est en ouest), catalyseur de la transmission des inventions, des techniques et des savoir-faire. Lire à ce sujet : J. Diamond 2000, p. 183-199.

VI.3. LES TERRES CUITES

Pascale Ballet & Élodie Rotté

Bien qu'elles n'aient pas été trouvées en très grand nombre, les terres cuites du palais de Tell el-Herr enrichissent à leur manière le champ de la coroplatie de la Basse Époque égyptienne et apportent leur contribution, même modeste, à l'étude des contextes, des techniques et des identités culturelles.

On présentera ici les caractéristiques générales des groupes typologiques qui constituent cet ensemble documentaire, le catalogue détaillé et raisonné étant réservé à une publication ultérieure.

Les figurines de femmes nues

Parmi les figurines de terre cuite découvertes dans le complexe palatial de Tell el-Herr, trois fragments illustrent le type de la femme nue se détachant d'un fond en forme de « plaquette »⁴⁹ (n° 08/180 et n° 10/176) avec, pour le deuxième exemple, un enfant accompagnant sa mère. Un troisième fragment présente la même iconographie (n° 00/220, **fig. 99a**).

Ces figurines, toutes fragmentaires, représentent une femme nue, les jambes jointes, la poitrine et le nombril visibles, debout contre une « plaquette ». Comme la plupart des figurines, les bras sont disposés le long du corps (n° 00/220 et n° 10/176), mais ici l'un d'entre eux est replié sous la poitrine, la main soutenant le sein (n° 08/180, **fig. 99b**). La figurine féminine 08/180, au nombril bien marqué, présente un corps au modelé assez soigné et en volume. La figurine n° 10/176 représente deux personnages dont un, plus petit et de sexe indéterminé, est situé à droite du premier et pourrait être un enfant. Le personnage principal, une femme, serait la mère. Ce type iconographique est à rapprocher des figurines de femmes nues sur des lits accompagnées d'un enfant que l'on trouve en Égypte à partir de la XVIII^e dynastie et durant tout le Nouvel Empire⁵⁰.

Il s'agit en réalité de petites stèles en terre cuite ou en calcaire représentant en général une femme nue debout dans un édicule dont les colonnes et le fronton, du moins pour ce qui concerne les terres cuites, sont parfois encore visibles. Sur la majorité des exemplaires, l'édicule devait être peint mais il ne reste souvent que quelques rares traces de polychromie. Pour celles représentant deux personnages, comme la figurine n° 10/176, on peut supposer qu'ils étaient couchés et non debout. Ces terres cuites ont été moulées en plein à l'aide d'un moule univalve selon une technique mêlant le fonçage de fines couches d'argile et le remplissage de l'épaisseur

à l'aide d'un boudin d'argile. Le revers est formé d'une plaquette d'argile plus épaisse simplement aplanie et lissée aux doigts. Des traces d'enduit blanc et de pigments bleu et rouge sont visibles en surface⁵¹.

Ces trois figurines ont été découvertes dans des contextes de remblais de fondation du palais : la figurine n° 00/220 dans la tranchée du mur ouest de la salle principale du palais, tranchée ayant subi des remaniements après la destruction du palais ; la figurine n° 08/180 sous les briques de construction du sol du portique et la figurine n° 10/176 dans le remplissage d'un caisson de fondation situé sous une salle du palais. Elles seraient donc soit contemporaines de la construction du palais soit plus anciennes,



Fig. 99. Les figurines de femmes nues (a : n° 00/220 ; b : n° 08/180)

⁴⁹ Sur ce type iconographique, É. Rotté 2012, p. 13-16 et S. Marchi 2014B, p. 97-98. Voir aussi D.M. Bailey 2008, p.19-20 et 41-42, qui donne de nombreuses références bibliographiques.

⁵⁰ P. Ballet et Chr. Lyon-Caen 2012, n°s 815-830, p. 349-351.

⁵¹ Pour une étude de la polychromie de ce type iconographique voir É. Rotté 2012, *op. cit.*

à l'exception de la figurine n° 00/220 qui pourrait être postérieure dans la mesure où le mur ouest de la salle principale du palais a été remanié ultérieurement à sa construction.

Ce type iconographique est l'une des productions coroplastiques les plus notables de la Basse Époque et se maintient durant la période ptolémaïque. De nombreux exemplaires ont été mis au jour lors de fouilles anciennes, notamment à Mendès⁵², Memphis⁵³, Naucratis⁵⁴ ou plus récemment à Athribis, en terre cuite comme en calcaire, pour l'époque ptolémaïque⁵⁵ ou à Tanis⁵⁶. À Tell el-Herr, ce même type a été retrouvé assez fréquemment dans d'autres contextes⁵⁷.

Cheval et cavalier

Deux figurines renvoient respectivement à deux motifs répandus dans l'iconographie des terres cuites pharaoniques tardives : le cheval dont seule une tête est ici conservée (n° 01/158), modelée en plein, de manière sommaire, puisque seule la crinière est véritablement indiquée, tandis que les oreilles ou le harnais ne figurent pas sur ce fragment ; quant au cavalier, il est ici représenté par un exemplaire acéphale (n° 01/238), modelé en plein également, la base du corps étant marquée d'une échancrure concave destinée à assurer sa fixation sur la monture qui n'est pas conservée (**fig. 100**).

Pour ces deux figurines qui appartiennent sans doute au même groupe technique, la pâte est alluviale, peu fine, de couleur rouge-brun, à cœur gris-noir. Le façonnage est globalement médiocre.

En dépit de la modestie du traitement, ces deux documents, du moins le fragment de cavalier, évoquent le groupe des « cavaliers perses », souvent coiffés d'un bonnet conique et barbus, assez



Fig. 100. Cavalier (n° 01/238)

bien représentés dans le corpus des terres cuites de Tell el-Herr dans d'autres contextes⁵⁸. Au sein du groupe, on note une certaine variété quant au traitement du visage du cavalier, soit modelé, soit moulé. Enfin, la distribution de ces figurines est notable : on trouve les figurines dans les « sites sur lesquels se sont établis des mercenaires dès la fin du VII^e siècle av. J.-C. » et préférentiellement à Memphis et dans le Delta, de l'avis de Georges Nachtergaele⁵⁹. Faut-il rattacher ces images de cavaliers barbus à la seule période perse, à moins qu'ils ne traduisent, de manière plus générale, l'importance du cheval, marqueur social souvent éprouvé dans l'Antiquité ?

Figurines indéterminées de fabrication probablement locale

Un fragment de bras n° 08/166 (**fig. 101**) tenant un objet (récipient, tympanon ?) est une terre cuite pleine dont seule la face est moulée selon la même technique que les figurines féminines décrites plus haut. Il pourrait appartenir soit au type de la femme nue, soit au groupe des personnages phalliques aux attitudes et aux attributs variés, typiques également de l'imagerie de terre cuite à la Basse Époque⁶⁰.



Fig. 101. Fragment de bras (n° 08/166)

⁵² Sur les figurines de Mendès, D.B. Redford *et al.* 1988, p. 49-79 et plus spécialement p. 67 et pl. XXII fig. d. Voir également D.B. Redford 2004, p. 68, n° 764 – 766 – 767 – 773 – 774 – 779 a et 788 et p. 129 et 130, fig. 82 et 83.

⁵³ Sur les figurines de Memphis, W.M.F.I. Petrie 1909A, pl. XXXV, fig. 6 à 12.

⁵⁴ Sur les figurines de Naucratis, H.B. Walters 1903, p. 126, n° B327, fig. 26 ; R.A. Higgins 1954, n° 1542 et D.M. Bailey 2008, p. 19-20 et 41-42 et pl. 19, fig. 3107 à 3110. Voir aussi le site internet du projet de recherche du British Museum : « Naukratis, Greeks in Egypt », dont une partie, rédigée par Ross Thomas, est consacrée aux figurines de terre cuite de la Basse Époque, cf. la présentation générale en ligne des terres cuites de Basse Époque, http://www.britishmuseum.org/pdf/Thomas_Egyptian_figures_final.pdf.

⁵⁵ Sur les figurines d'Athribis à l'époque ptolémaïque, K. Myśliwiec 1996, fig. 1, pl. III (stèles en calcaire), pl. XIV, 1a-b (figurine en terre cuite) ; H. Szymańska 2005, p. 113, n° 28.

⁵⁶ Ph. Brissaud 1995, p. 20 et 29, fig. a, b et c.

⁵⁷ Plus d'une vingtaine d'exemplaires, comme la figurine n° 05/121 tenant peut-être un récipient ou la figurine n° 05/122 - Inv. CSA 535 debout dans un petit édifice, le bras droit replié sous la poitrine ; sur les figurines hellénistiques de type dérivé, P. Ballet 2007, n° 20-21.

⁵⁸ S. Marchi 2014B, p. 100.

⁵⁹ G. Nachtergaele 1995, p. 279-280.

⁶⁰ J. Fischer 1994, n° 12-18, pl. 2-3 ; cf. également la présentation en ligne des terres cuites de Basse Époque trouvées à Naucratis.

http://www.britishmuseum.org/pdf/Thomas_Egyptian_figures_final.pdf.

Il est difficile de se prononcer sur la base de figurine n° 00/193 (**fig. 102**) dont l'identification reste indéterminée. On peut toutefois remarquer qu'il s'agit très vraisemblablement d'une terre cuite en trois dimensions, façonnée à partir de deux moules et qu'elle s'écarte sensiblement, sur le plan technique, des statuettes moulées sous forme de plaque. On aurait là peut-être l'indice d'une technique relativement récente pour l'époque, technique recourant au double moule, dans le sillage des terres cuites grecques.

Tête féminine grecque

La dernière image de terre cuite n° 08/217 provenant d'un niveau de fondation, situé sous le sol du palais, est une figurine exceptionnelle (**fig. 103**). Moulée avec une double matrice et sans doute pleine, façonnée à partir d'une pâte apparemment non locale, elle constitue très vraisemblablement un type de péplophore caractéristique du monde grec⁶¹; elle est très proche, en ce qui concerne le traitement de la chevelure, ondulée, voire crantée, des « bustes de Perséphone » dont le musée du Louvre possède deux beaux exemplaires (**fig. 104**)⁶². La chevelure semble couverte d'un cécryphale que souligne la touche de couleur rouge conservée, cécryphale également présent sur les deux bustes du Louvre. S'il est difficile d'attribuer une origine assurée à cette figurine, le type de



Fig. 102. Base de figurine (n° 00/193)

visage et de coiffure l'apparente à des séries attiques diffusées et reproduites dans d'autres régions du monde grec durant la seconde moitié du v^e siècle av. J.-C.

Cet ensemble de figurines provenant de différents contextes du palais de Tell el-Herr contribue à cerner le caractère multiculturel du site et des objets que l'on y trouve.

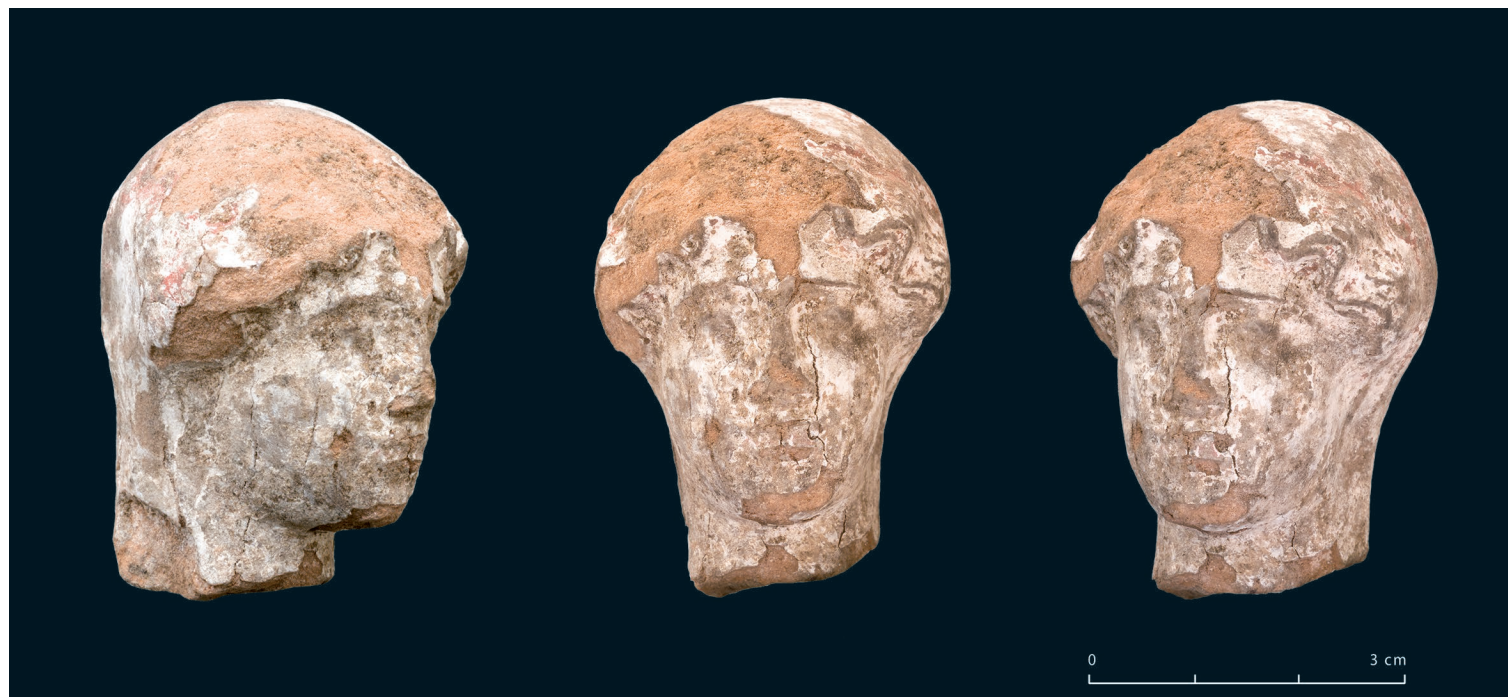


Fig. 103. Tête féminine (n° 08/217)

⁶¹ R.A. Higgins 1967, p. 73, pl. 30, B, C, E, F.

⁶² S. Mollard-Besques 1954, pl. XVI, C10, C11 ; S. Besques 1994, CA 2184, n° 23, p. 26, p. 53 ; le référencement à Coré/Perséphone est aujourd'hui remis en question, A. Muller 2005, p. 61-77, spéc. p. 68-70. Violaine Jeamment, Conservatrice en chef au Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines au musée du Louvre, a confirmé cette datation globale, tout en précisant la fourchette, entre 450 et 430-420 av. J.-C., sans exclure la fin du V^e. Elle indique que la diffusion de ces types de jeunes femmes aurait, depuis l'Attique, gagné la Béotie, le Péloponnèse et les Cyclades.



Fig. 104. Buste de Perséphone, musée du Louvre, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, INV. CA 2184 (© Rmn-Grand Palais / musée du Louvre / Hervé Lewandowski)

VII. La céramique¹

Catherine Defernez

Bien qu'imposant sur le plan architectural, l'édifice palatial, objet de la présente publication, a fourni un nombre infime et peu significatif d'objets et d'artefacts mais aussi un échantillonnage réduit de céramiques, comparativement à d'autres établissements majeurs du tell et d'autres sites.

Limité numériquement et caractérisé par une fragmentation élevée, le matériel céramique découvert dans les contextes d'occupation et d'abandon de ce vaste bâtiment montre, cependant, une grande variété formelle qui dénote une parenté certaine avec un répertoire bien connu dans les îlots d'habitations dégagés dans la partie occidentale du site et contemporains de l'édifice. Comme il a été précisé en préambule, et comme nous l'aborderons plus longuement au terme de l'analyse, l'essentiel du mobilier étudié appartient à la phase VA, que les données internes et externes situent globalement dans les dernières décades du v^e siècle (fin de la XXVII^e dynastie achéménide) et le premier quart du iv^e siècle av. J.-C. (dernières dynasties indigènes).

Les liens de parenté ainsi établis avec la documentation provenant des unités d'habitations ont permis de compléter les lacunes notées parmi le matériel collecté², notamment parmi les productions indigènes, de manufacture locale et/ou régionale. En dépit d'éléments communs, quelques nuances dans la gamme des formes représentées par rapport au corpus céramique des îlots ont pu être observées : le répertoire formel palatial trahit une production raffinée, parfois dotée d'une haute valeur artistique dans la catégorie des vaisselles fines. Aussi infimes soient-elles, les pièces considérées témoignent de l'existence de vases monumentaux attiques et de vases atypiques, qui ne connaissent, à ce jour, pas ou peu de pendant dans la littérature céramologique égyptienne voire proche-orientale. Les données dont nous disposons impliquent le caractère élitique du bâtiment. Certes, l'éventail de fragments étudiés n'offre qu'un aperçu sommaire du vaisselier du palais mais, aussi restreint soit-il, ce corpus atteste la présence d'une vaisselle d'apparat et donne une idée des denrées consommées au sein de l'édifice, à travers les vestiges des conteneurs étrangers précieusement préservés pour certains ou trouvés écrasés sur le sol des pièces pour d'autres. On en dénombre au total 54 dans le corps principal du bâtiment (pièces 100A, 100C, 100G, 100D, 100E, 100F et 100I-J)³. Ces témoignages révèlent la qualité des produits consommés (vin, huile, etc.), autant que la nature du produit soit identifiée.

La description analytique qui suit, de même que le catalogue formel⁴, font écho à la présentation de l'analyse architecturale. Le matériel se répartit au sein de trois parties : le corps principal du palais, incluant les espaces de circulation (cour, rues), qui forme le corpus le plus important, les annexes puis les magasins.

Au total, l'analyse repose sur un ensemble composé de 3850 tessons.

VII.1. LE CORPS PRINCIPAL DU BÂTIMENT ET LA COUR

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes ouvertes

Les vaisselles de tradition artisanale et à caractère domestique (pl. 1, n° 1-2 ; fig. 105)

Nul doute que dans le cadre contextuel étudié, la fréquence de ces catégories est faible, au contraire des unités d'habitations avoisinantes contemporaines.

En effet, les céramiques de facture grossière, représentatives de la fabrique alluviale L1, caractérisées par l'abondance d'inclusions végétales tant en surface qu'en cassure, forment uniquement 2 % du total du nombre minimum d'individus collectés dans les pièces majeures du corps principal du bâtiment étudié (5,3 % dans 100A et 9,5 % dans 100I/100B) et 12,6 % dans les couches d'occupation ou d'abandon de la cour P11.

Trouvés sous forme très fragmentaire, compte tenu de leur grande taille, les récipients identifiés, modelés ou montés à l'aide de colombins sur le sol, correspondent bien souvent à des aménagements qui étaient employés à des fins artisanales spécifiques.

Ainsi en fut-il vraisemblablement d'une des formes les plus répandues dans les contextes examinés dans P11 et 100A, qui se définit comme une bassine profonde à paroi épaisse et à fond plat, dont la lèvre, évasée, parfois marquée par un renflement interne,

¹ Cette analyse a bénéficié du concours précieux de plusieurs spécialistes que nous tenons vivement à remercier : Pascale Ballet (université Paris X - Nanterre), Ayelet Gilboa (université de Haifa), Jérôme Gonzalez (université de Paul Valéry-Montpellier III), Catherine Grataloup (IEASM), Antigone Marangou (université de Rennes II), Sylvie Marchand (Ifao), Eliezer Oren (université de Beersheba) et Yiftah Shalev (université de Haifa).

² D'où la numérotation bis de certaines formes illustrées, souvent intactes, pour justifier une analyse comparative plus pertinente.

³ Se référer aussi au tableau 2.

⁴ Sauf indication contraire, les figures sont reproduites à l'échelle 1/3. Pour leur aide apportée à la réalisation des dessins, nous tenons à remercier Barbara Böhm, Delphine Champeaux, Laetitia Dalmau, Delphine Dixneuf, Nathalie Favry, Emmanuelle Leroy-Langelin, Simon Margat et Véronique Bardel, membres de la mission de Tell el-Herr.

est systématiquement mise en valeur à sa base par une gorge profonde – un détail morphologique qui permet de les identifier aisément (**pl. 1, n° 1-1b**). Selon les exemplaires, la hauteur du bord est variable et le profil rectiligne ou légèrement convexe. Les rares pièces intactes qui nous sont parvenues, provenant d'autres secteurs du tell⁵, démontrent que la forme générale de la bassine était ovale et non circulaire et que le diamètre à l'ouverture excédait bien souvent le mètre. Les pendants connus ailleurs sur le tell, et sur d'autres sites (à Éléphantine, par exemple)⁶, indiquent clairement que ces bassines étaient cantonnées à des fins purement domestiques, même si leur fonction précise reste à déterminer. Dans certaines unités d'habitations du tell, des espaces exclusivement réservés à des fins artisanales, bien préservés de l'érosion du temps, ont été dégagés. Parmi les aménagements mis au jour figuraient de larges bassines de forme ovale, associées *in situ* à de grandes jarres ovoïdes de type faisselle, percées de trous multiples, de jarres-*pithoi* et autres types de jarres de stockage. Comme sur les fragments ici décrits et illustrés (**pl. 1, n° 1-1b**), les bords, fonds ou panses de bassines, identifiés ailleurs sur le site, montrent fréquemment des traces diffuses d'un engobe de couleur rouge ou d'un enduit de couleur blanchâtre sur la paroi interne, qui suggèrent fortement que ces aménagements pouvaient avoir été utilisés pour des préparations alimentaires à base de denrées liquides ou solides ou à un artisanat spécifique associé à de l'eau, tel que le tissage⁷ ; l'application d'un tel traitement de surface à l'intérieur (et aussi à l'extérieur) du récipient devait favoriser son imperméabilisation.

En ce qui concerne leur fonction initiale, les occurrences connues dans d'autres régions⁸, dans le Fayoum (Tebtynis) ou en Haute Égypte, où un exemplaire intact a été découvert sur le site d'Éléphantine⁹, dans un contexte daté du IV^e siècle av. J.-C., ne nous renseignent guère. D'une manière générale, les vaisselles de tradition artisanale de grande capacité sont peu documentées dans la littérature existante, sans doute en raison de l'indice élevé de leur fragmentation et des lacunes importantes relatives à leur vocation : souvent occultées du reste de la documentation, tant sur le terrain que dans les publications, ces productions communes, associées directement au quotidien des occupants d'un site, sont certes peu attrayantes et étudiées. Compte tenu de leur faible nombre dans le cadre contextuel ici décrit et de la petitesse des fragments recueillis, il n'est pas exclu que les éléments étudiés, issus des salles 100A et 100I du palais, correspondent à des pièces résiduelles de récipients (ou d'aménagements) extraits de leur contexte initial, soit des salles avoisinantes formant les « communs » ou les cuisines et/ou boulangeries ; en d'autres termes, ces fragments auraient été déposés incidemment dans certains espaces de l'édifice palatial.

Cette remarque vaut également pour les autres trouvailles associées à la catégorie définie.

Outre les bassines, d'autres types d'aménagements à caractère domestique ont en effet été identifiés dans quelques salles du complexe palatial (100A, 100I et cour P11). Bien que nous n'en possédons que des parties infimes de bords, des plateaux-*dokkas* figuraient parmi le matériel. Réalisés à l'aide de colombins sur le sol (ou à partir d'un autre support plat), comme les bassines préalablement évoquées¹⁰, les plateaux, ici illustrés (**pl. 1, n° 2**), se démarquent par une panse peu profonde, un fond plat, épais, et des parois légèrement évasées, rectilignes, que terminent une lèvre à peine épaissie, à face externe biseautée et à ressaut interne. Utilisés comme leur nom l'indique pour la confection de pains de grande taille (le diamètre d'ouverture peut atteindre 45 cm), ces plateaux poursuivent une longue tradition des *dokkas*, dont le modèle le plus répandu, introduit dès la Troisième Période intermédiaire, se caractérise par un profil concave¹¹ puis, plus tard¹² par un profil en Z.

Tels qu'ils apparaissent dans les contextes étudiés, les plateaux, comparables à ceux du palais (**pl. 1, n° 2**), si ils s'apparentent à des formes déjà connues au Nouvel Empire (voire dès l'Ancien Empire)¹³, connaissent surtout une popularité croissante à partir du V^e siècle av. J.-C., notamment à partir de la fin de cette période. Bien attesté dans la région de Saqqara-Memphis, dans des contextes funéraires datés de la première moitié du IV^e siècle, et, plus au sud, à Éléphantine, ce modèle¹⁴ perdure encore, avec de légères variations au niveau de la lèvre, dans les niveaux du début

⁵ Br. Gratién et D. Soulié 1988, p. 24, fig. 1b (bassine intacte) ; Br. Gratién 1997, p. 80, pl. VII, fig. 5b : 7-234.

⁶ *Infra*, cat., également notices suivantes.

⁷ Sur ce point, se référer à S. Marchi 2014B, p. 58-63, fig. 87, p. 77, fig. 112 (jarre et passoire ou jarre-faisselle), p. 173, fig. 197, p. 182, fig. 204.

⁸ *Infra*, cat. Il est intéressant de mentionner la présence d'une bassine miniature parmi le mobilier issu des dépôts de fondation datant du règne d'Amasis, mis au jour sur le site de Tell Nebesheh (W.M.Fl. Petrie 1888, pl. V : 20) ; ce qui signifie la présence de formes comparables à celles de Tell el-Herr dès la fin de l'époque saïte.

⁹ Sur le site d'Éléphantine, une bassine de forme ovale a été trouvée dans un bâtiment daté de la phase VIa (D.A. Aston 1999, p. 260-261, pl. 83 : 2268).

¹⁰ Et, comme le mentionne, à juste titre, D.A. Aston 1999, p. 226, 228-229, pl. 71 : 2017).

¹¹ À titre d'exemple, mentionnons les spécimens découverts dans le Sinaï et dans le Delta : à Tell el-Ghaba (S. Basílico et S. Lupo 2004, p. 11, fig. 2c ; P. Fuscaldo, S. Lupo (éd.) 2005, fig. 17.2 : 21-22, fig. 21.2 : 22, fig. 23.5 : 22, fig. 30.3 : 28, fig. 40.14 [Area I], fig. 51.3, 58.5-58.7 [Area II] ; S. Lupo 2006, fig. 53-55), à Mendès (S.J. Allen 1982, pl. XV : 10 ; R. Hummel et St.B. Shubert 1994, p. 9, fig. 3 : 5-6 [Troisième Période intermédiaire] ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 175, pl. M : 9), à Tanis (C. Defernez et F. Isnard 2000, p. 173, 213, pl. XV : types 22A-22B), à Tell el-Balamoun (A.J. Spencer 1996, pl. 61 : 18, 27-32), à Saïs (P. Wilson 2011, pl. 75 : 2, 5-8), à Kôm Firin (K. Smoláriková 2014A, p. 127, fig. 56 : C607, C613, C285). Signalons quelques exemplaires trouvés à Karnak, notamment dans le quartier des habitations de prêtres (A. Masson 2013, p. 143, 162, pl. 2.a).

¹² Dès l'époque saïte, les plateaux-*dokkas* à la paroi interne profilée en Z deviennent une forme courante. La nécropole de Saqqara en a livré plusieurs exemplaires : J.-Ph. Lauer et Z. Iskander 1955, p. 177, fig. 11 (Saqqara, puits d'une tombe ; fin de la période saïte) ; J. Bourriau et D.A. Aston 1985, p. 53 et pl. 37 : 102 (Saqqara, tombe de Paser et Ra'ia, cache III ; large plateau au profil légèrement concave – V^e/IV^e siècle av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 22, fig. 10 : 33-34 (cache 13), p. 175, fig. 40 (phase B2), p. 180, fig. 44 (phase C), p. 208, pl. 2 : 32-34 ; B.G. Aston 2011, p. 266-267, fig. VI.42 : 274 (secteur de la tombe d'Horemheb, cache 5) ; quelques attestations sont connues à Abousir : L. Bareš et K. Smoláriková 2011, p. 138, fig. 171 (complexe de Menekhibneka). Voir également : W.M.Fl. Petrie 1888, pl. XXXIV : 38 ; Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 100, 189, pl. 31 : 22369, p. 213, pl. 55 (Tell Dafana, site 51 ; profil en Z ; époque saïte) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 110-111, pl. 17 : 6-8 ; P. Païce 1986/87, p. 100, 105, fig. 4 : 14-15 (Tell el-Maskhouta ; début de l'époque perse) ; S.J. Allen 1982, pl. XV : 9 (Mendès) ; Ph. Brissaud 1987, pl. XI : 149 (Tanis) ; O. Hamza 1997, p. 92, pl. VII, fig. 6 : 1-2 (Tell Kédoua ; époque saïte).

¹³ D.A. Aston 1999, p. 37-38, pl. 7 : 156 (phase IIa). Ce type de plateau-*dokka* apparaît déjà dans les contextes de la fin de l'Ancien Empire (à titre d'exemple, voir T.I. Rzeuska 2004A, p. 24, fig. 8 ; id. 2004B, pl. XCV-XCVI).

¹⁴ Pour des parallèles précis, cf. *infra*, cat. Ajoutons les variantes trouvées à Éléphantine (D.A. Aston 1999, p. 260-261, pl. 83 : 2269, p. 268-269, pl. 86 : 2319).

de l'époque ptolémaïque, notamment à Péluse¹⁵ et à Tebtynis¹⁶, dans le Fayoum ; des plateaux étroitement similaires aux modèles de Tell el-Herr ont également été mis au jour dans la région de Naucratis, sur le site immergé de Thônis-Héracléion¹⁷, sur le site de Kôm Hadid¹⁸ et à Mendès, dans la zone de la nécropole royale¹⁹.

Que ce soit les *dokkas* ou les bassines, qui se maintiennent tout au long du IV^e siècle et vraisemblablement jusqu'à l'époque ptolémaïque, comme l'attestent quelques exemplaires trouvés à Tell el-Herr ou à Éléphantine²⁰, ces productions communes, peu soumises à une évolution typologique notable, ne constituent pas de bons marqueurs chronologiques pour les périodes encore obscures qui nous intéressent ici. On mentionnera, toutefois, que si leur introduction dans le répertoire égyptien remonte au début du V^e siècle av. J.-C. pour les bassines et plus tôt pour les plateaux-*dokkas*, leur fréquence apparaît plus importante à Tell el-Herr dans les séquences datables des dernières décennies du V^e siècle et du IV^e siècle av. J.-C. Cette remarque semble aussi s'appliquer à un autre type bien connu de moule à pain attesté dans quelques contextes du complexe palatial (100I, 100A, P11 et R12C), qui paraît au contraire se définir comme le moule à pain « perse » par excellence.

Peu connus dans les répertoires formels existants, ces moules consistent simplement en une plaque d'argile alluviale d'une épaisseur régulière, de forme circulaire (**fig. 105**) ou ovale, selon vraisemblablement leur destination finale. Outre le kôm de Tell el-Herr qui a livré plusieurs pièces intactes, le site de Tell el-Dab'a a récemment fourni quelques spécimens bien préservés²¹, de même que le site immergé de Thônis-Héracléion²². Parmi les attestations connues, la majorité montre une paroi plus ou moins lisse. Cependant, sur de rares exemplaires de forme circulaire, comme sur celui qui provient de Thônis²³, une croix incisée apparaît dans la partie centrale ou vient diviser la surface en quatre compartiments ; sur d'autres, un simple cercle incisé peut être observé. La signification de tels signes sur ce type de récipient demeure énigmatique. Toutefois, compte tenu de leur vocation initiale, il est fort probable que ces moules étaient utilisés pour des pains spécifiques, destinés à des fins rituelles ou religieuses. Il semblerait, en outre, par comparaison avec un spécimen intact inédit, aujourd'hui exposé au musée Carlsberg de Copenhague, que les moules à pain ronds divisés en quatre compartiments aient été utilisés comme supports pour des modèles ou vases miniatures²⁴ : sur cet exemple, un vase miniature apparaît en effet dans chacun des compartiments. Au regard de ces témoignages, on peut raisonnablement penser qu'en ce qui concerne cette catégorie²⁵, à la variété formelle correspond sans doute une variété fonctionnelle.

À côté des bassines, des *dokkas* ou des moules à pain, d'autres formes, tels que des braseros, ont été recensées, notamment dans les couches d'occupation ou d'abandon de la cour P11. Or, compte tenu de leur absence dans les espaces propres à l'édifice étudié, les éléments identifiés, considérés comme des pièces résiduelles initialement employées dans les habitats, ne feront pas l'objet d'un examen précis dans le cadre de cette contribution.



Fig. 105. Plaque à pain en pâte alluviale L1 (n° o6/340 - habitat, unité 81, pièce B)

Les vaisselles de préparation et/ou culinaires (pl. 1-2, n° 3-7)

À l'instar des types précédemment décrits, la fréquence de ces récipients, également à vocation purement domestique pour la majorité d'entre eux (employés pour la préparation et la cuisson des aliments), est faible parmi les assemblages collectés dans les niveaux d'occupation du palais (total NMI : 10). De même, lorsqu'ils sont attestés, leur état de préservation est médiocre. C'est la raison pour laquelle les formes illustrées proviennent pour l'essentiel de la cour P11 ou des niveaux de circulation dégagés autour de l'édifice (rue R12C/D). Rejets de la vaisselle utilitaire ou de la vaisselle d'apparat du complexe, ces récipients sont plus amplement documentés

¹⁵ Se référer à M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 172, 184-185, fig. 60 : 181-183, fig. 61 : 184-185 (formes provenant du survey aux alentours de Péluse).

¹⁶ *Infra*, cat. Voir également, S. Marchand 2011, p. 246, groupe 11 ; P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 200-201, 340, pl. 102 : 875-877, p. 341, pl. 103 : 880.

¹⁷ C. Grataloup 2006, p. 231, cat. 377 (bassine attribuée aux V^e/IV^e siècles av. J.-C.).

¹⁸ A.M. Berlin 2001, p. 154-155, fig. 2.53 : 6-8 (notamment n° 8). Ces formes sont globalement datées de l'époque hellénistique.

¹⁹ R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 175, pl. M : 10-11.

²⁰ Cf. D.A. Aston 1999, p. 268-269, pl. 86 : 2319. Les bassines intactes provenant de niveaux plus récents de Tell el-Herr, datés du IV^e siècle av. J.-C., montrent généralement une lèvre épaisse, plus courte. Pour des exemples plus tardifs, voir M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 172, 185, fig. 61 : 186-188 (région de Péluse ; sans doute époque hellénistique).

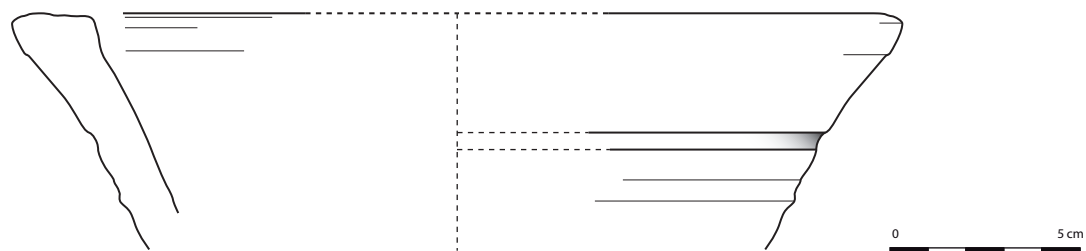
²¹ M. Lehmann 2012, p. 31 (plaque à pain de forme ovale).

²² C. Grataloup 2006, p. 232, cat. 339 (plaque de céramique modelée avec une croix incisée).

²³ *Supra*. Quelques exemples provenant de Tell el-Herr ont été publiés (Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 24, fig. 1a).

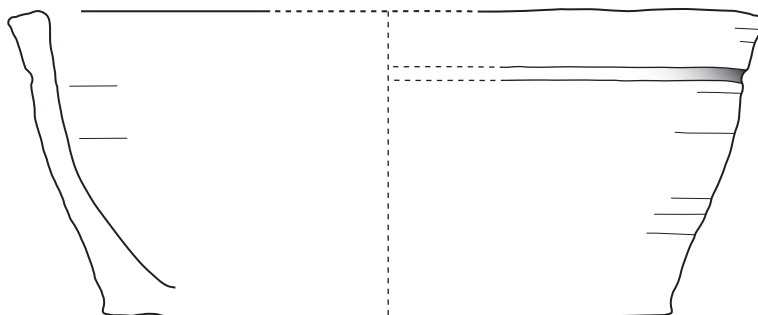
²⁴ Observation personnelle faite en 2010.

²⁵ Qui fera prochainement l'objet d'une étude plus exhaustive.

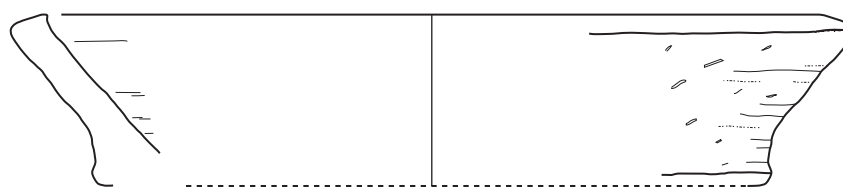


1
(TEH P99/118)

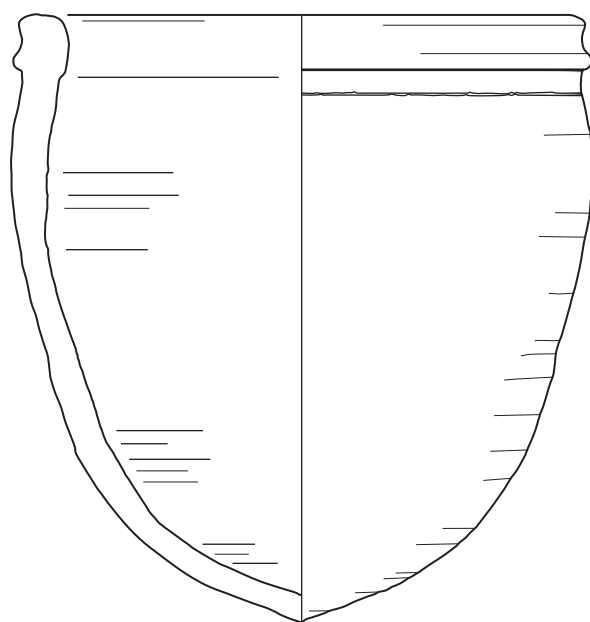
Diam. bord : 58 cm



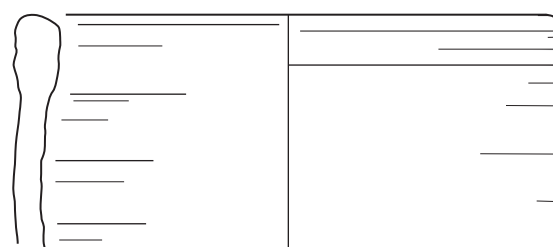
1b
(TEH P04/271)



2
(TEH P01/329)



3
(TEH P99/097)



4
(TEH P99/112)

dans ces cadres contextuels (non contaminés), contemporains de l'occupation du bâtiment. Selon les types définis, au nombre de quatre, leur fréquence est variable et l'histoire de leur évolution très nuancée.

Ainsi, parmi les vases déjà recensés dans les phases anciennes de Tell el-Herr, voire plus tôt dans d'autres sites, qui se maintiennent au cours de la phase VA, figurent les bols-jattes (**pl. 1, n° 3-4**), aussi interprétés comme des *pigeon pots*, en raison de leur base souvent percée. Confectionnés dans une pâte alluviale grossière L2, aux particules végétales abondantes, et dont le traitement de surface consiste en l'application d'un enduit de couleur crème, ces récipients, d'aspect lourd et massif²⁶, se singularisent par une vasque profonde à la paroi très épaisse, que prolonge une lèvre en bandeau, profilée en S. Celle-ci, toujours individualisée de la paroi par un ressaut rentrant ou une rainure, constitue l'un des critères majeurs d'identification de ce groupe. Selon les phases de son évolution, la lèvre a connu de légères variations. À l'époque de son introduction, que l'on peut situer vers la fin de la Troisième Période intermédiaire et plus assurément au début de l'époque saïte, la lèvre, épaisse, présente un profil en S mais les saillies sont plus marquées et développées vers l'extérieur. Fréquemment, une saillie est plus prononcée qu'une autre, ainsi que le démontrent les exemplaires thébains du début de la Basse Époque (ou de la Moyenne Égypte)²⁷ et, plus largement, les spécimens identifiés dans le Delta, à Tell el-Ghaba²⁸, à Bouto²⁹, à Saïs³⁰, à Kôm Firin³¹, à Thônis³², à Tanis³³, à Tell Dafana³⁴, à Tell el-Balamoun³⁵, à Tell el-Maskhouta³⁶, à Tell el-Retaba³⁷, pour ne citer que les principaux exemples. Au fil du temps, il apparaît que la capacité du récipient se réduit considérablement, comme l'attestent les vases complets découverts à Tell el-Herr et sur plusieurs des sites mentionnés ci-dessus : la hauteur diminue sensiblement et la lèvre, presque verticale et haute sur les modèles anciens, tend à s'infléchir davantage vers l'intérieur du vase et à se tasser. C'est l'impression qui prévaut à l'examen des parallèles connus pour les variantes issues du secteur du palais (**pl. 1, n° 3-4**), également à l'issue de l'analyse des pièces plus anciennes, attribuées à la fin de la période saïte/début de l'époque perse, mises au jour à Tell el-Maskhouta³⁸. Les modèles plus récents, souvent datables de la fin du V^e/première moitié du IV^e siècle av. J.-C., repérés à Saqqara, dans plusieurs secteurs de la nécropole du Nouvel Empire (zone de la pyramide d'Ounas, caches d'embaumeurs, zone ouest du complexe de Netjerykhet)³⁹, qui s'apparentent étroitement aux exemplaires de Tell el-Herr, témoignent de cette lente évolution : la face externe profilée du bord est peu marquée. Ailleurs⁴⁰, les occurrences signalées à Saft el-Henneh (nécropoles de Goshen et Souwa), à Tell el-Yahoudieh, à Tell el-Retaba, à Kafr Ammar, à Memphis⁴¹, à Dimeh (Fayoum)⁴² ou à El-Hibeh, s'inscrivent

dans des fourchettes chronologiques plus aléatoires et peuvent correspondre indifféremment aux séries anciennes ou celles plus récentes, surtout d'après leur reproduction très schématique. D'autant qu'il s'avère que ces formes perdurent encore à l'époque ptolémaïque, tout au moins au début de la période, comme l'attestent les corpus de Mendès⁴³, de Naucratis⁴⁴, de Kôm Hadid⁴⁵, de Kôm Ge'if (secteur nord)⁴⁶, de Kôm Abou Billou⁴⁷, de Tebtynis⁴⁸ et de Karnak⁴⁹ ; la plupart de ces sites n'ont livré aucun vase complet mais le profil de la lèvre, en S, indique une parenté certaine avec les pièces étudiées. Les références externes connues témoignent de la fréquence importante de ce groupe tant dans les contextes urbains que funéraires ou religieux. Au vu des nombreuses occurrences signalées pour l'un des types les plus répandus du répertoire perse, le même constat peut assurément s'étendre aux jattes similaires à celle de la figure 6 (**pl. 2**).

Non exhaustive, en raison des multiples parallèles signalés, la liste fournie pour l'exemplaire décrit (**pl. 2, n° 6**) démontre la popularité des jattes tout au long de la Basse Époque. Déjà décrite et commentée, cette forme paraît sans nul doute avoir joui d'une

²⁶ Dont l'emploi pour la cuisson des aliments semble étayé par la présence des traces de feu observées sur la paroi externe des bases.

²⁷ Quelques rares spécimens figurent parmi le mobilier mis au jour sur le site W d'El-Ashmounein, dont la datation couvre la Troisième Période intermédiaire (A.J. Spencer 1993, p. 44-45, pl. 55 : A4.55). Voir également l'exemplaire complet trouvé à Lahoun (W.M.F.I. Petrie, G. Brunton et M.A. Murray 1923, pl. LIX : 37M ; forme datée entre la XXII^e et la XXIV^e dynastie) et les formes comparables mises au jour à Karnak (C. Defernez 2004, p. 46, fig. 18 ; H. Jacquet-Gordon 2012, vol. 2, p. 108, fig. 108I-p – XXVI^e-XXX^e dynasties).

²⁸ Le matériel provenant de ce site a principalement livré des bases percées (P. Fuscaldo, S. Lupo (éd.) 2005, fig. 29.2 : 13, fig. 32.2 : 19, fig. 40.15 : 195-196 [Area I], fig. 22.2 : 12, fig. 23.2 : 12, fig. 44.3 : 34, fig. 57.4 [Area II], fig. 17.6 [Area VI]). La datation proposée, révisée depuis par S. Lupo (fin de la Troisième Période intermédiaire), couvre la période saïte, soit la phase IV Nord de la classification de D.A. Aston.

²⁹ La plupart des exemplaires datables de l'époque saïte, selon P. French, restent inédits (cf. P. French et H. Ghaly 1991, p. 112) ; l'auteur mentionne la présence de bols-jattes avec une base percée (P. French 2004, p. 93-95, 97, pl. I : type 7).

³⁰ P. Wilson 2011, pl. 52 : 23-24, pl. 83 : 19 (rares exemplaires).

³¹ K. Smoláriková 2014A, p. 48-49, 127, fig. 56 : C707, C847, C868, C280, C516, C337 ; R. Thomas 2014, p. 225, pl. 360 (remplis des *pigeon pots*), p. 229, pl. 372 (raté de cuisson), p. 241, fig. 122 : C3079, C3145-C3146, C3148-C3149, secteur de la citadelle d'époque saïte.

³² C. Grataloup 2015, p. 152, fig. 7.10 : 6-7 (jattes à la lèvre profilée, datées des époques saïte et perse).

³³ C. Defernez et F. Isnard 2000, p. 183-184, 200, pl. II : type 2B', p. 217, pl. XIX : groupe 36 (fin de la Troisième Période intermédiaire) ; S. Laemmel 2012, p. 38-39, pl. 29 : 162-166 (phase 1 : Troisième Période intermédiaire).

³⁴ W.M.F.I. Petrie 1888, pl. XXXIV : 37 ; Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 107, 194, pl. 36 : 22347, p. 213, pl. 55, p. 219 (bol-jatte percée ; époque saïte, site 51).

³⁵ A.J. Spencer 1996, pl. 64-65, type C4 (Basse Époque).

³⁶ J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 122-123, pl. 23 (formes provenant d'un puits daté vers 486 av. J.-C.).

³⁷ A. Wodzinska 2011, p. 1035, fig. 11 : 2, fig. 12 : 5.

³⁸ *Supra*, notice 36.

³⁹ Aux exemplaires signalés dans le catalogue, ajoutons d'autres variantes à la lèvre très profilée (P. French et H. Ghaly 1991, p. 112, fig. 56 ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 19, fig. 3 : 38).

⁴⁰ *Infra*, cat.

⁴¹ H.G. Fischer 1965, p. 153, pl. 63 : 551 (bol-jatte à la lèvre profilée et base arrondie non percée, daté à tort de l'époque romaine).

⁴² S. Marchand 2012, p. 69, 75, fig. 7 : S.26B-2 (jatte fragmentaire datée de la Basse Époque).

⁴³ S.J. Allen 1982, pl. XIII : 7 (bol-jatte daté de la fin de la période hellénistique).

⁴⁴ W.D.G. Coulson et A. Leonard, Jr. 1981, p. 41, fig. 10 : 14-15 (ensemble du matériel associé datable de l'époque ptolémaïque).

⁴⁵ A.M. Berlin 2001, p. 156-157, fig. 2.54 : 8 (bol-jatte ; époque ptolémaïque).

⁴⁶ A.M. Berlin 1997, p. 152-153, fig. 6.2 : 2, p. 258-259, fig. 6.55 : 19, p. 270-271, fig. 6.61 : 1 (bols-jattes ; époque ptolémaïque).

⁴⁷ S. Dhennin et al. 2014, p. 65, fig. 11 (jattes datables de l'époque ptolémaïque).

⁴⁸ P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 23, 239, pl. I : 1 (défini comme un bol, début du III^e siècle av. J.-C.), p. 42, 244, pl. 6 : 91 (deuxième moitié du III^e siècle), p. 90, 272, pl. 34 : 338-340 (début du III^e siècle av. J.-C.).

⁴⁹ Notamment dans le quartier des habitations des prêtres, au sud du lac sacré (A. Masson 2011, p. 291, fig. 4-5 ; variante de l'époque perse tardive et variante de l'époque ptolémaïque) ; pour des exemples antérieurs, voir A. Masson 2007A, p. 636, pl. XII : 2 (avec fond percé).

production et diffusion intenses. Toutes périodes confondues, depuis son introduction vers le milieu du VI^e siècle av. J.-C., la répartition de ce groupe couvre l'ensemble du territoire égyptien, du Delta à la Haute Égypte⁵⁰ : Péluse/Tell el-Farama, Tell el-Herr, Tell Kédoua⁵¹, Tell Héboua II⁵², Tell el-Dab'a⁵³, Tanis⁵⁴, Mendès/Thmuis⁵⁵, Tell Dafana⁵⁶, Tell el-Maskhouta⁵⁷, Tell el-Balamoun⁵⁸, Bouto⁵⁹, Tell el-Yahoudieh, Kafr Ammar, Tebtynis, Mostagedda, Gourna⁶⁰, Karnak⁶¹, Éléphantine⁶², sans oublier les multiples exemplaires extraits des dépôts d'embaumeurs, mis au jour dans la région de Memphis-Saqqara-Abousir⁶³, parmi lesquels plusieurs spécimens furent couverts d'inscriptions hiéroglyphiques, et, plus ponctuellement, d'inscriptions démotiques (confirmant de fait leur utilisation pour des pratiques d'embaumement)⁶⁴ ; dans cette aire géographique, ces récipients sont plus communément nommés *goldfish bowls*.

Attestée depuis la fin de la période saïte jusqu'au début de la période ptolémaïque, cette famille connaît une évolution, certes peu notable mais perceptible, grâce au calcul de l'indice de proportions et de l'indice d'ouverture, comme nous avons tenté de le démontrer⁶⁵. Ces rapports numériques, récemment validés par David A. Aston⁶⁶, sur la base du matériel trouvé à Saqqara, ont en effet permis de retracer l'histoire de l'évolution des jattes, qui apparaissait uniforme d'un point à l'autre de la stratigraphie de Tell el-Herr. À l'issue des mesures appliquées sur chacun des vases retrouvés complets, les résultats se sont avérés pertinents et traduisent une forme très ouverte, large, et peu profonde dans la phase terminale de sa production. Les modèles récents, proches de ceux qui sont illustrés sur la figure 6 (**pl. 2**), correspondent à des jattes dont le diamètre maximal, soit le diamètre à l'ouverture, est égal à deux fois la hauteur ; d'où leur forme hémisphérique et non globulaire ou « en forme de sac », comme les exemplaires saïtes. Ainsi, légèrement fermée à l'ouverture, la panse se prolonge par une lèvre courte, plate, délimitée à la base par une rainure ou gorge peu profonde ; le fond est généralement arrondi. Bien que coexiste toujours une variante à la lèvre plus verticale et convexe dans les mêmes séquences (**pl. 12, n° 95**), comme en témoigne aussi le matériel de Saqqara, c'est la jatte au corps hémisphérique qui se répand à partir de la phase VA, soit dès la fin du V^e siècle av. J.-C., et qui se développe progressivement jusqu'à l'aube de l'époque ptolémaïque. Les sites de Péluse (niveau 4), de Tanis (niveaux XXX^e dynastie⁶⁷, fosse de Khonsou), de Memphis, de Saqqara (secteurs de la pyramide d'Ounas, de la tombe de Meryneith, de la tombe d'Horemheb, de la tombe de Pay et Ra'ia et du complexe de Netjerykhet), de Gizeh, de Tebtynis, de Karnak (et Assassif) et d'Éléphantine offrent plusieurs mentions de cette série⁶⁸. Plus tard, ainsi que l'attestent les trouvailles de Kôm Firin⁶⁹, de Kôm Ge'if⁷⁰, de Thmuis/Tell Timai⁷¹, de Tebtynis⁷², de Karnak (quartier des maisons

des prêtres et Trésor de Thoutmosis I^{er})⁷³, de Tôd⁷⁴, de la nécropole de l'Assassif⁷⁵ et d'Éléphantine⁷⁶, les jattes se définissent par une panse à carène marquée, une lèvre de plus en plus discrète et, souvent, par une base annulaire. Des rehauts de peinture noire mettent presque systématiquement en valeur le rebord externe.

Tout comme les bols-jattes préalablement décrits (**pl. 1, n° 3-4**), la pérennité des jattes (**pl. 2, n° 6 ; pl. 12, n° 95**) est assurée au début de l'époque ptolémaïque, ce qui révèle la popularité importante

⁵⁰ *Infra*, cat. ; également notices suivantes.

⁵¹ E.D. Oren 1984, p. 15, fig. 14, p. 16, fig. 20 : 5 (modèle fin saïte).

⁵² Documentation inédite actuellement en cours d'étude par Al-Sayed Abd el-Aleem (inspecteur du CSA).

⁵³ B. Ditzel 1992, p. 7-8 (mention de *goldfish bowls* et autres céramiques datant de la Basse Époque sur le site de Tell el-Dab'a).

⁵⁴ Aux parallèles mentionnés dans le catalogue, ajoutons les références pour les modèles plus anciens : S. Marchand et D. Roussel 1994, p. 18, pl. III : 25 (jatte profonde découverte dans le bâtiment dit « aux papyrus »).

⁵⁵ S.J. Allen 1982, pl. XVII : 4-5 (dont une jatte profonde, Basse Époque) ; pour ce qui concerne Thmuis, cf. *infra*.

⁵⁶ W.M.F.I. Petrie 1888, pl. XXXIV : 16 (jatte à anses), pl. XXXV : 54 (jatte à anses) ; en dernier lieu, Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 103, 191, pl. 33 : 23657, 22302, 23658, p. 213, pl. 55, p. 214, pl. 56, p. 216, pl. 58 ; ces exemplaires, découverts sur les sites 51 et 52 du tell, sont datés par les auteurs de l'époque saïte (sans doute la phase terminale, selon nous).

⁵⁷ J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 96-97, pl. 10 : 4 ; P. Paice 1986/87, p. 101, 106, fig. 6 : 1-2.

⁵⁸ A.J. Spencer 1996, pl. 66 : 10 (vasque profonde).

⁵⁹ P. French 2003, p. 223, fig. 7 : 3-4 (jattes datées du VI^e siècle av. J.-C. ; cache d'embaumeur). De nombreux autres exemplaires provenant de contextes datables de la fin de l'époque saïte restent encore inédits.

⁶⁰ W.M.F.I. Petrie 1909B, pl. LIV : 817, 820-821 (jattes à panse profonde). Cf. *infra*, cat. pour les références de l'Assassif.

⁶¹ Pour ce site, se référer à A. Masson 2007A, p. 633, pl. IX : 1 (voir références) ; id. 2013, p. 148-149, 162, pl. 2.d ; en outre, à L. Coulon et C. Defernez 2004, p. 175, fig. 18 : 2 (site de la chapelle dédiée à Osiris Ounnefer neb-Djefau).

⁶² B. Von Pilgrim 1999, p. 130-131, fig. 18 : 11-14 (Basse Époque).

⁶³ Saqqara : P. French 1988, p. 82-83, fig. 5 (modèle ancien) ; P. French 1992, p. 82, pl. 63 : 25 (nécropole de l'Anubieion) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 19, fig. 3 : 74, fig. 4 : 74 (caches 6-7), p. 20, fig. 5-8 : type 74 (caches 8-11 ; modèles anciens à la vasque profonde et inscriptions), p. 22, fig. 10 : 70, 73, 75-76 (cache 13), p. 25, fig. 12-13 : 68, 70, 77 (caches 14-15), p. 26, fig. 16 : 70, 74 (cache 18), p. 67, fig. 21 : 68, 70, 211 (secteur de la tombe de Maya), p. 69, fig. 22 : 208-213, p. 73, fig. 25 : 70, 75, 210, 213, p. 76, fig. 26 (tombe de Maya), également autres exemples, p. 127, fig. 28-29, p. 129, fig. 31, p. 133, fig. 32, p. 180, fig. 44 (phase C), p. 216-217 (550-400 av. J.-C.), p. 230, fig. 24, p. 245, fig. 39 (modèles perses), p. 257, pl. 51 ; D. Aston 2011, p. 75, fig. 1 : 5, p. 77, fig. 3 : 6, p. 79, fig. 5 : 5-6 ; B.G. Aston 2011, p. 255, fig. VI.31b, p. 256, fig. VI.32 : 240-243, p. 259, fig. VI.35 : 248-251, p. 280, fig. VI.49 : 344-345 (caches d'embaumeur 2 et 3, secteur de la tombe d'Horemheb) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 105, pl. C, p. 347, pl. K, p. 353-356, pl. Q, S et T ; id. 2013B, p. 101, 120-121 (zone du mastaba d'Akhetetep). Abousir : L. Bareš et K. Smoláriková 2008, p. 197, 202, fig. 56 : 28-29 (modèles fin saïte ; complexe funéraire de loufâ) ; F. Coppens et K. Smoláriková 2009, p. 100, fig. 25 : 2 (jattes d'un type ancien mises au jour dans le secteur d'une tombe anonyme R3) ; L. Bareš et K. Smoláriková 2011, p. 100, fig. 57b-c, p. 121, fig. 123, p. 154, fig. 216b (complexe funéraire de Menekhibneka). Ajoutons également les trouvailles anciennes faites à Gizeh (S. Hassan 1941, pl. LX : 2).

⁶⁴ Sur ce point, se référer à D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 20, fig. 7-8, p. 216, pl. 10 ; D. Aston 2011, p. 65-70 ; M.J. Raven 2011, p. 795-808.

⁶⁵ *CEP*, p. 62-76, p. 281-282.

⁶⁶ D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 113 ; D.A. Aston 2011, p. 69.

⁶⁷ Datation confirmée par la découverte d'un ostracon daté de l'an 17 de Nectanébo II dans le bâtiment dit « aux Papyrus ».

⁶⁸ *Infra*, cat.

⁶⁹ R. Thomas 2014, p. 241, fig. 122 : C2561 (jatte à base annulaire).

⁷⁰ A.M. Berlin 1997, p. 150-151, fig. 6.1 : 2 (fin de l'époque pharaonique/début de l'époque hellénistique).

⁷¹ N. Hudson 2014A, p. 41, fig. 2 : I.5 ; id. 2014B, p. 263, fig. 5 : 24-25 (dépôt I ; fin du IV^e siècle av. J.-C.).

⁷² S. Marchand 1996, p. 184-185, fig. 38 ; P. Ballet et A. Poludnikiewicz 2012, p. 53, 66-67, 87-89, 248, pl. 10 : 142-143, p. 254, pl. 16 : 202-205, p. 271, pl. 33 : 321-329, p. 272, pl. 34 : 332 ; S. Marchand 2013, p. 245, fig. 9 (formes provenant de Tebtynis ; III^e siècle av. J.-C.).

⁷³ A. Masson 2011, p. 299, fig. 49-51, p. 302, fig. 72-75 (fin de la Basse Époque et période ptolémaïque) ; H. Jacquet-Gordon 2012, vol. 2, p. 121, fig. 121f-k (formes datées de l'époque ptolémaïque). Ajoutons les exemplaires découverts dans les magasins du temple de Séthi I^{er} à Gourna (K. Myśliwiec 1987, p. 72, fig. 701-705, notamment p. 78, fig. 802-829 (avec bords peints en noir)).

⁷⁴ G. Pierrat-Bonnefois 2000, fig. 71-72 (jattes à carène ; début de l'époque ptolémaïque).

⁷⁵ G. Schreiber 2003, p. 97, pl. 1 : 4-22, p. 118, pl. 22 : 276-278, p. 123, pl. 27 : 214 (jattes à panse carénée et décor peint ; fin du IV^e siècle et début de l'époque ptolémaïque) ; id. 2014, p. 99, fig. 2d-e (exemplaires provenant de la TT. 61, site d'el-Khokha) ; J. Budka 2010, p. 228, fig. 93 : K149.3 (panse nettement carénée ; époque ptolémaïque), p. 546, fig. 231 : Reg. 352g (tombe V ; jatte carénée à base annulaire ; début de l'époque ptolémaïque). On se référera en outre aux trouvailles récemment publiées faites dans la tombe d'Haroua (TT. 37) (S. Laemmel et A. Simony [sous presse]).

⁷⁶ D.A. Aston 1999, p. 245, pl. 77 : 2128 (jatte avec bord peint en noir ; phase V : période perse), p. 261, pl. 83 : 2258 (panse faiblement carénée et bord peint en noir ; phase VIa : IV^e siècle av. J.-C.), p. 289, pl. 94 : 2512-2515 (jattes à base annulaire et lèvre peinte en noir ; phase VIb : III^e siècle av. J.-C.).

de cette forme, dont on soulignera toutefois l'absence sur le site immergé de Thônis et, plus largement, dans le secteur de Naucratis. Pour ce qui concerne les deux autres types recensés dans la catégorie étudiée, si leur fréquence n'est pas aussi notable, leur maintien au début de l'époque ptolémaïque paraît aussi bien établi.

Vaisselle atypique dans les niveaux d'époque perse, la bassine (**pl. 2, n° 5**), extraite des déblais de la cour P11 – également attestée sous forme très fragmentaire dans le portique 100A –, descend sans doute en droite ligne des fameux *chamber pots*, introduits dans le répertoire égyptien vers la fin de la Troisième Période intermédiaire. À cette époque, et au cours de la période suivante (période saïte), la forme se définit par une panse profonde « en forme de cloche », une base annulaire et une lèvre très étalée, à marli. Découvert en nombre appréciable sur plusieurs sites du Delta, de la Moyenne et de la Haute Égypte⁷⁷, ce type de récipient, réalisé à base d'une argile alluviale (L2 ou L4), montre systématiquement un épais engobe rouge à brun-rouge poli, tout comme les modèles plus tardifs (**pl. 2, n° 5**). Forme constante dans tous les niveaux de Tell el-Herr, dès les débuts de l'occupation du site, cette bassine connaît une évolution tout au long de sa phase de production, une évolution notamment perceptible au niveau de la lèvre : épaisse et longue au cours du v^e siècle, la lèvre tend à s'épaissir et à se réduire au cours du iv^e siècle av. J.-C., pour adopter un profil trapézoïdale⁷⁸ ; et, ce, jusqu'à la période ptolémaïque, comme le démontrent les rares exemples mis au jour à Kôm Firin⁷⁹, à Kôm Hadid⁸⁰ ou, plus au sud, à Éléphantine⁸¹. Si quelques témoignages de ce groupe apparaissent dans les corpus d'époque ptolémaïque, ceux-ci restent discrets dans les corpus des v^e et iv^e siècles av. J.-C. Excepté à Tell el-Herr (et à Thônis⁸²), ce type de bassine fait curieusement défaut dans les autres sites du Delta⁸³. On mentionnera toutefois l'existence de contreparties en bronze, de dimensions plus modestes (ht. 13,5 cm), parmi le mobilier issu du site de Thônis-Héracléon⁸⁴ et celui qui fut trouvé naguère dans la nécropole de Deve Hüyük⁸⁵, en Syrie du Nord. Leur datation couvre la période perse achéménide et les dernières dynasties indigènes.

Les occurrences ne sont pas plus fréquentes en ce qui concerne le dernier représentant de la catégorie ici définie. Apparenté à un cratère à colonnettes d'origine attique⁸⁶, caractérisé par un haut col à ressaut, une lèvre convexe, un épaulement caréné et des parois épaisses, le vase illustré sur la figure 7 (**pl. 2**), provenant de la cour, revêt un caractère exceptionnel à Tell el-Herr. Bien que cette assimilation en pâte alluviale et engobe crème d'un vase d'apparat attique possède quelques attestations à Tell el-Moqdam, dans des contextes datés de la fin du v^e/iv^e siècle av. J.-C., à Saqqara (zone du complexe de Netjerykhet) et à Mit Rahineh⁸⁷, sa diffusion paraît

limitée à l'époque qui nous intéresse mais semble, au contraire, plus importante à l'époque ptolémaïque : des cratères avec un profil nettement distinct⁸⁸ figurent parmi les assemblages tardifs mis au jour à Kôm Hadid, à Tanis, à Athribis, à Tebtynis ou à Éléphantine⁸⁹, dans les niveaux de la phase VIb, datés du iii^e siècle av. J.-C. ; un exemplaire pourvu de deux anses verticales, non daté, a été découvert sur le site de Tell Dafana⁹⁰.

Les vaisselles de table... (pl. 2, n° 8-13)

Les vaisselles « fines » communes à vocation domestique, utilisées pour la consommation et, plus occasionnellement, pour la préparation des aliments, sont rares dans les contextes étudiés mais néanmoins représentées par les formes les plus significatives de la période qui nous intéresse ici, et qui ont, semble-t-il, joui d'une popularité importante sur le site dans la phase terminale de la période perse achéménide (fin du v^e siècle). Leur genèse⁹¹ et leur évolution ayant déjà été longuement abordées dans le cadre d'une étude antérieure⁹², les types identifiés ne seront que brièvement évoqués. Nous n'en rappellerons que les principales caractéristiques.

⁷⁷ Mentionnons les exemplaires découverts à Tanis (C. Defernez et F. Isnard 2000, p. 165, 207, pl. IX : type 9B ; S. Laemmel 2012, p. 47-48, pl. 37-38 ; C. Defernez 2015, p. 81, n. 16 : références pour le Delta), à Tell Dafana (Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 102, 190, pl. 32 : 23679, p. 191, pl. 32 : 22306, 23656, p. 218, pl. 60 : 23650), à Mendès (S.J. Allen 1982, pl. XVII : 7 ; R. Hummel et St.B. Shubert 1994, p. 8, fig. 2 : 1 ; id. 2004, p. 175, pl. M : 1-2), à Tell el-Balamoun (A.J. Spencer 1996, pl. 64, type C1), à Memphis (H.G. Fischer 1959, p. 24-25, fig. 4.34, pl. 17 : 34 ; id. 1965, p. 144, pl. 57 : 402-404), à Gizeh (A. Tavares et S. Laemmel 2011, p. 958, 972, fig. 13), à Ehnasya el-Medina (M.J. López Grande, F. Quesada Sanz et M.A. Molinero Polo 1995, p. 177, pl. XLIII, type VIA, p. 178, pl. XLIV : b-c), à El-Ashmunein (A.J. Spencer 1993, p. 45, pl. 59 : C1.25, 28-32) et ceux plus récemment trouvés à Tell el-Ghaba, à Kôm Firin, à Tell el-Iswid et à Karnak, dans plusieurs secteurs du temple d'Amon-Ré et dans le temple de Mout (S. Lupo 2006, fig. 43 ; S. Lupo et Cl. Kohen 2014, p. 187, 195, fig. 2a : c [avec références] ; K. Smoláriková 2014A, p. 48-49, 132, fig. 61 : C512, C780, C846, C882 ; R. Thomas 2014, p. 240, fig. 121 : C2160 [Kôm Firin, secteur de la citadelle d'époque saïte] ; S. Marchand 2014, p. 188, fig. 20-21 [Tell el-Iswid] ; H. Jacquet-Gordon 2012, vol. 2, p. 94, fig. 94k [Trésor de Thoutmosis I^{er} ; Troisième Période intermédiaire] ; E.A. Sullivan 2013, p. 90, 230 : type 17 ; St. Boulet et C. Defernez 2014, p. 613, fig. 31.2 : B, O).

⁷⁸ D. Dixneuf 2007, p. 67, fig. 39 : 102-103.

⁷⁹ K. Smoláriková 2014B, p. 293, fig. 140 : C448 (sondage NA ; forme associée à du matériel d'époque ptolémaïque dont des *lopades*, *echinus bowls* et des *caccabai*).

⁸⁰ A.M. Berlin 2001, p. 156-157, fig. 2.54 : 9-10 (bassines à lèvre courte).

⁸¹ D.A. Aston 1999, p. 266-267, pl. 85 : 2296 (panse à parois divergentes ; phase VIa : iv^e siècle av. J.-C.), p. 342-343, pl. 116 : 3045 (fin iii^e-ii^e siècle av. J.-C.).

⁸² Outre des bassines en bronze (cf. *infra*), le site de Thônis a également livré quelques exemples en terre cuite de profil un peu différent de ceux de Tell el-Herr ; l'auteur les place entre le milieu du v^e siècle av. J.-C. et la période ptolémaïque (C. Grataloup 2010, p. 155, fig. 12.6 : vases extraits de la zone E du site).

⁸³ Une forme plus ou moins similaire figure parmi le mobilier ramassé dans le secteur de la chaussée d'Ounas à Saqqara ; celle-ci se démarque par une lèvre courte, de section triangulaire (P. French et H. Ghaly 1991, p. 103, fig. 12).

⁸⁴ Fr. Goddio et M. Clauss 2006, p. 430, fig. 237 (bassine en bronze) ; Fr. Goddio 2006, p. 160, cat. 272-273.

⁸⁵ Se référer à P.R.S. Moorey 1980, p. 30-31, 33, fig. 6 : 76. La nécropole achéménide de Deve Hüyük a livré une bassine en bronze à la lèvre longue, éversée, proche des modèles anciens en terre cuite mis au jour à Tell el-Herr (comparer avec *CEP*, pl. VI : 19, pl. LXI : 173d). Cette bassine a été trouvée associée avec des phiales et des bols de tradition assyrienne. Selon l'auteur, ce récipient de forme atypique devait être utilisé lors des banquets (P.R.S. Moorey 1980, p. 31).

⁸⁶ Pour comparaison, cf. B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, pl. 3 : 58.

⁸⁷ Pour ces références, cf. *infra*, cat.

⁸⁸ Souvent avec une lèvre double ou profilée. Pour comparaison, voir les pièces tardives trouvées à Kôm Hadid (A.M. Berlin 2001, p. 135, fig. 2.43, p. 137, fig. 2.44, p. 139, fig. 2.45, p. 141, fig. 2.46, p. 143, fig. 2.47).

⁸⁹ Sur ce site, des formes proches du cratère, bols à carène haute et base annulaire, apparaissent déjà au cours de la période libyenne (1000/950-750/700 av. J.-C.). Cf. D.A. Aston 1999, p. 74-75, pl. 18 : 546-547, également p. 284-285, pl. 92 : 2462, p. 291, pl. 95 : 2531 (phase VIb : iii^e siècle av. J.-C.).

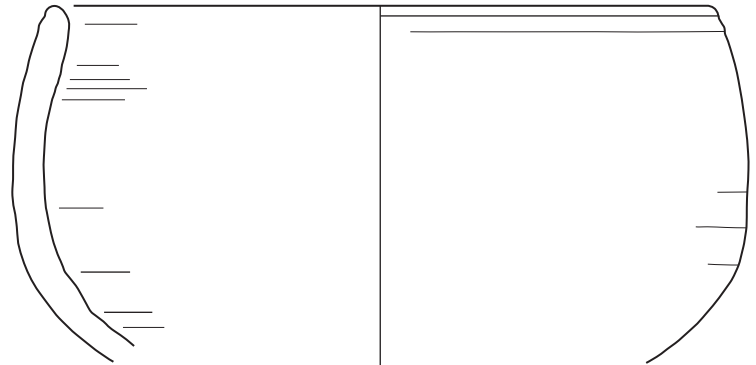
⁹⁰ W.M.F.I. Petrie 1888, pl. VII : 22 (anses verticales joignant la lèvre à l'épaule).

⁹¹ Qui remonte à la phase VI de Tell el-Herr (cf. *infra*).

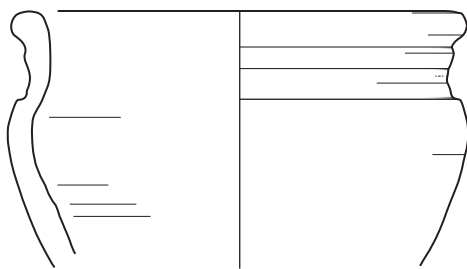
⁹² *CEP*, p. 227, pl. XLV : type 115a, p. 296-298, pl. LXIV : types 180a-b, p. 301-302, pl. LXV : type 183a, p. 308-309, pl. LXVI : types 185c, 187, p. 312, pl. LXVII : type 190. Pour les antécédents, *ibid.*, p. 76-85, pl. IX-X : types 24-27, p. 93-99, pl. XIII : types 31-33, p. 222-225, pl. XLIV, p. 226-229, pl. XLV.



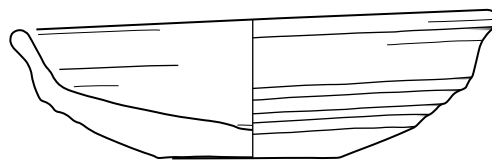
5
(TEH P01/430)



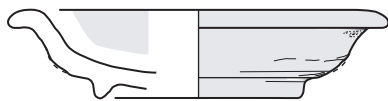
6
(TEH P01/333)



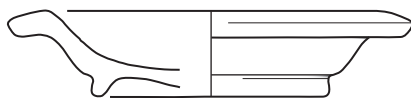
7
(TEH P01/433)



8
(TEH P09/057)



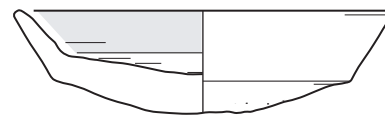
10
(TEH P99/077)



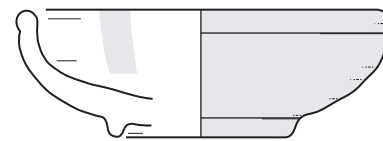
11
(TEH P99/076)



12
(TEH P98/401)



9
(TEH P98/526)



13
(TEH P98/535)

Parmi les quatre types recensés, ce sont les coupes, assiettes et coupelles à carène (**pl. 2, n° 8-9**), en pâte alluviale grossière, L2 ou L4, qui paraissent avoir connu une production et une diffusion notables sur l'ensemble du territoire, ainsi que le démontre le nombre d'occurrences livrées plus loin⁹³. La coupelle à carène basse (**pl. 2, n° 9**), ici caractérisée par une paroi épaisse, évasée et une base légèrement arrondie, attestée dans le portique 100A (NMI : 1) mais aussi dans les pièces 100F et 104B (NMI : 2) et dans la cour P11 (NMI : 3), trouve de multiples parallèles⁹⁴ parmi le matériel extrait de plusieurs sites du Delta et de la Basse Égypte (Tell el-Farama/Péluse, Tanis, Mendès, Al-Fostat/Batn el-Baqara, Saqqara, Memphis/Mit Rahineh), du Fayoum (Tebtynis) et de la Haute Égypte (région thébaine, Éléphantine), tandis que la coupe à carène haute, à panse profonde, profilée en S (**pl. 2, n° 8**) – si les attestations se cantonnent principalement dans le Delta (à Tanis notamment⁹⁵) – possède une variante (**pl. 12, n° 96**), identifiée dans l'annexe 101A, plus amplement représentée dans d'autres régions ; le caractère massif de la base constitue un bon critère d'identification de cette forme⁹⁶, dont seule la cour P11 a livré quelques fragments.

Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre type, les datations fournies par la documentation externe cadrent avec celles que nous proposons, non seulement pour les modèles ici décrits mais également pour ceux qui sont issus d'autres contextes contemporains de ceux du bâtiment palatial⁹⁷. Ces données placent leur apogée dans l'intervalle chronologique fin v^e – première moitié du iv^e siècle av. J.-C., fourchette étayée par les trouvailles faites à Tanis dans des structures ou fosses attribuables à la XXX^e dynastie⁹⁸. Alors que la pérennité des coupes profondes à carène ne paraît plus assurée dans les niveaux postérieurs au iv^e siècle⁹⁹, les contextes tardifs de Kôm Ge'if¹⁰⁰ (voire de Thônis¹⁰¹), de Kôm Firin¹⁰², de Tell Timai¹⁰³, de Tebtynis et d'Éléphantine¹⁰⁴ témoignent encore, semble-t-il, de la continuité des coupelles à carène basse au début de l'époque ptolémaïque¹⁰⁵ ; à cette époque, elles se définissent par des parois plus fines, très évasées, et une base plate saillante¹⁰⁶.

Sur le plan chronologique, un même constat a pu être observé pour le type suivant (**pl. 2, n° 10-12**), lequel réunit des coupelles à lèvre éversée et base annulaire : les rares sites sur lesquels ces productions ont été signalées, tels Kôm Ge'if¹⁰⁷, Tanis¹⁰⁸, Tebtynis¹⁰⁹ ou Éléphantine¹¹⁰, témoignent encore de leur présence vers la fin du iv^e/début du iii^e siècle av. J.-C. Peu d'occurrences existent dans les corpus disponibles, au contraire des types précédents. Aux sites mentionnés, il convient toutefois d'ajouter ceux de Tell el-Balamoun¹¹¹, de Tell el-Maskhouta, de Mit Rahineh et de Dachour¹¹², où des exemplaires proches des figures 11 et 12 (**pl. 2**) sont connus mais non datés avec précision¹¹³ ; assez curieusement,

nous notons leur rareté, sinon leur quasi-absence, dans les contextes funéraires tardifs de la nécropole du Nouvel Empire de Saqqara. Si ces vaisselles restent limitées numériquement dans la littérature, elles sont attestées en nombre appréciable dans plusieurs espaces du palais, indifféremment en pâte alluviale (**pl. 2, n° 10-12**), mixte ou calcaire (**pl. 6, n° 44**) : ainsi, dans le portique 100A (NMI : 4), dans les salles 100C/100G (NMI : 2), 100F (NMI : 1), 100D/100E (NMI : 2) et dans la cour P11 (NMI : 3).

Selon la courbe et l'orientation du profil de la lèvre et de la panse, les fragments collectés se répartissent en deux variantes principales : la première (**pl. 2, n° 10**) qui se distingue par une vasque arrondie et une lèvre courte, presque horizontale, et la seconde (**pl. 2, n° 11-12**), la plus répandue, se définit par des parois évasées, peu incurvées, et une lèvre étalée, inclinée vers le bas. Dans les deux cas, la paroi est épaisse, la base annulaire, et la lèvre développée vers l'extérieur ; la transition avec la panse, de même celle avec la base, est soulignée par une rupture angulaire marquée.

⁹³ *Infra*, cat.

⁹⁴ *Infra*, cat.

⁹⁵ Outre la coupelle miniature trouvée dans une fosse d'un vaste bâtiment à caissons, le site de Tanis témoigne de la présence de variantes plus tardives (inédites) extraites de la fosse mise au jour sous le pylône du temple de Khonsou (CEP, p. 304).

⁹⁶ Et, de fait, une bonne préservation des récipients.

⁹⁷ Exemplaires provenant des îlots d'habitations avoisinants.

⁹⁸ La petite coupelle, découverte dans une fosse calcinée d'un bâtiment sur plateforme cellulaire, offre l'intérêt d'être bien datée par des documents notables, tels des *ostraca* qui mentionnent le nom de Nectanébo II (S. Marchand et D. Roussel 1994, p. 12-18). Les modèles plus récents identifiés parmi les assemblages extraits de la fosse du temple de Khonsou remontent peut-être à la XXX^e dynastie.

⁹⁹ Sous réserve de investigations futures.

¹⁰⁰ A.M. Berlin 1997, p. 158-159, fig. 6.5 : 1 (fin de l'époque pharaonique), p. 272-273, fig. 6.62 : 2 (Kôm Ge'if nord, phase 3), p. 280-281, fig. 6.66 : 15-16 (Kôm Ge'if nord, phases 4 et 5). Coupelles ou assiettes provenant de contextes datables du début à la fin de l'époque hellénistique.

¹⁰¹ Le site de Thônis-Héracléon a livré quelques assiettes à carène basse et fond plat saillant ; leur éditeur les attribue au iii^e siècle av. J.-C. (C. Grataloup 2006, p. 232-233, cat. 388).

¹⁰² K. Smoláriková 2014B, p. 293, fig. 140 : C448.

¹⁰³ N. Hudson 2014A, p. 41, fig. 2 : 1.1-1.4 ; id. 2014B, p. 262, fig. 4 : 2-12 (fin du iv^e siècle av. J.-C.).

¹⁰⁴ D.A. Aston 1999, p. 286-287, pl. 93 : 2488-2489 (coupelles à carène et base plate saillante ; phase Vlb : iii^e siècle av. J.-C.).

¹⁰⁵ Voir également les rares exemplaires datés de l'époque ptolémaïque, attestés dans la nécropole de l'Assassif (cf. *infra*, cat. ; J. Budka 2010, p. 656, fig. 282 : Reg.161a, forme différente datée du début de l'époque ptolémaïque).

¹⁰⁶ Voir les modèles datables de la phase IVA de Tell el-Herr, milieu/troisième quart du iv^e siècle av. J.-C. (C. Defernez 2012A, p. 40, 49, fig. D.16 : P10/101 ; assiette avec traces de feu sur le fond externe).

¹⁰⁷ A.M. Berlin 1997, p. 280-281, fig. 6.66 : 17 (coupelle à panse arrondie et engobe rosé).

¹⁰⁸ Pour ce qui concerne les modèles récents de Tanis, se référer à CEP, p. 309-310 et Ph. Brissaud et al. 1987, p. 89, fig. 11 : 138, 141 (formes tardives provenant du secteur sud de la nécropole royale). Outre les exemplaires de la nécropole de Tanis, il est à mentionner les spécimens mis au jour dans le quartier dit d'Houroun, dans les niveaux datables de la XXX^e dynastie à la période ptolémaïque (Ph. Brissaud 1987, pl. VIII, fig. 80).

¹⁰⁹ S. Marchand 2013, p. 245, fig. 11 ; P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 48-49, 247, pl. 9 : 122-123.

¹¹⁰ D.A. Aston 1999, p. 259, pl. 82 : 2245, 2247-2248 (coupelles à panse arrondie et base annulaire ; phase VIa : iv^e siècle av. J.-C.), p. 281, pl. 91 : 2438 (phase Vlb : iii^e siècle av. J.-C.), p. 287, pl. 93 : 2483-2485, 2500-2501 (coupelles à parois très évasées et petite base plate saillante ; phase Vlb : iii^e siècle av. J.-C.), p. 289-290, pl. 94 : 2519 (phase Vlb : iii^e siècle av. J.-C.). Ajoutons, en outre, les exemplaires trouvés dans la nécropole de l'Assassif (G. Schreiber 2003, p. 97, pl. 1 : 2 ; J. Budka 2010, p. 228, fig. 93 : K95.9, p. 384-385, fig. 156 : Reg.336, K95.10, p. 642, fig. 275 : Reg.361C, Reg.332d, p. 644, fig. 276 : Reg.361b – formes datées du iv^e ou iii^e siècle av. J.-C., et plus tard).

¹¹¹ A.J. Spencer 1996, pl. 82 : 11, 16 (survey).

¹¹² J. De Morgan 1895, p. 45, fig. 95 (Mastabas du Nord).

¹¹³ À l'exception des formes comparables mises au jour à Tell el-Maskhouta, dont la datation proposée – début de l'époque saïte – est précoce (P. Paice 1986/87, p. 99, 105, fig. 3 : 6). Il est important de mentionner la présence de coupelles à lèvre éversée mais à la vasque plus arrondie et profonde sur les sites de Karnak (quartier des maisons des prêtres et chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefau) et de Mout el-Kharab (oasis de Dakhla), dans des contextes datables de la XXVII^e dynastie (A. Masson 2007A, p. 649, pl. XXV : 6 ; id. 2011, p. 297, fig. 36-39 ; id. 2013, p. 163, pl. 3.e – Basse Époque et période ptolémaïque ; C.A. Hope 2004, p. 30-31, 46-49, fig. 14e, 15a, 15g-h, 16d-e, 17a-b, 17e, 17k) ; les exemplaires provenant de la chapelle saïte restent inédits. Correspondant à la même famille que les coupelles à lèvre de marli de Tell el-Herr, ces modèles sont fréquents en Haute Égypte, dans les niveaux d'occupation de la fin de la Basse Époque (par exemple, à Tôd, G. Pierrat-Bonnefois 2000, fig. 192-193).

Comme nous l'avons déjà précisé¹¹⁴, l'évolution de cette famille de vases à boire tend vers une forme basse, un évasement des parois et une inflexion externe de la lèvre plus prononcée, au cours du IV^e siècle. Sur le plan technique, un épais engobe rouge à brun-rouge, crème rosé à orangé, recouvre systématiquement l'ensemble de la surface, face interne du fond incluse ; des pans peu espacés, horizontaux ou légèrement obliques, témoignent d'un polissage régulier de la paroi. Ces spécificités, que l'on retrouve sur les exemplaires comparables trouvés ailleurs, ne sont pas sans évoquer le traitement de finition soigné des vaisselles d'origine grecque, et notamment d'origine attique (vernis noir brillant). Comme nous l'avons déjà indiqué¹¹⁵, une source possible d'influence étrangère pour ces coupes très atypiques dans le répertoire égyptien est hautement probable. Leur morphologie trouve des analogies avec certaines formes de la classification de l'Agora¹¹⁶ et celle de Salamine (Chypre)¹¹⁷, non seulement des coupelles mais aussi des plats. Contrairement à ce qu'a suggéré Ephraïm Stern à propos de coupes similaires mises au jour à Dor¹¹⁸, ces récipients n'ont pas emprunté la forme des *Attic fish plates* du début de l'époque hellénistique mais probablement celle de vaisselles de l'époque classique (500-450 av. J.-C.). Il est à rappeler que les antécédents de ces coupes, principalement des plats à lèvre plus longue, galbée et éversée, et panse arrondie, introduits dans le corpus égyptien vers la fin de l'époque saïte, dénotent des similitudes avec des coupes en roche dure (serpentine gris-vert, dolérite, etc.)¹¹⁹ et des plats en terre cuite d'origine phénicienne, voire néo-assyrienne¹²⁰. Au vu de ces observations, il ne fait guère de doute que ces productions à caractère exogène méritent une attention particulière et, de fait, une étude exhaustive.

Au contraire des récipients préalablement décrits, le dernier type identifié dans 100A (**pl. 2, n° 13**), que forme le bol convexe à lèvre ourlée et base annulaire, en pâte alluviale et engobe rouge, possède peu, voire pas, de pendants parmi la documentation existante. À Tell el-Herr, sa fréquence est en tout cas notable dans les niveaux associés à la phase VA¹²¹.

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes fermées

Les jarres : récipients de stockage, de transport et/ou de cuisson et bouteilles... (pl. 3-4, n° 14-26)

Dans le cadre contextuel étudié, ces productions égyptiennes sont numériquement peu représentées, au contraire des emballages commerciaux venus des centres de production les plus actifs du

bassin méditerranéen oriental. Supplantées en nombre par les amphores de Chios, du nord de l'Égée, de la côte phénicienne ou de Chypre, les jarres de stockage ou de transport manufacturées dans les ateliers locaux et/ou régionaux ne forment uniquement que 10,5 % du mobilier amassé – soit un nombre total minimum d'individus équivalent à 22. Il est intéressant de mentionner la découverte de quelques vases complets ou quasi complets dans plusieurs salles du palais (2 dans 100C, 1 dans 100F et 3 dans 100I), indépendamment des nombreuses pièces fragmentées recueillies (panse, anses, bords et fonds). Parmi les 22 formes recensées, treize types sont ici décrits et illustrés. Selon le profil de la lèvre, du col et de la panse, les vases identifiés se répartissent dans quatre grandes catégories : les jarres-*pithoi*, les jarres de stockage sans col, les jarres de stockage et/ou de transport (et bouteilles) à haut col, enfin, les jarres de stockage, de transport et/ou de cuisson à col court.

Au premier groupe défini correspondent deux fragments de récipients lourds et massifs (**pl. 3, n° 14-15**) provenant du long espace étroit 100J. Outre une fabrique commune – L2, grossière, aux inclusions végétales abondantes –, ces jarres possèdent des parois épaisses (c. 1,5/2 cm) et un épaulement marqué, que borde une large lèvre (au diamètre supérieur à 40 cm) soulignée par une rupture angulaire très nette. L'une et l'autre pièce appartiennent à deux types distincts : une jarre de type *pithos* au bord épais de section triangulaire (**pl. 3, n° 14**) et une sorte de chaudron à la lèvre épaisse et plate (**pl. 3, n° 15**), à l'épaulement arrondi bien marqué et mis en valeur par deux tenons peu espacés ; bien qu'incomplet, le profil général de ce vase, dont le diamètre maximal est égal à 45 cm, évoque fortement la forme d'un récipient en métal – notamment avec la présence de tenons imitant des rivets sous le rebord.

Dans les corpus actuellement disponibles, aucun parallèle précis pour ces vases n'a été recensé¹²². Cependant, parmi la documentation trouvée naguère à Memphis, dans la zone nord-ouest du palais¹²³, figure un chaudron d'une morphologie

¹¹⁴ CEP, p. 305-306.

¹¹⁵ CEP, p. 93, n. 63.

¹¹⁶ Pour comparaison, cf. B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 299, 306-307, fig. 9 : 880 (coupelle datée de 400-375 av. J.-C.), 1004-1006, 1008, pl. 33 : 881 (plats datés entre 520/500 et 450 av. J.-C.).

¹¹⁷ L. Jehasse 1978, p. 20-21, fig. 14 : 5-6 (F. 23/36), p. 22, fig. 15 : 12 (F. 69), p. 36-37, fig. 23-24 (modèles plus récents que ceux de l'Agora).

¹¹⁸ E. Stern 1995B, p. 52-53, fig. 2.1 : 6, type E (coupelle à paroi évasée, droite, en pâte rouge clair). Selon l'auteur, cette coupelle, proche des figures 11-12 (pl. 2), fait son apparition à Dor vers la fin du IV^e siècle av. J.-C. (*ibid.*, p. 53). La fréquence des coupelles à lèvre éversée est en effet importante dans les contextes du début de l'époque hellénistique, à Kition, par exemple (J.-Fr. Salles 1993, p. 207, fig. 196 : 217-218, p. 219, fig. 209 : 313-315, p. 251, fig. 217).

¹¹⁹ CEP, p. 93, n. 63, pl. XIII : 31-32. Comparer avec les exemples trouvés à Tell Dafana (Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 189, pl. 31 : 23692, 79641 ; époque saïte).

¹²⁰ Pour comparaison, voir P.M. Bikai 1981, pl. XXV : 19, 21, pl. XXVI : 19-20 ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 13, 19, fig. 3 : 1-4 (assiettes à marli provenant de Beyrouth) ; G. Lehmann 1996, pl. 6-8, 21, 106 ; id. 2005, p. 67, fig. 3 : 2 (coupelle provenant d'Al Mina) ; St. Anastasio 2010, p. 181, pl. 52 : 7, 13, p. 195, pl. 59 : 2.

¹²¹ Se référer notamment à CEP, p. 311-312, pl. LXVII : type 190.

¹²² L'exemplaire fragmentaire provenant de Tebtynis, apparenté à la figure 15 (**pl. 3**), correspond à une phase chronologique plus tardive que celle qui est considérée ici. Il s'agit vraisemblablement d'une version plus récente des vases examinés (P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 194, 334, pl. 96 : 840).

¹²³ W.M.F.I. Petrie, E. Mackay et G. Wainwright 1910, pl. XLI : 57 (grand vase à la vasque sphérique, profonde, daté par les auteurs vers 50 après J.-C.) ; la datation basse proposée par les auteurs se fonde sur les fourchettes chronologiques fournies par le reste du mobilier associé.

comparable à celle de l'exemplaire de Tell el-Herr (**pl. 3, n° 15**). Ce récipient d'assez grandes dimensions se caractérise par une panse convexe, une lèvre évasée, sous laquelle ont été placées trois appliques d'anses en étrier garnies chacune de deux rivets (deux anses latérales et une anse médiane). Réalisé dans une pâte grossière de couleur rouge, au dire de leurs inventeurs, cette céramique correspond sans nul doute à une assimilation d'un vase en métal, ainsi que le suggère la forme des anses reproduisant à l'identique celle des chaudrons en bronze (ou autre alliage cuivreux). De telles vaisselles atypiques, analogues à celles des palais de Tell el-Herr et de Memphis, ont été mises au jour dans des contextes légèrement plus anciens à Tell el-Herr, datables des deuxième et troisième quarts du ^v^e siècle av. J.-C. (phase VI). Confectionnés dans une fabrique alluviale L2 et couverts d'un épais engobe rouge à brun-rouge délicatement poli en bandes, ces modèles, qui présentent des analogies frappantes avec le vase de Memphis (appliques d'anses en étrier avec rivets) et qui dénotent par leur traitement soigné de la surface une grande qualité d'exécution, apparaissent comme des répliques de chaudrons en métal¹²⁴.

Au deuxième groupe identifié dans les salles 100I/J, 100C et dans la cour P11, sont associées quatre variantes de jarres (**pl. 3, n° 16-19**), en pâte alluviale grossière L2 ou L4 et parois épaisses ; l'épaisseur des parois et leur morphologie leur confèrent une vocation purement domestique : le stockage de denrées solides. Outre l'absence de col, ces récipients se démarquent aisément l'un de l'autre par leur taille, la forme de la panse et le profil de la lèvre.

Si les fragments issus de 100I/J et P11 montrent en effet une lèvre de profil identique, en bourrelet, convexe, leurs dimensions varient, de même que la forme de la panse, plus verticale et large pour l'un (**pl. 3, n° 16**), plus étroite et évasée pour l'autre (**pl. 3, n° 17**) – comme le démontre l'amorce des parois supérieures convergentes ; d'un diamètre à l'ouverture plus petit que le vase extrait de 100I (16 cm, au lieu de 19 cm), la jarre fragmentée provenant de la cour présente un rétrécissement de la paroi à la transition entre le bord et l'épaule. Rares sont les pièces intactes qui nous sont parvenues et les occurrences connues : des bords similaires sont attestés à Tanis, dans le comblement de la grande fosse dégagée sous le môle occidental du pylône du temple de Khonsou¹²⁵, mais aucune jarre complète ; par comparaison avec des exemplaires intacts proches de la figure 16 (**pl. 3**) trouvés à Saqqara¹²⁶, dans des contextes funéraires, on peut supposer que le corps du récipient était cylindrique (**pl. 3, n° 16**) ou piriforme (**pl. 3, n° 17**), avec un fond arrondi à ombilic. Le profil de ces conteneurs n'est pas sans rappeler celui des jarres de stockage à anses verticales de l'époque saïte¹²⁷.

Contrairement aux deux premiers types décrits, la forme de la lèvre des jarres illustrées sur les figures 18 et 19 (**pl. 3**) diffère sensiblement : l'une est quadrangulaire (**pl. 3, n° 19**), l'autre est légèrement profilée en S (**pl. 3, n° 18**). Or la courbe générale du vase est vraisemblablement la même et comparable à celle de la jarre presque intacte ramassée sur le sol de la vaste pièce 100C (**pl. 3, n° 19**)¹²⁸ ; bien que d'un module différent, d'après leur diamètre à l'ouverture (respectivement 17 cm et 12,5 cm), ces types se définissent par un corps elliptique à paroi épaisse, que termine une base conique à ombilic central et que recouvre un épais engobe rouge poli. La présence de détails communs suggère ce rapprochement : une gorge profonde à la transition entre le bord et la panse, et la présence d'une arête saillante dans la partie supérieure de celle-ci, juste sous la lèvre ; plus ponctuellement, un léger ressaut apparaît à la jonction entre l'encolure et l'épaule (**pl. 3, n° 19**).

Pour ce qui concerne ces variantes, les références externes sont peu nombreuses, principalement limitées dans le Delta et souvent inédites. Les exemplaires attestés à Tanis ou à Tell el-Balamoun¹²⁹, proches de ceux qui proviennent de l'espace 100C ou de la cour, présentent une lèvre évasée et épaissie mais au profil plus marqué (notamment ceux qui se démarquent par une face externe profilée en S). Les données contextuelles fournies par les auteurs restent laconiques et les fourchettes chronologiques proposées trop longues : Basse Époque ou XXX^e dynastie/périodes ptolémaïque et romaine. À Tanis, ce sont les niveaux tardifs dégagés dans le secteur de la nécropole royale (niveaux dits d'Houroun) et celui du lac sacré qui ont livré les spécimens les plus proches. Comme pour les types précédemment décrits, plusieurs jarres au bord profilé ont aussi été recensées parmi le vaste assemblage issu du comblement de la fosse excavée sous le pylône du temple de Khonsou ; encore inédits, ces récipients étaient associés à d'autres types de jarres (et autres types de vaisselles) d'un faciès attribuable au plus tard à la XXX^e dynastie (à Tanis) mais dont l'introduction remonte pour la majorité d'entre

¹²⁴ Les modèles anciens de Tell el-Herr restent inédits. On signalera la présence d'imitations de rivets sur une jatte de la fin de l'époque saïte provenant de Tell Dafana (Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 93, fig. 10).

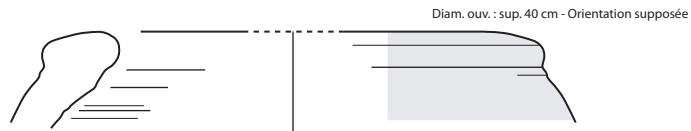
¹²⁵ Ces exemplaires, datables de la fin de la Basse Époque (au plus tard de la XXX^e dynastie), restent à ce jour inédits (Ph. Brissaud 1987, p. 77 ; CEP, p. 316).

¹²⁶ Dans la zone du mastaba d'Akhethetep ou ailleurs (cf. *infra*, cat.). Voir G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 355, pl. S (jarres de grandes dimensions).

¹²⁷ Comme nous l'avions déjà indiqué dans une étude antérieure relative aux jarres apparentées au type 195 (CEP, p. 315-316, pl. LXIX), une filiation avec certains modèles bien attestés dans les contextes de la fin de la période saïte/début de l'époque perse peut être proposée (*ibid.*, p. 113-115, pl. XVII : 48) ; voir les exemples récemment découverts à Bouto (P. French 2003, p. 223, fig. 7 : 1), à Tell el-Iswid (S. Marchand 2014, p. 178, 191, fig. 58-59 et références), à Kôm Firin (R. Thomas 2014, p. 234, fig. 115 : C2568, p. 235, fig. 116 ; début de l'époque saïte) ; à Saqqara (P. French 1992, p. 82, pl. 62 : 15 ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 213, pl. 7 : 63, p. 214, pl. 8 : 64 ; B.G. Aston 2011, p. 255, fig. VI.31, p. 257, fig. VI.33 : 246 ; zone de la tombe d'Horemheb) et à Abousir (L. Bareš et K. Smoláriková 2008, p. 199, 202, fig. 56 : 38-41, p. 346, pl. 44b, p. 352, pl. 50b – complexe funéraire de Ioufâ ; L. Bareš et K. Smoláriková 2011, p. 84, fig. 20, p. 87-88, fig. 29, p. 90-97, 105-110, 113-119, 124, 136, fig. 163a, 164, p. 141, fig. 176-177, p. 145-147, fig. 193, 195-196, p. 148-149 – le complexe funéraire de Menekhibnekao a livré plusieurs jarres du type considéré, dont plusieurs avec des *dipinti* en hiéroglyphique et des dépôts sur leur paroi interne).

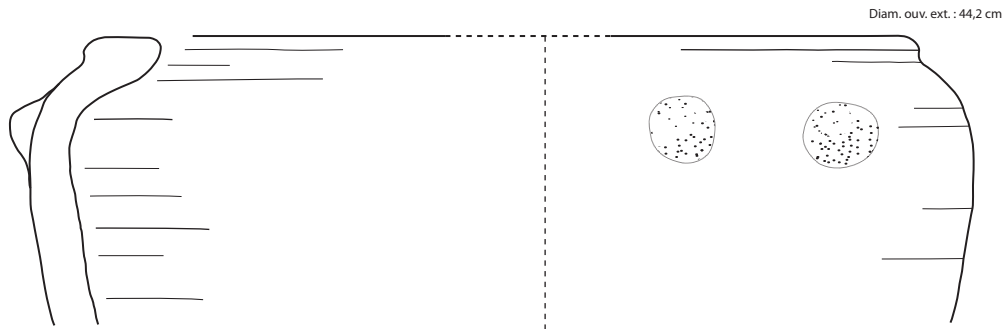
¹²⁸ Ce modèle s'apparente au type 196 dans la typologie préétablie (CEP, p. 316, pl. LXIX : 196).

¹²⁹ *Infra*, cat.



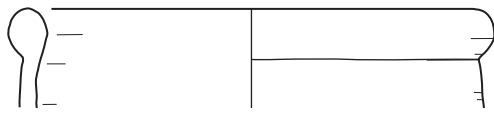
Diam. ouv. : sup. 40 cm - Orientation supposée

14
(TEH P99/210)

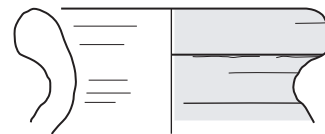


Diam. ouv. ext. : 44,2 cm

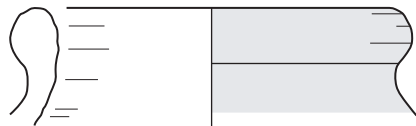
15
(TEH P99/213)



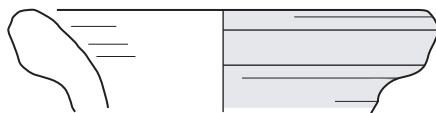
16
(TEH P99/211)



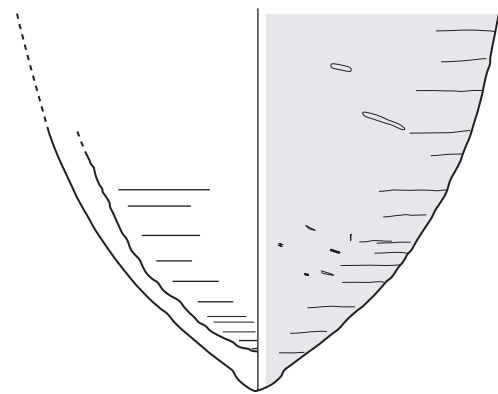
19
(TEH P00/291)



17
(TEH P99/119)



18
(TEH P00/286)



eux au ^v siècle av. J.-C. Sur ce site, le maintien de certaines formes de contenueurs, telles les jarres au rebord épais et profilé¹³⁰, est encore assuré dans les contextes du début de l'époque ptolémaïque.

D'un point de vue chronologique, c'est vers la phase terminale de la période perse achéménide et le début des dynasties indigènes qu'émergent de nouveaux types de jarres à Tell el-Herr, comme certains modèles identifiés dans le portique 100A du palais, représentatifs du troisième groupe ici circonscrit.

Illustrée par trois variantes, une série déjà attestée dans des contextes domestiques réunit des jarres à haut col concave, évasé, lèvre convexe (**pl. 4, n° 20**), trapézoïdale (non décrit) ou tréflée (**pl. 4, n° 21**) ; une saillie très prononcée met en valeur systématiquement la base du col ou la transition avec l'épaule. Plus développée vers l'extérieur dans sa phase récente¹³¹, la lèvre est le seul élément formel qui semble s'être prêté à des variations notables (ouverture comprise entre 13 et 14 cm). La découverte de vases complets dans les niveaux postérieurs au bâtiment, notamment dans les constructions de la phase IVB où la fréquence de ce modèle paraît constante, indique que le col doit être mis en relation avec un long corps cylindrique ; les nombreuses traces encore visibles sur le col et la paroi externe de la panse révèlent qu'un épais engobe rouge poli en bandes (concentriques) recouvrait l'ensemble de la surface du récipient (soit pour l'imperméabiliser, soit à titre décoratif, soit les deux). Assez répandu à Tell el-Herr dès la phase VA¹³², ce type de jarre reste encore peu documenté ailleurs, excepté à Tanis où plusieurs formes inédites ont été identifiées dans la fosse sous le pylône du temple de Khonsou¹³³ ; des fragments de cols, dont la lèvre s'apparente à celle de la jarre illustrée sur la figure 21 (**pl. 4**), ont été mis au jour à Tebtynis¹³⁴, dans les niveaux sous-jacents au temple de Soknebtynis, qui ne peuvent être qu'antérieurs à l'époque hellénistique.

Si ces jarres font encore défaut dans les publications, d'autres figurent, au contraire, en nombre appréciable, telle la bouteille issue de la pièce 100F (**pl. 4, n° 22**) – et sans doute celle plus fragmentaire recueillie dans la cour, qui se démarque par des parois épaisses et une capacité plus importante (**pl. 4, n° 23**).

Du nord au sud du territoire, ainsi qu'en témoigne la liste (non exhaustive) des parallèles mentionnés dans le catalogue, cette jarre cylindrique à haut col mouluré et engobe rouge, d'une hauteur égale à 30 cm, est amplement attestée. Ultime variante d'une catégorie de récipients introduite vers la fin de l'époque saïte (vers le milieu/deuxième moitié du ^{vi} siècle)¹³⁵, ce vase connaît de nombreux pendants dans le Delta et dans la région memphite. Utilisée à des fins domestiques (transport ou stockage), rituelles ou funéraires (pratiques d'embaumement ou de momification), comme

le fameux *goldfish bowl* auquel elle est souvent associée, cette forme de bouteille connut une production et une diffusion denses au cours du ^v siècle et des premières décennies du ^{iv} siècle av. J.-C. Son apogée se situe au cours de cette période, comme le démontrent les trouvailles multiples faites dans les nécropoles de Saqqara et d'Abousir¹³⁶ : que ce soit dans les dépôts et caches d'embaumeurs, les comblements de puits d'inhumations tardives, parmi le mobilier funéraire (en tant qu'offrandes), mis au jour à proximité ou dans les vastes complexes de la nécropole du Nouvel Empire de Saqqara ou dans les tombes de la Basse Époque d'Abousir, ce type de jarre est largement documenté ; dans d'autres régions, les occurrences signalées à Thônis, Tanis, Tell el-Maskhouta, Saft el-Henneh, Dafana, Mendès, Al-Fostat, n'apportent pas de données chronologiques précises car leur fourchette chronologique couvre généralement la Basse Époque, sans doute en raison de leur présence concomitante avec leurs antécédents caractérisés par un haut col lisse¹³⁷. Tout comme les jattes ou *goldfish bowls*, une évolution caractérise cependant ce type de récipient, une évolution peu sensible, certes, mais perceptible au niveau de la capacité¹³⁸ : la forme apparaît plus élancée dans les phases récentes de sa production. Contrairement aux jattes, leur production cesse progressivement dans le courant du ^{iv} siècle av. J.-C.¹³⁹

Plus faiblement attestées dans les contextes funéraires, tels ceux mentionnés ci-dessus, mais courantes dans les contextes urbains (soit dans les contextes d'habitats), les jarres représentatives du

¹³⁰ Comme l'atteste la documentation tanite, les modèles récents montrent fréquemment un réseau de fines cannelures sur l'épaule. Cf. *infra*, cat. ; également, Ph. Brissaud 1987, pl. XVII : 269-270.

¹³¹ La plupart de ces variantes tardives restent inédites. Leur col dénote toutefois des similitudes avec des spécimens déjà publiés (*CEP*, p. 319-320, pl. LXX : types 200-201).

¹³² *Infra*, cat. ; voir *CEP*, p. 317-319, pl. LXX. Le modèle de jarre décrit correspond au type 199 mais d'autres variantes ont été identifiées (types 200 et 201).

¹³³ *Infra*, cat. ; également *CEP*, p. 317-318, 320, fig. 2.

¹³⁴ S. Marchand 1996, p. 178-179, fig. 11.

¹³⁵ Comme il a déjà été précisé (*CEP*, p. 116-129, 236-237), les bouteilles à haut col mouluré succèdent de peu aux bouteilles à haut col lisse (pour des parallèles, se référer aux notices suivantes).

¹³⁶ *Infra*, cat.

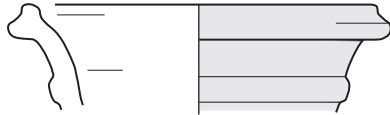
¹³⁷ À Tell Dafana, par exemple, les bouteilles ou jarres cylindriques montrent un haut col lisse et, plus ponctuellement, deux anses minuscules et une ou deux saillies (W.M.F.I. Petrie 1888, pl. XXXIV : 19-21 – époque saïte ; Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 94, fig. 12-13, p. 105, 193, pl. 35 : 22336, 22341, 22335, 22301, 50782, p. 206, pl. 48, p. 207, pl. 49, p. 208, pl. 50, p. 212, pl. 54, p. 213, pl. 55, p. 217, pl. 59, p. 236, pl. 78, p. 242, pl. 84). Voir aussi les jarres miniatures provenant des dépôts de fondation datant du règne d'Amasis mis au jour à Tell Nebesheh (*ibid.*, pl. V : 11, 29, pl. VI). Se référer également à la documentation issue de Tell Kédoua (E. Oren 1984, p. 14, fig. 6, p. 16, fig. 20 : 12 ; O. Hamza 1997, p. 88, pl. III : 1-3 ; époque saïte), de Bouto (P. French 2004, p. 95, 97, pl. I : type 2 ; autres exemples encore inédits), de Tell el-Maskhouta (J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 88-89, pl. 6 : 3 ; P. Paice 1986/87, p. 101, 107, fig. 7 : 1), de Mendès (S.J. Allen 1982, pl. XVI : 3), de Thônis (C. Grataloup 2006, p. 235, cat. 365 ; id. 2015, p. 152, fig. 7.10 : 1), de Saft el-Henneh et de Tell el-Yahoudieh (W.M.F.I. Petrie 1906, pl. XXA, pl. XXXIXF : 158-160) ; et, plus au sud, de Karnak et d'Éléphantine (A. Masson 2007A, p. 635, pl. XI : 3, p. 637, pl. XIII : 1-3 ; A. Masson 2011, p. 298, fig. 41, 44 ; B. Von Pilgrim 1999, p. 132-133, fig. 19). Les complexes funéraires de Saqqara (caches d'embaumeurs et secteur de la tombe de Maya : D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 23, fig. 11 : 96-101, p. 25, fig. 12 : 100, fig. 13 : 96, p. 26, fig. 14-15, p. 69, fig. 22 : 231, 233, p. 70, fig. 23 : 234-239, p. 175, fig. 40, p. 181, fig. 45 [phase B2 et C], p. 220, pl. 14, p. 233, pl. 27, p. 262, pl. 56 ; zone de la tombe d'Horemheb : B.G. Aston 2011, p. 260, fig. VI.36 : 252, p. 263, fig. VI.38 : 15 ; zone du mastaba d'Akhetetep : G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 353, pl. Q, p. 354, pl. R) et d'Abousir en ont procuré plusieurs exemplaires (L. Bareš et K. Smoláriková 2008, p. 168, 186, fig. 49 : 4-6, p. 194-195, 201, fig. 55 : 6-9 [bouteilles à haut col lisse provenant du secteur de la tombe de loufā] ; F. Coppens et K. Smoláriková 2009, p. 100 [mention de bouteilles à col lisse dans le complexe R3] ; L. Bareš et K. Smoláriková 2011, p. 120, fig. 121, p. 124, fig. 136, p. 138, fig. 170, p. 144-145, fig. 181, 185, p. 146, fig. 192 [complexe funéraire de Menekhibnekao]).

¹³⁸ Sur ce point, voir P. French 2004, p. 92.

¹³⁹ Une variante au décor linéaire peint est encore bien attestée dans la région thébaine, dans les contextes de la fin du ^{iv} siècle/début du ⁱⁱⁱ siècle av. J.-C. (voir par exemple, G. Schreiber 2003, p. 102, pl. 6 : 87-94).



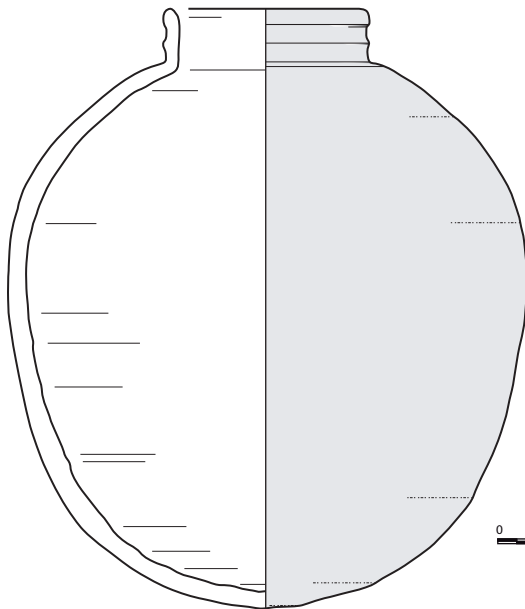
20
(TEH P98/400)



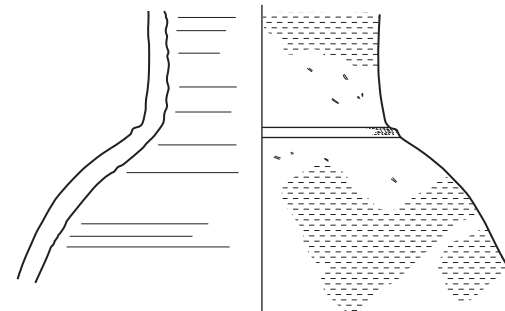
21
(TEH P99/024)



22
(TEH P99/074)



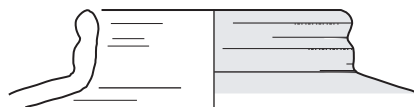
24
(TEH P00/267)



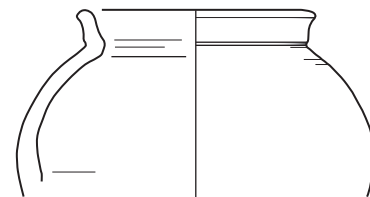
23
(TEH P01/331)



25
(TEH P98/568)



26
(TEH P99/165)



27
(TEH P98/533)

dernier groupe défini ici (**pl. 4, n° 24-26**), déjà longuement évoquées dans des études antérieures¹⁴⁰, ont, semble-t-il, connu une double vocation sur le site (et, vraisemblablement, dans le bâtiment étudié) : jarres de transport pour des denrées solides ou semi-liquides et jarres de cuisson, comme le laissent supposer les traces de feu observées sur bon nombre d'exemplaires, dont celui qui provient de la grande salle 100C (**pl. 4, n° 24**). Leur spécificité réside dans la présence d'une série de renflements sur le col ou sous la lèvre, qui devaient sans doute faciliter leur préhension, outre le fait de procurer des effets décoratifs : au dire de certains auteurs¹⁴¹, ces proéminences permettaient aux porteurs d'attacher une cordelette ou une ficelle autour du col. Les formes retenues à l'issue des assemblages du palais (100C, 100I, P11) proposent deux variantes¹⁴² : l'une, la plus courante, à la lèvre triangulaire et col annelé ; l'autre, à la lèvre profilée, mise en valeur par deux renflements symétriques et un léger déversement de la paroi interne, et au col annelé. Dans les deux cas, la lèvre est modelée, le col court, vertical ou faiblement évasé et accentué par une ou deux saillies marquées, surmonte un corps globulaire ou ovoïde, ainsi que le démontre clairement le vase complet trouvé dans 100C (**pl. 4, n° 24**), d'une hauteur presque équivalente à celle de la largeur de la panse (30 cm) ; le raccord entre le col et la panse se fait selon une rupture nettement angulaire.

Comparable à celle des modèles évoqués précédemment, à quelques nuances près, la répartition géographique de ces jarres globulaires concerne principalement le Delta, y compris le nord du Sinaï, la Basse Égypte et le Fayoum, où le site de Tebtynis offre les témoignages les plus récents. L'état actuel de la documentation, à la fois interne et externe, suggère que ces productions, qui apparaissent dans les dernières décennies du ^v siècle et qui se maintiennent encore au début de l'époque ptolémaïque, connaissent leur apogée dans les trois premiers quarts du ^{iv} siècle av. J.-C. : outre le site de Tell el-Herr, ce sont les sites de Tanis, de Tell el-Maskhouta et de Mendès qui illustrent le plus abondamment ce groupe¹⁴³ ; ailleurs, sur les sites d'Héliopolis et de Souwa¹⁴⁴, quelques attestations existent or le dessin approximatif des vases fourni par les publications ne permet pas de valider toute correspondance établie avec des modèles précis ; de même, leur datation ne cadre pas avec celle des autres trouvailles connues, et ne nous apporte guère d'informations sur la chronologie de cette famille de jarres.

Les vases de cuisson (pl. 4, n° 27)

Le répertoire formel du complexe palatial en a livré peu d'exemplaires (2 % du total NMI). Toutefois, ce sont dans les espaces majeurs de l'édifice, 100A et 100C, que des fragments de cette catégorie ont pu être identifiés¹⁴⁵.

Utilisés notamment pour la cuisson des aliments, comme le suggèrent les traces de feu observées sur leur paroi externe souvent engobée rouge, les pots sphériques, dont la forme n'est pas sans rappeler celle des vases-*nou*, deviennent courants à Tell el-Herr à partir du dernier quart du ^v siècle av. J.-C., dans les contextes d'habitats de la phase VB¹⁴⁶. Auparavant, dans les séquences de la phase VI, qui couvrent les deuxième et troisième quarts du ^v siècle, c'est sous une forme plus élaborée, avec de petites anses rubanées fixées sur la lèvre et le col, que ce type de récipient est attesté¹⁴⁷. Comme nous l'avons déjà signalé¹⁴⁸, même si le profil de ce vase évoque fortement celui d'un vase égyptien connu par de nombreuses représentations, c'est vraisemblablement dans le répertoire palestinien que cette forme, ainsi caractérisée par un corps sphérique, un col court et deux anses, trouve sa genèse : dans plusieurs sites du Levant, des vases étroitement apparentés à des marmites existent déjà dès la fin de l'âge du Fer¹⁴⁹ ; non représentés dans le contexte étudié, de tels vases sont connus à Tell el-Herr, notamment dans les niveaux associés à la séquence qui nous intéresse ici, correspondant à la phase VA¹⁵⁰.

Ainsi, c'est sous une version plus simple¹⁵¹, sans appendices de préhension, que les pots de cuisson de petite taille (avec une hauteur comprise entre 11 et 12 cm), toujours confectionnés dans une pâte alluviale L2 ou L4, se développent dans les dernières

¹⁴⁰ Les pièces impliquées présentent des affinités avec le groupe 204 de la typologie de Tell el-Herr (CEP, p. 320-328, pl. LXXI).

¹⁴¹ Se référer à P. Paice 1986/87, p. 131-132.

¹⁴² La lèvre paraît être soumise à des variations multiples : lèvre au profil dissymétrique, c'est-à-dire une lèvre simple suivie d'une lèvre saillante, ou lèvre modelée, mise en valeur par trois ou quatre saillies (CEP, pl. L : 137-138, pl. LXXI : 203-206).

¹⁴³ *Infra*, cat.

¹⁴⁴ *Infra*, cat.

¹⁴⁵ On mentionnera la présence de panses de pots de cuisson appartenant au groupe décrit dans les contextes de la cour P11 ; des traces de combustion sont souvent visibles sur les tessons recueillis.

¹⁴⁶ À ce niveau, les pots globulaires correspondent au type 140 dans la classification préétablie (CEP, p. 242-245, pl. LI : type 140). Les rapprochements typologiques que nous avons établis avec le mobilier funéraire de Saqqara, dans le cadre de cette étude, doivent être considérés avec prudence ; même si des analogies peuvent être notées avec les récipients de Tell el-Herr (type 140 ou 207), les formes mises au jour à Saqqara se démarquent par un col plus haut et des parois fines (P. French et H. Ghaly 1991, p. 121, fig. 98 ; P. French 1988, p. 83, fig. 9).

¹⁴⁷ CEP, p. 143-149, pl. XXII : type 60, pl. XXIII : type 61. Quelques rares pièces analogues à celles de la phase VI sont encore attestées au cours de la phase VB (*ibid.*, p. 243, pl. LI : type 139).

¹⁴⁸ CEP, p. 144, 146-149.

¹⁴⁹ Sur ce point, se référer à l'étude de référence faite par E. Stern 1982, p. 100-102). Comme il a déjà été spécifié, les modèles anciens de Tell el-Herr s'apparentent au type F dans le corpus mis en place par E. Stern (*ibid.*, p. 101-102) – une forme bien attestée dans le région du mont Carmel ('Atlit, Tel Mevorakh, Dor, entre autres ; se référer aux remarques faites plus loin [« Varia »]) ; cependant, des affinités peuvent être notées avec le type B ou autre type proche (types C-E), défini par le même auteur (*ibid.*, p. 100-102), qui se caractérise par des dimensions plus grandes, une panse légèrement carénée, un col haut et des anses amples. En ce qui concerne ce groupe, la documentation de Tel Mevorakh (E. Stern 1978, p. 32-33, fig. 5 : 8-18), de En Gedi (B. Mazar, T. Dohan et I. Dunayevsky 1966, p. 68-69, fig. 18, pl. XV), de Tell el-Hesi (W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 145, fig. 138 : 28, p. 157, fig. 144 : 3, 6-8, p. 159, fig. 145 : 7, 10, entre autres), de Gezer (S. Gitin 1990, pl. 27 : 11-14, pl. 31 : 11-15 ; fin de l'âge du Fer et période perse), de Tel Dor (E. Stern 1995B, p. 55, 57, fig. 2.4 : 5-14), de Tel Batash-Timnah (A. Mazar et N. Panitz-Cohen 2001A, p. 82, fig. 5, p. 86-87 ; id. 2001B, p. 71, pl. 34 : 9-12, p. 89-91, pl. 44, p. 147, pl. 72 : 5-8) et de Kadesh Barnéa, plus récemment publiée, livre plusieurs exemplaires (R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 135, pl. 11.74 : 1-5, 9, p. 147, pl. 11.81 : 10-14, p. 168, pl. 11.94 : 7-14, p. 177, pl. 11.99 : 7-11, p. 199, pl. 11.112 : 16-18, p. 205, pl. 11.116 : 10-15, p. 215, pl. 11.123 : 13-17, p. 230, pl. 11.131 : 8-12 ; voir les remarques faites par H. Bernick-Greenberg 2007, p. 161-162, 175). Plus récente que celle menée par E. Stern, une analyse fine des pots de cuisson d'époque perse trouvés au Levant est présentée par les éditeurs du mobilier de Tell el-Hesi (W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 203-207). Pour ce qui concerne la Phénicie, on se référera à J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 14-15, 19-22, fig. 3 : 6-10, fig. 4-6, p. 67-71, 105-106, fig. 24-25.

¹⁵⁰ Ces attestations restent pour l'instant inédites. Pour comparaison avec des modèles plus anciens (seconde moitié du ^{vi} siècle av. J.-C.), se référer à E.D. Oren 1984, p. 15, fig. 15, p. 16, fig. 20 : 4 ; O. Hamza 1997, p. 87, pl. II : 10 ; voir également les exemples trouvés à Éléphantine (B. Von Pilgrim 1999, p. 134-135, fig. 20 : 26-29).

¹⁵¹ Également attestée en Palestine (Tel Jemmeh, En Gedi, Dor), depuis le ^{vi} au ^{iv} siècle av. J.-C., selon E. Stern (E. Stern 1982, p. 101-102, fig. 135 : type G ; id. 1995B, p. 55, 57, fig. 2.4 : 17).

décennies du ^v siècle et ce jusqu'à l'aube de la période hellénistique. En témoignent non seulement les pièces collectées à Tell el-Herr, ici représentées **pl. 4, n° 27** et **pl. 14, n° 105**¹⁵², mais aussi celles que l'on a pu recenser parmi la documentation de plusieurs sites du Delta et de Basse Égypte¹⁵³ : Tell el-Moqdam, Tell el-Balamoun, Souwa ou Al-Fostat/Batn el-Baqara.

Excepté un léger infléchissement externe de la lèvre ou profil plus marqué du col (**pl. 4, n° 27**, par exemple), peu de variations caractérisent ce groupe tout au long de son évolution. Dans les niveaux récents de Tell el-Herr¹⁵⁴, datables de la fin du ^{iv} siècle av. J.-C., les spécimens intacts recueillis montrent toutefois un corps plus trapu, mis en valeur par une carène dans sa moitié inférieure¹⁵⁵. La tendance sera vers une face plus profilée du col, ainsi qu'en témoignent les modèles récents de Tebtynis (Fayoum), issus de contextes assignés aux périodes préptolémaïque et/ou début ptolémaïque¹⁵⁶. Plus tard, au cours des ⁱⁱⁱ et ⁱⁱ siècles, cette version élémentaire de vase de cuisson ou marmite sera très vite supplantée par la forme de tradition hellénique, plus connue sous l'appellation de *caccabé*, dont le site de Tell el-Herr a fourni plusieurs attestations¹⁵⁷.

Les récipients de service (pl. 5, n° 28-31 ; fig. 106-107)

Formes longtemps méconnues du répertoire perse égyptien (auquel on doit inclure celui des dernières dynasties indigènes), les récipients dits de service examinés ici apparaissent depuis peu dans la documentation. Toutefois, lorsque ceux-ci y figurent, c'est en nombre notable et en une déclinaison de variantes qu'ils sont illustrés. Tel est le constat que l'on peut faire, en effet, en parcourant les publications récentes des vestiges tardifs des grands complexes funéraires de la nécropole du Nouvel Empire de Saqqara¹⁵⁸.

En dépit de leur nombre, leur variété formelle et leur qualité d'exécution exceptionnelle, ces réceptacles pour quelque denrée onéreuse (vin, huile ou autre denrée liquide) restent mal exploités et n'ont pas témoigné à ce jour d'un intérêt aussi croissant que d'autres types de vaisselles. Le choix de ces vases pour figurer le visage léonin de la divinité Bès mérite une attention accrue et démontre que ces contenants étaient non seulement appréciés pour leur contenu (en tant que vases à libation ou vases votifs, avec l'image de Bès) mais aussi pour leur valeur esthétique. Comme nous l'avons évoqué dans une étude préliminaire relative aux vases Bès d'époque perse¹⁵⁹, leur facture et leur traitement de finition soignés, leur forme élégante, quelque peu atypique, ponctuée de détails raffinés invitent à penser que ces témoignages de terre cuite, aussi modestes qu'ils paraissent pour certains, sont peut-être des répliques de contenants

en matériau plus noble : or, argent, pierre dure, glaçure/faïence, etc. Si certaines caractéristiques ne trahissent pas nécessairement une influence exogène, celles-ci dénotent assurément, dans quelques cas, des emprunts aux vaisselles d'apparat. Bien qu'apparentées à des modèles du Nouvel Empire (voire à des modèles plus anciens)¹⁶⁰, les pièces impliquées, telles qu'elles se présentent à l'époque perse (**pl. 5, n° 28-31**), paraissent bien cantonnées à cette séquence chronologique. La complexité de leur genèse – de même que leur évolution que l'on peut suivre du milieu du ^v siècle au début de l'époque ptolémaïque – est telle qu'une étude exhaustive s'impose. À la lecture de la documentation disponible, assez dense pour la période concernée, plusieurs sources d'influence, parmi lesquelles une source proche orientale, peuvent en effet être proposées. Pour ces raisons, et dépassant ici largement le cadre de notre propos, l'ensemble des considérations relatives à ces vases sera développé de manière plus approfondie, ultérieurement.

Ainsi, pourvus ou non d'éléments décoratifs, en l'occurrence des éléments figurant la face de Bès (éléments incisés ou pastillés), les récipients de service représentés parmi les assemblages extraits du palais se répartissent au sein de deux séries qui se distinguent, outre par leur forme bien spécifique, par la présence ou non d'éléments de préhension.

Illustrée par un seul exemplaire provenant du couloir étroit 100J mais plus amplement attestée sous forme fragmentaire dans les espaces 100C, 100K, 100J, P11 et R12C, la première série définie correspond à des bouteilles dont le profil, simple, dessine une courbe concave-convexe (**pl. 5, n° 28**). La forme standard possède un corps ovoïde à paroi épaisse et épaulement marqué, un col haut, faiblement concave et évasé¹⁶¹, mis en valeur à la base par une arête saillante, et une lèvre à extrémité convexe. La base, bien individualisée de la panse par une rupture angulaire, est épaisse, concave et marquée par un ombilic central (**pl. 5, n° 28 ; pl. 14, n° 106**). D'une séquence à l'autre, la forme se maintient mais la taille du col se réduit sensiblement et gagne en largeur, ainsi que semblent le démontrer les modèles récents de la phase IV de Tell el-Herr, auxquels s'ajoutent ceux portant l'effigie de Bès¹⁶² ; à noter que les exemplaires antérieurs,

¹⁵² Lesquelles forment le type 207 dans le corpus initial (CEP, p. 329-330, pl. LXXII : type 207).

¹⁵³ *Infra*, cat.

¹⁵⁴ Attribués à la phase IVA ou III.

¹⁵⁵ Pour comparaison, voir les rares exemplaires mis au jour dans la nécropole de l'Assassif (J. Budka 2010, p. 550-551, fig. 233 : K95.3 ; vase à col droit, panse élancée et carénée, daté de la Basse Époque) ; des petits pots sphériques mono-ansés, attribués à l'époque ptolémaïque, ont été découverts dans un dépôt d'une tombe (*ibid.*, p. 429, fig. 177 : reg. 202, 204).

¹⁵⁶ *Infra*, cat.

¹⁵⁷ D. Dixneuf 2007, p. 68-71, fig. 41 : 113-116, p. 72, fig. 42 : 117-118 ; C. Defernez 2007C, p. 35-37, fig. 23 : 4 ; C. Defernez 2007D, p. 155, fig. 110 : 19-22, p. 157 ; C. Defernez 2007E, p. 191, 194, fig. 130 : 43-45 ; id. 2012A, p. 47, fig. A : 2.

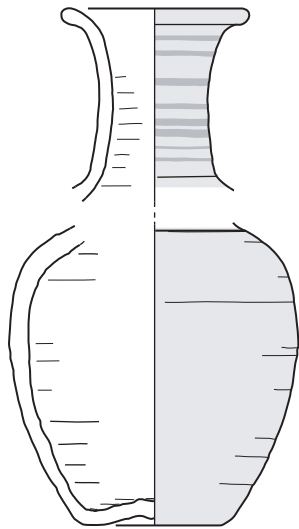
¹⁵⁸ *Infra*, cat. ; également notices suivantes.

¹⁵⁹ C. Defernez 2009, p. 153-215 ; id. 2011, p. 287-323.

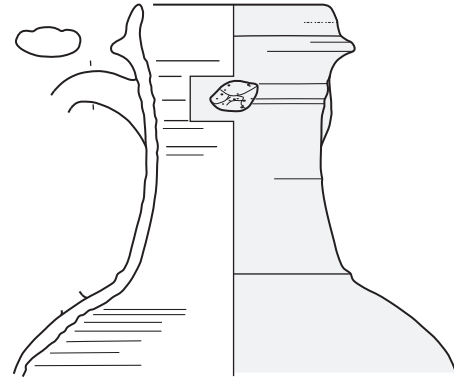
¹⁶⁰ Ce point sera plus longuement évoqué dans une étude exhaustive.

¹⁶¹ Que d'aucuns qualifient de col en trompette.

¹⁶² C. Defernez 2009, p. 201, fig. 24 (type I) ; id. 2011, p. 323.



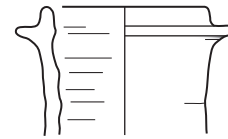
28
(TEH P99/167)



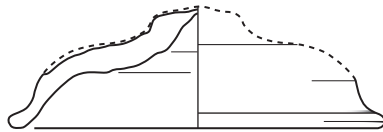
29
(TEH P01/439)



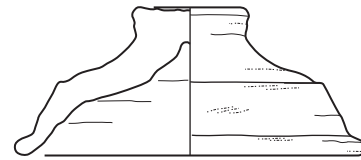
31
(TEH P98/537)



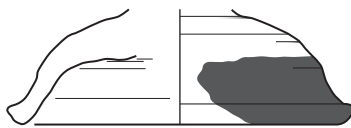
30
(TEH P01/437)



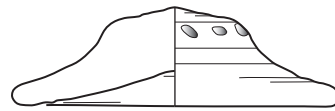
32
(TEH P99/044)



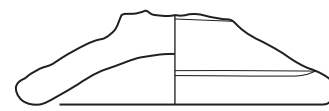
33
(TEH P01/429)



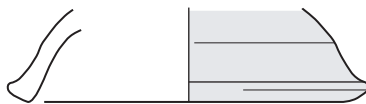
34
(TEH P00/252)



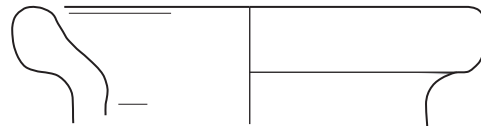
36
(TEH P00/251)



37
(TEH P00/317)



35
(TEH P98/565)



39
(TEH P99/043)



38
(TEH P01/231)



40
(TEH P01/332)

issus de la phase VI, se démarquent par un long col étroit¹⁶³. Au sein d'une même phase, au contraire, les bouteilles les mieux préservées montrent un module quasi-identique, soit une même capacité.

Si la forme apparaît uniforme tout au long de sa production, une homogénéité est également perceptible sur le plan technique. L'ensemble des pièces associées à cette série de bouteilles, qu'elles soient intactes ou fragmentaires, montre une surface externe couverte d'un épais engobe brun-rouge, soigneusement poli en bandes horizontales ou concentriques (**pl. 5, n° 28**). Ce traitement décoratif qui tend aussi à imperméabiliser la paroi (surtout lorsque la forme est réalisée dans une pâte alluviale) n'est pas sans évoquer celui de bien d'autres vaisselles fines achéménides, comme les bols, coupes ou gobelets¹⁶⁴, qui connaissent de multiples contreparties en métal. La progression des recherches dans le domaine de la transposition métal/céramique ou céramique/métal confirme la présence de contreparties de ces bouteilles en bronze et en argent parmi la documentation thrace et égyptienne¹⁶⁵, étayant de fait l'association de cette forme avec des services à vin, destinés à des *symposia* ; or elle témoigne aussi, comme nous le verrons, de l'existence de prototypes dans d'autres matériaux.

Tel que le suggère fortement le col de pichet reproduit **pl. 5, n° 29 et fig. 106-107**, avec son anse nervurée et la présence de deux tenons symétriquement opposés, imitant des rivets¹⁶⁶, une filiation avec des prototypes en métal, ou, à défaut, une connexion avec des vaisselles d'apparat en métal, paraît évidente. La découverte de cols de pichets analogues, ornés d'un réseau de cannelures et marqués de rivets, dans les contextes tardifs de Saqqara¹⁶⁷, tend à confirmer cette parenté avec l'orfèvrerie. Or là aussi, tout comme pour la série précédente, la littérature existante, si elle semble abonder en ce sens, ne rend pas aisée la tâche d'identification avec l'apport de multiples antécédents possibles.

Introduite simultanément ou peu de temps après la première, la deuxième série examinée ici (**pl. 5, n° 29-31**) réunit des pichets¹⁶⁸, facilement reconnaissables au profil caractéristique de leur lèvre : formée d'un segment rectiligne suivi d'une saillie triangulaire, plus ou moins prononcée selon les cas (**pl. 5, n° 29-30**), celle-ci surmonte un haut col, cylindrique ou légèrement concave, souvent mis en valeur par une succession de cannelures dans sa moitié supérieure et une arête à la transition avec l'épaule. L'état fragmenté des pièces qui nous sont parvenues, extraites de la cour P11 et du portique 100A, ne permet pas d'avoir une idée précise du profil général.



Fig. 106. Pichet en pâte alluviale L4 (n° P01/439 - cour P11)



Fig. 107. Pichet [détail] (n° P01/439 - cour P11)

¹⁶³ Ces exemples seront publiés prochainement. Pour comparaison, se référer à D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 17, fig. 2 : 139, p. 64, fig. 19 : 139, p. 222, pl. 16 : 121, p. 223, pl. 17 : 139.

¹⁶⁴ Voir par exemple C. Defernez 2012A, p. 41, 49, fig. E-17 (bol de tradition achéménide) ; également, id. 2010, p. 133, fig. 5, 7, p. 135, fig. 19.

¹⁶⁵ Pour comparaison avec des exemples provenant de Thrace, voir par exemple, M.Yu. Treister 2007, p. 72, fig. 3 : 1-2.

¹⁶⁶ Également son traitement de surface, un engobe crème rosé/orangé délicatement poli.

¹⁶⁷ *Infra*, cat. ; voir notamment D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 222, pl. 16 : 118, 251, pl. 45 : 401 ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 103, pl. A : F7.P8 (S.P. 621).

¹⁶⁸ Lesquels correspondent aux types 80 et 141 de la classification typologique (CEP, p. 161-162, 247-249, pl. XXIX, LII).

Toutefois, ainsi que le démontrent les parallèles intacts recensés, à Tell el-Herr ou ailleurs (notamment dans la région memphite), la panse, élancée, était soit cylindrique, soit ovoïde, et la base, arrondie ou annulaire ; dans quelques cas rares, une courte épaulement carénée soulignait la jonction entre le col et la panse. Comme sur l'un des exemplaires trouvés dans P11 (**pl. 5, n° 29 ; fig. 106**), une anse permettant de faciliter la préhension du vase reliait le col à l'épaulement. D'autres spécimens se démarquent cependant par la présence de deux anses obliques ou deux tenons.

Peu représentés dans l'édifice palatial, cette deuxième série se décline toutefois en trois variantes, selon la morphologie de la lèvre mais aussi selon la taille. Ainsi, le fragment de col infime issu de 100A (**pl. 5, n° 31**) a un diamètre d'ouverture à peine égal à 2 cm, tandis que les deux autres ont une ouverture comprise entre 5 et 7,5 cm. Ses dimensions réduites suggèrent son appartenance à un contenant de type flacon. Les deux autres variantes se différencient l'une de l'autre uniquement par l'orientation de leur col et la forme de la lèvre, plus renflée sur la première (**pl. 5, n° 29**).

Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre catégorie, les récipients décrits peuvent être considérés comme des marqueurs de la période perse (et des dernières dynasties indigènes). Leur répartition couvre une large zone géographique puisque des attestations sont connues jusque dans les oasis de Kharga et de Dakhla, notamment avec la figuration de Bès, également à Éléphantine et dans la région thébaine (Assassif)¹⁶⁹ ; rappelons aussi leur présence au Levant¹⁷⁰, à Tell el-Hesi et à Tel Jemmeh. C'est toutefois, comme il a été mentionné plus haut, dans la sphère memphite que les occurrences les plus nombreuses (globalement datées des v^e et iv^e siècles av. J.-C.) sont signalées, et, qui plus est, dans des fabriques calcaires similaires à celles des vases de Tell el-Herr¹⁷¹ : à Saqqara, plusieurs caches ou dépôts mis au jour, utilisés par les embaumeurs lors des pratiques de momification, en ont livré des dizaines d'exemplaires, complets ou fragmentaires¹⁷² ; d'autres spécimens proviennent des fouilles récentes dans les secteurs des complexes funéraires de Meryneith, de Netjerykhet, d'Akhethetep (sans oublier Giza) et des fouilles anciennement menées sur les sites de Dachour et de Meidoum¹⁷³. Dans la région du Delta, outre à Naucratis, où des variantes tardives de pichets à lèvre à méplat ont été identifiées, la présence de l'un ou l'autre récipient est attestée dans la périphérie de Saft el-Henneh, en faible quantité¹⁷⁴. Assez étonnamment, on constate leur absence parmi les ensembles céramiques actuellement connus, découverts à Thônis, à Mendès, à Tanis et à Tell el-Balamoun. Comme nous l'avons noté, les exemplaires signalés dans la périphérie de Naucratis¹⁷⁵, proches des pichets illustrés sur la **pl. 5, n° 30-31**, correspondent

avantage aux modèles typiques des phases terminales de leur production. Datées de l'époque ptolémaïque, ces formes se singularisent par une lèvre à méplat très court, tout comme les autres variantes tardives trouvées dans la nécropole de l'Assassif¹⁷⁶, à Éléphantine¹⁷⁷ ou dans le Fayoum, à Tebtynis¹⁷⁸ ; dans leur phase ultime, ces récipients sont souvent pourvus d'un décor de bandes peintes en brun ou noir, comme certaines pièces de Tell el-Herr caractéristiques de la phase IV¹⁷⁹, datables des deuxième/troisième quarts du iv^e siècle av. J.-C. Un constat analogue peut être établi pour les bouteilles issues de contextes tardifs¹⁸⁰.

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : *Varia* (**pl. 5, n° 32-40**)

Sont réunies dans cette catégorie les céramiques ayant connu une fonction précise, bien que sans doute employées ponctuellement à d'autres fins que celles auxquelles elles étaient initialement assignées.

Confectionnés dans une fabrique alluviale grossière et peu compacte, L2 ou L4, ces récipients se répartissent en deux groupes distincts : les couvercles et les supports, aménagements aisément identifiables grâce à quelques attributs typologiques ou traces d'usage spécifiques.

Ainsi, les couvercles sont généralement dotés d'un bouton ou d'un simple tenon (ou autre trait morphologique) facilitant la préhension. Représentés par cinq types, ces éléments proviennent, pour leur majorité, des principaux espaces du palais (100C, 100F¹⁸¹, 100E, 100G, 104B), sans oublier la cour P11, dans lesquels des jarres de stockage et/ou jarres de cuisson ainsi que plusieurs amphores ont été mises au jour.

¹⁶⁹ *Infra*, cat. ; se référer également à C.A. Hope *et al.* 2009, p. 61-62, 78, fig. 9, p. 86, pl. 16 ; Fr. Dunand, B.A. Ibrahim et R. Lichtenberg 2012, p. 75, fig. 158 ; en dernier lieu, J.C. Gill (sous presse).

¹⁷⁰ Pour les références, se référer à C. Defernez 2009, p. 153-215.

¹⁷¹ En particulier les vases Bès. Sur ce point, voir C. Defernez 2009, p. 158-162, 164-168, 178, 182-187, 202-203 ; id. 2011, p. 288-289, n. 4, p. 307-308.

¹⁷² Dont certains avec des résidus. Outre les occurrences citées dans le catalogue, se référer à D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 236, pl. 30, p. 238, pl. 32, p. 264, pl. 58 ; B.G. Aston 2011, p. 262, fig. VI.38 : 8, p. 268, fig. VI.43 : 287, p. 271, fig. VI.44 : 305, p. 283, fig. VI.51 : 362-363, p. 289, fig. VI.56 : 403, p. 295, fig. VI.59 : 445-448.

¹⁷³ *Infra*, cat.

¹⁷⁴ *Infra*, cat. et notice suivante.

¹⁷⁵ Notamment sur les sites de Kôm Hadid (A.M. Berlin 2001, p. 126-127, fig. 2.39 : 9-12 ; époque hellénistique) et de Kôm Ge'if (A.M. Berlin 1997, p. 182-183, fig. 6.17 : 20, p. 246-247, fig. 6.49 : 10).

¹⁷⁶ G. Schreiber 2003, p. 110, pl. 14, p. 118, pl. 22 : 284 (lèvre profilée) ; J. Budka 2010, p. 232, fig. 96 : K33.1, K02/19.1 (cols à méplat très court et motifs géométriques noirs ; époque ptolémaïque, iii^e siècle av. J.-C.)

¹⁷⁷ D.A. Aston 1999, p. 312-313, pl. 104 : 2737 (col de pichet avec bandes peintes en noir ; phase Vib : iii^e siècle av. J.-C.).

¹⁷⁸ P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 268-269, pl. 30 : 305, pl. 31 : 313-315 (pots à deux anses), p. 297, pl. 59 : 555-556 (pichets).

¹⁷⁹ C. Defernez 2009, p. 203, fig. 26 (type J) ; id. 2011, p. 323.

¹⁸⁰ Id. 2009, p. 202, fig. 25. Plusieurs bouteilles à base plate et à base arrondie, ornées de bandes peintes en noir, ont été mises au jour dans la région thébaine. Voir W.M.F.I. Petrie 1909B, pl. XLII : 753-756 ; D.A. Aston 2003, p. 160, 162, fig. 17 (datation révisée des bouteilles peintes de Gourna ; iv^e siècle av. J.-C., selon l'auteur) ; J. Budka 2010, p. 222, fig. 88 (iv^e siècle av. J.-C.).

¹⁸¹ Une base de coupelle, proche de celles qui sont illustrées pl. 5, n° 37-38, a été trouvée dans cette pièce.

Parmi les trouvailles, la série la mieux attestée se définit par une calotte arrondie à la paroi épaisse, sans doute réalisée au tour, et une large protubérance centrale, modelée puis fixée sur la panse avec de la barbotine. Selon la profondeur du récipient, la courbe de son profil et la forme de la lèvre, trois variantes peuvent être notées : la première à la panse peu profonde, profilée en S, et lèvre simple, évasée (**pl. 5, n° 32**) ; la seconde, également à la lèvre simple, évasée, mais à la panse profonde, carénée (**pl. 5, n° 33**) ; enfin, la troisième, illustrée par deux exemplaires (**pl. 5, n° 34-35**), se démarque par une calotte nettement arrondie et une lèvre de section triangulaire. Excepté cette dernière, dont les traces d'un engobe rouge ont pu être observées, les autres variantes identifiées ne présentent pas un traitement de surface particulier, si ce n'est un lissage. Des traces de feu ont toutefois été repérées sur les parois internes et externes de tous les exemplaires décrits, ce qui semble indiquer leur usage comme couvercles de vases ou plats de cuisson, soit pour des préparations culinaires ; leur diamètre à l'ouverture, oscillant entre 13 et 16 cm, correspond à celui de grandes jarres ou de larges coupes.

Éléments résiduels ou non d'occupations plus anciennes, ces couvercles participent de toute évidence du répertoire de la phase VI de Tell el-Herr, dont la datation, rappelons-le, couvre les deuxième et troisième quarts du v^e siècle av. J.-C. Les investigations anciennes faites sur le tell suggéraient la disparition des types 41 à 44 de la classification préétablie au cours de la phase VB¹⁸², attribuée au dernier quart du v^e siècle. Or, les quelques attestations de ce modèle, de tradition saïte¹⁸³, dans l'édifice palatial rendent désormais invalides nos propos. En tout état de cause, les références externes sont rares, voire quasi inexistantes, ce qui nous informe guère sur l'évolution ou le maintien de ces types au cours du iv^e siècle av. J.-C. : les couvercles de forme conique, munis d'un bouton de préhension central, notamment connus dans la région memphite¹⁸⁴, sont de dimensions plus modestes et apparaissent davantage comme des coupelles, avec leur bord souvent infléchi vers l'intérieur du vase.

Plus atypique, le couvercle reproduit **pl. 5, n° 36** se démarque par une paroi très épaisse et fortement évasée, presque plate ; une ligne d'empreinte de corde visible sous la protubérance centrale, qui semble avoir fait office d'élément de préhension, a sans doute été appliquée pour occulter les traces de jonction des deux parties distinctes modelées, faites avec de la barbotine. L'état actuel de la documentation témoigne du caractère exceptionnel de ce récipient.

Enfin, de petite taille et de forme basse, le dernier type identifié (**pl. 5, n° 37-38**), principalement dans les pièces 100G et 104B, présente une morphologie impliquant une double vocation : comme couvercle sur des contenants ou pots sphériques (apparentés à la **pl. 4, n° 27**, par exemple) et comme coupelle-

lampe, ainsi que le laissent supposer les traces de feu relevées sur la face externe du bord. Assez nombreux, les parallèles notés en plusieurs endroits témoignent de la large diffusion de ces coupelles, dont des antécédents sont connus dès les débuts de l'histoire pharaonique ; comme modèle ou miniature, cette forme était déjà, en effet, bien appréciée dans les contextes de l'Ancien Empire et du Moyen Empire¹⁸⁵. Telles qu'elles apparaissent ici, ces coupelles jouissent d'une grande longévité, puisque leur pérennité est au moins assurée jusqu'au début de la période ptolémaïque : dans le corpus d'Éléphantine, la datation de ce modèle s'étale de la phase V (550-400) à la phase VIb (iii^e siècle av. J.-C.)¹⁸⁶, tandis qu'à Saqqara (complexe de Netjerykhet, tombe de Meryneith, mastaba d'Akhethetep et plusieurs caches d'embaumeurs de la nécropole)¹⁸⁷, sa fréquence est importante dans les séquences de la fin du v^e/première moitié du iv^e siècle av. J.-C., tout comme à Tell el-Herr¹⁸⁸ ; des attestations sont aussi connues à Tell el-Balamoun¹⁸⁹, à Al-Fostat/Batn el-Baqara puis dans la nécropole de l'Assasif¹⁹⁰.

Comme il a été précisé plus haut, à côté des couvercles, d'autres vaisselles spécialisées ont été mises au jour, principalement en dehors du bâtiment (cour P11).

Peu préservés, les supports de vases sont limités numériquement (**pl. 5, n° 39-40**). Ce sont les traces d'usure observées sur la face interne d'un bord qui permettent leur identification et, de fait, de les distinguer des jarres, lorsque seule la lèvre a subsisté. Rarement asymétriques, les supports ont une forme annulaire et une hauteur n'excédant pas 7/8 cm ; les bords se terminent par une convexité marquée. Des supports bas, intacts, proches des modèles que l'on trouve habituellement dans les habitats de la phase VA,

¹⁸² Sur ce point, se référer à *CEP*, p. 107-112, pl. XVI.

¹⁸³ Disons plutôt fin saïte. Voir *CEP*, p. 108-109 ; J.S. Jr. Holladay 1982, p. 111, pl. 17 : 3.

¹⁸⁴ Pour comparaison, cf. D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 209, pl. 3 : 45, p. 226, pl. 20 : 161-163 ; B.G. Aston 2011, p. 264-266, fig. VI.40 : 268-271, p. 284-285, fig. VI.52 : 375-378 ; plusieurs exemplaires proviennent d'une cache d'embaumeur dégagée dans la zone sud de la tombe d'Horemheb. Voir également les autres spécimens mis au jour dans la nécropole de Saqqara (J. Bourriau et D. Aston 1985, p. 53, pl. 37 : 113 – caches I et III de la tombe de Paser et Ra'ia ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 114, fig. 63 – secteur de la chaussée d'Ounas, première moitié du iv^e siècle av. J.-C.). La fourchette chronologique proposée par les auteurs est large, puisqu'elle couvre les v^e et iv^e siècles av. J.-C.

¹⁸⁵ Voir, par exemple, S. Marchand et M. Baud 1996, p. 278-281, fig. 9 : 15-19, p. 288, fig. 12b ; J. Budka 2010, p. 161, fig. 52 : reg. 140c-d (coupelles à paroi fine et lèvre amincie, caractéristiques du Moyen Empire). Pour des exemples plus tardifs, datables de la XXV^e dynastie ou de la Troisième Période intermédiaire, voir : D.A. Aston 1999, p. 163, pl. 48 : 1499-1500, 1515-1537, p. 179, pl. 53 : 1638-1642 (phase III : milieu viii^e-vii^e siècle av. J.-C.) ; C. Defernez et F. Isnard 2000, p. 216, pl. XVIII : groupes 29 et 30 (exemplaires de Tanis, datés de la fin de la Troisième Période intermédiaire).

¹⁸⁶ *Infra*, cat.

¹⁸⁷ *Infra*, cat.

¹⁸⁸ Les petites coupelles à paroi épaisse et lèvre convexe se répandent, en effet, à partir de la phase VA et se maintiennent tout au long des phases IV et III (iv^e et début iii^e siècle). Au cours du v^e siècle av. J.-C., soit au cours de la phase VI, ce sont des formes analogues au type 46 de la classification établie qui sont attestées (*CEP*, p. 111, pl. XVI). Des récipients similaires figurent parmi le matériel découvert dans les campements dégagés sur le site de Kédoua/T.21, dont la datation couvre vraisemblablement la deuxième partie du v^e siècle av. J.-C. (O. Hamza 1997, p. 86, pl. I : 1-12, 20-21, 28-30 [plusieurs avec base arrondie]).

¹⁸⁹ Les coupelles de forme un peu différente de celles de Tell el-Herr attestées sur ce site sont associées à des éléments d'époque ptolémaïque (A.J. Spencer 1999, pl. 39 : 4 ; pl. 40 : 1, 5 ; pl. 43 : 6 ; pl. 61 : 3 ; pl. 63 : 1, 4). Des coupelles à paroi plus fine ont également été mises au jour dans les contextes de la Troisième Période intermédiaire.

¹⁹⁰ *Infra*, cat.

ont été trouvés en nombre appréciable sur l'ensemble du territoire égyptien, notamment dans la région de Memphis-Saqqara¹⁹¹, et en Haute Égypte, dans la région thébaine jusqu'à Éléphantine¹⁹². Leur cadre contextuel les situe vers la phase terminale de la Basse Époque et le début de la période ptolémaïque.

Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes ouvertes

Les vaisselles de préparation et/ou de service (pl. 6 : 41)

Attestés par des fragments insignifiants (panses, bords infimes) dans les salles principales du palais mais par des pièces plus significatives dans les niveaux de la cour P11 (6,8 % du total NMI), les récipients apparentés à la forme reproduite **pl. 6, n° 41** correspondent en réalité à des contreparties égyptiennes (et sans doute égéennes)¹⁹³ de productions originaires de Chypre (plus spécifiquement de la cité d'Amathonte), dont l'édifice a livré quelques exemples¹⁹⁴.

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises¹⁹⁵, ces vaisselles, dont la fonction précise a suscité nombre de débats (cuvettes, mortiers, bols à mesure pour le grain), ont été imitées très tôt en Égypte, comme ailleurs dans d'autres régions limitrophes où elles connurent une diffusion importante sous l'Empire perse, dès le milieu ou la fin de la période saïte.

Outre des aspects techniques et des dimensions analogues (pâte de texture dense et dure aux inclusions ferrugineuses nombreuses, polissage de la surface et ouverture égale ou supérieure à 30 cm), les assimilations égyptiennes identifiées dans l'édifice palatial ou ailleurs sur le tell, voire dans d'autres sites, présentent des traits morphologiques communs avec leurs prototypes¹⁹⁶ : une paroi épaisse souvent annelée, une lèvre à face externe convexe, toujours individualisée par rapport à la panse, une base annulaire ou plate. Plus discret sur certains exemplaires, le profil en S du rebord de la coupe ici illustrée (**pl. 6, n° 41**) est très marqué, tout comme pour les versions réduites de cette série trouvées dans les niveaux contemporains (**pl. 6, n° 42**).

Habituellement réalisées à base d'une fabrique alluviale, surtout dans les niveaux anciens datés des VI^e/V^e siècles av. J.-C., les imitations marginales de ces vaisselles « amathousiennes » mises au jour à Tell el-Herr dans les séquences ici considérées, attribuables à la fin du V^e/début du IV^e siècle av. J.-C., montrent fréquemment une pâte calcaire assez grossière, C7, difficilement reconnaissable à sa couleur verdâtre. Si leur centre de production reste à localiser, leur fonction

initiale, tout comme les authentiques importations, reste aussi à déterminer. Plat de préparation, de service ou mortier, ce type de récipient manque de parallèles précis susceptibles de nous fournir des données complémentaires sur leur destination.

Les vaisselles de table... (pl. 6, n° 42-46)

Excepté la coupelle à lèvre éversée (**pl. 6, n° 44**), les vaisselles fines en pâte calcaire C2, extraites principalement de la cour (P11), paraissent bien spécifiques des contextes d'habitats ou autres associés à la phase VA : la stratigraphie de Tell el-Herr ne témoigne pas, en effet, de leur présence dans les niveaux antérieurs à cette séquence. Comme nous l'avons déjà indiqué¹⁹⁷, les coupelles, coupes ou vases à boire, représentatifs de ce groupe, de facture soignée, à la surface engobée et polie, trahissent dans leur courbe une influence étrangère prégnante.

De dimensions plus modestes (avec un diamètre d'ouverture égal à 14,5 cm et une hauteur équivalente à 4,5 cm) que l'exemplaire que nous venons de décrire (**pl. 6, n° 41**), le premier représentant de cette catégorie (**pl. 6, n° 42**), avec sa lèvre profilée en S et son anneau de base, apparaît comme un modèle réduit du type préalablement défini et, de fait, comme une assimilation de mortier ou cuvette, bien connu dans la sphère chyro-phénicienne. Correspondant sans doute à une variante de cette série (contour, fabrique et dimensions analogues), le second type identifié (**pl. 6, n° 43**), également dans un niveau de circulation du bâtiment étudié, se singularise par une lèvre simple, située dans le prolongement des parois. Le troisième type (**pl. 6, n° 44**), issu de l'espace 100A de l'édifice, est une version en pâte calcaire C1, fine et dense, des coupelles à lèvre éversée précédemment étudiées (**pl. 2, n° 10-12**), dont la genèse participe du répertoire grec ; cet exemplaire se démarque de ses pendants en argile alluviale par des parois fines et une simple arête à la jonction entre la panse et la base, sans doute annulaire.

Parmi les trouvailles ici réunies, ce sont sans conteste les coupelles convexes à base annulaire (**pl. 6, n° 45-46**) qui offrent les témoignages les plus éloquents de l'influence du répertoire grec et, notamment attique, sur les productions indigènes, comme le démontrent non seulement la courbe du profil mais aussi le

¹⁹¹ À titre d'exemple, voir P. French et H. Ghaly 1991, p. 123, fig. 110.

¹⁹² D.A. Aston 1999, p. 219, 221, pl. 67 : 1955-1956 (supports bas ; phase V : fin de l'époque saïte / période perse), p. 252-253, pl. 79 : 2197-2203 (phase VIa : IV^e siècle av. J.-C.), p. 256, 259, pl. 82 : 2231-2233 (phase VIa : IV^e siècle av. J.-C.), p. 284-285, pl. 92 : 2465-2473, 2475, p. 286-288, pl. 93 : 2493-2496 (phase VIb : III^e siècle av. J.-C.), p. 296-297, 299, pl. 98 : 2559-2560, 2562-2566 (supports bas ; phase VIb : III^e siècle av. J.-C.).

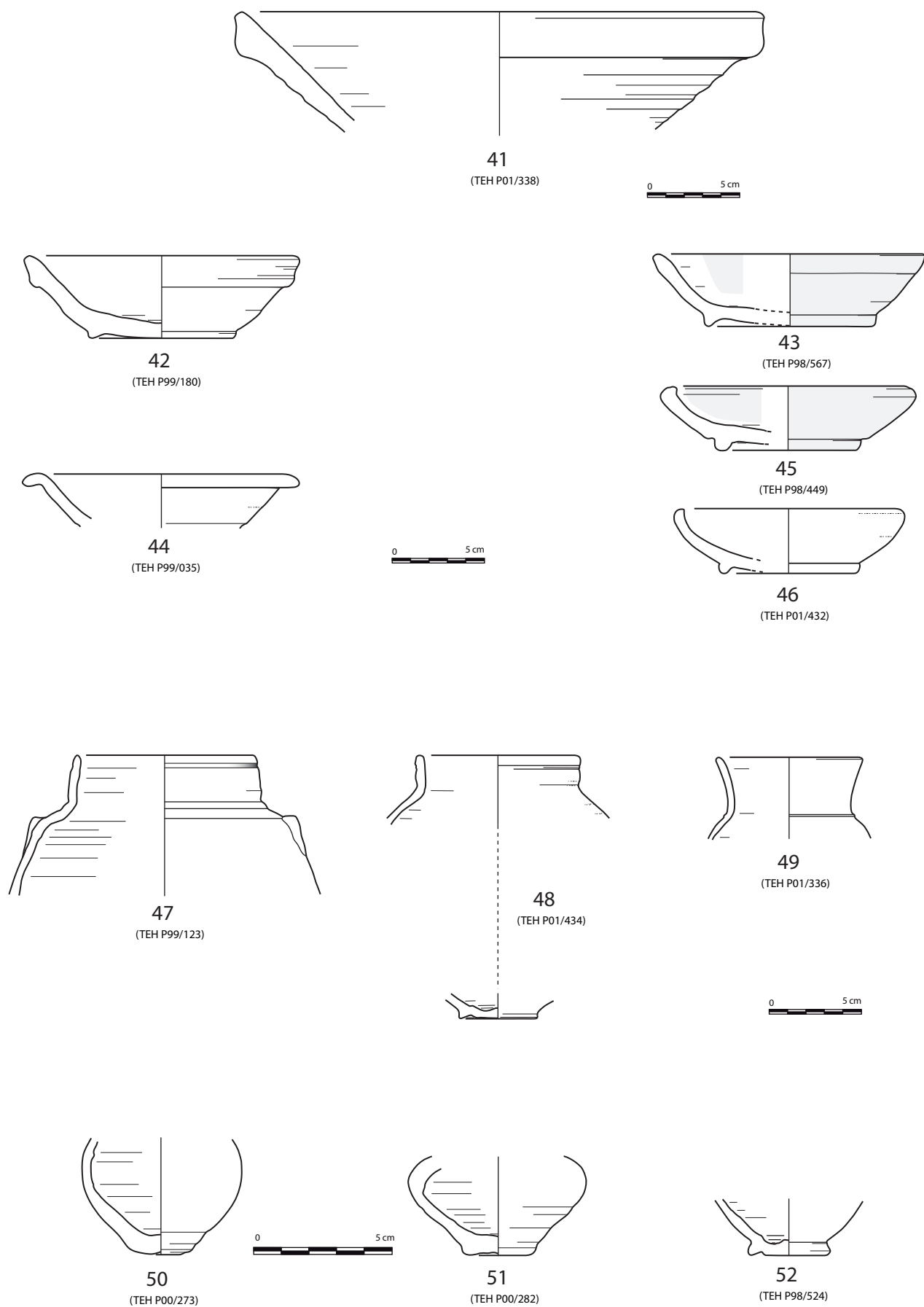
¹⁹³ Des analyses récentes ont révélé la présence de contreparties millésiennes des fameux mortiers d'origine chypriote (M. Spataro et A. Villing 2009, p. 89-100).

¹⁹⁴ Malheureusement sous forme très fragmentaire. Cette catégorie de vaisselles sera évoquée dans les publications ultérieures. Pour comparaison avec des exemplaires provenant d'Amathonte, se référer par exemple à J.-Fr. Salles 1983, p. 71, fig. 28 : 233, 236-238, 241, p. 77, fig. 30 : 236 ; voir également CEP, p. 402-411, pl. XCI-XCII.

¹⁹⁵ C. Deférez et S. Marchand 2006, p. 64-66, 76, fig. 1.

¹⁹⁶ Une coupe ou mortier de profil similaire à celui de la figure 41 (**pl. 6**) figure parmi la documentation provenant de la strate 2 de Kadesh Barnéa (R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 195, pl. 11.110 : 12 ; fin de l'âge du Fer). Voir également un exemplaire découvert sur le site de Lachish (Y. Aharoni 1975, pl. 51 : 2 ; période perse).

¹⁹⁷ CEP, p. 333-335 (à propos des types 212 et 213), pl. LXXIII.



Pl.6. Les productions en pâte calcaire : plat, vaisselles de table (42-46), vases et petits contenants (47-52)

traitement de surface : comme pour reproduire à l'identique les prototypes connus à vernis noir, un engobe beige rosé, poli en bandes régulières ou concentriques, couvre toujours uniformément l'ensemble de la paroi, y compris la face externe du fond. D'un module constant (ouverture comprise entre 12 et 13 cm, hauteur égale à 3,5/4 cm), ce type de vase à boire possède un fond annulaire, une vasque arrondie, terminée par une lèvre ourlée, repliée contre la paroi interne. Certes, telles qu'elles se présentent, ces formes apparaissent comme des copies des coupelles de tradition hellénique, plus connues sous l'appellation d'*echinus bowls*, à pâte rouge ou à pâte noire, dont les centres de consommation majeurs de la *chôra* ont livré de multiples exemplaires. C'est toutefois dans le répertoire de la céramique attique de l'époque classique qu'une filiation peut être notée : le profil général évoque fortement celui des coupes-côtyles et bols convexes¹⁹⁸, tandis que la lèvre s'apparente à celle des *one-handler cups*, bien représentées dans les contextes de l'Agora¹⁹⁹, et dont le site de Tell el-Herr a fourni quelques spécimens²⁰⁰ (pl. 14, n° 109b).

Excepté le dernier type pour lequel on connaît quelques rares attestations dans le Delta, à Mendès²⁰¹, à Tanis²⁰², à Thônis²⁰³ et à Naucratis²⁰⁴, en Basse Égypte, à Saqqara²⁰⁵, les autres formes recensées font défaut dans les publications.

Il est à préciser que si, pour la catégorie des coupelles convexes, les occurrences restent encore peu nombreuses en Égypte, elles sont numériquement plus importantes dans les régions limitrophes, en Palestine (Tel Michal, Tel Qiri, Dor)²⁰⁶ et en Syrie (Tell Keisan), où leur contexte les place principalement dans la seconde moitié du v^e siècle et au iv^e siècle av. J.-C.²⁰⁷ Assez étonnamment, les pendants connus par exemple à Dor ont été réalisés à base d'une pâte jaune rougeâtre, également riche en inclusions de calcaire. Comme le souligne, à juste titre, Ephraïm Stern²⁰⁸ : « The smaller type is undoubtedly a copy of an Attic prototype. »

Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes fermées

Les jarres et vases sphériques (pl. 6, n° 47-49)

Parmi les formes fermées identifiées dans quelques rares salles du bâtiment (100K, 100J) et dans la cour (P11) figurent des vases, *beakers*, jarres et bouteilles, de faible capacité, qui se singularisent par leur profil atypique et la qualité d'exécution et de finition exceptionnelle dont ils ont fait l'objet : la dureté moyenne de leur fabrique, C1 ou C2, et la finesse de leurs parois confèrent à ces vaisselles une grande fragilité, d'où leur mauvais état de préservation.

Associés au groupe 216 dans la typologie préliminaire²⁰⁹, les deux premiers types définis (pl. 6, n° 47-48) présentent des traits morphologiques communs qui permettent de les traiter de concert. Pourvus d'un col droit ou évasé, à léger renflement externe, et mis en valeur par un sillon, ces vases possèdent une lèvre plate peu épaisse, en bandeau, soulignée par une rainure, et une épaule carénée, à convexité peu marquée. Selon leur fonction – vase à boire, vase à liquide, vase ou jarre Bès ou récipient de stockage –, la forme de la panse est soit sphéro-globulaire/sphéro-elliptique (pl. 6, n° 48), soit ovoïde (pl. 6, n° 47). Deux appendices de préhension, sous forme d'anses profilées ou de tenons, peuvent être fixées sous la carène de l'épaule mais pas systématiquement. Les pièces intactes qui nous sont parvenues, issues de Tell el-Herr, possèdent généralement une base annulaire, rarement une base plate saillante, comme certains parallèles attestés ailleurs.

Longuement évoqués dans une étude relative aux vases Bès²¹⁰, en particulier le type qui est illustré sur la figure 48, ces récipients ne possédant pas, à notre connaissance, d'antécédents dans l'industrie égyptienne, trouvent leur origine parmi les productions exogènes.

Récemment, sur la base d'une réflexion sur la genèse formelle de certains types de vases Bès de Tell el-Herr²¹¹, une filiation assyrienne, voire néo-assyrienne, a été proposée pour les vases à carène de petite taille, découverts à Thônis-Héracléion²¹², comparables aux céramiques figurées pl. 6, n° 47-48²¹³. Après un examen comparatif minutieux de l'atlas des vaisselles de tradition assyrienne, Catherine Grataloup suggère un rapprochement de ces récipients avec des

¹⁹⁸ B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, fig. 5 : 474-484, 487 (coupes à anses), fig. 8 : 826-842 (bols), pl. 32, 33 : 827-842 (bols dont certains avec fond interne estampé de palmettes), également fig. 9 : 882, 887.

¹⁹⁹ *Ibid.*, fig. 8, pl. 21 : 464, pl. 30 : 764-770, pl. 31. Voir également, C. Boulter 1953, p. 82, fig. 3 : 62 (exemple avec lèvre ourlée interne).

²⁰⁰ CEP, p. 179, pl. XXXII : 93.

²⁰¹ *Infra*, cat. Des coupelles de forme étroitement similaire à celles de Tell el-Herr, en pâte calcaire jaune pâle ou verdâtre, ont en effet été découvertes dans la zone de la nécropole royale de Mendès. Des analyses archéométriques effectuées sur quelques échantillons semblent confirmer leur origine égyptienne (R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 155, 173, pl. K : 1-6).

²⁰² Formes inédites en pâte calcaire C2 identifiées sur le site.

²⁰³ Documentation actuellement inédite, aimablement fournie par C. Grataloup (Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine) que nous remercions chaleureusement.

²⁰⁴ OÙ, comme à Tell el-Herr, les prototypes attiques ne manquent pas (bols convexes, coupes-côtyles, etc.). Cf. W.D.E. Coulson et A. Leonard, Jr. 1981, p. 59, fig. 18, p. 60, fig. 19 (survey). Pour des parallèles, se référer au catalogue et à W.D.E. Coulson 1996, p. 30-31, fig. 14 : 861 (type B) ; selon l'auteur, production locale assignée à tort au répertoire de l'époque hellénistique.

²⁰⁵ *Infra*, cat.

²⁰⁶ E. Stern 1995B, p. 52, fig. 2.1 : 8, p. 90-91, fig. 2.37 : 1-3 (exemples provenant de Dor) ; L.A. Kapitakin 2006, p. 22-24, fig. 1 : 11 (exemple découvert dans les niveaux de la strate VI de Tel Michal, 350-300 av. J.-C. ; variante plus tardive que celles de Dor, proche des modèles hellénistiques) ; sur ce site, des prototypes attiques ont également été découverts en nombre (*ibid.*, p. 46, fig. 13 : 1-6).

²⁰⁷ Se référer à E. Stern 1995B, p. 52.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 52.

²⁰⁹ CEP, p. 335-337, pl. LXXIV : type 216.

²¹⁰ C. Defernez 2009, p. 164-166, 189-194.

²¹¹ C. Defernez 2010, p. 109-136 ; id. 2011, p. 287-323.

²¹² *Infra*, cat. ; C. Grataloup 2010, p. 153, fig. 12.4 : 7-8 (vases de petite taille découverts dans le secteur C du site), p. 154, fig. 12.5 : 6 (vase de plus grande taille provenant de la zone D) ; id. 2012, p. 167-194, en particulier, p. 175-178 ; en dernier lieu, id. 2015, p. 144, fig. 7.5 : 8, 10, p. 155, fig. 7.13 : 1.

²¹³ Tant sur le plan morphologique que technique. Les fabriques employées pour la confection des vases de Thônis sont analogues à celles qui ont été utilisées pour les spécimens de Tell el-Herr ; ce qui suggère un centre producteur commun, à localiser peut-être dans le Delta occidental. Selon C. Grataloup, les pièces considérées correspondraient à des productions locales, d'après un examen archéométrique préliminaire des pâtes calcaires, récemment mené (C. Grataloup 2012, p. 168). Nuançons toutefois certains constats faits par l'auteur, à propos des équivalences des fabriques de Tell el-Herr, en précisant que la majorité des vases de Thônis montre des affinités dans la composition de leur pâte avec la fabrique C2 de Tell el-Herr et non pas avec la fabrique C1 (*ibid.*, p. 168).

pots émaillés, peints de motifs floraux, spécifiques de sites majeurs de la région considérée (Assur, Nimrud)²¹⁴. Ces vases à glaçure, également reproduits en terre cuite (*Trichterhalsbecher*)²¹⁵, se caractérisent en effet par un corps sphérique ou ovoïde et col haut, évoquant la forme générale du type décrit, mais se distinguent aussi par un fond à peine discernable, qui s'apparente à un bouton ou à un large ombilic central²¹⁶, et, surtout, l'absence de ressaut ou collerette à la base de la lèvre, du col et de l'épaule²¹⁷; sont associés à cette catégorie des gobelets à paroi extrêmement fine et au décor digité, connus sous l'appellation de *Palace Ware*²¹⁸.

La découverte d'une variante de la céramique représentée **pl. 6, n° 48** dans les contextes tardifs de Saqqara et de Tell Timai²¹⁹, analogue aux faiences néo-assyriennes, qui se définit par un profil simple – corps sphérique, col haut et base plate étroite – tend à valider la connexion hypothétique établie par l'auteur susdit pour les pièces considérées. Néanmoins, les données restent encore limitées pour étayer cette filiation²²⁰, d'autant qu'un vase en bronze avec une figuration de la divinité Bès, similaire au type G de la classification des vases Bès que nous proposons²²¹, a été mis au jour sur le site immergé de Thônis; ce qui pourrait laisser supposer une association avec la vaisselle d'apparat en métal. Selon l'éditeur de ce vase, cette découverte, à tout le moins notable, participe d'un phénomène de transposition céramique-métal et non métal-céramique²²², comme nous serions tentées de l'envisager²²³. Or, extrait d'un contexte non précis, localisé au sud du passage Est de Thônis, ce vase peut difficilement s'insérer dans un intervalle chronologique précis et procurer, de fait, de plus amples informations sur le thème entamé, relatif à ce phénomène de transposition d'un matériau à un autre, qui paraît avoir occupé une place importante sous l'Empire perse. Sur la base de la classification mise en place à Tell el-Herr, ce réceptacle en bronze, tout comme ses contreparties en terre cuite, est assigné à la fin du ^v^e/première moitié du ^{iv}^e siècle av. J.-C.²²⁴

En tout état de cause, cette trouvaille conforte le caractère exceptionnel de ces céramiques que l'on peut aisément qualifier de productions de demi-luxe.

Avec ou sans figuration de Bès, les vases représentatifs de ce type connaissent, depuis peu, de nombreuses références parmi la documentation existante²²⁵, à Thônis, certes, mais aussi à Naucratis, à Tell el-Balamoun, à Saft el-Henneh/Souwa²²⁶, à Héliopolis, à Al-Fostat/Batn el-Baqara (tombe de Pawen-Hatef), et, surtout, à Memphis et dans sa nécropole, à Saqqara, où ils figurent en nombre parmi les assemblages provenant de caches d'embaumeurs : caches 4 et 5, définies par David A. Aston²²⁷, cache II dans le secteur de la tombe de Meryneith, cache 5 dans la zone de la tombe d'Horemheb²²⁸, et autres contextes funéraires localisés au sud de la chaussée de la pyramide d'Ounas ou dans la zone du mastaba d'Akhethetep.

Se démarquant pas sa forme plus élancée (corps ovoïde, col haut, base arrondie ou annulaire), la seconde variante identifiée (**pl. 6, n° 47**) connaît une fréquence aussi notable sur des sites communs au type précédent, à la différence que les jarres attestées dénotent des similitudes avec les modèles légèrement plus anciens, introduits à Tell el-Herr au cours de la phase VB (dernier quart du ^v^e siècle av. J.-C.)²²⁹ : une épaule plus longue, carénée, surmonte un corps cylindrique ou légèrement ovoïde ; les parois sont plus épaisses et la base souvent arrondie. Des occurrences sont connues à Thônis²³⁰, à Mendès²³¹, à Tell el-Yahoudieh²³², à Saft el-Henneh/Souwa²³³, à Dachour et à Saqqara²³⁴, que ce soit dans les caches d'embaumeurs ou les remplissages des puits d'inhumations tardives (caches 3 et 4, puits de tombes memphites²³⁵, secteur de la tombe de Pay et Ra'ia²³⁶, zone sud du complexe funéraire de Netjerykhet²³⁷, mastaba d'Akhethetep et mastaba Faraoun). Parmi les trouvailles, mentionnons la présence de petites jarres peintes de

²¹⁴ C. Grataloup 2012, p. 176-178, 190, fig. 5 : types 1 et 2, p. 193, fig. 8 : 3-8 (pots émaillés et en céramique provenant d'Assur et de Nimrud). Se référer aussi à St. Anastasio 2010, p. 196-197, pl. 60 : 2, 4.

²¹⁵ Selon la nomenclature typologique proposée par A. Hausleiter 2010, p. 303.

²¹⁶ Citons, à titre d'exemple, les formes reproduites dans C. Grataloup 2012, p. 193, fig. 8 : 6, 8, 9-10. Les autres exemplaires mentionnés se définissent par un petit fond plat saillant (*ibid.*, p. 193, fig. 8 : 4-5). Voir aussi, St. Anastasio 2010, p. 154-155, pl. 39 : 11, p. 166-167, pl. 45 : 11, p. 186-187, pl. 55 : 10.

²¹⁷ Un léger sillon à la jonction entre le col et l'épaule apparaît sur certains vases en terre cuite mais de manière très éphémère (C. Grataloup 2012, p. 193, fig. 8 : 5a, 7-8).

²¹⁸ St. Anastasio 2010, p. 132-133, pl. 28 : 1, 3, p. 170-171, pl. 47 : 22, p. 194-195, pl. 59 : 4. Une variante de ce modèle caractérisée par un fond pointu, voire conique, est bien attestée (*ibid.*, p. 130-131, pl. 27 : 11-12, p. 132-133, pl. 28 : 1-5, p. 170-171, pl. 47 : 24-25, p. 184-185, pl. 54 : 3, 5).

²¹⁹ À titre d'exemple, voir les spécimens trouvés dans le secteur de la chaussée de la pyramide d'Ounas (P. French et H. Ghaly 1991, p. 107, fig. 30), aux alentours de la tombe de Meryneith (A. Dunsmore 2014, p. 288-289, fig. 130-131) et dans les zones fouillées à proximité de la tombe memphite d'Horemheb (B.G. Aston 2011, p. 253, fig. 237, p. 254, fig. VI.30 : 237, p. 262, fig. VI.38 : 3 - ^v^e siècle av. J.-C.). Les fouilles récentes conduites sur le site de Tmuis ont livré des vases étroitement analogues à ceux du répertoire assyrien (N. Hudson 2014A, p. 41, fig. 2 : 1.6 ; id. 2014B, p. 262, fig. 4 : 13 – fin du ^{iv}^e siècle av. J.-C.).

²²⁰ Les rapprochements établis entre les gobelets ou petites jarres proches des modèles à col plus haut et panse plus élancée (**pl. 6, n° 48** ; C. Grataloup 2012, p. 189, fig. 4 : type 3a-b, p. 191, fig. 6 : 2-3) et certains récipients d'origine néo-assyrienne restent à valider (*ibid.*, p. 193, fig. 8 : 1-2 ; St. Anastasio 2010, p. 138-139, pl. 31 : 5, p. 184-185, pl. 54 : 16-18).

²²¹ C. Grataloup 2012, p. 179-180, 194, fig. 1-2 ; Fr. Goddio et D. Fabre 2015, p. 90. Ce vase se définit par un col assez haut, marqué à la base par une moulure, un corps globulaire délimité presque à mi-hauteur par une autre moulure ; deux tenons symétriquement opposés sont placés sous le ressaut saillant. La figuration du dieu Bès consiste ici en une représentation de son visage (à l'identique de celui que l'on retrouve sur les amulettes), encadré de deux bras formant un angle droit. Pour comparaison avec des vases en terre cuite analogues, cf. C. Defernez 2009, p. 193-194, fig. 15-16.

²²² C. Grataloup 2012, p. 179-180.

²²³ Sur la base de nos postulats avancés dans le cadre de contributions sur ce thème (C. Defernez 2010, p. 109-136 ; id. 2011, p. 287-323).

²²⁴ C. Grataloup 2012, p. 174-175, 180.

²²⁵ *Infra*, cat. ; et notices suivantes.

²²⁶ W.M.FI. Petrie 1906, pl. XXXIXF : 174 (Souwa, tombe 3). Vase similaire à l'exemplaire de Tell el-Herr mais sans épaule carénée, daté de la XXVI^e à la XXX^e dynastie.

²²⁷ D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16-17, fig. 1-2 : types 116, 128.

²²⁸ B.G. Aston 2011, p. 261-262, fig. VI.38 : 5b. Le matériel issu de la cache 5 est attribué au ^v^e siècle av. J.-C.

²²⁹ C. Defernez 2009, p. 163-164, 189-190, fig. 11-12 (type E).

²³⁰ C. Grataloup 2012, p. 189, fig. 4a-b (variante intermédiaire entre la figure 47 et le modèle plus ancien, à panse cylindrique et fond arrondi). Ces récipients correspondent à des gobelets, selon l'auteur.

²³¹ R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 161, 182, pl. T : 40-41 (vases avec figuration de Bès, Basse Époque).

²³² W.M.FI. Petrie 1906, pl. XXIA : 39 (tombe 83 ; vase à col très court, daté de l'époque ptolémaïque ou romaine).

²³³ Id. 1906, pl. XXXIXJ : 291 (col court) et 296 (type plus ancien à base arrondie). Formes attribuées aux époques ptolémaïque et romaine.

²³⁴ *Infra*, cat.

²³⁵ B.G. Aston 2011, p. 262, fig. VI.38 : 6a-6b (cache 5 ; ^v^e siècle av. J.-C.).

²³⁶ B.G. Aston 2005, p. 127, pl. 137 : 218 (col haut, vertical ; épaule longue, carénée, avec bandes peintes en noir).

²³⁷ T.I. Rzeuska 2008, p. 422-423, fig. 532 : 9, pl. CXCVIIa (vase à petites anses et épaule longue provenant d'un dépôt mis au jour dans la partie occidentale du complexe de Netjerykhet ; la datation proposée est la phase terminale de la Basse Époque).

bandes géométriques noires, dans le secteur dégagé au sud de la tombe memphite d'Horemheb²³⁸.

À l'exception des exemples issus des caches 4 et 5 décrites par David A. Aston²³⁹, que l'auteur situe dans la première partie du IV^e siècle av. J.-C., les autres attestations signalées couvrent une fourchette chronologique longue : Basse Époque, période perse ou 550-400 av. J.-C. À Tell el-Herr, les investigations conduites dans l'angle nord-est du site, lors de la campagne de 2010, ont livré quelques pièces intactes, datables de la phase IVA (milieu/troisième quart du IV^e siècle av. J.-C.)²⁴⁰.

En ce qui concerne le troisième type inclu dans le groupe ici défini (**pl. 6, n° 49**), seul le col nous est parvenu. L'absence de parallèles, tant à Tell el-Herr que dans d'autres régions, ne permet pas une identification précise. On mentionnera, toutefois, que le ressaut saillant à la jonction entre le col et l'épaule est un trait morphologique constant sur certains vases d'origine assyrienne²⁴¹. Peut-être s'agit-il d'une autre variante encore méconnue des séries préalablement étudiées.

Les contenants de petite taille : flacons et récipients de service (pl. 6, n° 50-52)

En raison de l'indice élevé de fragmentation de ces vases dans les espaces du palais, l'éventail de formes correspondant à cette catégorie est limité : les cruchons ou flacons, presque systématiquement confectionnés dans une fabrique calcaire C1, C2 ou C7, dans les niveaux examinés (et, plus globalement, dans les séquences associées à la phase VA), possédaient en effet des parois extrêmement fines, proches de celles d'une coquille d'œuf, comme le soulignait naguère Sir Flinders Petrie²⁴² ; ce qui rendait délicate leur préservation. De fait, aux rares pièces qui nous sont parvenues, il convient d'ajouter un nombre notable de panses et bords infimes de vases, qui laissent supposer une fréquence plus importante de ces réceptacles pour parfum, onguents ou huiles essentielles, dans les contextes étudiés. Ainsi, doit-on mentionner les tessons de panses, bords et bases, collectés dans les pièces 100C (NMI : 1)²⁴³, 100G (NMI : 3)²⁴⁴, 100A (NMI : 2), 104B (NMI : 1), 100I (NMI : 1) et dans la cour P11 (NMI : 2) ; la petitesse des fragments n'a pas permis une identification précise des types attestés. On mentionnera simplement que les panses souvent sphériques, parfois décorées de bandes peintes noires, brunes ou rouges (100I), ou le profil des lèvres et bases infimes, que l'on a pu observer, paraissent correspondre aux modèles classiques de cruchons fréquemment répandus dans les niveaux de la fin du V^e et du début du IV^e siècle à Tell el-Herr ; à titre indicatif, leur morphologie devait présenter les traits suivants : un corps sphéro-globulaire, un goulot étroit bordé

d'une lèvre convexe, biseautée ou non, une base plate saillante, concave ou annulaire, proche de celles qui caractérisent les types ici illustrés²⁴⁵ (**pl. 6, n° 51-52**), sans oublier celui découvert dans l'unité 62, associée aux magasins (**pl. 14, n° 108**).

Au nombre de trois, les types décrits se définissent par une capacité réduite, soit de petites dimensions, avec un diamètre à la base compris entre 2 et 3 cm, un diamètre maximal de la panse variant entre 6 et 8 cm.

Caractérisés par des parois épaisses, les contenants formant les deux premières variantes offrent un profil général similaire, un corps trapu, globulaire pour l'un (**pl. 6, n° 50**) et *pithoïde* pour l'autre (**pl. 6, n° 51**), et une base plate à face externe concave. Leur fabrique respective, C1 et C2, est à base de marnes, le traitement de surface étant limité à un lissage ou polissage soigné de la paroi externe ; des coulées d'un épais engobe jaunâtre ont toutefois été observées sur la surface du flacon sphérique trouvé près de la porte de communication entre les salles 100C et 100G.

Comme nous venons de le préciser, la base annulaire à paroi fine du récipient découvert dans la pièce 100A (**pl. 6, n° 52**), en pâte rosée C1, doit vraisemblablement être associée à une panse sphérique proche de celle des exemplaires découverts à Saqqara, dans le secteur de la tombe d'Horemheb²⁴⁶.

À la différence des exemplaires extraits des magasins (**pl. 14, n° 108**), les attestations des modèles ici étudiés, en dehors de Tell el-Herr, sont, à notre connaissance, quasi inexistantes.

Les productions d'origine égéenne

Les vaisselles fines d'origine attique (pl. 7, n° 54-58 ; fig. 108-109)

Bien qu'elles apparaissent en faible quantité dans cette étude, les vaisselles fines d'origine attique, facilement reconnaissables à leur pâte extrêmement fine et micacée, de teinte orangée à beige rosé (fabrique IM1), sont en règle générale bien représentées sur le site, dans les contextes de la phase VA. Aux formes illustrées ici (**pl. 7, n° 54-58 ; fig. 108-109**), il convient d'ajouter des fragments

²³⁸ B.G. Aston 2011, p. 268, 270, fig. VI.43 : 294-295, p. 287, fig. VI.55 : 396. Également dans le secteur de la tombe de Pay et Ra'ia (*supra*).

²³⁹ D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 113.

²⁴⁰ C. Defernez 2012A, p. 39, 49, fig. D : 12.

²⁴¹ St. Anastasio 2010, p. 122-123, pl. 23 : 1, 4, p. 164-165, pl. 44 : 2, p. 180-181, pl. 52 : 3. La fréquence des ressauts saillants dans le répertoire de la vaisselle assyrienne est à mentionner. La présence de ces collerettes participe peut-être d'une influence de la vaisselle d'apparat en métal mais correspond peut-être, dans certains cas, à un procédé de fabrication des potiers pour occulter la jonction entre deux parties du vase (col/épaule ou épaule/panse).

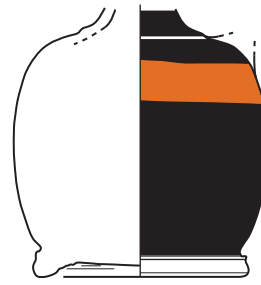
²⁴² W.M.F.I. Petrie 1888, p. 66.

²⁴³ Dans cet espace, plusieurs fragments de panses non jointifs, dont certains décorés de bandes peintes, ont été découverts.

²⁴⁴ Trois individus y ont été recueillis : quatre panses décorées de bandes peintes en rouge et deux fragments infimes de base plate saillante.

²⁴⁵ Pour comparaison, se référer à B.G. Aston 2011, p. 292-293, fig. VI.58 : 426, 430 (cruchons en pâte calcaire provenant du secteur sud de la tombe d'Horemheb).

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 293, fig. VI.58 : 426, 430.



54
(TEH P01/230)



55
(TEH P00/316)



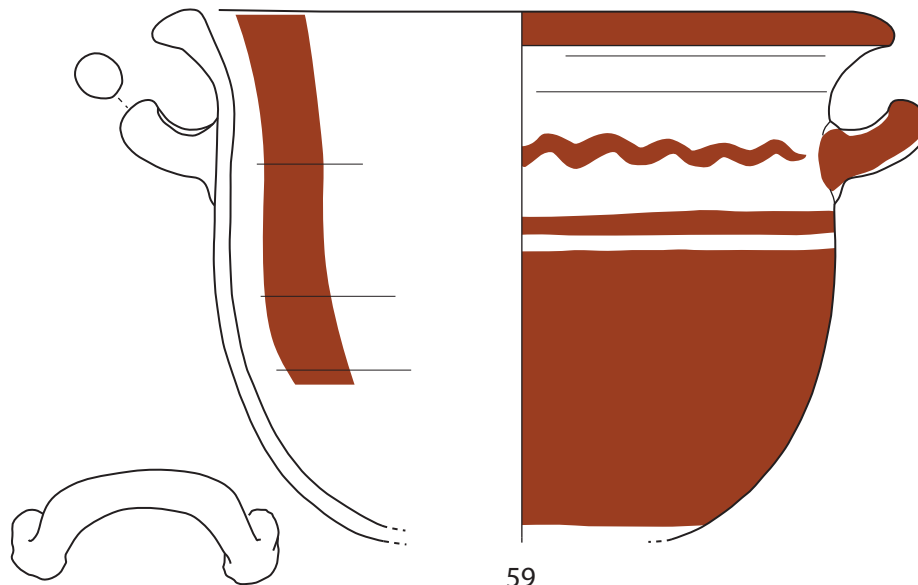
57
(TEH P98/571)



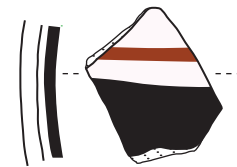
56
(TEH P00/283)



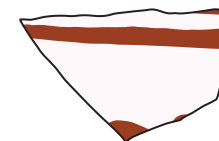
58
(TEH P01/428)



59
(TEH P00/289)



60
(TEH P98/402)



insignifiants (panse), des bords infimes de vases à vernis noir ou tessons décorés de motifs estampés ou peints, dont l'identification précise n'a pas pu être déterminée ; la majorité de ces pièces appartient, semble-t-il, à des vases à boire (coupes, bols, *skyphoi*), des lampes et des contenants de petite taille (lécythes, *amphoriskoi*).

En l'occurrence, la gamme de formes identifiée dans l'édifice palatial est limitée. Une seule catégorie prédomine : les lécythes *aryballisques*, plus connus sous le nom de *squat lekythoi*. Leur introduction à Tell el-Herr remonte à la phase VB, datée de la fin du troisième quart/dernier quart du V^e siècle²⁴⁷. Toutefois, c'est principalement au cours de la phase VA, soit vers la fin du V^e et les premières décennies du IV^e siècle av. J.-C. qu'ils se répandent et se développent.

Au nombre de six, les lécythes fragmentaires recueillis dans les pièces 100G, 104B, dans la cour P11 et dans la rue R12C, correspondent au modèle 1123 dans la classification de l'Agora²⁴⁸ ; en Grèce, cette forme apparaît timidement vers le milieu du V^e siècle av. J.-C.²⁴⁹

Dans sa version récente²⁵⁰, le corps de l'aryballe se rétrécit et s'allonge progressivement vers le col qui s'étire en hauteur : la panse affecte désormais la forme d'un cylindre et la courbure accentuée de l'anse disparaît ; celle-ci, plus haute et plate, prend son attachement inférieure à la base d'une épaule courte dont le raccord avec le col se fait par une rupture angulaire très nette, marquée par une arête saillante qui constitue bien souvent un bon critère d'identification des variantes tardives. Le seul élément qui ne semble pas se prêter à la variété typologique est la base : toujours annulaire, bien dissociée de la panse par une gorge peu profonde et au plan de pose biseauté (ou à pan coupé), la base ne semble pas avoir été influencée par le développement du reste du corps ; une seule variante, telle qu'on peut l'observer sur la **pl. 7, n° 54**, se caractérise par une base à deux degrés²⁵¹. Avec son corps élancé et son long col toujours formé de deux parties distinctes (une partie cylindrique et une partie conique), le lécythe caractéristique de la phase VA se démarque des formes plus anciennes par des dimensions supérieures : la hauteur totale, telle qu'on peut la mesurer sur les rares exemplaires complets attestés à la périphérie du bâtiment, varie entre 10 et 13 cm, tandis que le diamètre maximal de la panse dépasse rarement 7 cm ; assez curieusement, au cours des phases suivantes (phase IVB notamment), la capacité du lécythe se réduit à nouveau sensiblement.

La courbure du vase atténuée et la surface plus large, l'aryballe devient, dès lors, un support plus aisé à l'application de décors élaborés. Sur la partie antérieure de ces vases, les artistes se complaisent à peindre des scènes empruntées soit à la vie courante, soit à la mythologie. Comme il a déjà été mentionné²⁵², de



Fig. 108. Lécythe aryballisque attique figurant une tête de jeune homme (n° P09/061 - cour P11)

nombreuses trouvailles faites à Tell el-Herr et dans plusieurs sites du bassin méditerranéen oriental témoignent de la vitalité des ateliers de la fin de l'époque classique. Ces ateliers, souvent méconnus pour la plupart, vont ainsi créer et diffuser à grande échelle, au cours du dernier quart du V^e siècle, un répertoire décoratif riche et varié de lécythes aryballisques ; les motifs les plus répandus mettent en avant des scènes à caractère animé ou statique²⁵³ : femmes ou servantes tenant des boîtes ou coffrets, ramassant ou cueillant

²⁴⁷ Comme il a été mentionné dans une étude exhaustive (*CEP*, p. 265-269), le lécythe aryballisque succède au lécythe cylindrique à fond blanc, orné de motifs floraux ou végétaux stylisés, qui sont largement attestés à Tell el-Herr, dans les contextes de la phase VI.

²⁴⁸ B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 153-154, 315, fig. 11 : 1123, pl. 38 (lécythe avec un décor de chien courant provenant du dépôt G12 : 21 ; c. 425-420 av. J.-C.) ; Chr. Campenon 1994, p. 88-89, 93-94.

²⁴⁹ B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 153.

²⁵⁰ À propos de l'évolution des *squat lekythoi*, B.A. Sparkes et L. Talcott (1970, p. 154) précisent : « The shape of the body is plump and melon-shaped in the third quarter, taller and straighter towards the end of the century. The handle, of necessity being affected by this change, loses its curving arch and acquires an ugly hump and a curve inwards at the lower attachment (...), details which foreshadow the 4th century. Also affected is the shoulder which later forms a sharper angle with the wall. »

²⁵¹ Il s'agit du type 229 dans la typologie de Tell el-Herr (*CEP*, p. 349, pl. LXXVII : 229).

²⁵² *CEP*, p. 341-353 ; C. Defernez 2007A, p. 555-557, 588-589, 610, fig. 2 : 6-8. Sur les trouvailles attiques faites en Afrique, on se référera aux contributions de J.-J. Maffre (2007, p. 105-125, en particulier p. 112-117).

²⁵³ De nombreux lécythes aryballisques à figures rouges, encore inédits, trouvés dans les unités d'habitations mises au jour à Tell el-Herr, figurent les scènes mentionnées ci-dessus. Dans plusieurs sites de la satrapie perse, ces lécythes décorés par le peintre d'Al Mina, le peintre échevelé, le peintre de Beazley ou par d'autres artistes méconnus, sont largement représentés. Pour des exemples précis, se référer aux notices livrées ici et références bibliographiques : *CEP*, pl. LXXVI-LXXVII ; C. Defernez 2007A, p. 610, fig. 2 : 6 (tête féminine avec *sakkos*), fig. 2 : 7 (panthère) ; Br. Gratién et D. Soulié 1988, p. 40, fig. 10k-n (servantes), fig. 10o (sphinx) ; Br. Gratién 1996, p. 84, fig. 4h (lécythe avec sphinx). Ajoutons, cependant, les trouvailles récemment publiées (ou mentionnées) provenant de Mendès (R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 182, pl. T : 9-12), Thônis-Héracléon (C. Grataloup 2012, p. 174-175, 181, n. 93 ; id. 2015, p. 140, 142, fig. 7.4 : 6-7), Naucratis (A. Masson 2015, p. 73), Saqqara (G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 104, pl. B : F7.P23 [S.P. 622], p. 351, pl. O : q1.78 ; id. 2013B, p. 7, ph. 37 : F7.P23), Tel Dor, Tel Michal, Tel Jemmeh, (*infra*, notices ; J.W. Betlyon 2005, p. 24-25 ; A. Stewart et S.R. Martin 2005, p. 79-94 ; S.R. Martin 2014, p. 754-759, 766-774, fig. 14.5-14.9) sans oublier celles signalées naguère par Chr. Clairmont 1955, p. 127-128, pl. XXVIII-XXIX (lécythes à figures rouges provenant de Memphis). Sur les sites du Levant (Tel Dor, Tel Jemmeh, Tel Michal, et.), les vases à boire sont numériquement plus importants que les lécythes.



Fig. 109. Lécythe aryballisque attique avec motif de bande réservée (n° Po1/230 - pièce 104B)

des fleurs, baigneurs, animaux (panthères, sphinx), oiseaux (oies, cygnes), têtes de femmes ou de jeunes éphèbes, décor floral stylisé, décor réticulé (pl. 13, n° 103-103b), etc.

Parmi les six vases découverts dans le cadre contextuel étudié, seuls deux lécythes bien préservés montrant les traces encore visibles d'un décor à figures rouges ont été recensés : l'un provenant du sol primitif de la cour P11 (fig. 108) ; l'autre d'une petite pièce associée aux annexes occidentales, localisée au sud du palais (fig. 109 ; pl. 7, n° 54). Sur la partie antérieure de ces récipients, les motifs représentés révèlent une scène à caractère statique.

Ainsi en est-il du vase extrait de la cour (fig. 108), dont seule la moitié inférieure subsiste. Sur le fond vernissé noir figure le profil droit d'un personnage, dont les cheveux mi-longs et ondulés sont couverts par un bonnet ; l'oreille est représentée avec l'amorce d'une coiffe. Les traits du visage et du cou sont finement dessinés : le nez, dans le prolongement du menton, est long et fin ; la bouche assez large et entrouverte ; l'œil de profil est marqué par deux lignes obliques et un point noir central (pupille), tandis que le sourcil est souligné par un trait épais. Sous le cou du personnage, une bande d'oves ou de godrons, délimitée par deux filets (le filet supérieur étant plus épais que le filet inférieur), réservée en clair, complète la scène. Le plan de pose et la face externe du fond sont également réservés en clair, comme les autres fragments identifiés ; les traces d'un enduit de couleur rouge (vernis ou peinture) étaient encore visibles sur le fond externe.

Les lacunes dans la partie supérieure de la panse (épaule et col manquants) rendent malaisées une identification précise de la scène figurée. L'iconographie ne peut pas, en effet, être assurée avec certitude, en raison du dessin incomplet de la coiffe que portait le personnage : le décor reproduit-t-il une tête féminine ou masculine ? Plusieurs indices et détails, de même que les rapprochements établis avec des pièces intactes recensées en Grèce, à Chypre ou ailleurs, plaident en faveur de la seconde proposition²⁵⁴. Qui plus est, les occurrences connues suggèrent que la tête figurée pourrait être celle d'Hermès, le messager des dieux et le protecteur des voyageurs. Comme l'attestent quelques exemplaires découverts sur le site²⁵⁵, dans des contextes d'habitats, les têtes féminines sont coiffées d'un chignon couvert par un *kékryphale* ou *sakkos* et portent régulièrement un collier de points noirs autour du cou²⁵⁶ (plus ponctuellement une boucle d'oreille). Ici, les cheveux du personnage sont longs et les traits du visage plus marqués : le cou et le menton sont larges. Si la tête figurée sur le lécythe correspond bien à celle d'Hermès (ou d'un jeune mâle), la coiffe dessinée est sans doute un *pilos* (et non un *pétase*), le bonnet ailé qui est l'un des attributs majeurs de la divinité ; il est à souligner que le *pilos* était aussi porté par les jeunes argonautes.

En tout état de cause, ces vases (à tête féminine, tête d'Hermès ou de jeune éphèbe) portent l'empreinte d'un même atelier, voire d'un même artiste : *the Straggly painter* ou « peintre échevelé », ainsi dénommé par Sir John Beazley. L'attribution d'une série de lécythes à cet artiste repose sur le fait que le décor figure des têtes de femmes ou d'hommes aux cheveux hirsutes. Comme cet auteur le précise à propos des lécythes trouvés à Al Mina²⁵⁷, en Syrie du Nord, dans la strate III datée de 430 à 375 av. J.-C., les vases issus de l'atelier du peintre échevelé sont facilement reconnaissables. D'autres exemples sont attestés ailleurs que sur le site d'Al Mina. En effet, les œuvres du *Straggly painter* sont illustrées dans plusieurs collections de divers musées européens, russes ou américains, ainsi que le démontrent plusieurs *Corpus Vasorum Antiquorum*²⁵⁸. Dans ces catalogues ou dans les bases de données récentes de l'université

²⁵⁴ *Infra*, notices suivantes.

²⁵⁵ C. Defernez 2007A, p. 556-557, 588 et 610, fig. 2 : 6.

²⁵⁶ Plusieurs exemples sont illustrés dans les *Corpus Vasorum Antiquorum*. Cf. J.D. Beazley 1927, p. 32, pl. XL : 12 (Ashmolean Museum ; iv^e siècle av. J.-C.) ; K. Bulas 1935, pl. unique : 7 (Musée National de Cracovie) ; S. Dimitriu et P. Alexandrescu 1965, pl. 35 : 2-3 (Musée de Bucarest ; têtes de femme avec colliers, première moitié du iv^e siècle av. J.-C.) ; J.H. Fernández et al. 1987, pl. 1 : 3, 4-5, pl. 2 : 1-5 (Musée d'Ibiza ; têtes féminines avec *sakkos* ou non ; première moitié du iv^e siècle). D'autres vases sont illustrés dans la base de données en ligne de l'université d'Oxford (www.beazley.ox.ac.uk), sous les numéros d'inventaire suivants : 16883, 1360, 1702, 18737, 23030, 29964, 209174, 230122 (Al Mina), 230123, 230125 (Al Mina), 230164-230165 (Al Mina), 1002252, 9008491, 9008492, 9008500-501, 9020591 et 9022138 ; ces pièces aujourd'hui conservées ou exposées dans divers musées proviennent de Grèce, de Chypre, de la mer Noire, de la péninsule Ibérique, d'Italie et du Levant. Leur datation (425-375 av. J.-C.) repose principalement sur celle que Sir J. Beazley proposa pour les vases comparables découverts sur le site portuaire d'Al Mina (*infra*, notice suivante).

²⁵⁷ J.D. Beazley 1939, p. 27 (avec références bibliographiques) ; C.L. Woolley 1938A, p. 23-24, fig. 8. Voir l'exemple avec une tête de jeune (n° inv. 230127) décrit dans les archives de Beazley (université d'Oxford), attribué au peintre d'Al Mina (<http://www.beazley.ox.ac.uk/record/ESD33FF5-8999-4206-9D9F-8E4C87DF9968>) ; cet exemplaire conservé à l'Ashmolean Museum est daté entre 425 et 375 av. J.-C. Se référer aussi à J.D. Beazley 1963, p. 1366-1368 (nombreux exemples de lécythes avec tête de femme et tête de jeune homme).

²⁵⁸ *Infra*, catalogue et notices suivantes.

d'Oxford (archives de Beazley), les protomes de femmes sur vases sont plus largement documentés²⁵⁹ que les têtes d'Hermès ou de jeune adulte. Outre l'Agora d'Athènes²⁶⁰ et Corinthe²⁶¹ (sans oublier Al Mina)²⁶², ce sont les sites de la péninsule Ibérique²⁶³, de Libye (nécropole d'Apollonia de Cyrénaïque)²⁶⁴, de Russie méridionale²⁶⁵ et certaines cités chypriotes (Idalion²⁶⁶) qui fournissent des parallèles précis ; rares sont, cependant, les pièces qui présentent une qualité d'exécution de dessin aussi remarquable et une bande d'oves sous la tête d'Hermès. La plupart des exemplaires recensés montrent un dessin négligé et l'absence de détails, comme sur l'un des lécythes trouvés à Tell el-Herr dans un habitat dégagé à proximité du bâtiment palatial²⁶⁷ : les contours sont fugitifs et tracés de manière hâtive, ce qui tend à les situer aux environs de 400 av. J.-C., voire les premières décennies du IV^e siècle.

À l'exception de la datation un peu haute et large fournie par les dépôts de l'Agora (450-400 av. J.-C.)²⁶⁸, la fourchette chronologique proposée pour les attestations connues se place vers la fin du V^e/ première moitié du IV^e siècle, pour les variantes plus tardives caractérisées par un module plus réduit²⁶⁹ : certaines se situent vers 400, d'autres, tel à Corinthe²⁷⁰, entre 410 et 390 av. J.-C. Cette chronologie repose sur celle fournie naguère par John D. Beazley, pour les spécimens trouvés dans la pièce 6 de la maison F d'Al Mina (strate III) : à propos des séries de lécythes identifiées, l'auteur précise que leur datation couvre la fin du V^e siècle et le début du IV^e siècle av. J.-C. »²⁷¹. C'est sans doute à cette phase qu'appartient le lécythe mis au jour dans P11, bien que le dessin extrêmement soigné de la scène figurée et la présence d'une bande de godrons dans la partie inférieure de la panse suggèrent une datation légèrement plus haute, dans le dernier quart ou les dernières décades du V^e siècle av. J.-C. ; le cadre contextuel (premier sol d'occupation de la cour) plaide en faveur d'une datation antérieure à 400 mais postérieure au troisième quart du V^e siècle.

Le second lécythe décoré (pl. 7, n° 54 ; fig. 109), extrait de l'une des pièces annexes du bâtiment (104B), dépourvu de toute valeur artistique, ne procure pas davantage de jalons chronologiques. D'une morphologie analogue au premier vase décrit, ce récipient appartient à la classe *patterned*²⁷², définie par les auteurs de l'Agora²⁷³, Brian A. Sparkes et Lucy Talcott, et qui caractérise le modèle 1123 de leur classification. Attestée dès la phase VB de Tell el-Herr (dès le début du dernier quart du V^e siècle)²⁷⁴, cette série de lécythes, dont le décor consiste simplement en un défilé de motifs géométriques vernissés, possède nombre d'attestations à Tell el-Herr²⁷⁵ et ailleurs, en Égypte, notamment dans le Delta et dans la région memphite²⁷⁶. Or, habituellement, le décor, même s'il reste très sommaire, est un peu plus élaboré et présente un défilé de points noirs ou de Z

(« chien courant » ou *running dog pattern*), vernissés noir, dans une bande encadrée de deux filets, réservés en clair. Sur le lécythe reproduit sur la pl. 7, n° 54 et fig. 109, le vocabulaire ornemental utilisé se limite à une large bande réservée, sans filets de vernis noir délayé à l'intérieur, comme sur bon nombre d'exemplaires recensés dans les collections des musées. Peu de parallèles exacts apparaissent en effet dans les *Corpus Vasorum Antiquorum* ou autres classifications établies²⁷⁷. L'absence de motifs et le dessin hâtif du contour témoignent d'une certaine dégénérescence de la classe *patterned*, introduite vers 425 en Grèce mais qui perdure encore dans les premières décennies du IV^e siècle²⁷⁸. Sur les modèles anciens, le décor est appliqué sur la partie médiane du vase, tandis que sur les modèles récents, tel que l'illustre la pl. 7, n° 54, celui-ci

²⁵⁹ *Supra*, notices précédentes. À propos des lécythes avec protomes de femmes, se référer à l'étude d'A. Hermay et al. 2010, p. 181-186, pl. 17e, 79a, 83f-g, 84 (plusieurs exemplaires tardifs provenant de la nécropole d'Apollonia du Pont figurent Aphrodite ou une tête de femme coiffée d'un *sakkos*).

²⁶⁰ M.B. Moore 1997, p. 265, pl. 91 : 919 (tête d'Hermès avec bonnet ailé ; dépôt C12 : 3, troisième quart du V^e siècle av. J.-C.) ; à propos des cheveux hirsutes, cf. *ibid.*, p. 130.

²⁶¹ I. McPhee 1987, p. 293-294, pl. 58 : 60 (vase provenant du secteur sud-ouest du forum et figurant une tête de jeune Hermès).

²⁶² Pour les exemples provenant d'Al Mina, se référer aussi à J.D. Beazley 1963, p. 1366-1367.

²⁶³ J.H. Fernández et al. 1987, p. 16, pl. 2 : 6-8 (Musée d'Eivissa 1 ; lécythes de petit module et dessin hâtif provenant d'Ibiza et datés de la première moitié du IV^e siècle).

²⁶⁴ Voir notamment J.-J. Maffre et al. 2013, p. 59-60, fig. 1 (inv. 1004/1). Lécythe de petit module avec tête masculine imberbe aux cheveux courts, coiffée d'un pétase (et non d'un *pilos*) ; une bande d'oves encadrée de deux filets met en valeur la scène. D'autres exemplaires de ce type sont connus en Italie (*ibid.*, p. 59, n. 10, pour les références bibliographiques) et en Sicile (<http://www.beazley.ox.ac.uk/record/48FF2264-8C4C-4492-BB12-97578C23F5C8>) ; ce lécythe trouvé à Camarina (n° inv. 9021950), sur lequel figure une tête d'Hermès, est attribué à la seconde moitié du V^e siècle av. J.-C.

²⁶⁵ Plusieurs exemples sont publiés dans les *Corpus Vasorum Antiquorum* : K. Bulas 1935, p. 15, pl. 13 : 6 (Cracovie, Musée Czartoryski ; tête d'Hermès coiffée d'un pétase aux ailettes), p. 69, pl. unique : 9 – type III le (Cracovie, Musée National) ; J.D. Beazley 1927, p. 31, pl. XL : 8 (Ashmolean Museum ; tête d'Hermès avec *pilos* ailé provenant de Kertch, IV^e siècle av. J.-C.) ; S. Dimitriu et P. Alexandrescu 1965, pl. 35 : 1 (Bucarest, collection Mavros ; exemplaire proche avec tête d'Hermès ?, première moitié du IV^e siècle).

²⁶⁶ Voir notamment l'exemplaire aujourd'hui conservé au Musée National d'histoire naturelle de Washington (S.J. Schwarz 1996, 38-39, n° 37, pl. 53 : 37 et références bibliographiques). Le lécythe sur lequel figure la tête d'Hermès, coiffée d'un pétase ailé ou bonnet, est d'un module plus petit que l'exemplaire de Tell el-Herr. C'est sans doute la raison pour laquelle sa datation couvre la première moitié du IV^e siècle av. J.-C.

²⁶⁷ Voir *supra*, C. Defernez 2007A, p. 556-557 (à propos de la datation), p. 610, fig. 2 : 6 (tête féminine coiffée d'un *kékryphale*). D'autres exemplaires inédits montrent aussi un décor négligé.

²⁶⁸ M.B. Moore 1997, p. 265 (troisième quart du V^e siècle av. J.-C.) ; voir en dernier lieu la datation proposée pour cet exemplaire (n° inv. 29925) dans la base de données mise en place par l'université d'Oxford (<http://www.beazley.ox.ac.uk/record/E39D383D-9086-4167-B50C-5FF32AEAD00D>).

²⁶⁹ L'exemplaire provenant de la Cyrénaïque (« au dessin rapide, quelque peu négligé ») est attribué à la première moitié du IV^e siècle av. J.-C. Selon les auteurs (J.-J. Maffre et al. 2013, p. 59), « Ces petits lécythes aryballisques décorés d'une tête coiffée d'un pétase, qui renvoie peut-être au dieu Hermès, surtout lorsque ce pétase est ailé, sont relativement fréquents dès la 2^{nde} moitié du V^e s. Ils sont en général attiques. Celui-ci doit plutôt dater de la 1^{re} moitié du IV^e s. » C'est à la première moitié du IV^e siècle que sont assignés les lécythes de petit module conservés au Musée d'Ibiza et celui provenant du site d'Idalion (cf. *supra*).

²⁷⁰ I. McPhee 1987, p. 293-294, pl. 58 : 60 (lécythe daté par comparaison avec un exemplaire d'Al Mina, C.L. Woolley 1938A, p. 23-24, fig. 8 [en haut, à gauche]). L'exemplaire aujourd'hui conservé au musée archéologique de Corinthe est daté entre 425 et 375 av. J.-C., dans la base de données de l'université d'Oxford, sous le n° inv. 30645 (<http://www.beazley.ox.ac.uk/record/44323795-94D9-4892-B2D6-99ADF377AC3E>).

²⁷¹ J.D. Beazley 1939, p. 27.

²⁷² Proche du type 224 dans la classification de Tell el-Herr (CEP, p. 345-347, pl. LXXVII). Plusieurs lécythes à décor de bande réservée avec chien courant, filets noirs ou points noirs, ont été découverts dans les dépôts de l'Agora (B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 153-154, 315, pl. 38 : 1122-1123, 1126 – dépôts G12 : 21, O16 : 1-2 et R13 : 4) ; leur datation est placée dans l'intervalle 425/420 av. J.-C. (versions anciennes).

²⁷³ B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 154.

²⁷⁴ CEP, p. 265-269, pl. LVII : types 167-168 (avec quelques références).

²⁷⁵ Ces lécythes à figures rouges forment le type 224 de la phase V dans la typologie (Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 40, fig. 10g-h ; CEP, p. 341-343, 345-346, 352-353, pl. LXXVI).

²⁷⁶ Plusieurs mentions sont livrées dans CEP, p. 345-346 et, surtout, p. 349-352. À cette liste (non exhaustive), il convient d'ajouter les attestations récentes signalées dans les notices suivantes et dans le catalogue (cf. *infra*).

²⁷⁷ Plusieurs lécythes à décor de bande réservée sont exposés ou conservés dans les Musées de Bucarest, d'Ibiza, de Karlsruhe, de Rennes (cf. *infra*, cat.). Voir également dans les archives de Beazley, sous le n° inv. 1010008 (<http://www.beazley.ox.ac.uk/record/5DED74ED-B751-410C-B6A7-1B07B94579D8>).

²⁷⁸ B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 154. Comme le précisent à juste titre ces auteurs, à propos d'un modèle récent : « (...) the degeneration of the running dog 1126, is patent. »

est apposé juste sous l'épaule. Comme pour le type précédent, une datation fine reste délicate, cependant, la base profilée (à degrés) et le décor négligé invitent à placer ce récipient dans l'intervalle compris entre les dernières décades du ^v^e et les premières décennies du ^{iv}^e siècle av. J.-C.

Comme il a été souligné à plusieurs reprises, la documentation externe livre peu de références pour les types étudiés. Les lécythes ornés d'une tête d'Hermès ou d'une tête féminine font défaut en Égypte, également au Levant où, pour l'instant, peu d'occurrences ont été mentionnées, outre celles d'Al Mina. À l'inverse, les lécythes à décor de bande réservée sont plus fréquents mais souvent attestés avec un défilé de chien courant ou une succession de filets vernissés noirs²⁷⁹ : ainsi, à Tell el-Moqdam²⁸⁰, à Saft el-Henneh (Goshen)²⁸¹, à Naucratis²⁸², à Thônis/Héracléion²⁸³, à Memphis/Saqqara, jusqu'à Éléphantine²⁸⁴ ; au Levant, des lécythes proches de ceux de Tell el-Herr (notamment à décor de bande réservée) ont été mis au jour sur les sites de Tel Jemmeh/Gerar²⁸⁵, Tel Michal²⁸⁶ et, plus au nord, Byblos²⁸⁷.

D'une manière générale, ces trouvailles n'en demeurent pas moins les témoignages d'une production de masse qui se répand dans le pourtour méditerranéen oriental, dans les dernières décennies du ^v^e siècle. Comme l'avait à juste titre indiqué Jean-Jacques Maffre²⁸⁸ à propos du « peintre échevelé » : « ... la plupart des vases attribués à ce peintre ont été trouvés fort loin de Grèce et bon nombre dans le secteur oriental de la Méditerranée [...]. Peut-être son style quelque peu dégénéré était-il plus apprécié dans les régions périphériques qu'en Grèce propre. » Il ne fait guère de doute que pour la période qui nous intéresse ici les œuvres des grands artistes restent fort discrètes, quoique, comme nous le verrons, certaines trouvailles notables faites dans les annexes du bâtiment nuancent quelque peu cette évidence. Comme les vases à boire, les lécythes connurent une plus large diffusion, en raison de leur petite taille et sans doute de leur contenu. Dans une étude récente, il a été démontré que les lécythes longtemps considérés uniquement comme des vases à parfum avaient aussi servi à conditionner et à exporter des huiles médicinales, des huiles aromatiques et des cosmétiques ; des analyses chimiques de contenus de vases ont été effectuées sur des échantillons prélevés sur du mobilier provenant de la nécropole d'Apollonia de Cyrénaïque²⁸⁹.

Les vaisselles fines d'origine indéterminée (pl. 7, n° 59-60)

À côté des vaisselles d'origine attique, d'autres importations de belle facture ont été identifiées parmi les assemblages extraits de quelques salles du bâtiment : ainsi, un cratère fragmentaire dans

l'espace 100C et deux fragments de panses dans le portique 100A.

Tel qu'il apparaît sur la figure 59 (pl. 7), le cratère trouvé dans l'une des pièces les plus importantes du palais présente une morphologie comparable à celle des cratères en cloche d'origine attique (pl. 13, n° 102), spécifiques de la fin de l'époque classique : une vasque profonde à la courbe nettement arrondie ; un rebord en bandeau assez haut, terminé par une lèvre épaisse, de profil triangulaire, légèrement infléchi vers l'extérieur ; et deux anses horizontales de section ronde, en étrier, appliquées juste à la transition entre le col et la panse. Comme ses pendants attiques, ce vase possède des parois peu épaisses, une fabrique d'une extrême dureté, d'une texture dense, micacée et finement décantée (fabrique *IM13*) ; le ton de la cassure, uniforme, se situe dans la gamme des beige rosé à jaune rougeâtre/orangé²⁹⁰. Au contraire de ses homologues, ce cratère montre dans la composition de la pâte une présence plus élevée d'inclusions minérales visibles à l'œil nu : ainsi, des particules blanches (nodules de calcaire et quartz) et rouges de faible calibre, disposées de manière éparses. Il se démarque, outre par des dimensions sensiblement inférieures²⁹¹, par son décor, non vernissé, composé de motifs géométriques et de festons peints en brun-rouge/rouge-brun/marron, apposé sur un engobe soigneusement poli, de couleur crème à blanchâtre²⁹². Élémentaire et dessiné d'une manière hâtive, le décor externe alterne une mince bande et une ligne festonnée, peinte juste au niveau des anses ; la surface interne, de même que la partie inférieure de la surface externe du vase, sont

²⁷⁹ *Infra*, cat. et notices suivantes.

²⁸⁰ C.A. Redmount et R. Friedman 1997, p. 64, 68, fig. 9b (en haut, à droite) ; exemplaire daté de 420-400 av. J.-C., par comparaison avec les formes analogues trouvées dans les dépôts de l'Agora.

²⁸¹ W.M.F.I. Petrie 1906, pl. XXXIB : 17.

²⁸² Quelques lécythes à vernis noir ont été recensés lors du survey (W.D.E. Coulson 1996, p. 26-29, fig. 11 : 629, 926, fig. 12 : 50 ?).

²⁸³ C. Grataloup 2010, p. 154, fig. 12.5 : 4 (lécythe à décor de bande réservée avec un filet noir médian provenant du site de Thônis). Outre des lécythes figurant des palmettes stylisées, des panthères ou des sphinx (*ibid.*, p. 154 ; Fr. Goddio 2006, p. 137, cat. 178, p. 211, cat. 369), le site de Thônis-Héracléion a livré d'autres exemples de lécythes à décor de bande réservée (documentation inédite).

²⁸⁴ *Infra*, cat.

²⁸⁵ Des lécythes à décor de bande réservée et chien courant (*running dog pattern*) ont été découverts sur le site de Tel Jemmeh. Voir R.S. Martin 2014, p. 754-755, 767-768, no 181 (^v^e siècle av. J.-C.). Comme le souligne l'auteur (*ibid.*, p. 755), peu de céramiques attiques du dernier quart du ^v^e siècle sont attestées sur le site.

²⁸⁶ L.A. Kapitalkin 2006, p. 49, fig. 14 : 38 (lécythe avec décor de chien courant).

²⁸⁷ En ce qui concerne les trouvailles attiques faites sur ce site, se référer en dernier lieu à I. Chirpanlieva 2014B, pl. III : 26 (lécythe à décor de bande réservée et points noirs, vers 425 av. J.-C.). Outre au Levant, des attestations sont aussi connues en mer Noire, notamment dans la nécropole de Panskoye (cf. *infra*, cat.).

²⁸⁸ J.-J. Maffre 1971, p. 679 (à propos d'un lécythe figurant une tête féminine trouvé à Chypre, dans la région antique de Marion).

²⁸⁹ En dernier lieu, voir J.-J. Maffre, D. Frère, N. Garnier et E. Dodinet 2013, p. 57-80, en particulier p. 68-76 pour les résultats de l'archéologie biomoléculaire. Comme le soulignent les auteurs, des analyses chimiques de contenus organiques de vases (lécythes, *amphoriskoi*, *askoi*, etc.) ont été effectuées sur plus d'une douzaine de vases de la fin de l'époque classique et du début de l'époque hellénistique. « Les contenus des vases sont constitués de substances grasses aromatiques à dimension cosmétique et médicinale, avec des matériaux d'origine végétale mais aussi animale. » (*ibid.*, p. 57). Selon les auteurs (*ibid.*, p. 76), ce sont des vases en matériau noble (métal, albâtre) qui servaient à conditionner des parfums coûteux ; les vases en céramique auraient servi à conditionner et à exporter des huiles parfumées (et sans doute médicinales) modestes. Pour de plus amples informations sur les différents procédés employés pour déterminer la nature du contenu des vases à onguents, se référer aux travaux de N. Garnier (notamment, N. Garnier 2012, p. 63-73).

²⁹⁰ Pour ce qui concerne les références colorimétriques de ce groupe, se référer à G. Lehmann 2000, p. 88 et id. 2005, p. 77.

²⁹¹ Le diamètre à l'ouverture n'excède pas 30 cm, tandis que le diamètre maximal de la panse est égal à 24,6 cm.

²⁹² Les références colorimétriques sont fournies dans G. Lehmann 2000, p. 88 et id. 2005, p. 77.

entièrement revêtues d'une couverte brun-rouge/rouge-marron ; le bord externe est également mis en valeur par une large bande peinte, tout comme le dessus des anses.

D'une fabrique similaire à celle du cratère (*M13*), les deux fragments de panses recueillis sur le sol de 100A se définissent aussi par un décor constitué de bandes peintes (rouge-marron et noir) d'une épaisseur variable et plus ou moins largement espacées (**pl. 7, n° 60**). La petitesse de leur taille autorise difficilement une identification formelle précise or, à en juger d'après le décor visible sur les deux faces, ces fragments appartiennent vraisemblablement à des formes ouvertes, peut-être également à un cratère, comme le laisse supposer l'amorce de deux festons sur l'un d'entre eux²⁹³.

En tout état de cause, ces trouvailles doivent être rattachées à une même série, à un même type de production, qui paraît émerger non pas au cours de la phase IVB (vers le deuxième quart du IV^e siècle), comme nous l'avons supposé dans une étude antérieure²⁹⁴, mais dès la phase VA, soit dès la fin du V^e siècle av. J.-C.

Principalement illustrées par des bols, coupes, cruches, pichets et amphores de table, soit un service destiné à la consommation du vin, selon Gunnar Lehmann²⁹⁵, ces productions ont suscité et suscitent toujours nombre de débats quant à leur origine, leur répartition et leur chronologie. Longtemps assignées à un centre producteur de la Grèce de l'Est, en raison des affinités dans la forme, la composition de l'argile et du décor avec des productions ioniennes et aussi par la présence d'une marque de potier sur un bol trouvé à Mersin²⁹⁶, analogue à celle observée sur une coupe à pied de type ionien, ces vaisselles, aisément reconnaissables à leur décor de motifs géométriques ou de motifs plus élaborés (motifs floraux tels que des festons ou des languettes), sont plus connues sous l'appellation de *East Greek pottery*. Comme nous l'avons mentionné²⁹⁷, d'aucuns, sur la base de formes similaires trouvées à Chypre (Kition-Bamboula, Amathonte ou Nicosie)²⁹⁸, leur ont attribué une origine nord-ionienne, en raison des analogies notées pour le décor avec des amphores rhodiennes de style *wave-line*, fréquentes à Tarse et à Xanthos²⁹⁹, dans des contextes datables entre le VIII^e et le VI^e siècle av. J.-C. Sur la base de ces considérations, d'autres³⁰⁰ supposent que ces produits, qui évoquent le style de *Fikellura* répandu dans la deuxième moitié du VI^e siècle, auraient été diffusés au Levant plus d'un siècle et demi après leur fabrication. Ainsi, sans doute pour concurrencer la diffusion de la céramique attique, certaines cités d'Asie Mineure auraient continué à exporter aux V^e et IV^e siècles av. J.-C. le fruit de leurs anciens ateliers³⁰¹. Or, depuis plusieurs analyses exhaustives menées par Gunnar Lehmann, il semble que certaines des hypothèses énoncées ne sont plus recevables et que la tendance, dorénavant, est de les nommer plus largement *Band-Decorated pottery*.

En effet, sur la base de la documentation (publiée et inédite) connue en Syrie et au Liban, l'auteur mentionné a esquissé, en 2000, un premier bilan³⁰² sur ces productions atypiques mais constantes des répertoires des V^e et IV^e siècles av. J.-C. Selon l'auteur, ces vaisselles qui reproduisent à l'identique des formes de tradition hellénique (modèles grecs et ioniens) seraient le fruit d'une production levantine, chypriote ou nord-syrienne. Une origine levantine, chypriote ou nord-syrienne est, dès lors, proposée par l'auteur pour ces vases d'une qualité exceptionnelle, qui émergent au Levant entre 700 et 580 av. J.-C.³⁰³ Dans le cadre de ce bilan, son argumentation reposait sur le fait que c'est dans ces régions, principalement dans la partie orientale du Levant, le long du littoral, que l'on trouve le plus grand nombre d'attestations : que ce soient les bols, coupes, cruches, cratères ou amphores de table, ce sont les sites d'Al Mina³⁰⁴, Tell Soukas³⁰⁵, Shiqmona³⁰⁶, Tell el-Hesi³⁰⁷, Tel Mevorakh³⁰⁸ ou, plus récemment, Tel Jemmeh³⁰⁹, Apollonia-Arsuf³¹⁰, Tel Michal³¹¹ et Tel Dor³¹² qui ont livré la plupart des occurrences recensées. Comme le soulignait à juste titre l'auteur dans le cadre d'une première contribution (tout comme avant lui, Rolf Stucky³¹³), certaines catégories de vases (notamment les bols) ont vraisemblablement été réalisées en Syrie. Il précise toutefois dans une seconde étude³¹⁴ qu'en l'absence d'analyses physico-chimiques de la pâte, l'origine précise d'un centre producteur ne peut être assurée. C'est en 2005 que de telles analyses ont pu être conduites³¹⁵, à partir d'échantillons prélevés sur le matériel d'Al Mina, aujourd'hui conservé

²⁹³ L'amorce d'un défilé de festons sur cette panse trouvée dans 100A suggère une association avec le cratère de la pièce 100C.

²⁹⁴ C. Defernez 2007A, p. 571-572, 577-579, 614, fig. 11, p. 616, fig. 15-16.

²⁹⁵ G. Lehmann 2000, p. 88.

²⁹⁶ Sur ce point, se référer à G. Lehmann 2000, p. 87-88 ; id. 2005, p. 76.

²⁹⁷ C. Defernez 2007A, p. 571-572, 577-579.

²⁹⁸ Les formes mentionnées sont principalement des amphores de table. Cf. J.-Fr. Salles 1983, p. 100-103, fig. 38 : 360, p. 106, fig. 40 ; V. Karageorghis 1963, p. 332, fig. 11 : 333.

²⁹⁹ Se référer à V. Karageorghis 1963, p. 333. Pour les références à Tarse et à Xanthos, voir G.M.A. Hanfmann 1956, p. 180-181, fig. 23-25 et H. Metzger 1972, p. 55.

³⁰⁰ Notamment J.-Fr. Salles 1983, p. 102 ; id. 1993, p. 195, 216.

³⁰¹ J.-Fr. Salles 1983, p. 102-103 ; id. 1993, p. 195.

³⁰² G. Lehmann 2000, p. 83-113. Se référer aussi au vaste corpus établi par le même auteur ; id. 1996, pl. 24-25 (coupes et bols), 44-45 (cruches), 60-61 (amphores de table).

³⁰³ G. Lehmann 1998, p. 21.

³⁰⁴ *Supra*, notices ; voir également C.L. Woolley 1938A, p. 25, fig. 10 ; G. Lehmann 2005, p. 73, fig. 7, p. 77-78, fig. 10-11.

³⁰⁵ P.J. Riis 1970, p. 82-83, fig. 25c ; O. Ploug 1973, p. 38-43, pl. VI-VII.

³⁰⁶ J. Elgavish 1968, pl. XLVIII : 86, LII : 112, LXVI : 182 (amphores de table).

³⁰⁷ Les attestations sont rares sur ce site. Cf. W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 157, fig. 144 : 34-35, p. 165, fig. 148 : 19, p. 167, fig. 149 : 27, 30, p. 193, fig. 162 : 21-22.

³⁰⁸ E. Stern 1978, p. 41, fig. 10 : 6-17 (bols, coupes et cruches).

³⁰⁹ Pour ce qui concerne le mobilier importé sur ce site, voir en dernier lieu S.R. Martin 2014, p. 749-775, en particulier p. 752-753, fig. 14.2 (bols à bandes), fig. 14.3a-j (amphores de table et cruches), p. 763-765 : n^{os} 59-88 et 99-116, pour les céramiques dites de la Grèce de l'Est. Comme le précise l'auteur (*ibid.*, p. 749), au cours du V^e siècle av. J.-C., « At this time the site imported the later so-called East Greek products, closed table vessels, banded bowls... ».

³¹⁰ O. Tal 1999, p. 116-121, fig. 4.15-4.19 (dont peut-être une anse de cratère, p. 119, fig. 4.18 : 1), p. 147, fig. 4.29.

³¹¹ R.T. Marchese 1989, p. 145-147, fig. 10.1 ; L.A. Kapitain 2006, p. 41-45, fig. 12 (bols, coupes et amphores de table sont représentés).

³¹² E. Stern 1995B, p. 76, fig. 2.23 : 5 (cruche), p. 77, fig. 2.24 : 13, p. 81, fig. 2.26a : 54-57 (bols), p. 86, fig. 2.34 : 8-9 ; M.S. Cook et W.D.E. Coulson 1995B, p. 93-95, 117-119, 122-123, fig. 3.10-3.11, p. 124, fig. 3.12. J.L. Nitschke, S. R. Martin et Y. Shalev 2011, p. 139, fig. 10 : E-F, I. En ce qui concerne le matériel de Dor, les éditeurs de la *East Greek pottery* ont d'abord postulé une origine levantine (M.S. Cook et W.D.E. Coulson 1995B, p. 94), comme G. Lehmann. Récemment, sur la base de nouvelles analyses physico-chimiques, les auteurs proposent deux aires géographiques de production : la Crète et la Cilicie. Ces informations basées sur une documentation inédite nous ont été aimablement communiquées par A. Gilboa et Y. Shalev (université de Haifa).

³¹³ G. Lehmann 1998, p. 21 ; id. 2000, p. 100 ; R. Stucky 1983, p. 124.

³¹⁴ G. Lehmann 2000, p. 100.

³¹⁵ S.A. Ashton et M. Hughes 2005, p. 93-103.

au British Museum. Ces examens viennent nuancer quelque peu les postulats avancés par le spécialiste. À l'issue des résultats obtenus de ces études archéométriques, deux aires de productions sont apparues : l'une dans la région de Milet ou, plus largement, l'Ionie, l'autre dans la périphérie d'Al Mina, en Syrie du Nord. Selon Gunnar Lehmann³¹⁶, certains types de bols ou coupes, bien connus dans les répertoires de Rhodes ou Milet, caractéristiques de la fin de l'époque archaïque/début de l'époque classique, auraient été manufacturés dans un centre implanté sur la côte ionienne, tandis que la majorité des cruches, pichets, amphores de table et cratères seraient issus d'une officine locale, à localiser dans les environs du centre portuaire d'Al Mina. Qu'il s'agisse de productions indigènes ou exogènes, soit locales ou importées³¹⁷, la fabrique des vases à décor de bandes montre une composition similaire : la pâte est toujours finement décantée et la surface habituellement lissée. Peut-être doit-on supposer, comme l'auteur dans une contribution récente³¹⁸, une mixité de sources possible (soit l'existence de plusieurs centres producteurs) : Levant, Chypre, Syrie ou Cilicie.

Longtemps méconnues en Égypte, ces vaisselles fines que l'on peut qualifier de marginales, qui se développent au Levant ou ailleurs dans le courant du v^e siècle av. J.-C. (à partir de la période perse), voire peut-être antérieurement, pour satisfaire une clientèle raffinée³¹⁹, commencent à émerger timidement de la documentation de la fin du premier millénaire, connue dans le Delta. Outre à Tell el-Herr où la gamme de formes attestée est très diversifiée³²⁰, de telles productions ont été identifiées à Tell el-Balamoun³²¹, à Mendès³²² mais surtout à Thônis-Héracléion³²³, où les amphores de table occupent une place non négligeable. D'une manière générale, contrairement au Levant, ces vaisselles restent peu documentées et sont principalement illustrées par des bols, coupes et amphores de table. À ce jour, à notre connaissance, aucun cratère n'a été mis au jour dans le Delta, d'où le caractère exceptionnel et unique de l'exemplaire trouvé à Tell el-Herr. Assez curieusement, aucune forme comparable n'a été recensée pour l'instant au Levant ou ailleurs. Les rares formes de cratères connus sont celles qui proviennent d'Al Mina, des niveaux associés à la strate 3, datée entre 440 et 360 av. J.-C.³²⁴ En dépit de caractéristiques techniques et décoratives communes (bandes et ligne festonnée au niveau des anses)³²⁵, les cratères d'Al Mina se démarquent par un profil différent, une forme plus trapue, proche des modèles hellénistiques : un large col en bandeau bordé d'une lèvre épaisse, de section trapézoïdale, surmonte une vasque arrondie, à épaulement légèrement marqué, sur lequel sont fixées deux anses horizontales, en étrier ; le plan de pose est matérialisé par une base annulaire, comme cela devait être le cas pour l'exemplaire trouvé à Tell el-Herr.

Sur le plan chronologique, et comme le précise à juste titre Catherine Grataloup³²⁶ à propos des amphores de table provenant de Thônis, « Lorsque leur datation et leur provenance seront bien mieux connues, ces amphores de table seront un jalon chronologique très intéressant... », comme du reste les autres vaisselles associées à cette famille. Au Levant, d'après les séquences définies par Gunnar Lehmann³²⁷, ces productions disparaissent progressivement dans le courant de la deuxième partie du iv^e siècle av. J.-C., entre 360 et 300. Il va de soi, toutefois, que ce groupe de vases qualifié de *East Greek pottery* ou de *Band-Decorated pottery* ne propose qu'une chronologie relative, au contraire de la documentation attique.

Les amphores de Chios (pl. 8, n° 61-62)

Outre les vaisselles fines attiques ou d'autres régions de la sphère méditerranéenne encore mal circonscrites³²⁸, sont également amplement attestés sur le site de Tell el-Herr d'autres témoignages des échanges commerciaux avec le monde égéen. Il s'agit principalement d'emballages vinaires pour la majorité d'entre eux³²⁹ d'emballages oléicoles ou emballages pour de multiples autres denrées liquides, semi-liquides ou solides (olives, noix, miel, fruits, organ, encens, pourpre, salaisons de poissons, etc.).

³¹⁶ G. Lehmann 2005, p. 76-77. L'origine nord-ionienne de certaines formes de bols ou de coupes confirme donc les hypothèses avancées par les auteurs susmentionnés (dont J. Fr. Salles 1983, p. 100-103 ; id. 1993, p. 195, 216).

³¹⁷ G. Lehmann 2005, p. 77.

³¹⁸ Id. 2008, p. 213.

³¹⁹ Ayant un goût prononcé pour les objets de demi-luxe.

³²⁰ Outre quelques amphores de table (Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 37, fig. 8a-b ; C. Defernez 2007A, p. 571-572, 594-595, 614, fig. 11, p. 616, fig. 15 : 43 et fig. 16), les vaisselles associées à cette série (coupes, bols, cruches, bouteilles, amphores de table, etc.) demeurent inédites. Celles-ci feront prochainement l'objet d'une étude exhaustive.

³²¹ A. J. Spencer 1999, pl. 104 : 2 (bord d'une amphore de table).

³²² Quelques amphores de table sont attestées dans la nécropole royale (R. Hummel et St. B. Shubert 2004, p. 151, 164, pl. A : 24).

³²³ C. Grataloup 2006, p. 211, cat. 372 ; id. 2010, p. 154, fig. 12.5 : 1 (amphore de table provenant de la zone D du site de Thônis) ; id. 2012, p. 180-181, 194, fig. 10. Selon l'auteur, les formes attestées présentent une fabrique comparable à celle des exemplaires découverts à Tell el-Herr. Les amphores de table proviennent de deux secteurs bien connus de Thônis : le grand canal près du môle pavé au nord-ouest du temple et le secteur du « Passage Est ». Il est intéressant de noter qu'à l'intérieur d'une des amphores de table de Thônis ont été prélevées des écorces de noisette (communication personnelle de C. Grataloup).

³²⁴ Ces cratères correspondent aux formes 207 et 208 dans les typologies établies par G. Lehmann (G. Lehmann 1996, p. 397-498, pl. 36-37 ; id. 2000, p. 94, 107, fig. 7, p. 108, fig. 8a ; id. 2005, p. 78, fig. 11 : 4). Les parallèles connus en Syrie ou au Liban sont mentionnés dans ces contributions. Pour ce qui concerne la chronologie de la strate 3 d'Al Mina, voir en dernier lieu, *ibid.* 2005, p. 76.

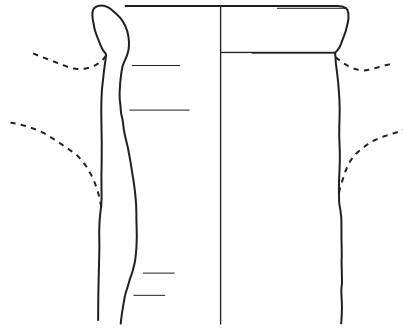
³²⁵ Sur ces modèles, en effet, le vocabulaire décoratif se limite aussi à une ligne épaisse de festons (*wave-line* ou *wave-band*) à la base du col, au niveau des anses, et de larges bandes horizontales.

³²⁶ C. Grataloup 2012, p. 181 ; id. 2015, p. 146, fig. 7.6 : 1.

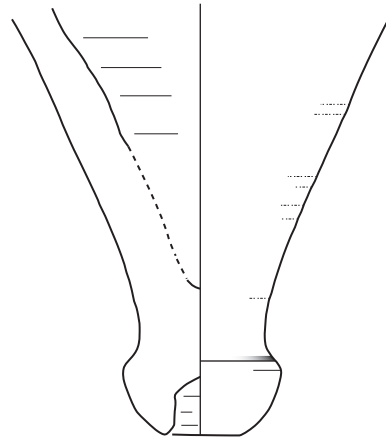
³²⁷ G. Lehmann 1998, p. 25. L'assemblage 8, daté entre 360 et 300 av. J.-C., renferme peu de représentants de ces productions fines. « The painted East Levantine pottery types of Assemblages 6 and 7 (...) gradually disappear in this assemblage (...). They give way to a new kind of decoration with wide wave bands and horizontal bands in paint (...) ». Pour comparaison, cf. *ibid.*, p. 26, fig. 11 : 7-8. Pour ce qui concerne la datation des assemblages céramiques circonscrits par l'auteur, cf. G. Lehmann 1996, p. 92.

³²⁸ Cf. catégorie préalablement étudiée.

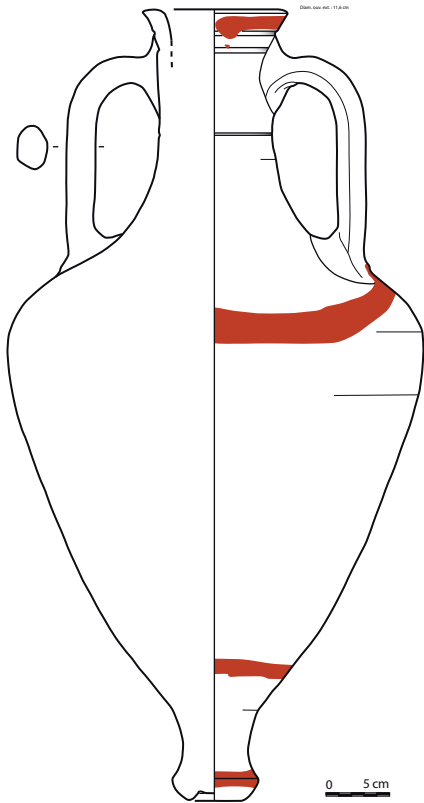
³²⁹ Ainsi que le laissent supposer les nombreuses traces de liquide résineux encore visibles sur certains fragments. Depuis des analyses archéométriques récentes, ces traces de poix ne constituent plus un critère majeur d'identification des emballages vinaires. De l'huile ou des salaisons de poissons pouvaient être transportées ou stockées dans des conteneurs poissés. Sur ce point (amphores de Chios), se référer notamment à M. C. Hansson et B. P. Foley 2008, p. 1169-1176 ; B. P. Foley *et al.* 2009, p. 297-299 ; M. L. Lawall 2011A, p. 43-45 ; id. 2011B, p. 25-27 (avec références p. 27) ;



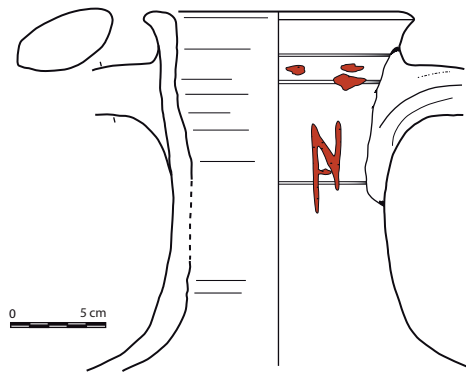
61
(TEH P98/501)



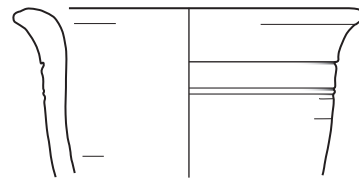
62
(TEH P00/250)



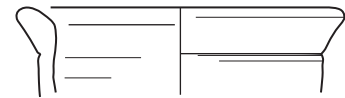
63
(TEH P00/265)



64
(TEH P99/098)



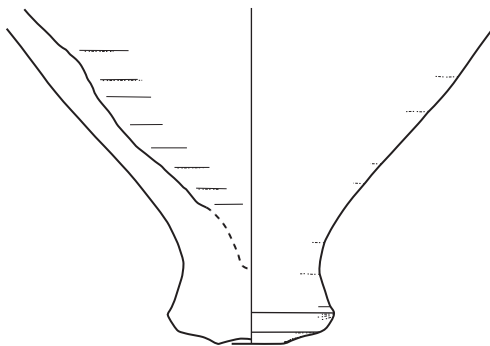
66
(TEH P01/438)



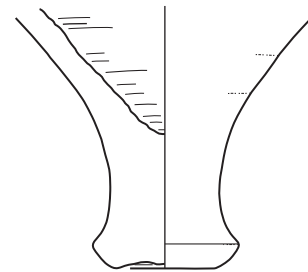
67
(TEH P00/313)



65
(TEH P98/527)



68
(TEH P01/436)



69
(TEH P98/502)

Parmi les séries amphoriques ioniennes identifiées, ce sont les conteneurs de la cité insulaire de Chios qui figurent au premier plan ; ainsi que le suggèrent la fabrique (*IM2* – pâte rouge clair/orangée, dense, micacée, aux inclusions minérales finement réparties³³⁰) et la morphologie des pièces impliquées, une attribution à l’une des officines de Chios paraît hautement probable³³¹. Jalonnant les voies maritimes les plus empruntées du bassin méditerranéen oriental depuis la fin du VII^e siècle av. J.-C. (depuis l’époque saïte, en Égypte)³³², les amphores de Chios forment habituellement une masse considérable de tessons dans tous les niveaux d’occupation, d’abandon ou de destruction des V^e et IV^e siècles av. J.-C. de Tell el-Herr³³³. L’importance numérique de cette catégorie amphorique n’a rien d’étonnant, lorsqu’on sait, d’après les nombreux récits des auteurs grecs et latins³³⁴, que le vin de Chios comptait parmi les crus les plus réputés au V^e siècle av. J.-C., et comme semblent le confirmer plus tardivement les archives de Zénon³³⁵. La fréquence constante de ce type de conteneur dans chacune des séquences stratigraphiques bien définies de Tell el-Herr a révélé un développement notable de la forme depuis les débuts de la fondation du site jusqu’à l’aube de l’époque hellénistique, corroborant de fait les sériations typologiques établies par nombre de spécialistes grecs, russes ou américains. Cette évolution s’est vue confortée par le passage du modèle chiote à haut col renflé³³⁶ au modèle à col cylindrique, dont la date d’introduction en Grèce reste problématique, 450 selon d’aucuns³³⁷, 440 voire plus tard, selon d’autres³³⁸. Dotées d’un timbre circulaire sur le col ou sur l’anse³³⁹, les amphores à col cylindrique, lèvre en bourrelet et panse en forme de tronc renversé que termine un bouton court, évidé, sont largement représentées à Tell el-Herr, dans les niveaux bien datés de la fin de la période perse achéménide (niveaux associés aux phases VB et VA)³⁴⁰ mais apparaissent, semble-t-il, déjà timidement dès la fin de la phase VIA, soit dès les dernières décades du troisième quart du V^e siècle av. J.-C. Elles poursuivent leur évolution tout au long du IV^e siècle et, cela, jusqu’au début de l’époque hellénistique. Au cours de cette période, ainsi que le démontrent les trouvailles associées à la phase V, le type biconique se développe fortement : la forme devient plus élancée avec son épaule vigoureusement marquée, son col cylindrique qui se rétrécit mais s’étire en hauteur et, surtout, son pied effilé qui se termine d’abord par un bouton en forme de sabot court, caréné (**pl. 8, n° 62**), comme sur les modèles anciens, puis par un épais capuchon et en pointe dans son ultime phase de production³⁴¹.

Certes, l’éventail de formes illustrées, voire collectées, est extrêmement réduit. Assez curieusement, alors qu’elles foisonnent dans tous les contextes avoisinants³⁴², les amphores de Chios sont faiblement représentées dans le bâtiment palatial (uniquement

3,7 % dans 100C, 25 % dans 100D, 14,3 % dans 100E, 8,3 % dans 100F et 5,7 % dans P11) ; comme nous le verrons ci-après, celles-ci sont largement supplantées en nombre par les séries nord-égéennes, dont les séries mendéennes. En tout état de cause, les rares pièces présentées ici appartiennent incontestablement à cette dernière catégorie et, en l’occurrence, à des amphores biconiques munies d’un sabot court – soit au modèle standard de la fin du V^e/début du IV^e siècle. Dans la plupart des contextes associés à la phase VA, les bases montrent un profil analogue à celui issu de la pièce 100E (**pl. 8, n° 62**), soit un bouton caréné, marqué en dessous d’une profonde dépression conique ; tandis que la lèvre, haute, plate à l’extérieur, souvent en biseau à l’intérieur (**pl. 8, n° 61**), borde un haut col cylindrique. Des filets de couleur rouge apparaissent régulièrement à la base de la lèvre, sur le col et le dessus des anses, comme le montrent les exemples mis au jour dans la cour P11.

cet auteur précise en effet : « ...there is considerable uncertainty as to how specialized Chian production might have been in terms of the famous Chian wine; there is plenty of evidence for other commodities in these amphorae. » On se référera aux remarques faites par S. Demesticha (2011, p. 48), à propos des résultats des analyses du contenu de certaines amphores de Chios trouvées dans l’épave de Mazotos, dont la datation couvre le troisième quart du IV^e siècle av. J.-C. : « It is generally accepted that the presence of a resinous sealant indicates that the amphora contained wine...; lined amphoras may also have contained fish-sauce, fruit or olives (...). Nevertheless, in the case of the Chian amphoras, ancient sources leave little doubt about their principle content: Chian wine was famous throughout antiquity, as it was a staple export product of the island from the Classical to the Roman period (...). Especially during Classical times, it would seem that Chian was the most prized of the Greek wines, as plenty of ancient written sources claim. » Sur le contenu des amphores à l’époque hellénistique, se référer aux considérations de J. Lund 2004, p. 212.

³³⁰ Celles-ci sont constituées de calcaire ou de calcite, de quartz, de particules rouges et noires. Il est à rappeler que l’attribution de ces amphores à la cité insulaire de Chios repose sur un simple examen comparatif. Pour une étude pétrographique des argiles de Chios, se référer à I.K. Whitbread 1995, p. 134-153 ; M.L. Lawall 1995, p. 94-95 ; V. Gassner 2011 ; pour un récapitulatif, cf. F. Sacchetti 2012, p. 74.

³³¹ Bien qu’au regard des analyses archéométriques récentes, il convient de rester prudent sur une identification certaine de quelques séries amphoriques. Sur ce point, voir V. Gassner 2011, p. 1, n. 5.

³³² Pour des attestations d’amphores de Chios de l’époque archaïque en Égypte, se référer à C. Defernez 2016, p. 50-51, fig. 4 et à A. Marangou 2016, p. 67-91. La circulation des emballages de Chios en Méditerranée est confortée par de nombreuses trouvailles faites en mer, en particulier les cargaisons des épaves de Chios, de Mazotos (au sud-ouest de Larnaca) et de Kyrenia. Se référer notamment à B.P. Foley *et al.* 2009, p. 269-305 ; S. Demesticha 2011, p. 39-59.

³³³ Se référer à CEP, p. 199-210, pl. XXXVI-XXXVIII, p. 269-274, pl. LVIII-LIX, p. 353-364, pl. LXXVIII-LXXIX ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 49, fig. 15a-b, e, p. 50, fig. 16f, p. 52, fig. 17a, p. 53, fig. 18d ; Br. Gratien 1996, p. 64, 92, fig. 12a (amphore de Chios et non de Rhodes), p. 97, fig. 18d ; id. 1997, p. 71, 75, fig. 2a : 8-140 ; C. Defernez 2007B, p. 388-389, fig. 1 : A11.

³³⁴ Sur les qualités du vin de Chios, voir : Fr. Salviat 1986, p. 173, 189, 191 ; Th.Ch. Sarikakis 1986, p. 121-131 ; A. Marangou-Lerat 2000, p. 75 ; M.L. Lawall 1995, p. 88-115 ; id. 1998B, p. 75-92 ; S. Demesticha 2011, p. 48.

³³⁵ Parallèlement à la croissance des cépages locaux, des vins réputés de l’Antiquité classique continuent d’être importés dans le Fayoum, voire sans doute dans d’autres régions avoisinantes : A. Marangou et S. Marchand 2007, p. 43, n. 24.

³³⁶ Voir les exemples de Tell el-Herr déjà publiés. Cf. CEP, p. 199-210, pl. XXXVI-XXXVIII.

³³⁷ Pendant longtemps, plusieurs auteurs s’accordaient à placer la transition entre le modèle ancien et le modèle dit classique à cette période. Cf. V. Grace 1934, p. 306, pl. I : 1 ; id. 1961, p. 20 ; id. 1979, fig. 44-45 ; I.B. Zeest 1960, p. 74-78 ; H.B. Mattingly 1981, p. 78-86 ; A. Marangou-Lerat 2000, p. 78 ; F. Sacchetti 2012, p. 73 (références complémentaires). Pour ce qui concerne le monnayage de la cité de Chios, se référer aussi à N. Hardwick 1993, p. 221-222.

³³⁸ Sur ce point, se référer aux études de M.L. Lawall, à propos de la datation du dernier modèle à haut col renflé (M.L. Lawall 1995, p. 88-115, 355-359, fig. 19-22 ; id. 1998B, p. 77-78 - à propos du type C/3 ; id. 2000, p. 7 ; id. 2006, p. 133, n. 467-469, surtout p. 139, n. 488) ; dans cette contribution, l’auteur souligne en effet que : « The latest bulging-neck form is datable between ca. 440 and 430 B.C. or slightly earlier. » ; se référer aussi à M.L. Lawall *et al.* 2010, p. 358-359, 364-365 ; voir les travaux de S.Ju. Monachov 2003, p. 11-24, 237, pl. 7 : 4-6 (type III-C). En dernier lieu, voir F. Sacchetti 2012, p. 68-74 (bilan des études effectuées). Les datations basses proposées par A.Yu. Kakhidze et M.S. Halvashi (2006A, p. 112-114 ; id. 2006B, p. 291-295), sur la base du matériel découvert dans la nécropole de Pichvnari, ne semblent pas avoir emportées l’adhésion.

³³⁹ V. Grace 1979, fig. 48-49 ; H.B. Mattingly 1981, pl. Ib. Sur les associations timbrage et monnayage, se référer à M.L. Lawall 2010, p. 46-47, 86, fig. 2.

³⁴⁰ Plusieurs exemples provenant de Tell el-Herr ont déjà été publiés (Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 49-52 ; Br. Gratien 1996, p. 99, fig. 20b-439 ; CEP, p. 269-274, p. 353-362, pl. LVIII-LIX, LXXVIII-LXXIX). De nombreux autres spécimens, dont certains bien préservés provenant de complexes importants (C. Defernez 2007B, p. 389, fig. 1), demeurent encore inédits.

³⁴¹ *Infra*, pour les références.

³⁴² Dans tous les îlots d’habitations contemporains du complexe palatial, les conteneurs de Chios comptent parmi les séries amphoriques égéennes les plus abondantes identifiées.

Assez bien documenté en Égypte depuis peu³⁴³, en particulier dans la région du Delta (Mendès³⁴⁴, Tanis³⁴⁵, Tell el-Balamoun³⁴⁶, Naucratis³⁴⁷, Kôm Firin³⁴⁸, Thônis³⁴⁹), celle de Memphis-Fayoum (Memphis³⁵⁰, Saqqara³⁵¹, Tebtynis³⁵²) et jusque dans la vallée thébaine et sa périphérie (Dendara³⁵³, Karnak³⁵⁴, Éléphantine³⁵⁵), ce modèle amphorique est largement attesté, outre en Grèce, à Chypre, en Turquie et au Levant (Chios, Agora d'Athènes, Amathonte, Marion, Vouni, Éphèse, Dor, autres sites de la Palestine³⁵⁶, Al Mina)³⁵⁷, sur le littoral occidental de la mer Noire (delta du Don, dans l'antique ville d'Elizavetovskoe, Chersonèse, Pichvnari ou Olbia)³⁵⁸. Sur la base des découvertes archéologiques récentes faites en Russie méridionale, notamment dans les nombreux *tumuli* pontiques, plusieurs études exhaustives sur les amphores de Chios ont été conduites. Des tableaux évolutifs de ces conteneurs, établis par Mikhail Lazarov, Iosif B. Brašinskij et surtout Andrei P. Abramov et Sergej Ju. Monachov³⁵⁹, placent l'apogée du type biconique à bouton court vers la fin du v^e siècle av. J.-C. ; ce que semblent confirmer les trouvailles anciennes faites dans les cités de Chios (sites de *Kofinà Ridge* et *Pindakas*), d'Éphèse et d'Athènes, où les amphores dotées d'un bouton similaire à la **pl. 8, n° 62** sont datées de la fin du v^e-iv^e siècle av. J.-C.³⁶⁰ (certaines plus précisément du tournant du iv^e siècle³⁶¹), de même celles qui proviennent des fouilles chypriotes : les exemplaires parallèles issus des tombes de Marion et Vouni³⁶², auxquels on peut joindre ceux trouvés à Kition ou dans la zone du palais d'Amathonte³⁶³, s'inscrivent dans la phase chronologique de la *Plain White* VII-Chypro-classique II : 400-325 av. J.-C.

L'histoire de l'évolution du type biconique étant uniforme pendant une assez longue période de sa production – les séries à bouton court ont, semble-t-il, joui d'une grande longévité, puisqu'elles apparaissent dans la plupart des sites vers la fin du troisième quart/dernier quart du v^e siècle et continuent d'exister dans la première moitié du iv^e siècle av. J.-C. –, les fragments étudiés ici peuvent difficilement s'insérer dans une tranche chronologique plus précise que celle que l'on propose habituellement : fin v^e - milieu du iv^e siècle av. J.-C. Une datation plus tardive paraît peu probable, dans la mesure où, comme nous l'avons déjà signalé, dans les niveaux postérieurs à ceux de la démolition du palais, le bouton court est remplacé progressivement par un épais capuchon³⁶⁴.

Les amphores d'origine supposée mendéenne (nord de l'Égée) (pl. 8, n° 63-69)

Sont en effet plus largement représentées que les séries préalablement définies – si l'on en juge d'après le nombre de pieds et de bords ramassés – dans les ultimes niveaux du bâtiment, des amphores dont les traits morphologiques et techniques laissent

supposer une origine dans un centre de production du nord de l'Égée, en Chalcidique : outre les pièces illustrées (**pl. 8, n° 63-69**) issues des espaces 100A, 100C, 100G et de la cour P11, s'ajoutent de nombreux fragments de panses, bords et anses, extraits des assemblages des pièces 100E et 100D ; dans les pièces principales 100A, 100C et 100G, plusieurs profils incomplets sont à signaler (NMI : 5)³⁶⁵.

Une attribution de ce type d'emballage à la cité de Mendé a fréquemment été proposée dans les études préalables relatives au mobilier de Tell el-Herr³⁶⁶, sur la base d'une simple ressemblance

³⁴³ *Infra*, cat. et notices suivantes. Sur la distribution des séries chiotes en Égypte, voir aussi M.L. Lawall 2013, p. 58-60.

³⁴⁴ *Infra*, cat. Voir également, R. Hummel et St.B. Shubert 1994, p. 6-7, fig. 1 : 6 (bouton plus haut correspondant sans doute à un modèle légèrement plus récent) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 166, pl. C : 1-2, 6-7 (présence de variantes plus tardives).

³⁴⁵ Quelques rares exemplaires inédits.

³⁴⁶ A.J. Spencer 1996, pl. 79 : 17 (modèle de transition avec timbre).

³⁴⁷ Se référer à W.D.E. Coulson 1996, p. 46-47, fig. 22, p. 48, fig. 23, p. 53, fig. 26 (type A) ; L.-Fr. Gantès 2007, p. 146-147, fig. 1 : 11, 13, 16.

³⁴⁸ K. Smoláriková 2014B, p. 273, 295, fig. 142 : C4120 (long col apparenté à celui des modèles chiotes tardifs).

³⁴⁹ Sur ce site, les amphores de Chios sont uniquement mentionnées (C. Grataloup 2010, p. 153).

³⁵⁰ H.G. Fischer 1959, p. 32, pl. 16 : 106 (bouton d'amphore daté de l'époque romaine) ; id. 1965, p. 161, pl. 68 : 658 (bouton un peu différent daté à tort de l'époque romaine).

³⁵¹ Voir en dernier lieu : D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 164, 255, pl. 49 : 461 (col d'une amphore de Chios non identifiée provenant de la surface de la nécropole) ; B.G. Aston 2011, p. 273-274, fig. VI.46 : 316, 318 (zone de la tombe d'Horemheb, cache 5) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 104, pl. B ; A. Dunsmore 2014, p. 290-291, fig. 145 : col cylindrique avec timbre circulaire mais motif illisible (période perse).

³⁵² *Infra*, cat.

³⁵³ S. Marchand et D. Laisney 2000, p. 286, fig. 79.

³⁵⁴ *Infra*, cat. ; se référer à A. Marangou 2012A, p. 377 ; id. 2012C, p. 176, 184, fig. 7a ; pour ce qui concerne les exemplaires recensés sur le site de la chapelle saïte dédiée à Osiris Ounnefer neb-Djefaou, voir L. Coulon et C. Defernez 2004, p. 185, fig. 21 ; C. Defernez 2015B, p. 50-52, fig. 5.1 (ON 0796 et ON 0746).

³⁵⁵ D.A. Aston 1999, p. 295-296, pl. 97 : 2556 (col d'amphore très élancé correspondant sans doute à un modèle plus tardif que ceux étudiés ici - phase VIb : iii^e siècle av. J.-C.).

³⁵⁶ Sur ce point, se référer à E. Stern 1982, p. 112-113, fig. 159 ; des modèles plus récents ont également été trouvés en mer, près des sites d'Atlit et d'Ashkelon (A. Zemer 1977, p. 38-39, pl. 10 : 30-31).

³⁵⁷ *Infra*, cat. pour les références. Voir également, C. Atila 2004, p. 25, fig. 9 (type IVb) ; A. Stewart et S.R. Martin 2005, p. 87 ; J.L. Nitschke, S.R. Martin et Y. Shalev 2011, p. 138 (mention d'amphores de Chios à Dor).

³⁵⁸ *Infra*, cat. et notices suivantes. Ajoutons aussi les occurrences suivantes : I.B. Zeest 1960, p. 74-78, 140, pl. IV : 12-13 ; I.B. Brašinskij 1984, p. 218-219, pl. IX-X : 3-4 ; S.Ju. Monachov 1999A, p. 185, fig. 11 : 4, 5 (Olbia), p. 190, fig. 24 : 2 ; id. 1999B, p. 143, fig. 48 : 4, p. 146, fig. 50 : 5, p. 148, fig. 51 ; S.Ju. Monachov 2003, p. 24, 239-240, pl. 9-10 (type V-A, éventuellement IV-B) ; A. Kakhidze et M. Khalvashi 2010, p. 135-137, pl. 74 : 5-7 (sur la base des trouvailles de Pichvnari, les auteurs proposent une nouvelle classification) ; id. 2006A, p. 112-114 ; id. 2006B, p. 291-295.

³⁵⁹ Voir I.B. Brašinskij 1980, p. 15, fig. 1.4, p. 17, 180, 241 ; tableaux II, VII et VIII ; id. 1984, p. 218, pl. IX : 3-4, p. 219, pl. X : 3-4, p. 240, pl. XXXI ; M. Lazarov 1982, p. 5-15 et tableau II.3 ; A.P. Abramov et A.A. Maslennikov 1991, p. 234-237, fig. 1-2 ; S.Ju. Monachov et E.Ia. Rogov 1990, p. 138-139, fig. 5 ; S.Ju. Monachov et E.N. Abrosimov 1993, p. 124-126, tableaux 3-5, 16 ; S.Ju. Monachov 2003, p. 11-24 (avec tableau chronologique), 239-240. Se référer en outre aux études anciennes de Fr. Salviat et de V. Grace (V. Grace 1961, p. 20-21, fig. 45 ; Fr. Salviat 1986, p. 190, fig. 2).

³⁶⁰ J.K. Anderson, M.S. Hood et J. Boardman 1954, p. 169 ; M.L. Lawall 1995, p. 88-115 ; id. 2006, p. 134-135, pl. 32.

³⁶¹ Cette datation est celle livrée par M. Lawall pour les boutons des amphores proches de ceux de Tell el-Herr, trouvés dans certains dépôts de l'Agora (J13-14 : 1) ; l'auteur propose une nouvelle chronologie de certains éléments amphoriques issus des remplissages de ces dépôts, sur la base des récentes découvertes des cargaisons d'épaves (M.L. Lawall 2005, p. 42-44, fig. 3A-3B – c. 400 av. J.-C.). Dans cette même contribution, voir les remarques de l'auteur sur l'évolution de ce type de bouton (*ibid.*, p. 42-44).

³⁶² *Infra*, cat.

³⁶³ Information aimablement communiquée par A. Marangou (université de Rennes II).

³⁶⁴ Voir les exemples provenant des niveaux associés à la phase IVA, datable du milieu/troisième quart du iv^e siècle av. J.-C. (Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 53, fig. 18 ; Br. Gratien 1996, p. 92, fig. 12a-214 ; C. Defernez 2007A, p. 595, 599, 573-574, 579-581, 615, fig. 12 : 33, p. 617, fig. 17 : 52 ; id. 2012A, p. 24, n. 27. Ce modèle est celui qui est largement représenté dans les cargaisons de Chios et de Mazotos, au large de Chypre (B.P. Foley *et al.* 2009, p. 286-289, fig. 12, p. 290-292 ; S. Demesticha 2011, p. 45, fig. 5a-5b), également sur plusieurs sites de la mer Noire (I.B. Zeest 1960, p. 141, pl. V : type 14 ; S.Ju. Monachov et E.N. Abrosimov 1993, p. 125-126, tableaux 3-5 ; S.Ju. Monachov 2003, p. 20-24, 241, pl. 11 : 5-6, p. 242, pl. 12 [type V-B datable de la seconde moitié du iv^e siècle] ; V.P. Bylkova 2005, p. 234, fig. 4 : 1-2 ; M.L. Lawall *et al.* 2010, p. 364-365, pl. 292 : L-31 ; N. Mateevici et E. Redina 2010, pl. 28 ; A. Petrova 2011, p. 104, 109, fig. 3 : 1, 21-24). En Égypte, signalons notamment la présence de ce modèle tardif à Karnak, dans le secteur du Trésor de Thoutmosis I^{er} (A. Marangou 2012C, p. 184, fig. 7b).

³⁶⁵ En raison de plusieurs lacunes dans les panses, ces amphores n'ont malheureusement pas pu être restaurées. Le NMI inclut l'amphore intacte trouvée dans N46.

³⁶⁶ *CEP*, p. 411-412 ; C. Defernez 2007A, p. 539-561, 573-574, 579-581, 590, 595, 598, 611, fig. 4, p. 615, fig. 12 : 32, p. 617, fig. 17 : 50, 54 ; id. 2007B, p. 389-390, fig. 1 : 2. Voir également Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 49-53, fig. 15-18.

de faciès minéralogique et typologique avec une documentation comparable trouvée en Grèce ou ailleurs. À ce jour, aucune analyse physico-chimique (ou pétrographique) n'a pu être menée pour confirmer ou infirmer ce postulat ; d'où l'origine encore imprécise de ces conteneurs, non seulement à Tell el-Herr mais aussi dans bien d'autres localités où des attestations sont connues³⁶⁷. À la lecture des études récentes, il ressort, de toute évidence, que l'attribution de cette série amphorique à la seule cité de Mendé reste sujette à caution pour nombre de spécialistes (tels Mark L. Lawall³⁶⁸ ou Stella Demesticha) qui préfèrent dorénavant l'assigner à une aire géographique plus étendue, circonscrite dans le nord de l'Égée.

Dans une étude exhaustive³⁶⁹, Mark L. Lawall souligne en effet que plusieurs séries amphoriques du nord de l'Égée montrent des analogies avec les amphores de Mendé, tant sur le plan morphologique que sur le plan technique.

Dans son vaste corpus publié en 1995, Ian K. Whitbread³⁷⁰ précisait déjà que les amphores de Mendé ne pouvaient être cantonnées à une fabrique spécifique, au contraire des emballages de Chios ou de Lesbos, et supposait en effet l'existence de deux sources d'argile (à localiser à proximité de Mendé).

Pendant longtemps, l'examen des lots importants de céramiques mis au jour à Tell el-Herr, souvent constitués d'une part non négligeable d'amphores de Mendé, laissait penser qu'une seule et unique fabrique (fabrique *IM6*) avait été utilisée pour la confection de ces récipients : les tessons collectés appartenant à cette catégorie amphorique, introduite sur le site vers le milieu du v^e siècle³⁷¹, montrait systématiquement une pâte micacée, d'une finesse et densité extrêmes, aux inclusions minérales rouges, noires (ferromagnétiques) et blanches (calcaire) abondantes, et une couleur claire, située dans la palette des beige rosé/beige blanchâtre, orangé à brun pâle ; les descriptions de ces vases livrées dans les publications (bien que laconiques)³⁷² suggéraient une étroite parenté dans la composition des argiles, soit une provenance commune, à localiser à Mendé, où le vin, à l'instar de celui de Chios, comptait parmi les grands crus de l'époque classique³⁷³. À la lumière des trouvailles récentes faites sur le *kôm* de Tell el-Herr, l'existence d'une seconde fabrique, la fabrique *IM7* dans la classification établie, s'est avérée. Si celle-ci se caractérise aussi par une quantité élevée de paillettes de micas dorées (en cassure et en surface), elle se démarque par une texture légèrement sableuse, grenue et grossière, contenant comme principales inclusions, des quartz blancs de calibre variable et des particules de calcaire finement disséminées ; située dans les tons clairs, la couleur de la cassure varie du jaune rougeâtre/rouge clair au beige jaunâtre³⁷⁴. Seuls deux traits communs aux fabriques *IM6* et *IM7* sont à mentionner : une couverture beige, polie et lissée, sur l'ensemble de la paroi externe, et la présence de filets de

peinture rouge (rarement noire) sous la lèvre, le col, le tiers inférieur de la panse, la base et, plus ponctuellement, le dessus des anses (**pl. 8, n° 63-64**).

Ces considérations établies, il apparaît donc que les amphores identifiées dans les salles du palais, intactes ou fragmentaires, se répartissent au sein de deux groupes : l'un proche de celui qui caractérise le type standard mendéen (fabrique *IM7*) ; l'autre dont l'origine mendéenne reste aléatoire, en raison de la proportion élevée de ferromagnétiques. Si une disparité caractérise les éléments étudiés sur le plan technique, une certaine uniformité, en dépit de quelques nuances, semble cependant les réunir sur le plan typologique.

Tel que le démontre, en effet, l'amphore intacte (**pl. 8, n° 63**) trouvée dans l'une des pièces majeures du bâtiment³⁷⁵, 100C, le type mendéen spécifique de la fin de l'époque classique³⁷⁶ se caractérise par une forme élancée, s'étirant en hauteur. Celle-ci se définit non plus par un corps globulaire – comme dans les premières phases de son développement – mais par un corps conique (rarement *pithoïde*) faiblement caréné au niveau de l'épaule, un haut col mis en valeur dans sa moitié supérieure par deux sillons (l'un juste sous la lèvre, l'autre à mi-hauteur) et une lèvre épaisse³⁷⁷, de profil triangulaire, soulignée par un léger déversement de la paroi interne. Toujours plates, de section elliptique, les anses prennent leur attache supérieure juste au-dessous de la lèvre ; leur attache inférieure est systématiquement marquée à la base par une empreinte digitale assez profonde. Le pied, qui se présente sous la forme d'une tige courte, se termine par un sabot illustré ici par deux variantes : selon la fabrique à laquelle ils appartiennent, les conteneurs possèdent soit un sabot caréné, plein, au plan de pose convexe (**pl. 8, n° 63-69 - *IM6***), soit un sabot chanfreiné, à élargissement marqué (**pl. 8, n° 68 - *IM7***) ; dans les deux cas, une dépression centrale ou cavité peu profonde apparaît sous la semelle à pan coupé³⁷⁸. Outre ces variations notées au niveau de la base, peu de nuances typologiques caractérisent l'un et l'autre groupe, excepté un profil

³⁶⁷ Notamment en Égypte où de telles analyses ne peuvent pas actuellement être réalisées.

³⁶⁸ Dans une contribution récente (M.L. Lawall 2013, p. 54-55, n. 30). Sur ce point, voir les remarques faites par F. Sacchetti 2012, p. 53-56.

³⁶⁹ M.L. Lawall 1995, p. 118. Dans cette même contribution, l'auteur suggère, après un examen macroscopique d'échantillons d'amphores provenant de l'Agora, la présence d'une fabrique de texture plus fine, constituée de micas et de feldspaths, pour les modèles anciens (*ibid.*, p. 119, 121).

³⁷⁰ I.K. Whitbread 1995, p. 198-209, notamment p. 200-203 (analyses effectuées à partir d'échantillons prélevés sur le matériel amphorique de Corinthe).

³⁷¹ *CEP*, p. 413-414, 416, fig. 7-8, pl. XCIII-XCIV (types 258-260).

³⁷² Voir notamment E. Hadjidaki 1996, p. 575-576 (pâte rouge clair ou beige, micacée, bien cuite) ; M.L. Lawall 1998A, p. 17-18.

³⁷³ Sur ce point, se référer à Fr. Salviat 1986, p. 189 ; I.K. Whitbread 1995, p. 199 ; S.Ju. Monachov 2003, p. 88-95 ; J.K. Papadopoulos et St.A. Paspalas 1999, p. 161-188.

³⁷⁴ La composition de cette fabrique (*IM7*) s'apparente à celle que l'on attribue aux authentiques amphores produites dans (ou aux alentours de) la cité de Mendé (sur ce point, se référer à F. Sacchetti 2012, p. 56).

³⁷⁵ Et les autres amphores au profil plus ou moins complet mais non restituées, mentionnées plus haut.

³⁷⁶ Lequel correspond au type 265 dans le répertoire de Tell el-Herr (*CEP*, p. 415-416, pl. XCV).

³⁷⁷ Ovalisée avec un diamètre compris entre 10 et 14,5 cm.

³⁷⁸ Le diamètre de la base oscille entre 6 et 7 cm.

plus anguleux de la lèvre (à face interne en biseau) et une rupture nette de celle-ci à la jonction avec le col (pl. 8, n° 66-67), pour les modèles associés à la pâte *IM7* ; certes, pour ces séries, les sillons sur le col semblent présents de manière ponctuelle (pl. 8, n° 66) mais la documentation disponible reste encore insuffisante pour valider de telles observations.

Comme nous l'avons précisé, le vin de Mendé était un vin très apprécié dans l'Antiquité classique : sur de nombreux fragments trouvés à Tell el-Herr, beaucoup portaient encore des traces de poix sur leur paroi interne ; dans certains habitats et dans certaines pièces du palais (100A), cependant, leur réemploi comme récipients de stockage pour des denrées solides, liquides ou semi-liquides, est aussi avéré, tel que semblent l'indiquer les dépôts d'une couleur jaunâtre observés sur le fond interne d'une amphore recueillie dans la rue R12C (pl. 8, n° 69) et, surtout, la découverte de restes de poisson dans une amphore trouvée écrasée sur le sol du portique.

Emballages vinaires ou réceptacles pour d'autres denrées, les amphores traditionnellement attribuées à Mendé connurent une large distribution dans le bassin méditerranéen oriental. Comme les amphores de Chios, leur diffusion à grande échelle est certes attestée par de multiples trouvailles terrestres (dans plusieurs sites côtiers de la Méditerranée orientale et de la mer Noire)³⁷⁹ mais aussi par des trouvailles maritimes : plusieurs épaves fouillées ces dernières années, dont certaines cargaisons étaient en partie formées d'amphores de « Mendé », témoignent en effet d'un commerce régulier – bien que sans doute rythmé par un parcours maritime segmenté – entre la Chalcidique et ses régions avoisinantes, au cours des v^e et iv^e siècles av. J.-C. ; plusieurs ont aussi procuré une documentation digne d'intérêt pour la compréhension de l'histoire de l'évolution de ce type d'emballage.

Ainsi, pour ne citer que les plus connues et les plus riches, les épaves d'Alonnisos³⁸⁰, de Porticello³⁸¹, de Mazotos³⁸², sans oublier celle de Tektaş Burnu³⁸³, ont permis d'affiner la chronologie des types mendéens (ou nord-égéens) les plus répandus, depuis la deuxième moitié du v^e siècle au début de l'époque hellénistique. Parmi les cargaisons mentionnées, c'est celle issue de l'épave découverte à proximité de l'île d'Alonnisos (l'ancienne Ikos)³⁸⁴, dans les Sporades du Nord, non loin de la Chalcidique, qui est la plus notable pour notre étude. L'éventail de formes identifiées, amphores et vases attiques, est étendu et exceptionnel : plus d'une centaine d'amphores de Mendé, dont le profil s'apparente étroitement à celui des exemplaires de Tell el-Herr³⁸⁵, notamment ceux extraits des pièces 100C/100G et de la cour, ont en effet été recensées. Ces conteneurs, correspondant aux types A741 et B29, montrent une base d'un profil un peu différent, dont le raccordement avec

la panse est souligné par une concavité marquée et dont le plan de pose est plus convexe ; tandis que le type A741 se définit par un sabot simple, caréné, le type B29 possède une base similaire à celle de la pl. 8, n° 68, soit une base chanfreinée. Globalement, la forme est identique, mis à part un large épaulement ; l'absence de rainures sous la lèvre et sur le col, de même l'absence de filets de couleur (peut-être effacés en raison de leur immersion prolongée dans l'eau), sont à signaler. D'après les auteurs, leur datation couvre le dernier quart du v^e siècle av. J.-C.³⁸⁶ : la conjugaison des indices chronologiques fournis par la vaisselle fine attique à vernis noir trouvée associée (composée de *kylix*, coupes-*skyphoi*, *mug* et bols)³⁸⁷ et des données externes permet de les situer dans cet intervalle, plus précisément entre 420 et 400 av. J.-C. C'est dans cette fourchette chronologique que se placent les exemplaires comparables trouvés naguère dans les dépôts de l'Agora d'Athènes³⁸⁸, tel celui fouillé sur les pentes du Kolonos, dont la datation proposée pour l'ensemble du mobilier recueilli est 425-400, et ceux réexaminés par Mark L. Lawall, dans son étude relative au commerce égéen : selon cet auteur³⁸⁹, les fragments mis au jour dans les dépôts R11 : 3, S16 : 1 et O19 : 4, doivent dater respectivement du dernier quart du v^e siècle, vers 410 et vers 390. Cependant, selon Virginia Grace à qui l'on doit l'identification de la série amphorique étudiée³⁹⁰, les amphores issues de l'épave d'Alonnisos sont à placer vers 400 av. J.-C.³⁹¹

À la lecture des descriptions données par Mark L. Lawall³⁹², le type mendéen de la fin du v^e siècle (et plus tard) présente les traits morphologiques suivants : une lèvre légèrement évasée et profilée ; deux anses plates marquées à leur base par une profonde dépression ; une épaule large, plate et un corps conique qui termine un pied haut, massif, au large plan de pose marqué par une saillie et une petite cupule centrale sous la semelle. Comme pour les modèles anciens, une ou deux bandes peintes en rouge, brun ou noir, mettent en valeur la partie inférieure de la panse et la base.

Au vu de ces informations, il est de toute évidence assuré que les exemplaires du palais de Tell el-Herr, comme ceux qui proviennent des îlots d'habitations avoisinants, appartiennent au plus tôt, aux dernières décades du v^e siècle av. J.-C. La proposition chronologique

³⁷⁹ Quelques références sont livrées plus loin (cf. *infra*).

³⁸⁰ E. Hadjidaki 1996, p. 561-593.

³⁸¹ C.J. Eiseaman et B.S. Ridgway 1987, p. 38-41 ; M.L. Lawall 1998A, p. 16-23.

³⁸² Également celle d'El Sec. Sur ce point, se référer à S. Demesticha 2011, p. 45-46, fig. 5e.

³⁸³ D.N. Carlson 2003, p. 589, fig. 10 (modèle légèrement plus ancien).

³⁸⁴ E. Hadjidaki 1996, p. 561-593.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 575 (type A741), 576 (type B29). Cf. *infra*, cat.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 565, fig. 3, p. 575-576.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 577-582.

³⁸⁸ *Infra*, cat.

³⁸⁹ M.L. Lawall 1995, p. 122-124, p. 360-361, fig. 39-41 (dépôts R11 : 3, O19 : 4 et S16 : 1) ; id. 1998A, p. 18-19.

³⁹⁰ V. Grace 1949, p. 182-186, pl. 20, n° 1. Voir également P.E. Corbett 1949, p. 336-337 (n° 106), fig. 7, p. 345 (n° 166), pl. 97-98 ; C. Boulter 1953, p. 107 ; M.L. Lawall 1995, p. 117. L'identification repose sur la découverte d'une anse timbrée à l'image de celle que l'on trouve sur les monnaies de Mendé, dans le dépôt R13 : 1 daté vers 400 av. J.-C.

³⁹¹ E. Hadjidaki 1996, p. 575.

³⁹² M.L. Lawall 1995, p. 122-123, p. 360, fig. 39, p. 361, fig. 40-41 (éventuellement p. 117-118).

de Virginia Grace pour le matériel amphorique d'Alonnisos est celle que nous sommes tentée d'avancer pour celui de Tell el-Herr, c'est-à-dire le tournant du IV^e siècle. La comparaison des amphores de Tell el-Herr avec celles d'Alonnisos révèle, comme il a été indiqué³⁹³, des variantes au niveau de la base et de l'épave : le diamètre maximal de la panse de l'amphore illustrée sur la **pl. 8, n° 63** est plus petit que celui des récipients issus de l'épave, ce qui signifie que la forme est plus élancée et tend à se rapprocher des modèles récents ; c'est ce que semblent indiquer les trouvailles comparables (pieds similaires à ceux de la figure 69) recensées dans le temple d'Aphaia à Égine, dans des contextes attribuables au IV^e siècle av. J.-C., également celles encore inédites mises au jour à Amathonte³⁹⁴. Comme l'a mentionné à plusieurs reprises Mark L. Lawall³⁹⁵, la tendance générale de l'évolution du type mendéen (comme le type de Chios) dans sa phase tardive est l'étiement des formes en hauteur : le pied et le col s'allongent. Le développement tardif de la forme mendéenne est notamment illustré par les amphores intactes retrouvées dans les épaves de Porticello et de Mazotos : la cargaison de l'épave de Porticello, identifiée dans le détroit de Messine (en 1969), a livré plusieurs amphores originaires, semble-t-il, de Mendé d'un type légèrement postérieur (début du IV^e siècle)³⁹⁶ aux modèles étudiés mais apparenté à ceux qui ont été mis au jour dans les niveaux de la phase IV, qui se définit par des épaules plates et larges, une panse inférieure conique et un pied haut, massif ; tandis que l'épave de Mazotos, déjà mentionnée pour la découverte d'un lot important d'amphores de Chios³⁹⁷, contenait quelques modèles datables du troisième quart du IV^e siècle, qui témoignent d'une longue période de diffusion du cru mendéen.

Sur le plan chronologique, la documentation externe ne nous apporte guère d'informations plus précises. Contrairement aux emballages de Chios, les conteneurs de Mendé (ou du nord de l'Égée) possèdent moins d'attestations, notamment pour l'époque classique. Elles sont certes nombreuses en mer Noire, dans les nécropoles ou *tumuli* pontiques et dans des centres urbains comme celui d'Elizavetoskoë, mais se situent bien souvent dans une chronologie relative. Ainsi, dans les sériations typologiques établies naguère par Iosif B. Brašinskij³⁹⁸, Iraina B. Zeest³⁹⁹ et, plus récemment, par Sergej Ju. Monachov, les pièces comparables connues sont globalement datées du dernier quart du V^e siècle av. J.-C., voire antérieurement : les modèles proches de la **pl. 8, n° 63-64** doivent vraisemblablement correspondre au type II-A, assigné au dernier quart du V^e siècle, dans l'une des classifications esquissées par Sergej Ju. Monachov⁴⁰⁰ mais des analogies sont également discernables avec le type I-A-3, diffusé dans le courant du troisième quart du V^e siècle ; parmi les variantes proposées, certaines d'entre

elles se démarquent par un décor linéaire peint et de rares *dipinti* (comme sur le col de la figure 64)⁴⁰¹.

Outre sur les rives de la mer Noire, cette catégorie amphorique reste peu documentée au Levant⁴⁰² et en Égypte. Quelques occurrences sont connues dans le Delta, à Mendès⁴⁰³, dans la région de Naucratis, sur le site de Thônis/Héracléion⁴⁰⁴, et dans la région thébaine, à Karnak⁴⁰⁵ notamment, où des fragments ont été identifiés sur le site de la chapelle saïte dédiée à Osiris Ounnefer neb-Djefaou et dans la zone du Trésor de Thoutmosis I^{er} ; le site d'Éléphantine⁴⁰⁶ a procuré quelques bords similaires à celui qui est reproduit sur la figure 64. Sur les sites mentionnés, les types représentés proviennent rarement de contextes clos bien datés et la majorité est datable du V^e siècle, plus précisément de la deuxième moitié. Les investigations futures apporteront sans nul doute une plus ample moisson de données et peut-être des informations complémentaires sur la provenance précise de certaines variantes de l'emballage que nous assignons pour l'instant, avec réserve, à la région de Mendé. Le phénomène d'imitation d'amphores, en Grèce ou ailleurs, étant plus notable qu'on ne le pensait, il n'est pas improbable que les conteneurs initialement conçus pour véhiculer le vin de la cité de Mendé aient été copiés dans d'autres centres producteurs que ceux du nord de l'Égée, au cours du V^e siècle – ainsi qu'invite à le supposer la découverte d'amphores de ce type dans des ateliers de Cos. Il est à rappeler en effet que des imitations ou assimilations en argile calcaire égyptienne d'amphores proches du type mendéen ont été mises au jour à Tell el-Herr notamment, dans des niveaux datables

³⁹³ C. Defernez 2007A, p. 561.

³⁹⁴ Selon A. Marangou, la plupart des exemplaires sont datables de la fin du V^e siècle.

³⁹⁵ M.L. Lawall 1995, p. 124. L'auteur mentionne en effet que les types tardifs (IV^e siècle) se distinguent par un col et un pied plus longs. Voir, en outre, I.K. Whitbread 1995, p. 198, pl. 4.60 ; M.L. Lawall 2005, p. 45-46, fig. 4 et F. Sacchetti 2012, p. 54-57, fig. 21-25 (sur une évolution générale du type).

³⁹⁶ Se référer à C.J. Eiseman et B.S. Ridgway 1987, p. 38-39. Sur la chronologie de ces amphores (début/premières décennies du IV^e siècle av. J.-C.), voir notamment M.L. Lawall 1995, p. 360, fig. 39 ; id. 1998A, p. 16-23 ; id. 2005, p. 45-46 (chronologie des modèles des épaves d'Alonnisos et de Porticello) ; S.Ju. Monachov 1999B, p. 183, fig. 68, p. 188, fig. 72, p. 231, 233, 245 (évolution du modèle tardif) ; S.Ju. Monachov 2003, p. 292-295, pl. 62 : 3-6, pl. 63-65 (types II-B et II-C datables de la première moitié du IV^e siècle) ; A.V. Karjaka 2007, p. 137, fig. 2.3 (bases d'amphores de Mendé trouvées en mer Noire et datées du IV^e siècle av. J.-C.).

³⁹⁷ *Supra*

³⁹⁸ I.B. Brašinskij 1976, p. 67-74, fig. 1-3 (modèles datés respectivement des troisième et dernier quarts du V^e siècle av. J.-C.) ; I.B. Brašinskij 1984, p. 222-223, pl. XIII-XIV : 3, p. 240, pl. XXXI.

³⁹⁹ I.B. Zeest 1960, p. 142, pl. VI : 17a, p. 146-147, pl. X-XI (variantes tardives).

⁴⁰⁰ S.Ju. Monachov 2003, p. 88-95, p. 289, pl. 59 : 5 (type I-A-2), p. 290, pl. 60 : 2, 4 (types I-A-2 et I-A-3, troisième quart du V^e siècle av. J.-C.), p. 291, pl. 61 : 6 (type II-A), p. 292, pl. 62 : 1 (type II-A, dernier quart du V^e siècle). Voir également, id. 1999B, p. 110, fig. 34 : 2 (modèle ancien), p. 130, fig. 42 : 3 (un peu plus récent que nos exemplaires) ; S.Ju. Monachov et E.N. Abrosimov 1993, p. 131-132, tableau 8.

⁴⁰¹ Sur les *dipinti* et timbres mendéens, se référer à M.L. Lawall 1995, p. 125-129. Voir en dernier lieu, Y. Garlan 2004, p. 141-148.

⁴⁰² Quelques modèles anciens sont attestés en Palestine (E. Stern 1982, p. 113, fig. 159-160). Des exemplaires analogues à ceux du palais ont été mis au jour dans une fosse dépotoir à Apollonia-Arsuf (cf. *infra*, cat.). Pour ce qui concerne Chypre, des pieds d'amphores mis en valeur par un cercle concentrique peint ont été mis au jour à Kition (A.W. Johnston 1981, p. 43, pl. XXX : 62-63, pl. XXXIII ; période classique).

⁴⁰³ *Infra*, cat.

⁴⁰⁴ *Infra*, cat. C. Grataloup 2010, p. 153 (mention de l'auteur de plusieurs amphores de Mendé dans le secteur C du site) ; Fr. Goddio 2006, p. 216, cat. 368. Pour ce qui concerne le site de Naucratis, se référer à W.D.E. Coulson 1996, p. 58-59, fig. 29 : 673, 697, 1856 ; L.-Fr. Gantès 2007, p. 147, fig. 18-19 (Mendé et nord de l'Égée).

⁴⁰⁵ C. Defernez 2016, p. 51, 53, fig. 6 (ON 0597). Les rares exemplaires connus, réalisés dans une fabrique *IM7*, présentent un sabot court, caréné ; leur datation remonte au milieu/troisième quart du V^e siècle av. J.-C. Pour ce qui concerne le matériel du Trésor de Thoutmosis I^{er}, se référer à A. Marangou 2012A, p. 379-380 ; id. 2012C, p. 177.

⁴⁰⁶ *Infra*, cat.

du milieu/troisième quart du IV^e siècle av. J.-C.⁴⁰⁷ C'est aussi au cours du IV^e siècle que des productions amphoriques chypriotes reproduisant à l'identique des prototypes mendéens émergent⁴⁰⁸.

Les amphores d'origine indéterminée (pl. 9, n° 70-71)

Si la documentation amphorique extraite des niveaux associés à la phase VA est majoritairement composée de conteneurs de Chios, de Mendé et de Thasos, elle renferme aussi d'autres catégories bien moins documentées mais d'un apport tout aussi notable sur le plan chronologique. Reste toutefois à déterminer leur centre producteur.

Ainsi, l'amphore fragmentaire (pl. 9, n° 70) trouvée dans la pièce 100G possède des caractéristiques morphologiques et techniques qui nous orientent vers des séries connues, depuis peu, dans les Sporades du Nord, notamment vers l'île de Péparéthos (l'actuelle Skopélos)⁴⁰⁹. À cet endroit, ont en effet été mis au jour plusieurs ateliers et structures associées à la fabrication d'amphores (vastes dépotoirs, déchets de cuisson, etc.). Cette découverte notable a permis l'attribution d'emballages à deux cités majeures de l'île, Péparéthos et Ikos – emballages longtemps connus sous le nom d'un kourgane royal scythe, Solocha, depuis leur attestation en nombre sur le site, au début du siècle dernier⁴¹⁰.

Au regard de la sériation typologique établie par Argyroula Doulgeri-Intzessiloglou et Yvon Garlan, l'amphore issue de 100G, à pâte rouge fine et micacée, trouve des analogies avec le type le plus courant de l'époque classique, type Péparéthos I⁴¹¹, qui se rapproche du type dit Solocha II. L'une de ses caractéristiques principales est sa forme élancée, qui se définit par un long col cylindrique, une panse conique individualisée de l'épaule par une rupture angulaire, deux longues anses verticales, marquées par une empreinte digitale à leur base, et un pied plus ou moins haut, selon les cas, qui se termine par un bouton caréné ; le pied s'évase légèrement vers le plan de pose, dont le dessous montre une cavité peu profonde. L'exemplaire de Tell el-Herr présente ces particularités, soit une panse élancée, presque *pithoïde*, un pied en forme de bobine, mais se distingue par une courbe régulière à la jonction de la panse et de l'épaule et l'absence de cavité sous la semelle ; de même, le pied s'évase peu vers le bas. Les anses, dont seules les amorces sont visibles, sont de section ovale et une profonde dépression imprimée au doigt marque le raccordement de la panse et des anses. En dépit de quelques nuances typologiques, l'identification avec le type Péparéthos I ou Solocha II paraît s'imposer. Une épave trouvée au large de l'île, à proximité d'Alonnissos (l'antique Ikos), a livré, outre des amphores de Mendé, soixante douze exemplaires d'un même type (B4)⁴¹², de forme comparable à celle de la pl. 9, n° 70 ; les éditeurs de cette cargaison, datée de la fin du V^e siècle av. J.-C. (420-400),

proposent les ateliers de Panermos ou d'Agnondas comme principales manufactures⁴¹³. Si, d'une manière générale, les données fournies par les auteurs⁴¹⁴, relatives aux propriétés techniques de ces récipients, restent laconiques, malgré les analyses physico-chimiques réalisées sur plusieurs échantillons⁴¹⁵ : « ...couleur orange assez uniforme... un peu de mica et des particules de calcaire... » ; celles-ci coïncident avec les descriptions que nous livrons pour l'exemplaire de Tell el-Herr (proche de la fabrique IM2)⁴¹⁶. Comme le précisent Argyroula Doulgeri-Intzessiloglou et Yvon Garlan⁴¹⁷, dans certains cas, on a observé la présence d'un engobe blanchâtre ou foncé. Un engobe ou pseudo-engobe de couleur rouge recouvrait la paroi externe de l'amphore de Tell el-Herr ; cette particularité a pu être notée sur d'autres fragments de conteneurs d'origine supposée péparéthienne (couverte brune ou beige)⁴¹⁸.

Contrairement aux séries chiotes et mendéennes, la catégorie amphorique étudiée reste peu documentée dans les centres majeurs de l'époque classique. Cependant, aux dires des auteurs classiques⁴¹⁹, l'île de Péparéthos était connue pour son vin fort de bonne qualité qu'elle exporta en grande quantité à partir du IV^e siècle av. J.-C. ; les archives de Zénon vantent encore la qualité de ce cru à l'époque hellénistique. La documentation égyptienne, tout comme celle du Levant ou d'autres régions limitrophes, ne fait apparemment pas écho aux témoignages littéraires puisque, à ce jour, peu de références sont connues : les sites de Mendès et d'Éléphantine ont livré des pièces comparables⁴²⁰, principalement des bases, dont la provenance péparéthienne n'est pas à exclure mais reste à étayer par un examen de la pâte⁴²¹.

Comme il a été indiqué, ce sont principalement les centres de consommation majeurs de la région pontique et du littoral de la mer Noire qui témoignent d'une large diffusion des séries considérées, comme l'a encore récemment souligné Mark L. Lawall⁴²², à propos d'un exemplaire découvert à Olbia ; cet auteur précise que ces

⁴⁰⁷ C. Defernez et S. Marchand 2006, p. 71-74, 78, fig. 4 ; C. Defernez et S. Marchand (sous presse).

⁴⁰⁸ M.L. Lawall 2013, p. 53, fig. 2, p. 54-56.

⁴⁰⁹ L'attribution de conteneurs à l'île de Péparéthos est en effet récente (A. Doulgeri-Intzessiloglou et Y. Garlan 1990, p. 361-389 ; M.L. Lawall 1995, p. 234-240, 377, fig. 94-96), depuis la découverte, à cet endroit ainsi que dans l'île voisine d'Ikos (l'actuelle Alonnissos), de plusieurs ateliers de potiers.

⁴¹⁰ Se référer à A.P. Mancevič 1987, p. 7-27, 51-53 (formes élancées), également à I.B. Zeest 1960, p. 96-97.

⁴¹¹ A. Doulgeri-Intzessiloglou et Y. Garlan 1990, p. 371-374, fig. 8-10, p. 375, fig. 15, 18, p. 380-385.

⁴¹² E. Hadjidaki 1996, p. 576.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 576.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 576, également p. 577 ; A. Doulgeri-Intzessiloglou et Y. Garlan 1990, p. 376.

⁴¹⁵ Analyses réalisées par M. Picon (1990, p. 390-393).

⁴¹⁶ *Infra*, cat.

⁴¹⁷ A. Doulgeri-Intzessiloglou et Y. Garlan 1990, p. 376.

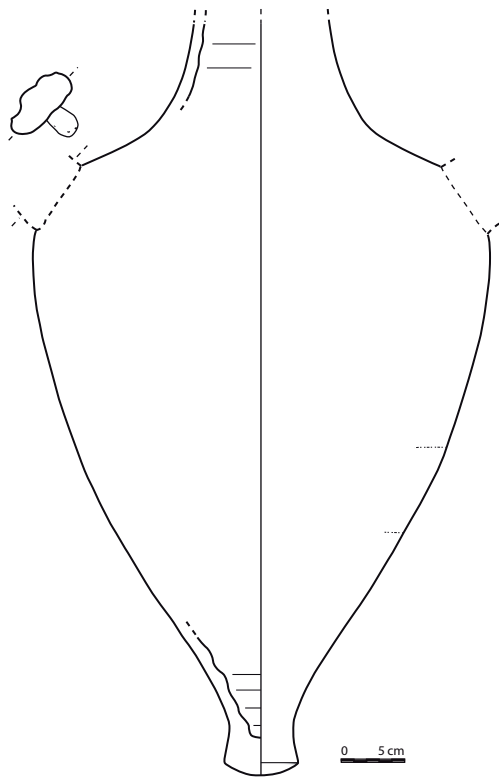
⁴¹⁸ À titre d'exemple, C. Defernez 2007A, p. 591, 612, fig. 5 : 17. Des traces de poix ont été observées sur la paroi interne de ce fragment.

⁴¹⁹ Pour les références, voir A. Doulgeri-Intzessiloglou et Y. Garlan 1990, p. 361-367. Les auteurs précisent cependant que l'île de Péparéthos « se signalait également dans l'Antiquité par son huile » (*ibid.*, p. 363).

⁴²⁰ *Infra*, cat.

⁴²¹ Il est à préciser qu'une attribution erronée, à l'île de Chypre, et une datation basse (III^e siècle av. J.-C.) ont été assignées au fragment trouvé à Éléphantine, dans un contexte de la phase VIa (D.A. Aston 1999, p. 314).

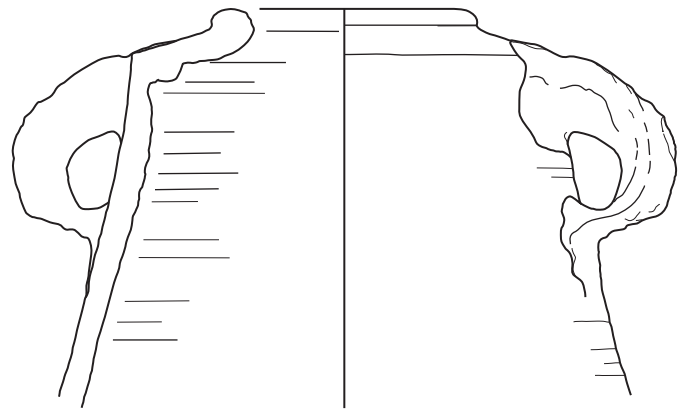
⁴²² M.L. Lawall et al. 2010, p. 367, n. 885-887 (type L-42 daté de la fin du V^e/début du IV^e siècle av. J.-C.).



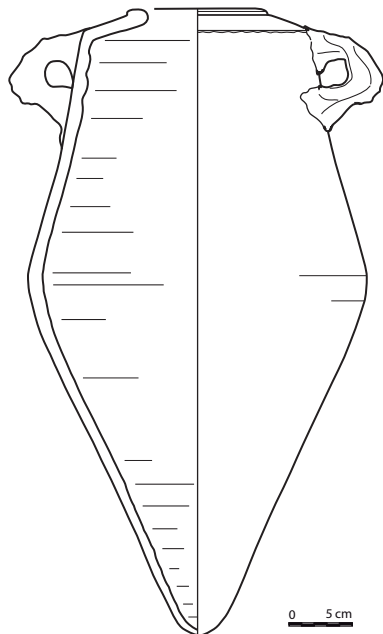
70
(TEH P00/589)



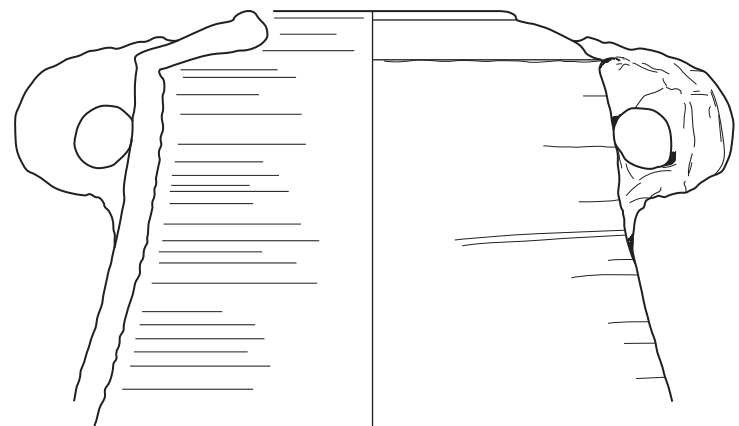
71
(TEH P99/015)



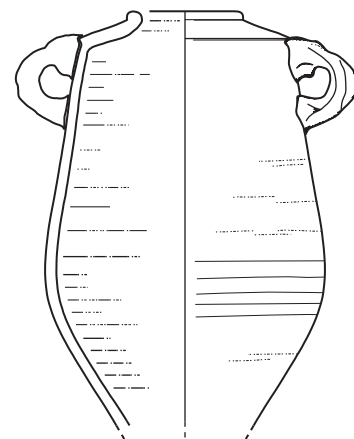
73
(TEH P98/503)



72
(TEH P00/312)



74
(TEH P00/524)



75
(TEH P00/248)

productions apparaissent dans le courant du troisième quart du v^e siècle av. J.-C. Malheureusement, parmi les nombreuses trouvailles attestées en mer Noire⁴²³ ou dans les cargaisons d'épaves, telle celle de Porticello⁴²⁴, rares sont les modèles dont la base ne présente pas de cupule sous le plan de pose. La plupart des types que nous avons recensés correspondent en réalité à des modèles plus récents, datables globalement du iv^e siècle av. J.-C. Dans l'expectative de données complémentaires, l'identification typologique que nous proposons doit être considérée avec prudence.

À côté de l'amphore étudiée, des fragments de bords (pl. 9, n° 71) et de panses ont également été collectés dans d'autres pièces du bâtiment (100F, P11)⁴²⁵ mais leur petite taille ne permet pas de les assigner à un centre de production précis, à localiser toutefois, d'après la composition de leur fabrique, dans le nord de l'Égée.

Les productions d'origine levantine

Les amphores de type phénicien (pl. 9-11, n° 72-87)

Comme il a déjà été spécifié⁴²⁶, ces conteneurs figurent parmi les catégories amphoriques les plus amplement attestées sur le site de Tell el-Herr⁴²⁷ et, en l'occurrence, dans le palais, où leur nombre est appréciable dans plusieurs salles majeures de l'édifice, 100C/100G (total NMI : 11), 100A (NMI : 9), 100E (NMI : 2), 100F (NMI : 2), 100I (NMI : 5), sans oublier la cour P11 et/ou autre espace de circulation (NMI : 17).

Connues sous des appellations diverses au Levant (*crisp-ware storage jar* à Tyr, *transport jar* à Tell el-Hesi, *sausage jars* à Megiddo, *wasp-like* ou *store jar* à Hazor, *torpedo* à Chypre, *straight-shouldered jar* à Kadesh Barnéa)⁴²⁸, selon les catégories auxquelles elles correspondent⁴²⁹, ces amphores, dorénavant plus fréquemment définies comme des jarres, représentent l'une des principales sources (sinon la principale) de vases importés en Égypte pendant la période perse – bien que nombre d'antécédents existent déjà à l'époque saïte et aux époques antérieures⁴³⁰. Considérés comme les *hallmarks* de la période perse par plusieurs spécialistes⁴³¹ (et ainsi que l'atteste une représentation de cette jarre sur une stèle d'époque perse, trouvée à Saqqara⁴³²), ces récipients peuvent en effet procurer des critères de datation non négligeables pour situer un fait archéologique dans une chronologie relative, voire absolue : certaines variantes que comporte ce groupe peuvent en effet faciliter l'insertion d'un ensemble céramique de facture locale et/ou régionale dans une séquence chronologique d'un site stratigraphiquement bien définie ; certaines formes paraissent bien cantonnées à une période bien circonscrite (à titre d'exemple, pl. 11, n° 85-87).

Jalons chronologiques notables, ces emballages, qui parcouraient les routes maritimes⁴³³ et terrestres les plus empruntées à l'époque perse (v^e/iv^e siècles av. J.-C.)⁴³⁴ – à l'instar des emballages de type égéen ou de type chypro-phénicien –, forment des témoignages éloquents du dynamisme des échanges commerciaux interrégionaux⁴³⁵, en ce sens qu'une fois parvenus à leur destination et vidés de leur contenu, ils étaient réutilisés à des fins domestiques⁴³⁶ : stockage et conservation de produits locaux (fruits, grain, gruau, salaisons de poissons, fromage, vin local ?) et, semble-t-il, stockage et transport de l'eau. Leur fonction domestique est avérée, outre sur une scène tardive de vendanges représentée dans le tombeau de Pétosiris⁴³⁷, dans un récit d'Hérodote qui fait allusion à l'utilisation à grande échelle de jarres à vin pour le transport de l'eau de l'Égypte vers la Syrie : « ... la Grèce entière et la Phénicie pareillement envoient toute l'année en Égypte des jarres de terre pleines de vin, et pourtant il est pour ainsi dire impossible de voir là-bas une

⁴²³ I.B. Zeest 1960, p. 154-155, pl. XVIII-XIX (sabot chanfreiné avec une légère dépression sous le plan de pose) ; S.Ju. Monachov 2003, p. 96-100, p. 297, pl. 67 : I-A.1, p. 298, pl. 68 : I-A (type I-A dans la typologie établie par l'auteur).

⁴²⁴ C.J. Eiseman et B.S. Ridgway 1987, p. 50, fig. 4.15-4-16. La cargaison de Porticello renfermait aussi des amphores de type Solocha II de forme plus élancée que les pièces considérées. Leur datation couvre les premières décennies du iv^e siècle av. J.-C.

⁴²⁵ Respectivement, NMI : 2 et NMI : 2.

⁴²⁶ CEP, p. 367-391, pl. LXXXI-LXXXVI ; C. Defernez 2007A, p. 564-566.

⁴²⁷ Outre les références livrées ci-dessous et dans le catalogue, voir les nombreux exemples issus des constructions dégagées dans l'angle nord-est du tell. Cf. Br. Gratién et D. Soulié 1988, p. 45, 47-48, fig. 14a-c ; Br. Gratién 1996, p. 57, 61, 65, 67-68, 71, 74-75, 87, fig. 7, p. 101, fig. 23b ; id. 1997, p. 74, fig. 1 ; C. Defernez 2007B, p. 392-393, fig. 2 : 6.

⁴²⁸ Pour les références, voir CEP, p. 367 ; en ce qui concerne les rares exemplaires d'époque perse provenant d'Hazor (strate II), se référer à Y. Yadin et al. 1961, pl. CCLVII : 17-19. Voir en outre, H. Bernick-Greenberg 2007, p. 176 (Kadesh Barnéa). Pour de plus amples informations, se référer aussi à l'étude exhaustive menée par E.A. Bettles (2003, p. 21-22) qui plaide en faveur du terme amphore pour ce type d'emballage : « ... the term 'amphora' is the one adopted here, being used purely in the sense of having two handles. »

⁴²⁹ Selon la classification typologique initiale proposée par A.G. Sagona (1982, p. 73), treize catégories majeures d'emballages de type levantin ont été recensées. Sur la base de ce corpus, trois séries prédominent dans le complexe palatial (*ibid.*, p. 81, fig. 2 : 1-4, 12, p. 89, fig. 4 : 5) : les amphores biconiques (type 6), les amphores piriformes (type 11) et les amphores à anses de panier (type 13). Cependant, plusieurs autres groupes ont été identifiés parmi les assemblages extraits des îlots d'habitations avoisinants, comme nous le verrons dans les publications ultérieures.

⁴³⁰ Sur ce point, on se référera à CEP, p. 368, 372-375. Pour comparaison avec des modèles plus anciens, voir récemment les trouvailles faites à Kôm Firin (R. Thomas 2014, p. 237, fig. 118 : C3141, C2094, p. 238, fig. 119) et à Tell Dafana (réexamen du matériel par Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 199, pl. 41, p. 221, pl. 63 : 22346). Ces récipients prolongent en effet la longue tradition des amphores cananéennes de l'âge du Fer, voire de l'âge du Bronze (V. Grace 1956, p. 80-109 ; J. Bourriau 1990, p. 18-26 ; D. Regev 2004, p. 337-341 ; I. Finkelstein et al. 2011, p. 249-259 [à propos des amphores de type *torpedo* provenant de deux cargaisons trouvées au large d'Ashkelon] ; récemment, sur les relations entre l'Égypte et la Phénicie entre le ix^e et le vii^e siècle av. J.-C., voir I. Chirpanlieva 2014, p. 29-36, pour des considérations générales). Cependant, c'est à l'époque perse que ces emballages se développent à nouveau de manière ostensible et que leur nombre et leur variété formelle se multiplient.

⁴³¹ Dont A.G. Sagona (1982, p. 80, à propos du type 6) qui précise à juste titre (*ibid.*, p. 73) : « In themselves they are a valuable chronological index and an important criterion of cultural change. Their importance as a dating criterion is largely due to their occurrence within a historical framework of major military campaigns and consequent destruction of sites. » Sur ce point, se référer aussi à E.A. Bettles 2003, p. 262.

⁴³² I. Mathieson et al. 1995, p. 27, fig. 3. Voir aussi G. Vittmann 2003, p. 107, fig. 47, p. 149, fig. 66, p. 151, 153 ; E.A. Bettles 2003, p. 265-266.

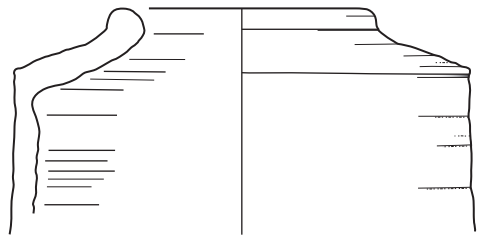
⁴³³ En témoignent nombre de spécimens trouvés en mer. Cf. A. Zemer 1977, p. 22-23, pl. 6 : 18, p. 24-27, pl. 7 : 19-22 ; M. Artzy et J. Lyon 2003, p. 194-196, fig. 8 : 5 (épave de Ma'agan Mikhael découverte à proximité du site de Dor).

⁴³⁴ Les multiples attestations connues couvrent en effet les principales satrapies de l'Empire perse. Sur ce point, cf. *infra*, cat. et notices, ainsi que les études synthétiques établies par A.G. Sagona (id. 1982, p. 73-110) et E.A. Bettles (id. 2003, p. 230-231, 253-257).

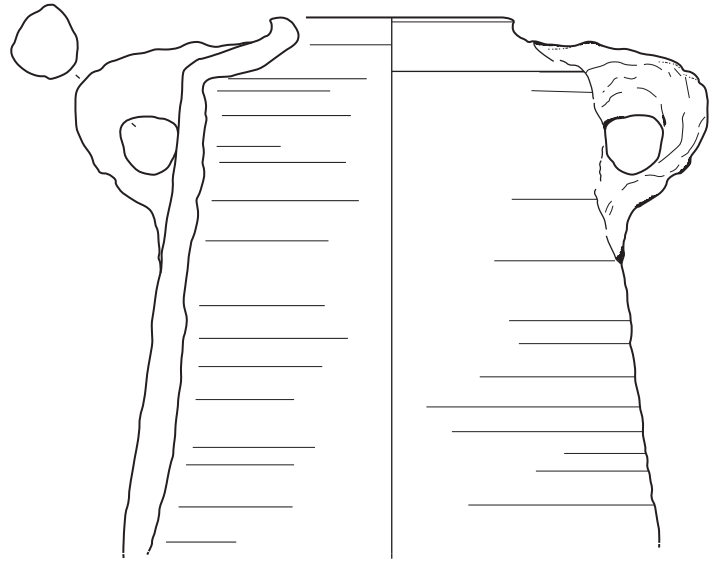
⁴³⁵ Sur ce point, se référer à E.A. Bettles 2003, p. 262 (à propos du rôle majeur des amphores biconiques dans la distribution et le transport de denrées alimentaires dans le sud de la Phénicie) ; cette remarque peut s'appliquer aux nombreuses trouvailles faites dans d'autres régions.

⁴³⁶ Comme l'atteste un exemplaire mis au jour dans le portique 100A. Sur le réemploi de ces conteneurs, voir E.A. Bettles 2003, p. 264.

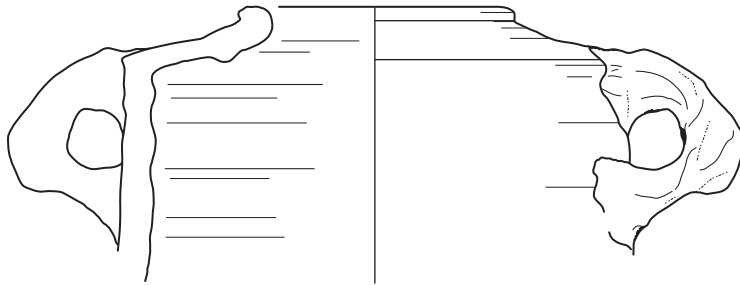
⁴³⁷ G. Lefebvre 1924, pl. XII, inscr. n° 43-46 (scène de vendanges) ; N. Cherpion, J.-P. Corteggiani et J.-Fr. Gout 2007, p. 31, 56a (mise du vin en amphores). Voir les remarques faites plus loin, à propos du type de jarre représenté.



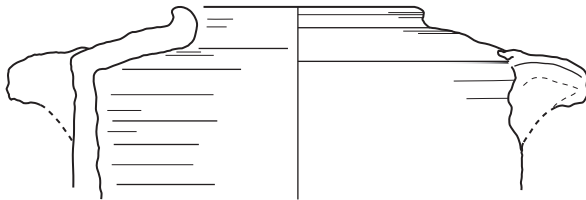
76
(TEH P99/177)



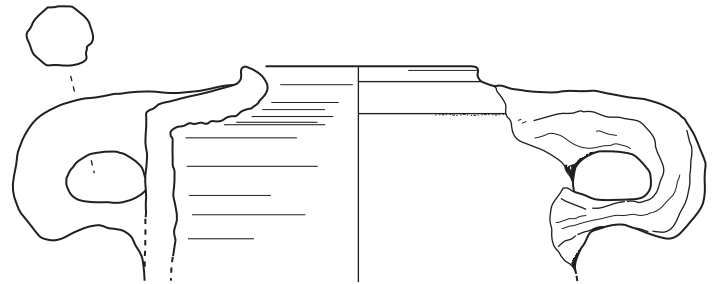
78
(TEH P00/526)



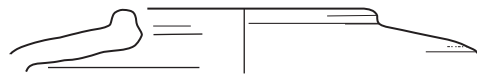
77
(TEH P99/102)



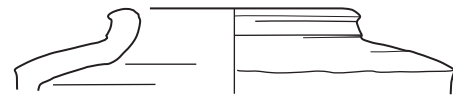
79
(TEH P00/249)



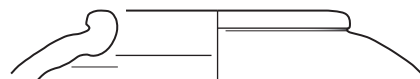
80
(TEH P99/166)



81
(TEH P00/528)



82
(TEH P98/398)



83
(TEH P98/563)



seule jarre vide qui ait servi à cet usage. Mais alors, dira-t-on, que deviennent-elles ? Je vais répondre encore à cette question. Chaque démarque doit faire rassembler toutes les jarres de sa ville et les expédier à Memphis ; et les gens de Memphis doivent les remplir d'eau et les faire porter justement dans ces régions de Syrie qui manquent d'eau. Ainsi, la jarre qui entre en Égypte et y est vidée s'en va rejoindre en Syrie ses compagnes » (Hérodote, III, 6)⁴³⁸.

Nul doute que la fréquence des amphores ou jarres de type phénicien (dites *torpedo*) dans le Delta et tout particulièrement la partie orientale incluant le littoral sinaïtique⁴³⁹ invite fortement à penser, comme certains auteurs, que les jarres auxquelles fait référence l'historien sont des jarres d'origine phénicienne du même type que celles qui sont présentées ici. Or, dans cette conjecture, encore faut-il admettre que la denrée principale que véhiculaient ces emballages était du vin.

Si, depuis peu, l'origine phénicienne de ces jarres paraît en effet bien acquise⁴⁴⁰ (à localiser dans la région de Sarepta), après avoir nourri nombre de débats⁴⁴¹, la nature même de leur contenu reste à préciser – d'autant plus avec les données archéométriques récentes : vin, huile d'olive, olives, salaisons de poissons, miel, encens ? D'après les sources infimes dont nous disposons⁴⁴², on sait que la Phénicie exportait du vin en grande quantité ; parmi les crus les plus renommés, on mentionnera ceux de Byblos et de Sidon⁴⁴³. Cependant, comme l'a déjà souligné Jean-François Salles⁴⁴⁴, si la Phénicie fabriquait des récipients spécialement pour l'exportation, ce n'était pas nécessairement pour du vin mais peut-être « comme des conteneurs vides susceptibles d'accueillir tous types de produits » (tel ceux mentionnés plus haut). À la différence des amphores à vin grecques, les conteneurs phéniciens sont des conteneurs indéterminés pouvant avoir éventuellement véhiculé des crus chypriotes, palestiniens, syriens ou bien d'autres denrées liquides, semi-liquides ou solides. Il n'est pas exclu, comme l'a suggéré Jean-François Salles⁴⁴⁵, que les Phéniciens vendaient des emballages vides que chacun remplissait à sa guise⁴⁴⁶. Dans une étude préliminaire, nous avons supposé que les conteneurs ainsi importés vides (ou pleins) en Égypte avaient été employés (initialement ou secondairement) pour le stockage et le transport du vin local : alors que certains documents attestent d'une production vinicole locale intensive, les conteneurs vinaires faisaient encore défaut dans la documentation égyptienne perse connue. Une analyse récemment menée sur les échanges interrégionaux ne remet pas totalement en cause cette hypothèse mais vient toutefois nuancer les postulats avancés⁴⁴⁷ : des jarres égyptiennes en pâte alluviale bien cuite, entièrement poissées, ont été identifiées dans un vaste complexe amphorique datable des dernières décennies du ^v siècle av. J.-C. Comme l'ont clairement démontré des études

archéométriques⁴⁴⁸, les traces d'un enduit résineux sur les parois internes d'un récipient n'indiquent pas nécessairement que celui-ci était exclusivement conditionné pour le stockage ou le transport du vin mais aussi pour le stockage d'autres liquides tels que l'huile d'olive ou des sauces. Comme la plupart des exemplaires recueillis dans le palais, les emballages de type phénicien recensés sur le site de Tell el-Herr ont souvent été retrouvés tapissés de poix à l'intérieur, même ceux ayant connu une utilisation secondaire⁴⁴⁹. Or s'agit-il de dépôts associés à du vin phénicien, du vin égyptien, de l'huile d'olive ou d'autres types de condiments ? À cette interrogation, seuls des examens physico-chimiques de ces résidus peuvent apporter des éléments de réponse et, peut-être valider ou non les allégations d'Hérodote⁴⁵⁰.

Quel qu'ait été leur contenu, la spécificité de ces amphores (en particulier le modèle reproduit sur les figures 72-84) réside dans leur morphologie aisément adaptée au transport : leur petite taille, de même que la forme des anses, facilitent leur préhension⁴⁵¹ (davantage sinon plus que les amphores grecques). L'homogénéité qui caractérise cette classe amphorique d'un point à l'autre de l'Empire perse

⁴³⁸ Hérodote, p. 267. Voir également Hérodote, III, 5-9. On renverra également aux remarques faites par E.A. Bettles 2003, p. 229.

⁴³⁹ Contrée du roi des Arabes et lien terrestre le plus important entre la Syrie/Palestine et l'Égypte. Sur ce point, voir Hérodote, III, 5.

⁴⁴⁰ Des analyses pétrographiques ainsi que les découvertes de fours de potiers et de presses à vin dans la région de Sarepta (plus globalement, dans le sud de la Phénicie) paraissent confirmer cette assimilation – pour ce qui concerne notamment le modèle dit classique, caractérisé par un corps biconique. Sur ce point, se référer à E.A. Bettles 2003, p. 138-196 (en particulier, p. 139-152, à propos de la fabrique la plus répandue, FC 1A ; voir également les descriptions données pour le groupe FC 2A) et 201-226 (à propos des centres de production et références bibliographiques). L'auteur précise toutefois qu'il n'est pas exclu que cette série d'amphores en pâte marneuse (riche en foraminifères) ait été manufacturée dans d'autres centres producteurs implantés dans la même région, à la périphérie de Tyr ou de Akko (*ibid.*, p. 152). Voir également les contributions antérieures de P.M. Bikai 1978, p. 47-56 ; id. 1985, p. 71-72 ; W.J. Bennett et J.A. Blakely 1989, p. 207-210 ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 33 ; D.R. Griffiths, D.A. Glanfield et H. Sayegh 1998, p. 45-51 ; et, plus récemment, A.S. Jamieson 2011, p. 14-16. En ce qui concerne les éventuelles aires de production dans les régions de Tyr et de Akko, voir aussi J.-Fr. Salles 1994, p. 196 ; dans cette contribution, le spécialiste présume que les *crisp ware storage jars* identifiés par P. Bikai sont originaires de Tyr, les jarres à lèvres repliées à argile jaunâtre sont issues de la plaine de Akko, tandis que les autres types proviennent de Sarepta. On se référera en outre à l'étude de D. Regev 2004, p. 343. Selon cet auteur (*ibid.*, p. 343), d'autres centres producteurs sont sans doute à localiser entre la plaine de Akko et le site portuaire d'Al Mina.

En ce qui concerne l'origine phénicienne de ces jarres, on se référera aussi aux résultats de l'étude pétrographique réalisée par M.F. Ownby, à partir d'échantillons prélevés sur du matériel d'époque saïte provenant de Tell el-Iswid (M.F. Ownby 2014, p. 181-185, 191, fig. 61-66, p. 192-194).

⁴⁴¹ Suivant leurs lieux de trouvaille, on leur a prêté des origines diverses : chypriote, grecque, israélienne. Sur ce point, se référer à *CEP*, p. 371-372 (avec les références bibliographiques), également à D. Regev 2004, p. 341-344.

⁴⁴² E.A. Bettles 2003, p. 229, 260-273. L'auteur souligne le rôle important de ces amphores (notamment du type A1) dans le transport de denrées alimentaires liquides.

⁴⁴³ L'importation du vin de Sidon en Égypte est clairement attestée dans quelques documents écrits en araméen, dont le plus célèbre est l'inventaire douanier découvert sur l'île d'Éléphantine (*TAD C3, 7*), publié par B. Porten et A. Yardeni (id. 1993, p. 82-193, 282-295, XX-XXI) et daté du ^v siècle av. J.-C. (c. 475 ou c. 454) ; se référer également à P. Grelot 1972, p. 98-101. Voir les remarques intéressantes faites par E.A. Bettles 2003, p. 253-354 et les notices dans C. Defernéz 2012B, p. 390-393 (addition de références).

⁴⁴⁴ J.-Fr. Salles 1994, p. 196.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 196.

⁴⁴⁶ Cette hypothèse, qui ne semble pas avoir emporté l'adhésion, manque cruellement d'arguments, selon E. Bettles (id. 2003, p. 260).

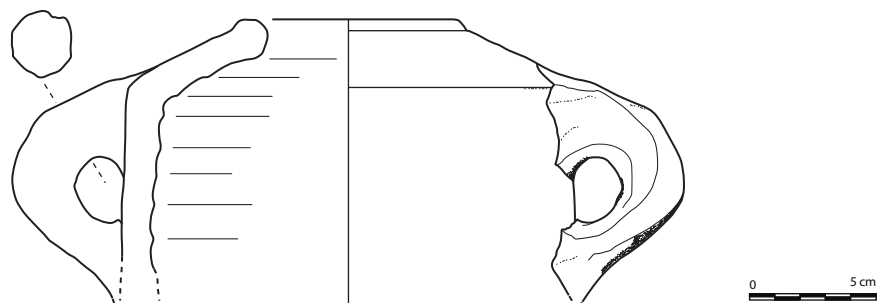
⁴⁴⁷ C. Defernéz 2012B, p. 387-407.

⁴⁴⁸ *Supra*, à propos des amphores de Chios.

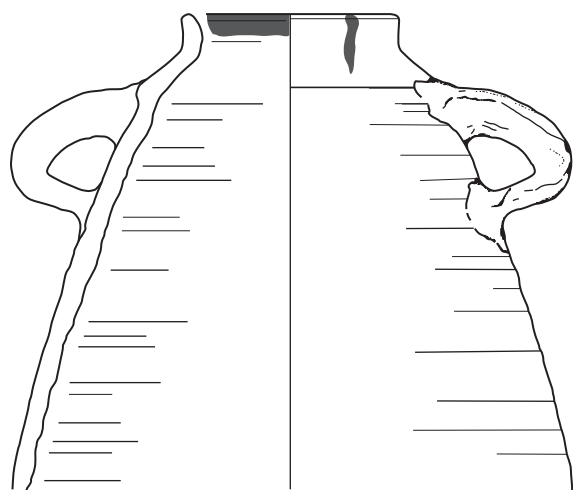
⁴⁴⁹ Sur le réemploi de ces amphores en Égypte, voir E.A. Bettles 2003, p. 264. L'amphore provenant de l'espace 100A, peut-être réutilisée pour des salaisons de poisson, était encore tapissée d'un enduit résineux.

⁴⁵⁰ A propos du contenu de ces jarres, E.A. Bettles (id. 2003, p. 229) précise dans son étude : « ... the evidence which exists so far points to wine as being the most likely contents, though the possibility of olive oil cannot be excluded. »

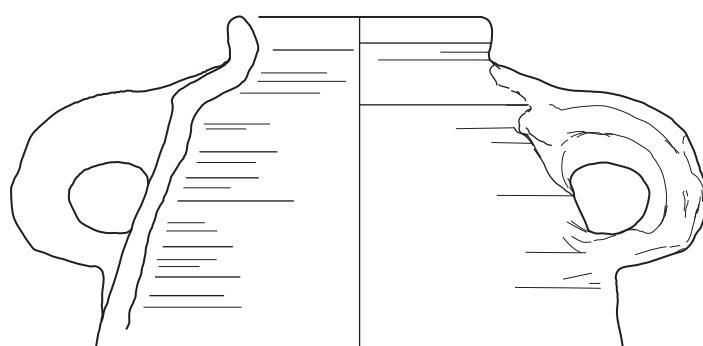
⁴⁵¹ Sur la spécificité des anses, voir M. Artzy 1980, p. 69-73.



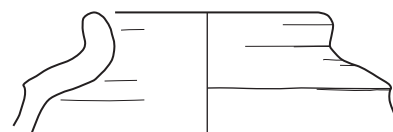
84
(TEH P98/532)



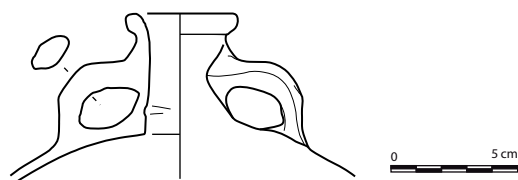
85
(TEH P00/293)



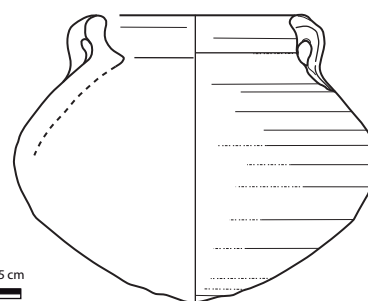
86
(TEH P99/168)



87
(TEH P01/334)



88
(TEH P99/036)



89
(TEH P00/257)

sur le plan technique (fabrique *IP1* de couleur uniforme orangée et de texture fine, dense, riche en foraminifères, ferromagnétiques, calcite, quartz, etc. ; engobe jaunâtre lissé) et qui suggère une seule et même région productrice – tout au moins en ce qui concerne les modèles classiques (**pl. 9, n° 72-75 ; pl. 10**) – est manifeste dans la forme. En l'occurrence, la plupart des exemplaires mis au jour dans plusieurs salles du palais (et sa périphérie) correspondent aux formes standardisées, parfaitement symétriques, dont la capacité varie entre 10 et 14 litres. Celles-ci se démarquent par une panse biconique, cintrée, avec une légère carène à mi-hauteur et une épaisseur variable selon les parties, que surmonte une épaule carénée et que termine une base conique ; notons que sur quelques rares exemplaires bien préservés (**pl. 9, n° 75 ; pl. 10, n° 78**), un réseau de stries plates peu espacées marque le dégrossissage léger de la paroi externe de la moitié inférieure de la panse. L'ouverture, étroite (entre 10 et 12 cm), est facile à obturer, avec un bouchon de terre crue ou une coupelle. Les anses peu proéminentes, en rubans torsadés, sont appliquées à la base de l'épaule ; leur point d'attache supérieur se situe systématiquement sur la carène.

À l'examen des trouvailles faites dans le palais, seule la lèvre, soumise à quelques nuances typologiques, propose une déclinaison de quatre principales variantes et neuf sous-types :

- une lèvre plate peu saillante : à extrémité aplatie (**pl. 9, n° 72**), à extrémité légèrement convexe (**pl. 9, n° 73**) et en biseau (**pl. 9, n° 74**) ;
- une lèvre convexe, saillante : haute et à extrémité aplatie (**pl. 9, n° 75 ; pl. 10, n° 76**), convexe et courte (**pl. 10, n° 77**), légèrement ourlée, en biseau (**pl. 10, n° 78-79**), et en biseau (**pl. 10, n° 80**) ;
- une lèvre équerrie (**pl. 10, n° 81**) ;
- une lèvre en bandeau, profilée (**pl. 10, n° 82**).

Selon le profil de la lèvre, l'inclinaison de l'épaule varie mais tend vers l'horizontalité et se réduit sensiblement à l'époque qui nous intéresse.

Associés au type 6 dans la typologie de Sagona⁴⁵², au type H6 dans la classification mise en place par Ephraïm Stern⁴⁵³ et au type A1 dans l'étude exhaustive récemment menée par Elizabeth Bettles⁴⁵⁴, ces modèles, qui trouvent des pendantes dans le corpus préétabli de Tell el-Herr⁴⁵⁵ sont rarement confinés à une tranche chronologique précise. Les occurrences signalées dans le quartier du port phénicien de Beyrouth (quartiers 010, 039 et Bey 032)⁴⁵⁶, à Tell Keisan⁴⁵⁷, à Al Mina⁴⁵⁸, à Tel Dor (strates VI et V)⁴⁵⁹, à Tell el-Hesi⁴⁶⁰, à Gezer (strate IV)⁴⁶¹, à Tel Michal (strate IX)⁴⁶², à Shiqmona⁴⁶³,

à Apollonia-Arsuf⁴⁶⁴, à Tel Mevorakh (strates V-VI)⁴⁶⁵, à Gaza⁴⁶⁶, à Kadesh Barnéa (strate 1)⁴⁶⁷, ou celles qui ont été identifiées à Chypre⁴⁶⁸ et en Égypte (Péluse⁴⁶⁹, Naucratis⁴⁷⁰, Thônis⁴⁷¹, Mendès⁴⁷², Tell el-Balamoun⁴⁷³, Tanis⁴⁷⁴, Tell el-Maskhoutha⁴⁷⁵, Tell el-Retaba⁴⁷⁶, Kôm Firin⁴⁷⁷, Saqqara/Memphis⁴⁷⁸, Abousir⁴⁷⁹, Dendera⁴⁸⁰, Karnak⁴⁸¹, Éléphantine⁴⁸²), sont assignées à la période qui va de la fin du VI^e jusqu'au début du IV^e siècle av. J.-C. Les auteurs leur confèrent souvent une échelle de datation longue, d'où la difficulté d'apprécier leur valeur chronologique. Si l'évolution des types standardisés paraît insignifiante aux V^e-IV^e siècles, de légers changements semblent toutefois s'opérer dans le courant du IV^e siècle : la hauteur de la lèvre et la largeur de l'épaule diminuent sensiblement, tandis que la concavité des parois supérieures de la panse est plus adoucie ; la comparaison des modèles anciens et récents attestés à Tell el-Herr montre que la panse, étroite, tend à s'éffiler davantage au

⁴⁵² A.G. Sagona 1982, p. 80-82, fig. 2 : 1-4, p. 98-100 (plusieurs références sont livrées).

⁴⁵³ E. Stern 1982, p. 108-109, fig. 152 (et références bibliographiques).

⁴⁵⁴ E.A. Bettles 2003, p. 108, 123 (tableau de correspondance des types identifiés dans chaque région). Ces types correspondent aussi aux formes 394 et 395 dans le corpus du matériel syrien établi par G. Lehmann (1996, p. 437-438, pl. 74).

⁴⁵⁵ CEP, p. 378-380, 384-386, pl. LXXXV.

⁴⁵⁶ *Infra*, cat. Voir les nombreux autres exemples dans J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 36-43, fig. 9-16 ; A.S. Jamieson 2011, p. 39-40, 216-217, fig. 15 : 7-14, p. 238-239, fig. 26 : 1-12, 20, p. 245, fig. 39-40, p. 262-263, fig. 93, p. 274-275, fig. 114, 116-117.

⁴⁵⁷ J.-Fr. Salles 1980, p. 144-145 (à propos des jarres à lèvre repliée), pl. 7 : 3-5, pl. 18 : 1-7.

⁴⁵⁸ Dans les strates 3 et 4 (C.L. Woolley 1938B, p. 149, fig. 26 : 5 ; G. Lehmann 2005, p. 80, fig. 14 : 1).

⁴⁵⁹ *Infra*, cat. ; également autres exemplaires non mentionnés dans le catalogue, E. Stern 1995B, p. 58-62, fig. 2.7, 2.8, p. 70, fig. 2.16 : 21-24, p. 71, fig. 2.17 : 13-15, p. 74, fig. 2.20 : 6-9, p. 76, fig. 2.23 : 7-11, p. 77, fig. 2.24 : 7-12, 19, p. 79, fig. 2.26 : 26-38 ; J.L. Nitschke, S.R. Martin et Y. Shalev 2011, p. 135, 138.

⁴⁶⁰ *Infra*, cat. ; se référer à W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 139-195.

⁴⁶¹ *Infra*, cat. ; voir également S. Gitin 1990, p. 229, pl. 28 : 12-21, 25.

⁴⁶² *Infra*, cat. Voir aussi L. Singer-Avitz 1989, p. 116-118, fig. 9.1 : 23-24, p. 119, 120, fig. 9.3 : 7-8, p. 131, fig. 9.10 : 5-6, p. 132, fig. 9.11 : 2, p. 142, fig. 9.17 ; L.A. Kapitakin 2006, p. 33-34, fig. 7 : 17-20.

⁴⁶³ *Infra*, cat. J. Elgavish 1968, pl. LI : 106 (amphore complète), XLIII : 68 (probablement une amphore de type phénicien fragmentaire).

⁴⁶⁴ O. Tal 1999, p. 92-93, fig. 4.9 (certaines amphores ont servi pour des inhumations d'enfants), p. 95, 103-104, 113, fig. 4.13 : 19-24, p. 127-128, 142-143, fig. 4.26 : 1-4, 9, p. 173, fig. 4.40 : 7-10.

⁴⁶⁵ *Infra*, cat. Voir aussi E. Stern 1978, p. 33-34, fig. 6 : 1-7, pl. 24 : 1-3.

⁴⁶⁶ Sur le site de Blakhiyeh notamment. Cf. P. Giroud 2000, p. 44 (mention d'amphores phéniciennes) ; P. Ballet et D. Dixneuf 2007, p. 214, fig. 138 (modèle ancien mais mention de modèles plus récents). Voir également les exemplaires anciennement publiés (W.M.FI. Petrie et J.C. Ellis 1937, pl. XXXVI : type 47h).

⁴⁶⁷ *Infra*, cat. ; également H. Bernick-Greenberg 2007, p. 176 et R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 234, pl. 11.133.

⁴⁶⁸ Par exemple, dans la nécropole de Marion et Vouini (E. Gjerstad 1948, fig. LXII, LXVII : type 3) ou sur le site de Kition (J.L. Benson 1956, pl. 34, 37 : 8, 10 ; M. Yon et O. Callot 1987, p. 164, fig. 11 : 2, fig. 12 : t. 6/1, pl. LIII : 4 ; J.-Fr. Salles 1993, p. 188, 210, fig. 200 : 233).

⁴⁶⁹ Les prospections menées dans la basse région pélosiaque par M. Rodziewicz, en 1996, ont livré quelques exemplaires (M. Rodziewicz *et al.*, p. 139-140, 148-149, fig. 41 : 83, fig. 42 : 96).

⁴⁷⁰ Se référer à L.-Fr. Gantès 2007, p. 149-150, 155, fig. 2. Le site de Plinthine (lac de Maréotis) a également livré quelques amphores de type phénicien (S. Dhennin et B. Redon 2013, p. 38).

⁴⁷¹ Fr. Goddio 2006, p. 215, 306, cat. 367.

⁴⁷² R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 171-172, pl. H, J.

⁴⁷³ A.J. Spencer 1996, pl. 70, type E1, pl. 81 : 16, pl. 83 : 6-7.

⁴⁷⁴ Ph. Brissaud *et al.* 1987, p. 91, fig. 13 : 155 ; V. Chauvet et S. Marchand 1998, p. 349, fig. 25. À signaler la présence de nombreuses trouvailles encore inédites à Tanis et à Tell el-Dab à (M. Lehmann 2012, p. 31).

⁴⁷⁵ J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 104-105, pl. 14 : 5-9, p. 130-131, pl. 27 : 1-4 ; P. Paice 1986/87, p. 98-99, 104, fig. 2.

⁴⁷⁶ W.M.FI. Petrie 1906, pl. XXXVIA : 7 ; A. Wodzinska 2007, p. 157, fig. 6 : P541.

⁴⁷⁷ R. Thomas 2014, p. 240, fig. 121 : C2374, C2465 (modèles peut-être plus anciens).

⁴⁷⁸ D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 67, fig. 21 : 307, p. 71, fig. 24 : 307-308, p. 104-105 (fabrique P12), p. 240-241, pl. 34-35, p. 265, pl. 59 ; B.G. Aston 2011, p. 274, fig. VI.47 : 319 (complexe d'Horemheb) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 104, pl. B, p. 287, 351, pl. O, p. 356, pl. T (mastaba d'Akhethetep ; quelques exemplaires avec *dipinti*) ; A. Dunsmore 2014, p. 283 : LPT 307-308, p. 284 : LPT 307, 310 (complexe de Meryneith).

⁴⁷⁹ L. Bareš 1999, p. 91, fig. 16 : 23, 25, p. 97 (tombe d'Oudjahorresnet) ; F. Coppens et K. Smoláriková 2009, p. 101, fig. 26, p. 104, fig. 30, p. 139, pl. 25c-d (modèles plus anciens provenant du complexe funéraire R3) ; L. Bareš et K. Smoláriková 2011, p. 98, fig. 51 (variantes plus anciennes réutilisées dans le complexe de Menekhibneka).

⁴⁸⁰ S. Marchand et D. Laisney 2000, p. 269-270, 286, fig. 77-78.

⁴⁸¹ C. Defernez 2016, p. 59-60, fig. 11 (matériel provenant de la chapelle dédiée à Osiris Ounnefer neb-Djefau).

⁴⁸² D.A. Aston 2007, p. 434, fig. 11 : famille 1 (2044).

début du ^{iv}^e siècle av. J.-C., et ceci jusqu'à l'époque hellénistique, voire au-delà⁴⁸³. Parmi les nombreux parallèles mentionnés dans le catalogue, on notera que les exemplaires proches des **pl. 9-10, n° 73, 75, 78-81** provenant de Tel Yoqne'am⁴⁸⁴ (strates XI, X et VIII) ne devraient pas être antérieurs aux dernières décennies du ^v^e siècle, dans la mesure où, selon les inventeurs du site⁴⁸⁵, l'occupation perse de cette localité est récente ; celle-ci s'étale en effet de la fin du ^v^e à la fin du ^{iv}^e siècle av. J.-C. Il est intéressant de signaler que les rares attestations identifiées parmi la documentation céramique issue de Tell el-Maskhoutha sont attribuées aux alentours de 400⁴⁸⁶.

Outre les modèles classiques, foisonnent d'autres variantes formelles telles que celles qui apparaissent **pl. 11, n° 85-87** et qui proviennent respectivement de la rue R12C et du portique 100A.

Avec son épaulement légèrement bombé et sa lèvre convexe, en bourrelet, l'exemplaire **pl. 10, n° 83** évoque dans son profil les modèles plus anciens, tandis que celui **pl. 11, n° 84**, qui se distingue par sa pâte blanchâtre (fabrique IP2, aux inclusions rouges, noires et grises, abondantes), doit sans doute correspondre à une amphore au corps cylindrique, en forme d'obus ou de *torpedo* – peut-être au type C1 dans la classification mise en place par Elizabeth Bettles⁴⁸⁷. Là aussi, les fourchettes chronologiques proposées sont longues⁴⁸⁸ : que ce soit à Gezer, à Tell el-Hesi, à Atlit, à Beyrouth (voire à Éléphantine), leur datation couvre les ^v^e-^{iv}^e siècles av. J.-C.

Indépendamment de ces deux variantes et parallèlement à l'évolution du type biconique, a été identifiée, en nombre notable, parmi les assemblages du palais (100C, 100K et la cour P11), une autre série d'emballages assez bien répandue au Levant (**pl. 11, n° 85-87**). Sa spécificité réside dans sa morphologie, d'une part, et dans ses propriétés techniques, d'autre part : sa fabrique (IP9)⁴⁸⁹ de texture fine et dense, à la matrice tapissée d'innombrables concrétions de calcaire, de quartz très fins et de nodules rouges de faible calibre est facilement reconnaissable à sa couleur claire, blanche ou rosée, en cassure, et blanche, en surface ; un réseau de stries plates largement espacées, visible dans la partie supérieure de la panse, témoigne d'un dégrossissage léger de la paroi externe⁴⁹⁰ (**pl. 11, n° 85**).

D'une plus grande capacité que les formes préalablement décrites (entre 20 et 40 litres, selon la variante définie)⁴⁹¹, cet emballage se définit non plus par un corps biconique mais par un corps piriforme (« en forme de sac », à ses débuts) à la paroi épaisse, dont le diamètre maximal se situe dans le tiers inférieur de la panse (c. 30 cm), à quelques centimètres de la base ; celle-ci est ovoïde et non conique. Toujours étroite et courte, l'épaulement montre un évasement des parois plus marqué et une arête nettement saillante à sa base. La lèvre se

présente sous la forme d'un épais bandeau, vertical ou faiblement évasé, et les anses, de facture plus soignée que sur les types précédents, sont plus amples et peu nervurées.

Apparentées au type 11 dans la classification établie par Antonio Sagona⁴⁹² au type H5 dans le répertoire de la céramique palestinienne d'époque perse mis en place par Ephraïm Stern⁴⁹³ et à la forme 399 dans l'étude synthétique de Gunnar Lehmann⁴⁹⁴, ces amphores forment le type B dans le corpus plus récemment élaboré par Elizabeth Bettles⁴⁹⁵. D'après la typologie fine menée par cet auteur, les pièces ici étudiées (**pl. 11, n° 85-87**) correspondent manifestement aux sous-types B1 et B2, dont les centres producteurs sont à localiser dans le sud de la Phénicie ou éventuellement dans la région de Haifa⁴⁹⁶. Leur morphologie, leur fabrique, ainsi que leur aire de distribution géographique (principalement des sites côtiers), suggèrent, selon le même auteur⁴⁹⁷, que leur vocation initiale était le stockage et le transport de denrées liquides. C'est en effet principalement sur des sites situés à proximité de la côte levantine que le plus grand nombre d'attestations est connu. Ainsi, en Palestine, on note principalement leur présence (sous une forme plus développée) à Tel Mevorakh (strate IV)⁴⁹⁸, à Shiqmona⁴⁹⁹, à Tel Michal (strate VIII)⁵⁰⁰, à Tel Yoqne'am (strates IX et VIII)⁵⁰¹, à Apollonia-Arsuf⁵⁰², à Akko (strate 4)⁵⁰³ et, plus loin, en Syrie du Nord, à Tell Keisan et à Khirbet Kinniyeh⁵⁰⁴.

⁴⁸³ Sur l'évolution tardive des amphores de type phénicien, voir D. Regev 2004, p. 344-352.

⁴⁸⁴ *Infra*, cat. ; M. Cimadevilla 2005, p. 404-416, 417-419, fig. IV.16 : 6-7.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 421. Il en va de même pour le matériel comparable découvert à Gezer, dans la strate IV (S. Gitin 1990, p. 18-19).

⁴⁸⁶ *Infra*, cat.

⁴⁸⁷ E.A. Bettles 2003, p. 119 ; cette variante, peut-être de même provenance que le type A1 d'après sa fabrique (*ibid.*, p. 139-152), se caractérise par une base arrondie, marquée par un ombilic central. Pour comparaison, voir également C.N. Johns 1933, p. 50, fig. 3b, pl. XIX, p. 61, fig. 161.

⁴⁸⁸ *Infra*, cat.

⁴⁸⁹ *Infra*, cat.

⁴⁹⁰ Selon E.A. Bettles (2003, p. 107), ces amphores de grande taille ont sans doute été réalisées à partir de colombins très fins.

⁴⁹¹ Sur ce point, se référer à l'étude d'E.A. Bettles 2003, p. 116-117. Si la plupart des exemplaires attestés à Tell el-Herr présentent des affinités avec le sous-type B2 (dont la capacité moyenne est d'une vingtaine de litres), quelques spécimens, caractérisés par une épaulement plus longue, s'apparentent plutôt au sous-type B1 (dont la capacité varie entre 30 et 45 litres).

⁴⁹² A.G. Sagona 1982, p. 81, fig. 2 : 12, p. 85-86, 104.

⁴⁹³ E. Stern 1982, p. 108, fig. 151, également p. 14, fig. 19 (amphore de Shiqmona avec *dipinti* mentionnant du vin comme contenu).

⁴⁹⁴ G. Lehmann 1996, p. 439, pl. 75.

⁴⁹⁵ E.A. Bettles 2003, p. 116-117.

⁴⁹⁶ Se référer à la description de la fabrique FC 1D (E.A. Bettles 2003, p. 164-169, 214-215).

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 214. Cet auteur précise : « The presence of Type B1 amphorae in agricultural settlements inland from the coast (...) suggests that these amphorae played a significant role in the bulk storage of liquid foodstuffs. The discovery of Type B2 amphorae at coastal sites (...) may, on the other hand, indicate that the main purpose of this amphora form was for the maritime transportation of liquids. »

⁴⁹⁸ *Infra*, cat. Sur ce site, ces conteneurs forment le troisième sous-type de la catégorie des jarres à épaulement plate (E. Stern 1978, p. 33, fig. 6 : 8-12, pl. 24 : 4-7).

⁴⁹⁹ *Infra*, cat. ; J. Elgavish 1968, pl. XL : 51 (amphore complète restaurée), pl. XLIX : 92, LIII (plusieurs exemplaires complets provenant de la strate B), LIX : 139, LX : 143-144.

⁵⁰⁰ Cette catégorie d'amphores est attestée dans les niveaux d'occupation associés à la strate VIII (c. 430-400 av. J.-C.). Cf. L. Singer-Avitz 1989, p. 113, 124-125, 141-142, fig. 9.17.

⁵⁰¹ *Infra*, cat. ; voir également M. Cimadevilla 2005, p. 411, fig. IV.8, p. 413, Photo IV.1, p. 417-419, fig. IV.16 : 1-4.

⁵⁰² *Infra*, cat. ; également, O. Tal 1999, p. 142-143, fig. 4.26 : 6-7 (strate perse 1 : 450-350 av. J.-C.), p. 172-173, fig. 4.40 : 9, 11 (fin de la période perse).

⁵⁰³ M. Dothan 1976, p. 1-48 (cf. *infra*, cat.).

⁵⁰⁴ *Infra*, cat. ; voir également, J. Briand 1980, p. 105-106, pl. 7 : 1-2a-b, pl. 17 : 23, 26, 30. — 151

Assez curieusement, sur la plupart des sites mentionnés, on constate leur fréquence dans des contextes datables du IV^e siècle av. J.-C., plus spécifiquement dans des niveaux attribuables à la deuxième moitié du IV^e siècle : ainsi, à Tel Mevorakh, où ce type de conteneur (qui se caractérise aussi par une pâte blanchâtre ou rosée) est uniquement associée à la strate IV, datée dans l'intervalle 343-332⁵⁰⁵ ; il en est de même pour les occurrences connues à Akko, à Tell Keisan, où leur présence est attestée dans le niveau 2 assigné à l'époque hellénistique⁵⁰⁶, à Khirbet Kinniyeh⁵⁰⁷ et, surtout, à Shiqmona⁵⁰⁸, où des exemples portant des *dipinti* datables de la fin du IV^e siècle av. J.-C. ont été mis au jour. Certaines trouvailles laissent supposer que l'introduction de ce nouveau type remonte peut-être au début de la période perse (fin VI^e/début du V^e siècle)⁵⁰⁹ mais c'est à partir du IV^e siècle qu'il se répand géographiquement, comme l'a souligné Ephraïm Stern et comme le suggère la documentation de Tel Yoqne'am : sur ce site, en effet, les contreparties signalées proviennent principalement des strates IX et VIII, représentatives de la phase terminale de la période perse, au IV^e siècle ; comme il a été précisé, l'occupation perse de ce site est récente et débute, selon les auteurs⁵¹⁰, vers la fin du V^e siècle. C'est vraisemblablement à partir de cette date que remonte sans doute l'introduction de ces amphores « en forme de sac » sur le site de Tell el-Herr, notamment les rares exemplaires identifiés dans le palais.

Au contraire du type classique biconique, ce nouveau modèle amphorique connaît peu de références précises dans la « littérature céramologique égyptienne » existante. En dehors du site de Tell el-Herr, quelques exemples en pâte marneuse, également datables du IV^e siècle av. J.-C., ont été recensés⁵¹¹, outre à Mendès, Tanis, Tell el-Balamoun et Éléphantine, à Saqqara, dans la nécropole du Nouvel Empire : les fouilles menées près du monastère de St Jérémie et celles plus récentes conduites dans la zone du mastaba d'Akhethetep ont livré des pièces un peu plus récentes que celles qui sont illustrées ici et qui s'apparentent aux exemplaires de Tell el-Herr découverts dans les constructions postérieures au palais. Comme il a déjà été précisé⁵¹², c'est principalement dans les séquences stratigraphiques associées à la phase IV (IVB et IVA) que la fréquence de ce nouvel emballage phénicien devient plus importante : les assemblages datables des deuxième et troisième quarts du IV^e siècle démontrent clairement que cette variante va évincer progressivement les modèles classiques. De même, c'est au cours de la même période (dès la phase IVA) que l'on voit émerger des répliques égyptiennes de cette nouvelle série amphorique, d'abord en pâte calcaire puis en pâte alluviale ou mixte⁵¹³. À cet égard, on rappellera que les jarres ou amphores représentées sur la scène des vendanges dépeinte sur l'une des parois du tombeau de Pétoisiris, sur le site de

Touna el-Gebel⁵¹⁴, dénotent des similitudes avec les variantes plus tardives du modèle décrit ici ; dans le cadre contextuel ainsi figuré, il est hautement probable que ces jarres de stockage correspondent à des répliques (ou assimilations) égyptiennes de ce modèle.

Varia (pl. 11, n° 88-89)

Outre des conteneurs, certaines salles du corps principal de l'édifice étudié, notamment le portique 100A et la pièce 100D, ont révélé deux formes d'origine *a priori* non égyptienne, dignes d'intérêt pour une meilleure compréhension du phénomène d'interaction régionale.

Attesté par un fragment de col dans 100A mais aussi par des panses dans les espaces 100C, 100D et P11, le premier type considéré est connu sous l'appellation de *pilgrim flask* ou gourde de pèlerin (pl. 11, n° 88). Comme nous l'avons déjà indiqué, son identification est aisée tant sur le plan typologique que sur le plan technique. Sa fabrique est, en effet, facilement reconnaissable à sa cassure bicolore beige grisâtre et sa texture fine, tapissée d'une multitude de particules minérales blanches ; son traitement de surface externe se caractérise par la présence de stries de polissage concentriques régulières sur la paroi non engobée, de teinte claire, située dans les tonalités des beige/brun clair/rosé. Associée au groupe *IP8* dans la classification des fabriques, cette pâte est celle qui fut aussi utilisée pour la confection d'une série de bouteilles mono-ansées, bien représentées sur le site de Tell el-Herr, dans les dépotoirs ou magasins du dernier quart du V^e siècle av. J.-C., qui ne

⁵⁰⁵ E. Stern 1978, p. 33-34.

⁵⁰⁶ Les pièces comparables trouvées à Tell Keisan sont datées de la fin du IV^e siècle av. J.-C. par comparaison avec le matériel découvert à Shiqmona (J. Briand 1980, p. 105).

⁵⁰⁷ Le mobilier analogue recueilli à Khirbet Kinniyeh présente des liens typologiques étroits avec le matériel découvert dans le niveau 2b de Tell Keisan, daté de la deuxième moitié du IV^e siècle et du début du III^e siècle av. J.-C. Le site de Khirbet Kinniyeh se situe à proximité du site de Tell Keisan (J. Briand 1980, p. 113-114, pl. 17).

⁵⁰⁸ J. Elgavish 1968, pl. LX : 143-146 (amphores complètes avec *dipinti* en démotique).

⁵⁰⁹ Voire plus tôt, vers la fin de l'âge du Fer, comme le suggèrent les quelques rares trouvailles issues des strates XIII-XI de Yoqne'am (M. Cimadevilla 2005, p. 176-177, fig. 1.73 : 23, p. 202-203, fig. 1.83 : 4, p. 223-224, fig. 1.94 : 14, 16).

⁵¹⁰ M. Cimadevilla 2005, p. 421.

⁵¹¹ *Infra*, cat. (références pour chaque site mentionné).

⁵¹² C. Defernez 2007A, p. 575-576, 581-584, 596, 600, 602, 615, fig. 13 : 37-38, p. 618, fig. 18 : 57-59, p. 620, fig. 21 : 68.

⁵¹³ P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 157, 313, pl. 75 : 681-683 (contreparties tardives en pâte calcaire beige rosé et verdâtre provenant de Tebtynis), également p. 173-174, 320, pl. 82 : 740-742 ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 171, pl. H : 10, 25, 31, 35, p. 172, pl. J : 20 (Mendès, nécropole royale).

⁵¹⁴ G. Lefebvre 1924, pl. XII ; N. Cherpion, J.-P. Corteggiani et J.-Fr. Gout 2007, p. 31, 56a. Comme l'ont précisé les auteurs (*ibid.*, p. 2, n. 7), les conteneurs représentés sur la paroi de la scène des vendanges sont bien attestés dans plusieurs centres de consommation majeurs du Delta, dès la fin du IV^e siècle av. J.-C. Selon J.-Y. Empereur (*ibid.*, p. 2), l'amphore de type égéen (vraisemblablement une assimilation égyptienne) ne peut être antérieure à la fin du IV^e siècle ; le même constat s'impose pour le conteneur de type levantin dépeint sur la scène : comme nous l'avons déjà mentionné (C. Defernez et S. Marchand 2006, p. 68-71, 77, fig. 3 [notamment fig. 3 : 5], p. 80, fig. 11), ce modèle, qui correspond à une variante tardive des amphores étudiées, se répand progressivement sur les sites du littoral sinaïtique et du Delta, à partir de la fin du IV^e et le tout début du III^e siècle av. J.-C. Pour comparaison avec des variantes plus tardives, se référer à J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996, p. 42-44, fig. 3 : 3-6 (amphores en pâte calcaire provenant du site de Péluse) ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 67, 87, fig. 21 : 207 (survey à l'est de Péluse) ; D. Dixneuf 2007, p. 57-58, fig. 34 : 49-54 ; D.A. Aston 2007, p. 436, fig. 12 : 2046 ; A. Marangou et S. Marchand 2007, p. 282, fig. 56-71, p. 284 (nombreux exemplaires à Tebtynis) ; S. Marchand 2013, p. 246-248, fig. 13-14, 16-17 ; L. Op de Beek et D. Depraetere 2012, p. 86, fig. 13 (imitation d'une amphore phénicienne tardive provenant de Deir el-Bersheh) ; S. Marchand *et al.* 2014, p. 63, fig. 5 (exemples de Kôm Abou Billou) ; K. Smoláriková 2014B, p. 295, fig. 142 : C452, C454.

trouve pas, pour l'instant, de parallèles sur le territoire égyptien mais qui possède de rares attestations dans le sud de la Palestine, à Gerar (Tel Jemmeh)⁵¹⁵, notamment.

C'est, de fait, dans le répertoire formel palestinien que la gourde illustrée ici (**pl. 11, n° 88**), au col haut, panse lenticulaire et anses nervurées, connaît des références⁵¹⁶.

Formant le type A dans le système de classement élaboré naguère par Ephraïm Stern⁵¹⁷, ce type de conteneur avait été principalement recensé dans une aire géographique limitée au sud de la Palestine : à Anthèdon (Gaza)⁵¹⁸, à En Gedi⁵¹⁹, à Lachish, à Gezer⁵²⁰ et à 'Ayn Arroub⁵²¹, pour ne citer que quelques exemples ; ce qui suggérerait, selon l'auteur, l'implantation de son lieu de production dans cette région. Or, depuis les découvertes plus récentes faites en Galilée et le long de la zone côtière, Ephraïm Stern suppose dorénavant une diffusion plus large de cette forme : outre à Horvat Ritma ou à Kadesh Barnéa⁵²², des pièces analogues à celles mentionnées ci-dessus ont été trouvées à Tel Michal, à Apollonia-Arsuf⁵²³, à Tel Batash-Timnah⁵²⁴ et à Dor⁵²⁵. En dépit de ces données récentes, une datation plus affinée de ce conteneur au sein de la période perse reste délicate : en Palestine, comme ailleurs, les contextes témoignent en effet de sa présence tout au long de cette phase, depuis le milieu du VI^e jusqu'au début du IV^e siècle av. J.-C.⁵²⁶ À Tell el-Herr, les gourdes n'apparaissent manifestement plus dans les niveaux tardifs du IV^e siècle av. J.-C., associés aux séquences des phases IVA et III.

Tant sur le plan chronologique que sur le plan technomorphologique, les remarques faites préalablement peuvent aussi s'appliquer au petit pot à anses (**pl. 11, n° 89**), extrait de l'espace 100D mais dont des tessons de panses démontrent, semble-t-il, la présence dans le portique 100A.

D'une fabrique apparentée à celle des séries amphoriques phéniciennes classiques (**pl. 9-10, n° 72-82**, fabrique *IP1*), le vase sphéro-globulaire à anses rubanées et lèvre interne concave (aménagée pour recevoir un couvercle ou bouchon de terre crue) fait défaut dans la documentation égyptienne mais possède des contreparties au Levant. À la différence du type précédent, les parallèles connus, dans une pâte similaire, jaune pâle à jaune rougeâtre, sont cantonnés à quelques sites localisés sur le mont Carmel, près de la côte méditerranéenne du Liban (ou Phénicie antique). Tel que le définit Ephraïm Stern dans son corpus, ce « pot de cuisson » figure parmi le matériel découvert à Tel Mevorakh (strates IV-VI)⁵²⁷, à Tel Megadim, dans une des tombes mises au jour dans la nécropole d'Atlit et parmi le mobilier plus récemment trouvé à Tel Michal⁵²⁸ et à Dor⁵²⁹ (strate VI). Sa fréquence semble plus importante dans la partie nord du pays, ainsi qu'en témoignent les trouvailles anciennes et récentes.

Selon cet auteur⁵³⁰, si cette forme atypique de vase évoque celle de pots de cuisson de l'époque hellénistique, celle-ci est souvent attestée dans les contextes des V^e et IV^e siècles av. J.-C., sur les sites du Levant ; celui lui, l'exemplaire découvert à Dor peut être daté du V^e siècle av. J.-C.

Comme il a été évoqué plus haut, à propos des vases de cuisson sans anses (**pl. 4, n° 27**), le site de Tell el-Herr a procuré des assimilations égyptiennes de ce modèle levantin, en pâte alluviale et en pâte calcaire fine⁵³¹, C1 et C2.

Les productions d'origine chypro-phénicienne

Les amphores à anses de panier (pl. 12, n° 90-94)

Au même titre que les amphores de type *torpedo* d'origine phénicienne préalablement décrites, les amphores à anses de panier (ou anses à bretelle, selon certains auteurs⁵³²) constituent des indicateurs chronologiques non négligeables pour la période perse⁵³³. Certes, comme nous l'avons déjà signalé⁵³⁴, les premières attestations de cette catégorie de conteneurs remontent bien avant cette période – en Égypte, c'est à partir de l'époque saïte

⁵¹⁵ W.M.Fi. Petrie 1928, pl. LVIII : 63k, 63h.

⁵¹⁶ Comme nous l'avons souligné dans une contribution antérieure (C. Defernez 2007A, p. 563, n. 97), ces conteneurs se démarquent nettement des gourdes, siga ou barillets des oasis attestés dans les contextes d'époque perse (pour comparaison, se référer notamment à : M. Wuttman *et al.* 1996, p. 426-427 ; S. Marchand 2000, p. 221-225). Qu'elles soient originaires des sites de Kharga, Dakhlah ou Bahariya, les productions oasiennes s'identifient facilement grâce à leur pâte réfractaire d'une densité et dureté extrêmes. Peu de gourdes ou barillets importés du Levant, datables de la période perse, ont été signalés. Il est cependant intéressant de mentionner l'existence de pièces similaires à la pl. 11, n° 88, en pâte rouge fine, pourvues d'un col plus haut, sur le site de Tell el-Balamoun, où elles sont associées à du matériel d'époque ptolémaïque (A.J. Spencer 1999, pl. 63 : 15).

⁵¹⁷ Se référer à E. Stern 1982, p. 114-115, fig. 166.

⁵¹⁸ W.M.Fi. Petrie et J.C. Ellis 1937, pl. XXXVII : type 59g (gourde avec ressaut à mi-hauteur du col).

⁵¹⁹ B. Mazar, T. Dothan et I. Dunayevsky 1966, p. 96-97, fig. 32 : 1, pl. XXXV : 6.

⁵²⁰ *Infra*, cat. Se référer aussi à E. Stern 1982, p. 74, fig. 90 (gourde de forme similaire provenant de la nécropole de Gezer) ; voir les remarques de S. Gitin 1990, p. 232 (à propos du type 132).

⁵²¹ E. Stern 1982, p. 79, fig. 95 (tombe), p. 93, fig. 111.

⁵²² *Infra*, cat. Se référer à H. Bernick-Greenberg 2007, p. 175, fig. 11.85 et R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 231, pl. 11.131 : 16 (gourde fragmentée en pâte brune avec inclusions blanchâtres, provenant de la strate 1, attribuée à la période perse), éventuellement p. 227-228, pl. 11.129 : 15 (col similaire mais lèvre différente ; strate 1), p. 215, pl. 11.123 : 21 (col un peu différent ; strate 2).

⁵²³ *Infra*, cat. (pour les références de Tel Michal et Apollonia-Arsuf).

⁵²⁴ A. Mazar et N. Panitz-Cohen 2001B, p. 213, pl. 105 : 4 (forme apparentée à celle de Tell el-Herr mais présence d'une nervure à mi-hauteur du col).

⁵²⁵ *Infra*, cat. Voir également E. Stern 1995B, p. 66.

⁵²⁶ E. Stern 1982, p. 114 ; H. Bernick-Greenberg 2007, p. 175. Des pièces analogues apparaissent déjà au Levant, dès la fin de l'âge du Fer (à titre d'exemple, les gourdes provenant de la strate 2 de Kadesh Barnéa, cf. *supra*, notice). Pour des exemples antérieurs, voir également R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 29, pl. 11.17 : 5, p. 80, pl. 11.45 : 18, p. 138, pl. 11.76.

⁵²⁷ *Infra*, cat.

⁵²⁸ L.A. Kapitaikin 2006, p. 38-39, fig. 10 : 9 (vase à anses, en pâte jaune orangé, similaire à celui de Tell el-Herr ; période perse). Comme le précise l'auteur qui les inclut dans la catégorie des coupes/couppelles (*ibid.* p. 38-39) : « Small cups were common in the Persian period, especially along the southern Levant Coast (...). I have not found any parallel for Fig. 10:9 in the Persian period, but it is worth mentioning that it has the shape of a miniature cooking pot of the period, though its material is different (...). ».

⁵²⁹ Les parallèles connus sur ce site sont cités dans le catalogue.

⁵³⁰ E. Stern 1995B, p. 55.

⁵³¹ *CEP*, p. 163, pl. XXX : type 85 (phase VI, deuxième-troisième quarts du V^e siècle av. J.-C.).

⁵³² Dont J.-B. Humbert 1991, p. 574-590.

⁵³³ On rappellera la présence de ce type de conteneur dans le registre inférieur de la stèle d'époque perse trouvée sur le site de Saqqara (I. Mathieson *et al.* 1995, p. 27, fig. 3 ; G. Vittmann 2003, p. 149, fig. 66).

⁵³⁴ *CEP*, p. 391-401.

qu'elles font leur apparition⁵³⁵ –, mais c'est principalement pendant la domination achéménide que ces amphores se répandent sur l'ensemble du littoral méditerranéen et qu'elles se développent considérablement.

Emballages conçus pour le transport maritime (malgré leur aspect lourd et massif), ainsi que l'indiquent la morphologie des anses, la résistance et la contenance du récipient, les amphores à anses de panier jalonnaient les routes commerciales les plus importantes aux v^e et iv^e siècles av. J.-C. Leur vocation commerciale est avérée par quelques trouvailles faites en mer⁵³⁶ ; parmi les plus récentes, on mentionnera celles qui sont issues de l'épave de Ma'agan Mikhael⁵³⁷ mise au jour à proximité du site portuaire de Dor, situé dans la plaine de Sharon, et celles qui proviennent de plusieurs cargaisons découvertes au large de la côte méridionale turque (épaves de Kekova Adasi, Kepçe Burnu et Çayağiz Koyu)⁵³⁸, près de Marmaris et de Milet.

Pour ce qui concerne la variété la plus ancienne, on s'accorde généralement à lui attribuer une origine chypriote : l'état actuel de la documentation révèle en effet que les plus anciens modèles sont attestés à Chypre, plus particulièrement dans les régions de Salamine, de Kition et d'Amathonte⁵³⁹; des analyses pétrographiques des argiles prélevées sur des échantillons d'amphores recueillies à Tell Keisan⁵⁴⁰, en Syrie du Nord ou, plus récemment, celles réalisées sur quelques spécimens trouvés en mer, près de la côte turque⁵⁴¹, accréditent cette hypothèse soutenue par nombre d'auteurs⁵⁴² mais toujours fortement contestée par d'autres, tel Ephraïm Stern⁵⁴³ qui postule pour une origine rhodienne, sinon grecque, surtout depuis la découverte de l'épave de Ma'agan Mikhael⁵⁴⁴. L'hypothèse d'une origine grecque pour ce type de conteneur, hypothèse émise naguère par Sir Flinders Petrie⁵⁴⁵, ne semble jamais avoir emporté l'adhésion et fut rapidement rejetée. Au contraire, l'origine initiale de ces vases dans quelques cités insulaires chypriotes paraît bien établie et, cela, d'autant plus depuis les trouvailles récentes, notables, faites sur le site d'Amathonte. À cet endroit, plusieurs amphores frappées du sceau royal du royaume d'Amathonte ont été mises au jour à proximité de la zone du palais⁵⁴⁶. Estampés à la base des anses, ces timbres de forme ovale figurent un scarabée tétraptère, souvent accompagné d'autres attributs. La découverte d'une anse de panier marquée d'un large sceau elliptique avec un motif élaboré d'un scarabée tétraptère a été faite à Tell el-Herr⁵⁴⁷, dans les niveaux datés de la fin du v^e siècle av. J.-C. Sa fabrique, étroitement apparentée à celle des amphores et des mortiers d'Amathonte (fabrique IC1), plaide en faveur d'une provenance chypriote. Depuis cette trouvaille exceptionnelle⁵⁴⁸, il paraît bien assuré que la plupart des amphores à anses de panier attestées sur le site de Tell el-Herr sont issues d'autres centres producteurs que ceux actuellement connus à Chypre.

Au regard de la documentation de Tell el-Herr, il ressort qu'une évolution sensible caractérise la série amphorique étudiée, sur le plan technique. Il apparaît en effet que des constantes techniques définissent ces conteneurs dans leur phase récente : les formes anciennes présentent habituellement une pâte proche de la fabrique IP3, soit une pâte sableuse à dégraissant minéral gris, noir et blanc, abondant, dont les tonalités de la cassure varient du beige/brun clair au beige grisâtre ; tandis que les variantes tardives se distinguent par une pâte rouge/rouge orangé, de texture plus fine, grenue (voire spongieuse), tapissée d'une multitude de quartz sableux très fins et ponctuée de nodules blancs (calcaire) et noirs. Étroitement similaire à la fabrique IP5 de notre classification, qui se répand à Tell el-Herr dans les niveaux datables de la fin du v^e-iv^e siècle av. J.-C. (et comme en témoignent les exemplaires au profil complet, mis au jour dans les salles 100C/100G du bâtiment étudié), cette argile rouge continentale définie comme telle et identifiée par Marie-Louise Buhl⁵⁴⁹ a orienté nombre de spécialistes à supposer l'existence d'autres ateliers producteurs de ces grands vases. Ainsi, à l'issue des résultats des analyses NAA menées sur le mobilier recueilli à Tell el-Hesi, certains auteurs ont postulé une origine palestinienne⁵⁵⁰ – selon eux, une partie du matériel aurait été manufacturée au nord de la côte palestinienne.

⁵³⁵ Principalement à partir de la fin du vi^e siècle et la première moitié du vi^e siècle av. J.-C. Sont datés de cette période les nombreux exemples découverts dans le nord du Sinaï et le Delta : Tell Kédoua (E. Oren 1984, p. 18, fig. 21 : 11, p. 24, fig. 28-29), Tell el-Ghaba (P. Fuscaldo, S. Lupo (éd.) 2005, p. 173, fig. 40.21 : 253 ; S.T. Basílico 2013, p. 147, fig. 43 : 3, p. 150, fig. 46), Tell Héboua II (documentation en partie inédite provenant de constructions datables de la fin de l'époque saïte, dégagées au cours de l'année 2010, sous la responsabilité de M. Mohamed Abd el-Maksoud [CSA], Tell Dafana (W.M.Fl. Petrie 1888, pl. XXXIII : 6 ; représentation d'une amphore avec bâton en bois entre les anses ; Fr. Leclère et J. Spencer 2014, p. 95, fig. 16, p. 202, pl. 44 : 18676, p. 206, pl. 48, p. 207, pl. 49, p. 213, pl. 55), Tanis, Mendès, Tell el-Maskhouta, Bouto (CEP, p. 391-401 et *infra*, notices), Naucratis (W.M.Fl. Petrie 1886, pl. XVII : 17, 20-21) et Plinthine/Kôm el-Nugus (S. Dhennin et B. Redon 2013, p. 38 ; mention de conteneurs chypriotes). Plus au sud, leur présence est notamment signalée dans la vallée thébaine, à Karnak, où plusieurs exemplaires ont été mis au jour dans le quartier des maisons des prêtres, au sud du lac sacré (A. Masson 2007A, p. 647, pl. XXIII : 3 ; A. Masson 2007B, p. 363-364, 366, fig. 1 : 2). Pour de plus amples informations, se référer aussi à A. Marangou et S. Marchand 2009, p. 243.

⁵³⁶ A. Zemer 1977, p. 28-31, pl. 8 : 24 (modèle plus ancien que ceux considérés).

⁵³⁷ Se référer à E. Linder 1991, p. 39-46 (plus précisément p. 43) ; M. Artzy et J. Lyon 2003, p. 192, 194-195, fig. 8 : 1-3 (neuf amphores à anses de panier ont été recensées dans l'épave). Voir aussi, R.S. Wolff 2011, p. 16, fig. 3.

⁵³⁸ E.S. Greene, J. Leidwanger et H. Özdaş 2013, p. 22-34. Ces amphores d'époque archaïque ont été trouvées associées à des mortiers ou cuvettes à fond plat, également originaires de Chypre (id., p. 27, fig. 5, p. 29, fig. 7, p. 31, fig. 10-11 et p. 33).

⁵³⁹ Voir les références livrées dans CEP, p. 393-396 et, en dernier lieu, à A. Marangou et S. Marchand 2009, p. 242-251 ; A. Marangou (sous presse).

⁵⁴⁰ L. Courtois 1980, p. 358-360.

⁵⁴¹ E.S. Greene, J. Leidwanger et H. Özdaş 2013, p. 24, 28, 30-31. Selon ces auteurs, le contenu de ces emballages pouvait être de l'huile ou autres denrées.

⁵⁴² Dont E. Gjerstad 1948, p. 241-243 ; Y. Calvet 1986, p. 507 ; M.-L. Buhl 1983, p. 23 ; J.-Fr. Salles 1980, p. 140-141 ; id., 1991, p. 225-226 ; J.-B. Humbert 1991, p. 575-576 ; J. Gunneweg et I. Perlman 1991, p. 591-599 et K.W. Jacobsen 2002, p. 169-171. Sur ce point, voir en dernier lieu, A. Marangou et S. Marchand 2009, p. 242 ; R.S. Wolff 2009, p. 137-146 ; R.S. Wolff 2011, p. 15 ; K.L. Zoroğlu 2013, p. 43.

⁵⁴³ E. Stern 1982, p. 111.

⁵⁴⁴ Id. 1995B, p. 63.

⁵⁴⁵ W.M.Fl. Petrie 1888, p. 64.

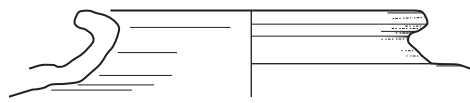
⁵⁴⁶ Se référer à A. Marangou et S. Marchand 2009, p. 244-245, fig. 23.2.A1. L'apparition du timbre sur les conteneurs commerciaux de Chypre remonte semble-t-il au v^e siècle av. J.-C., vraisemblablement à la seconde moitié de ce siècle. Sur le timbre amathousien, on se référera en dernier lieu à A. Marangou (sous presse).

⁵⁴⁷ Cette anse timbrée a fait l'objet d'une présentation lors d'une journée d'étude qui s'est tenue à l'université de Rennes II, en octobre 2014, sur le thème suivant : « Le Palais d'Amathonte. Découvertes récentes et études en cours ». Cette contribution intitulée, « D'Amathonte au Nord-Sinaï : quelques témoignages découverts sur le site de Tell el-Herr », sera prochainement publiée dans les actes de la table ronde, édités par Th. Petit et A. Marangou.

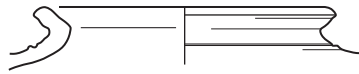
⁵⁴⁸ Que ce soit à Tell el-Herr ou ailleurs, en Égypte, il est à souligner en effet le caractère exceptionnel et unique de cette anse timbrée d'un sceau amathousien.

⁵⁴⁹ M.-L. Buhl 1983, p. 113.

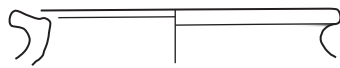
⁵⁵⁰ W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 212-313.



90
(TEH P99/158A)



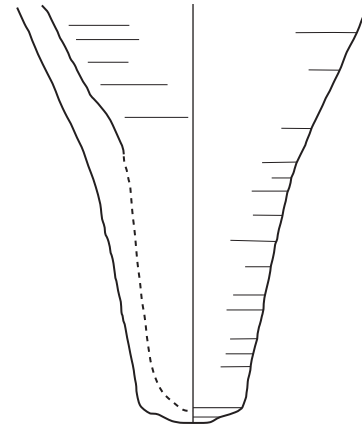
91
(TEH P98/569)



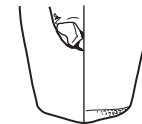
92
(TEH P98/399)



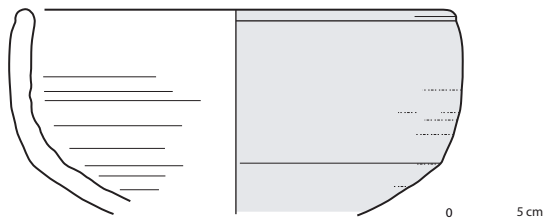
93
(TEH P00/266)



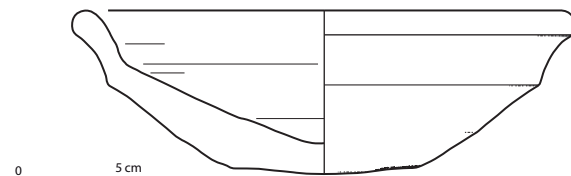
90
(TEH P99/158B)



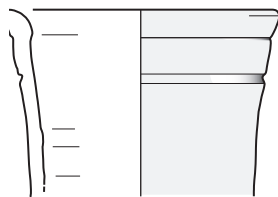
94
(TEH P98/531)



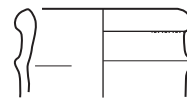
95
(TEH P98/489)



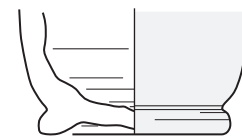
96
(TEH P98/484)



97
(TEH P98/486)



98
(TEH P98/518)



99
(TEH P98/488)



Cette hypothèse, confortée entre autres par des examens effectués à Tel Michal⁵⁵¹ (et à Apollonia-Arsuf)⁵⁵² et récemment soutenue par Justin Leidwanger et Samuel R. Wolff⁵⁵³, n'a pas été validée par Jean-François Salles⁵⁵⁴ qui préfère privilégier la théorie avancée naguère par Marie-Louise Buhl, théorie selon laquelle les amphores d'origine chypriote (et notamment les types VIII2 C-D et E de la classification de Tell Soukas) auraient été imitées à l'époque perse en Phénicie du Nord⁵⁵⁵. Le problème de l'origine de ces amphores reste à éclaircir. Récemment, une provenance cilicienne leur a été attribuée, sur la base des nombreuses trouvailles faites dans cette zone géographique (notamment sur le site de Kelenderis)⁵⁵⁶. Dans cette conjecture, l'éditeur d'une partie de ce matériel précise⁵⁵⁷, à juste titre, que les amphores à anses de panier ne sont pas issues d'un seul atelier mais sans doute de plusieurs à localiser dans diverses régions du bassin méditerranéen oriental, opinion également partagée par Justin Leidwanger et Samuel R. Wolff⁵⁵⁸.

En ce qui concerne le matériel de Tell el-Herr (ou d'autres sites du Delta), l'absence d'analyses archéométriques (analyses du type NAA) ne nous permet pas une attribution précise ou, à tout le moins, de plaider en faveur de telle ou telle hypothèse. Un fait paraît cependant bien acquis : la plupart des spécimens attestés dans les séquences de la phase VA, ici étudiée, présentent dans la composition de leur pâte des affinités avec le mobilier de Tell Soukas. D'autre part, la présence d'imitations ou assimilations de ce type de conteneur en pâte calcaire (fabrique C2 ou C8) et en pâte alluviale grossière (limon du Nil L2 ou L4), à partir du milieu du IV^e et non pas de la fin du IV^e siècle av. J.-C., confirme bien l'existence d'autres centres producteurs de ces vases⁵⁵⁹.

En tout état de cause, comme l'a suggéré Jean-François Salles, la provenance de ces récipients doit être mise en relation avec leur contenu. Or, leur fonction initiale suscite aussi quelques controverses : selon d'aucuns⁵⁶⁰, l'huile d'olive était le contenu par excellence de ces grands emballages commerciaux – des inscriptions peintes à la base des anses de certaines amphores bien préservées mentionnent explicitement le contenu⁵⁶¹ ; selon d'autres⁵⁶², ces amphores d'origine chypriote véhiculaient du vin chypriote. Dans sa contribution relative aux exemplaires identifiés au Levant, Jean-Baptiste Humbert⁵⁶³, qui démontre la faiblesse de l'argumentation de Jean-François Salles, précise que la plupart des jarres trouvées étaient tapissées à l'intérieur d'une épaisse pellicule blanchâtre, probablement le résidu de la chaux qui, mêlée au vin, empêchait la fermentation. Selon lui⁵⁶⁴, « Il y a toute raison de croire que depuis longtemps le vin de Chypre était exporté » ; il ajoute plus loin : « Que font alors nos vases chypriotes sur la côte du Levant, distribués dans les maisons ? Ils ont pu venir de Chypre avec du vin puis, le vin tiré, être appréciés (...) pour le commerce

local de l'huile ou le stockage à des fins domestiques. » Bien que nuancée par une notice d'Yves Calvet⁵⁶⁵ qui souligne que « ... le vin chypriote devient un véritable produit d'exportation à la fin du IV^e siècle av. J.-C. », la proposition initiale de Jean-Baptiste Humbert commence à emporter l'adhésion et tend à être adoptée par plusieurs spécialistes dans le cadre des études récentes⁵⁶⁶ ; à cet égard, pour conforter cette théorie, on précisera que sur la paroi interne de plusieurs fragments ramassés à Tell el-Herr, des traces de résine ou de poix ont été observées. Selon le choix du modèle diffusé, par exemple celui qui nous intéresse ici, à lèvres basse et anses courtes (pl. 12, n° 91-93 ; pl. 14, n° 110-111), d'autres postulent pour le transport ou le stockage de denrées semi-liquides, telles que le miel ou les sauces (ou autres onguents)⁵⁶⁷. En tout état de cause, l'utilisation secondaire de ces grands vases comme *enchystrismoi* (jarres associées à des inhumations)⁵⁶⁸ ou comme récipients de stockage à des fins domestiques est étayée en Égypte, par les découvertes faites à Saqqara⁵⁶⁹ ou à Tell el-Herr.

⁵⁵¹ L. Singer-Avitz 1989, p. 143. Des analyses semblent confirmer que les exemplaires de Tel Michal ont été manufacturés sur place.

⁵⁵² Sur un échantillonnage plus réduit (O. Tal 1999, p. 101 ; A. Gorzalczy 1999, p. 185-189).

⁵⁵³ Lesquels postulent toutefois la présence de divers centres de production. Cf. J. Leidwanger 2007, p. 24-31 ; R.S. Wolff 2011, p. 15 (cet auteur suggère la partie méridionale d'Israël et la Phénicie comme éventuelles aires de production). Il est à préciser que des analyses archéométriques ont aussi été effectuées sur des échantillons d'amphores provenant de trois épaves de l'époque archaïque (J. Leidwanger, H. Özdas et E.S. Greene 2012, p. 393-409).

⁵⁵⁴ J.-Fr. Salles 1991, p. 226.

⁵⁵⁵ M.-L. Buhl 1983, p. 23, 113. L'auteur précise : « ... VIII 2C-D and E must have been made on the mainland as imitations of Cypriote prototypes. » (*ibid.*, p. 23), en ajoutant : « The jars in Class VIII 2 E are characteristic of the entire coast from Tall'Arqa to Al Mina. They have not yet been encountered south of Tall'Arqa. » (*ibid.*, p. 113). Selon M.-L. Buhl, ces amphores sont des imitations locales. Voir également J.-Fr. Salles 1991, p. 226 ; l'auteur souligne : « ... il est probable que des imitations ont été produites en Phénicie du Nord au V^e siècle ; la production chypriote d'un type tardif a perduré pendant tout le V^e et le IV^e siècle (...) » ; il précise toutefois : « ... la pâte rouge continentale définie par Buhl (...) pourrait être rapprochée, peut-être arbitrairement (?) de celle qui caractérise un type d'amphore chypriote courant aux V^e et IV^e siècles. » Sur ce point, se référer à Y. Calvet 1986, p. 505.

⁵⁵⁶ K.L. Zoroğlu 2013, p. 43.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 43. Cet auteur ajoute toutefois : « From this point of view I want to propose that Kelenderis (or another port on the coast of Rough Cilicia) is another candidate for being a production centre of this type, in particular the flat-based Type 2.I hope this hypothesis will be supported by new evidence related to the production and distribution of this type in the future. »

⁵⁵⁸ S.R. Wolff 2011, p. 15.

⁵⁵⁹ Sur ce point, C. Defernez et S. Marchand 2006, p. 63-99 ; S. Marchand 2013, p. 239-253 ; C. Defernez et S. Marchand (sous presse).

⁵⁶⁰ Notamment selon J.-Fr. Salles (J.-Fr. Salles 1980, p. 136-141 ; *id.* 1991, p. 226-227, 230) qui précise que des fragments d'amphores à anses de panier ont été trouvés dans une huilerie d'époque classique fouillée près de Nicosie (*id.* 1991, p. 226-227). Dans une contribution récente, S.R. Wolff suppose que le contenu des modèles de ces conteneurs (amphores miniatures) destinés à des fins votives (dépôts d'offrandes) pouvait être le même que celui que véhiculaient leurs homologues de plus grande taille ; il propose l'huile d'olive comme principale denrée puis le vin (S.R. Wolff 2011, p. 16-17 et 18).

⁵⁶¹ Des amphores avec inscriptions mentionnant de l'huile ont été mises au jour à Kadesh Barnéa (M. Dothan 1965, p. 141), également à Tell Keisan (É. Puech 1980, p. 301-306).

⁵⁶² Notamment, J.-B. Humbert 1991, p. 575-576.

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 575-576.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 576.

⁵⁶⁵ Y. Calvet 1986, p. 505. Sur ce point, voir les remarques faites par K.W. Jacobsen 2002, p. 173-175.

⁵⁶⁶ Notamment A. Marangou et S. Marchand 2009, p. 242 ; ces auteurs précisent : « Bien qu'il soit encore difficile de déterminer avec certitude le contenu de ces récipients, nous serions tentées d'adopter la proposition de J.B. Humbert (...), qui voit des amphores vinaïres, plutôt que celle de J.F. Salles (...), qui propose de les comptabiliser dans la catégorie des amphores à huile », en ajoutant toutefois : « Il est cependant fort probable que les deux produits aient été transportés, notamment lors de réemploi de ces vases », selon l'hypothèse avancée par K.W. Jacobsen 2002, p. 169, 184. Sur ce point, voir également J. Leidwanger 2007, p. 29 ; R.S. Wolff 2011, p. 15-20.

⁵⁶⁷ K.L. Zoroğlu 2013, p. 39.

⁵⁶⁸ Utilisation secondaire déjà étayée par la découverte de jarres associées à des inhumations d'enfants, notamment à Salamine de Chypre (V. Karageorghis 1970, pl. XLVIII-XLIX, LXXII), à Tell Soukas (P.J. Riis 1979, p. 16-21 ; M.-L. Buhl 1983, p. 16-23), à Tel Michal (Z. Herzog, G. Rapp et O. Negbi 1989, p. 140, fig. 9.15 : 1-6), à Kelenderis, en Cilicie, (K.L. Zoroğlu 2013, p. 36), également à Saqqara, en Égypte (Fr. Janot 1997, p. 178, fig. 13-15) ; extraites des vestiges du complexe funéraire de Pépi I^{er}, les amphores de forme conique réemployées pour des inhumations portent des inscriptions en démotique, inscriptions toujours actuellement en cours d'étude.

⁵⁶⁹ Voir notice précédente.

Dans le complexe palatial étudié (pièce 100C) et dans quelques unités d'habitations avoisinantes, des amphores à anses de panier à l'intérieur desquelles ont été identifiés des restes de poissons ont été mises au jour ; dans leur phase ultime, ces emballages ont, semble-t-il, servi pour la conservation de ce produit, soit pour des salaisons de poissons. Souvent trouvés écrasés sur le sol de cuisines, ces conteneurs offrent des liens typologiques étroits avec les pièces considérées (**pl. 12, n° 91-93 ; pl. 14, n° 110**).

À l'examen des trouvailles faites dans 100C/100G, 100A, 100I et R12C, les formes attestées dans les niveaux d'occupation ou d'abandon du palais correspondent au type I2 dans la classification établie par Ephraïm Stern⁵⁷⁰, au sous-type 13e dans la typologie de Sagona⁵⁷¹ à la classe VIII2 E définie par Marie-Louise Buhl⁵⁷², à la forme 421 de Gunnar Lehmann⁵⁷³, enfin, au type 3 dans l'étude récente menée par K. Levent Zoroğlu⁵⁷⁴. Ce modèle très répandu à la fin de la période perse (incluant les dernières dynasties indigènes en Égypte) présente les particularités morphologiques suivantes : un pied massif plein ou évidé (**pl. 12, n° 90-94**) en forme de tronc (avec ou non un léger ombilic central) que prolonge un corps fusiforme à peine renflé (conique ou ovale, selon d'aucuns⁵⁷⁵) et une épaule haute, à convexité marquée, sur laquelle prennent appui deux anses en panier assez courtes, symétriques et légèrement inclinées vers l'intérieur : l'ouverture est formée soit par un rebord épais, évasé, de forme quadrangulaire (**pl. 12, n° 92**) et parfois délimité à la base par une arête saillante (**pl. 12, n° 91**), soit par une lèvres plate, courte, en biseau à l'intérieur, qui se fond avec l'épaule (**pl. 12, n° 93, pl. 14, n° 110-111**). Le type illustré **pl. 12, n° 90**, variante caractérisée par un haut col de forme conique, appartient peut-être à une amphore légèrement biconique ou ovale mais d'un modèle plus ancien – un modèle bien représenté à Tell el-Herr dans les niveaux de la fin du v^e siècle⁵⁷⁶. La présence concomitante des deux types est attestée sur bon nombre de sites⁵⁷⁷. Cependant, à partir de la fin du v^e/début du iv^e siècle av. J.-C., dès la phase VA, c'est le type conique qui semble l'emporter numériquement, comme le démontre le nombre minimum d'individus recensé dans les espaces majeurs du bâtiment (4 dans 100C/100G, 3 dans 100A, 2 dans 100I). Cette remarque vaut non seulement pour Tell el-Herr mais aussi pour plusieurs sites de la Transeuphratène ou de régions plus éloignées.

Il ressort, en effet, à la lecture de la documentation existante que ce type, contrairement à celui qui le précède⁵⁷⁸, connaît de nombreux parallèles au Levant⁵⁷⁹ : Beyrouth⁵⁸⁰, Al Mina⁵⁸¹, Tell Soukas, Akko⁵⁸², Tell Keisan⁵⁸³, Shiqmona⁵⁸⁴, Tel Dor⁵⁸⁵, Yoqne'am, Tel Michal⁵⁸⁶, Tel Batash-Timnah⁵⁸⁷, Apollonia-Arsuf⁵⁸⁸, Gezer⁵⁸⁹, Tell el-Hesi⁵⁹⁰, Gaza/Blakhiyeh/Anthèdon⁵⁹¹, Kadesh Barnéa⁵⁹², pour ne citer que quelques exemples ; en Palestine, on constate

que cette série amphorique se limite à la Galilée et à la plaine côtière⁵⁹³. Ailleurs, des occurrences sont connues à Chypre⁵⁹⁴, en Grèce, en Cilicie (Kelenderis)⁵⁹⁵ et vraisemblablement en mer Noire. En Égypte, quelques formes comparables sont notamment connues dans le Delta et dans la région memphite : à Kôm Firin⁵⁹⁶, à Naucratis⁵⁹⁷, à Thônis⁵⁹⁸, à Tanis⁵⁹⁹, à Mendès (nécropole royale)⁶⁰⁰ et à Saqqara (secteurs de la pyramide d'Ounas, des tombes de Meryneith et d'Horemheb et du complexe funéraire de Pépi I^{er})⁶⁰¹, où la majorité est datée du iv^e siècle av. J.-C. ; on mentionnera en outre la présence de quelques exemplaires en Haute Égypte, sur le site d'Éléphantine⁶⁰² dans des contextes d'habitats.

⁵⁷⁰ E. Stern 1982, p. 112, fig. 157.

⁵⁷¹ A.G. Sagona 1982, p. 88-91, fig. 4 : 5.

⁵⁷² M.-L. Buhl 1983, p. 20-21, fig. VI, pl. V : 67. Ce type présente des analogies avec les formes F et J dans la classification mise en place par J.-B. Humbert (1991, p. 588-589, fig. 9-10) ; en outre, il correspond au type c identifié à Tell Keisan (J.-Fr. Salles 1980, p. 138, fig. 40b : c).

⁵⁷³ Plus spécifiquement aux formes 421d/1 et 421e (G. Lehmann 1996, p. 443-445, pl. 79-80).

⁵⁷⁴ K.L. Zoroğlu 2013, p. 40-42, fig. 10, p. 44-45, fig. 15.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 41.

⁵⁷⁶ CEP, p. 399-400, pl. XC : type 251a.

⁵⁷⁷ CEP, p. 397.

⁵⁷⁸ Il s'agit du type biconique. Cf. CEP, pl. LXXXIX : types 249 et 250.

⁵⁷⁹ *Infra*, cat. (voir également les références livrées pour les exemplaires trouvés dans les magasins du bâtiment).

⁵⁸⁰ J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 34-35, p. 43, fig. 16 : 18. Au nombre de 46, les amphores à anses de panier découvertes dans le quartier du port phénicien, très fragmentaires, doivent correspondre aux types ici définis, biconique et conique. Des échantillons de ces récipients ont été soumis à des analyses physico-chimiques (*ibid.*, p. 45-51). Se référer également à la contribution de C. Aubert 2004, p. 39.

⁵⁸¹ C.L. Woolley 1938B, p. 149, fig. 26 : 1, pl. IV. Voir en dernier lieu, G. Lehmann 2005, p. 80, fig. 14 : 2 (Al Mina, strate III : 440-375 av. J.-C.).

⁵⁸² Voir notamment, R.S. Wolff 2011, p. 16, fig. 4.

⁵⁸³ J.-Fr. Salles 1980, p. 138-139, fig. 40b : c. De nombreuses références sont fournies par l'auteur.

⁵⁸⁴ J. Elgavish 1968, pl. XXXV : 29-30 (amphores fragmentaires), XLIX : 91, XLVII (PG 3), LVIII : 137-138 (modèles plus tardifs).

⁵⁸⁵ Aux exemplaires mentionnés dans le catalogue, voir E. Stern 1995B, p. 62-64, fig. 2.10, p. 437, fig. 7.2 : 32. On ajoutera, en outre, ceux qui ont été récemment découverts (J.L. Nitschke, S.R. Martin et Y. Shalev 2011, p. 135, fig. 4) ; pour ce site, se référer également à l'étude synthétique de J.W. Betlyon 2005, p. 18 (amphores à anses de panier complètes provenant de Dor).

⁵⁸⁶ L. Singer-Avitz 1989, p. 117-118, fig. 9.3 : 15 (strate XI), p. 121-122, fig. 9.3 : 9 (strate IX : 450-430 av. J.-C.), p. 136-137, fig. 9.13 : 18-19 (variantes plus tardives) ; d'autres exemplaires caractérisés par un col court et une panse biconique proviennent de la nécropole (*ibid.*, p. 140, fig. 9.15). Voir récemment, L.A. Kapitaikin 2006, p. 32-34, fig. 7 : 23, 26-28. Selon l'auteur, les variantes tardives de ces amphores proviennent des strates VIII-VI (strate VIII : c. 430-400 av. J.-C.).

⁵⁸⁷ A. Mazar et N. Panitz-Cohen 2001A, p. 187 ; id. 2001B, p. 157, pl. 77 : 7.

⁵⁸⁸ O. Tal 1999, p. 113, fig. 4.13 : 1-6 (à lèvres plus haute), notamment p. 126-127, 138-139, fig. 4.24 (strate perse 1 : 450-350 av. J.-C.), p. 171-172, fig. 4.39 : 1-11.

⁵⁸⁹ Peu d'exemples ont été découverts. Cf. S. Gitin 1990, pl. 28 : 28 (strate IV, période perse).

⁵⁹⁰ W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 153, fig. 142 : 25, p. 159, fig. 145 : 19-21, p. 173, fig. 152 : 37.

⁵⁹¹ W.M.F. Petrie et J.C. Ellis 1937, pl. XXXVI : type 47y (amphore à anses de panier courtes) ; P. Giroud 2000, p. 41 (amphore biconique mais à lèvres basse) ; Th. Bauzou 2007, p. 90, fig. 54 mais surtout P.-L. Gatier 2007, p. 107, fig. 66 (amphore conique à anses très courtes - iv^e siècle av. J.-C.) ; P. Ballet et D. Dixneuf 2007, p. 214, fig. 139 (les auteurs signalent la découverte de plusieurs amphores à anses de panier sur le site de Blakhiyeh).

⁵⁹² Les formes connues sur ce site possèdent principalement un col court. Se référer à H. Bernick-Greenberg 2007, p. 176 ; R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 217, pl. 11.124 : 11-12, 13-14, p. 234, pl. 11.133 : 5-7, 9-10 (argile rouge et brune).

⁵⁹³ E. Stern 1982, p. 111 ; id. 1995B, p. 63.

⁵⁹⁴ À titre d'exemple, à Amathonte (J.-Fr. Salles 1983, p. 86-87, fig. 34 : 302-304 [modèles anciens et récents] ; A. Marangou [sous presse]).

⁵⁹⁵ K.L. Zoroğlu 2013, p. 40, fig. 10 : n° 13 (lèvre équilibrée), p. 44 et 45, fig. 15 (lèvre assez haute).

⁵⁹⁶ K. Smoláriková 2014B, p. 295, fig. 142 : C453 (peut-être présence d'imitations sur ce site).

⁵⁹⁷ Se référer à L.-Fr. Gantès 2007, p. 148, 155, fig. 2.

⁵⁹⁸ *Infra*, cat. C. Grataloup 2010, p. 153, fig. 12.4 : 1. Selon l'auteur, les amphores à anses de panier attestées sur le site de Thônis sont issues de divers centres de production.

⁵⁹⁹ De nombreux exemples demeurent inédits. Se référer à S. Laemmel 2012, p. 58.

⁶⁰⁰ R. Hummel et St.B. Shubert 1994, p. 6-7, fig. 1 : 1-2 (lèvre différente en pâte marneuse orangée ; peut-être réplique égyptienne plus tardive - iv^e siècle av. J.-C.). Le site de Mendès a livré plusieurs exemplaires en pâte marneuse et en pâte alluviale (R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 172, pl. J : 26-31 ; A.D. De Rodrigo 2004, p. 211-220). Leur profil plaide en faveur d'une datation au iv^e siècle av. J.-C., comme il a été précisé dans plusieurs études exhaustives (*infra*, notices).

⁶⁰¹ *Infra*, cat. et notices. La plupart des exemplaires publiés sont très fragmentaires.

⁶⁰² D.A. Aston 1999, p. 263-264, pl. 84 : 2290 (lèvre de section quadrangulaire ; phase VIa : iv^e siècle av. J.-C.). D'autres fragments d'amphores à anses de panier ont été mis au jour dans des dépôts datables du iv^e siècle (*ibid.*, p. 264). Il s'agit vraisemblablement d'amphores coniques et non biconiques. Voir également D.A. Aston 2007, p. 436, fig. 12 : 2290.

	CATÉGORIES	Portique 100A	Pièce 100C	Pièce 100G	Pièce 100D	Pièce 100E	Pièce 100F	Pièce 100I/J	Cour P11
Productions alluviales	Céramiques domestiques (bassines, <i>dokkas</i>)	2	-	-	-	-	-	2 (bd)	11 ? (1 bassine, 2 <i>dokkas</i>)
	Vaisselle de préparation/céramiques culinaires	1	-	-	-	-	-	-	9 (1 bd)
	Vaisselle de table (plats, coupes, etc.)	4	1	-	1	1	1	-	7
	Récipients de stockage (jarres, bouteilles)	4 (cols)	4 (2 C.)	1	-	-	2 (1 C.)	4 (2 C.)	7 (4 bd)
	Pots de cuisson	1	1	-	-	-	-	-	2 (1 base)
	Récipients de service/flacons	1	1	-	-	-	-	2	2
	Varia (couvertures, supports)	-	1	1	-	2	1 (base)	-	2
Productions calcaires	Vaisselle de préparation et/ou de service	-	-	-	-	-	-	-	1
	Vaisselle de table	3	1	-	-	-	1	-	3
	Jarres et vases	-	-	-	-	-	-	-	5
	Contenants de petite taille	2 (bases)	1	3	-	-	-	1	2
Productions égéennes	Vaisselle fines attiques	1 (anse)	1	2 (anses)	-	-	1 (bd)	1 (lampe)	-
	Vaisselle fines d'origine indéterminée	1 (anse et décor)	1	-	-	-	-	-	2
	Amphores de Chios	-	1 (base)	-	1 (base)	1 (base)	1 (base)	1 (bd)	5 (bd, col)
	Amphores du Nord de l'Égée (Mendé ?)	2 (1 avec poisson)	2	1	-	-	-	-	5 (2 bases)
	Amphores d'origine indéterminée	-	-	1 C.	1 (bd)	1 (bd)	2	-	1 (col)
Productions levantines	Amphores phéniciennes	9 (bd, 1 en IP9, 1 avec poisson)	8 (1 en IP9)	3 C.	-	2	2 (bd)	5 (bd)	17 (2 C., 2 en IP9)
	Amphores à anses de panier	3 (1 bd, 2 bases)	4 C.	-	-	-	-	3 (1 C.)	-
	Cuvettes ou mortiers	1 (base)	-	-	-	-	1	1 (bd)	5 (bases)
	Varia (gourde, lampe)	3 (1bd de lampe)	-	-	1 (vase)	-	-	1 (jarre)	2 (bases)
	TOTAL NTT	256	958	138	11	65	86	261	545
	TOTAL NMI	38	27	12	4	7	12	21	88 ?

Tab. 2. Fréquence relative des principales catégories dans le corps principal du palais. Abréviations utilisées : bd = bord ; C. = complet ; NTT : nombre total tessons ; NMI : nombre minimum d'individus

D'une manière générale, les fourchettes chronologiques proposées par les auteurs sont longues : ainsi, la datation proposée par Ephraïm Stern⁶⁰³ pour le type I2 couvre les v^e-iv^e siècles av. J.-C., celle avancée par Antonio Sagona⁶⁰⁴ pour le sous-type 13e est 500-330 av. J.-C. La stratigraphie développée qu'offrent cependant certains sites permet d'affiner la chronologie⁶⁰⁵ : à Dor, par exemple, la majorité des exemplaires comparables aux **pl. 12, n° 91, 93 et pl. 14, n° 110-111** provient des strates V et VIA, dont la datation s'échelonne entre la fin du v^e et la fin du premier quart du iv^e siècle av. J.-C. (strate VIA : fin du v^e-400/375 av. J.-C. ; strate V⁶⁰⁶ : 400/375 av. J.-C.) ; c'est dans le même intervalle que se situent les spécimens découverts à Tell Soukas appartenant à la classe VIII2 E ; datés par comparaison avec les exemplaires d'Al Mina, issus de la strate III (400-375 av. J.-C.), le type VIII2 E est assigné à la fin du v^e/début du iv^e siècle av. J.-C.⁶⁰⁷ Les amphores à anses de panier signalées à Tel Michal⁶⁰⁸ ont été trouvées associées à une monnaie gréco-phénicienne datable du iv^e siècle av. J.-C. ; issue de la strate VI datée de la fin du iv^e siècle (c. 350-300 av. J.-C.), ces pièces illustrent sans doute une variante tardive de ce groupe dont la pérennité est assurée au moins jusqu'au début de l'époque

hellénistique⁶⁰⁹ – phase à laquelle appartiennent les nombreuses contreparties en pâte calcaire et en pâte alluviale, identifiées à ce jour en Égypte⁶¹⁰.

VII. 2. LES ANNEXES DU BÂTIMENT

Les quatre unités que forment les salles annexes de l'édifice palatial comportaient peu de céramiques, sans doute en raison de leur fonction spécifique ; rappelons en effet que la vocation initiale de ces pièces était peut-être liée à celle de bains privés. En dépit des

⁶⁰³ E. Stern 1982, p. 111.

⁶⁰⁴ A.G. Sagona 1982, p. 90.

⁶⁰⁵ *Infra*, cat.

⁶⁰⁶ Rappelons que cette strate s'étale jusque vers 275/200 av. J.-C.

⁶⁰⁷ Cf. M.-L. Buhl 1983, p. 21-22. Signalons que les exemplaires comparables attestés à Apollonia-Arsuf proviennent de la strate perse 1 [450-350 av. J.-C.] (O. Tal 1999, p. 139).

⁶⁰⁸ L. Singer-Avitz 1989, p. 136. Il est à noter que les exemplaires provenant de Shiqmona ont été trouvés associés à des amphores de type égéen datables du iv^e siècle av. J.-C. (J. Elgavish 1968, pl. XXXV).

⁶⁰⁹ Selon A. Marangou et S. Marchand 2009, p. 244 : « L'arrêt de la production des contenants à «anses de panier» est à mettre en relation avec la fin des royaumes chypriotes, avec le passage de l'Égypte sous la domination Lagide et ensuite de l'annexion de Chypre au royaume des Ptolémées. »

⁶¹⁰ Sur ce point, voir C. Defernez et S. Marchand 2006, p. 63-99, en particulier p. 66-68, 79, fig. 7, p. 82-83, 90, fig. 16a-c ; A. Marangou et S. Marchand 2009, p. 244 (à propos des imitations de ces amphores identifiées à Mendès et à Saïs) ; S. Marchand 2013, p. 239-253 ; C. Defernez et S. Marchand (sous presse). Comme il a été précisé plus haut, la production à grande échelle des assimilations des amphores à anses de panier apparaissent assurément dès le milieu du iv^e siècle av. J.-C. Des imitations sont attestées avant mais en faible nombre (voir par exemple S. Laemmel 2012, p. 58, pl. 48 : 243).

maigres données dont nous disposons, l'examen du matériel s'est révélé instructif à bien des égards.

Excepté l'espace 101D, dont le mobilier n'a pas été recensé en raison de son hétérogénéité marquée (où se mêlent à la fois des tessons des phases VA et IV)⁶¹¹, les autres pièces identifiées, 101A, 101B et 101C, ont mis au jour des ensembles cohérents, contemporains de l'occupation ultime du palais (phase VA). L'indice très élevé de fragmentation du matériel collecté (comprenant un nombre notable de panses) dans ces unités implique fortement le caractère résiduel de la plupart des éléments recueillis – comme nous l'évoquerons à propos des récipients à caractère domestique (bassines, plaques à pain ou jattes) ou récipients de stockage/vases fermés. Il est fort probable, néanmoins, que les fragments de vaisselles fines attiques, voire leurs répliques et autres formes atypiques (amphores de table, etc.), découverts sur les sols des espaces 101A et 101C, appartenaient au vaisselier initialement utilisé dans ces « salles d'eau ». Ces quelques trouvailles ont procuré des jalons chronologiques indéniables pour l'ensemble du mobilier du palais mais aussi un apport documentaire non dénué d'intérêt pour la compréhension de la nature du bâtiment étudié.

L'analyse qui suit repose sur un nombre total de tessons équivalents à 116. Les unités 101A et 101B ont livré respectivement un total de 10 et 12 NMI, tandis que la pièce dallée 101C en a révélé uniquement 5.

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes ouvertes

Les vaisselles de préparation et/ou culinaires et les vaisselles de table (pl. 12, n° 95-96)

Comme il a été souligné en préambule, les représentants de ce groupe sont rares et proviennent principalement des pièces 101A et 101B, où ils constituent respectivement 29,6 % du matériel collecté.

Parmi les pièces assez bien préservées, qui ont été amassées, figurent les formes les plus courantes du vaisselier spécifique de la phase VA, telles que les jattes, les coupes et plats à carène, réalisées dans une fabrique L2 ou L4.

Plus communément connus sous l'appellation de *goldfish bowls*, comme il a été mentionné plus haut, les bols-jattes, identifiés dans les espaces 101A et 101C (pl. 12, n° 95), proposent une variante du type commun dans le palais (pl. 2, n° 6), qui se définit par des parois plus verticales et une lèvre plus arrondie ; cette forme évoque celle des modèles plus anciens que l'on trouve habituellement dans les quartiers d'habitations de Tell el-Herr⁶¹², datables du v^e siècle av. J.-C. Comme leurs pendants décrits plus haut, les traces de feu observées

CATÉGORIES	Pièce 101A	Pièce 101B	Pièce 101C
Céramiques domestiques (bassines, <i>dokkas</i>)	1	–	–
Vaisselles de préparation/céramiques culinaires	2	–	1
Vaisselles de table (plats, coupes, etc.)	1	3	–
Récipients de stockage (jarres)	1	1	1
Récipients de service/flacons à onguents	3	3	–
Vaisselles fines attiques	1	1	2
Amphores égéennes (Chios, Grèce du Nord)	2	1	–
Amphores phéniciennes	1	1	–
Amphores à anses de panier	–	–	1
Varia	–	–	–
TOTAL NTT	67	26	23
TOTAL NMI	12	10	5

Tab. 3. Fréquence relative des principales catégories dans les salles annexes du palais

sur les bords et les parois externes engobés rouge des exemplaires qui nous sont parvenus valident une utilisation de ces vases pour la cuisson des aliments.

Sur le plan morphologique, un constat similaire à celui que nous venons de faire à propos des jattes peut être établi pour la coupe profonde à carène haute, extraite de la pièce 101A (pl. 12, n° 96). Son profil s'apparente, en effet, à celui des coupes introduites à Tell el-Herr, au cours de la phase VB⁶¹³ : le profil en S suit une courbe simple et non rythmée par un réseau de stries plates, comme sur l'exemple provenant de la cour P11 (pl. 2, n° 8) ; cette nuance mise à part, le fond aplati reste épais et la lèvre, à extrémité convexe, opère toujours une légère inflexion externe.

Non reproduit ici, en raison de son indice élevé de fragmentation, un plat à carène basse, proche du type 178a dans le corpus de Tell el-Herr⁶¹⁴, a été identifié dans la pièce 101B, sur le sol primitif ;

⁶¹¹ Ont été recensés les fragments recollant avec des vases mis au jour dans les salles avoisinantes (cratère, lécythe).

⁶¹² Pour comparaison, CEP, p. 62-76, pl. VII-VIII : type 22. On notera l'absence de carène dans la partie inférieure des récipients.

⁶¹³ CEP, p. 301, pl. LXV : type 182b. Comparativement à la figure 8 (pl. 2), la coupe à carène, attestée dans 101A (pl. 12, n° 96), est plus largement documentée, comme le suggèrent les parallèles livrés dans le catalogue (*infra*). Des attestations sont connues à Péluse, à Mendès, à Tell el-Maskhouta, à Saqqara, jusqu'à Éléphantine. En ce qui concerne l'introduction de ce type, il est à rappeler que, contrairement à ce qu'ont suggéré certains auteurs, aucune attestation n'apparaît avant les dernières décennies du v^e siècle av. J.-C., voire plus globalement avant la deuxième moitié de ce siècle. Les datations proposées pour les rares exemplaires découverts dans les contextes tardifs de la nécropole du Nouvel Empire de Saqqara sont à considérer avec prudence (D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 176, fig. 41, en haut à gauche ; ce type proche de l'exemplaire de Tell el-Herr est attribué à la phase B2 définie par les auteurs, dont la datation couvre principalement la deuxième moitié du v^e siècle).

⁶¹⁴ CEP, p. 294-295, pl. LXIV. Les occurrences sont nombreuses dans le Delta, en Basse et en Haute Égypte : S. Marchand et D. Roussel 1994, p. 16, pl. I : 6 (Tanis, XXX^e dynastie) ; R. Hummel et St.B. Shubert 1994, p. 8, fig. 2 : 2 (Mendès, Basse Époque) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 116, fig. 71-72 (Saqqara, première moitié du iv^e siècle av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 264, fig. VI.39 : 6 (Saqqara, v^e siècle av. J.-C.) ; D.A. Aston 1999, p. 217, pl. 66 : 1918-1919, p. 225, pl. 69 : 1980 (Éléphantine, 550-400 av. J.-C.).

des coulées d'un engobe rouge étaient encore visibles sur les panses épaisses recueillies.

Outre ces productions, dont la fréquence notable sur les sites contemporains n'est plus à démontrer⁶¹⁵, d'autres types de vaisselles, non illustrés ici, en raison de la petitesse des tessons collectés, sont à signaler : tels un bord de bassine et un bord de plaque à pain de forme circulaire dans 101B. Les assemblages extraits de cet espace ont également livré des fragments de jarres de stockage, soit un col proche de celui qui est représenté **pl. 4, n° 20** et une anse de grande taille ; un col de jarre à paroi épaisse a été découvert dans la pièce dallée 101C. Au regard de ces trouvailles, les vases fermés restent exceptionnels dans les salles annexes du palais et apparaissent, de fait, comme des éléments résiduels de récipients extraits de leur contexte initial, peut-être des îlots d'habitations avoisinants, incluant des cuisines et des boulangeries.

Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes fermées

Les récipients de service et flacons à parfum (pl. 12, n° 97-99)

Bien que déjà décrites dans une étude antérieure⁶¹⁶, les vaisselles de service en pâte calcaire C2, finement décantée et sableuse, provenant des salles annexes 101A et 101B du complexe palatial, méritent une nouvelle attention particulière. En effet, si certains vases, qui ne possèdent pas d'antécédents dans les corpus égyptiens, apparaissent toujours comme des assimilations de conteneurs étrangers, d'autres peuvent encore difficilement être inclus dans cette catégorie, en l'absence de données comparatives fiables.

Tel est le cas notamment du col de bouteille ou flacon, découvert dans la pièce 101B (**pl. 12, n° 98**), dont la forme atypique suggérerait une association avec le répertoire syrien⁶¹⁷, à l'issue d'un examen préliminaire avec le matériel de la nécropole de Neirab, localisée en Syrie du Nord. À ce jour, ce type reste peu documenté et les rapprochements préalablement établis demeurent très aléatoires, d'autant que des pichets à large col de profil analogue, marqué par une saillie (ou collerette) sous le bord, ont été découverts à Tell el-Herr, dans des niveaux contemporains⁶¹⁸, et, récemment, à Saqqara⁶¹⁹ et à Thônis-Héracléon⁶²⁰ ; une version plus élaborée, avec un décor peint de bandes noires, a été recensée dans certaines tombes de la nécropole de l'Assassif⁶²¹. Les liens de parenté avec ces nouveaux modèles connus restent légers mais viennent toutefois nuancer les postulats avancés à propos de la genèse de ce groupe.

Excepté cette forme, les données acquises pour les autres types identifiés paraissent, au contraire, conforter les connexions supposées lors de leur étude préliminaire.

Le col fragmenté, reproduit sur la **pl. 12, n° 97**, appartenant manifestement à une amphore de demi-module ou une amphore de table, dénote bien, semble-t-il, des similitudes, tant sur le plan technique que sur le plan typologique, avec certaines séries amphoriques non pas issues de la Grèce de l'Est, comme nous l'avions suggéré⁶²², mais originaires de quelques ateliers de la Grèce du Nord. L'absence de références externes, soit de parallèles précis, ne nous autorise toujours pas à confirmer les liens de parenté avec le répertoire formel grec. Toutefois, les traits morphologiques communs notés entre le col de la pièce 101A et les amphores d'origine présumée mendéenne, attestées dans les contextes du palais, ôtent de plus en plus le doute. Mis en valeur par deux sillons dans sa moitié supérieure et bordé d'une lèvre renflée à l'intérieur, ce col d'amphore trahit dans la courbe de son profil des affinités avec les conteneurs décrits ci-dessus (**pl. 8, n° 63-67**). Un assemblage amphorique clos, plus récent⁶²³, mis au jour à Tell el-Herr lors de la campagne de 2010, a livré plusieurs types d'emballages en pâte calcaire C2 et C7, de taille plus imposante, dont des contreparties assez fidèles de séries mendéennes à haut col rainuré, corps *pithoïde* et sabot court, caréné.

Depuis la découverte de plusieurs spécimens intacts dans divers îlots d'habitations contemporains de l'occupation du palais, l'adéquation faite entre la base du récipient de la **pl. 12, n° 99** et les lécythes aryballisques à vernis noir attique (**pl. 7, n° 54-58**) ne peut être que validée. Comme nous l'avions suggéré⁶²⁴, cette base annulaire de flacon, en fabrique C2, correspond bel et bien à une copie conforme d'un lécythe globulaire d'origine attique, contenant à parfum bien représenté dans certaines pièces de l'édifice étudié : tel que le démontre la figure 54, ces récipients en pâte calcaire fine et engobe crème rosé ou orangé reproduisent à l'identique les détails de leurs prototypes⁶²⁵, marqués par une arête vive à la jonction entre le col et l'épaule et un goulot étroit terminé par une embouchure de forme conique.

⁶¹⁵ *Infra*, cat.

⁶¹⁶ C. Defernez 2007A, p. 554-555, 587-588, 610, fig. 1.

⁶¹⁷ *Ibid.*, p. 554.

⁶¹⁸ Formes inédites principalement issues du quartier d'habitations dégagé dans l'angle nord-est du tell.

⁶¹⁹ B.G. Aston 2011, p. 282-283, fig. VI.51 : 358 (col de pichet ou d'amphore de table en pâte limoneuse provenant du secteur sud de la tombe d'Horemheb ; période tardive). Voir également D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 17, fig. 2 : 111, p. 64, fig. 20 : 247, 260, p. 222, pl. 16 (type 111), p. 234, pl. 28 (types 247-248), p. 252, pl. 46 : 431.

⁶²⁰ C. Grataloup 2006, p. 233, cat. 292. La datation proposée par l'auteur, III^e siècle av. J.-C., doit être abaissée. Ce modèle, dont la genèse participe peut-être du répertoire athénien, comme le souligne à juste titre l'auteur (*ibid.*, p. 233), est surtout attesté dans les contextes du IV^e siècle.

⁶²¹ J. Budka 2010, p. 568, fig. 242 : K93.2 (col de cruche avec bord peint en noir, en pâte calcaire ; la datation proposée pour ce type provenant de la tombe VI est précocée – deuxième moitié du VII^e siècle av. J.-C.). D'autres fragments de cols pourvus d'une collerette, provenant de la nécropole de l'Assassif, doivent également être mentionnés (*ibid.*, p. 429, fig. 177 : reg.199).

⁶²² C. Defernez 2007A, p. 554.

⁶²³ Datable de la phase IVA, soit du milieu/troisième quart du IV^e siècle av. J.-C. Se référer à C. Defernez et S. Marchand (sous presse).

⁶²⁴ C. Defernez 2007A, p. 554-555.

⁶²⁵ Également un module quasi identique.

Excepté une variante en argile limoneuse parmi le mobilier publié d'Éléphantine⁶²⁶, il n'existe pas, à notre connaissance, de contrepartie aussi fidèle de ce type de flacon dans les corpus disponibles ; une des épaves identifiée au large de Thônis⁶²⁷ comptait parmi sa maigre cargaison un lécythe de profil similaire et *a priori* de manufacture égyptienne mais, en l'absence de données techniques, une identification précise reste délicate. Comme nous l'avons spécifié⁶²⁸, la littérature existante témoigne principalement de la présence d'une production marginale, alliant à la fois la forme de cruchons et celle de lécythes ; ce récipient se caractérise en effet par une panse sphéro-globulaire et un haut col composé de deux parties bien distinctes, une partie inférieure cylindrique et une partie supérieure conique qui forme le goulot, comme sur les lécythes. Ce type possède quelques attestations sur la côte levantine⁶²⁹, notamment à En Gedi, à Kadesh Barnéa/Tell el-Qudeirat⁶³⁰, et à Al Mina⁶³¹, en Syrie du Nord. En Égypte, des spécimens comparables sont connus, en dehors de Tell el-Herr⁶³², à Saqqara, notamment dans la zone du mastaba d'Akhethetep⁶³³, à Memphis⁶³⁴ et à Thônis-Héracléion⁶³⁵, sous une forme un peu différente.

Ces copies ou variantes de lécythes que l'on voit émerger dans les dernières décennies du v^e siècle et qui perdurent peu au iv^e siècle av. J.-C. démontrent, comme nous l'avons indiqué⁶³⁶, que ces objets n'étaient pas uniquement appréciés pour leur contenu (parfum ou huiles essentielles) mais aussi pour leur forme, comme du reste les autres pièces ici considérées.

Les importations d'origine égéenne

Les vaiselles d'origine attique (pl. 13, n° 100-104 ; fig. 110-114)

Si ces vaiselles restent pauvrement représentées et illustrées par des tessons infimes dans les salles annexes du palais, l'éventail de formes qu'elles révèlent mérite une attention particulière. À la différence du matériel identifié dans le corps principal du bâtiment (principalement composé de lécythes aryballisques et de vases à boire)⁶³⁷, les fragments collectés dans les annexes 101D et 101C, et dans la cour P11, offrent un aperçu de la vaisselle d'apparat attique de la fin du v^e siècle av. J.-C. Indépendamment des productions de masse évoquées précédemment, ont été importées à Tell el-Herr des pièces remarquables de l'industrie attique⁶³⁸, soit des œuvres, sans doute secondaires, des artistes ou ateliers renommés de la Grèce classique. C'est par le biais de l'étude des vestiges de vases monumentaux (cratères, amphores, etc.) que l'on peut apprécier le savoir-faire de ces artistes qui se sont

complus à dépeindre sur la surface de ces récipients des scènes de la vie quotidienne et, surtout, des scènes mythologiques. C'est à travers ces vestiges que l'on peut avoir une idée de la qualité de la vaisselle utilisée dans les salles d'apparat du palais (100C, 100G ou 100A), même si les fragments identifiés, découverts hors de leur cadre initial, proviennent de contextes secondaires. Ainsi en est-il vraisemblablement de l'une des trouvailles notables faites dans l'une des salles les plus importantes des annexes, la salle 101D.

Bien que fortement perturbé, en raison des constructions ultérieures associées à la phase IV, le remblai dégagé sous le sol d'occupation de la pièce 101D a livré l'un des plus beaux témoignages de la production attique du secteur étudié : un fragment d'une volute ayant de toute évidence appartenu à un cratère (**fig. 110 ; pl. 13, n° 100**). Comme les autres formes de cratères attiques connues (fabrique *IM1*)⁶³⁹, le cratère à volutes est un vase dans lequel était puisé le vin mélangé à l'eau, lors de banquets ou *symposia*. Il se démarque de ses pendants par des dimensions exceptionnelles et la forme de ses anses qui partent du bord et remontent en décrivant une volute⁶⁴⁰ ; il se distingue en outre par un haut col et un épaulement marqué. Malheureusement, de ce vase monumental, seule l'extrémité interne de la volute gauche nous est parvenue (**fig. 110**). Le décor est constitué d'un motif végétal vernissé noir, apposé sur le fond orangé ou réservé :

⁶²⁶ D.A. Aston 1999, p. 303-304, pl. 100 : 2634 (exemplaire en pâte alluviale *Nile B2*, attribué à tort au iii^e siècle av. J.-C.). Signalons aussi une copie d'un lécythe de plus grande taille parmi le matériel récemment découvert sur le site immergé de Thônis (C. Grataloup 2015, p. 142, fig. 7.4 : 1).

⁶²⁷ Outre l'exemplaire mentionné ci-dessus. La documentation issue de la fouille de cette épave reste inédite.

⁶²⁸ C. Defernez 2007A, p. 555.

⁶²⁹ Se référer à E. Stern 1982, p. 121-122, fig. 188. Dans la classification fine élaborée par cet auteur, ce modèle correspond au type 5a. Outre à En Gedi, des attestations ont été recensées à l'époque de l'établissement de ce corpus, à Hazor, à Tel Mevorakh, à Tel Jemmeh et à Megiddo. Sur la base des trouvailles monétaires faites sur le site de Sippur, l'auteur propose une datation de ce type dans l'intervalle fin v^e siècle/iv^e siècle av. J.-C. (*ibid.*, p. 122).

⁶³⁰ R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 231, pl. 11.131 : 15 (strate 3c).

⁶³¹ S.A. Ashton et M. Hughes 2005, p. 94, fig. 4.

⁶³² Formes inédites provenant des îlots d'habitation dégagés à proximité du complexe palatial. Se référer à *CEP*, p. 255, pl. LV : type 155.

⁶³³ G. Lecuyot 2000, p. 240, 259, fig. 7 : BE.13 (pâte calcaire).

⁶³⁴ B.G. Aston 2011, p. 292, 294, fig. VI.58 : 428 (cruchon en pâte calcaire avec décor peint noir provenant du secteur sud de la tombe d'Horemheb ; la datation proposée est large : période tardive).

⁶³⁵ C. Grataloup 2006, p. 228-229, cat. 370. L'auteur suggère une provenance levantine pour l'exemplaire trouvé à Thônis (*ibid.*, p. 228). On précisera que la partie supérieure du goulot du cruchon se démarque nettement de celle des copies de lécythes attiques.

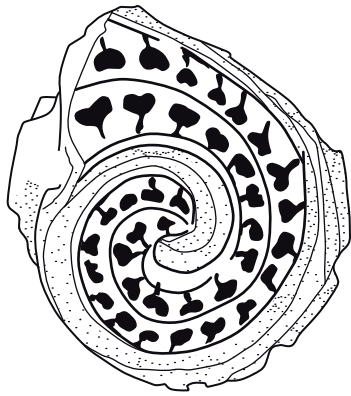
⁶³⁶ C. Defernez 2007A, p. 555, n. 20.

⁶³⁷ *Supra* et pl. 7.

⁶³⁸ À la différence des centres économiques majeurs du Delta (Naucratis, Thônis, Memphis), la documentation grecque de Tell el-Herr, datable des v^e et iv^e siècles av. J.-C., reste méconnue. Seule une partie infime des habitats et des édifices de stockage du v^e siècle a été dégagée, ce qui permet difficilement d'apprécier la richesse et la variété du répertoire attique qui fut importé sur le site (et, qui plus est, l'ampleur des échanges entre Athènes et la basse région pélusiaque) ; celui-ci se composait peut-être d'un nombre non négligeable de vases monumentaux ou d'autres vases de grande qualité. Les nombreux témoignages de l'industrie attique identifiés dans les vastes dépotoirs mis au jour sur ou à la périphérie du tell – vases à boire (canthares, *skyphoi*, *mugs*, *salt-cellars* et coupes de formes diverses), lécythes, *amphoriskoi*, *askoi*, lampes, cratères, amphores de table, *stamnoi* – demeurent à ce jour inédits mais feront prochainement l'objet d'une étude exhaustive. Pour des exemples publiés, se référer à Br. Gratién et D. Soulié 1988, p. 40-44, fig. 10-12 ; Br. Gratién 1996, p. 84, fig. 4 ; E.D. Oren 1998, p. 79, fig. 79 (à signaler d'autres formes inédites mises au jour lors du *North Sinai Survey*) ; *CEP*, pl. XXXI-XXXII.

⁶³⁹ Pour de plus amples informations sur les cratères à volutes, en cloche ou en calice, voir M.B. Moore 1997, p. 23-26, 31-34, pl. 32-33, 40-58, 234-247 ; voir également Chr. Campenon 1994, p. 27-43, et, en dernier lieu, le *Corpus Vasorum Antiquorum*, entièrement consacré au cratère à volutes (J. De la Genière [éd.] 2014).

⁶⁴⁰ Cette volute était fixée avec de la barbotine sur le plat de la margelle du vase (sur l'extrémité du bord).



100
(TEH P98/665)



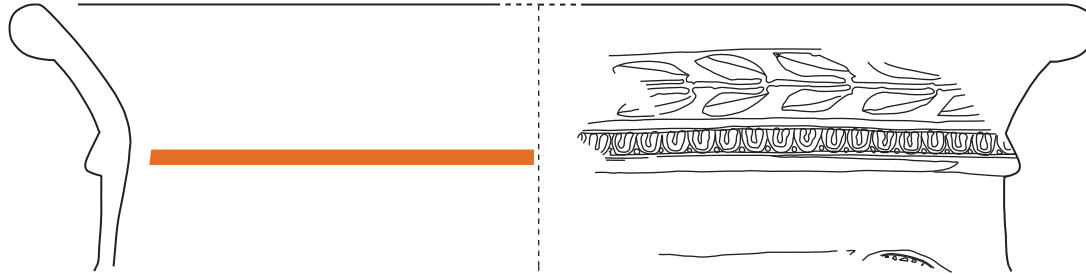
101
(TEH P09/059)



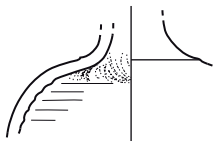
101
(TEH P09/059)



Diam. ouv. ext. : 42 cm



102
(TEH P99/179-P07/062)



103
(TEH P98/691)



102
(TEH P99/179-P07/062)



104
(TEH P98/429)



103b
(TEH P99/145)

sur la tranche de l'anse figure une double rangée de feuilles de lierre stylisées, peu espacées, attachées vers l'extérieur à une tige et, entre ces deux rangées, un filet suit la courbure de la volute. Dans les catalogues de musées ou de collections, nombreux sont les exemples de cratères à volutes portant un décor analogue (feuilles de lierre réparties de part et d'autre d'une tige), tant parmi la documentation du V^e siècle que parmi celle du IV^e siècle av. J.-C. Outre son décor, ce fragment d'anse n'appelle aucune remarque particulière – si ce n'est la mention d'autres fragments de volutes dans d'autres secteurs du site étudiés⁶⁴¹.

Malgré sa petite taille, le tessou décoré, à la cassure rouge clair/beige rosé, reproduit **fig. 111 et pl. 13, n° 101**, mérite quelques remarques. Identifié parmi le mobilier extrait de la cour (P11), à proximité des annexes du palais (et sans doute associé au bord de vase décrit ci-après), ce fragment de panse doit être associé à un cratère (en cloche ou en calice), comme l'indique le double filet réservé sur la paroi interne : ce motif secondaire, formé de deux bandes inégales réservées (un filet et une bande plus épaisse), orne systématiquement la face interne de la panse des cratères attiques à figures rouges (**pl. 13, n° 102**) – plus fréquemment, la base de la lèvre interne. De la scène figurée sur le fond vernissé noir brillant il reste la partie supérieure d'une tête masculine, tournée vers la droite ; sa chevelure noire est ceinte d'une couronne de feuilles de laurier cintrée et son oreille gauche est représentée. Au-dessus de la tête, une inscription peinte en blanc, encore partiellement visible (la première lettre étant effacée), livre la mention [K]αλοε, qui signifie « beau, parfait » et qui indique que la tête figurée est celle d'un jeune homme (éphèbe ou athlète), comme le laisse supposer sa chevelure courte et légèrement bouclée (**fig. 111**). De cette partie infime de la scène qui nous est parvenue il serait hasardeux d'en induire le sujet figuré, cependant, telle que semble le révéler l'inscription (et la découverte dans le même contexte d'un bord de cratère recollant avec celui provenant de la salle dallée 101C), il est probable que le thème évoqué sur l'une des faces du cratère est celui d'un *symposion* ; auquel cas, ce fragment appartiendrait au cratère en cloche ramassé sur le sol de 101C, dont le trait du dessin (et du contour) est aussi fin et soigné.

Retrouvés épars sur le tell, dans trois contextes différents et parfois éloignés l'un de l'autre (101C, P11 et 113F), les fragments du vase illustré **fig. 112, 114 et pl. 13, n° 102** correspondent à un cratère en cloche à large embouchure (au diamètre maximal égal à 42 cm), vasque profonde et anses horizontales légèrement en étrier⁶⁴² : c'est l'amorce d'une anse, au contour orné d'oves, sur le fragment



Fig. 110. Fragment de cratère à volutes (n° P98/665 - annexe 101D)

découvert dans un temple dégagé dans la partie occidentale du tell (113F), à plusieurs mètres du lieu initial de découverte de plusieurs bords (101C) mais associé à la même séquence chronologique, qui autorise cette inférence (**pl. 13, n° 102**). Ainsi restituée à partir de six fragments jointifs, la scène dépeinte sur l'une des faces principales du vase a pu être identifiée.

Comme la plupart des cratères en cloche à figures rouges, le bord massif, en bourrelet, assez haut, est mis en valeur à sa base par un ressaut saillant. Son décor est constitué d'une guirlande de feuilles de laurier vers la droite (réservée), entre deux lignes réservées. Sous cette frange, entre deux filets noirs, apparaît une file d'oves à nervure centrale, alternant avec des points. Le dessus de la corniche et la mince rainure creusée juste sous la frise d'oves sont réservés.

Outre le décor secondaire sur la face externe du rebord, il reste de la scène figurée sur le fond vernissé noir brillant la partie supérieure d'une tête masculine (sans doute celle d'un jeune homme) tournée vers la droite, portant une sorte de diadème à feuilles et levant la main droite (**fig. 112-113**). La chevelure noire, détachée et bouclée, n'est pas ceinte d'une simple couronne de laurier (comme sur le tessou précédemment décrit) mais elle est retenue par un large ruban orné de points noirs et de feuilles peu espacées ; assez atypique dans

⁶⁴¹ Notamment dans la partie nord orientale du tell où plusieurs unités d'habitations ont été dégagées (Br. Gratién 1996, p. 59-60, 84, fig. 4i 346 ; fragment infime d'une volute).

⁶⁴² Celles-ci sont généralement placées en position haute sur la vasque.

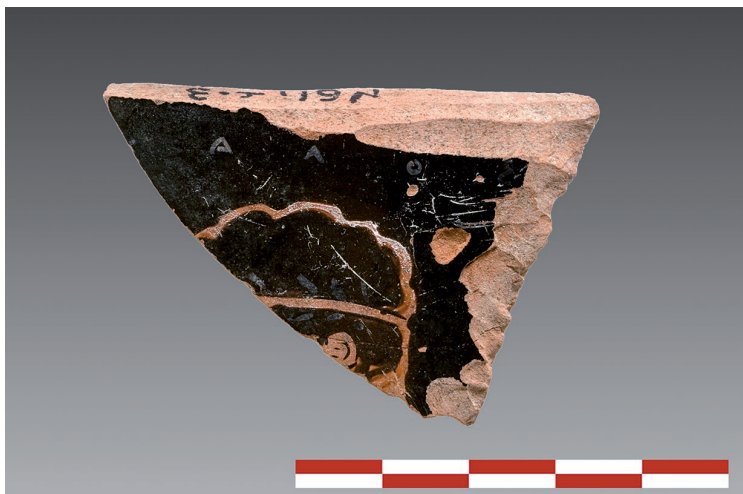


Fig. 111. Fragment de cratère attique figurant une tête de jeune homme (n° P09/059 - cour P11)

le répertoire iconographique attique, cette couronne ne paraît pas correspondre à une couronne végétale mais à une couronne en matériau plus noble, en métal par exemple, comme semble l'indiquer la présence de points sur le bandeau imitant des rivets (des rosettes, pierres précieuses ou cabochons ?). En tout état de cause, les restes du décor encore visibles vers la droite de la tête (fig. 112), soit les restes d'un drapé (et peut-être le pied d'une coupe), indiquent que le personnage est étendu de trois quarts sur un lit de banquet (un *kliné*) : le drapé, finement dessiné, qui semble recouvrir les genoux du personnage, pourrait correspondre au bas d'un *himation*. L'état de préservation médiocre du vase (verniss écaillé en plusieurs endroits et éraflures sur l'épiderme) nous laisse dans l'expectative quant au reste de la scène figurée et ne nous permet pas de donner des informations supplémentaires sur l'iconographie. Il est toutefois hautement probable que sur l'une des faces de ce cratère en cloche figurait une scène de *symposion*. Reste à fournir des parallèles précis et une datation.

Identifier le style de l'artiste (ou d'un atelier) au traitement du drapé avec des lacunes importantes dans la scène est une tâche extrêmement délicate et, ceci, d'autant plus lorsque la documentation référentielle est abondante. Si les cratères en cloche figurant des scènes de *symposia* sont attestés en nombre notable parmi la littérature existante, rares sont ceux qui procurent des données comparatives précises. Que ce soit en Grèce (Agora ou autres centres de consommation majeurs)⁶⁴³, à Chypre (Kition, Marion)⁶⁴⁴, au Levant (Al Mina⁶⁴⁵, Byblos⁶⁴⁶, Beyrouth⁶⁴⁷, Tel Dor⁶⁴⁸ Samarie/Tell el-Hesi⁶⁴⁹, Gaza/Blakhiyeh⁶⁵⁰, Tel Michal)⁶⁵¹, en mer Noire, en Asie Mineure ou en Cilicie⁶⁵², les cratères attiques à figures rouges trouvés dans les niveaux perses (V^e/IV^e siècles) ne fournissent pas de bons parallèles et révèlent peu de traits communs : les vases

provenant des grands centres portuaires d'Al Mina, de Tel Dor et de bien d'autres centres économiques du pourtour méditerranéen, sur lesquels sont représentées des scènes de banquet ou des scènes de *komos*, ne montrent pas de jeune homme drapé, coiffé d'une couronne à feuilles comparable à celle que porte le personnage sur l'exemplaire trouvé à Tell el-Herr (fig. 112-113) ; ceci peut s'expliquer par le fait que les modèles attestés (œuvres des peintres ou groupes du Dinos, de Nikias, de Polygnotos, de Douris, de Cadmos, de Cléophon ou de Telos) sont légèrement plus anciens ou plus récents que la pièce impliquée. Parmi les formes recensées dans les catalogues de musées et/ou de collections ainsi que dans les archives de Beazley, peu de vases dénotent en effet des similitudes dans le traitement du dessin et des motifs dépeints. Assez curieusement, cependant, c'est parmi les trouvailles faites naguère sur le site de Naucratis, où les cratères sont les plus largement documentés en Égypte (exposés ou conservés à l'Ashmolean Museum et au Fitzwilliam Museum)⁶⁵³, que figure un exemplaire⁶⁵⁴ montrant une scène de symposion réunissant des jeunes hommes drapés, étendus sur des lits de banquet, dont les têtes sont ceintes d'une sorte de bandeau à feuilles plus ou moins similaire à ceux que l'on peut identifier sur les deux fragments de Tell el-Herr (fig. 112-113) et au-dessus desquelles apparaissent les mentions [K]αλοζ ; les feuilles, peu espacées, sont réparties de part et d'autre d'un bandeau étroit dont les détails sont malheureusement effacés. Aujourd'hui conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, ce vase, attribué par John Beazley au peintre de Cassel (ou peintre de Cléo),

⁶⁴³ M.B. Moore 1997, pl. 40-58.

⁶⁴⁴ Se référer à E. Gjerstad 1948.

⁶⁴⁵ J.D. Beazley 1939, p. 1-44.

⁶⁴⁶ Pour ce site, se référer en dernier lieu à I. Chirpanlieva 2015, pl. III-VII (et catalogue descriptif). De nombreux fragments de cratères à figures rouges ont été mis au jour dans la nécropole de Byblos (cratères à colonnettes et cratères en cloche, attribuables aux peintres du Dinos, de Cléophon et de Telos).

⁶⁴⁷ Voir les rares exemplaires trouvés dans le quartier 010 (J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 131, 138, 141, fig. 30 : 16-17, pl. V).

⁶⁴⁸ R. Marchese 1995, p. 166-170, p. 181, fig. 4.8. Sur ce site, plusieurs bords de cratères montrent un décor similaire à celui de Tell el-Herr (*ibid.*, p. 167, n° 55, p. 169, n° 67, 74) ; leur datation couvre la deuxième moitié du V^e siècle av. J.-C. Voir aussi, J.W. Betlyon 2005, p. 24-25 ; A. Stewart et S.R. Martin 2005, p. 82, fig. 2, p. 84, fig. 4-5.

⁶⁴⁹ J.W. Crowfoot, G.M. Crowfoot et K.M. Kenyon 1957, p. 213-215, pl. XVIII ; M.K. Risser et J.A. Blakely 1989, p. 69-137 (notamment p. 76, fig. 69, p. 99-102, pour ce qui concerne les cratères).

⁶⁵⁰ Documentation attique en partie inédite mais mention de cratères à figures rouges sur le site (P. Giroud 2000, p. 108-109 ; Th. Bauzou 2007, p. 92-94, fig. 56).

⁶⁵¹ Pour ce qui concerne la documentation attique au Levant, voir aussi E. Stern 1982, p. 137-142 ; S.R. Martin 2014, p. 754-759, 766-774, fig. 14.5-14.9.

⁶⁵² La documentation attique est abondante sur plusieurs sites de la mer Noire ou de la Turquie. Voir, par exemple, les nombreux fragments de cratères trouvés à Daskyléon (Y. Tuna-Nörling 1999, pl. 27-44) ou dans la nécropole de Panskoye (V.F. Stolba et E. Rogov 2012, pl. 23-46).

⁶⁵³ Se référer aussi à la base de données de l'université d'Oxford (<http://beazley.ox.ac.uk>), sous les numéros d'inventaire suivants : 12742, 12767, 12788, 12791, 12793-12801, 12805, 12807, 12809, 12825, 12827-12829, 12831-12832, 13246-13258, 13289, 13308 et 13314 (entre autres exemples). Plusieurs cratères en cloche provenant de Naucratis sont attribués au peintre de Dinos (450-400 av. J.-C.). Pour ce qui concerne la documentation attique, voir notamment J.D. Beazley 1927 ; J.D. Beazley, H.G.G. Payne et E.R. Price 1931 ; M.S. Venit 1988, p. 98-103, 198-205, pl. 72-77 ; W.D.E. Coulson 1996, p. 19-28, notamment fig. 10 (cratères) ; A. Möller 2000, p. 122-124 (céramiques attiques du début de l'époque classique) ; D. Piekarski 2001b, p. 42-44, pl. 15-17 (cratères) ; les études récentes sont principalement axées sur les vaisselles fines de la Grèce de l'Est (notamment les travaux de S. Weber et de U. Schlotzhauer de l'université de Munich).

⁶⁵⁴ F. Mayence et V. Verhoogen 1937, III Id, p. 5, pl. 79 : 1, 1d [pl. 10 : 1, 1d] (Musées Royaux d'Art et d'Histoire). Se référer, en dernier lieu, à la base de données des archives de Beazley, au n° inv. 214546 (<http://beazley.ox.ac.uk/record/1F7D6B97-1DFC-41E4-80FE-BA1E42205B43>). Sur ces fragments, on y observe plusieurs éphèbes coiffés d'un diadème à feuilles (rehautes blancs effacés et bandelette dans les cheveux). Au-dessus des têtes des joueurs de *kottabos* figure l'inscription [K]αλοζ.



Fig. 112. Bord d'un cratère en cloche attique (n° Po7/o62 - annexe 101C)



Fig. 113. Cratère en cloche attique [détail] (n° Po7/o62 - annexe 101C)

est daté du troisième quart du ^v^e siècle av. J.-C. C'est à cette même période qu'appartient un autre cratère⁶⁵⁵, exposé au Musée du Louvre mais dont la provenance reste imprécise, sur lequel apparaissent des jeunes hommes portant un diadème analogue à celui du personnage illustré **fig. 112** : la tête d'un jeune homme imberbe est ceinte d'un bandeau à feuilles finement dessinées et espacées, orné d'une série de pierres rondes. Comme bon nombre de cratères attestés dans le bassin méditerranéen oriental (Levant, mer Noire, etc.), le vase du Louvre est assigné au groupe de Polygnotos ou peintre de Comaris, qui connut son apogée dans la deuxième moitié du ^v^e siècle⁶⁵⁶.

Avec de nombreuses pièces du puzzle manquantes, c'est avec de sérieuses réserves que les rapprochements établis avec les pièces du Louvre et de Naucratis doivent être considérés ; les investigations futures conduites sur les sites de Thônis ou de Memphis⁶⁵⁷, où des cratères ont également été signalés, livreront peut-être des informations complémentaires⁶⁵⁸. Néanmoins, il ressort de cette courte analyse qu'une datation du ou des cratères trouvés dans les annexes du palais dans les dernières décennies du ^v^e siècle av. J.-C. peut être proposée ; le traitement du dessin, la finesse des contours, sans oublier la grâce gestuelle du personnage figuré sur l'un des tessons (**fig. 113**), nous orientent vers cette phase chronologique – auquel cas, le vase décrit, peut-être issu d'un contexte plus ancien, aurait été précieusement conservé et réemployé lors des banquets organisés dans les salles d'apparat du palais. Ainsi que le démontrent les attestations plus récentes connues à Tell el-Herr, attribuables aux premières décennies du ^{iv}^e siècle, le dessin des motifs et personnages figurés sur les vases, et notamment les cratères, est plus négligé. Un constat similaire s'impose à la lecture de la documentation externe ; sur les cratères spécifiques du ^{iv}^e siècle av. J.-C., assignés aux peintres de Telos ou de Méléagre⁶⁵⁹ les drapés et les accessoires (telles les couronnes de laurier) des personnages figurés sont dessinés de manière hâtive.

C'est à proximité de ce grand vase monumental, sur le sol dallé de 101C (auquel il convient d'ajouter un tesson et la base issus de 101D), qu'a été découvert l'ultime témoignage attique ici décrit, identifié dans les annexes du palais. Déjà longuement évoqué dans une étude préliminaire⁶⁶⁰, ce fragment correspond à une épaule d'un lécythe aryballisque de grande taille⁶⁶¹, dont le diamètre de la panse est égal à 6,5 cm (**pl. 13, n° 103**) ; comme sur les exemplaires préalablement décrits provenant du palais, une arête vive souligne la transition entre le col et l'épaule. Bien qu'extraite de la pièce annexe 101D, la base profilée (**pl. 13, n° 104**), dont le diamètre est inférieur à 6 cm, doit sans doute lui être associée ; le plan de pose et la face externe du fond sont réservés.



Fig. 114. Cratère en cloche attique [détail avec amorce de l'anse] (n° P07/062 - annexe 101C)

Plus connu sous le nom de son inventeur, Bulas⁶⁶², ce type de lécythe s'identifie facilement à son ornement réticulé semé de points blancs : sur le fond réservé, de couleur orangée à rouge clair, le décor consiste en effet en un motif réticulé formant des losanges (croisillons vernissés noirs) dont les intersections sont marquées (irrégulièrement) par des points blancs ; sur la pièce qui nous est parvenue (**pl. 13, n° 103**), quatre languettes blanches ornent le dessus de l'épaule.

Comme ses pendants au décor plus élaboré, ces lécythes, ainsi traditionnellement attribués au groupe de Bulas, ont fait l'objet d'une production massive et d'une ample exportation. Telle que le démontre la liste des parallèles cités plus loin⁶⁶³, incluant plusieurs mentions dans les *Corpus Vasorum Antiquorum*, la fréquence de ces vases à huile parfumée, à usage cosmétique ou médicinal⁶⁶⁴, dans les contextes funéraires est notable : les occurrences signalées en Égypte proviennent principalement de la nécropole de Chatby à Alexandrie, de quelques tombes mises au jour à Saft el-Henneh et, plus récemment, de la nécropole du Nouvel Empire de Saqqara (zone du complexe de Meryneith) ; en Syrie-Palestine, en Grèce et

⁶⁵⁵ E. Pottier 1928, III Id, p. 24, pl. 35 : 1, éventuellement 2 (Musée du Louvre). Voir également ce vase dans la base de données de l'université d'Oxford, sous le n° inv. 213814 (<http://beazley.ox.ac.uk/record/AFDFD083-9DF9-4A16-9319-46ADE8FDD719>). Plusieurs jeunes hommes étendus sur des lits de banquet, dont certains jouent au *kottabos*, sont figurés ; leur couronne est analogue à celle qui est représentée sur le bord du cratère découvert dans l'annexe du palais (en particulier sur la scène de gauche).

⁶⁵⁶ Sur ce point, se référer à M.B. Moore 1997, p. 117-119.

⁶⁵⁷ W.M.F.I. Petrie, E. Mackay et G. Wainright 1910, pl. XLI : 56 (fragment de bord de cratère avec décor d'ovules, daté vers 50 après J.-C.).

⁶⁵⁸ L'ensemble du mobilier attique de Tell el-Herr sera à nouveau considéré dans un prochain volume.

⁶⁵⁹ À titre d'exemple, sur les cratères du peintre de Méléagre, le contour des détails (couronne) est peu soigné et les feuilles de laurier plus larges et espacées. Se référer à la base de données des archives de Beazley (<http://beazley.ox.ac.uk>), sous les n°s suivants : inv. 217949, 217952-53 et 217955. Des coiffes comparables figurent sur des cratères assignés au style de Kertch, datés de 400-300 av. J.-C. (<http://beazley.ox.ac.uk/record/BA9DA44-BA75-4A0C-A1CF-14DE9E04EB4A>).

⁶⁶⁰ C. Defernez 2007A, p. 557, 589, 610, fig. 2 : 8.

⁶⁶¹ Ce lécythe correspond au modèle 1123 de l'Agora, tout comme les autres lécythes étudiés (cf. *supra*).

⁶⁶² C. Bulas 1932, p. 388-398. Cet auteur a mené une étude fine des lécythes aryballisques miniatures à décor réticulé conservés dans les collections des Musées de Varsovie et de Cracovie ; la plupart proviennent de la Russie méridionale. Cf. *infra*, cat. ; K. Bulas 1935, p. 70 et pl. unique : 13-14-type III If (Musée national de Cracovie ; petits lécythes non datés).

⁶⁶³ *Infra*, cat. ; et références livrées dans les notices suivantes.

⁶⁶⁴ Sur ce point, se référer aux remarques faites à propos des lécythes découverts dans le palais.

à Chypre, ces vases ont souvent été découverts dans des tombes (nécropoles de Patarghia et du Champ Goutas à Thasos ; nécropoles d'Amathonte et de Mesembria ; nécropoles de Tel Michal et de Byblos⁶⁶⁵), où ils étaient placés à côté des défunts⁶⁶⁶ ; on observe un constat similaire en mer Noire (et, plus ponctuellement, en Cyrénaïque et en Cilicie) où les trouvailles récentes proviennent aussi de nécropoles (nécropole de Kalfata à Apollonia du Pont, nécropoles d'Olbia et de Tsikhisdziri)⁶⁶⁷. Leur présence est toutefois signalée dans des contextes domestiques ou urbains, à Naucratis par exemple, où la plupart des spécimens identifiés restent inédits⁶⁶⁸.

Ainsi, les multiples attestations connues au Levant, en Égypte, en mer Noire, en Asie Mineure (Turquie), en Cyrénaïque ou dans la péninsule ibérique, démontrent l'ampleur de la diffusion du groupe de Bulas et mettent également en évidence une certaine hétérogénéité de forme et de dimensions. Au dire de Casimir Bulas⁶⁶⁹, l'indice chronologique le plus sûr, en ce qui concerne cette série de vases dont le lieu de fabrication reste inconnu, est fourni par la forme de l'embouchure : selon les variantes (et les phases de son évolution), le goulot, qui surmontait un long col orné de languettes noires et blanches, était convexe ou concave. Selon ce spécialiste, la taille de ces lécythes diminue sensiblement au cours de son développement, ce qui explicite la datation basse de plusieurs spécimens : les lécythes miniatures découverts en nombre à Alexandrie⁶⁷⁰ (et dans bien d'autres sites de la mer Noire) se situent dans la deuxième partie du IV^e siècle av. J.-C., voire plus tard ; plusieurs sont placés dans la séquence chronologique large, entre 400 et 300 av. J.-C. Excepté à Alexandrie (ou d'autres sites de mer Noire), où la datation est basse, à Saqqara et à Naucratis, où les datations proposées sont trop hautes (deuxième moitié du V^e siècle)⁶⁷¹, la majorité des lécythes représentatifs du groupe de Bulas sont assignés à la première moitié du IV^e siècle av. J.-C. ou au tournant de ce siècle. C'est vraisemblablement vers la fin du V^e siècle ou le début du IV^e siècle av. J.-C. que doit se situer l'exemplaire de Tell el-Herr, dont aucun fragment de col n'a malheureusement été trouvé associé mais dont la panse assez large, haute et plus effilée que les exemplaires alexandrins, suggère des rapprochements avec les autres lécythes mentionnés plus haut (**pl. 7, n° 54**). On signalera la découverte d'un autre fragment de vase appartenant au groupe de Bulas dans les niveaux immédiatement supérieurs à l'abandon et à la démolition de la zone du palais (**pl. 13, n° 103b**) ; d'un diamètre assez large, ce vase se démarque par son décor élaboré, formé d'un réseau de lignes noires, sans rehauts de couleur blanche aux intersections entre les croisillons.

VII.3. LES MAGASINS

Comme il a été précisé en préambule, le mobilier céramique issu des magasins du palais est extrêmement pauvre et constitué d'un nombre notable d'éléments intrusifs correspondant aux niveaux archéologiques récents, postérieurs à l'abandon de l'édifice.

Partiellement arasés ou détruits, les magasins dégagés à l'ouest du bâtiment, 104A, 104D, 105, 106 et P12-P13, ont livré plusieurs assemblages céramiques conséquents mais marqués par une hétérogénéité importante : des éléments spécifiques des phases VA, IVB, IVA et III ont en effet été identifiés parmi les lots extraits de chacune des unités fouillées. Un même constat est apparu à l'examen des ensembles provenant des magasins repérés à l'est du palais, 61A et 102, l'espace 103 n'ayant livré aucun fragment significatif. Dans ce secteur, seule la pièce 61B a mis au jour un matériel homogène, *a priori* non contaminé par les occupations ultérieures. Bien que non incluse dans l'enfilade des pièces que forment les magasins orientaux (103, 102, 61A, 61B), l'unité 62, insérée entre les annexes et les magasins, aussi interprétée comme un espace de stockage, a révélé un assemblage homogène, contemporain de l'occupation du palais, dont l'étude a été prise en compte.

Que ce soit dans la pièce 61B ou dans 62, l'éventail formel représenté est comparable à celui que l'on a découvert dans plusieurs salles du corps principal du bâtiment considéré, tant dans la catégorie des productions locales, égyptiennes, que dans celle qui réunit les productions importées de l'Égée et du Levant : récipients et vaisselles de service (bouteilles, cruchons, bols, coupes), céramiques domestiques et culinaires (bassines, pots de cuisson), vaisselles fines attiques et conteneurs (amphores à anses de panier et amphores de type phénicien) comptent parmi les formes les plus courantes.

Ainsi, un total de 4 NMI a été recensé dans l'unité 61B (NTT : 8) et 15 dans l'espace 62 (NTT : 66).

⁶⁶⁵ I. Chirpanlieva 2015, pl. VIII : 25. La forme attribuée par l'auteur au groupe de Bulas s'apparente à celle d'un *amphoriskos* et non à celle d'un lécythe ; la datation proposée est le premier quart du IV^e siècle av. J.-C.

⁶⁶⁶ À titre d'exemple, se référer à L. Ghali-Kahil 1960, p. 115-116, pl. XLIX : 63-65.

⁶⁶⁷ *Infra*, cat. Voir en outre, N. Vashakidze et N. Inaishvili 2002, p. 242, 249, fig. 4 : 5 (lécythe miniature daté de la fin du V^e siècle/premier quart du IV^e siècle av. J.-C.). D'autres exemplaires comparables ont été découverts dans les nécropoles de Pichvnari et de Vani (*ibid.*, p. 242), également dans l'établissement de Panskoe I (V.F. Stolba 2005, p. 159-160, fig. 3 : 3 – forme datée aux alentours de 350 av. J.-C., par comparaison avec le mobilier d'Olynthe). La nécropole de Kalfata à Apollonia du Pont a livré plusieurs exemplaires de petites dimensions, dont certains étaient associés à des lécythes à décor de palmette (A. Hermary *et al.* 2010, p. 187-188, pl. 81, 87) ; leur datation s'étale de la fin du V^e à la fin du IV^e siècle (*ibid.*, p. 186).

⁶⁶⁸ Lors des investigations récentes menées sur le site de Naucratis par une équipe du British Museum, plusieurs lécythes du groupe de Bulas ont été découverts (*cf. infra*, cat. et A. Masson 2015, p. 73 ; avec références pour Carthage).

⁶⁶⁹ C. Bulas 1932, p. 388, 393-394.

⁶⁷⁰ Les lécythes à décor réticulé conservés aujourd'hui au musée gréco-romain d'Alexandrie ne sont pas datés avec précision. Cependant, selon E. Breccia, la nécropole de Chatby appartient à l'ultime décennie du IV^e siècle et à tout le III^e siècle av. J.-C. (E. Breccia 1912, p. 190-191).

⁶⁷¹ C'est avec réserve que nous devons considérer la datation proposée pour les lécythes à décor réticulé mis au jour à Saqqara et à Naucratis (sur ce site, la datation proposée concerne les exemplaires inédits). Rares sont en effet les parallèles datés de cette période.

Les productions égyptiennes en pâte alluviale (pl. 14, n°105-106)

La gamme de formes représentées se résume à deux types déjà précédemment décrits et commentés : un pot sphérique de cuisson (pl. 14, n° 105) et une base de bouteille (pl. 14, n° 106).

Correspondant à la variante la plus répandue dans les unités d'habitations ou autres espaces à caractère domestique contemporains de la séquence VA, le petit vase globulaire, issu du magasin 61B, possède un col court, droit, terminé par une lèvre ourlée, comme le fragment recueilli dans la pièce 100C du palais⁶⁷². Outre une légère variation au niveau de la lèvre, le profil général de ce récipient, de même que ses propriétés techniques (fabrique alluviale L4 et engobe rouge), sont comparables au vase appartenant au même groupe, découvert sur le sol d'occupation du portique 100A (pl. 4, n° 27). Les occurrences notées dans le Delta⁶⁷³, à Tanis (avant-cour du temple d'Amon), à Saft el-Henneh (tombes 148 et 179 de Souwa) ou à Tell el-Balamoun, dont la datation couvre les XXVI^e-XXX^e dynasties, restent nombreuses ; à mentionner toutefois que la datation des pièces voisines signalées dans la région thébaine, principalement dans la nécropole de l'Assassif, au sein de la période ptolémaïque, doit être considérée avec prudence – dans la mesure où la composition des fabriques suggère une datation antérieure.

En ce qui concerne le second type identifié (pl. 14, n° 106), le profil que dessine la base du récipient extraite de l'espace 62, soit un profil concave marqué par un ombilic central, tend vers des rapprochements avec les bouteilles évoquées plus haut (pl. 5, n° 28), attestées dans quelques salles du palais, bien connues et diffusées dans la satrapie égyptienne. Cette parenté avec ce modèle est d'autant plus assurée que des tessons d'un haut col et d'une épaule, de fabrique similaire à la base et de forme analogue à celle des bouteilles, proviennent du même contexte ; à la différence des exemples bien préservés issus du bâtiment, des dépôts d'une couleur blanchâtre (résidus de calcaire ?) ont été observés sur la paroi interne du fond recueilli. Parmi les nombreux parallèles recensés dans la région memphite notamment, mentionnons la présence d'une base apparentée à celle décrite ici, en pâte calcaire, dans le corpus du matériel trouvé dans la zone sud de la tombe d'Horemheb⁶⁷⁴.

En complément aux vases étudiés et illustrés, il convient d'ajouter la collecte de vaisselles fragmentaires dans 62 : une bassine de grandes dimensions⁶⁷⁵, analogue à celle reproduite pl. 1, n° 1, une coupe à carène haute, comparable à celle trouvée dans 101A (pl. 12, n° 96), ainsi qu'un petit bol hémisphérique⁶⁷⁶ comptaient parmi les trouvailles.

CATÉGORIES	Pièce 61B	Pièce 62
Bassines	–	2
Céramiques culinaires	1	–
Vaisselles de table (bols, coupes, etc.)	–	3
Récipients de service	–	2
Vaisselles fines (attiques, Grèce de l'Est)	–	3
Amphores égéennes	2 (anse et panse)	3 (panse)
Amphores phéniciennes	2 (bord et anse)	1 (anse)
Amphores à anses de panier	1 (panse)	2
Varia (jetons)	–	2
TOTAL NTT	8	66
TOTAL NMI	4	15

Tab. 4. Fréquence relative des principales catégories dans les magasins du palais

Les productions égyptiennes en pâte calcaire (pl. 14, n°107-108)

L'examen du lot de céramiques extrait de l'espace étroit que forme 62, entre les annexes et les magasins du palais, a révélé deux individus en pâte calcaire : une coupelle convexe et un cruchon.

Bien que confectionnée dans une fabrique analogue (fabrique C2), la coupelle mise au jour dans 62 (pl. 14, n° 107) se démarque sensiblement de ses pendants du palais (pl. 6, n°45-46) par sa vasque évasée et peu convexe, une lèvre interne épaissie, à peine rentrante, et une gorge profonde à la transition avec la base. Ses détails morphologiques, qui apparaissent peu sur les figures 45 et 46, dénotent, comme nous l'avons suggéré plus haut⁶⁷⁷, une parenté certaine avec les bols ou *one-handler cups* d'origine attique, dont un fragment infime de bord provient du même contexte (pl. 14, n° 109) et dont le site de Tell el-Herr offre plusieurs exemplaires (pl. 14, n° 109b).

⁶⁷² Mentionné précédemment (cf. *supra*, « Les pots de cuisson »).

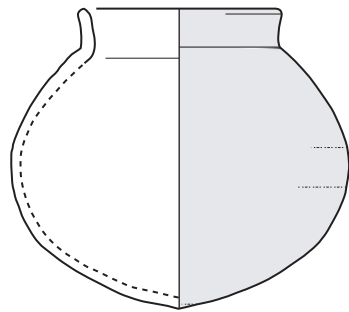
⁶⁷³ *Infra*, cat.

⁶⁷⁴ *Infra*, cat.

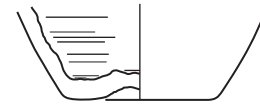
⁶⁷⁵ Un épais engobe rouge recouvrait l'ensemble de la paroi interne du récipient, sans doute pour l'imperméabiliser.

⁶⁷⁶ De forme apparentée à celle du type 188 dans la classification typologique (CEP, p. 311, pl. LXVII).

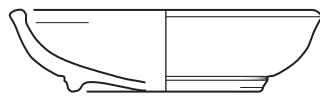
⁶⁷⁷ *Supra*, à propos des vaisselles de table en pâte calcaire trouvées dans le corps principal du bâtiment.



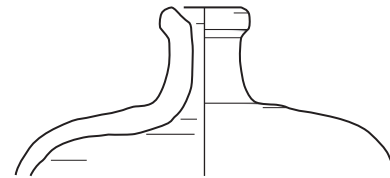
105
(TEH P99/062)



106
(TEH P98/359)



107
(TEH P98/406)

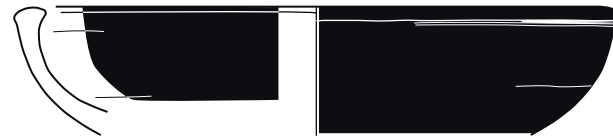


108
(TEH P98/408)



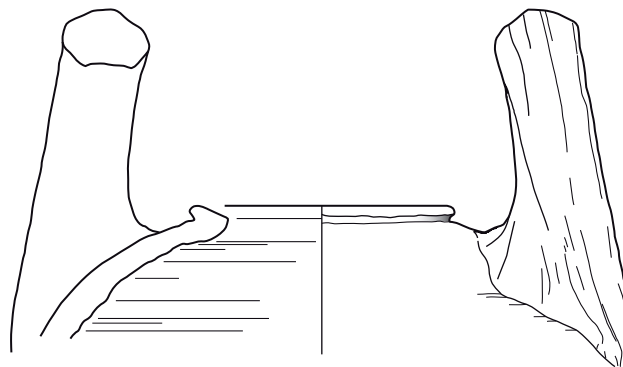
109
(TEH P98/405)

Diam. ouv. indéterminé



109b
(TEH P99/063)

Diam. ouv. ext. : 16 cm



110
(TEH P98/404)



111
(TEH P98/358)



Produits et diffusés dans la seconde partie du v^e siècle av. J.-C.⁶⁷⁸, ces vases à boire connaissent peu de changements majeurs au cours de leur évolution. Au regard des multiples exemplaires recensés dans l’Agora d’Athènes, les authentiques importations de Tell el-Herr, attestées dans la séquence VA, correspondent à l’évidence à une variante populaire dans les dernières décennies du v^e siècle.

Comme nous l’avons signalé, peu de mentions de ces répliques égyptiennes en pâte calcaire ou, plus rarement, en pâte alluviale⁶⁷⁹, existent dans les corpus disponibles. Parmi les attestations connues dans le Delta et en Basse Égypte (Mendès, Saqqara, Thônis et Naucratis)⁶⁸⁰, la pièce impliquée ne trouve pas de parallèle précis.

Tandis qu’ils foisonnent dans les îlots d’habitations contemporains de l’édifice étudié, les flacons à parfum, huiles essentielles ou onguents, en pâte marneuse, restent des témoignages discrets parmi les assemblages extraits des magasins (comme des autres parties du bâtiment). En outre, le rare exemplaire qui nous est parvenu (**pl. 14, n° 108**), provenant de 62, réalisé dans une pâte calcaire peu commune (fabrique C5), fait curieusement défaut tant dans la documentation interne qu’externe – alors que la gamme des formes recensées pour cette série est étendue.

La courbe que dessine l’épaule du vase, fortement convexe, suppose une panse globulaire, ramassée, comme celle des lécythes aryballisques attiques ou corinthiens ; l’arête vive mettant en valeur la base du col est présente mais le col, étroit, terminé par une lèvre à face interne biseautée, diffère de celui des flacons d’origine grecque. Quelques occurrences sont livrées plus loin, dans le catalogue, or, à l’exception du spécimen provenant de Thônis, les autres exemplaires cités, identifiés à Mendès ou à Saqqara⁶⁸¹, ne montrent que des liens de parenté fugaces avec le flacon de Tell el-Herr. À l’époque qui nous intéresse, fin du v^e/début du iv^e siècle av. J.-C., les cruchons en pâte calcaire les plus répandus se distinguent par un corps sphérique ou ovoïde, une base plate saillante ou annulaire, un col droit ou faiblement conique mais, surtout, une petite anse reliant la lèvre à l’épaule ; le site de Tell el-Herr en a livré plusieurs exemplaires⁶⁸² mais aussi les contextes tardifs de la nécropole du Nouvel Empire de Saqqara⁶⁸³.

Les productions importées (pl. 14, n°109-111)

Dans les espaces voués au stockage, à l’est du bâtiment, les productions non égyptiennes sont rares et, comme les autres productions recueillies, elles proviennent de l’espace étroit 62.

Dans ce contexte, deux catégories ont été identifiées : les vaisselles fines attiques (**pl. 14, n° 109**) et les emballages d’origine chypro-phénicienne ou chypro-levantine (**pl. 14, n°110-111**).

Malgré la petitesse du fragment collecté, le bord de coupe à vernis noir attique, reproduit sur la figure 109, a pu être aisément rattaché à une série bien connue dans la classification de l’Agora d’Athènes⁶⁸⁴ et dans bien d’autres corpus⁶⁸⁵, que nous venons d’évoquer à propos d’une coupelle en pâte marneuse issue du même niveau (**pl. 14, n° 107**). Ainsi caractérisée par une lèvre aplatie (ou convexe), peu saillante et soulignée, une vasque arrondie et sans doute une base annulaire, cette coupe doit correspondre à la famille des bols ou *one-handler cups*, dont la production et la diffusion couvrent le dernier quart du v^e et la première moitié du iv^e siècle av. J.-C.⁶⁸⁶ L’absence de profil complet n’autorise pas l’apport de données plus précises ; cependant, la comparaison avec des formes plus complètes provenant d’unités d’habitations contemporaines (**pl. 14, n° 109b**), dégagées dans l’angle nord-oriental du tell, plaide en faveur d’une datation vers les dernières décades du v^e siècle av. J.-C.⁶⁸⁷ Outre ce bord de bol ou de coupe, mentionnons la présence d’un col de lécythe aryballisque et de quatre panses d’un récipient appartenant à la série des *Band-Decorated* ou *East Greek pottery*, dans le même contexte.

À côté de panses et bords infimes de conteneurs de type égéen ou levantin (Chios, nord de l’Égée, Liban/Phénicie)⁶⁸⁸, deux fragments d’amphores à anses de panier ou anses à bretelle, comme les dénomment certains spécialistes⁶⁸⁹, figuraient

⁶⁷⁸ *Infra*, paragraphe suivant.

⁶⁷⁹ D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16, fig. 1 : 81, 42, 180, fig. 44, p. 218, pl. 12 : 81. Forme à ne pas confondre avec les *echinus bowls* de l’époque hellénistique. La coupelle trouvée dans la cache d’embaumeur n° 4 de Saqqara, dans la classification définie par l’auteur, peut être datée, d’après le reste du matériel associé, à la fin du v^e/début du iv^e siècle av. J.-C., comme nous l’avons déjà indiqué.

⁶⁸⁰ *Infra*, cat.

⁶⁸¹ *Infra*, cat.

⁶⁸² La majorité des formes recensées reste inédite. Voir cependant, *CEP*, pl. LXXV : type 220.

⁶⁸³ Voir notamment, P. French et H. Ghaly 1991, p. 108, fig. 35 (secteur sud de la chaussée d’Ounas) ; 1^{re} moitié du iv^e siècle av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16, fig. 1 : 143-145 (cache 4), p. 17, fig. 2 : 119, 143-145 (cache 5), p. 51, 56, p. 222, pl. 16 : 119, p. 224, pl. 18 : 144-145 ; B.G. Aston 2011, p. 263, fig. VI.38 : 17, p. 292-294, fig. VI.58 : 430, également 429 (secteur sud de la tombe d’Horemheb). Ajoutons un exemplaire proche mis au jour dans une des tombes de la nécropole de Tell el-Yahoudieh (W.M.Fl. Petrie 1906, pl. VIII B : 104 ; forme attribuée à la période hyksos). La fréquence de ce nouveau modèle de pichet d’un module plus grand (corps ovoïde, base concave, col conique et anse fixée sur la lèvre et l’épaule), dès la fin du v^e siècle à Tell el-Herr (phase VA), est à signaler. Pour comparaison, voir notamment C.A. Redmount et R. Friedman 1997, p. 68, fig. 9b (Tell el-Moqdam, *Camel Station* – fin v^e/première moitié du iv^e siècle av. J.-C.) ; si une origine levantine de ce vase peut être proposée, comme le laissent supposer les auteurs (*ibid.*, p. 64), des répliques de facture locale et/ou régionale ont été identifiées à Tell el-Herr.

⁶⁸⁴ B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 289, 292-293, fig. 8 : 749, 754, 783, 785, pl. 31 : 748-749, 752-753, pl. 32 : 783, 785, 789, 797. La datation de la plupart des exemples recensés s’échelonne de 420 à 400 av. J.-C.

⁶⁸⁵ Par exemple, celui du rempart méridional de Salamine (cf. L. Jehasse 1978, p. 86, fig. 49 : 777 ; bol à vernis noir daté de la fin du v^e siècle av. J.-C.), également celui de Kition (L. Jehasse 1981, p. 87, pl. XLVII : 53-54, pl. LIV ; type F.56). On notera en outre la présence d’un bord de bol similaire parmi la documentation attique trouvée sur le site de Blakhiyeh/Gaza (P. Giroud 2000, p. 111 ; bols). Plusieurs formes comparables ont été mises au jour sur le site de Tell el-Hesi (cf. *infra*, cat.).

⁶⁸⁶ B.A. Sparkes et L. Talcott 1970, p. 289, 292-293. Selon le type, la datation varie entre 420-400 et 410-400 av. J.-C.

⁶⁸⁷ Se référer aux notices précédentes.

⁶⁸⁸ Mentionnons la collecte de deux panses et une anse torsadée d’une amphore phénicienne en fabrique *IP1* et de trois panses d’une amphore de type mendéen en *IM6*, dans l’espace 62, également une panse et un bord infime d’une amphore en *IP1*, une panse et un bord d’une amphore en *IP9*, une panse en *IP5*, une panse en *IM2* (fabrique de Chios) et un départ d’anse d’une amphore de type mendéen en *IM6*, dans le magasin 61B.

⁶⁸⁹ *Supra*.

sur le sol initial de la pièce 62. D'une fabrique (IP5)⁶⁹⁰ et d'une morphologie comparables à celles de la plupart des exemplaires attestés dans le bâtiment (notamment dans les salles 100C et 100G)⁶⁹¹, ces emballages relèvent de la classe VIII2 E de la typologie établie par Marie-Louise Buhl⁶⁹², assignée à la fin du v^e/début du iv^e siècle av. J.-C., en outre à la forme 421 de Gunnar Lehmann et, plus récemment, au type 3 de K. Levent Zoroğlu⁶⁹³. Cette catégorie, rappelons-le⁶⁹⁴, sans doute issue de divers centres de production (Palestine, Syrie, voire Cilicie)⁶⁹⁵, réunit des amphores élancées à panse conique (ou ovale, selon d'aucuns) et base tronconique, qui se définissent plus spécifiquement par une lèvre basse, plate, biseauté, qui se confond presque avec l'épaule bombée, et deux anses courtes, symétriquement opposées, opérant une légère inflexion interne ; le diamètre à l'ouverture oscille entre 13 et 14 cm, tandis que le diamètre maximal, au niveau de l'épaule, atteint environ 35 cm. Les nombreux parallèles identifiés d'un point à l'autre de l'Empire perse ou du bassin méditerranéen oriental (Palestine, Syrie, Grèce, Chypre, Cilicie, sans oublier l'Égypte), mentionnés plus haut⁶⁹⁶, confortent la fourchette chronologique proposée par Marie-Louise Buhl : strate III d'Al Mina (400-375), strates V et VIA de Tel Dor (fin v^e siècle-400/375).

CONCLUSION

Comme nous l'avons constaté lors d'un examen préliminaire⁶⁹⁷, l'essentiel de la documentation céramique issue des ultimes niveaux d'occupation et de destruction du palais s'apparente au répertoire formel que nous avons attribué, dans le cadre d'une première étude exhaustive⁶⁹⁸, à la phase V. Fondées sur la chronologie plus ou moins absolue de la céramique attique⁶⁹⁹ trouvée en quantité notable dans les séquences stratigraphiques associées à l'une des plus grandes étapes de construction du tell, les limites supérieures et inférieures, alors définies, couvraient la phase terminale de la première domination perse achéménide et les dernières dynasties indigènes, voire la deuxième domination perse. Affinée depuis, à la lumière des découvertes récentes et d'une stratigraphie plus développée en plusieurs endroits du tell, cette importante phase chronologique, qui correspond aujourd'hui à la phase VA, a vu ses limites se réduire pour couvrir globalement les dernières décades du v^e siècle et le premier quart (ou trois premières décennies) du iv^e siècle, au lieu de tout le iv^e siècle av. J.-C. À l'issue du premier examen préliminaire du matériel extrait du secteur considéré, principalement le matériel importé, les résultats nous avaient permis de supposer⁷⁰⁰ : « qu'une part importante du matériel de la phase I⁷⁰¹, qui provient principalement de la destruction du

« complexe palatial », date du tournant du iv^e siècle av. J.-C. Cette datation concorde avec celle que l'on peut proposer pour le mobilier extrait des niveaux immédiatement postérieurs... »

L'ensemble des données fournies par l'étude de la documentation du palais, de ses annexes et des magasins orientaux, conforte nos premiers postulats avancés sur le plan chronologique : excepté quelques rares éléments récurrents, sans doute issus des niveaux sous-jacents au bâtiment étudié (peut-être associés à un bâtiment officiel), les formes les plus significatives identifiées, qu'elles proviennent des centres producteurs locaux et/ou régionaux ou des centres les plus actifs du pourtour méditerranéen, paraissent bien cantonnées à cette phase de transition qui marque le passage de la domination perse à la reprise du pouvoir par les dynastes égyptiens. Si une part importante des vases attestés participe du répertoire du dernier quart du v^e siècle, c'est sous une forme plus développée qu'ils apparaissent. Ainsi en est-il des amphores de Chios, du Nord de l'Égée (de Mendé) et des conteneurs phéniciens. Si certains détails morphologiques dénotent une évolution notable de certains emballages (**pl. 8, n° 61-69 ; pl. 9, n° 70 et 72-75, pl. 12, n° 91-93 ; pl. 14, n° 110-111**), on voit émerger de nouvelles variantes, voire de nouveaux modèles (**pl. 11, n° 85-87**), qui connaîtront une popularité croissante dans les phases ultérieures (phases IVB-IVA). C'est un constat similaire sur le plan chronologique qui s'impose à l'issue de l'étude des céramiques fines attiques.

Bien que documentées par un échantillonnage réduit, contrairement aux habitats, les catégories de vaisselles fines procurent un certain nombre d'indices tangibles d'une occupation du bâtiment dans les toutes dernières décades du v^e et le tout début du iv^e siècle : les lécythes aryballisques à décor de bandes réservées ou à décor réticulé (**pl. 7, n° 54 ; pl. 13, n° 103**), de même que certaines formes de vases à boire (**pl. 14, n° 109**), possèdent principalement des parallèles dans les corpus de la fin du v^e et le début du iv^e siècle, voire un peu plus tard ; si l'introduction des lécythes du groupe de Bulas peut être située à la fin du v^e siècle, c'est au cours du iv^e siècle que se place leur apogée, ainsi qu'en témoignent les trouvailles faites à Alexandrie. En tout état de cause, cette fourchette chronologique est étayée par la découverte de

⁶⁹⁰ Facilement identifiable à sa cassure rouge orangé légèrement sableuse, voire granuleuse.

⁶⁹¹ *Supra*.

⁶⁹² M.-L. Buhl 1983, p. 20-21, fig. VI.

⁶⁹³ K.L. Zoroğlu 2013, p. 40-42, 44-45, fig. 10, 15. Le type 3 a été défini sur la base du matériel trouvé sur le site de Kelenderis, en Cilicie. Selon cet auteur, ce type n'était pas approprié pour le transport ou le stockage de denrées liquides.

⁶⁹⁴ Pour de plus amples informations et références, cf. *supra*.

⁶⁹⁵ Sur ce point, cf. *supra* et M.-L. Buhl 1983, p. 23 ; J.-F. Salles 1980, p. 140-141 ; id. 1991, p. 225-226 ; K.W. Jacobsen 2002, p. 169-171 ; J. Leidwanger 2007, p. 24-31 ; S.R. Wolff 2009, p. 137-146 (en hébreu) ; id. 2011, p. 15-19 ; en dernier lieu, K.L. Zoroğlu 2013, p. 43.

⁶⁹⁶ *Supra*.

⁶⁹⁷ C. Defernez 2007A, p. 585-586.

⁶⁹⁸ *CEP*, p. 365.

⁶⁹⁹ *Ibid.*, p. 341-353, 458-464, 480-483.

⁷⁰⁰ C. Defernez 2007A, p. 586.

⁷⁰¹ Ancienne dénomination pour la phase VA.

rare éléments attiques dans les assemblages issus des sondages pratiqués sous l'édifice. Plusieurs fragments d'amphoriques ou *amphoriskoi* à vernis noir attique, sous les salles 100C, 100A et sous la cour P11, fournissent un *terminus post quem* aux alentours de 420/415 pour l'édification du palais.

L'apport de l'étude des céramiques fines reste primordial sur le plan chronologique ; il est toutefois tout aussi important pour mieux appréhender la nature ou la fonction d'un édifice. Comme il a été souligné à plusieurs reprises au long de l'analyse, ces vaisselles se démarquent par la présence de formes atypiques (pl. 7, n° 59-60) ou de productions de belle qualité (pl. 13, n° 100-102), tout comme des assimilations de vaisselles d'apparat (pl. 2, n° 7 et 10-12 ; pl. 3, n° 15, pl. 5, n° 28-29 ; pl. 6, n° 43-46 et 47-49 ; pl. 12, n° 97-99), qui trahissent indéniablement la nature importante / officielle du bâtiment étudié. En cela, le matériel du palais contraste avec celui des habitats avoisinants, dont le répertoire se limite à ce que l'on qualifie habituellement de productions de masse.

Pour ce qui concerne la phase considérée, les inférences que l'on peut induire, tant sur le plan économique, social ou historique, ne peuvent pas se limiter à la seule étude du mobilier céramique du complexe palatial et de ses dépendances. Leur pertinence dépend de l'examen des vastes ensembles domestiques clos et cohérents amassés lors du dégagement des îlots d'habitations contemporains.

VII.4. CATALOGUE TYPOLOGIQUE

Description des fabriques

Depuis les débuts des investigations conduites sur le site de Tell el-Herr, plus d'une quarantaine de fabriques a été définie (précisément 42) parmi la documentation collectée, caractéristique des v^e et iv^e siècles av. J.-C. Celles-ci ont fait l'objet de descriptions précises dans diverses contributions⁷⁰². Par conséquent, nous ne rappellerons, dans la présentation qui suit, que les propriétés essentielles des groupes (pâtes ou groupes de pâtes) identifiés au sein des assemblages extraits du complexe palatial. Celles-ci sont au nombre de 8 dans la catégorie des productions égyptiennes, 12 dans celle qui réunit les productions importées des centres majeurs du bassin méditerranéen oriental (sphères égéenne et levantine)⁷⁰³.

La classification établie suit celle qui a été mise en place dans le cadre du corpus initial sur le mobilier d'époque perse⁷⁰⁴. Des correspondances avec des groupes préalablement déterminés par d'autres auteurs dans le système de Vienne ou autres corpus ont été – autant que faire se peut – ajoutées. Les indications de couleur sont suivies de la référence à la table colorimétrique de *Munsell*⁷⁰⁵.

Les productions égyptiennes

Les fabriques alluviales (*Nile Silt*)

- Fabrique L1 :

Faiblement attestée dans le complexe palatial et ses constructions attenantes, cette fabrique correspond à la catégorie *Nile C*, dans le système de Vienne⁷⁰⁶, et au groupe J1, dans les classifications établies par Janine Bourriau et David Aston pour la documentation de Saqqara⁷⁰⁷.

À quelques rares exceptions, les céramiques associées à ce groupe, à caractère domestique et de tradition artisanale (bassines, plateaux-*dokkas*, cuves, jarres-faïsselles, etc.), sont modelées et caractérisées par des parois épaisses, souvent supérieures au centimètre. Leur pâte est grossière, hétérogène, d'une dureté et porosité extrêmes, et fortement micacée (paillettes dorées). Les inclusions principales sont constituées par des éléments végétaux parfois longs de 15/20 mm, souvent discernables en surface par la présence de cavités rectangulaires (négatifs des brins de paille consommés lors de la cuisson des vases). Ces particules, toujours bien réparties sur l'ensemble de la cassure, sont accompagnées de grains de quartz sableux (excédant rarement 0,5/1 mm), de nodules de calcaire très fins (de l'ordre de 0,1 à 0,3 mm) et de cendres.

En cassure, la couleur varie du rouge orangé (2.5YR 6/8 ou 2.5YR 5/8), rouge (10R 4/8, 5/8) au brun-rouge violacé (proche 2.5YR 5/4, 2.5YR 4/4 ou 10R 4/6) ; un cœur noir ou mauve témoigne généralement d'une cuisson irrégulière ou élevée. Rares sont les traitements de surface préservés, à l'exception des marques de lissage. Des traces diffuses d'un pseudo-engobe, engobe rouge (10R 5/8), blanc crèmeux/jaunâtre ou orangé (10YR 8/3-8/4) sont parfois visibles sur le bord, au-dessus de la base et sur la paroi interne des récipients lourds et massifs représentatifs de cette fabrique.

⁷⁰² CEP, p. 26-45 ; C. Defernez 2007A, p. 549-553 ; id. 2009, p. 178-179.

⁷⁰³ Rappelons que les descriptions des principaux composants des fabriques reposent sur un examen visuel pratiqué avec une loupe binoculaire ou avec une loupe à faible grossissement (x 10 à x 20).

⁷⁰⁴ CEP, p. 26-45.

⁷⁰⁵ Ou atlas : *Munsell Soil Color Charts*, Baltimore, 1990 et *Munsell Soil Color Charts*, Grand Rapids, 2012.

⁷⁰⁶ H.-A. Nordström et J. Bourriau 1993, p. 173, pl. II ; D.A. Aston 1999, p. 3.

⁷⁰⁷ J. Bourriau et D. Aston 1985, p. 51-52 ; en dernier lieu, D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 2-3.

- Fabrique L2 :

Comme il a déjà été souligné, cette fabrique alluviale correspond à une variante moins grossière de la catégorie précédemment définie⁷⁰⁸. D'une texture moyennement compacte, poreuse et micacée (paillettes dorées), cette pâte comprend, en quantité notable, des inclusions végétales de taille variable (sous forme d'éléments finement hachés d'une longueur comprise entre 2 mm et 10 mm), toujours nettement visibles en surface (cavités), ainsi que des grains de sable arrondis ou quartz roulés (de l'ordre de 0,5 mm), en quantité moyenne. Sont en outre attestées des particules de calcaire de forme et de granulométrie inégales ($0,1 \leq x \leq 2$ mm), de même que des inclusions cendreuseuses, en faible quantité.

Résultat de deux phases de cuisson – l'une en atmosphère oxydante, l'autre en atmosphère réductrice –, la couleur de la cassure est bipartite, avec un noyau noir violacé clairement visible et des parois dont les tonalités se déclinent dans la gamme des rouges (10R 5/8), orangés/chamois (5YR 5/6 ou 7.5YR 6/4, 6/6) et brun rougeâtre (5YR 6/6, 2.5YR 5/4 ou 10R 5/6). Sur la plupart des pièces ici examinées, un épais engobe rouge clair ou brun-rouge (proche 10R 5/4, 10R 4/6-4/8 ou 10R 5/8), plus rarement blanc crémeux (10YR 8/3-8/4) ou orangé (5YR 8/3), soigneusement poli, recouvre la surface. Des stries de lissage apparaissent régulièrement sur le bord, le col et dans la moitié inférieure des vases représentatifs de cette fabrique.

- Fabrique L4 :

Elle offre une composition identique à la fabrique L2. Outre une extrême dureté, on note une part plus importante de micas dorés et, surtout, de quartz sableux (ou sables) de calibre fin à moyen (0,1/0,2 mm mais souvent 0,5 mm) ; la longueur des fibres végétales est comprise entre 1 mm et 8 mm.

À la différence du groupe précédent, L2, la cassure ne montre pas de noyau noir ou gris sombre. Sa couleur peut être uniforme, rouge (10R 5/8 ou 7.5YR 6/6), rouge orangé/chamois (proche de 7.5YR 6/4 et 5YR 5/4), rouge clair (2.5YR 6/8) ou brun rougeâtre (10R 4/4 ou 10R 4/8). Elle offre généralement une variation tripartite, brun jaunâtre/orangé/ brun jaunâtre ou orangé/mauve/orangé. Un épais engobe rouge ou brun-rouge (10R 4/6-4/8 ou 10R 5/8) est le plus souvent appliqué sur l'ensemble de la surface des vases. Des marques de polissage et de lissage sont fréquentes.

Les fabriques à base de marnes (Marl Clay)

- Fabrique C1 :

Se définissant par sa dureté et sa texture d'une finesse et densité extrêmes, cette pâte renferme peu d'inclusions minérales visibles à l'œil nu. Souvent ponctuée de fines alvéoles, la cassure laisse apparaître des paillettes de micas dorés (de l'ordre de 0,1 mm) et, toujours en faible quantité, répartis de manière inégale, des nodules de calcaire de calibre fin ($0,1 \leq x \leq 0,3$ mm), des particules ocre, brunes ou noires ($0,1 \leq x \leq 0,5$ mm, rarement $>$), dont l'aspect s'apparente à des ferromagnétiques ; la présence occasionnelle de quartz sableux de granulométrie fine est à souligner.

Selon la température de la cuisson, les tonalités de cette fabrique varient du blanc, blanc grisâtre (7.5YR 7/2-7/3, 7.5YR 8/2-8/3 ou 10YR 8/2-8/3), beige rosé ou rosé (proche 7.5YR 7/4, 5YR 7/3-7/4 ou 5YR 8/3-8/4) au jaune pâle (2.5Y 8/3 ou 10YR 8/4). De teinte identique à celle de la cassure ou couverte d'un pseudo-engobe (*wash*) ou engobe blanchâtre (10YR 8/2), la surface montre régulièrement des marques de lissage et de polissage.

Comme il a déjà été mentionné, cette fabrique dénote des similitudes dans sa composition, sa texture et sa palette de couleurs claires, avec le groupe K2 identifié dans la région de Memphis/Saqqara⁷⁰⁹ ; ce qui laisse supposer que les centres majeurs de production du vaisselier associé à cette série étaient peut-être implantés dans cette zone géographique.

- Fabrique C2 :

Largement attestée à Tell el-Herr dans les séquences chronologiques datables du dernier quart du ^v^e siècle et du ^{iv}^e siècle av. J.-C., cette fabrique pourrait être également issue de la région memphite. Dans les corpus récemment établis sur la base du matériel découvert dans les nécropoles du Nouvel Empire à Saqqara, cette pâte s'apparente au groupe K5⁷¹⁰ qui est illustré par de multiples occurrences.

Comme il a été clairement mentionné dans de récentes analyses⁷¹¹, c'est principalement ce type d'argile qui fut employé pour la confection de certaines séries d'amphores de table, les premières répliques ou assimilations de vaisselles fines égéennes et de conteneurs d'origines les plus diverses.

⁷⁰⁸ Il s'agit d'une variante moins grossière du groupe *Nile C* défini dans la classification de Vienne (H.-A. Nordström et J. Bourriau 1993, p. 173, pl. II. Les fabriques L2 et L4 identifiées à Tell el-Herr s'apparentent à la *Nile C Variant 2* dans le répertoire des fabriques établi à Éléphantine (D.A. Aston 1999, p. 3) et à la fabrique J2 dans les corpus mis en place à Saqqara (J. Bourriau et D. Aston 1985, p. 52 ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 3-4).

⁷⁰⁹ Voir par exemple, P. French et H. Ghaly 1991, p. 98 ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 5. Des analogies peuvent être notées avec les fabriques *Marl A2* et *Marl A3* dans le système de classification de Vienne. Sur ce point, se référer à H.-A. Nordström et J. Bourriau 1993, p. 176-177, pl. V ; voir également la classification de G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 13.

⁷¹⁰ D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 5-6.

⁷¹¹ C. Defernez et S. Marchand (sous presse) ; se référer aussi à C. Defernez et S. Marchand 2006, p. 63-99 ; C. Defernez 2012A, p. 26, 38-39.

Aisément identifiable à sa matrice fine, dense et sableuse, cette pâte présente une grande homogénéité tant dans sa composition que dans sa couleur : le ton de la cassure se décline systématiquement dans la gamme des rouge clair/orangés/rosés (2.5YR 6/4-6/6, 5YR 6/6 ou 5YR 7/4) aux beiges/brun clair (7.5YR 7/4), virant parfois sur le verdâtre. Outre des micas dorés, les principales inclusions visibles, plus ou moins uniformément réparties, sont des quartz sableux, de calibre fin à moyen (de l'ordre de 0,2 à 0,3 mm), et des grains de calcaire (ou calcite, rarement de l'ordre du mm), se présentant souvent sous forme de poussières blanches. Des particules rouges (chamotte ?) et noires (ferromagnétiques), de petite taille pour les contenants de faible capacité ($0,1 \leq x \leq 0,5$ mm) mais de gros calibre pour les conteneurs (> 2 mm, de 2 à 3 mm), apparaissent occasionnellement. En cassure et en surface, on observe fréquemment de fines cavités laissées par les végétaux consommés lors de la cuisson ; l'examen des parois épaisses des jarres ou conteneurs associés à cette fabrique montre la présence de fibres végétales blanches.

Le traitement de la surface des vaiselles représentatives de la fabrique C2 consiste soit en l'application d'un simple *wash* ou pseudo-engobe blanc, soit en un épais engobe crème ou rosé (proche de 10YR 7/3-8/3 ou 7.5YR 8/3) ; dans ce dernier cas, un polissage soigné lui confère un aspect brillant.

- Fabrique C5 :

Apparentée à la fabrique C1 par sa texture fine et micacée, elle se distingue par une matrice sableuse (fond de pâte tapissé d'une multitude de grains blancs translucides) et une faible densité. Elle présente, en outre, en cassure, de fines particules minérales rouges et noires (sans doute des ferromagnétiques) de calibre irrégulier ($0,1 \leq x \leq 1$ mm), disposées de manière éparse, et une tonalité variant du blanc (5Y 8/2) au jaune pâle (2.5Y 8/3-8/4 ou 5Y 8/3) ; une zone externe orangée ou rosée est parfois visible. Lissée ou polie, la surface est de teinte identique à celle de la cassure. Sur de rares exemplaires, cependant, des coulées d'un engobe blanc (10YR 8/3) ont pu être observées.

- Fabrique C7 :

Aisément identifiable à sa teinte verdâtre (2.5Y 7/2-7/3), cette pâte⁷¹² très aérée se caractérise par une texture moyennement grossière, faiblement micacée, dont les inclusions principales sont formées par des nodules noirs ferrugineux de faible à gros calibre (de l'ordre du mm mais pouvant atteindre 5 mm) et des quartz blancs (≤ 1 mm). Des particules rouges, des grains de calcaire ainsi que des quartz sableux (0,2-0,3 mm) apparaissent sporadiquement.

Comme pour la fabrique C2, des cavités laissées par les éléments végétaux consommés lors de la cuisson sont visibles en cassure et en surface. Le ton de la paroi est identique à celui de la cassure, tandis que le traitement de la surface se limite à un simple lissage.

Les productions mixtes, à base de marnes et de limon du Nil

- Fabrique LM1 :

Celle-ci reste exceptionnelle par sa rareté et la composition de sa texture qui semble, en effet, être le résultat d'un mélange d'argile limoneuse et marneuse.

Moyennement fine et dense, cette pâte, à la matrice sableuse (au fond tapissé de quartz très fins), comprend à la fois de fines fibres végétales blanches (excédant rarement 3 mm) et des nodules de calcaire, souvent creux, en décomposition (de couleur blanche à jaunâtre et de l'ordre de 0,1 à 2 mm). La couleur de la cassure, uniforme, se situe systématiquement dans la gamme des rouge clair (10R 5/6, 6/4 ou 2.5YR 5/4, 6/6), tandis que la couleur de l'engobe se décline dans des tonalités claires, beige rosé à beige blanchâtre (proche 7.5YR 8/3-8/4). Des pans horizontaux réguliers (à reflet métallisant) témoignent d'un polissage soigné de l'ensemble de la surface des vaiselles confectionnées dans cette fabrique ; il s'agit presque exclusivement d'assiettes à lèvre éversée.

Les productions égéennes

- Fabrique IM1 :

Originnaire de la région attique, cette pâte offre une texture extrêmement fine, assez dure, homogène et serrée, sans inclusions visibles à la loupe ; on y repère uniquement des paillettes de mica doré. La cuisson soignée donne une couleur beige rosé, gris-beige ou jaune rougeâtre (5YR 6/6, 6/8 ou 2.5YR 6/6, 6/8). Un vernis noir brillant (rarement mat) couvre systématiquement la surface (proche 2.5YR 3/0 ou 10YR 2/1).

- Fabrique IM2 :

Cette pâte d'une extrême dureté est presque exclusivement représentée par des amphores de l'île de Chios. Sa texture dense contenant d'abondants micas dorés, visibles en surface ($0,1 \leq x \leq 0,5$ mm), renferme une quantité notable d'autres inclusions minérales diverses et variées, de calibre fin à moyen. Sont attestées des particules blanches translucides et opaques (quartz), des grains

⁷¹² Dans les classifications initiales, cette fabrique correspond à la pâte LM3 dans la catégorie des argiles mixtes (CEP, p. 36 ; C. Defernez 2007A, p. 550 ; en dernier lieu, C. Defernez 2012A, p. 26).

de calcite et de calcaire ($0,1 \leq x \leq 0,5$ mm, parfois ≥ 1 mm), parfois tapissés de jaune, en décomposition, ainsi que des inclusions rouges et noires, sous forme de ferromagnétiques ou de particules de chamotte ($0,1/0,2 \leq x \leq 0,5$ mm) ; sont en outre visibles, en faible quantité, de fines inclusions grises et des cristaux de quartz rouges (de l'ordre de 0,2 à 0,5 mm). Selon les exemplaires, la matrice peut être plus ou moins sableuse et les composants inégalement ou uniformément répartis.

En cassure et en surface, une homogénéité caractérise cette fabrique. La cassure offre une teinte orangée/rouge clair (2.5YR 5/8, 6/6 à 6/8 ou 10R 5/8, 6/8), rarement zonée, avec un noyau grisâtre dans les parties plus épaisses du vase. Située dans les mêmes tonalités, rouge clair à brun rougeâtre clair (2.5YR 6/3-6/4), la surface est fréquemment couverte d'un léger engobe beige à beige rosé (10YR 7/3-7/4 ou 7.5YR 7/3-7/4) ; tandis que des pans de polissage et de lissage (sillons obliques et parallèles) apparaissent régulièrement sur les anses, le col et le tiers inférieur de la panse.

- Fabrique *IM3* :

Elle présente les mêmes particularités que la fabrique précédemment définie – une cassure rouge clair (2.5YR 6/6, 6/8 à 2.5YR 5/6, 6/6) et un engobe beige à beige rosé, poli ou lissé (5YR 7/4, 8/4 ou 7.5YR 7/4) – mais la matrice argileuse, fortement micacée, est plus fine : les inclusions minérales blanches (nodules de calcaire/calcite et quartz), noires et rouges (ferromagnétiques et chamotte) sont attestées en faible quantité et de manière inégale ; leur calibre est fin, de l'ordre de 0,1 à 0,3 mm (exceptionnellement 0,5 mm), et dépasse rarement le millimètre (en ce qui concerne les quartz et les grains de calcaire).

- Fabrique *IM6* :

Des particules minérales rouges, brunes et noires forment les principaux composants de cette fabrique, qui se caractérise par une texture moyennement fine, une dureté et densité importantes. Ces inclusions, inégalement réparties (20/30 par cm^2) et de faible granulométrie ($0,1 \leq x \leq 0,5$ mm, rarement 2 mm), s'apparentent à des ferromagnétiques et sont accompagnées de larges paillettes de micas dorés, de grains de calcite (ou calcaire) et de cristaux de quartz rouges, orangés ou rosés ; selon les exemplaires, la fréquence de ces composants est variable, de même que leur taille, petite (de l'ordre de 0,1/0,2 mm), en moyenne, mais pouvant atteindre 2, voire 6 mm. De fines inclusions grises (sans doute des graviers) et des vacuoles peuvent aussi être observées, en faible quantité.

En cassure, la couleur est habituellement uniforme et se situe dans une palette de couleurs claires, rose ou blanchâtre (5YR 8/1 ou 7.5YR 7/4, 7/6), orangé/beige orangé à jaune rougeâtre (2.5YR 6/6, 6/8 à 5YR 6/6, 7/6, 7/8) ; des variations peuvent toutefois être notées et révéler des parois rosées (5YR 7/6 ou 7.5YR 7/4, 8/2) ou beige jaunâtre (7.5YR 6/6 ou 10YR 6/6) sur un noyau gris clair (10YR 7/2). En surface, les coulées d'un engobe beige à brun pâle (10YR 7/4 ou 10YR 8/4), ainsi que des marques de polissage ou de lissage soigné, apparaissent régulièrement.

À ce jour, comme il a été spécifié, le centre de production des vases représentatifs de cette fabrique (presque exclusivement des amphores) ne peut être établi avec précision.

- Fabrique *IM7* :

Elle s'identifie facilement à sa texture légèrement sableuse (voire grenue), dense et grossière, composée de nombreux quartz blancs opaques de taille et de forme irrégulières (de l'ordre de 0,1 à 0,5 mm, jusqu'à 1,5 mm) et autres grains translucides (quartz roses et rouges), inégalement et peu espacés. La présence de ces cristaux est constante, de même que celle des micas dorés (3 mm) et des nodules de calcaire (0,1/0,3 mm, voire 1/1,5 mm), souvent jaunâtres, en décomposition, et toujours bien répartis. Sont attestés, en faible quantité, des particules noires et rouges (ferromagnétiques et chamotte, de l'ordre de 0,1/0,2 mm, rarement 0,5/1 mm), ainsi que des microfossiles marins ; les cavités laissées par les négatifs de foraminifères apparaissent en cassure.

Le ton de la surface est uniforme, beige/beige orangé, jaune rougeâtre à rouge clair (2.5YR 5/6, 6/6, 5YR 7/4, 7/6, 10R 5/6, 5/8 ou 10R 6/4) ; tandis que la surface montre systématiquement les traces d'un épais engobe beige, plus souvent lissé que poli (proche 7.5YR 7/3-7/4 ou 10YR 7/3, 8/3).

Utilisée pour la confection d'emballages amphoriques de type mendéen, cette fabrique doit sans doute être à localiser dans le nord de l'Égée.

- Fabrique *IM13* :

Cette pâte est celle utilisée pour la confection de vaisselles fines dont le trait principal est leur décor composé de motifs géométriques (principalement des bandes), floraux et végétaux. Apparentée à la fabrique *IM1*, de par sa couleur, rose orangé/jaune rougeâtre (5YR 6/6, 7/6, 2.5YR 6/8 ou 7.5YR 7/4, 7/6), la finesse de sa texture et sa dureté, cette pâte comporte, outre des micas (visibles en surface), des inclusions minérales éparées, sous forme de nodules de calcaire

ou calcite (de calibre moyen, entre 0,1 et 0,2 mm, mais pouvant atteindre le mm) et de plaquettes rougeâtres (grains de chamotte ou ferromagnétiques de l'ordre de 0,2 à 0,3 mm, parfois 0,5 mm) ; sa matrice peut être sableuse et présenter occasionnellement des inclusions noires ainsi que des quartz blancs, de l'ordre du mm. Un épais engobe crème ou jaune pâle (proche 10YR 7/4, 7.5YR 8/3 ou 10YR 8/3), sur lequel est apposé le décor vernissé rouge, brun-rouge ou brun, recouvre généralement la paroi.

Les productions levantines

- Fabrique IP1 :

C'est la fabrique la plus répandue à Tell el-Herr⁷¹³, dans les contextes datables des époques perse et préhellénistique. Elle est en effet représentée par l'un des conteneurs les plus fréquemment attestés sur le site, la jarre biconique de type phénicien.

Une matrice fine, piquée de cavités et constituée de grains translucides de petite taille (quartz sableux $\leq 0,1$ mm), caractérise cette pâte d'une dureté moyenne. Dense et homogène, la texture laisse apparaître une large variété d'inclusions minérales (et/ou dégraissants) de calibre fin à moyen, finement ou largement espacées, selon la nature des composants. Parmi les éléments les plus importants sont, outre des micas dorés, des particules rougeâtres ou ocre, sans doute des oxydes ferriques et de la chamotte, de forme et de taille variables (de l'ordre de 0,1/0,2 à 0,5/1 mm, parfois $>$, jusqu'à 9 mm), et des inclusions de calcaire blanches à jaunâtres ($0,1/0,2 \leq x \leq 1$ mm), souvent sous forme de larges plaquettes (≥ 2 mm). Des nodules noirs de calibre fin, des grains de calcite de petite taille, ainsi que des microfossiles marins (foraminifères), excédant rarement un dixième du mm, sont présents en faible quantité. La présence occasionnelle de cristaux de quartz blancs et de graviers, sous forme de plaquettes grisâtres, est à noter.

En cassure et en surface, le ton est uniforme et se décline dans les nuances des roses, orangés/jaune rougeâtre (2.5YR 6/6-6/8, 5YR 6/6-6/8, 7/8 ou 7.5YR 6/6, 7/4, 7/6). Les traces diffuses d'un épais engobe de couleur crème à jaunâtre (10YR 8/3-8/4 ou 2.5Y 8/3) apparaissent régulièrement, dans la moitié inférieure de la panse, de même que des pans horizontaux d'un polissage. Des empreintes digitales nettement visibles en surface témoignent aussi d'un lissage peu soigné de la paroi.

- Fabrique IP2 :

De teinte blanchâtre en cassure et en surface (10YR 8/3-8/4 ou 10YR 7/3, brun très pâle), cette pâte calcaire, moyennement

fine et dense, d'une dureté moyenne, se démarque par la présence d'inclusions minérales de granulométrie fine ($0,1 \leq x \leq 0,3$ mm), soigneusement réparties. Celles-ci sont principalement constituées de micas, de sables noirs et rouges, de grains blancs translucides (quartz) et de particules de calcaire et/ou de calcite ; des inclusions de chamotte d'un plus gros calibre (souvent > 1 mm) ainsi que des cavités (parfois longues de 7 mm) apparaissent en très faible quantité.

À cette fabrique correspond essentiellement une variante des amphores ou jarres de type phénicien (*torpedo-jars*), qui se définit aisément par son long corps cylindrique, ses parois épaisses et une lèvre large, plate.

- Fabrique IP3 :

Les représentants de ce groupe sont majoritairement des amphores à anses de panier et des bouteilles mono-ansées, non illustrées ici. Cette pâte est dense, sableuse, souvent légèrement feuilletée et d'une dureté moyenne. La matrice argileuse est fine, cependant, de nombreuses inclusions, finement réparties, apparaissent en cassure et en surface. Parmi les plus importantes, mentionnons des poussières blanches de calcaire (excédant rarement 0,5 mm), des plaquettes grisâtres de forme anguleuse ou oblongue (graviers) et de faible calibre ($0,1/0,2$ et \leq), des microfossiles marins sous forme de coquillages concassés de couleur noire, grise et blanche, ainsi que des particules ocre (chamotte ou oxydes ferriques, $0,1/0,2$ et 0,5 mm). Des grains quartzueux de sable et des micas sont également inclus dans la pâte ; la présence de quartz blancs, parfois de gros calibre (≥ 1 mm), est exceptionnelle.

L'une des spécificités de cette pâte est la couleur bipartite de la cassure : une zone gris clair ou gris foncé (7.5YR 5/0 ou 5YR 6/1-6/2) et une zone beige ou brun clair (5YR 6/4, 7.5YR 6/3-6/4, 6/6, 7/3). Toujours soigneusement lissée, la surface offre les mêmes tonalités que celles de la cassure – paroi interne grisâtre, paroi externe beige (7.5YR 6/4, 7/3) ; elle est rarement revêtue d'un engobe beige jaunâtre (10YR 8/3-8/4).

- Fabrique IP5 :

Dans le contexte étudié, cette fabrique semble réservée à une série d'amphores à anses de panier, dont le centre de production reste à déterminer mais sans doute à localiser au Levant. Il s'agit d'une pâte sèche, micacée, homogène, à la texture moyennement fine, grenue et donc poreuse. La matrice laisse en effet apparaître une multitude de quartz sableux de très petite taille, dépassant

rarement un dixième de millimètre. Ses principaux composants, inégalement répartis, sont toutefois formés par des particules de calcaire de calibre variable ($0,5 \leq x \leq 5$ mm, plus fréquemment de 0,5 à 1 mm), des inclusions minérales grises et noires (oxydes ferriques ?), en faible quantité (≤ 1 mm) ; sont également visibles des quartz blancs ($0,1 \leq x \leq 0,5$ mm) ainsi que de gros grains de chamotte (jusqu'à 5 mm).

Bien que souvent uniforme et de teinte rouge orangé/rouge clair ou rouge vif (2.5YR 6/6, 6/8 ou 7.5YR 7/4), la cassure peut être zonée et montrer un cœur beige/brun clair (7.5YR 7/4). Un épais engobe blanc crémeux/jaunâtre couvre parfois l'ensemble de la paroi externe, mais le traitement de surface se limite bien souvent à un lissage soigné, comme l'attestent les stries régulières visibles sur le bord et autour des anses des grands vases appartenant à cette catégorie.

- Fabrique *IP8* :

Peu représentée dans le cadre contextuel étudié, cette pâte de très belle qualité se définit par une texture fine et dense. Deux critères permettent facilement son identification : une proportion élevée d'inclusions minérales blanches (calcaire/calcite)⁷¹⁴ d'un dixième de millimètre et une cassure de couleur bipartite, rouge/gris ou gris/beige (10R 6/1, 10YR 6/1 et 10YR 7/3-7/4). Un bel engobe beige rosé (proche 10YR 7/4), délicatement poli, couvre généralement l'ensemble de la paroi externe.

Limitée à des gourdes ou barillets et des bouteilles d'un profil atypique (non illustrées ici), le répertoire formel représentatif de cette fabrique trouve notamment des correspondances parmi la documentation attestée sur plusieurs sites du sud du Levant ; ce qui laisse fortement suggérer une origine de ces productions dans cette aire géographique⁷¹⁵.

- Fabrique *IP9* :

C'est la fabrique qui caractérise le modèle le plus récent des séries amphoriques phéniciennes, introduit sur le site de Tell el-Herr vers la fin du ^v siècle av. J.-C.

Elle se distingue de la pâte *IP1* par sa couleur rosée (5YR 7/3-7/4 ou 7.5YR 7/3-7/4) ou rouge clair/beige orangé (2.5YR 6/6) et par la présence d'inclusions minérales de plus faible calibre : la texture, très dense, ponctuée de fines cavités ou alvéoles, renferme des micas en faible quantité (essentiellement des micas dorés), d'assez nombreuses particules blanchâtres (calcaire et/ou calcite) de forme circulaire ou oblongue et de petite taille (0,1 à 0,5 mm, exceptionnellement 2 mm), des quartz blancs, ainsi que des sables ou grains blancs translucides (de l'ordre de 0,1-0,2 mm) ; on repère, en outre, de fins nodules noirs

(ferromagnétiques, de l'ordre de 0,1-0,2 mm, rarement 0,5 mm) et des particules rougeâtres, parfois brunes, creuses ($0,3 \leq x \leq 0,5$ mm, jusqu'à 3 mm).

Les conteneurs assignés à cette fabrique montrent une surface blanchâtre (7.5YR 7/2-7/3 ou 10YR 8/2-8/3).

Comme il a déjà été précisé⁷¹⁶, certaines amphores correspondant à ce groupe présentent une cassure uniforme blanchâtre (10YR 8/4, brun très pâle). De composition similaire à la pâte rosée, cette fabrique de couleur blanche est généralement plus tendre et comporte une quantité plus importante d'inclusions blanches translucides et de particules rougeâtres creuses ou en décomposition (ferromagnétiques ?) ; sont attestés, en faible quantité, des nodules ferrugineux noirs de grande taille ($\leq 0,5$ mm) ainsi que des quartz blancs.

Catalogue formel⁷¹⁷

Le corps principal du bâtiment et la cour

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes ouvertes

- Les vaisselles de tradition artisanale et à caractère domestique (**pl. 1**)

- **1 (pl. 1)** Bassine à paroi épaisse et évasée (bord)

n° P99/118 (proche type 172b). Diam. ouv. indéterminé ; Ép. pse. > 1 cm. Contexte : cour P11, sur sol 1.

L1 micacée, de texture très grossière, contenant une quantité importante de particules végétales et de quartz sableux, également visibles en surface. Cassure uniforme rouge brique/brun rougeâtre (proche 10R 4/6 ou 4/8). Surface de couleur brun rougeâtre (2.5YR 4/4), piquée de nombreuses cavités ; engobe rouge (10R 4/8) légèrement poli sur la paroi interne.

Un fragment.

Remarques : gorge peu profonde sous la lèvre.

Parallèles : cf. C. Defernez 2003 (cité plus loin *CEP*), p. 278, pl. LX : type 172b ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 24, fig. 1b (Tell el-Herr ; bassine intacte) ; Br. Gratien 1996, p. 58, 81, fig. 1a 23, p. 96, fig. 17g (Tell el-Herr, secteur est). Autres régions : W.D.E. Coulson 1996, p. 83, fig. 45 : 1 (Naucratis, *survey* ; forme proche tardive) ; S. Marchand 1996, p. 183-184, fig. 32 (Tebtynis, couche 76101 ; bord similaire mais vertical – début de l'époque ptolémaïque) ; D.A. Aston 1999, p. 260-261, pl. 83 : 2268 (Éléphantine, bâtiment M ; forme ovale – phase VIa : ^{iv} s. av. J.-C.).

⁷¹⁴ Des quartz blancs de faible calibre sont parfois visibles en cassure.

⁷¹⁵ Et non une origine locale, comme nous l'avions supposé dans des contributions antérieures (*CEP*, p. 44 ; C. Defernez 2007A, p. 553).

⁷¹⁶ C. Defernez 2007A, p. 553.

⁷¹⁷ Dans le registre des parallèles, les occurrences sont mentionnées selon leur position géographique en Égypte puis selon un ordre chronologique dans les régions limitrophes.

- **2 (pl. 1)** Plateau-*dokka* à panse évasée, épaisse et fond plat n° P01/329. Diam. ouv. 41 cm ; H. 9,1 cm ; Ép. pse. c. 1,8/2 cm. Contexte : cour P11, destruction.

L1 très grossière, aux inclusions végétales abondantes. Cassure zonée, rouge orangé (proche 2.5YR 6/8) à cœur noir. Surface de couleur orangée (5YR 6/6) ; quelques traces d'un engobe rouge mat (10R 5/8) visibles sur la paroi interne.

Deux fragments jointifs ; fond manquant.

Remarques : variante du type le plus répandu, marquée par un ressaut interne de la lèvre.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : A.M. Berlin 2001, p. 154-155, fig. 2.53 : 8 (Kôm Hadid ; forme proche mais absence de ressaut interne – époque hellénistique) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 159, 175, pl. M : 10 (Mendès, nécropole royale ; lèvre simple – Basse Époque) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 116-117, fig. 76 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; forme analogue – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.). Autres régions : P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 200, 340, pl. 102 : 877 (Tebtynis ; lèvre interne sans ressaut – II^e s. av. J.-C.) ; H. Jacquet-Gordon 2012, vol. 2, p. 114, fig. 114f (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} ; lèvre à extrémité plate – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; D.A. Aston 1999, p. 226-227, pl. 70 : 2009 (Éléphantine ; lèvre différente, à face interne biseautée – phase V : 550-400 av. J.-C.) ; B. Von Pilgrim 1999, p. 134-135, fig. 20 : 31 (Éléphantine, fosse dépotoir ; extrémité de la lèvre marquée – Basse Époque).

- Les vaisselles de préparation et/ou culinaires (**pl. 1-2**)

- **3 (pl. 1)** Bol-jatte

n° P99/097. Diam. ouv. ext. 30 cm ; H. 32 cm ; Ép. entre 1,5 et 2 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1.

L2 grossière, comprenant de nombreux éléments végétaux, une quantité moyenne de quartz sableux et de fines particules brillantes (micas ?). Cassure zonée, brun rougeâtre (proche 2.5YR 5/4 et 10R 4/4) à cœur noir. Surface brun-rouge (10R 4/4), lissée, revêtue d'un enduit de couleur jaunâtre à l'extérieur ; bas de panse noirci au feu. Stries de tournage visibles.

Quarante fragments jointifs.

Parallèles : cf. Br. Gratién 1996, p. 58, 81, fig. 1e 24 (Tell el-Herr, secteur est ; bord infléchi vers l'intérieur du vase). Delta et Basse Égypte : W.D.E. Coulson 1996, p. 72, fig. 37 : 48, 166, 865 (Naucratis, *survey* ; bords similaires non datés avec précision) ; W.M.FI. Petrie et E. Mackay 1915, pl. XXXIII : 32 (Kafr Ammar ; forme proche mais lèvre un peu différente car saillie inférieure plus marquée – XXIII^e-XXV^e dyn.) ; W.M.FI. Petrie 1906, pl. XXXIXH : 251, 263 (Saft el-Henneh, Goshen et Souwa, tombes ; formes proches dont une percée de deux trous – période ptolémaïque) ; W.M.FI. Petrie 1906, pl. XXIA : 11 (Tell el-Yahoudieh ;

forme similaire – période ptolémaïque ou romaine) ; W.M.FI. Petrie 1906, pl. XXXVIA : 2 (Tell el-Retaba ; forme similaire non datée) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 112, fig. 55 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; lèvre interne à biseau – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; T.I. Rzeuska 2008, p. 436-437, fig. 539 : 42 (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet ; lèvre moins profilée – fin de la Basse Époque) ; B.G. Aston 2011, p. 264-265, fig. VI.40 : 265 (zone de la tombe d'Horemheb, cache 5 ; lèvre plus courte – V^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 215, pl. F : j1.P3 (S.P. 828/858) (Saqqara, secteur du mastaba d'Akhethetep, tombe j1 ; jatte à lèvre double – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.). Autres régions : R. Wenke et N. Pyne 1984, p. 102-103, fig. 1.2 : 129 (El-Hibeh ; lèvre similaire mais extrémité convexe – aucune datation précise).

- **4 (pl. 1)** Bol-jatte (bord)

n° P99/112. Diam. ouv. ext. 29 cm ; H. prés. 12 cm ; Ép. c. 1,5 cm. Contexte : cour P11, sur sol 1.

L2 grossière, micacée, aux inclusions végétales nombreuses et quartz sableux en faible quantité. Cassure zonée, brun orangé (proche 2.5YR 5/4 et 5YR 5/6) à cœur noir. Surface de teinte brun orangé ; traces de feu et stries de tournage nettement visibles sur la paroi interne.

Un fragment.

Remarques : lèvre profilée en S peu marquée.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : T.I. Rzeuska 2008, p. 436-437, fig. 539 : 41 (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet ; forme proche – fin de la Basse Époque) ; B. Von Pilgrim 1999, p. 130-131, fig. 18 : 10 (Éléphantine ; panse plus évasée – Basse Époque).

- **5 (pl. 2)** Bassine à lèvre évasée et fond annulaire (partie supérieure) n° P01/430 (= type 173d). Diam. ouv. ext. 23,5 cm ; H. prés. 11 cm ; Ép. c. 1 cm. Contexte : cour P11.

L2 grossière, peu compacte et micacée ; quartz sableux et inclusions végétales visibles en cassure et en surface. Cassure légèrement zonée, à fines franges brun-rouge (2.5YR 5/4 ou 4/4) et à large tranche noire. Surface interne brun-rouge et surface externe rouge orangé (proche 2.5YR 6/8) ; engobe rouge mat (10R 5/8) sur la paroi externe.

Quatre fragments jointifs ; aucun fragment de base.

Remarques : type de bassine assez répandu à Tell el-Herr, généralement nanti d'une base annulaire ; ici, variante caractérisée par une lèvre évasée, de section quadrangulaire, mise en valeur à la base par une série de sillons.

Parallèles : cf. CEP, p. 280, pl. LXI : type 173d.

- **6 (pl. 2)** Jatte hémisphérique

n° P01/333 (= type 174). Diam. ouv. ext. 26,5 cm ; H. prés. 14,5 cm ; Ép. c. 1,2 cm. Contexte : cour P11, destruction sur sol 1.

L4 grossière, bien cuite, aux inclusions végétales peu abondantes. Cassure zonée, à franges chamois (7.5YR 6/6) et cœur rouge (10R 5/8). Surface de couleur chamois (proche 7.5YR 6/4) avec coulées d'engobe rouge orangé mat à l'extérieur (proche 10R 5/8) ; traces de feu visibles sur la paroi externe du bas de panse.

Un fragment ; lacunes dans la panse et fond manquant.

Remarques : léger sillon à la base de la lèvre.

Parallèles : cf. CEP, p. 282-284, pl. LXII : type 174 ; C. Defernez 1997B, p. 58, 68, pl. I, fig. 1 : 1 ; Br. Gratien 1997, p. 79, pl. VI, fig. 5a : 8-381 (Tell el-Herr, secteur est). Delta et Basse Égypte : J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996, p. 40-41, fig. 2 : 1 (Tell el-Farama, sondage, N4 – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987, pl. X : 123 (Tanis, nécropole royale, niveau dit d'Houroun – XXX^e dyn. - période ptolémaïque) ; W.M.Fl. Petrie et E. Mackay 1915, pl. XXXIII : 14 et 16 (Kafr Ammar ; formes similaires – XXIII^e-XXV^e dyn.) ; W.M.Fl. Petrie 1906, pl. XIX, XIXA (Tell el-Yahoudieh, tombes 310 et 108 – XXIII^e dyn. ?) ; A. Tavares et S. Laemmel 2011, p. 962, 974, fig. 23 (Gizeh ; bol avec bord peint – fin de la période saïte et période perse) ; J.-Ph. Lauer et Z. Iskander 1955, p. 171, fig. 4-5, pl. II.4, éventuellement p. 177, fig. 10 (Saqqara, dépôt d'embaumeur ; un exemplaire avec une inscription démotique et un autre avec petites anses correspondant à un modèle plus ancien – période saïto-perse) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 112-113, fig. 57-58, éventuellement fig. 59-60 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; deux formes similaires sans lèvre ourlée – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2000, p. 238, 252, fig. 2 : BE.6 (Saqqara, mastaba d'Akhethetep – Basse Époque) ; id. 2013A, p. 105, pl. C, p. 347, pl. K, p. 353, pl. Q, S et T (zone du mastaba d'Akhethetep, tombes ; plusieurs exemples – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; T.I. Rzeuska 2008, p. 432-435, fig. 537-538 : 35-40, pl. CCLXIIc (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet ; formes apparentées dont une avec tenons – période perse et plus tard) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 67, fig. 21 : 211, p. 69, fig. 22 : 208-213, p. 73, fig. 25 : 210, 213, p. 76, fig. 26, p. 77, fig. 27 : 208, p. 88-89, p. 133, fig. 32 : 327-330, p. 139-140, p. 230, pl. 24 : 208-213, p. 245, pl. 39 : 327-331 (Saqqara, secteur de la tombe de Maya ; nombreux exemplaires – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 253-254, fig. VI.30 : 234-235, p. 265, fig. VI.40 : 260 (zone de la tombe d'Horemheb, caches d'embaumeur – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; A. Dunsmore 2014, p. 281, fig. 103 (Saqqara, tombe de *Meryneith*, chambres G et H ; panse plus carénée et dépôts noirs sur la paroi interne – Basse Époque) ; H.G. Fischer 1965, p. 149, pl. 63 : 479 (Mit Rahineh ; forme similaire de faible capacité – période tardive). Autres régions : S. Marchand 1996, p. 174-175, fig. 3 (Tebtynis, couche 7641 sous l'angle nord-

ouest de l'enclos du temple de Soknebtynis ; parois plus verticales – période préptolémaïque) ; J.-Fr. Jet 2007, p. 351, pl. V : 6009.4 (Karnak, musée de plein air – Basse Époque) ; W.M.Fl. Petrie 1909B, pl. LIV : 821 (Gourna, magasins du temple de Séthi I^{er} ; forme proche mais peut-être modèle plus ancien avec mortier comme couvercle – XXIII^e-XXVI^e dyn.) ; G. Schreiber 2014, p. 98, fig. 1c (el-Khokha, TT. 61 ; jatte similaire – Basse Époque) ; D.A. Aston 1999, p. 224-225, pl. 69 : 1987 (Éléphantine, bâtiment S – phase V : 550-400 av. J.-C.).

- **7 (pl. 2)** « Cratère » à haut col et épaulement marqué, caréné

n° P01/433. Diam. ouv. ext. 18 cm H. prés. 10,2 cm ; Ép. c. 1 cm. Contexte : cour P11, destruction.

L2 moyennement grossière, compacte et micacée ; texture renfermant des éléments végétaux très fins et quartz sableux en quantité moyenne. Cassure zonée, à fines franges brun-rouge (10R 5/6) et large cœur noir. Surface interne de couleur orangée (2.5YR 6/8), surface externe de teinte plus sombre, brun orangé (5YR 5/6), et lissée ; traces d'un enduit ou engobe blanc crémeux (10YR 8/3-8/4) sur la paroi externe.

Deux fragments jointifs ; manque la moitié inférieure du récipient.

Remarques : La morphologie du vase et l'épaisseur de ses parois autorisent des rapprochements avec les cratères d'origine attique (cratère en cloche ou autre variante), comme ceux décrits plus loin. Le caractère exceptionnel et unique de ce récipient à Tell el-Herr est à noter.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : C.A. Redmount et R.F. Friedman 1997, p. 64, 67, fig. 9a (Tell el-Moqdam, *Camel Station*, pièces 1068, 1065 ; forme similaire à col court, sans ressaut, et à base annulaire ; sans doute un bol – fin V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; T.I. Rzeuska 2008, p. 436-437, fig. 539 : 43 (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet ; forme similaire mais absence de ressaut sur le col – époque romaine) ; H.G. Fischer 1959, p. 24-25, fig. 4 : 37, pl. 17c (Mit Rahineh, zone du temple de Ptah, surface ; forme similaire nantie de trois petites anses et d'une base annulaire, pâte rouge – période gréco-romaine).

- Les vaisselles de table... **(pl. 2)**

- **8 (pl. 2)** Coupe à paroi évasée, carénée et fond plat

n° P09/057 (= type 183a). Diam. ouv. ext. c. 19,3 cm ; Diam. fd. 7 cm ; H. 5,5 cm. Contexte : cour P11.

L4 grossière et micacée ; présence d'une quantité importante de quartz sableux de calibre moyen, de particules végétales (longues fibres) et de quelques inclusions de calcaire éparses. Cassure légèrement zonée, rouge orangé/chamois (5YR 5/4) à cœur rouge (10R 5/6). Surface interne rougeâtre (2.5YR 5/6) et surface

externe rouge clair/orangée (2.5YR 6/6) ; érosion de la paroi mais traces visibles d'un engobe rouge/brun-rouge mat (proche 10R 5/8). Deux fragments jointifs ; une partie du bord manquante. Forme asymétrique.

Remarques : épaisseur de la paroi variable selon la partie du récipient ; fond plat très épais et dégrossissage léger de la moitié inférieure de la panse marqué par un réseau de cannelures peu espacées.

Parallèles : cf. CEP, p. 301-302, pl. LXV : type 183a. Delta et Basse Égypte : A. Dunsmore 2014, p. 287, fig. 126 (Saqqara, secteur de la tombe de *Meryneith*, cache d'embaumeur II ; forme proche mais panse non cannelée – Basse Époque).

- 9 (pl. 2) Coupelle ou couvercle à carène basse

n° P98/526 (= type 180). Diam. ouv. 14,6 cm ; H. 4 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

L4 grossière, micacée, contenant d'abondantes fibres végétales blanches et une quantité moyenne de grains de quartz. Cassure zonée, chamois à cœur rouge (7.5YR 6/6 et 10R 5/8). Surface externe orangée (proche 2.5YR 6/6), ravalée (pseudo-engobe ?) et surface interne engobée rouge (10R 5/8 ou 4/8) ; marques de lissage visibles. Face externe du fond raclée en tous sens (pans obliques).

Forme intacte.

Parallèles : cf. CEP, p. 296-298, pl. LXIV : types 180a-b ; C. Defernez 1997B, p. 60-61, 68, pl. I, fig. 2 : 10-12 (fond plus aplati). Delta/Basse Égypte : A. El-Taba'i et J.-Y. Carrez-Maratray 1993, p. 116-117, fig. 3.1, éventuellement fig. 3.4 (Tell el-Farama, sondage, N4-N5 – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996, p. 40-42, fig. 2.5 (Tell el-Farama, sondage, N4 – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987, pl. VII : 46, 48 (Tanis, nécropole royale et lac sacré ; diamètres plus grands – Basse Époque-ptolémaïque/romain) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 155-156, 173, pl. K : 43, éventuellement 40 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque) ; A.M. Berlin 1997, p. 280-281, fig. 6.66 : 16 (Kôm Ge'if, phase 5 – fin Basse Époque/début époque hellénistique) ; A. Hamada 1937, p. 61, pl. VII : 12 (Al-Fostat, Batn el-Baqara, tombe 1 – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 103, fig. 10 et p. 116, fig. 73 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 148, 249, pl. 43 : 368 (Saqqara, surface ; nombreux exemples mais profil différent – 550-400 av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 277-278, fig. VI.48 : 324-326 (Saqqara, tombe d'Horemheb, avant-cour et chambre B ; plats ou coupelles similaires à fond aplati, peu épais, excepté n° 326 – Basse Époque, v^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 215, pl. F, p. 347, pl. K (Saqqara, secteur du mastaba d'Akhetetep ; formes similaires – fin v^e-1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; H.G. Fischer 1965, p. 154

et pl. 65 : 571, éventuellement 568 (Mit Rahineh ; profil un peu différent et fond moins épais – période tardive). Autres régions : S. Marchand 1996, p. 174-175, fig. 1-2 (Tebtynis, couche 7641 sous le temple de Soknebtynis ; un exemplaire à paroi plus évasée – période préptolémaïque) ; D.A. Aston 1999, p. 222, 225, pl. 69 : 1980 (Éléphantine ; forme voisine mais diamètre plus grand – phase V : 550-400 av. J.-C.) ; J. Budka 2010, p. 631-632, fig. 270 : K02/188.3 (nécropole de l'Assassif, tombe IX ; profil un peu différent – période ptolémaïque).

- 10 (pl. 2) Coupelle à base annulaire et lèvre à marli

n° P99/077 (= type 115a). Diam. ouv. ext. 15 cm ; Diam. fd. 8,3 cm ; H. 3,5 cm. Contexte : pièce 100F, sur sol 1.

L2 grossière, micacée, comprenant de fines particules végétales et quartz sableux en quantité importante. Cassure chamois-rouge (7.5YR 6/6 ou 10R 5/8) à cœur noir. Surface chamois (proche 7.5YR 6/6), entièrement couverte d'un engobe brun-rouge soigneusement poli (10R 4/8).

Quatre fragments jointifs.

Remarques : lèvre horizontale et courte.

Parallèles : cf. CEP, p. 227, pl. XLV : type 115a ; Br. Gratien 1996, p. 90, fig. 10a (Tell el-Herr, secteur est). Autres régions : D.A. Aston 1999, p. 220, 223, pl. 68 : 1965 (Éléphantine ; coupelle à panse convexe en *Nile C* – v^e s. av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 224, 226, pl. 70 : 2000 (panse arrondie – phase V : 550-400 av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 256, 259, pl. 82 : 2238, 2246 (Éléphantine, bâtiments M et Q ; formes proches – phase VIa : iv^e s. av. J.-C.) ; C.A. Hope 2004, p. 30-31, 49, fig. 17k (Mut el-Kharab, sondage 14 ; coupelle à fond plat – XXVII^e dyn.).

- 11 (pl. 2) Coupelle à base annulaire et lèvre à marli

n° P99/076 (= types 185c/187). Diam. ouv. ext. 16 cm ; Diam. fd. 9,45 cm ; H. 3,4 cm. Contexte : pièce 100F, sur sol 1.

LM1 mixte, dense et moyennement grossière, comprenant des éléments végétaux de petite taille, des grains de quartz en très faible quantité et des inclusions de calcaire de calibre fin (couleur jaunâtre). Cassure homogène brun rougeâtre (proche 2.5YR 5/4 et 10R 5/6). Surface couverte d'un épais engobe blanc ; marques de polissage soigné visibles sur la paroi externe.

Sept fragments jointifs.

Parallèles : cf. CEP, p. 308-309, pl. LXVI : types 185c, 187 ; Br. Gratien 1996, p. 83, fig. 3c, f (Tell el-Herr, secteur est). Delta et Basse Égypte : H.G. Fischer 1965, p. 154, pl. 65 : 573 (Mit Rahineh ; forme proche en pâte rouge et engobe blanc – période tardive). Autres régions : S. Marchand 1996, p. 178, fig. 17-18, p. 180-181 (Tebtynis, couche 76101, zone de débitage du calcaire à la porte est du temple ; profil un peu différent, plus anguleux – début de

l'époque ptolémaïque) ; P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 48, 247, pl. 9 : 122 (Tebtynis ; forme similaire – début du III^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston 1999, p. 260-261, pl. 83 : 2260 (Éléphantine, bâtiment Q – phase VIa : IV^e s. av. J.-C.).

- **12 (pl. 2)** Coupelle à base annulaire et lèvre à marli
n° P98/401 (= types 185c/187). Diam. ouv. 13,3 cm ; Diam. fd. 9 cm ; H. 3,1 cm. Contexte : 100A, sur sol 1.

LM1 mixte, moyennement grossière et micacée ; texture constituée de fines particules végétales et de nodules de calcaire en décomposition. Cassure uniforme brun rougeâtre (proche 2.5YR 5/4 et 10R 5/6). Engobe blanc couvrant l'ensemble de la paroi (7.5YR 8/3). Forme intacte.

Remarques : parois plus rectilignes que le type précédent.

Parallèles : cf. CEP, p. 308-309, pl. LXVI : types 185c, 187. Autres régions : cf. supra, 11-n° P99/076 (exemplaires comparables trouvés à Tebtynis) ; D.A. Aston 1999, p. 260-261, pl. 83 : 2260 (Éléphantine, bâtiment Q – phase VIa : IV^e s. av. J.-C.).

- **13 (pl. 2)** Bol convexe à base annulaire
n° P98/535 (= type 190). Diam. ouv. 14 cm ; Diam. fd. 7 cm ; H. 5 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

L2 assez grossière, très micacée, contenant de fines fibres végétales blanches et quartz sableux. Cassure légèrement zonée, à franges chamois-rouge (7.5YR 6/4, 6/6 et 10R 5/8) et à cœur noir. Surface revêtue d'un épais engobe brun-rouge, mat à l'intérieur (10R 5/8) et soigneusement poli en bandes à l'extérieur (10R 4/8).

Un fragment ; profil presque complet.

Parallèles : cf. CEP, p. 312, pl. LXVII : type 190. Égypte : J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996, p. 40-42, fig. 2.7 (Tell el-Farama, sondage, N4 ; lèvre peu épaisse – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 150, 249, pl. 43 : 375 (Saqqara, surface ; bol similaire avec lèvre rainurée – 550-400 av. J.-C.).

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes fermées

- Les jarres : récipients de stockage, de transport et/ou de cuisson et bouteilles... (**pl. 3-4**)

- **14 (pl. 3)** Jarre ou *pithos* sans col (bord)
n° P99/210. Diam. ouv. ext. c. 42 cm ; H. prés. 4 cm ; Ép. 1,5 cm. Contexte : pièce 100I, sur sol 1.

L2 grossière, sans doute micacée (fines particules brillantes visibles), aux inclusions végétales et quartzes nombreuses. Cassure zonée, brun orangé (proche 5YR 5/6) à cœur noir. Surface de couleur

chamois (7.5YR 6/4 ou 6/6) montrant des coulées d'un engobe brun-rouge (10R 4/8) ; stries de polissage soigné sur la paroi externe. Douze fragments jointifs.

- **15 (pl. 3)** Jarre de stockage ou chaudron à lèvre épaisse, plate
n° P99/213. Diam. ouv. ext. 44,2 cm ; Diam. max. pse. > 45 cm ; H. prés. 11,5 cm ; Ép. pse. 1,7 cm. Contexte : pièce 100I, sur sol 1.

L2 grossière, micacée ; texture renfermant de nombreux éléments végétaux (visibles en surface), une quantité moyenne de quartz sableux et de rares particules de calcaire. Cassure zonée, chamois (proche 7.5YR 6/6-6/4) à cœur noir. Surface chamois piquée de cavités avec traces d'un engobe rouge/brun-rouge poli (10R 4/8), surtout visible à l'extérieur. Présence de deux tenons ou assimilations de rivets, peu espacés l'un de l'autre, sous la lèvre.

Vingt-huit fragments jointifs ; moitié inférieure de la panse et base manquantes.

Remarques : La forme générale (épaulement marqué, panse sphérique, morphologie de la lèvre) et, surtout, la présence de deux sortes de rivets sous le bord suggèrent fortement que ce vase correspond à une assimilation d'un récipient en métal.

Parallèles : P. Ballet et A. Południkiewicz 2012, p. 194, 334, pl. 96 : 840 (Tebtynis ; jarre-*pithos* avec attaches d'anses en relief, bord similaire – III^e s. av. J.-C.).

- **16 (pl. 3)** Jarre sans col à paroi peu épaisse et lèvre en bourrelet (bord)

n° P99/211. Diam. ouv. ext. 19 cm ; H. prés. 4 cm ; Ép. pse. 0,6 cm. Contexte : pièce 100I, sur sol 1.

L2/L4 grossière, micacée, contenant de fines fibres végétales blanches et des particules de calcaire en décomposition. Cassure homogène de couleur rouge brique à brun-rouge (proche 10R 4/6 et 4/8). Surface de teinte sombre, brune grisâtre (entre 7.5YR 4/2 et 5/2). Un fragment.

- **17 (pl. 3)** Jarre sans col à lèvre épaisse en bourrelet (bord)

n° P99/119. Diam. ouv. ext. 16 cm ; H. prés. 4,2 cm. Contexte : cour P11, destruction sur sol 1.

L2 grossière, micacée, contenant une quantité importante d'éléments végétaux et grains de quartz sableux. Cassure brun rougeâtre (2.5YR 5/4 ou 10R 5/6) à cœur noir. Surface de teinte rouge orangé (proche 5YR 6/6) ; traces d'un engobe rouge sur la face externe et l'extrémité du bord (10R 5/8).

Un fragment.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : G. Lecuyot 2000, p. 259, fig. 5 (Saqqara, mastaba d'Akhethetep ; grande jarre à lèvre épaisse et base à ombilic – Basse Époque).

- **18 (pl. 3)** Jarre sans col ? à lèvre évasée, épaisse, légèrement profilée en S (bord)

n° P00/286. Diam. ouv. ext. 17 cm ; H. prés. 4 cm. Contexte : démolition bâtiment.

L2 grossière, sans doute micacée, contenant d'abondantes particules végétales. Cassure zonée, à franges brun-rouge (2.5YR 5/4 ou 10R 5/6) et à cœur gris. Surface brun-rouge revêtue d'un engobe rouge poli (10R 4/8) ; extrémité du bord noircie au feu.

Un fragment.

Parallèles : C. Defernez 1997B, p. 63, 69, pl. II, fig. 4 : 28 (Tell el-Herr ; bord similaire). Delta et Basse Égypte : Ph. Brissaud 1987, pl. XVII : 270 (Tanis, lac sacré ; variante sans doute plus tardive mais lèvre similaire – ptolémaïque/romain) ; A.J. Spencer 1996, pl. 86 : 3 (Tell el-Balamoun, *survey* ; bord similaire mais profil plus marqué – fin Basse Époque ou époque ptolémaïque ?) ; A.J. Spencer 1999, pl. 26 : 12 (Tell el-Balamoun, sondage ; lèvre externe profilée – Basse Époque).

- **19 (pl. 3)** Jarre ovoïde ou elliptique, fond à ombilic et lèvre épaisse en bourrelet (bord et base)

n° P00/291. Diam. ouv. ext. 12,5 cm ; H. pse. prés. 15,5 cm ; Ép. c. 1 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

L2 grossière, d'une extrême dureté, contenant une quantité élevée de particules végétales (également en surface), quelques quartz sableux et inclusions de micas. Cassure zonée, à franges brun orangé (proche 5YR 5/6) et à cœur noir. Surface interne de couleur identique à celle de la pâte et surface externe orangée (2.5YR6/8), partiellement revêtue d'un engobe rouge (10R 5/8) ; coulées d'engobe rouge sur la face externe du bord et stries de lissage visibles dans la moitié inférieure de la panse. Présence d'une tâche de cuisson sur la paroi externe.

Deux fragments non jointifs ; nombreuses lacunes dans la panse.

Remarques : gorge profonde marquant la transition entre le bord et la panse. Il s'agit sans doute d'une jarre au corps elliptique comparable au n° **18**-P00/286 mais d'un module plus petit.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : Ph. Brissaud 1987, pl. XVI : 253, éventuellement 252 (Tanis, lac sacré et niveau dit d'Houroun ; bords similaires – XXX^e dyn./époques ptolémaïque et romaine) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 170, pl. G : 9 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque).

- **20 (pl. 4)** Jarre à haut col faiblement évasé, arête saillante et lèvre convexe (col)

n° P98/400 (= type 199). Diam. ouv. ext. 13 cm ; H. prés. 3,6 cm. Contexte : espace 100A, occupation sol 1.

L2 grossière, micacée, aux éléments végétaux et quartz sableux

abondants. Cassure brun-rouge (2.5YR 5/4 ou 10R 5/6) à cœur noir. Surface interne brun rougeâtre et surface externe revêtue d'un engobe brun-rouge (10R 4/8), soigneusement poli.

Un fragment.

Parallèles : cf. CEP, p. 317-319, pl. LXX : type 199. Delta et Basse Égypte : C. Grataloup 2015, p. 152, fig. 7.10 : 10 (Thônis-Héracléion ; col plus court – Basse Époque) ; C. Defernez 2003, p. 320, fig. 2 (Tanis, fosse sous le pylône du temple de Khonsou ; col similaire mais lèvre plus épaissie et convexe ; plusieurs exemplaires inédits – XXX^e dyn. au plus tard).

- **21 (pl. 4)** Jarre à haut col évasé, ressaut saillant et lèvre moulurée (col)

n° P99/024. Diam. ouv. 14 cm ; H. prés. 4 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

L4 grossière, micacée, aux inclusions végétales nombreuses. Cassure zonée, à franges rouge orangé/rouge rosâtre (5YR 6/6 ou 10R 5/4) et à cœur gris. Surface interne de couleur orangée (proche 2.5YR 6/8), surface externe engobée rouge (10R 4/8) et polie.

Un fragment.

Parallèles : S. Marchand 1996, p. 178-179, fig. 11 (Tebtynis ; exemplaire proche avec lèvre profilée, double ressaut – époque préptolémaïque).

- **22 (pl. 4)** Jarre cylindrique ou bouteille à haut col mouluré

n° P99/074 (= type 130). Diam. ouv. ext. 9,3 cm ; Diam. max. pse. 17,8 cm ; H. 30,8 cm. Contexte : pièce 100F, sur sol 1.

L2 grossière, sans doute micacée (particules brillantes visibles en cassure et en surface), contenant une importante quantité de particules végétales et de quartz sableux. Cassure zonée, à franges chamois-rouge/rouge orangé (2.5YR 6/8 ou 5YR 6/6) et à cœur noir. Surface interne de couleur chamois (proche 7.5YR 6/6-6/4) et surface externe revêtue d'un épais engobe brun-rouge (10R 4/8) ; stries de polissage soigné sur la paroi externe.

Trente huit fragments jointifs ; quelques lacunes dans la panse.

Remarques : forme assez trapue à paroi épaisse.

Parallèles : cf. CEP, p. 120-121, 236-237, pl. XIX : type 54b, pl. XLVIII : type 130 ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 24, fig. 1h (Tell el-Herr) ; Br. Gratien 1996, p. 59, 82, fig. 2h 40 (Tell el-Herr, secteur est). Delta/Basse Égypte : C. Grataloup 2015, p. 152, fig. 7.10 : 2 (Thônis-Héracléion ; col – période perse) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 126-127, pl. 25 : 8-9 (Tell el-Maskhoutha ; puits ; col – vers 486 av.J.-C.) ; S.J. Allen 1982, pl. XVI : 5 (Mendès, strate IIB ; col plus étroit – Basse Époque) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987, p. 90, fig. 12 : 145 (Tanis, sud de la nécropole royale – XXX^e dyn.) ; V. Chauvet et S. Marchand 1998, p. 343, fig. 11 (Tanis, fosse dans l'avant-cour du temple d'Amon ; col avec un seul

ressaut – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; W.M.Fl. Petrie 1906, pl. XXXIXF : 198 (Saft el-Henneh/Goshen, tombe 122 ; un ressaut à mi-hauteur du col – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; W.M.Fl Petrie et E. Mackay 1915, pl. XI : 47 (Héliopolis – XIX^e-XXVI^e dyn.) ; *ibid.*, pl. XXXIV : 56 (Kafr Ammar – XXIII^e dyn. et plus tard) ; A. Hamada 1937, p. 137, pl. III : 2 (Al-Fostat, Batn el-Baqara, tombe de Pawen-Hatef ; forme différente avec lèvre double et trois fines rainures sur le col – période post-saïte) ; J. Bourriau et D. Aston 1985, p. 53, pl. 37 : 111 (Saqqara, tombe de Paser et Ra'ia, caches I et II – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 118, fig. 83 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; épaule faiblement carénée – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston 1997, p. 99, pl. 125 : 197 (Saqqara, tombe de Tia et Tia ; nombreux exemples – période perse) ; G. Lecuyot 2000, p. 239, 252, fig. 2 : BE.6 (Saqqara, mastaba d'Akhetetep ; col similaire – Basse Époque) ; id. 2013A, p. 353, pl. Q, S et T (secteur du mastaba d'Akhetetep ; plusieurs bouteilles à haut col mouluré – fin v^e-1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 47-49, 220-221, pl. 14 : 102-104, pl. 15, p. 234, pl. 28 : 244-245, p. 235, pl. 29 : 255, p. 263, pl. 57 : 90-222, 90-448 (Saqqara, caches d'embaumeur et inhumations tardives ; nombreux exemples à engobe rouge, de module différent – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 256-257, fig. VI.32 : 244, p. 259-260, fig. VI.36 : 253, p. 267, fig. VI.43 : 276 (zone de la tombe d'Horemheb, caches 2, 4 et 5 ; capacité plus grande – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; A. Dunsmore 2014, p. 285, fig. 112, p. 287 : LPT 231, 245 (Saqqara, secteur de la tombe de *Meryneith*, inhumations tardives ; épaulement arrondi, engobe rouge – Basse Époque) ; L. Bareš 1999, p. 90-91, fig. 16 : 1-2 (Abousir, tombe d'Oudjahorresnet ; bouteilles avec cols à ressauts, engobe rouge – Basse Époque) ; L. Bareš et K. Smoláriková 2008, p. 167, 186, fig. 49 : 1-3 (Abousir, complexe funéraire de Ioufâ ; bouteilles à engobe rouge – Basse Époque) ; L. Bareš et K. Smoláriková 2011, p. 141, fig. 175, p. 146, fig. 191, p. 153, fig. 213 (Abousir, complexe de Menekhibnekaou ; bouteilles à engobe rouge – Basse Époque mais plutôt fin XXVI^e/début XXVII^e dyn., selon les auteurs) ; A. Masson 2007A, p. 650, pl. XXVI : 5 (Karnak, maisons des prêtres ; col similaire – période perse).

- **23 (pl. 4)** Jarre cylindrique ou bouteille à haut col (épaule et col) n° P01/331. Diam. col (base). 10,6 cm ; H. prés. 11,5 cm ; Ép. 0,7/0,8 cm. Contexte : cour P11, destruction.

L4 grossière, aux inclusions végétales nombreuses. Cassure uniforme brun rougeâtre (proche 2.5YR 5/4 ou 10R 5/6). Surface interne brune à brun rougeâtre (proche 5YR 5/4) et surface externe couverte d'un épais engobe blanc ; traces de feu importantes sur la paroi externe.

Un fragment ; col intact.

- **24 (pl. 4)** Jarre sphérique à col court avec ressaut et lèvre triangulaire

n° P00/267 (= type 204c). Diam. ouv. ext. 11 cm ; Diam. max. pse. 27,6 cm ; H. 31,5 cm ; Ép. 1 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

L2 grossière, renfermant une quantité importante de fibres végétales, de quartz sableux et de fines particules brillantes (sans doute des micas). Cassure zonée, à franges brun-rouge (10R 5/6 ou 4/4) et à cœur noir. Surface interne brune (7.5YR 5/2-5/4) et surface externe entièrement couverte d'un engobe rouge poli (10R 4/8) ; traces de feu importantes sur la paroi externe.

Soixante trois fragments jointifs ; profil complet.

Remarques : À noter la saillie marquée à mi-hauteur du col et le léger ressaut rentrant à la transition avec l'épaule. D'autres exemplaires ont été mis au jour dans les pièces principales du bâtiment mais sous forme très fragmentaire (profil non restituable). Les traces de feu visibles sur l'exemplaire ici étudié et sur d'autres pièces connues suggèrent fortement une utilisation de cette jarre comme jarre de cuisson, une utilisation peut-être secondaire.

Parallèles : cf. CEP, p. 324-325, pl. LXXI : type 204c. Delta et Basse Égypte : A. El-Taba'i et J.-Y. Carrez-Maratray 1993, p. 116-117, fig. 3.2 (Tell el-Farama, sondage, N4 ; lèvre plus convexe et ressaut peu marqué – début du iv^e s. av. J.-C.) ; P. Paice 1986/87, p. 100, 106, fig. 5:6-8 (Tell el-Maskhoutha ; jarres similaires – 486 av. J.-C. et période perse tardive) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 156, 174, pl. L : 1 (Mendès, nécropole royale ; lèvre simple – période saïto-perse) ; W.M.Fl. Petrie et E. Mackay 1915, pl. XI : 41 (Héliopolis ; jarre à col court et triple ressauts – XIX^e-XXVI^e dyn.) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 120, fig. 95 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; ressaut saillant à la base du col et non à mi-hauteur, lèvre triangulaire et épaulement plus marqué – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2000, p. 239, 252, fig. 2 (BE.9) (Saqqara, mastaba d'Akhetetep ; modèle plus ancien avec panse ovoïde et col renflé – Basse Époque) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 22, fig. 10 : 94, p. 45, 69, fig. 22, p. 133, fig. 32 (type 94), p. 219, pl. 13 (Saqqara, caches d'embaumeur ; profil différent car panse ovoïde – v^e-iv^e s. av. J.-C.).

- **25 (pl. 4)** Jarre sphérique à col court, cannelé, et lèvre double (col) n° P98/568 (= type 204b). Diam. ouv. ext. 10 cm ; H. prés. 3,8 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1.

L4 grossière, peu compacte, micacée (paillettes dorées), aux inclusions végétales et quartz nombreux. Cassure légèrement zonée, chamois-rouge (7.5YR 5/3 et 10R 5/6) à cœur gris. Surface chamois (7.5YR 6/4 à 7.5YR 5/3) revêtue d'un bel engobe rouge/ brun-rouge (10R 4/8) poli à l'extérieur ; marques de polissage soigné sur la paroi externe du col.

Un fragment.

Remarques : forme générale de la jarre analogue à celle du type précédent mais col au profil plus complexe.

Parallèles : cf. CEP, p. 324, pl. LXXI : type 204b ; Br. Gratien 1997, p. 79, pl. VI, fig. 5a : 8-381 (Tell el-Herr, secteur est ; profil complet). Delta et Basse Égypte : C. Defernez 1997A, p. 38, pl. I, fig. 10 (Tell Héboua I, bâtiment ; col plus court mais lèvre double – période perse) ; C. Grataloup 2015, p. 152, fig. 7.10 : 9 (Thônis-Héracléion ; col court avec lèvre profilée – Basse Époque) ; S.J. Allen 1982, pl. XVI : 4 (Mendès, strate I ; col profilé – Basse Époque) ; D. Roussel et S. Marchand 1994, p. 17, pl. II : 21 (Tanis, bâtiment aux papyrus ; jarre de plus petite taille – XXX^e dyn.) ; A.J. Spencer 1999, pl. 45 : 1 (Tell el-Balamoun ; col cannelé mais profil différent – Basse Époque) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 91, 232, pl. 26 : 226 (Saqqara, inhumations tardives ; lèvre à double ressaut – V^e-IV^e s. av. J.-C.).

- **26 (pl. 4)** Jarre sphérique à col court, légèrement renflé (col) n° P99/165 (proche type 204c). Diam. ouv. ext. 11 cm ; H. prés. 4 cm. Contexte : pièce 100I, entre sols 1 et 2.

L2 grossière, comprenant d'abondantes particules végétales, des grains de quartz sableux et de fines particules brillantes (sans doute des micas). Cassure chamois-rouge (proche 2.5YR 6/8 ou 5YR 6/6) à cœur noir. Surface interne chamois (7.5YR 6/6-6/4 ou 5YR 5/6) et surface externe chamois orangé (2.5YR 6/6), engobée rouge (10R 5/8) ; stries de lissage visibles sur la face externe du col. Quarante sept fragments non jointifs ; une partie importante de l'épaule manquante.

Remarques : profil du col un peu différent de celui de la fig. 24- n° P00/267.

Parallèles : cf. CEP, p. 324-325, pl. LXXI : type 204c. Delta et Basse Égypte : P. French et H. Ghaly 1991, p. 106, fig. 21 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; col interne concave et épaule plus évasée – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 148, 249, pl. 43 : 366 (Saqqara, surface ; col similaire – 550-400 av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 287-288, fig. VI.55 : 391 (Saqqara, zone de la tombe d'Horemheb, avant-cour ; pâte alluviale – Basse Époque).

- Les vases de cuisson (**pl. 4**)

- **27 (pl. 4)** Pot sphérique de cuisson à col court n° P98/533 (proche type 207). Diam. ouv. ext. 9,5 cm ; Diam. max. pse. c. 14 cm ; H. prés. 7,5 cm. Contexte : espace 100A, sol 1.

L2 grossière, micacée ; présence de nombreuses fibres végétales et de quartz sableux, en quantité moyenne. Cassure zonée, à franges brun-rouge (entre 2.5YR 5/4 et 10R 5/6) et à cœur noir. Surface de couleur brun orangé (5YR 5/6) avec coulées d'engobe rouge (10R 5/8) et traces de feu nettement visibles à l'extérieur ;

stries de lissage bien marquées sur la face externe du col.

Trois fragments jointifs ; base manquante.

Remarques : présence d'une gorge peu profonde ou rainure à la base du col. Les parallèles mentionnés ci-dessous se démarquent par un col court et évasé mais non profilé.

Parallèles : cf. CEP, p. 329-330, pl. LXXII : type 207 ; Br. Gratien 1996, p. 93, fig. 13g (Tell el-Herr, secteur est ; col non profilé). Delta et Basse Égypte : A.J. Spencer 1999, pl. 45 : 3, 5, éventuellement pl. 28 : 6 (Tell el-Balamoun, zone du temple d'Amon ; lèvre ourlée – V^e s. av. J.-C.) ; C.A. Redmount et R.F. Friedman 1997, p. 64, 67, fig. 9a (Tell el-Moqdam, Camel Station, pièces 1068, 1065 ; forme proche mais absence de rainure à la base du col – fin V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; W.M.F.I. Petrie 1906, pl. XXXIXF : 172 (Saft el-Henneh, nécropole de Souwa, tombe 179 – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; A. Hamada 1937, p. 61, pl. VII : 5 (Al-Fostat, Batn el-Baqara, tombe 1 ; lèvre simple évasée et fond annulaire – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; id. 1937, p. 137, pl. III : 12 (Al-Fostat, Batn el-Baqara, tombe de Pawen-Hatef ; col court évasé – période post-saïte) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 237, pl. 31 : 281 (Saqqara, inhumations tardives ; forme plus élancée – 550-400 av. J.-C.). Autres régions : S. Marchand 1996, p. 174, fig. 5, p. 176-177 (Tebtynis, couche 7662 associée à un bâtiment antérieur au temple de Soknebtynis ; exemplaire proche avec traces de feu – période préptolémaïque) ; *ibid.*, p. 181-183, fig. 23 (couche 76101 ; variante plus tardive – début de l'époque ptolémaïque).

- Les récipients de service (**pl. 5 et fig. 106-107**)

- **28 (pl. 5)** Bouteille ovoïde à haut col évasé et col concave n° P99/167 (= type 210). Diam. ouv. 7 cm ; Diam. fd. 5,5 cm ; H. col. 7,5 cm, H. pse. 12 cm. Contexte : pièce 100I, entre sols 1 et 2.

L2 moyennement grossière, sans doute micacée (particules brillantes), comprenant des particules végétales, des quartz sableux, en quantité moyenne, également quelques nodules de calcaire de faible calibre. Cassure chamois (7.5YR 6/4-6/6) à frange interne grise noirâtre (2.5YR 4/0). Surface interne brune tirant sur le noir (proche 7.5YR 4/2) avec stries de tournage et surface externe chamois couverte d'un épais engobe rouge poli en bandes ; coulées d'engobe rouge sur la face interne du bord.

Une vingtaine de fragments non jointifs mais profil presque complet.

Remarques : forme fréquente en fabrique L2 et L4 dans plusieurs pièces du bâtiment. Ailleurs, sur le site, des attestations sont également connues dans une fabrique calcaire.

Parallèles : cf. CEP, p. 331, pl. LXXII : type 210. Delta et Basse Égypte : W.M.F.I. Petrie 1906, pl. XXXIXF : 200 (Saft el-Henneh, nécropole de Souwa, tombe 39 – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; S. Hassan 1941, pl. IV (Gizeh ; profil un peu différent – Basse Époque) ; G. Jéquier 1928, p. 35,

fig. 37 (Saqqara, Mastabat Faraoun ; bouteilles similaires – période tardive) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 110, fig. 48, éventuellement p. 122, fig. 108 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; un exemplaire proche en argile marneuse et un autre avec col plus court – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 17, fig. 2 : 139, p. 55, p. 62, fig. 18, p. 64, fig. 19 (type 139), p. 155, 182, fig. 46 (phase C), p. 223, pl. 17 (type 139), p. 251, pl. 45 : 409 (Saqqara, caches d'embaumeurs et secteur de la tombe de Maya ; bouteilles à long col en pâte alluviale et marneuse – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 262, fig. VI.38 : 9, p. 268-269, fig. VI.43 : 283-284, 297 (zone de la tombe d'Horemheb, cache 5 ; cols longs et fins – V^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 103, pl. A : F7.P13 (SP.600) (Saqqara, secteur du mastaba d'Akhetetep, tombe F7 ; cruche à haut col – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.).

- **29 (pl. 5 et fig. 106-107)** Pichet à haut col, lèvre à méplat et anse nervurée (partie supérieure)

n° P01/439. Diam. ouv. 7,5 cm ; Diam. base col. 9,3 cm ; Diam. ép. 17,6 cm ; H. prés. 14,6 cm ; Ép. pse. 0,5 cm. Contexte : cour P11, destruction.

L4 grossière, moyennement compacte et micacée (paillettes dorées) ; texture constituée d'assez nombreux quartz sableux de faible calibre, de négatifs d'éléments végétaux, de particules noires (sans doute oxydes ferriques) et de rares inclusions de calcaire. Cassure légèrement zonée, chamois orangé (proche 2.5YR 6/6 et 5YR 6/6). Surface chamois (7.5YR 6/4) revêtue d'un épais engobe orangé/rosé à l'extérieur (entre 7.5YR 7/4 et 7/6) ; marques de lissage et de polissage nettement visibles sur la paroi externe. Présence d'un motif végétal peint en noir, peu lisible, sur l'épaule, et deux petits tenons symétriquement opposés ; un départ d'anse occulté par une barbule d'argile.

Deux fragments jointifs.

Remarques : Ce pichet à haut col souligné par une saillie et surmonté par une lèvre à méplat court, légèrement infléchi vers l'intérieur, à épaulement marqué et anse verticale nervurée, paraît correspondre à une assimilation ou une réplique d'un vase en métal. La morphologie de l'anse et la présence des deux tenons sur le col, imitant des rivets, autorisent fortement cette connexion qui demeure toutefois hypothétique, en l'absence de données complémentaires.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : A. Hamada 1937, p. 137, pl. III : 4 (Al-Fostat, Batn el-Baqara, tombe de Pawen-Hatef ; forme plus ou moins similaire – période post-saïte) ; W.M.F.I. Petrie, E. Mackay et G. Wainwright 1910, pl. XXVIII : 156 (Meidoum ; bouteille apparentée sans anse – XIX^e dyn./période ptolémaïque) ; J. De Morgan 1895, p. 45, fig. 97 (Dachour, mastabas du Nord ; pichet à haut col à méplat – Basse Époque) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16-17, fig. 1 : 141, 148, fig. 2 : 141, p. 55-57, p. 62, fig. 18, p. 67, fig. 21 (type 259), p. 70,

fig. 23 : 256, 267-270, 289-290, p. 71, fig. 24 : 295-296, p. 96-101, p. 134, fig. 33 : 267-268, 270, p. 181, fig. 45 (phase C), p. 222, pl. 16 : 118 (avec tenons), p. 223, pl. 17 : 134, p. 224, pl. 18 : 141, 148, p. 235, pl. 29 : 256, 259, p. 236, pl. 30, p. 238, pl. 32, p. 251, pl. 45 : 400-401, p. 263, pl. 57, p. 264, pl. 58 (Saqqara, caches d'embaumeur et inhumations tardives ; cols similaires mais lèvre plus haute, plusieurs exemplaires mono-ansés avec ou sans face de Bès – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 263, fig. VI.38 : 12a, p. 278-279, fig. VI.48 : 331, p. 287-288, fig. VI.55 : 394-395 (Saqqara, zone de la tombe d'Horemheb, cache 5 et avant-cour ; pichets mono-ansés et bouteilles avec rivets – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 103, pl. A : F7.P8 (S.P.621) (Saqqara, secteur du mastaba d'Akhetetep, tombe F7 ; col de pichet avec méplat et imitations de rivets – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 348, pl. L (secteur du mastaba d'Akhetetep ; bouteilles à col à méplat – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.). Autres régions : D.A. Aston 1999, p. 312-313, pl. 104 : 2736 (Éléphantine ; lèvre apparentée mais méplat plus long – phase VIb : III^e s. av. J.-C.).

- **30 (pl. 5)** Flacon ou pichet à haut col et lèvre à méplat (col)

n° P01/437 (types 141 et 211). Diam. ouv. ext. 6,5 cm ; H. prés. 5 cm. Contexte : cour P11, destruction sur sol 1.

L2 moyennement grossière et faiblement micacée ; texture constituée de fines particules végétales et de quartz sableux de faible calibre. Cassure zonée, à franges rouge orangé/jaune rougeâtre (proche 2.5YR 6/8 ou 5YR 6/6) à cœur violacé. Surface interne orangée (5YR 6/6) et surface externe revêtue d'un engobe rouge mat (10R 5/8) ; aucune marque de polissage visible.

Un fragment ; col complet.

Parallèles : cf. CEP, p. 247, 332, pl. LII : type 141, pl. LXXII : type 211 ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 26, fig. 2a (Tell el-Herr) ; Br. Gratien 1996, p. 83, fig. 3h 239 (Tell el-Herr, secteur est). Delta et Basse Égypte : cf. *supra*, 29-n° P01/439. A.M. Berlin 1997, p. 272-273, fig. 6.62 : 13 (Kôm Ge'if, phase 3 ; bord similaire – début de l'époque hellénistique) ; W.M.F.I. Petrie et E. Mackay 1915, pl. XXXIV : 53 (Kafr Ammar ; col de forme similaire – XXIII^e dyn. et plus tard) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 45-46, fig. 45, éventuellement 46 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; exemplaires en argile marneuse avec variantes au niveau de la lèvre – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16-17, fig. 1-2 (type 141), p. 55, p. 223, pl. 17 : 134, p. 224, pl. 18 : 141, p. 236, pl. 30, p. 238, pl. 32 (Saqqara, caches d'embaumeur et inhumations tardives ; nombreux exemples avec ou sans Bès – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 263, fig. VI.38 : 12c, p. 264-265, fig. VI.40 : 262 (zone de la tombe d'Horemheb, cache 5 ; bouteilles cylindriques – V^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 348, pl. L (secteur du mastaba d'Akhetetep ; bouteilles à col à méplat – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.).

- **31 (pl. 5)** Flacon à haut col et lèvre à méplat (bord)
n° P98/537 (proche type 211). Diam. ouv. 1,7 cm ; H. prés. 2 cm.
Contexte : espace 100A, sur sol 1.

L4 moyennement grossière et micacée ; présence de fines inclusions végétales et quartz sableux en quantité moyenne. Cassure homogène rouge orangé (2.5YR 6/8 ou 5YR 6/6). Surface interne de teinte identique à celle de la cassure et surface externe revêtue d'un engobe rouge soigneusement poli (10R 4/8).

Un fragment.

Remarques : col plus étroit que celui du type précédent.

Parallèles : cf. CEP, p. 332, pl. LXXII : type 211 ; Br. Gratién 1996, p. 96, fig. 17i (Tell el-Herr, secteur est ; ouverture plus large). Delta et Basse Égypte : J. Bourriau et D. Aston 1985, p. 54 et pl. 37 : 123 (Saqqara, tombe de Paser, chambre C ; col identique en argile calcaire – IV^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2000, p. 240, 253, fig. 2.1 : BE.14, p. 259, fig. 8 (Saqqara, mastaba d'Akhetetep ; forme complète à col plus large, en pâte marneuse – Basse Époque) ; T.I. Rzeuska 2008, p. 422-423, fig. 532 : 4 (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet ; forme proche – période ptolémaïque) ; B.G. Aston 2011, p. 263, fig. VI.38 : 12e, p. 271, fig. VI.44 : 302 (Saqqara, zone de la tombe d'Horemheb, cache d'embaumeur 5 ; col similaire plus grand et panse élancée – V^e s. av. J.-C., selon l'auteur) ; *ibid.*, p. 295-296, fig. VI.59 : 446, également p. 251-252, fig. VI.29 : 231 (Saqqara, tombe d'Horemheb, surface et chambre A ; petits vases Bès – Basse Époque) ; W.M.F.I. Petrie 1909, pl. XLVI : 88 (Memphis ; petite bouteille mono-ansée – c. 300 av. J.-C.).

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : Varia (pl. 5)

- **32 (pl. 5)** Couvercle à bouton, panse faiblement carénée et lèvre évasée
n° P99/044 (proche type 41a). Diam. ouv. ext. 15 cm ; H. 4,8 cm.
Contexte : pièce 100C, destruction sur sol 1.

L2 grossière, très micacée (paillettes dorées), comprenant de nombreux éléments végétaux finement hachés et quelques quartz sableux. Cassure zonée, à franges chamois orangé (proche 2.5YR 6/6) et à cœur noir. Surface chamois (7.5YR 6/4) piquée de cavités (négatifs de particules végétales) ; traces de feu sur les parois interne et externe.

Deux fragments jointifs ; partie supérieure du bouton érodée.

Parallèles : cf. CEP, p. 109, pl. XVI : type 41a. Autres régions : J. Budka 2010, p. 206, fig. 77 : K95.11 (nécropole de l'Assassif ; profil similaire mais fond plat saillant – aucune datation précise).

- **33 (pl. 5)** Couvercle à large bouton, panse carénée et lèvre évasée
n° P01/429 (proche type 41 ou 44). Diam. ouv. ext. 14 cm ; Diam. fd. 4,5 cm ; H. 5,8 cm. Contexte : cour P11, destruction.

L4 grossière, micacée, contenant des particules végétales et des grains de quartz. Cassure de couleur chamois à cœur rouge (7.5YR 6/4-6/6 à 10R 5/8). Surface interne orangée/rouge clair (2.5YR 6/8) et surface externe chamois, noircie au feu ; marques de lissage nettement visibles sur la paroi externe.

Forme intacte.

Remarques : panse plus profonde et à carène plus marquée que la fig. 32-n° P99/044.

Parallèles : cf. CEP, p. 109-111, pl. XVI : types 41 et 44.

- **34 (pl. 5)** Couvercle convexe à bouton
n° P00/252. Diam. ouv. 12,6 cm ; H. prés. 4,5 cm. Contexte : pièce 100E, sur sol 1.

L2 grossière, très micacée (fines paillettes dorées), aux inclusions végétales et quartz nombreux. Cassure brune (proche 7.5YR 4/2, 4/4 ou 5/2) à cœur noir. Surface brune partiellement noircie au feu.

Cinq fragments jointifs ; bouton manquant.

Remarques : fréquence de ce type en L2 dans le niveau de circulation R12C ; quelques exemplaires avec un engobe rouge poli sont attestés (cf. *infra*).

- **35 (pl. 5)** Couvercle ou coupe convexe à lèvre triangulaire (bord)
n° P98/565. Diam. ouv. ext. 14,3 cm ; H. prés. 3,7 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1 (destruction).

L2 grossière, micacée, contenant des éléments végétaux très fins et des grains de quartz sableux. Cassure zonée, à franges rouge orangé (proche 2.5YR 6/8 ou 5YR 6/6) et à cœur noir. Surface interne légèrement érodée et surface externe revêtue d'un engobe rouge/ brun-rouge poli (10R 4/8).

Un fragment infime de bord.

Remarques : bord similaire au type précédent, ce qui suggère une fonction de ce récipient comme couvercle.

- **36 (pl. 5)** Couvercle/coupelle à paroi évasée et épaisse
n° P00/251. Diam. ouv. ext. 13 cm ; H. 3,9 cm ; Ép. pse. > 1 cm. Contexte : pièce 100E, sur sol 1.

Céramique modelée peut-être terminée au tour. **L2** grossière, poreuse et micacée ; texture renfermant d'abondants éléments végétaux et quartz sableux. Cassure uniforme noire. Surface interne noire et surface externe brun rougeâtre (proche 2.5YR 5/4 ou 10R 5/6). Légères empreintes digitales ou de cordes sur la face externe du bouton peu marqué.

Deux fragments jointifs ; profil complet.

Remarques : forme atypique à Tell el-Herr. La couleur noire de la cassure et de la surface interne confirme que ce récipient a subi une température élevée de cuisson et a bien été utilisé pour des préparations culinaires.

- **37 (pl. 5)** Couvercle ou coupelle-lampe

n° P00/317. Diam. ouv. ext. 8,5 cm ; Diam. fd. c. 3 cm ; H. 2,4 cm. Contexte : pièce 100G, sur sol 1.

L2 moyennement grossière, peu compacte et fortement micacée (paillettes dorées) ; quelques quartz sableux et nombreuses cavités (négatifs d'éléments végétaux) visibles. Cassure chamois-rouge (7.5YR 6/4 et 10R 5/6) à cœur noir. Surface chamois (7.5YR 6/4) avec traces d'un engobe rouge (10R 5/8) et marques d'un lissage interne ; extrémité du bord noircie au feu. Fond détaché à la ficelle. Forme intacte.

Remarques : récipient à double vocation. Panse peu profonde à paroi épaisse, lèvre à extrémité convexe et soulignée, fond ou bouton plat, saillant.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : A. Hamada 1937, p. 137, pl. IV : 18, éventuellement 17 (Al-Fostat, Batn el-Baqara, tombe de Pawen-Hatef – période post-saïte) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 115, fig. 66, éventuellement fig. 64 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; formes similaires – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; T.I. Rzeuska 2008, p. 432-433, fig. 537 : 31, pl. CXC VIII (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet – fin de la Basse Époque) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 29, 146, 149, 207, pl. 1 (type 15), p. 248, pl. 42 : 350-352, p. 249, pl. 43 : 370 (Saqqara, caches d'embaumeur et inhumations tardives – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 2, p. 101 (zone du mastaba d'Akhetetep, tombes ; coupelles similaires – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; A. Dunsmore 2014, p. 282-283, fig. 108 (Saqqara, tombe de Meryneith, puits II ; bord similaire avec traces de résidus noirs – Basse Époque). Autres régions : D.A. Aston 1999, p. 216-217, pl. 66 : 1925, éventuellement 1930 (Éléphantine, bâtiment AB ; formes proches – phase V : 550-400 av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 249, 251, pl. 78 : 2155-2156, 2159, également p. 254, 257, pl. 81 : 2221 (phase VIa : IV^e s. av. J.-C.) ; J. Budka 2010, p. 656, fig. 282 : reg. 160 et 172h (nécropole de l'Assassif, tombe XXVII ; formes similaires – période ptolémaïque) ; *ibid.*, p. 206, fig. 77 : K02/64.1, K02/64.5 (pas de datation précise) ; *ibid.*, p. 642, fig. 275 : reg. 313-315 (tombe XXVI ; lèvre amincie – Basse Époque).

- **38 (pl. 5)** Couvercle ou coupelle-lampe

n° P01/231. Diam. ouv. 7,5 cm ; Diam. fd. 4 cm ; H. 3,1 cm ; Ép. 1 cm. Contexte : pièce 104B, sur sol 1.

L4 grossière, très micacée, comprenant de fines fibres végétales blanches. Cassure légèrement zonée, chamois à cœur

rouge (7.5YR 6/4-6/6 à 2.5YR 6/6). Surface de couleur orangée/rouge clair (proche 2.5YR 6/6), ravalée ou couverte d'un pseudo-engobe (lissage peu soigné) ; extrémité du bord noircie au feu. Face externe du fond tournassée ou détachée à la corde.

Forme intacte.

Remarques : récipient à vocation double : couvercle ou lampe.

Parallèles : D.A. Aston 1999, p. 216-217, pl. 66 : 1925, éventuellement 1930 (Éléphantine, bâtiment AB ; formes proches – phase V : 550-400 av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 281, 283, pl. 91 : 2442 (bâtiment Q – phase VIb : III^e s. av. J.-C.) ; J. Budka 2010, p. 206, fig. 77 : reg. 353 (nécropole de l'Assassif – aucune datation précise).

- **39 (pl. 5)** Support de vase (bord)

n° P99/043. Diam. ouv. ext. 19 cm ; H. prés. 4,7 cm. Contexte : pièce 100C, destruction sur sol 1.

L2 moyennement grossière, micacée, aux inclusions végétales nombreuses et aux inclusions de quartz rares. Cassure brun-rouge (10R 5/6) à fine tranche grisâtre. Surfaces interne et externe de couleur brun orangé (proche 5YR 5/6), lissée ; traces d'un enduit blanchâtre sur la lèvre.

Un fragment.

Remarques : Le bord qui nous est parvenu, marqué par une faible concavité sur sa face interne, correspond sans doute à la partie supérieure du support, d'où l'absence de traces d'usure.

- **40 (pl. 5)** Support de vase (bord)

n° P01/332. Diam. ouv. ext. 17,8 cm ; H. prés. 3,5 cm. Contexte : cour P11, destruction.

L2 grossière, micacée, aux inclusions végétales nombreuses. Cassure zonée, à fines franges chamois (7.5YR 6/4) et à large cœur noir. Surface de couleur chamois (proche 7.5YR 6/4 ou 6/6).

Un fragment.

Remarques : extrémité du bord érodée (traces d'usure).

Parallèles : Delta et Basse Égypte : P. French et H. Ghaly 1991, p. 117, fig. 78, éventuellement 110 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; interprété comme jarre mais sans doute support – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.).

Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes ouvertes

- Les vaisselles de préparation ou de service (**pl. 6**)

- **41 (pl. 6)** Coupe à paroi évasée et à lèvre épaisse, profilée en S (bord)

n° P01/338. Diam. ouv. ext. 29 cm ; H. prés. 6,3 cm ; Ép. variable entre 0,8 et 1,2 cm. Contexte : cour P11, destruction.

C7 dense, aérée, moyennement grossière ; texture faiblement micacée comprenant une faible quantité de grains de quartz sableux, de particules rougeâtres (chamotte), de fins nodules noirs (ferromagnétiques) et quelques inclusions de calcaire. Cassure uniforme de teinte verdâtre (2.5Y 7/2-7/3). Surface verdâtre avec stries de lissage externe ; traces de feu sur la face interne du bord. Paroi externe du récipient mise en valeur par un réseau de stries plates faiblement espacées. Un fragment.

Remarques : sans doute une assimilation d'une coupe ou mortier d'origine chypriote, caractérisée par une surface externe ondulée et une lèvre épaisse, double, soulignée. Forme atypique.

Parallèles : cf. *supra*, texte (pour des prototypes levantins).

- Les vaisselles de table... (pl. 6)

- **42 (pl. 6)** Coupelle évasée à fond annulaire et lèvre profilée en S n° P99/180 (= type 213). Diam. ouv. 14,5 cm ; Diam. fd. 8 cm ; H. 4,5 cm. Contexte : cour P11, dans jarre.

C2 moyennement fine, assez dense et sableuse ; présence de paillettes dorées (micas), de quartz sableux en faible quantité et de cavités (négatifs d'éléments végétaux). Cassure variant de l'orangé au rouge rosâtre (entre 2.5YR 6/6 et 10R 6/4). Engobe blanc jaunâtre couvrant l'ensemble de la surface ; marques de lissage visibles. Forme intacte.

Remarques : des exemplaires analogues à ce type, façonnés dans une fabrique C1, sont attestés ailleurs, sur le site.

Parallèles : cf. CEP, p. 335, pl. LXXIII : type 213.

- **43 (pl. 6)** Coupelle évasée à lèvre simple et à base annulaire n° P98/567 (proche type 117). Diam. ouv. ext. 15 cm ; Diam. fd. 9,3 cm ; H. c. 4 cm. Contexte : rue R12C, sol 1.

C2 moyennement fine, micacée, à la matrice légèrement sableuse, comprenant de fines particules blanches (calcaire), rouges et noires (chamotte et oxydes ferriques). Cassure légèrement zonée, orangée (2.5YR 6/6) à cœur beige (proche 7.5YR 7/4). Surfaces interne et externe revêtues d'un engobe beige rosé (7.5YR 8/3-8/4) ; marques de polissage soigné.

Un fragment ; profil complet mais une partie du fond manquante.

Remarques : série peu répandue caractérisée par une lèvre peu épaisse, plate, située dans le prolongement de la panse.

Parallèles : CEP, p. 228, pl. XLV : type 117.

- **44 (pl. 6)** Coupelle évasée à lèvre éversée n° P99/035 (proche type 115). Diam. ouv. ext. 15 cm ; H. prés. 3 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

C1 moyennement fine, dense et faiblement micacée ; rares particules noires et rouges (chamotte) visibles. Cassure de couleur uniforme beige blanchâtre (7.5YR 7/3 ou 10YR 8/3). Engobe blanc (10YR 8/2) poli couvrant l'ensemble de la surface.

Un fragment ; base manquante.

Remarques : paroi plus fine que les exemplaires réalisés dans une fabrique alluviale ; présence d'une arête à la transition entre la panse et la base.

Parallèles : cf. CEP, p. 227-228, pl. XLV : type 115b.

- **45 (pl. 6)** Coupelle convexe à base annulaire et lèvre interne ourlée n° P98/449 (= type 212b). Diam. ouv. int. 12,5 cm ; Diam. fd. 8 cm ; H. 3,5 cm. Contexte : cour P11, destruction.

C2 fine, sableuse, micacée, contenant quelques particules noires. Cassure zonée, beige jaunâtre (proche 10YR 8/3-8/4) à cœur orangé (2.5YR 6/6). Épais engobe beige rosé (7.5YR 8/3) soigneusement poli.

Un fragment ; une partie infime du fond manquante.

Remarques : présence d'une gorge peu profonde à la transition entre la panse et la base.

Parallèles : cf. CEP, p. 333, pl. LXXIII : type 212b ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 36, fig. 7e (Tell el-Herr ; panse moins évasée). Delta et Basse Égypte : W.D.E. Coulson et A. Leonard, Jr. 1981, p. 27, 44, fig. 13A : 22 (Naucratis ; panse plus profonde, pâte rosée – aucune datation précise) ; *ibid.*, p. 64, fig. 23 : 80-69 (Naucratis, *survey* ; forme similaire – aucune datation précise) ; W.D.E. Coulson 1996, p. 30-31, fig. 14 : 861 (Naucratis, *survey* ; peut-être production locale, selon l'auteur – période ptolémaïque) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 155, 173, pl. K : 1-3 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque/ période hellénistique).

- **46 (pl. 6)** Coupelle convexe à base annulaire n° P01/432. Diam. ouv. ext. 12,6 cm ; Diam. fd. 7,7 cm ; H. 3,5 cm. Contexte : cour P11, destruction.

C2 moyennement fine, sableuse, contenant de fines fibres végétales blanches, quelques quartz sableux, particules noires et rouges. Cassure légèrement zonée, à franges rouge clair (2.5YR 6/6) et à cœur beige (7.5YR 7/4). Surface blanchâtre peut-être engobée (7.5YR 8/3 ou 10YR 8/3) ; marques de polissage sur la paroi externe.

Cinq fragments jointifs ; profil complet.

Remarques : lèvre affinée à son extrémité et non ourlée comme le type 212.

Parallèles : D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16, fig. 1 : 81, p. 42, 251, pl. 45 : 413 (Saqqara, cache 4 et surface – v^e-iv^e s. av. J.-C.).

Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes fermées

- Les jarres et vases sphériques (pl. 6)

- 47 (pl. 6) Jarre ovoïde à épaule carénée et à anses

n° P99/123 (proche type 216a). Diam. ouv. 9,6 cm ; Diam. pse. c. 17 cm, H. prés. 7,7 cm ; Ép. 0,4/0,5 cm. Contexte : cour P11, destruction sur sol 1.

C2 fine, dense, à la matrice légèrement sableuse ; rares quartz et particules rougeâtres (grains de chamotte) visibles. Cassure uniforme orangée (2.5YR 6/6). Surface interne de teinte identique à celle de la pâte, surface externe revêtue d'un engobe blanc tirant sur le jaune pâle (2.5Y 8/3-8/4) ; polissage externe soigné.

Trois fragments jointifs ; manque la moitié inférieure du récipient.

Remarques : forme atypique en argile calcaire ; épaule carénée très courte.

Parallèles : cf. CEP, p. 336, pl. LXXIV : type 216a (sans doute variante au corps plus trapu). Delta et Basse Égypte : C. Grataloup 2010, p. 154, fig. 12.5 : 6 (Thônis, zone D ; col court légèrement évasé en argile calcaire – période perse) ; id. 2012, p. 189, fig. 4 : type 3 (Thônis ; épaule plus longue) ; id. 2015, p. 144, fig. 7.5 : 8 (Thônis ; profil un peu différent – période perse) ; N. Hudson 2014B, p. 256, 264, fig. 6 : 32 (Tell Timai ; col renflé et évasé – fin du IV^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 158-159, 252, pl. 46 : 436 (Saqqara, surface ; col plus évasé et face de Bès – fin V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; J. De Morgan 1895, p. 44, fig. 93, p. 45, fig. 96 (Dachour, mastabas du nord ; petites jarres à anses un peu différentes – période tardive).

- 48 (pl. 6) Vase sphérique à col court, épaule carénée et fond annulaire (col et base)

n° P01/434 (= proche type 216b). Diam. ouv. ext. 8,8 cm ; Diam. fd. 4,2 cm ; H. prés. 4 cm. Contexte : cour P11, destruction.

C2 moyennement fine, dense, sableuse ; texture renfermant des micas, de fines inclusions de calcaire, des particules rougeâtres et brunes, en faible quantité, et des cavités de petite taille (négatifs d'éléments végétaux). Cassure légèrement zonée, à franges orangées/rouge clair (2.5YR 6/6) et cœur beige (7.5YR 7/4). Surface de couleur beige orangé (5YR 7/4 ou 7/6), lissée ; traces de feu visibles sur la paroi externe.

Trois fragments non jointifs ; lacunes dans la panse.

Parallèles : cf. CEP, p. 336, pl. LXXIV : type 216b. Delta et Basse Égypte : C. Grataloup 2010, p. 153, fig. 12.4 : 7-8 (Thônis, zone C ; formes similaires en argile calcaire – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; id. 2012, p. 190, fig. 5 : type 1 (Thônis ; argile calcaire) ; id. 2015, p. 144, fig. 7.5 : 10, p. 155, fig. 7.13 : 1 (Thônis – période perse) ; W.D.E. Coulson et A. Leonard, Jr. 1981, p. 27, 44, fig. 13A : 20 (Naucratis ; col en pâte rosée – aucune datation précise) ; A. Hamada 1937, p. 137, pl. III : 10 (Al-Fostat, Batn

el-Baqara, tombe de Pawen-Hatef ; col plus évasée – période post-saïte) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 120-121, fig. 96-97 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; formes similaires mais absence d'épaule carénée – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16-17, fig. 1-2 (types 128, 116), p. 50, 53, 182, fig. 46 (phase C), p. 222, pl. 16 : 116, p. 223, pl. 17 : 128, p. 252, pl. 46 : 425 (Saqqara, caches d'embaumeur et inhumations tardives – fin V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 262, fig. VI.38 : 5b, p. 268, fig. VI.43 : 293 (zone de la tombe d'Horemheb, cache 5 ; corps sphérique – V^e s. av. J.-C.) ; A. Dunsmore 2014, p. 289, fig. 129 (Saqqara, secteur de la tombe de Meryneith, cache d'embaumeur II ; vase similaire en fabrique marneuse avec dépôts noirs internes – Basse Époque) ; W.M.F. Petrie 1909, pl. XLVI (Memphis ; vases proches dont un avec figuration de Bès – c. 300 av. J.-C.).

- 49 (pl. 6) Vase ou bouteille à paroi fine et haut col évasé avec ressaut à la base (col)

n° P01/336. Diam. ouv. 8 cm ; H. prés. 4,6 cm ; Ép. c. 0,2/0,3 cm. Contexte : cour P11, destruction.

C1 fine, dense, sans doute micacée (particules brillantes visibles) ; présence de poussières blanches de calcaire et de nodules noirs de calibre fin, en faible quantité. Cassure uniforme orangée/rouge clair (proche 10R 6/6). Surface interne de couleur rose orangé (2.5YR 6/4) et surface externe blanchâtre (10YR 8/2) soigneusement lissée.

Six fragments non jointifs.

Remarques : forme atypique à la paroi extrêmement fine ; saillie à la transition entre le col et l'épaule. Peut-être pichet ou autre récipient de service mais large embouchure.

Parallèles : Delta et Basse Égypte : G. Lecuyot 2000, p. 240, 253, fig. 2.1 : BE.14 (Saqqara, mastaba d'Akhethetep ; col similaire mais sans saillie à la base – Basse Époque).

- Les contenants de petite taille : flacons et récipients de service (pl. 6)

- 50 (pl. 6) Cruchon à panse globulaire et fond plat

n° P00/273. Diam. fd. 2,1 cm ; Diam. max. pse. 5,8 cm ; H. prés. 4,25 cm. Contexte : porte entre 100C et 100D.

C2 fine, dense, légèrement sableuse et micacée ; rares poussières blanches de calcaire visibles. Cassure homogène beige orangé (10YR 7/4 à 2.5YR 6/6). Surface interne beige (10YR 7/3-7/4) et surface externe orangée (2.5YR 6/6) avec traces d'un engobe blanc jaunâtre (proche 10YR 8/4).

Un fragment ; partie supérieure manquante.

Remarques : face externe du fond légèrement concave et paroi épaisse.

- **51 (pl. 6)** Cruchon à panse pithoïde et fond plat
n° P00/282. Diam. fd. 2,6 cm ; Diam. max. pse. 6,5 cm ; H. prés. 3,8 cm.
Contexte : démolition bâtiment.

C1 moyennement fine, dense, comprenant une quantité moyenne de quartz sableux, des nodules noirs et rouges de faible calibre (ferromagnétiques ?). Cassure uniforme beige rosé (7.5YR 8/3 ou 5YR 8/3). Surface interne de teinte jaune rosé (proche 7.5YR 8/4) et surface externe blanchâtre (peut-être engobe ?).

Un fragment ; partie supérieure manquante.

Remarques : forme atypique à paroi épaisse ; face externe du fond légèrement concave.

- **52 (pl. 6)** Cruchon (base)

n° P98/524. Diam. fd. 3 cm ; H. prés. 2,2 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

C1 fine, dense et micacée ; rares particules rouges et noires visibles à l'œil nu. Cassure homogène blanche virant sur le rosé (proche 5YR 8/3). Surface blanche (5YR 8/2) avec marques de polissage externe.

Un fragment.

Remarques : panse vraisemblablement sphéro-globulaire à paroi extrêmement fine.

Les productions d'origine égéenne

- Les vaisselles fines attiques (**pl. 7 et fig. 108-109**)

- **53 (fig. 108)** Lécythe aryballisque à figures rouges (panse et base)

n° P09/061. Diam. fd. ext. 6 cm. Contexte : cour P11, sol primitif.

IM1 fine, dense et micacée. Cassure uniforme orangée/rouge clair (2.5YR 6/6). Décor figurant une tête masculine (œil de profil) sur fond vernissé noir ; face externe de la base vernissée rouge (proche 10R 4/8) et plan de pose réservé en clair, orangé.

Deux fragments jointifs ; partie supérieure manquante.

Décor : Sur le fond vernissé noir figure le profil d'une tête masculine (peu vraisemblablement une tête féminine) dont les cheveux noirs, bouclés ou ondulés, sont couverts par un bonnet. Les traits du visage et du cou sont finement dessinés : œil de profil levé vers le ciel, marqué par un point noir et surmonté par un sourcil peu épais ; nez long et fin ; bouche entrouverte et oreille représentée avec l'amorce d'un bonnet (*pilos* ou *kékryphale*). Contrairement à d'autres exemplaires connus, les cheveux ne sont pas coiffés en chignon mais sont représentés longs et bouclés. Cependant, comme d'autres pendants connus attribués au « peintre échevelé », au dire de Sir J. Beazley, le cou repose sur une ligne de godrons délimitée par deux filets réservés en clair ; le filet supérieur est plus épais que le filet inférieur.

Remarques : profil externe de la base légèrement caréné, à degrés.

Parallèles : cf. C. Defernez 2007A, p. 556-557, 588, 610, fig. 2.6 (exemple d'une tête féminine coiffée d'un *kékryphale* ; peintre échevelé). Comme il a été mentionné dans le commentaire (cf. *supra*), il est fort probable que la tête figurée est celle d'un homme, coiffée d'un *pilos*. Grèce, Chypre, mer Noire : C.L. Woolley 1938, p. 23-24, fig. 8 (Al Mina, strate III, pièce F ; tête de jeune homme coiffé d'un bonnet – 430-375 av. J.-C.) ; J.D. Beazley 1927, p. 31, pl. XL : 8 (Ashmoleum Museum, provenant de Kertch ; tête d'Hermès avec *pilos* ailé – IV^e s. av. J.-C.) ; J.D. Beazley 1946, pl. 4 : 18 (lécythe avec tête d'homme ou de femme) ; J.D. Beazley 1963, p. 1366-1367 (provenances Al Mina, Kertch, Corinthe, Ensérune ; lécythes avec tête de jeune [Hermès] attribués au peintre d'Al Mina ou au peintre échevelé – fin du V^e s. av. J.-C.) ; S. Dimitriu et P. Alexandrescu 1965, pl. 35 : 1 (Roumanie, collection Mavros ; exemplaire proche avec tête d'Hermès ? – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; I. McPhee 1987, p. 293-294, pl. 58 : 60 (Corinthe, forum sud-ouest ; lécythe avec tête d'Hermès – 410-390 av. J.-C.) ; S.J. Schwarz 1996, p. 38-39, pl. 53 : 37 (Chypre, Idalion ; lécythe de petit module avec tête d'Hermès disposée sur une bande d'oves – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.).

- **54 (pl. 7, fig. 109)** Lécythe aryballisque à léger épaulement et motif de bande réservée

n° P01/230 (proche types 224a et 229). Diam. fd. ext. 5,7 cm ; Diam. pse. 6,65 cm ; H. prés. 7 cm. Contexte : pièce 104B, sur sol 1.

IM1 fine, dense et micacée (micas dorés). Cassure uniforme orangée/rouge clair (proche 5YR 6/6). Surface externe vernissée noir mais bande réservée en clair (orangée, 5YR 6/6) sur l'épaule (1 cm) et le plan de pose ; face externe du fond de couleur rougeâtre/rouge vif (proche 10R 5/8), sans doute vernissée.

Fragment préservé intact mais col manquant.

Remarques : variante tardive de ce type de récipient marquée par un léger épaulement mis en valeur par une saillie à la base du col et par une base à face externe profilée ; panse élançée sphéro-globulaire.

Parallèles : cf. CEP, p. 345-346, 349, pl. LXXVI : type 224a, pl. LXXVII : type 229. Seuls sont mentionnés ici les lécythes au profil et au décor similaires ; les vases analogues à décor de bande réservée et chien courant (ou autre) sont signalés dans le commentaire (cf. *supra*). Delta et Basse Égypte : C. Grataloup 2010, p. 154, fig. 12.5 : 4 (Thônis-Héracléon, secteur D, grand canal au nord du temple d'Héraclès ; lécythe avec décor de bande réservée et filet noir – milieu V^e-fin du IV^e s. av. J.-C.) ; H.G. Fischer 1965, p. 159, pl. 69 : 630 (Mit Rahineh ; épaule de lécythe – période hellénistique). Autres régions : S. Marchand 1996, p. 177-178, fig. 10 (Tebtynis, couche 7662 associée à un bâtiment antérieur au temple de Soknebtynis ; épaule de profil analogue – période préptolémaïque). Grèce et mer Noire : G. Hafner 1951, p. 41-42, pl. 33 : 7-11 (Karlsruhe, Landesmuseum ; plusieurs lécythes

à bandes – c. 400 av. J.-C.) ; S. Dimitriu et P. Alexandrescu 1965, p. 40, pl. 35 : 15 (Roumanie, Musée de Bucarest ; lécythe à décor de bande réservée – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; J.H. Fernández *et al.* 1987, p. 12, 18-19, pl. 6 : 1, 3-4 (Musée d'Ibiza ; plusieurs lécythes à bande réservée et filets de vernis délayé à l'intérieur – fin v^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; V.F. Stolba et E. Rogov 2012, pl. 42 : B88 (Panskoye, nécropole ; vase similaire – IV^e s. av. J.-C.).

Levant : W.J. Bennett, Jr.-J.A. Blakely 1989, p. 81, fig. 74, n° 222 (Tell el-Hesi, strate VA ; base similaire – dernier quart du v^e-IV^e s. av. J.-C.).

- **55 (pl. 7)** Lécythe aryballisque à base annulaire (base)

n° P00/316. Diam. fd. 5,5 cm ; H. prés. c. 2,5 cm. Contexte : pièce 100G, sur sol 1.

IM1 fine, dense et faiblement micacée. Cassure uniforme beige (proche 5YR 6/6). Surface interne beige, surface externe vernissée noir, excepté la base (réservée en clair) ; traces d'un vernis (ou engobe ?) de couleur rougeâtre (proche 10R 5/8 ou 4/8) sur la face externe du fond.

Trois fragments non jointifs dont un fragment d'une petite anse de section elliptique, vernissée noir.

Remarques : panse globulaire et base au plan de pose et côtés biseautés ; rainure à transition entre le fond et la panse.

Parallèles : D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 160, 253, pl. 47 : 446 (Saqqara, surface ; base de lécythe – 550-400 av. J.-C.).

- **56 (pl. 7)** Lécythe aryballisque à base annulaire (base)

n° P00/283. Diam. fd. 6 cm ; H. prés. 1,5 cm. Contexte : démolition bâtiment.

IM1 très fine, dense et micacée. Cassure uniforme beige rosé (proche 2.5YR 6/6). Vernis noir brillant couvrant la moitié inférieure de la panse ; face externe du fond réservée en clair (5YR 6/6). Stries internes de tournage marquées.

Un fragment.

Remarques : plan de pose légèrement biseauté et base au profil externe convexe.

Parallèles : cf. CEP, p. 341-353, pl. LXXVI ou LXXVII : types 224 ou 225.

- **57 (pl. 7)** Lécythe aryballisque à base annulaire (partie inférieure)

n° P98/571 (proche type 224b). Diam. fd. ext. 4,6 cm ; Diam. pse. 5,5 cm ; H. prés. 2,65 cm. Contexte : rue R12C.

IM1 fine, dense et faiblement micacée. Cassure homogène beige rosé (5YR 6/6). Vernis noir brillant couvrant la moitié inférieure de la panse et la partie supérieure de la base ; plan de pose et face externe du fond réservés en clair (de teinte identique à celle de la cassure, 5YR 6/6). Amorce visible d'une bande réservée à mi-hauteur de la panse.

Cinq fragments jointifs ; manque la partie supérieure du récipient.

Remarques : lécythe de petit module au corps plus élancé que les autres types identifiés ; plan de pose légèrement biseauté et gorge profonde à la transition entre la panse et la base.

Parallèles : cf. CEP, p. 346, pl. LXXVI : type 224c. Égypte : D.A. Aston 1999, p. 262-264, pl. 84 : 2288 (Éléphantine, bâtiment J ; lécythe de petite taille – phase VIa : IV^e s. av. J.-C.).

- **58 (pl. 7)** Lécythe aryballisque (base)

n° P01/428 (proche type 228). Diam. fd. ext. 4,9 cm ; H. prés. c. 1,7 cm. Contexte : rue R12B, sur sol 1.

IM1 fine, dense et sans doute micacée. Cassure uniforme beige rosé (5YR 6/6). Vernis noir couvrant la partie inférieure du récipient, base incluse ; face externe du fond réservée en clair, de couleur orangée.

Un fragment.

Remarques : petite base annulaire à paroi extrêmement fine et au plan de pose de section quadrangulaire.

Parallèles : cf. CEP, p. 349, pl. LXXVII : type 228.

- Les vaisselles fines d'origine indéterminée (**pl. 7**)

- **59 (pl. 7)** Cratère en cloche à décor vernissé rouge

n° P00/289-P98/592. Diam. ouv. ext. 29,5 cm ; Diam. max. pse. 24,6 cm ; H. prés. 21 cm ; Ép. 0,6 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

IM13 fine, dense et légèrement sableuse ; texture faiblement micacée contenant une faible quantité de particules rougeâtres (chamotte), de quartz, de nodules de calcaire (ou calcite) et d'oxydes ferreux noirs. Cassure légèrement zonée, orangée, avec fines franges beige jaunâtre et noyau beige à certains endroits (2.5YR 6/8 à 5YR 6/6). Surface interne entièrement vernissée brun-rouge (10R 4/8 à 2.5YR 4/8) et surface externe engobée beige (proche 10YR 7/4), soigneusement lissée et décorée de motifs géométriques.

Dix neuf fragments jointifs ; lacunes dans la partie inférieure du vase. Décor : moitié inférieure de la paroi externe vernissée brun-rouge alternant avec une bande peu épaisse et une ligne festonnée dessinée de manière hâtive ; face externe du bord entièrement vernissée brun-rouge.

Remarques : La morphologie de ce vase s'apparente étroitement à celle des cratères en cloche d'origine attique. Ce type se démarque par une panse bien arrondie (vasque profonde), deux anses horizontales légèrement en étrier et de section ronde, et une lèvre épaisse, infléchie vers l'extérieur, de profil triangulaire, soulignée par une faible concavité. Comme ses pendants attiques, l'épaisseur de la paroi est mince, d'où la fragilité du récipient.

- **60 (pl. 7)** Panse à décor de motifs géométriques

n° P98/402. H. prés. 6 et 5 cm ; Ép. pse. c. 0,7 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

IM13 fine, dense et micacée ; présence de rares poussières blanches de calcaire et de grains de quartz blancs, épars. Cassure de couleur uniforme orangée (2.5YR 6/8 ou 5YR 6/6). Surface interne vernissée brun ou noir (7.5YR 4/4) et surface externe avec décor de bandes vernissées rouge/brun-rouge ou brun (2.5YR 4/8), apposé sur un engobe blanc jaunâtre (proche 10YR 8/3) ; stries de lissage soigné visibles sur les deux faces.

Trois fragments non jointifs.

Décor : Une panse décorée d'une large bande vernissée brun-noir alternant avec une ligne rouge/brun-rouge et une autre panse avec motifs de deux bandes rouge/brun-rouge (2.5YR 4/8) peu épaisses et sans doute l'amorce de deux festons.

Remarques : La paroi interne vernissée des fragments ici étudiés suggère l'appartenance de ces pièces à une forme ouverte. L'amorce d'une ligne festonnée sur l'une des panses laisse à penser que ces tessons correspondent peut-être au cratère préalablement décrit ou à un autre vase de forme analogue.

- Les amphores de Chios (**pl. 8**)

- **61 (pl. 8)** Amphore de Chios (col)

n° P98/501 (= type 230d). Diam. ouv. ext. c. 10 cm (ovalisé) ; H. prés. 12,7 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1.

IM2 moyennement grossière, micacée, constituée de particules de calcaire (certaines jaunâtres), d'inclusions minérales noires et rouges de petite taille (grains de chamotte ?). Cassure uniforme orangée/rouge clair (2.5YR 6/8). Surface de couleur orangée avec coulées d'un épais engobe jaunâtre (proche 10YR 8/4 ou 8/6) ; stries de lissage sur la paroi externe.

Un fragment.

Remarques : lèvre haute à face externe plate et face interne légèrement convexe ; renflement marqué de la paroi interne du col.

Parallèles : cf. CEP, p. 360, pl. LXXVIII : type 230d. Nombreuses références fournies dans le commentaire. Égypte : R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 152-153, 166, pl. C : 1 (Mendès, nécropole royale ; profil un peu différent – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; J.-Fr. Gantès 2007, p. 147, fig. 1 : 11 (Naucratis ; fragment de col – fin du v^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 104, pl. B : F7.P25-P27 (S.P. 626-S.P. 611-S.P.612) (Saqqara, secteur du mastaba d'Akhetetep, tombe F7 ; cols et bases – fin v^e-1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; id. 2013B, p. 7, ph. 38 : F7.P26-P27 (mêmes types que précédents) ; A. Marangou 2012A, p. 377 ; id. 2012B, p. 155, fig. 155f-g (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} – fin v^e-iv^e s. av. J.-C.). Mer Noire : A.P. Abramov et A.A. Maslennikov 1991,

p. 235, 237, fig. 1 : 15 (Cape Ziuk ; col similaire – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; S.Ju. Monachov et E.N. Abrosimov 1993, p. 124-125, tableau 3 : 7 (Chersonèse, nécropole ; modèle standard de la fin du v^e s. av. J.-C.).

- **62 (pl. 8)** Amphore de Chios (bas de panse)

n° P00/250 (= type 231a). Diam. fd. ext. 6,2 cm ; H. prés. 17 cm ; Ép. fd. c. 2 cm. Contexte : pièce 100E, sur sol 1.

IM2 moyennement grossière, dense et sableuse ; texture légèrement micacée contenant de fines particules de calcaires, des grains de quartz blancs de calibre variable mais fin et quelques nodules noirs. Cassure homogène beige orangé/rouge clair (2.5YR 6/6). Surface interne de couleur identique à celle de la pâte et surface externe engobée beige (7.5YR 7/3-7/4), soigneusement lissée ou polie.

Sept fragments jointifs.

Remarques : sabot court de forme conique avec dépression centrale assez profonde.

Parallèles : cf. CEP, p. 361, pl. LXXIX : type 231a. Cf. *supra*, texte. Delta et Basse Égypte : W.D.E. Coulson 1996, p. 53, fig. 26 : 1108, 1744 (Naucratis, *survey* ; formes similaires – 2^e moitié du v^e s. av. J.-C.) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 152-153, 166, pl. C : 2 (Mendès, nécropole royale ; dépression conique – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; H.G. Fischer 1965, p. 161, pl. 68 : 658 (Mit Rahineh ; dépression moins profonde – période romaine) ; B.G. Aston 2011, p. 273-274, fig. VI.46 : 318 (zone de la tombe d'Horemheb, cache 5 ; modèle sans doute plus ancien avec dépression peu profonde – v^e s. av. J.-C.) ; S.J. Allen 2000, p. 48, fig. 3 : 7 (Dachour ; bouton similaire – Basse Époque). Autres régions : S. Marchand 1996, p. 177-178, fig. 9 (Tebtynis, couche 7662 associée à un bâtiment antérieur au temple de Soknebtynis – période préptolémaïque) ; A. Marangou 2012A, p. 377 ; id. 2012B, p. 155, fig. 155h (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} – fin v^e-iv^e s. av. J.-C.).

Grèce, Chypre et mer Noire : cf. *supra*, texte. J. Boardman et J.K. Anderson 1954, p. 169, 175, fig. 9g (Chios, *Kofinà Ridge* – fin v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; J. Boardman 1967, p. 178, fig. 125 : 946 (Chios, temple d'Athéna – période II, entre 550 et 325 av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 179, fig. 126 : 949 (site de *Pindakas* – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; M.L. Lawall 2005, p. 42-44, fig. 3A-3B (Agora d'Athènes, dépôts J13-14 : 1 ; boutons similaires – c. 400 av. J.-C.) ; M.L. Lawall 2006, p. 134-135, pl. 32 : 205, éventuellement 204 (Éphèse, puits S-AB ; boutons similaires – fin v^e s. av. J.-C. et 425 pour l'un) ; E. Gjerstad 1948, fig. LXIX : 5c (Marion et Vouni, tombes – *Plain White* VII-Chypro-classique II : 400-325 av. J.-C.) ; S.Ju. Monachov et E.Ia. Rogov 1990, p. 138-139, fig. 5 : 33 (Panskoe, nécropole – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; A.P. Abramov et A.A. Maslennikov 1991, p. 235, 237, fig. 1 : 17 (Cape Ziuk – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; S.Ju. Monachov 2003, p. 239, pl. 9 : type IV-B,

p. 240, pl. 10 : type V-A, p. 241, pl. 11 : 1-3 (type V-A) (plusieurs sites de mer Noire ; modèles similaires – fin du v^e s. av. J.-C.) ; A. Kakhidze et M. Khalvashi 2010, pl. 74 : 7 (nécropole de Pichvnari – dernier quart du v^e s. av. J.-C.) ; I. Lozanov 2010, pl. 50 : 6 (Thrace ; pied similaire mais forme plus élancée).

- Les amphores de la Grèce du Nord (d'origine supposée mendéenne) **(pl. 8)**

- **63 (pl. 8)** Amphore de Mendé ?

n° P00/265 (= type 265). Diam. ouv. ext. 11,6 cm ; Diam. fd. 7 cm, Diam. max. pse. 33 cm ; H. 62,8 cm ; H. col. c. 18 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

IM6 moyennement fine, dense et micacée ; texture contenant une quantité notable de nodules noirs et rouges (ferromagnétiques) et des particules de calcaire en plus faible quantité. Cassure zonée, à frange externe rosée (proche 5YR 7/6 et 7.5YR 7/4) et à frange interne beige jaunâtre (7.5YR 6/6 ou 10YR 6/6). Surface interne orangée (2.5YR 6/6) et surface externe revêtue d'un engobe beige/ brun jaunâtre (7.5YR 6/6) soigneusement poli et lissé ; lignes peintes en rouge sous la lèvre, l'épaule (épaisse de 2,5 cm), le tiers inférieur de la panse (à 11 cm de la base) et sur la carène du sabot. Empreintes digitales marquées à la base des anses.

Forme complète restituée à partir de cinquante trois fragments.

Remarques : à noter la panse pithoïde à épaulement assez marqué, le col d'une hauteur moyenne mis en valeur par une rainure à mi-hauteur, la lèvre évasée soulignée par deux gorges peu profondes et le pied assez haut terminé par un sabot court, caréné, avec une dépression peu profonde sous le plan de pose. Les anses plates et de section elliptique relient la lèvre à l'épaule. Parmi les pièces décrites ci-dessous, les fragments de col et de fond, 64 et 69-n° P99/098 et P98/502, également réalisés dans une fabrique IM6, correspondent vraisemblablement à ce modèle.

Parallèles : cf. CEP, p. 419, pl. XCV : type 265. Autres références fournies dans le texte (*supra*). Égypte : C. Grataloup 2006, p. 216, 306, cat. 368 (Thônis/Héracléion ; forme plus trapue – v^e s. av. J.-C.) ; A. Marangou 2012A, p. 379 ; id. 2012B, p. 156, fig. 156c (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} ; lèvre très évasée – 425-400 av. J.-C.).

Grèce : E. Hadjidaki 1996, p. 575, fig. 11 : A741, p. 576, fig. 12 : B29 (épave d'Alonnisos ; formes similaires en argile rouge clair/beige – c. 420-400 av. J.-C.) ; M.L. Lawall 1998A, p. 19, fig. 4 (Athènes, Agora, dépôt R11 : 3 ; amphore de Mendé – c. 425-400 av. J.-C.) ; J.K. Papadopoulos et St.A. Paspalas 1999, p. 163, fig. 3-4 (Agora d'Athènes, dépôts ; modèles proches avec filets rouges, non datés avec précision). Chypre : E. Gjerstad 1948, fig. LXIX : 5a (tombes de Marion et Vouni ; forme plus trapue – *Plain White VI*/Chypro-classique I et II : 475-325 av. J.-C.).

Mer Noire : I.B. Brašinskij 1976, p. 70-71, fig. 3 (Elizavetovskoe ; forme plus trapue – dernier quart du v^e s. av. J.-C.) ; S.Ju. Monachov 1999A, p. 181, 189, fig. 20 : 12 (kourgane 13 de Velikaja Znamenka ; modèle proche mais plus ancien) ; id. 2003, p. 291, pl. 61 : 6, p. 292, pl. 62 : 1-2 [type II-A] (amphores complètes apparentées – dernier quart du v^e s. av. J.-C.) ; S.Ju. Monachov et E.N. Abrosimov 1993, p. 131-132, tableau 8 : 24 (Chersonèse, nécropole ; profil similaire – début du iv^e s. av. J.-C.).

- **64 (pl. 8)** Amphore de Mendé ? (col)

n° P99/098 (= type 265a). Diam. ouv. ext. 14,5 cm ; H. prés. c. 20 cm. Contexte : cour P11, sur sol 1.

IM6 fine, très dense et micacée (paillettes dorées) ; présence d'inclusions minérales noires, rouges (sans doute des ferromagnétiques) et blanches (grains de calcite de petite taille), en faible quantité. Cassure homogène de teinte beige orangé (proche 5YR 7/6). Surface interne de même couleur que la pâte et surface externe revêtue d'un engobe blanc jaunâtre (10YR 8/4), assez épais, soigneusement lissé ou poli. Traces de peinture rouge sous la lèvre et présence d'un *dipinto* grec peint en rouge sur le col (ligature ΔI).

Un fragment.

Remarques : col d'une hauteur moyenne avec une gorge peu profonde à mi-hauteur ; lèvre évasée, ourlée à son extrémité et soulignée par deux fines rainures. Amorces de deux anses plates de section elliptique ; point d'attache supérieur sous la lèvre.

Parallèles : cf. CEP, p. 419, pl. XCV : type 265 ; cf. *supra*, **63**-n° P00/265. Égypte : A. Marangou 2012C, p. 177, 184, fig. 8 (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} ; col similaire – 425-400 av. J.-C.) ; D.A. Aston 1999, p. 314-315, pl. 105 : 2755 (Éléphantine ; bord similaire – phase VIb : iii^e s. av. J.-C.).

Grèce, Italie : P.E. Corbett 1949, p. 336, pl. 97 : 104 (Agora, puits sur les pentes du Kolonos – 425-400 av. J.-C.) ; M.L. Lawall 1995, p. 361, fig. 40 (Agora d'Athènes, dépôt O19 : 4 ; col similaire – fin du v^e s. av. J.-C.) ; E. Hadjidaki 1996, p. 575, fig. 11 : A741 (épave d'Alonnisos ; col similaire et panse pithoïde en argile rouge clair/beige – c. 420-400 av. J.-C.) ; J.K. Papadopoulos et St.A. Paspalas 1999, p. 164, fig. 5 (Torone ; col non daté) ; Fr. Saccetti 2012, p. 178, pl. XIX : FO31, p. 180 (Mantoue ; col similaire – 425-400 av. J.-C.). Levant : O. Tal 1999, p. 174-175, fig. 4.41 : 10 (Apollonia-Arsuf, fosse dépotoir ; col plus haut – fin de la période perse). Mer Noire : I. Lozanov 2010, pl. 52 : 3, 6 (Thrace ; cols apparentés).

- **65 (pl. 8)** Amphore de Mendé ? (bord)

n° P98/527. Diam. ouv. ext. 10 cm ; H. prés. 3 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

IM6 moyennement fine, dense et micacée ; inclusions constituées

de fins nodules blancs de calcaire (et de calcite), de rares particules ferromagnétiques rouges et noires, de calibre fin. Cassure légèrement zonée, à franges orangées (2.5YR 6/8) et à cœur grisâtre. Surface interne orangée et surface externe engobée beige (entre 10YR 7/4 et 6/4) ; stries de lissage soigné sur le bord.

Un fragment.

Remarques : bord appartenant peut-être à une amphore de demi-module.

- **66 (pl. 8)** Amphore de Mendé (col)

n° P01/438 (proche type 265a). Diam. ouv. ext. 14 cm ; H. prés. 6,75 cm. Contexte : cour P11, destruction.

IM7 assez grossière, dense, micacée et d'une extrême dureté ; texture constituée de nombreuses particules de calcaire très fines, de grains translucides et de quartz blancs de granulométrie variable et de rares microfossiles marins. Cassure homogène orangée/rouge clair (2.5YR 6/6 ou 6/8). Surface interne de couleur orangée et surface externe engobée beige, lissée.

Un fragment.

Remarques : contrairement au type précédent, fabrique différente et col faiblement évasé, prolongé par une lèvre épaissie, fortement infléchiée vers l'extérieur ; deux rainures mettent en valeur le bord et le col.

Parallèles : cf. supra, 64-n° P99/098. Égypte : A. Marangou 2012A, p. 379 ; id. 2012B, p. 156, fig. 156d (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} ; lèvre très évasée – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; Grèce : E. Hadjidaki 1996, p. 575, fig. 11 : A741 et, surtout, p. 576, fig. 12 : B29 (épave d'Alonnisos – c. 420-400 av. J.-C.).

- **67 (pl. 8)** Amphore de Mendé (bord)

n° P00/313. Diam. ouv. ext. 13 cm ; H. prés. 3,3 cm. Contexte : pièce 100G, sur sol 1.

IM7 grossière, dense et d'une extrême dureté ; texture comprenant une quantité importante de quartz blancs de calibre variable, de nombreuses paillettes de micas dorés et de rares inclusions minérales rougeâtres. Cassure homogène beige jaunâtre (7.5YR 7/4, 7/6 ou 5YR 7/6). Surface de teinte identique à celle de la cassure, beige jaunâtre (proche 10YR 7/4) ; stries de lissage régulières sur la paroi externe.

Deux fragments non jointifs.

Remarques : lèvre haute, évasée, de section plus ou moins triangulaire ; présence d'une rainure peu profonde à la transition avec le col. Ce bord se démarque des types préalablement décrits par son profil plus anguleux.

Parallèles : cf. supra, 64-n° P99/098 et 66-n° P01/438. Grèce : M.L. Lawall 1995, p. 361, fig. 41 (Agora d'Athènes, dépôt S16 : 1 ; bord similaire – c. 410 av. J.-C.).

- **68 (pl. 8)** Amphore de Mendé (bas d'amphore)

n° P01/436. Diam. fd. ext. 6,5 cm ; H. prés. 13,5 cm. Contexte : cour P11, destruction.

IM7 assez grossière, dense et très micacée ; quelques quartz blancs et particules de calcaire, de calibre variable, ainsi que des inclusions rougeâtres en très faible quantité, visibles en cassure et en surface. Cassure légèrement zonée, brun rougeâtre (proche 10R 5/4 ou 10R 5/6) à frange interne grise (10YR 7/2). Surface interne grisâtre (proche 10R 6/1) et surface externe brune (7.5YR 5/3-5/4), soigneusement lissée ; paillettes de micas dorés nettement visibles en surface.

Un fragment.

Remarques : sabot assez court, chanfreiné et marqué par une légère dépression centrale sous le plan de pose ; bas d'amphore à paroi épaisse.

Parallèles : Égypte : R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 153, 164, pl. A : 23 (Mendès, nécropole royale ; profil un peu différent – iv^e s. av. J.-C.). Grèce : pour comparaison, se référer aussi à E. Hadjidaki 1996, p. 576, fig. 12 : B29, dont le type représenté montre un sabot de profil similaire mais plus haut ; cette distinction morphologique majeure atteste que l'exemplaire de Tell el-Herr correspond à un modèle légèrement plus ancien, d'une capacité plus réduite, mais sans doute datable des dernières décennies du v^e s. av. J.-C. Mer Noire : A.P. Abramov et A.A. Maslennikov 1991, p. 238, fig. 3 : 6 (Cape Ziuk ; bouton similaire – v^e s. av. J.-C.) ; S.Ju. Monachov 1999A, p. 181, 189, fig. 20 : 12 (kourgane 13 de Velikaja Znamenka ; base similaire mais modèle ancien) ; id. 2003, p. 290, pl. 60 : 2, 4 [types I-A-2, I-A-3], p. 291, pl. 61 : 6, p. 292, pl. 62 : 1 [type II-A] (amphores complètes avec bases similaires – 3^e/dernier quart du v^e s. av. J.-C.).

- **69 (pl. 8)** Amphore de Mendé ? (bas d'amphore)

n° P98/502. Diam. fd. ext. 5,8 cm ; H. prés. c. 10,3 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1.

IM6 dense, micacée (paillettes dorées), comprenant de fins nodules noirs (ferromagnétiques) et inclusions de calcaire, en faible quantité. Cassure homogène orangée/brune (proche 5YR 6/6). Engobe beige rosé lissé couvrant la paroi externe (7.5YR 7/4) ; dépôts d'un résidu de couleur jaunâtre sur la face externe du fond et traces de feu sur la paroi interne. Ligne ou bande peinte en rouge autour de la carène. Un fragment.

Remarques : amphore à pied assez haut sous forme d'un talon plein plus ou moins cylindrique, terminé par un sabot caréné à faces biseautées et légère dépression sous le plan de pose. La ligne peinte en rouge mettant en valeur la carène de la base est spécifique de cette série d'amphores de type mendéen.

Parallèles : A.W. Johnston 1990, p. 56, fig. 14 : 157 (Égine, temple d'Aphaia; type mendéen ou thasien – IV^e s. av. J.-C.); E. Hadjidaki 1996, p. 576, fig. 12 : B29 (épave d'Alonnisos ; sabot plus caréné et panse *pithoïde* en argile beige – c. 420-400 av. J.-C.).

- Les amphores d'origine indéterminée (**pl. 9**)

- **70 (pl. 9)** Amphore de Péparéthos ? à panse *pithoïde* et pied bas n° P00/589. Diam. col sup. c. 11 cm ; Diam. ép. 36,3 cm ; Diam. fd. 5,8 cm ; H. prés. c. 60 cm. Contexte : pièce 100G, destruction sur sol 1.

Proche **IM2** assez fine, dense et micacée (paillettes dorées) ; texture constituée, en faible quantité, de quartz blancs de granulométrie variable, de particules rouges et noires, éparses. Cassure uniforme orangée/rouge clair (2.5YR 6/8). Surface de même couleur que la pâte, orangée, avec nombreuses traces d'un léger engobe rouge à l'extérieur (proche 10R 5/6) ; marques de lissage et de polissage visibles sur la paroi externe.

Trente fragments jointifs ; profil restitué mais col manquant.

Remarques : fabrique apparentée à celle des amphores de Chios mais appartenant à une autre série amphorique, se démarquant par une panse *pithoïde*, un pied bas se présentant sous forme d'un talon cylindrique, plein, au plan de pose convexe ; en outre, anses plates, de section elliptique, marquées à la base par une empreinte digitale et liaison continue entre le col et l'épaule.

Parallèles : Égypte : S.J. Allen 1982, pl. XIX : 5 (Mendès, niveau IIA ; petit module, argile rouge clair – période tardive) ; D.A. Aston 1999, p. 314-315, pl. 105 : 2757 (Éléphantine ; base similaire – phase VIb : III^e s. av. J.-C.) ; D.A. Aston 2007, p. 436, fig. 12 (même forme que la précédente, attribuée à Chypre). Grèce : E. Hadjidaki 1996, p. 576, fig. 13 (épave d'Alonnisos ; petite cupule sous la semelle ; argile rose, micacée – c. 420-400 av. J.-C.).

- **71 (pl. 9)** Amphore de la Grèce du Nord ? (bord)

n° P99/015. Diam. ouv. ext. 10 cm ; H. prés. 2,5 cm. Contexte : pièce 100F, sol 1.

IM3 moyennement fine, dense et dure ; texture faiblement micacée contenant des inclusions de calcaire jaunâtres et des particules noires de petite taille. Cassure uniforme orangée (proche 2.5YR 6/6).

Surface de teinte identique à celle de la cassure, orangée (2.5YR 6/6 ou 6/8), lissée à l'extérieur.

Un fragment.

Remarques : lèvre épaissie extérieurement, de section triangulaire. Bord appartenant peut-être à une amphore thasienne ou proto-thasienne (?).

Les productions d'origine syro-palestinienne ou levantine

- Les amphores de type phénicien (**pl. 9-11**)

- **72 (pl. 9)** Amphore à panse biconique et à lèvre plate

n° P00/312 (proche type 244a). Diam. ouv. ext. 11,2 cm ; Diam. ép. c. 18 cm ; Diam. max. pse. 27 cm ; H. 49,8 cm ; Ép. pse. 1/1,2 cm. Contexte : pièce 100G, sur sol 1.

IP1 fine, dense et très micacée ; présence d'inclusions de calcaire jaunâtres, sous forme de plaquettes, de particules minérales grises, noires, blanches (quartz et calcite), de microfossiles marins et de grains de chamotte parfois de gros calibre. Cassure uniforme orangée/jaune rougeâtre (5YR 7/8). Surface de teinte identique à celle de la pâte, ravalée (pseudo-engobe ?) puis lissée (stries peu soignées) ; quelques traces infimes d'un engobe jaunâtre (2.5Y 8/3 ou 10YR 8/4) sur la paroi externe et marques de polissage dans la moitié inférieure de la panse. Cinquante et un fragments jointifs ; profil complet.

Remarques : lèvre assez large, très plate, soulignée, surmontant une épaule assez courte, carénée et faiblement convergente ; anses torsadées de facture médiocre, mal appliquées, et traces de raclage sur la face externe du fond conique.

Parallèles : cf. CEP, p. 384-385, pl. LXXXV : type 244a. Égypte : J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996, p. 44-45, fig. 4 : 1 (Tell el-Farama, N4 ; lèvre plate – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; W.M.F.I. Petrie 1906, pl. XXXVIA : 7 (Tell el-Retaba ; amphore biconique non datée) ; T.I. Rzeuska 2008, p. 438-439, fig. 540 : 47-48, pl. CCLXIIIb (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet – c. 400 av. J.-C.) ; D.A. Aston 1999, p. 232-233, pl. 72 : 2044 (Éléphantine, bâtiment M ; lèvre plus arrondie – phase V : 550-400 av. J.-C.). Levant : R.W. Hamilton 1934, p. 4, fig. 3 (Tell Abu Hawam, strate 2 ; forme similaire – fin VI^e/début du IV^e s. av. J.-C.) ; J. Elgavish 1968, pl. LI : 106 (Shiqmona ; amphore complète – période perse) ; E. Stern 1995B, p. 61, fig. 2.8 : 6, 17, 19, p. 70, fig. 2.16 : 22 (Dor, strates VI-VB ; bords similaires – fin VI^e s.-400/350 av. J.-C.) ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 25-26, 36, fig. 9 : 2, 5 et 7 (Beyrouth, quartier du port phénicien, locus 130 ; bords similaires – Fer III/Perse) ; R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 233-234, pl. 11.133 : 3 (Kadesh Barnéa, strate 1 ; bord similaire – période perse).

- **73 (pl. 9)** Amphore à panse biconique, épaule courte et lèvre plate (partie supérieure)

n° P98/503 (= type 244a). Diam. ouv. ext. 10,5 cm ; Diam. ép. c. 17 cm ; H. prés. 16 cm ; Ép. c. 1 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1.

IP1 moyennement fine, dense et dure ; texture micacée comprenant, comme le type précédent, une variété d'inclusions minérales, dont des grains de chamotte, des particules de calcite, quelque quartz et des microfossiles marins. Cassure homogène jaune rougeâtre (5YR 6/6). Surface interne de même couleur que la pâte mais surface externe couverte d'un engobe jaunâtre (proche 10YR 8/4 et 2.5Y 8/3) ; stries de lissage soigné sur le bord.

Neuf fragments non jointifs dont un fond conique.

Remarques : épaule assez courte surmontée d'une lèvre convexe, aplatie et soulignée ; panse à paroi épaisse, convergente, et anses torsadées de facture médiocre. Fréquence notable de cette variante dans les contextes contemporains du bâtiment.

Parallèles : cf. *supra*, 72-n° P00/312. Égypte : P. Paice 1986/87, p. 98, 104, fig. 2.9 (Tell el-Maskhoutha – c. 400 av. J.-C.) ; R. Hummel et St. B. Shubert 2004, p. 152-153, 171, pl. H : 2, 22-23 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque) ; T. I. Rzeuska 2008, p. 438-439, fig. 540 : 47, pl. CCLXIIIb (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet – c. 400 av. J.-C.) ; D. A. Aston 1999, p. 263-264, pl. 84 : 2289 (Éléphantine, bâtiment Z ; forme apparentée avec réseau de stries et *dipinto* en démotique – IV^e s. av. J.-C.). Levant : E. Stern 1978, fig. 6 : 6-7 (Tel Mevorakh, strates V-VI ; bords similaires – période perse) ; L. Singer-Avitz 1989, p. 131, fig. 9.10 : 5-6 (Tel Michal, strate VI ; formes apparentées – c. 350-300 av. J.-C.) ; W. J. Bennett, Jr. et J. A. Blakely 1989, p. 159, fig. 145 : 6 (Tell el-Hesi, sous-strate VD ; bord similaire – c. 500-460 av. J.-C.) ; S. Gitin 1990, pl. 28 : 17-19 (Gezer, strate IV ; bords apparentés, type 122 – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 87, fig. 2.35 : 8 (Dor, strate VI ou VB ; bord similaire – fin VI^e s.-400/350 av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 142-143, fig. 4.26 : 1, p. 172-173, fig. 4.40 : 8, 10 (Apollonia-Arsuf, strate 1 et fosse ; bords similaires – 450-350 av. J.-C., fin de la période perse) ; M. Cimadevilla 2005, p. 411, fig. IV.8 : 1 (Yoqne'am, strate IX ; amphore biconique – période perse).

- **74 (pl. 9)** Amphore à panse biconique et à lèvre plate (partie supérieure)

n° P00/524 (proche types 240 et 244c). Diam. ouv. ext. 11,3 cm ; Diam. ép. c. 19 cm ; H. prés. 16,5 cm ; Ép. 1/1,2 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

IP1 fine, dense, faiblement micacée, comprenant des plaquettes jaunâtres (calcaire) et des particules ocre, en quantité notable, ainsi que de fines inclusions minérales noires et grises (dont des microfossiles marins). Cassure homogène jaune rougeâtre/orangée (entre 5YR 7/8 et 5YR 6/6). Surface interne de couleur jaune

rougeâtre et surface externe revêtue d'un épais engobe jaunâtre (proche 10YR 8/4), mal lissé ; traces de feu sur la paroi interne.

Soixante fragments non jointifs.

Remarques : panse sans doute biconique car parois supérieures légèrement convergentes, épaule légèrement bombée, carénée, bordée par une lèvre plate, à peine saillante et à face interne biseauté. Un fragment de fond conique a été découvert associé dans le même contexte.

Parallèles : cf. *CEP*, p. 383-385, pl. LXXXIV-LXXXV : types 240 et 244c. Delta et Basse Égypte : R. Hummel et St. B. Shubert 2004, p. 153, 172, pl. J : 14 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque) ; D. A. Aston 1997, p. 101, pl. 126 : 215a-b (Saqqara, tombe de Tia et Tia, puits B ; forme similaire mais épaule plus large et corps plus vertical – Basse Époque/période perse). Levant : A. Zemer 1977, p. 25-27, pl. 7 : 20 (épave ; forme proche – période perse) ; S. Gitin 1990, pl. 28 : 20 (Gezer, strate IV ; lèvre proche, type 122B – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 92, fig. 2.38 : 7 (Dor, strate VI ; bord similaire – fin VI^e s.-400 av. J.-C.) ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 26, 36, fig. 9 : 9-11, également p. 39, fig. 12 (Beyrouth, quartier du port phénicien, locus 130 – Fer III/Perse) ; A. S. Jamieson 2011, p. 216-217, fig. 15 : 12, 14 (Beyrouth, quartier Bey 032 ; bords similaires – période perse).

- **75 (pl. 9)** Amphore à panse biconique et à lèvre convexe aplatie n° P00/248 (proche type 244b). Diam. ouv. ext. 9,3 cm ; Diam. ép. 16,8 cm ; Diam. max. pse. 22,3 cm ; H. prés. 34 cm. Contexte : pièce 100E, sol 1.

IP1 fine, dense, dure et micacée ; pâte de même composition que celle des variantes précédentes, avec fines inclusions rouges (chamotte), grises, noires (oxydes ferriques), grains de calcite, quartz et plaquettes jaunâtres de taille variable, inégalement réparties. Cassure homogène orangée/rouge clair (5YR 7/8). Surface de couleur orangée, ravalée puis lissée (stries irrégulières) ; traces d'un engobe jaunâtre sur la paroi externe (2.5Y 8/3). Moitié inférieure de la panse mise en valeur par un réseau de stries plates.

Vingt fragments jointifs ; fond manquant.

Remarques : lèvre convexe peu saillante et épaule à carène bien marquée par un ressaut rentrant ; anses torsadées arrondies.

Parallèles : cf. *CEP*, p. 384-385, pl. LXXXV : type 244b. Delta et Basse Égypte : P. Paice 1986/87, p. 98, 104, fig. 2.9 (Tell el-Maskhoutha – c. 400 av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2013, vol. 1, p. 104, pl. B : F7.P22-P23 (S.P. 622, S.P. 625) (Saqqara, secteur du mastaba d'Akhetetep, tombe F7 ; jarres à lèvre ronde – fin V^e-1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; R. Hummel et St. B. Shubert 2004, p. 153, 172, pl. J : 16 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque). Autres régions : D. A. Aston 1999, p. 234-235, pl. 73 : 2053 (Éléphantine, bâtiment G ; lèvre analogue – phase V : 550-400 av. J.-C.). Levant : A. Zemer 1977, p. 25-27, pl. 7 : 21 (épave ;

forme apparentée – période perse) ; E. Stern 1978, fig. 6 : 7 (Tel Mevorakh, strates V-VI ; bord similaire – période perse) ; L. Singer-Avitz 1989, p. 121, fig. 9.3 : 8 (Tel Michal, strate IX ; bord apparenté – c. 450-430 av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 60, fig. 2.7 : 1 (Dor, strate VIA ; argile rouge – fin VI^e s.-400/375 av. J.-C.) ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 26, 37-39, fig. 10-12 (Beyrouth, quartier du port phénicien, locus 130 ; plusieurs bords similaires – Fer III/Perse) ; M. Cimadevilla 2005, p. 406, fig. IV.3 : 1 (Yoqne'am, strates X ; lèvre similaire – période perse).

- **76 (pl. 10)** Amphore à panse biconique et à lèvre convexe (partie supérieure)

n° P99/177. Diam. ouv. ext. 10,7 cm ; Diam. ép. 18 cm ; H. prés. 9 cm ; Ép. pse. c. 1 cm. Contexte : cour P11, destruction.

IP1 fine, dense et micacée ; pâte de composition analogue à celle des types précédents. Cassure uniforme jaune rougeâtre (proche 5YR 6/6 ou 7/8). Surface jaune rougeâtre avec coulées d'un engobe jaunâtre (2.5Y 8/3) à l'extérieur ; stries de lissage soigné sur l'épaule et stries de tournage nettement visibles. Trente huit fragments non jointifs ; un fond conique associé à paroi externe lissée et une seule anse intacte.

Remarques : partie supérieure de la panse à paroi presque verticale, épaule carénée mise en valeur par une légère saillie et lèvre convexe aplatie, soulignée.

Parallèles : cf. supra, 75-n° P00/248. Égypte : R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 153, 171, pl. H : 22, p. 172, pl. J : 15 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque). Levant : O. Tal 1999, p. 142-143, fig. 4.26 : 1, p. 172-173, fig. 4.40 : 8, 10 (Apollonia-Arsuf, strate 1 et fosse ; bords similaires – 450-350 av. J.-C., fin de la période perse).

- **77 (pl. 10)** Amphore à panse biconique et à lèvre convexe (partie supérieure)

n° P99/102 (proche type 244b). Diam. ouv. ext. 11 cm ; Diam. ép. 20 cm ; H. prés. 11 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

IP1 fine, dense et faiblement micacée ; composition de la pâte identique à celle des types précédents, avec inclusions minérales noires, rouges (chamotte), grises et plaquettes de calcaire. Cassure homogène jaune rougeâtre (5YR 6/6). Surface interne orangée et surface externe couverte d'un engobe jaunâtre (2.5Y 8/3) ; lissage peu soigné de la paroi externe.

Dix-huit fragments jointifs.

Remarques : variante caractérisée par une lèvre convexe, saillante, et deux anses torsadées marquées en dessous par une faible concavité.

Parallèles : cf. CEP, p. 384-385, pl. LXXXV : type 244b. Delta et Basse Égypte : P. Paice 1986/87, p. 98, 104, fig. 2.9 (Tell el-Maskhouta – c. 400 av. J.-C.) ; R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 153, 171, pl. H : 32, p. 172, pl. J : 24 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque).

Autres régions : D.A. Aston 1999, p. 232-233, pl. 72 : 2044 (Éléphantine, bâtiment M ; lèvre plus arrondie – phase V : 550-400 av. J.-C.). Levant : E. Stern 1978, fig. 6 : 3 (Tel Mevorakh, strates V-VI ; bord similaire – période perse) ; L. Singer-Avitz 1989, p. 121, fig. 9.3 : 7 (Tel Michal, strate IX ; épaule courte – c. 450-430 av. J.-C.) ; L.A. Kapitakin 2006, p. 33-34, fig. 7 : 20 (Tel Michal, strate VIII ; profil complet – 430-400 av. J.-C.) ; W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 171, fig. 151 : 42 (Tell el-Hesi, sous-strate VC – c. 460-430 av. J.-C.) ; S. Gitin 1990, pl. 28 : 19 (Gezer, strate IV ; lèvre proche, type 122B – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 61, fig. 2.8 : 4, p. 79, fig. 2.26 : 35 (Dor, strate VI ; forme proche – fin VI^e s.-400/375 av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 113-114, fig. 4.13 : 19-22, p. 142-143, fig. 4.26 : 2-3 (Apollonia-Arsuf, strates 1 et 2 – fin VI^e s.-450/350 av. J.-C.).

- **78 (pl. 10)** Amphore à panse biconique et à lèvre saillante, face interne biseautée (partie supérieure)

n° P00/526 (proche type 235c). Diam. ouv. ext. c. 10 cm ; Diam. ép. c. 16,5 cm ; H. prés. 21 cm ; Ép. pse. 1/1,5 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

IP1 moyennement fine, dense, micacée, contenant des particules de couleur ocre de calibre variable (chamotte), des microfossiles marins, de fines inclusions minérales grises et noires ; présence de plaquettes jaunâtres (calcaire) de granulométrie et de forme irrégulières. Cassure uniforme orangée/jaune rougeâtre (5YR 6/6 ou 5YR 7/8). Surface interne brun orangé (proche 5YR 5/6) et surface externe revêtue d'un engobe jaune (2.5Y 8/3 ou 10YR 8/4) ; marques de lissage sur la paroi externe faiblement cannelée (réseau de stries plates).

Trente-neuf fragments jointifs ; partie inférieure manquante.

Remarques : variante évoquant les modèles classiques plus anciens, avec une épaule assez longue, convergente, prolongée par une lèvre bien saillante, soulignée, à face interne convexe et légèrement biseautée ; anses torsadées de section ronde, peu épaisses dans leur partie inférieure. Panse à paroi supérieure peu convergente mais vraisemblablement biconique.

Parallèles : cf. CEP, p. 380-381, pl. LXXXII : type 235c. Égypte : R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 153, 171, pl. H : 30 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque) ; T.I. Rzeuska 2008, p. 438-439, fig. 540 : 50, pl. CCLXIIIb (Saqqara, nécropole, zone ouest du complexe de Netjerykhet – c. 486 av. J.-C.) ; C.A. Hope 2004, p. 31, 46, fig. 14d (Mut el-Kharab, sondage 14 ; épaule plus bombée – XXVII^e dyn.). Levant : W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 153, fig. 142 : 19 (Tell el-Hesi, sous-strate VD – c. 500-460 av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 79, fig. 2.26 : 36, 38 (Dor, strate VI ; formes proches – fin VI^e s.-400/375 av. J.-C.) ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 27, 43, fig. 16 : 1-5, 8-13 (Beyrouth, quartier du port phénicien, locus 130 ; plusieurs bords similaires –

Fer III/Perse) ; A.S. Jamieson 2011, p. 216-217, fig. 15 : 11 (Beyrouth, quartier Bey 032 – période perse) ; M. Cimadevilla 2005, p. 404, fig. IV.1 : 2, p. 407, fig. IV.4 : 1, 4, p. 409, fig. IV.7 : 2, p. 415, fig. IV.12 : 7, p. 416, fig. IV.13 : 9 (Yoqne'am, strates X et VIII ; lèvres similaires – période perse).

- **79 (pl. 10)** Amphore à panse biconique et à lèvre saillante, face interne convexe et légèrement biseautée (bord et épaule) n° P00/249. Diam. ouv. ext. 10 cm ; Diam. ép. 18 cm ; H. prés. 7,6 cm. Contexte : pièce 100E, sol 1.

IP1 fine, dense, micacée, comprenant de fines particules blanches de calcaire (calcite). Cassure uniforme brun orangé (proche 5YR 5/6). Surface de teinte orangée (5YR 6/6 ou 2.5YR 6/6), ravalée puis lissée ; érosion externe.

Vingt-huit fragments jointifs.

Remarques : épaule assez longue et lèvre plus marquée que le type précédent, à extrémité ourlée et profil interne convexe ; amorces de deux anses torsadées.

Parallèles : cf. *supra*, 78-n° P00/526. Égypte : R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 153, p. 172, pl. J : 22, 24 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque). Levant : L. Singer-Avitz 1989, p. 121, fig. 9.3 : 7 (Tel Michal, strate IX ; épaule courte – c. 450-430 av. J.-C.) ; S. Gitin 1990, pl. 28 : 13 (Gezer, strate IV ; lèvre proche, type 122A – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 61, fig. 2.8 : 13, p. 76, fig. 2.23 : 7, p. 79, fig. 2.26 : 32, p. 89, fig. 2.36 : 24, p. 91, fig. 2.37 : 18 (Dor, strates VI-V ; bords similaires – fin v^e s.-400/350 av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 113-114, fig. 4.13 : 19, p. 142-143, fig. 4.26 : 3 (Apollonia-Arsuf, strates 1 et 2 – fin v^e s.-450/350 av. J.-C.) ; M. Cimadevilla 2005, p. 404, fig. IV.1 : 2, p. 407, fig. IV.4 : 2, 4, p. 415, fig. IV.12 : 7, 9 (Yoqne'am, strates X et VIII ; lèvres similaires – période perse) ; R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 233-234, pl. 11.133 : 1 (Kadesh Barnéa, strate 1 ; forme similaire en pâte jaune rougeâtre – période perse).

- **80 (pl. 10)** Amphore à panse biconique et à lèvre saillante, face interne biseautée (partie supérieure) n° P99/166 (proche des types 235c et 244c). Diam. ouv. ext. 9,5 cm ; Diam. ép. 17 cm ; H. prés. c. 8 cm. Contexte : pièce 100I, entre sols 1 et 2.

IP1 fine, dense et micacée ; composition identique à celle des types précédents. Cassure homogène jaune rougeâtre (5YR 6/6). Engobe jaunâtre (proche 2.5Y 8/3) lissé couvrant la surface externe ; stries de lissage soigné sur l'épaule.

Huit fragments non jointifs ; bord découvert associé avec un fragment de fond conique.

Remarques : lèvre similaire à celle du type précédent mais biseau

interne plus marqué ; anses torsadées de section ronde avec en dessous une forte concavité.

Parallèles : cf. *supra*, 78-n° P00/526 ; CEP, p. 380, 384-385, pl. LXXXII : type 235c, pl. LXXXV : type 244c. Égypte : R. Hummel et St.B. Shubert 2004, p. 152-153, 171, pl. H : 6, 30, p. 172, pl. J : 19, 25 (Mendès, nécropole royale – Basse Époque). Chypre : E. Gjerstad 1948, fig. LXII : 3, fig. LXVII (tombes de Marion et Vouni – *Plain White* VI-Chypro-classique I et II : 475-325 av. J.-C.). Levant : E. Stern 1978, fig. 6 : 2 (Tel Mevorakh, strates V-VI ; bord similaire – période perse) ; E. Stern et I. Beit Arie 1979, p. 14-15, fig. 8 : 10 (Tel Kedesh, strate III – période perse) ; J. Fr. Salles 1980, pl. 18 : 1a (Tell Keisan, niveau 3 ; bord apparenté – 580-380 av. J.-C.) ; L. Singer-Avitz 1989, p. 121, fig. 9.3 : 8 (Tel Michal, strate IX – c. 450-430 av. J.-C.) ; L.A. Kapitakin 2006, p. 33-34, fig. 7 : 18 (Tel Michal, strate VIII – 430-400 av. J.-C.) ; W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 147, fig. 139 : 14, p. 153, fig. 142 : 21, p. 187, fig. 159 : 3 (Tell el-Hesi, sous-strates VD et VA – c. 500-400 av. J.-C.) ; S. Gitin 1990, pl. 28 : 20-21 (Gezer, strate IV ; lèvres similaires, type 122B – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 60, fig. 2.7 : 4, p. 61, fig. 2.8 : 12, p. 75, fig. 2.22 : 4, p. 79, fig. 2.26 : 33, 38, p. 86, fig. 2.34 : 15, p. 92, fig. 2.38 : 8 (Dor, surface C2, strate VI ; formes proches mais épaules plus hautes – fin v^e s.-400/375 av. J.-C.) ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 27, 43, fig. 16 : 8-13 (Beyrouth, quartier du port phénicien, locus 130 ; bords similaires – Fer III/Perse) ; A.S. Jamieson 2011, p. 216-217, fig. 15 : 14, p. 238-239, fig. 26 : 6, 12 (Beyrouth, quartier Bey 032 – période perse) ; M. Cimadevilla 2005, p. 408, fig. IV.6 : 1, p. 412, fig. IV.9 : 2, p. 414, fig. IV.11 : 6, p. 415, fig. IV.12 : 7, 9 (Yoqne'am, strates X-VIII ; lèvres similaires – période perse).

- **81 (pl. 10)** Amphore à panse biconique et à lèvre équerrie, face interne concave (bord) n° P00/528. Diam. ouv. ext. 10,4 cm ; H. prés. c. 3,5 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

IP1 fine, dense et micacée ; texture laissant apparaître quelques particules de calcaire de gros calibre, des grains de chamotte et des inclusions jaunâtres de forme irrégulière (calcaire en décomposition). Cassure uniforme orangée/jaune rougeâtre (2.5YR 6/6 et 6/8). Surface de teinte orangée avec stries de lissage peu soigné ; engobe jaunâtre (proche 2.5Y 8/3) visible sur la paroi externe de l'épaule. Cent sept fragments dont de nombreuses panses avec réseau de stries plates et quatre fragments d'anses torsadées ; profil non restituable et fond conique manquant.

Remarques : variante atypique se démarquant par une lèvre courte à extrémité plate et une légère concavité interne.

Parallèles : Levant : W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 181, fig. 156 : 40 (Tell el-Hesi, sous-strate VB – c. 460-430 av. J.-C.) ;

E. Stern 1995B, p. 60, fig. 2.7 : 2, 6 (Dor, strates VI-V ; bords similaires – fin vi^e s.-400/350 av. J.-C.) ; M. Cimadevilla 2005, p. 406, fig. IV.3 : 1 (Yoqne'am, strate X ; lèvre similaire – période perse).

- **82 (pl. 10)** Amphore à lèvre en bandeau, profilée (bord)

n° P98/398. Diam. ouv. ext. 10 cm ; Diam. ép. 17,5 cm ; H. prés. 3,4 cm. Contexte : espace 100A, sol 1.

IP1 fine et dense, de composition identique aux types précédents. Cassure uniforme jaune rougeâtre (proche 5YR 6/6 et 5YR 7/8). Engobe jaunâtre (10YR 8/4) mal lissé couvrant la paroi externe. Un fragment.

Remarques : forme atypique caractérisée par une épaule longue et une lèvre épaisse, légèrement profilée, à extrémité ourlée ; panse vraisemblablement biconique.

Parallèles : Égypte : C.A. Hope 2004, p. 31, 48, fig. 16a (Mut el-Kharab, sondage 14 ; amphore complète avec lèvre en bandeau – XXVII^e dyn.). Levant : J.-Fr. Salles 1980, pl. 18 : 5 (Tell el-Keisan, niveau 3 – 580-380 av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 61, fig. 2.8 : 16, p. 79, fig. 2.26 : 37 (Dor, strate VI ; lèvre en bandeau profilée – fin vi^e s.-400/375 av. J.-C.).

- **83 (pl. 10)** Amphore à épaule bombée et lèvre convexe (bord et épaule)

n° P98/563. Diam. ouv. ext. 10,5 cm ; H. prés. c. 3 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1 (destruction).

IP1 fine, dense et faiblement micacée ; composition analogue à celle des types précédemment décrits. Cassure homogène jaune rougeâtre (5YR 7/6, 7/8). Traces d'un engobe jaunâtre (proche 10YR 8/3-8/4) sur la paroi externe de l'épaule et la face interne du bord.

Un fragment.

Remarques : variante atypique se démarquant par son épaule convexe et sa lèvre ronde, renflée à l'intérieur ; fine rainure à la transition entre le bord et l'épaule.

Parallèles : Levant : W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 149, fig. 140 : 32, p. 183, fig. 157 : 4 (Tell el-Hesi, sous-strates VD et VB ; bords similaires – c. 500-400 av. J.-C.) ; S. Gitin 1990, p. 447, pl. 28 : 16 (Gezer, strate IV ; type 119c avec extrémité aplatie – v^e-iv^e s. av. J.-C.).

- **84 (pl. 11)** Amphore au long corps cylindrique, lèvre plate et épaule tombante (partie supérieure)

n° P98/532 (= type 245a). Diam. ouv. ext. 9 cm ; Diam. ép. c. 17,5 cm ; H. prés. c. 11,5 cm ; Ép. pse. 1/1,6 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

IP2 moyennement fine, dense et d'une extrême dureté ; texture micacée, constituée de nombreuses inclusions minérales grises, noires, rouges, blanches (calcite), de calibre fin, et de grains

translucides (quartz) en plus faible quantité, uniformément répartis. Cassure homogène beige blanchâtre (10YR 7/3). Surface blanchâtre (10YR 8/3-8/4) peut-être revêtue d'un pseudo-engobe ; stries de lissage soigné sur la paroi externe.

Un fragment.

Remarques : variante atypique du type phénicien, caractérisée par un corps cylindrique à paroi épaisse, une épaule carénée à paroi convergente et une lèvre plate ; contrairement au modèle classique décrit plus haut, anses peu torsadées, épaisses et de section ronde.

Parallèles : cf. CEP, p. 385, pl. LXXXVI : type 245a. Égypte : D.A. Aston 1999, p. 244-245, pl. 77 : 2132 (Éléphantine, bâtiment G ; lèvre plate mais avec concavité – phase V : 550-400 av. J.-C.). Chypre : J.-Fr. Salles 1983, p. 86-87, fig. 34 : 314 (Amathonte, égout 168 – aucune datation précise). Levant : W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989, p. 153, fig. 142 : 22 (Tell el-Hesi, sous-strate VD ; pâte brun clair – c. 500-460 av. J.-C.) ; J. Elayi et H. Sayegh 1998, p. 25-26, 36, fig. 9 : 1-2 (Beyrouth, quartier du port phénicien, locus 130 ; argile jaune pâle – Fer III/Perse).

- **85 (pl. 11)** Amphore au corps piriforme, épaule carénée et lèvre haute (partie supérieure)

n° P00/293 (= type 246). Diam. ouv. ext. 11,5 cm ; Diam. ép. c. 16,4 cm ; Diam. max. pse. 29,7 cm ; H. prés. 25,3 cm. Contexte : pièce 100C, sur sol 1.

IP9 fine, dense, sans doute micacée (fines particules brillantes), à la matrice légèrement sableuse laissant apparaître des grains translucides très fins (quartz) ; présence de particules blanches de forme oblongue (calcaire), de nodules rouges (parfois creux) et noirs en faible quantité (oxydes ferriques), sans doute des nodules ferriques, et de minuscules cavités. Cassure de couleur uniforme blanchâtre tirant sur le rosé (7.5YR 7/3). Surface de teinte blanchâtre à gris rosé (7.5YR 7/2 à 7/3), soigneusement lissée, peut-être revêtue d'un léger pseudo-engobe ; traces de feu visibles sur la paroi interne et sur la face externe du bord.

Soixante-quinze fragments jointifs ; partie inférieure manquante.

Remarques : variante tardive du modèle classique, caractérisée par un long corps piriforme, une épaule courte, tombante, carénée et soulignée par une légère saillie, surmontée par une lèvre en bandeau ; anses légèrement torsadées marquées en dessous par une faible concavité et réseau de stries plates inégalement espacées dans la partie supérieure de la panse. Les traces de feu observées sur le récipient résultent de l'incendie qu'a connu la partie principale du bâtiment dans sa phase ultime de destruction.

Parallèles : cf. CEP, p. 385-386, pl. LXXXVI : type 246. Égypte : D.A. Aston 1999, p. 236-237, pl. 74 : 2059 (Éléphantine, bâtiment G ;

panse piriforme avec *dipinto* – phase V : 550-400 av. J.-C.). Levant : J. Elgavish 1968, pl. XL : 51, LIII, LX (Shiqmona, strate B ; amphores complètes à épaule plus courte – IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1978, fig. 6 : 8-10, 12, pl. 24 (Tel Mevorakh, strate IV ; formes similaires en pâte rosâtre – milieu/fin du IV^e s. av. J.-C.) ; J. Briend 1980, pl. 17 : 23 (Khirbet Kinniyeh ; pâte jaune pâle – 2^e moitié du IV^e s./début du III^e s. av. J.-C.) ; L. Singer-Avitz 1989, p. 125-126, fig. 9.5 : 9 (Tel Michal, strate VIII ; lèvre plus courte, pâte blanche – c. 430-400 av. J.-C.) ; M. Cimadevilla 2005, p. 411, fig. IV.8 : 2-5, 7-9, p. 416, fig. IV.13 : 10 (Yoqne'am, strates IX-VIII ; formes similaires mais lèvre basse – période perse).

- **86 (pl. 11)** Amphore au corps piriforme, épaule carénée et lèvre haute (partie supérieure)
n° P99/168 (= type 246). Diam. ouv. ext. 10,5 cm ; Diam. ép. c. 15 cm ; H. prés. c. 13 cm. Contexte : escalier 100K.

IP9 fine, dense, faiblement micacée, contenant de fines particules blanches de calcite, des quartz, des nodules rouges et noirs de faible calibre, ainsi que des inclusions de calcaire jaunâtres de granulométrie variable. Cassure uniforme blanchâtre (10YR 8/4). Surface blanchâtre (10YR 8/2-8/3) polie et lissée ; stries de lissage visibles sur l'épaule et la partie supérieure de la panse, et stries internes de tournage marquées.

Treize fragments jointifs.

Remarques : lèvre haute à peine soulignée à la base et à face interne légèrement biseautée ; épaule plus courte que celle de l'exemplaire précédemment décrit. Peut-être modèle légèrement plus récent que les n° P00/293 et P01/334.

Parallèles : cf. *supra*, 85-n° P00/293. Égypte : R. Hummel et St. B. Shubert 2004, p. 153, 171, pl. H : 18, 28, p. 172, pl. J : 17 (Mendès, nécropole royale ; épaule plus longue – Basse Époque). Levant : J. Elgavish 1968, pl. LX : 143-144 (Shiqmona ; plusieurs exemples à épaule courte – IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1982, p. 14, fig. 19 (Shiqmona ; amphore complète avec *dipinti* – IV^e s. av. J.-C.) ; M. Cimadevilla 2005, p. 411, fig. IV.8 : 4, 8, p. 416, fig. IV.13 : 10 (Yoqne'am, strates IX-VIII ; formes similaires – période perse).

- **87 (pl. 11)** Amphore au corps piriforme, épaule carénée et lèvre haute (bord et épaule)
n° P01/334 (= type 246). Diam. ouv. ext. 10 cm ; Diam. ép. 14,5 cm ; H. prés. 5 cm. Contexte : cour P11, destruction.

IP9 fine, assez dense, comprenant principalement de fins nodules ferriques noirs et des particules rougeâtres creuses, en décomposition (oxydes ferriques ?). Cassure uniforme blanche grisâtre à brun clair (proche 10YR 8/3). Surface blanchâtre (10YR 8/2) lissée à l'extérieur. Un fragment.

Remarques : épaule et lèvre assez courtes.

Parallèles : cf. *supra*, 85-n° P00/293. Se référer également pour l'Égypte : A. J. Spencer 1996, pl. 70 : 7, pl. 81 : 15 (Tell el-Balamoun ; ressaut marqué à la base de l'épaule – Basse Époque) ; P. French et H. Ghaly 1991, p. 105-106, fig. 19 (Saqqara, secteur sud de la chaussée d'Ounas ; variante tardive en argile marneuse égyptienne, marquée par une épaule très courte horizontale – 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2007, p. 203, fig. 1 : 1-2 (Saqqara, mastaba d'Akhetetep – Basse Époque) ; Levant : M. Dothan 1976, p. 29, fig. 27 : 14 (Akko, strate 4 ; pâte blanchâtre – IV^e s. av. J.-C.) ; J. Elgavish 1968, pl. XL : 51, XLIX : 92, LIII, LIX : 139, LX (Shiqmona, strate B ; amphores similaires – IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1978, fig. 6 : 11 (Tel Mevorakh, strate IV ; forme similaire en pâte rosâtre – milieu/fin du IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern et I. Beit Arie 1979, p. 14-15, fig. 8 : 9 (Tel Kedesh, surface ; bord similaire – période perse ou hellénistique) ; S. Gitin 1990, pl. 28 : 11 (Gezer, strate IV ; lèvre proche, type 119B – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 142-143, fig. 4.26 : 6-7, p. 172-173, fig. 4.40 : 11 (Apollonia-Arsuf, strate 1 et fosse – 450-350 av. J.-C., fin de la période perse) ; M. Cimadevilla 2005, p. 411, fig. IV.8 : 9 (Yoqne'am, strate IX ; forme similaire – période perse) ; L. A. Kapitaikin 2006, p. 33-34, fig. 7 : 22 (Tel Michal, strate VIII – 430-400 av. J.-C.).

- *Varia* (pl. 11)

- **88 (pl. 11)** Gourde ou *Pilgrim flask* (col)

n° P99/036. Diam. ouv. ext. 4,4 cm ; H. prés. c. 6,5 cm ; Ép. pse. c. 0,25 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

IP8 très fine, dense, renfermant une multitude de poussières blanches de calcaire. Cassure zonée, bipartite, à frange externe beige (10YR 7/3-7/4) et à frange interne grisâtre (10R 6/1 ou 10YR 6/1). Surface de couleur beige (proche 10YR 7/4), peut-être polie dans sa partie inférieure.

Un fragment.

Remarques : gourde à panse lenticulaire et col haut, étroit, bordé d'une lèvre de section quadrangulaire ; deux anses plates nervurées, de section elliptique, relient le col à l'épaule.

Parallèles : Levant : Z. Meshel 1977, p. 126-127, fig. 8 : 14 (Horvat Ritma, Structure A, locus 12 ; forme apparentée en argile brun clair – V^e-IV^e s. av. J.-C. ; E. Stern 1982, p. 114-115, fig. 166 (En Gedi, flacon de type A de petites dimensions avec arête sur le col ; nombreux exemplaires, avec et sans arête, découverts dans le sud de la Palestine, type B – période perse et fin V^e-IV^e s. av. J.-C. pour le type B) ; S. Gitin 1990, pl. 29 : 22 (Gezer, strate IV ; col similaire, type 132 – V^e-IV^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995, p. 66, fig. 2.12 : 3-4 (Tel Dor, secteurs C1 et C2 ; cols similaires en argile rouge – période perse) ; O. Tal 1999, p. 170, fig. 4.38 : 12 (Apollonia-Arsuf, fosse dépotoir – fin de

la période perse) ; R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 231, pl. 11.131 : 16 (Kadesh Barnéa, strate 1 ; col similaire en pâte brune et inclusions blanches – période perse).

- **89 (pl. 11)** Pot sphéro-globulaire, à col court et à petites anses rubanées

n° P00/257 (proche type 85). Diam. ouv. ext. 5,8 cm ; Diam. max. pse. 9,5 cm ; H. 7,5 cm. Contexte : ouest de la pièce 100E.

IP1 extrêmement fine et dense ; texture micacée contenant des inclusions minérales rouges, grises, noires et blanches (calcite), en faible quantité et de faible calibre, également des particules jaunâtres oblongues. Cassure légèrement zonée, rosée (proche 5YR 7/6) à cœur gris. Surface interne rosée, de teinte identique à celle de la pâte, et surface externe revêtue d'un engobe blanchâtre (proche 10YR 8/4) ; marques de polissage soigné (sous forme de bandes peu espacées) visibles sur la paroi externe.

Forme intacte.

Remarques : vase à paroi relativement épaisse, nanti d'un col très court se présentant sous forme d'une lèvre en bandeau, à face externe convexe et à face interne concave permettant aisément l'insertion d'un bouchon ou d'un couvercle ; anses minuscules à vocation purement décorative.

Parallèles : cf. CEP, p. 163, pl. XXX : type 85 (lèvre plus haute et argile marneuse égyptienne). Levant : E. Stern 1978, p. 32, fig. 5 : 8 (Tel Mevorakh, strates IV-VI ; pot de cuisson en argile brun clair et surface blanche – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; id. 1982, p. 101-102, fig. 134 : type F ('Atlit, tombe ; pot de cuisson de forme analogue – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 55, 57, fig. 2.4 : 16 (Tel Dor, secteur C2, strate VI ; argile jaune pâle – période perse, fin vi^e-v^e s. av. J.-C.) ; L.A. Kapitaikin 2006, p. 38-39, fig. 10 : 9 (Tel Michal ; pot similaire en argile orangée – période perse).

Les productions d'origine chyro-phénicienne

- Les amphores à anses de panier (**pl. 12**)

- **90 (pl. 12)** Amphore à anses de panier, col court et lèvre évasée (bord et base)

n° P99/158 (proche type 251a). Diam. ouv. ext. 14 cm ; Diam. fd. 4 cm ; H. prés. 16,8 cm ; Ép. ≥ 1 cm. Contexte : pièce 100I, sur sol 1.

IP3 moyennement fine, légèrement sableuse et micacée ; fines particules blanches de calcaire, inclusions minérales grises, noires et grains de chamotte de petite taille, en faible quantité, visibles en cassure et en surface. Cassure légèrement zonée, à franges beige (7.5YR 6/3) et à cœur gris (5YR 6/1-6/2). Surface beige de tonalité plus claire à l'extérieur qu'à l'intérieur (7.5YR 6/3-6/4) ; lissage

soigné sur la face externe du bord et la paroi externe de la base.

Cinquante fragments non jointifs dont plusieurs panses et fragments d'anses courtes, épaisses.

Remarques : type assez fréquent à Tell el-Herr se démarquant par une haute lèvre évasée, à extrémité plate (large rainure à la transition avec l'épaule) et un fond tronconique, évidé, au plan de pose aplati et biseauté.

Parallèles : cf. CEP, p. 400, pl. XC : type 251a ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 48, fig. 14d (Tell el-Herr). Égypte : C. Grataloup 2010, p. 153, fig. 12.4 : 1 (Thônis, Zone C ; forme similaire – v^e-iv^e s. av. J.-C.). Levant : L. Singer-Avitz 1989, p. 140, fig. 9.15 : 3-5 (Tel Michal, nécropole ; pâte brune – période perse) ; L.A. Kapitaikin 2006, p. 32-34, fig. 7 : 23, 28 (Tel Michal ; bord similaire – fin v^e-iv^e s. av. J.-C., strate VIII) ; E. Stern 1995B, p. 79, fig. 2.26 : 42 (Dor, strates VI ; argile brun-rouge – fin vi^e s.-400/375 av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 113-114, fig. 4.13 : 4, p. 138-139, fig. 4.24 : 9 (Apollonia Arsuf, strates 1 et 2 ; bords similaires – fin vi^e s.-450/350 av. J.-C.) ; M. Artzy et J. Lyon 2003, p. 194, fig. 8 : 1 (épave de Ma'agan Mikhael ; panse conique – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; M. Dothan 1965, p. 150-151, fig. 7 : 13 (Kadesh Barnéa, forteresse ; bord un peu différent et *dipinto* sur l'épaule avec mention de l'huile d'olive – période perse) ; R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 233-234, pl. 11.133 : 5 (Kadesh Barnéa, strate 1 ; lèvre plus basse – période perse) ; *ibid.*, p. 217-218, pl. 11.124 : 11 (Kadesh Barnéa, strate 2 ; épaule conique – fin de l'âge du Fer).

- **91 (pl. 12)** Amphore à anses de panier, lèvre évasée avec ressaut à la base (bord).

n° P98/569 (proche type 251a). Diam. ouv. ext. 12 cm ; H. prés. 2 cm. Contexte : rue R12C, sur sol 1.

IP3 moyennement fine, sableuse et faiblement micacée ; présence de fines inclusions minérales grises, noires, rouges et blanches (calcaire), de microfossiles marins et de grains de quartz de faible calibre. Cassure homogène beige grisâtre (7.5YR 6/3, 7/3 à 7.5YR 5/0). Surface interne grisâtre (5YR 6/1-6/2) et surface externe beige (7.5YR 6/3) avec coulées d'engobe beige jaunâtre (10YR 8/3-8/4) à l'extérieur ; stries de lissage soigné sur la face externe du bord. Deux fragments non jointifs.

Remarques : lèvre basse, évasée et biseautée intérieurement ; présence d'une arête saillante à la transition avec l'épaule.

Parallèles : cf. *supra*, 90-n° P99/158. CEP, p. 400, pl. XC : type 251a ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 46, fig. 13g (Tell el-Herr ; bord similaire). Égypte : P. French et J. Bourriau 2013, p. 371, fig. 2f (Saqqara, *Anubieion* ; bord similaire – période archaïque, sans doute intrusion). Levant : E. Stern 1995B, p. 64, fig. 2.10 : 1, p. 77, fig. 2.24 : 10 (Dor, strates VI-V ; argile rouge – fin vi^e s.-400/350 av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 138-139, fig. 4.24 : 4, p. 171-172, fig. 4.39 : 3 (Apollonia-Arsuf, strate

perse 1 et fosse – 450-350 av. J.-C., fin de la période perse) ; R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B, p. 233-234, pl. 11.133 : 5 (Kadesh Barnéa, strate 1 ; bord similaire – période perse).

- **92 (pl. 12)** Amphore à anses de panier, lèvre évasée, plate (bord) n° P98/399. Diam. ouv. ext. 13 cm ; H. prés. 2 cm. Contexte : espace 100A, occupation sol 1.

IP3 moyennement fine, sableuse et micacée ; pâte de composition identique à celle des types précédemment décrits, contenant une quantité assez notable de fines inclusions minérales. Cassure uniforme beige (proche 7.5YR 6/3). Surface de teinte légèrement plus sombre que celle de la cassure, brun clair (7.5YR 6/4), soigneusement lissée.

Un fragment.

Remarques : variante atypique caractérisée par une lèvre évasée, plate, à extrémité convexe et, surtout, par un ressaut saillant à la base de la face interne (aménagement facilitant l'insertion d'un bouchon de terre crue ou un couvercle).

Parallèles : Levant : P.J. Riis 1979, p. 19-20, fig. 47-49 (Tell Soukas, nécropole ; lèvre similaire à extrémité plate – v^e-début du iv^e s. av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 64, fig. 2.10 : 1 (Dor, strates VI-V ; argile rouge – fin vi^e s.-400/350 av. J.-C.).

- **93 (pl. 12)** Amphore à anses de panier, lèvre évasée à face interne biseautée (bord)

n° P00/266 (= type 252). Diam. ouv. ext. 11 cm ; H. prés. 2,2 cm. Contexte : pièce 100G, sur sol 1.

IP5 micacée, moyennement fine et compacte ; texture spongieuse (aspect granuleux) renfermant une multitude de quartz sableux très fins, de rares particules de calcaire, nodules noirs (cendres ?) et inclusions minérales grises. Cassure légèrement zonée, à franges rougeâtre/rouge orangé (2.5YR 6/8) et à cœur brun clair (7.5YR 7/4). Surface interne de teinte rouge orangé et surface externe portant des traces d'un engobe blanc jaunâtre ; stries de lissage soigné sur le bord.

Soixante-quatorze fragments dont un fond tronconique, plein, légèrement pointu et deux anses courtes ; profil non restituable.

Remarques : lèvre courte, biseautée, mise en valeur par une gorge peu profonde à la transition avec l'épaule. *Dipinti* (deux signes peints en noir) illisibles sur deux fragments de panses.

Parallèles : cf. CEP, p. 400-401, pl. XC : type 252 ; cf. *infra*, 110-111-n° P98/404 et P98/358. Levant : J. Elgavish 1968, pl. XLIX : 91 (Shiqmona ; amphore complète – période perse) ; J. Briend 1980, pl. 17 : 24 (Khirbet Kinniyeh ; ressaut à la base de la lèvre externe – 2^e moitié du iv^e s./début du iii^e s. av. J.-C.) ; M.-L. Buhl 1983, p. 20-21, fig. VI : 67, pl. V : 67 (Tell Soukas, couche 7 ; classe VIII2E, argile

rougeâtre – période F, fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; L. Singer-Avitz 1989, p. 121, fig. 9.3 : 9 (Tel Michal, strate IX ; pâte chamois – c. 450-430 av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 136-137, fig. 9.13 : 18-19 (strate VI ; pâte orangée/beige – c. 350-300 av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 64, fig. 2.10 : 2-4, p. 75, fig. 2.22 : 9, p. 86, fig. 2.34 : 16 (Dor, strates VI-V ; argile rouge – fin vi^e s.-400/350 av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 138-139, fig. 4.24 : 2-3, p. 171-172, fig. 4.39 : 1-2 (Apollonia-Arsuf, strate perse 1 et fosse ; bords similaires – 450-350 av. J.-C. et fin de la période perse) ; A. Mazar et N. Panitz-Cohen 2001B, p. 156-157, pl. 77 : 7 (Tel Batash-Timnah ; bord similaire – période perse).

- **94 (pl. 12)** Amphore à anses de panier (base)

n° P98/531. Diam. fd. 3,7 cm ; H. prés. 4,7 cm. Contexte : espace 100A, sur sol 1.

IP3 moyennement grossière, sableuse et micacée ; fines inclusions minérales noires, grises, rouges et blanches (calcaire et quartz) visibles, ainsi que des fragments de coquilles grises (microfossiles). Cassure légèrement zonée, beige orangé/grisâtre (5YR 5/6, 6/6 et 7.5YR 6/3). Surface de couleur beige (7.5YR 6/3), lissée. Résidus de poix prélevés à l'intérieur du récipient.

Sept fragments non jointifs dont une panse et des fragments d'anses épaisses, de section elliptique ; un départ d'anse avec empreinte digitale sur la paroi interne.

Remarques : base tronconique, carénée et évidée à l'intérieur.

Les annexes du bâtiment

Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes ouvertes

- Les vaisselles de préparation et/ou culinaires et les vaisselles de table (**pl. 12**)

- **95 (pl. 12)** Jatte hémisphérique

n° P98/489 (proche type 175). Diam. ouv. ext. 23,5 cm ; Diam. max. pse. 23,8 cm ; H. prés. 11 cm ; Ép. entre 0,8 et 1,2 cm. Contexte : pièce 101A, entre sols 1 et 2.

L4 grossière, peu compacte ; texture micacée constituée de nombreux éléments végétaux et quartz sableux. Cassure légèrement zonée, brun orangé (proche 5YR 5/6) à cœur mauve. Surface interne brun orangé (5YR 5/6) et surface externe revêtue d'un épais engobe rouge mat (proche 10R 5/8) ; traces de feu sur la surface externe.

Quarante-cinq fragments jointifs ; lacunes dans la partie inférieure.

Remarques : panse à paroi plus verticale et faiblement carénée que celle de l'exemplaire 60-n° P01/333 ; convexité de la lèvre plus marquée.

Parallèles : cf. CEP, p. 284, pl. LXII : type 175 ; C. Defernez 1997B, p. 59,

68, pl. I, fig. 1 : 2-3. Delta et Basse Égypte : J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996, p. 45-46, fig. 4 : 3 (Tell el-Farama, sondage, niveau 5 ; lèvres à extrémité plate – v^e s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987, p. 90, fig. 12 : 151 (Tanis, secteur sud de la nécropole royale – XXX^e dyn.) ; D.A. Aston et B.G. Aston 2010, p. 16-17, fig. 1-2 : type 66, p. 39, p. 62, fig. 18, p. 64, fig. 20 (type 66), p. 67, fig. 21 : 211, p. 88, p. 216, pl. 10 : 66, p. 230, pl. 24 (Saqqara, caches d'embaumeur et inhumations tardives – v^e-iv^e s. av. J.-C.) ; B.G. Aston 2011, p. 265, fig. VI.40 : 259 (Saqqara, zone de la tombe d'Horemheb, cache 5 – v^e s. av. J.-C.). Autres régions : J. Budka 2010, p. 221, fig. 87 : Reg. 107-Reg. 108 (nécropole de l'Assassif ; formes similaires – période perse) ; A. Masson 2011, p. 299, fig. 47 (Karnak, quartier des maisons des prêtres – Basse Époque) ; H. Jacquet-Gordon 2012, vol. 2, p. 100, fig. 100p (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} – XXVI^e-XXX^e dyn.).

- **96 (pl. 12)** Coupe à carène haute et à fond plat
n° P98/484 (= type 182b). Diam. ouv. 19 cm ; Diam. fd. c. 7,5 cm ; H. prés. 6,4 cm ; Ép. variable. Contexte : pièce 101A, entre sols 1 et 2.

L4 grossière, micacée (paillettes dorées), aux inclusions végétales et quartz roulés nombreux. Cassure homogène rouge orangé (proche 2.5YR 6/8). Surface érodée de couleur orangée (2.5YR 6/6), noircie au feu à l'intérieur, ravalée puis lissée à l'extérieur ; traces sporadiques d'un engobe rouge/brun-rouge (10R 5/8) sur la paroi interne. Base soigneusement détachée à la corde (empreintes visibles sur le fond externe).

Un fragment ; profil complet mais lacunes dans la partie inférieure.

Remarques : forme moins élaborée que celle préalablement décrite (P09/057) avec base aplatie, lèvres convexes dans le prolongement de la paroi et absence de stries sur la panse.

Parallèles : cf. CEP, p. 301, pl. LXV : type 182b ; Br. Gratien et D. Soulié 1988, p. 26, fig. 2d (Tell el-Herr) ; Br. Gratien 1996, p. 93, fig. 13a, p. 100, fig. 22b (Tell el-Herr, secteur est). Delta et Basse Égypte : J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996, p. 45-46, fig. 4 : 4 (Tell el-Farama, sondage, niveau 5 ; lèvres simples – v^e s. av. J.-C.) ; S.J. Allen 1982, pl. XIV : 7 (Mendès, niveau IIB ; panse profonde et fond saillant – période tardive) ; R. Hummel et St.B. Shubert 1994, p. 8, fig. 2 : 5 (Mendès ; plat peu profond au profil en S – Basse Époque) ; P. Paice 1986/87, p. 100, 105, fig. 4 : 7, éventuellement 6 (Tell el-Maskhoutha – période perse tardive). Autres régions : H. Jacquet-Gordon 2012, vol. 2, p. 106, fig. 106u (Karnak, Trésor de Thoutmosis I^{er} ; parois supérieures rectilignes – XXVI^e-XXX^e dyn.) ; D.A. Aston 1999, p. 252-253, pl. 79 : 2189-2191 (Éléphantine, bâtiments M et Z ; formes voisines – phase VIa : iv^e s. av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 272-273, pl. 88 : 2343, p. 277, 279, pl. 90 : 2401 (coupelles apparentées de petite taille, base plate ; dépôts dans bâtiment P datés du règne de Nectanébo II et de la 2^e moitié du iv^e s. av. J.-C.).

Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes fermées

- Les récipients de service et flacons à onguents (**pl. 12**)

- **97 (pl. 12)** Amphore de table ou de demi-module (col)

n° P98/486. Diam. ouv. ext. 11 cm ; H. prés. 7,4 cm ; Ép. c. 0,6 cm. Contexte : pièce 101A, entre sols 1 et 2.

C2 moyennement fine, dense, micacée, comprenant des quartz sableux de calibre fin, des inclusions minérales grises et noires, peu visibles à l'œil nu. Cassure homogène orangée/rouge clair (2.5YR 6/6). Engobe beige rosé (7.5YR 7/4) couvrant la surface externe ; stries de lissage ou de polissage visibles.

Un fragment.

Remarques : assimilation d'une amphore de type mendéen ? On notera le renflement interne de la lèvre et la présence de deux gorges peu profondes sous la lèvre.

- **98 (pl. 12)** Pichet ou bouteille (col)

n° P98/518. Diam. ouv. 6 cm ; H. prés. 3,5 cm. Contexte : pièce 101B, sur sol 5.

C2 fine, sableuse et micacée ; fond de pâte tapissé d'une multitude de poussières de calcaire (particules jaunâtres). Cassure uniforme orangée (2.5YR 6/6). Surface externe revêtue d'un engobe blanc jaunâtre (10YR 8/4), soigneusement lissé.

Un fragment.

Remarques : saillie bien marquée à mi-hauteur du col.

- **99 (pl. 12)** Lécythe (base)

n° P98/488. Diam. fd. 5 cm ; Diam. max. pse. 6 cm ; H. prés. 3,4 cm ; Ép. c. 0,6/0,7 cm. Contexte : pièce 101A, entre sols 1 et 2.

C2 dense, micacée, sableuse, contenant quelques rares particules rouges et noires de granulométrie fine. Cassure uniforme orangée/rouge clair (2.5YR 6/6). Surface externe revêtue d'un épais engobe blanc rosé (proche 7.5YR 8/3-8/4).

Quatre fragments jointifs ; manque la partie supérieure.

Remarques : réplique en argile calcaire d'un lécythe d'origine attique avec base annulaire au plan de pose plat et gorge peu profonde à la jonction entre la panse et le fond ; l'épaisseur des parois est à souligner.

Les productions d'origine égéenne

- Les vaisselles d'origine attique (**pl. 13 et fig. 110-114**)

- **100 (pl. 13 et fig. 110)** Cratère à volutes (volute)

n° P98/665. H. prés. 5 cm x 4,5 cm. Contexte : pièce 101D, remplissage.

IM1 extrêmement fine, dense et micacée ; aucune inclusion minérale visible à l'œil nu. Cassure uniforme beige saumon (5YR 6/6). Surface interne rouge clair/orangée et surface externe beige orangé (proche 2.5YR 6/8 ou 5YR 6/8) avec motifs floraux vernissés noir.

Un fragment.

Décor : Sur la tranche des anses est apposée une double rangée de feuilles de lierre très stylisées attachées vers l'extérieur à une tige et, entre ces deux rangées, un filet qui suit la courbure de la volute. Cette volute était fixée, sans doute avec de la barbotine, sur le plat de la margelle du vase (sur l'extrémité du bord).

Parallèles : Sur ce type de cratère, nombreux sont les exemples de volutes avec un décor figurant des feuilles de lierre réparties de part et d'autre d'une tige (*cf. supra*, commentaire).

- **101 (pl. 13 et fig. 111)** Cratère (panse)

n° P09/059. H. prés. 4 cm. Contexte : cour P11, destruction, mais associé au bord trouvé dans 101C, sol 2.

IM1 fine, dense et faiblement micacée. Cassure uniforme rouge clair/beige saumon (2.5YR 6/6 et 5YR 6/6). Surfaces interne et externe vernissées noir avec motifs orangés et une inscription peinte en blanc.

Un fragment.

Décor : Sur fond vernissé noir figure le profil gauche d'une tête de jeune homme, sans doute la tête d'un éphèbe ou athlète coiffé d'une couronne de lauriers ; son oreille gauche est représentée. Une inscription grecque peinte en blanc, que l'on peut lire *kalos* (beau, parfait), est visible au dessus de la tête du personnage.

Un filet surmontant une bande peu épaisse, de couleur orangée (filets réservés), orne la face interne de la panse. Ce motif suggère fortement que ce tesson appartient à un cratère.

Remarques : Ce fragment a été découvert associé dans le même contexte à un bord de cratère qui recolle avec celui provenant de la pièce dallée N25.

Parallèles : *supra*, texte.

- **102 (pl. 13 et fig. 112-114)** Cratère en cloche (bord et amorce d'anse)

n° P99/179 et P07/062. Diam. ouv. 42 cm ; H. prés. 11 cm. Contexte : salle dallée 101C, cour P11 et temple 113F.

IM1 fine, dense et micacée. Cassure uniforme rouge clair (2.5YR 6/6 ou 5YR 6/6). Surfaces interne et externe vernissées noir. Vernis écaillé sur certaines parties externes du bord. Bord épais de cratère.

Quatre fragments jointifs.

Décor : figures rouges apposées sur fond vernissé noir. Le décor secondaire du bord externe figure une guirlande de feuilles de laurier réservée entre deux lignes (réservées). Sous cette frange apparaît une file d'oves à nervure centrale marquée, entre deux filets noirs. Le contour de l'anse est également orné d'oves (languettes courtes).

Ce qui subsiste du décor principal montre une tête de jeune homme tournée vers la droite, portant un diadème à feuilles (avec cabochons) et levant la main droite. Vers la droite du personnage, restes visibles d'un drapé.

Une description approfondie est donnée dans le texte.

Parallèles : *cf. supra*, texte.

- **103 (pl. 13)** Lécythe aryballisque à décor réticulé (panse), groupe de Bulas.

n° P98/691. Diam. pse. c. 6,5 cm ; H. prés. c. 3 cm. Contexte : pièce 101C, sur sol 2.

IM1 fine, dense et micacée. Cassure homogène beige (proche 5YR 6/6). Surface interne beige orangé et surface externe vernissée rouge clair/orangée (proche 2.5YR 6/8) avec motifs vernissés noir et peints en blanc.

Un fragment.

Décor : Sur fond orangé, le décor consiste en un tissu réticulé (croisillons vernissés noirs) avec des points blancs (marqués par des rehauts de couleur blanche) placés irrégulièrement sur l'intersection des lignes.

Remarques : lécythe de grande taille avec arête saillante à la jonction entre le col et l'épaule.

Parallèles : Égypte : W.M.Fl. Petrie 1909A, pl. XLVI : 7 (Memphis ; lécythe de petit module – c. 300 av. J.-C.) ; C.C. Edgar 1911, p. 28, pl. XII : CG 26.204 (Alexandrie – aucune datation) ; E. Breccia 1912, vol. 1, p. 49, n° 90 (CG 19254) et vol. 2, pl. XLVI, n° 70 (Musée gréco-romain d'Alexandrie, nécropole de Chatby – nécropole datée de la fin du IV^e et du III^e s. av. J.-C.) ; Chr. Clairmont 1955, pl. XXIX : 21, sans doute n° 9, 13-16 (exemplaires provenant d'Alexandrie, non datés) ; M.S. Venit 1988, p. 111, n° 395, pl. 82 (lécythe conservé au Musée d'Alexandrie mais provenant de Naucratis – début du IV^e s. av. J.-C.) ; D. Piekarski 2001A, p. 106-107, pl. 15 : 1 [n° inv. 697.120] (lécythe provenant de Naucratis, conservé au Musée de Bonn – daté de la 1^{re} moitié du IV^e s. av. J.-C., par comparaison avec les exemplaires trouvés à Olynthe) ; D. Piekarski 2001B, p. 43, pl. 17 : 3 (même vase que le précédent – 400-375 av. J.-C.) ; A. Masson 2015, p. 73, fig. 3.2

(Naucratis, cache dans habitat ; vase similaire – fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; A. Dunsmore 2014, p. 290-291, fig. 140 (Saqqara, avant-cour de la tombe de Meryneith ; forme similaire – 425-375 av. J.-C.). Grèce, Chypre, Levant et autres régions : J.D. Beazley 1946, pl. 4 : 16-17 (lécythes du groupe de Bulas – c. 400/1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; D. Lazaridis 1953, p. 411, fig. 7 : 3 (Mesembria, tombe – iv^e s. av. J.-C.) ; L. Ghali-Kahil 1960, pl. XLIX : 63-65 (Thasos, nécropoles de Patarghia et du Champ Goutas ; lécythes miniatures – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; Chr. Clairmont 1962, p. 632, fig. 7, p. 635 (Ras Shamra – aucune datation précise) ; M. Robertson 1987, pl. XXIV : 31 (nécropole d'Amathonte – iv^e s. av. J.-C.) ; J.H. Fernández *et al.* 1987, p. 18 et pl. 5 (Musée d'Ibiza ; lécythes de petit module – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; Y. Tuna-Nörling 1999, p. 54, pl. 16 : 300, 302 (Daskyléion ; formes similaires – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.). Mer Noire : J.D. Beazley 1927, pl. XL : 9 (site de Kertch – aucune datation) ; C. Bulas 1932, pl. XXI : I (Musée de l'Université de Bonn ; lécythe provenant d'Olbia – iv^e s. av. J.-C.) ; K. Bulas 1935, p. 70, pl. unique : 13-14 (Cracovie, Musée national ; lécythes provenant de la Russie méridionale) ; S. Dimitriu et P. Alexandrescu 1965, pl. 35 : 16-17 (Roumanie, Musée de Bucarest ; lécythes de petit module – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; R. Lullies 1972, p. 65, pl. 45 : 4 (Musée de Cassel ; lécythe similaire provenant de la Russie méridionale – 1^{re} moitié du iv^e s. av. J.-C.) ; R.T. Marchese 1989, p. 148-149, fig. 10.2 : 31 (Tel Michal, strate IX ; forme similaire – c. 450-430 av. J.-C.) ; L.A. Kapitakin 2006, p. 49, fig. 14 : 40 (Tel Michal ; col manquant – 400-350 av. J.-C.) ; A. Hermary *et al.* 2010, p. 187-188, pl. 41d, g, 81d, f, g : CP 33, 35, 39, pl. 87c-e (Apollonia du Pont, nécropole ; plusieurs vases au décor similaire – début du iv^e s. av. J.-C., vers 390-380) ; V.F. Stolba et E. Rogov 2012, pl. 43 : B93-94, 96, 98 (Panskoye, nécropole ; vases complets à décor réticulé – iv^e s. av. J.-C.). Provenance imprécise : G. Hafner 1951, p. 42, pl. 33 : 13-15 (Karlsruhe – iv^e s. av. J.-C.) ; J.W. Hayes 1992, p. 84, n° 88 : 920.68.29 (Royal Ontario Museum, groupe de Bulas – c. 380-350 av. J.-C.). Plusieurs exemples provenant de diverses régions sont consultables dans la base de données des archives de Beazley (<http://www.beazley.ox.ac.uk>). Asie Mineure, site de Kaunos, sous le n° inv. 9027701 (<http://www.beazley.ox.ac.uk/record/DA17DC2B-8252-402B-A18A-C6F3E4E7023C>), également sous le n° inv. 9027702. Grèce, Eubée, Éréttrie, sous les n° inv. 18712-18713 (400-300 av. J.-C.). Géorgie, site de Vani, sous le n° inv. 41851 (400-300 av. J.-C.). France, Musées de Bourges et d'Ensérune, sous les n° inv. 1010123 et 1011291 (aucune datation).

- 104 (pl. 13) Lécythe aryballisque (base)

n° P98/429. Diam. fd. 5,6 cm ; H. prés. 1,3 cm. Contexte : pièce 101D, remplissage.

IM1 fine, dense et faiblement micacée. Cassure uniforme rouge clair (proche 2.5YR 6/6). Surface externe vernissée noir, plan de pose et face externe de la base de couleur beige orangé (5YR 6/6 - réservés en clair) ; marques de polissage sur le fond externe.

Un fragment.

Remarques : base annulaire à faces biseautées, plan de pose aplati et saillie marquée à la jonction entre la base et la panse. Un fragment de panse de lécythe appartenant au type précédent (avec un décor réticulé) provient du même contexte.

Les magasins

Les productions égyptiennes en pâte alluviale (pl. 14)

- 105 (pl. 14) Pot sphérique de cuisson

n° P99/062 (= type 207). Diam. ouv. 7,8 cm ; Diam. max. pse. c. 13,4 cm, H. 11,9 cm. Contexte : pièce 61B, sur sol 3.

L4 grossière, micacée, contenant de nombreuses particules végétales et des quartz sableux en quantité moyenne. Cassure zonée, brune (7.5YR 5/3) à cœur rouge (2.5YR 5/6). Surface chamois orangé (proche 7.5YR 6/6) revêtue d'un engobe rouge poli (10R 5/8) ; face externe du fond noircie au feu.

Forme intacte.

Remarques : col plus vertical que la fig. 27-n° P98/533 ; présence d'une arête saillante à la transition entre le col et la panse et base marquée par un léger ombilic central.

Parallèles : cf. CEP, p. 329-330, pl. LXXII : type 207 ; Br. Gratien 1996, p. 91, fig. 11h (Tell el-Herr, secteur est). Delta et Basse Égypte : V. Chauvet et S. Marchand 1998, p. 345, fig. 16 (Tanis, fosse dans l'avant-cour du temple d'Amon ; forme plus élancée – XXVI^e-XXX^e dyn.). Autres régions : J. Budka 2010, p. 631-632, fig. 270 : K02/188.1 (nécropole de l'Assassif, tombe IX ; lèvres ourlées – période ptolémaïque).

- 106 (pl. 14) Bouteille (base)

n° P98/359. Diam. fd. ext. 6,4 cm ; H. prés. 3,8 cm ; Ép. c. 0,6 cm. Contexte : espace 62.

L4/L2 grossière, peu compacte ; nombreux éléments végétaux, quartz sableux et micas visibles. Cassure zonée, chamois-rouge (7.5YR 6/6 à 10R 5/8) à cœur noir violacé (10R 5/3). Surface interne brune et surface externe beige orangé (proche 7.5YR 6/4 ou 6/6) avec coulées d'engobe rouge (10R 5/8). Dépôts de couleur blanchâtre (calcaire ?) prélevés sur la paroi interne.

Cinq fragments non jointifs dont deux tessons de col et épaule.

Remarques : base marquée par une concavité et un ombilic central,

correspondant sans doute à une bouteille apparentée au n° P99/167. Parallèles : cf. *supra*, 28-n° P99/167. B.G. Aston 2011, p. 272, fig.VI.45 : 309 (Saqqara, secteur sud de la tombe d'Horemheb, cache d'embaumeur ; base en pâte marneuse – v^e s. av. J.-C.).

Les productions égyptiennes en pâte calcaire (pl. 14)

- **107 (pl. 14)** Coupelle convexe à base annulaire n° P98/406 (proche type 212). Diam. ouv. 11,7 cm ; Diam. fd. ext. 8 cm ; H. 3,2 cm. Contexte : espace 62.

C2 fine, dense, à la matrice sableuse, constituée de paillettes de micas dorés et de particules rougeâtres en faible quantité (grains de chamotte ?). Cassure de couleur uniforme orangée (2.5YR 6/6). Engobe blanc (10YR 8/3) couvrant l'ensemble de la surface ; marques de lissage visibles.

Un fragment ; lacunes au niveau de la base.

Remarques : variante du type 212 préalablement décrit (cf. 45-46-n° P98/449 et P01/432) qui se démarque par une lèvre peu épaisse, de section triangulaire, et une base annulaire à fond convexe, reliée à la vasque par une gorge peu profonde.

Parallèles : cf. CEP, p. 333, pl. LXXIII : type 212.

- **108 (pl. 14)** Cruchon globulaire (col et épaule) n° P98/408. Diam. ouv. 2 cm ; Diam. pse. c. 10 cm ; H. prés. 4,4 cm. Contexte : espace 62.

C1/C5 de texture fine, sableuse et micacée ; fond de pâte tapissé de particules minérales rouges et noires de granulométrie fine. Cassure homogène beige jaunâtre (proche 2.5Y 8/3-8/4). Surface interne grisâtre et surface externe engobée blanc (10YR 8/3).

Six fragments jointifs ; manque la partie inférieure du vase.

Remarques : à noter la convexité de l'épaule marquée et l'arête saillante à la jonction avec le col ; lèvre courte à face interne biseautée.

Parallèles : C. Grataloup 2006, p. 228, 288, cat. 93 (Héracléion ; forme similaire en pâte beige orangé – fin v^e-milieu du iv^e s. av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 228-229, 306, cat. 371 (épaulement moins marqué avec légère saillie à la base, pâte calcaire beige verdâtre – iv^e s. av. J.-C.) ; N. Hudson 2014A, p. 41, fig. 2 : I.7-I.8 (Tell Timai, dépôt I ; profil différent mais épaule carénée – fin du iv^e s. av. J.-C.) ; id. 2014B, p. 265, fig. 7 : 36-37, 44 (Tell Timai – fin du iv^e s. av. J.-C.) ; G. Lecuyot 2000, p. 240-241, fig. 2.1 : BE.13 (S.P. 7 et S.P. 8) (Saqqara, mastaba d'Akhetetep ; cruchons à épaulement un peu marqué et fond plat saillant – Basse Époque) ; B.G. Aston 2011, p. 292-294, fig. VI.58 : 426, éventuellement 429 (Saqqara, tombe d'Horemheb, chambre B ; cruchons globulaires ou sphériques à épaulement un peu marqué en pâte calcaire – Basse Époque, v^e s. av. J.-C., selon l'auteur).

Les productions importées (pl. 14)

- **109 (pl. 14)** Coupe convexe d'origine attique (bord) n° P98/405. Diam. ouv. ind. ; H. prés. c. 1,6 cm. Contexte : espace 62.

IM1 fine, dense et faiblement micacée. Cassure uniforme beige orangé (proche 5YR 6/6). Vernis noir couvrant la surface externe et vernis brun rougeâtre couvrant la surface interne.

Un fragment.

Remarques : coupe à panse convexe et lèvre à extrémité plate, soulignée.

Parallèles : cf. *supra*, texte (Grèce). Levant : M.K. Risser et J.A. Blakely 1989, p. 81, fig. 74 : 12, p. 85, fig. 78 : 179, p. 86, fig. 79 : 182, p. 87, fig. 80 : 184, p. 91, fig. 84 : 188, p. 95, 120-121 (Tell el-Hesi, strates VA et IV ; bords similaires – dernières décennies du v^e s. av. J.-C., pour la majorité). Lycie : B. Rückert 2007, p. 61, fig. 4 : 77, p. 64 (Limyrie, sondage 9 ; bord apparenté d'un *echinus bowl* – fin v^e-iv^e s. av. J.-C.).

- **110 (pl. 14)** Amphore à anses de panier (partie supérieure) n° P98/404 (= type 252). Diam. ouv. ext. 14 cm, H. prés. 7 cm, Ép. c. 1 cm. Contexte : espace 62.

IP5 moyennement fine, sableuse et micacée ; particules blanches et nodules jaunâtres (calcaire), de calibre variable, quartz sableux très fins et rares nodules noirs nettement visibles. Cassure légèrement zonée, à franges orangées (2.5YR 6/6-6/8) et à cœur beige (7.5YR 7/4). Surface rouge orangé avec traces d'un engobe blanc jaunâtre à l'extérieur ; stries de lissage peu soigné autour des anses.

Trois fragments jointifs.

Remarques : lèvre courte, biseautée intérieurement, comme les exemplaires découverts dans 100C/100G et 100A.

Parallèles : cf. CEP, p. 400-401, pl. XC : type 252 ; Br. Gratien 1996, p. 65, 88, fig. 8d (Tell el-Herr, secteur est) ; Fr. Janot 1997, p. 178, fig. 13-14 (Saqqara, zone du complexe funéraire de Pépi I^{er} ; amphore fusiforme associée à une inhumation d'enfant – iv^e s. av. J.-C.) ; A. Masson 2011, p. 308, fig. 102 (Karnak, quartier des maisons des prêtres ; amphore biconique – Basse Époque). Levant : C.L. Woolley 1938, p. 149, fig. 26 : 1 (Al Mina, strate III, habitats – 430-375 av. J.-C.) ; J. Elgavish 1968, pl. XLIX : 91, LIII (Siqmona ; forme complète – période perse) ; J. Briend 1980, pl. 17 : 24 (Khirbet Kinniyeh ; ressaut à la base de la lèvre externe – 2^e moitié du iv^e s./début du iii^e s. av. J.-C.) ; M.-L. Buhl 1983, p. 20-21, fig. VI : 67, pl. V : 67 (Tell Soukas, couche 7 ; classe VIII2E, argile rougeâtre – période F, fin v^e/début du iv^e s. av. J.-C.) ; L. Singer-Avitz 1989, p. 121, fig. 9.3 : 9 (Tel Michal, strate IX ; pâte chamois – c. 450-430 av. J.-C.) ; *ibid.*, p. 136-137, fig. 9.13 : 18-19 (strate VI ; pâte orangée/beige – c. 350-300 av. J.-C.) ; E. Stern 1995B, p. 64, fig. 2.10 : 2-4, p. 75, fig. 2.22 : 8, p. 86, fig. 2.34 : 16 (Dor, strates VI-V ; argile rouge – fin

vi^e s.-400/350 av. J.-C.) ; O. Tal 1999, p. 138-139, fig. 4.24 : 1-3, p. 171-172, fig. 4.39 : 1-2 (Apollonia-Arsuf, strate perse 1 et fosse ; bords similaires – 450-350 av. J.-C. et fin de la période perse) ; A. Mazar et N. Panitz-Cohen 2001B, p. 156-157, pl. 77 : 7 (Tel Batash-Timnah ; bord similaire – période perse).

- **111 (pl. 14)** Amphore à anses de panier (bord)
n° P98/358 (= type 252). Diam. ouv. ext. 13 cm ; H. prés. 2,3 cm.
Contexte : espace 62.

IP5 de texture moyennement fine, micacée, sableuse (voire spongieuse), comprenant des quartz sableux et de rares nodules noirs, de faible calibre. Cassure bipartite, à frange interne orangée (proche 2.5YR 6/6-6/8) et à frange externe grisâtre. Surface orangée avec coulées d'engobe jaunâtre à l'extérieur ; stries de lissage visibles sur le bord.

Un fragment.

Remarques : lèvre à face interne biseautée et épaulement marqué.

Parallèles : cf. *supra*, 93, 110-n° P98/404 et P00/266.

VIII. La faune

Louis Chaix

L'ensemble palatial et ses annexes n'ont livré que peu de restes animaux avec un total de 380.

Par comparaison avec les complexes déjà étudiés, les niveaux ptolémaïques et du Haut-Empire ont livré 187 restes¹ alors que le camp romain du Bas-Empire n'en a fourni que 80². Les zones d'habitat, qui seront publiées plus tard, sont beaucoup plus riches, avec plusieurs milliers d'ossements.

Nous présentons ici les différents ensembles du complexe palatial. Les données quantitatives sont visibles sur le tableau 5 (**tab. 5**).

Quelques remarques générales:

- Les décomptes sont présentés en nombres de restes ;
- Si l'on considère l'ensemble de la faune du palais et de ses annexes, on peut noter tout d'abord la dominance forte des animaux domestiques qui représentent 77% du total ;
- Au sein des espèces du cheptel, ce sont les Caprinés (mouton et chèvre) qui sont les plus abondants, suivis des Équidés (âne et cheval). Le bœuf est très peu représenté ;
- Les animaux sauvages sont rares. On peut signaler la présence de l'antilope bubale (*Alcelaphus buselaphus*), du sanglier et de quelques oiseaux aquatiques. Les poissons sont essentiellement des poissons-chats du genre *Clarias*.

Parmi les rares coquilles de mollusques, 4 bivalves marins du genre *Cardium* ainsi qu'une petite porcelaine (*Cypraea sp.*) sont présents. Trois valves appartiennent à un lamellibranche d'eau-douce, du genre *Unio*. Enfin, un gastéropode terrestre, *Helix desertorum*, a été découvert dans la démolition du palais.

Les données synthétiques pour la faune du complexe palatial figurent sur le tableau 6 (**tab. 6**).

Les quelques données métriques appellent les remarques suivantes :

- les moutons sont des animaux de forte taille, comparés à d'autres individus de l'Égypte ancienne et du Soudan³ (**fig.115**). La présence de nombreux mâles, attestés par plusieurs chevilles osseuses, explique ces dimensions (**fig. 116 et 117**) ;

Édifice principal	Nombre de restes
Portique (100A)	14
Vestibule d'entrée (100B)	0
Salle principale (100C)	12
Magasin (100G)	0
Couloir (100D)	0
Entrepôt ? (100E)	0
Entrepôt ? (100F)	0
Pièce de stockage (100I)	6
Escalier (100K-M)	2
Soupe d'escalier (100J)	0
Démolition espace NE	38
Cour (P11)	165
Bains privés	
101A	0
101C	0
101B	0
101D	16
Aile occidentale	
106	0
105	0
104A	0
104D	0
104B-C	1
P12	16
Magasins orientaux	
61A	45
61B	33
62	0
102	0
103	0
Amphores	32

Tab. 5 : Nombre de restes animaux (vertébrés et invertébrés) par ensembles du complexe palatial

¹ L. Chaix 2007, p. 284-289.

² L. Chaix 2000, p. 228-231.

³ A. Von den Driesch et J. Boessneck 1985 ; L. Chaix et A. Grant 1987.

Espèce	Nombre de restes
âne (<i>Equus asinus</i>)	77
cheval (<i>Equus caballus</i>)	7
Équidés indéterminés (<i>Equidae</i>)	3
	87
bœuf (<i>Bos taurus</i>)	8
mouton (<i>Ovis aries</i>)	66
chèvre (<i>Capra hircus</i>)	1
Caprinés (mouton ou chèvre) Caprinae	134
	201
bubale (<i>Alcelaphus buselaphus</i>)	4
sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	5
oiseaux (Aves)	15
poissons (Pisces)	49
mollusques (Mollusca)	11
	84

Tab. 6 : Spectre faunique total pour l'ensemble palatial (en nombres de restes)

- les ânes sont grands, comparables aux individus de Tell el-Dab'a⁴. Un métacarpien témoigne d'une taille au garrot de 1,13 m (femelles Tell el-Dab'a : 1,11 m ; mâles : 1,17 m). Ces dimensions font plutôt penser à des ânes utilisés comme monture par opposition aux ânes de transport, de plus petite taille ;

- les quelques restes de cheval témoignent d'un individu d'une taille au garrot supérieure à 1,20 m. Cette estimation se base les chevaux de l'Âge du Fer mis au jour sur le site bavarois de Manching⁵.

Pour l'ensemble de la faune du palais, les nombres minimum d'individus et leurs âges ont été estimés par les méthodes classiques. Les résultats sont présentés sur le tableau 7 (tab. 7).

Comme on peut le voir, les animaux domestiques, en particulier les Caprinés, sont abattus relativement jeunes, la plupart avant 2 ans. C'est une indication pour une utilisation centrée sur la consommation de viande tendre. Les Équidés quant à eux, sont plus âgés, mais diverses traces de découpe observées sur les ânes témoignent également de leur consommation.

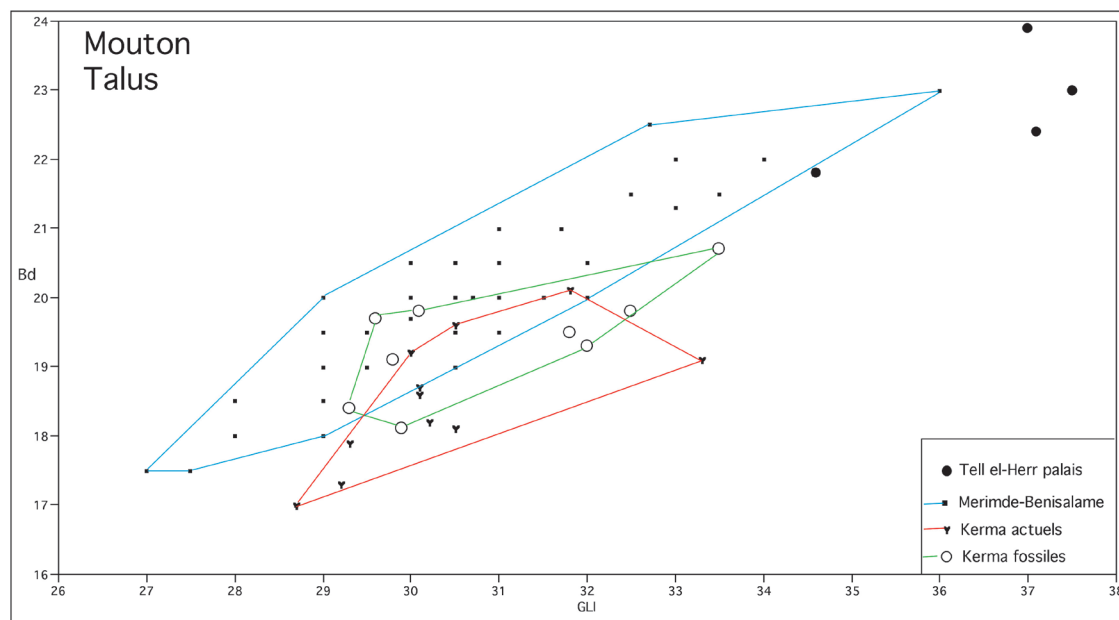


Fig. 115 : Diagramme montrant la position des tali (astragales) des moutons du palais de Tell el-Herr comparés à ceux de Kerma (actuels et fossiles) et du site néolithique de Merimde-Benissalame en Égypte (L. Chaix et A. Grant 1987 ; A. Von den Driesch et J. Boessneck 1985) ; (GLI : longueur externe ; Bd : diamètre de la trochlée distale)

⁴J. Boessneck 1978.

⁵J. Boessneck et al. 1971.

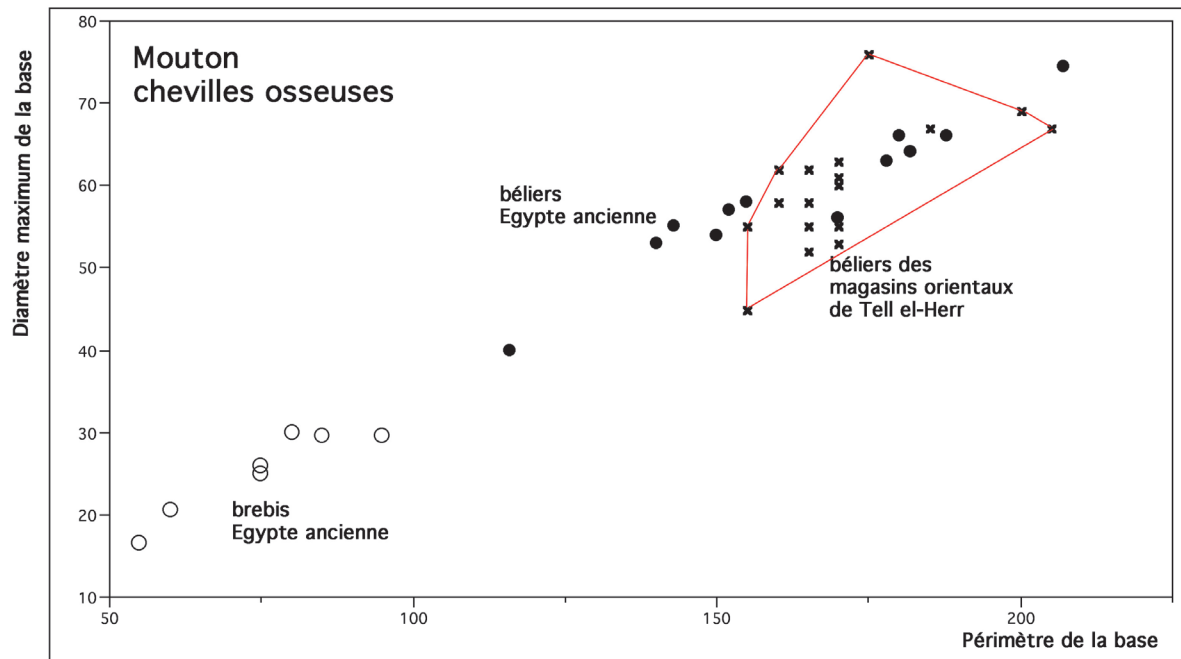


Fig. 116 : Diagramme montrant la position des chevilles osseuses de béliers du palais de Tell el-Herr comparés aux mesures de béliers et brebis de l'Antique Égypte (J. Pia 1942)



Fig. 117 : Chevilles osseuses de moutons du complexe palatial de Tell el-Herr

Espèce	Age
âne (<i>Equus asinus</i>)	1 jeune de moins de 3 ans
	2 adultes de plus de 3,5 ans
cheval (<i>Equus caballus</i>)	1 mâle adulte
mouton (<i>Ovis aries</i>)	1 agneau de 3 à 4 mois
	1 agneau de 19 à 20 mois
	1 individu de plus de 2 ans
chèvre (<i>Capra hircus</i>)	1 adulte de plus de 3,5 ans
Caprinés (<i>Ovis/Capra</i>)	1 très jeune de moins de 4 mois
	1 animal de 7 mois
	1 animal de 15 à 16 mois
	1 individu de 19 à 20 mois
bubale (<i>Alcelaphus buselaphus</i>)	1 adulte de plus de 4,5 ans
	1 adulte
sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	1 jeune de moins de 1 an
	1 mâle adulte de plus de 3 ans

Tab. 7 : Distribution des âges individuels pour les espèces principales du complexe palatial

À propos des divers stigmates que l'on peut observer sur les ossements, on note neuf marques de morsures, probablement de chien. Il faut signaler ici que cet animal est curieusement absent de la faune. Une seconde phalange d'âne a été très profondément mordue et mâchonnée.

Quatre os ont été rongés dont trois os de mouton et une ulna d'oiseau.

Quelques restes ont été brûlés (espace 102). On note enfin un abcès au niveau de la seconde molaire sur une mandibule de chèvre.

Les traces d'origine anthropique sont au nombre de dix-huit. La plupart d'entre elles se situent au niveau des carpiens et des tarsiens et correspondent à la désarticulation des extrémités.

Une trace transverse sur l'apophyse épineuse d'une vertèbre thoracique d'âne est due à la levée du filet. Le portique du palais a livré une mandibule de cheval mâle. L'usure antérieure de la seconde prémolaire est typique de l'utilisation d'un mors.

La répartition des restes animaux dans le complexe palatial appelle quelques remarques.



Fig. 118 : Traces d'extraction de l'étui corné à la base d'une cheville osseuse de bélier

Ces données sont résumées sur le tableau 8 (**tab. 8**).

Le palais lui-même ne livre que peu de vestiges de faune. La salle principale montre la présence des Caprinés, de l'âne et d'un oiseau sauvage. Rien à dire de la pièce orientale et de l'escalier. Dans la zone du portique, les restes du membre antérieur d'un sanglier de moins d'un an ont été découverts. Les niveaux de démolition présentent, par contre, un spectre un peu plus riche et diversifié, avec de l'âne, du bœuf, du mouton, des Caprinés indéterminés, un oiseau, des poissons et des mollusques.

Les magasins orientaux (61A et 61B) sont plus riches, en particulier avec de nombreux ossements de moutons. Parmi eux, on note la présence de trente chevilles osseuses de béliers. Les dimensions de ces pièces permettent cette attribution sexuelle. Certaines chevilles appartiennent à de très gros mâles (**fig. 116**). La plupart de ces éléments portent des traces à leur base, faites avec un outil lourd et tranchant. Ces stigmates correspondent à l'extraction de l'étui corné, souvent employé comme matériau de base à la confection de divers objets (étuis, instruments de musique, marqueterie, etc.), (**fig. 118**).

	Palais Pièce 100C	Palais Portique 100A	Palais Pièce 100B	Palais Escalier 100K	Palais démolition	Bains privés
âne (<i>Equus asinus</i>)	6				2	
cheval (<i>Equus caballus</i>)		1				
Équidés indét. (<i>Equidae</i>)						
boeuf (<i>Bos taurus</i>)		1			3	
mouton (<i>Ovis aries</i>)			4	1	7	
chèvre (<i>Capra hircus</i>)						
Caprinés (mouton ou chèvre) Caprinae	5	8		1	18	1
domestiques	11	10	4	2	30	1
antilope bubale (<i>Alcelaphus buselaphus</i>)						
sanglier (<i>Sus scrofa</i>)		4				
oiseaux (Aves)	1				1	
poissons (Pisces)					4	15
mollusques (Mollusca)			2		3	
sauvages	1	4	2	0	8	15
	Magasin 61A	Magasin 61B	Aile occidentale	Espace 104B-C	Cour P11	Amphores
âne (<i>Equus asinus</i>)			4	1	63	1
cheval (<i>Equus caballus</i>)			1		5	
Équidés indét. (<i>Equidae</i>)			2		1	
boeuf (<i>Bos taurus</i>)	1	1			2	
mouton (<i>Ovis aries</i>)	21	28			5	
chèvre (<i>Capra hircus</i>)					1	
Caprinés (mouton ou chèvre) Caprinae	9	3	7		82	
domestiques	31	32	14	1	159	1
antilope bubale (<i>Alcelaphus buselaphus</i>)		1	1		2	
sanglier (<i>Sus scrofa</i>)					1	
oiseaux (Aves)	12				1	
poissons (Pisces)	1				2	27
mollusques (Mollusca)	1		1			4
sauvages	14	1	2	0	6	31

Tab. 8 : Spectre détaillé de la faune des divers complexes palatiaux (en nombre de restes)

L'esplanade, située au nord du palais, a livré l'ensemble le plus riche, avec 165 restes (**tab. 9**). Le spectre résume les caractères principaux de la faune du complexe palatial. Les animaux domestiques sont les plus abondants (93,6 %). Comme on peut le voir sur le diagramme (**fig. 119**), les Caprinés l'emportent avec 56,4 %, suivis des Équidés (35,9 %).

La faune sauvage, très minoritaire (6,4 %), montre la présence de l'antilope bubale, d'un gros sanglier mâle, de rares oiseaux, poissons et mollusques.

Espèce	Nombre de restes	%
âne (<i>Equus asinus</i>)	51	34,83
cheval (<i>Equus caballus</i>)	5	3,42
bœuf (<i>Bos taurus</i>)	2	1,37
Caprinés (mouton ou chèvre) Caprinae	82	56,16
mouton (<i>Ovis aries</i>)	5	3,42
chèvre (<i>Capra hircus</i>)	1	0,68
	146	100,00
bubale (<i>Alcelaphus buselaphus</i>)	2	
sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	1	
oiseau (Aves)	1	
poissons (Pisces)	4	
mollusques (Mollusca)	2	
Grands ruminants	4	

Tab. 9 : Proportions respectives des animaux du cheptel et de la faune sauvage (en pourcentage du nombre de restes)

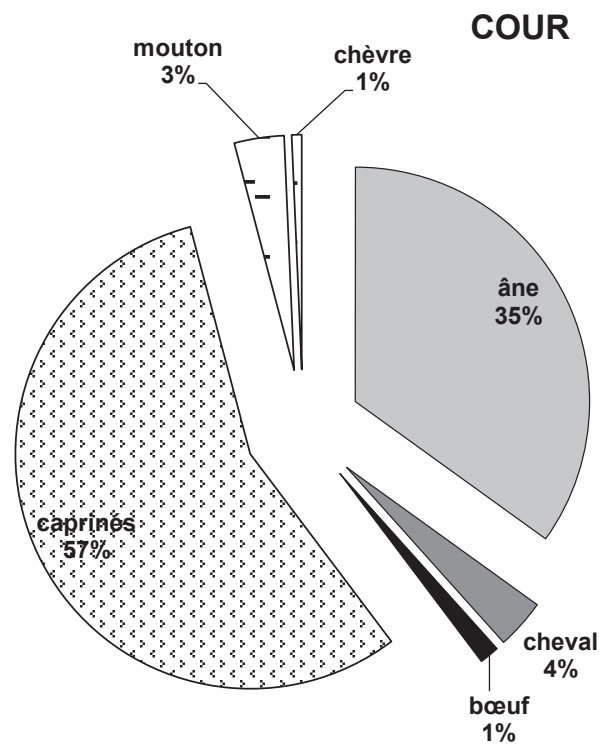


Fig. 119 : Diagramme en secteurs montrant l'importance relative des divers animaux du cheptel

Bibliographie *

- M. Abd el-Maksoud et D. Valbelle 2005** = Mohamed ABD EL-MAKSOUDE et Dominique VALBELLE, « Tell Héboua-Tjarou. L'apport de l'épigraphie », *RdE* 56, p. 1-22 et pl. I à XI.
- A.P. Abramov et A.A. Maslennikov 1991** = Andrei P. ABRAMOV et Alexandre A. MASLENNIKOV, « Amfory V v. do N.E. iz raskopok poseleniia na Myse Ziuk » (The Amphorae of the 5th Century B.C. from the Settlement at the Ziuk Cape), *Sovetskaya arkhologiaa*, n° 3, 1991, p. 234-249.
- Y. Aharoni 1975** = Yohanan AHARONI, *Investigations at Lachish. The Sanctuary and the Residency (Lachish V)*, *Publications of the Institute of Archaeology* 4, Tel Aviv/Oxford, Tel Aviv University/Institute of Archaeology/Gateway Publishers Inc.
- S.J. Allen 1982** = Susan J. ALLEN, « The Pottery », dans K.L. Wilson, *Cities of the Delta, Part II, Mendes. Preliminary Report on the 1979 and 1980 Seasons*, *ARCE/R* 5, Malibu, Undena Publications, p. 13-26.
- S.J. Allen 2000** = Susan J. ALLEN, « Dahshur 1990-1995 », *BCE* 21, p. 43-49.
- St. Anastasio 2010** = Stefano ANASTASIO, *Atlas of the Assyrian Pottery of the Iron Age, Subartu XXIV*, Turnhout, Brepols.
- J.K. Anderson, M.S. Hood et J. Boardman 1954** = John Kinloch ANDERSON, Martin Sinclair HOOD et John BOARDMAN, « Excavation on the Kofinà Ridge, Chios », *ABSA* 49, p. 123-182.
- D. Arnold 1999** = Dieter ARNOLD, *Temples of the Last Pharaohs*, New York/Oxford, Oxford University Press.
- D. Arnold 2003** = Dieter ARNOLD, *The Encyclopedia of Ancient Egyptian Architecture*, Le Caire, American University in Cairo.
- M. Artzy 1980** = Michal ARTZY, « The Utilitarian "Persian" Storejar Handles », *BASOR* 238, p. 69-73.
- M. Artzy et J. Lyon 2003** = Michal ARTZY et J. LYON, « The Ceramics », dans E. Linder et Y. Kahanov (éd.), *The Ma'agan Mikhael Ship. The Recovery of a 2400-Year-Old Merchantman*, vol. I, Jérusalem, Israel Exploration Society/University of Haifa, p. 183-202.
- S.A. Ashton et M. Hughes 2005** = Sally Ann ASHTON et Michael HUGHES, « Large, Late and Local? Scientific Analysis of Pottery Types from Al Mina », dans A. Villing (éd.), *The Greeks in the East, The British Museum Research Publication* 157, Londres, The British Museum, p. 93-103.
- B.G. Aston 2005** = Barbara G. ASTON, « The Pottery », dans M.J. Raven (dir.), *The Tomb of Pay and Raia at Saqqara*, *EES ExcMem* 74, Londres/Leyde, Egypt Exploration Society, p. 94-128, pl. 112-137.
- B.G. Aston 2011** = Barbara G. ASTON, « The Pottery », dans M.J. Raven, V. Verschoor, M. Vugts et R. Van Walsem (éd.), *The Memphite Tomb of Horemheb, Commander in Chief of Tutankhamun, V: The Forecourt and The Area South of the Tomb with Some Notes on the Tomb of Tia*, *Palma Egyptology* 6, Brepols, Turnhout, p. 191-303.
- D.A. Aston 1999** = David A. ASTON, *Elephantine XIX. Pottery from the Late New Kingdom to the Early Ptolemaic Period*, *ArchVer* 95, Mayence, Philipp von Zabern.
- D.A. Aston 2003** = David A. ASTON, « The Theban West Bank from the Twenty-fifth Dynasty to the Ptolemaic Period », dans N. Strudwick et J. Taylor (dir.), *The Theban Necropolis. Past, Present and Future*, Londres, The British Museum Press, p. 138-166.
- D.A. Aston 2007** = David A. ASTON, « Amphorae, Storage Jars and Kegs from Elephantine. A Brief Survey of Vessels from the Eighth-Seventh Centuries BC to the Seventh-Eighth Centuries AD », dans S. Marchand et A. Marangou (éd.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe*, *CCE* 8, Le Caire, IFAO, p. 419-445.
- D.A. Aston 2011** = David A. ASTON, « T3 phrt ty. The Saqqara Embalmers' Caches Reconsidered; Typology and Chronology », dans D. Aston, B. Bader, C. Gallorini, P. Nicholson et S. Buckingham (dir.), *Under the Potter's Tree. Studies on Ancient Egypt Presented to Janine Bourriau on the Occasion of her 70th Birthday*, *OLA* 204, Louvain, Peeters, p. 45-79.
- D.A. Aston et B.G. Aston 2010** = David A. ASTON et Barbara G. ASTON, *Late Period Pottery from the New Kingdom Necropolis at Saqqâra. Egypt Exploration Society-National Museum of Antiquities, Leiden, Excavations 1975-1995*, *EES ExcMem* 92, Londres/Leyde, Egypt Exploration Society.
- C. Atila 2004** = Cenker ATILA, « Khios Amphoralarinin Kronolojik Gelişimi », *Kubaba* 1/4 (mai-juin-juillet), p. 17-26.
- C. Aubert 2004** = Catherine AUBERT, « Le commerce antique en Phénicie d'après les amphores locales et importées de Beyrouth », dans J. Eiring et J. Lund (dir.), *Transport Amphorae and Trade in the Eastern Mediterranean. Acts of the International Colloquium at the Danish Institute at Athens, September 26-29, 2002*, *Monographs of the Danish Institute at Athens* 5, Aarhus, Aarhus University Press, p. 31-41.
- S. Aufrère 2000** = Sydney AUFRÈRE, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord*, *MIFAO* 117, Le Caire.
- S. Aufrère, J.-Cl. Golvin et J.-Cl. Goyon 1994** = Sydney AUFRÈRE, Jean-Claude GOLVIN et Jean-Claude GOYON, *L'Égypte restituée II. Sites et temples des déserts*, Paris, Errance.
- D.M. Bailey 2008** = Donald M. BAILEY, *Catalogue of Terracottas in the British Museum, IV, Ptolemaic and Roman Terracottas from Egypt*, Londres, The British Museum Press.
- P. Ballet 2007** = Pascale BALLET, « Documents : les terres cuites hellénistiques et romaines », dans D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr, les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance, p. 236-271.

- P. Ballet et D. Dixneuf 2007** = Pascale BALLET et Delphine DIXNEUF, « Les amphores et le commerce maritime », dans M.-A. Haldimann, J.-B. Humbert, M. Martiniani-Reber, M. Sadeq et H. Taha (dir.), *Gaza à la croisée des civilisations I. Contexte archéologique et historique*, Genève/Neuchâtel, Chaman/Musée d'art et d'histoire, p.213-217.
- P. Ballet et Chr. Lyon-Caen 2012** = Pascale BALLET et Christiane LYON-CAEN, « Céramiques et objets de terre cuite », dans E. Delange (dir.), *Les Fouilles Française à Éléphantine (1906 – 1911), Les Archives de Clermont-Ganneau et de Clédat, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 46, Paris, n^{os} 815-830, p.343-373.
- P. Ballet et A. Południkiewicz 2012** = Pascale BALLET et Anna POŁUDNIKIEWICZ, *Tebtynis V. La céramique des époques hellénistique et impériale. Campagnes 1988-1993. Production, consommation et réception dans le Fayoum méridional*, FIFAO 68, Le Caire.
- L. Bareš 1999** = Ladislav BAREŠ, *Abusir IV. The Shaft Tomb of Udjahorresnet at Abusir, Excavations of the Czech Institute of Egyptology*, Prague, Universitas Carolina Pragensis/The Karolinum Press.
- L. Bareš et K. Smoláriková 2008** = Ladislav BAREŠ et Kveta SMOLÁRIKOVÁ, *Abusir XVII. The Shaft Tomb of Iufaa - Vol. I: Archaeology, Excavations of the Czech Institute of Egyptology*, Prague, Faculty of Arts/Charles University in Prague.
- L. Bareš et K. Smoláriková 2011** = Ladislav BAREŠ et Kveta SMOLÁRIKOVÁ, *Abusir XXV. The Shaft Tomb of Menekhibnekau - Vol. I: Archaeology, Excavations of the Czech Institute of Egyptology*, Prague, Faculty of Arts/Charles University in Prague.
- P. Bartoloni 1989** = Piero BARTOLONI, « L'armée, la marine et la guerre », dans S. Moscati (dir.), *Les Phéniciens, catalogue de l'exposition à Venise, Palazzo Grassi, 1988*, éd. française sous la dir. de P. Amiet, Paris.
- S.T. Basílico 2013** = Susana T. BASÍLICO, *La cerámica importada de Tell el-Ghaba, norte de Sinai. Interacciones locales y regionales durante la época saíta (siglos VII-VI a.C.)*, BAR-IS 2491, Oxford, Archaeopress.
- S. Basílico et S. Lupo 2004** = Susana T. BASÍLICO et Silvia LUPO, « Tell el-Ghaba (North Sinai) », *BCE* 22, p.3-11.
- Th. Bauzou 2007** = Thomas BAUZOU, « Gaza dans l'Empire perse achéménide (VI^e-IV^e siècles av. J.-C.) », dans M.-A. Haldimann, J.-B. Humbert, M. Martiniani-Reber, M. Sadeq, H. Taha (dir.), *Gaza à la croisée des civilisations I. Contexte archéologique et historique*, Genève/Neuchâtel, Chaman/Musée d'art et d'histoire, p.87-99.
- J.D. Beazley 1927** = John Davidson BEAZLEY, *Corpus Vasorum Antiquorum, Great Britain* 3, Oxford 1, Ashmolean Museum, Oxford, Clarendon Press.
- J.D. Beazley 1939** = John Davidson BEAZLEY, « Excavations at Al Mina, Sueidia III. The Red-Figured Vases », *JHS* 59, p.1-44.
- J.D. Beazley 1946** = John Davidson BEAZLEY, « Miniature Panathenaics », *ABSA* 41, p.10-21.
- J.D. Beazley 1963 (réed. 1968)** = John Davidson BEAZLEY, *Attic Red-Figure Vase-Painters*, 3 vol., Oxford, Oxford University Press.
- J.D. Beazley, H.G.G. Payne et E.R. Price 1931** = John Davidson BEAZLEY, H.G.G. PAYNE et E.R. PRICE, *Corpus Vasorum Antiquorum, Great Britain* 9, Oxford 2, Ashmolean Museum, Oxford, Clarendon Press.
- W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely 1989** = William J. BENNETT, Jr. et Jeffrey A. BLAKELY, *Tell el-Hesi. The Persian Period (Stratum V), The Joint Archaeological Expedition to Tell el-Hesi* 3, Winona Lake, Eisenbrauns.
- J.L. Benson 1956** = Jack L. BENSON, « A Tomb of the Early Classical Period at Bamboula », *AJA* 60, p.43-50.
- A. Ben-Tor, A. Zarzecki-Peleg et Shl. Cohen-Anidjar 2005** = Amnon BEN-TOR, Anabel ZARZECKI-PELEG et Shlomit COHEN-ANIDJAR, *Yoqne'am II. The Iron Age and the Persian Period. Final Report of the Archaeological Excavations (1977-1988), Qedem Reports* 6, Jérusalem, The Institute of Archaeology/The Hebrew University of Jerusalem/Israel Exploration Society.
- A.M. Berlin 1997** = Andrea M. BERLIN, « The Pottery from the NorthWest and North Areas », dans A. Leonard, Jr. (dir.), *Ancient Naukratis. Excavations at a Greek Emporium in Egypt. Part I: The Excavations at Kom Ge'if*, AASOR 54, Boston, ASOR, p.136-285.
- A.M. Berlin 2001** = Andrea M. BERLIN, « Naukratis/Kom Hadid: A Ceramic Typology for Hellenistic Lower Egypt », dans A. Leonard, Jr. (dir.), *Ancient Naukratis. Excavations at a Greek Emporium in Egypt. Part II: The Excavations at Kom Hadid*, AASOR 55, Boston, ASOR, p.26-163.
- H. Bernick-Greenberg 2007** = Hannah BERNICK-GREENBERG, « The Ceramic Assemblages and The Wheel-made Pottery Typology », dans R. Cohen et H. Bernick-Greenberg (dir.), *Excavations at Kadesh Barnea (Tell el-Qudeirat) 1976-1982. Part 1: Text, Israel Antiquities Authorities Reports* 34/1, Jérusalem, The Israel Antiquities Authority, p.131-185.
- S. Besques 1994** = Simone BESQUES, *Figurines et reliefs grecs en terre cuite*, Paris, Rmn.
- J.W. Betlyon 2005** = John W. BETLYON, « A People Transformed Palestine in the Persian Period », *NEA* 68.1/2 (mars-juin), p.4-58.
- E.A. Bettles 2003** = Elizabeth A. BETTLES, *Phoenician Amphora Production and Distribution in the Southern Levant. A multi-disciplinary investigation into carinated-shoulder amphorae of the Persian period (539-332 BC)*, BAR-IS 1183, Oxford, Archaeopress.
- A. Beylier 2012** = Alexandre BEYLIER, *L'armement et le guerrier en Méditerranée nord-occidentale au premier Âge du Fer, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne* 31, Lattes.
- R.S. Bianchi 1982** = Robert S. BIANCHI, « Nephertites », *LÄ* IV, p.454-456.

- M. Bietak 1996** = Manfred BIETAK, *Avaris, The Capital of the Hyksos - Recent Excavations at Tell el-Dab'a*, Londres, The British Museum Press.
- M. Bietak 2010** = Manfred BIETAK, « Houses, Palaces and Development of Social Structure in Avaris », dans M. Bietak, E. Czerny et I. Forstner-Müller (dir.), *Cities and Urbanism in Aient Egypt. Papers from a Workshop in November 2006 at the Austrian Academy of Sciences, UZKÖAI XXXV, Denkschriften der Gesamtakademie LX*, Vienne, Verlag der Österreichische Akademie der Wissenschaften, p. 11-68.
- M. Bietak et I. Forstner-Müller 2007** = Manfred BIETAK et Irene FORSTNER-MÜLLER, « Ausgrabung eines Palastbezirkes der Tuthmosidenzeit bei Ezbet Helmi/Tell el-Dab'a », *ÄgLev XVII*, p. 33-58.
- P.M. Bikai 1978** = Patricia M. BIKAI, « The Late Phoenician Pottery Complex and Chronology », *BASOR 229*, p. 47-56.
- P.M. Bikai 1981** = Patricia M. BIKAI, « The Phoenician Imports », dans V. Karageorghis, J.N. Coldstream, P.M. Bikai, A.W. Johnston, M. Robertson et L. Jehasse (éd.), *Excavations at Kition IV. The Non-Cypriote Pottery*, Nicosie, The Department of Antiquities, Cyprus, p. 23-35.
- P.M. Bikai 1985** = Patricia M. BIKAI, « Short Notes. Observations on Archaeological Evidence for the Trade Between Israel and Tyre », *BASOR 258*, p. 71-72.
- J. Boardman 1967** = John BOARDMAN, *Excavations in Chios 1952-1955. Greek Emporio*, Londres, The British School of Archaeology at Athens.
- J. Boessneck 1978** = Joachim BOESSNECK, *Tell el-Dab'a III. Die Tierknochenfunde 1966-1969, UZKÖAI III, Denkschriften der Gesamtakademie, Bd. 5*, Vienne, Verlag der Österreichische Akademie der Wissenschaften.
- J. Boessneck et al. 1971** = Joachim BOESSNECK, Angela VON DEN DRIESCH, Ute MEYER-LEMPPEAU et Eva WECHSLER VON OHLEN, *Die Tierknochen aus dem Oppidum von Manching*, Wiesbaden, Franz Steiner, Die Ausgrabungen in Manching 6.
- R. Bouchariat et H. Gasche 2010** = Remy BOUCHARLAT et Hermann GASCHE, « Suse dans l'architecture iranienne et moyen-orientale », dans J. Perrot (dir.), *Le palais de Darius à Suse*, Paris, PUPS, p. 420-463.
- R. Bouchariat et A. Labrousse 1979** = Remy BOUCHARLAT et Audran LABROUSSE, « Le palais d'Artaxerxès II sur la rive droite du Chaour à Suse », *CDAFI 10*, p. 21-136.
- St. Boulet et C. Defernez 2014** = Stéphanie BOULET et Catherine DEFERNEZ, « Ceramic Production in the Theban Area from the Late Period: New Discoveries in Karnak », dans E. Pischikova, J. Budka et K. Griffin (dir.), *Thebes in the First Millennium BC*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, p. 603-624.
- C. Boulter 1953** = Cedric BOULTER, « Pottery of the Mid-Fifth Century from a Well in the Athenian Agora », *Hesperia 22*, p. 59-115.
- J. Bourriau 1990** = Janine BOURRIAU, « Canaanite Jars from New Kingdom Deposits at Memphis, Kom Rabi'a », *Eretz-Israel 21*, p. 18-26.
- J. Bourriau et D. A. Aston 1985** = Janine BOURRIAU et David A. ASTON, « The Pottery », dans G.T. Martin (dir.), *The Tomb-Chapels of Paser and Ra'ia at Saqqâra, ExcMem 52*, Leyde/Londres, EES/National Museum of Antiquities, p. 32-55.
- J.L. Bovot 2003** = Jean-Luc BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, Paris, Musée du Louvre.
- I.B. Brašinskij 1976** = Iosif B. BRAŠINSKIJ, « Les amphores de Mendè » (Amfory Mendy), dans N.I. Sokol'skij et al. (dir.), *Culture artistique et archéologie du monde antique [Chudožestvennaja kul'tura i archeologija antičnogo mira]*, Moscou, p. 67-74 (en russe).
- I.B. Brašinskij 1980** = Iosif B. BRAŠINSKIJ, *Les importations céramiques grecques sur le Don inférieur du V^e au III^e siècle av. n.è. (Grečeskij keramičeskij import na Nižnem Donu)*, AN SSSR, Leningrad (en russe).
- I.B. Brašinskij 1984** = Iosif B. BRAŠINSKIJ, *Les méthodes d'analyse du commerce antique (Metody issledovanija antičnoj trgovli)*, Leningrad (en russe).
- E. Breccia 1912** = Evaristo BRECCIA, *La Necropoli di Sciatbi*, CGC (Musée d'Alexandrie), Le Caire.
- P. Briant 1996** = Pierre BRIANT, *Histoire de l'Empire perse*, Paris, Fayard.
- J. Briend 1980** = Jacques BRIEND, « Vestiges hellénistiques », dans J. Briend et J.-B. Humbert (éd.), *Tell Keisan (1971-1976) : une cité phénicienne en Galilée, OBO, Series Archaeologica 1*, Fribourg/Göttingen/Paris, Éditions Universitaires Fribourg/Vandenhœck und Ruprecht/Gabalda, p. 101-116.
- J. Briend et J.-B. Humbert 1980** = Jacques BRIEND et Jean-Baptiste HUMBERT, *Tell Keisan (1971-1976) : une cité phénicienne en Galilée, OBO, Series Archaeologica 1*, Fribourg/Göttingen/Paris, Éditions Universitaires Fribourg/Vandenhœck und Ruprecht/Gabalda.
- Ph. Brissaud 1987** = Philippe BRISSAUD, « Répertoire préliminaire de la poterie trouvée à Sâh el-Hagar (1^{re} partie) », *CCE 1*, Le Caire, IFAO, p. 77-80.
- Ph. Brissaud 1995** = Philippe BRISSAUD, « Rapport de la campagne d'automne 1995 (XLII^e campagne) », *BSFFT 9*, p. 15-37.
- Ph. Brissaud et al. 1987** = Philippe BRISSAUD, Valérie CARPANO, Laurence COTELLE, Sylvie MARCHAND, Laurent NOUAILLE et Catherine VEILLARD, « Répertoire préliminaire de la poterie trouvée à Sâh el-Hagar (2^e partie) », *Cahiers de Tanis I. Mission française des fouilles de Tanis*, Paris, ERC, p. 75-99.
- Ph. Brissaud et L. Cotelle 1987** = Philippe BRISSAUD et Laurence COTELLE, « À propos de tessons retaillés en forme de jetons », dans Ph. Brissaud (éd.), *Cahiers de Tanis I. Mission Française des Fouilles de Tanis, Mémoires n° 75*, Paris, ERC, p. 101-106.
- J. Budka 2010** = Julia BUDKA, *Bestattungsbrauch und Friedhofsstruktur im Asasif. Eine Untersuchung der spätzeitlichen Befunde anhand der Ergebnisse der österreichischen Ausgrabungen in den Jahren 1969-1977, ÖAW 59*, Vienne, Verlag der Österreichische Akademie der Wissenschaften.
- M.-L. Buhl 1983** = Marie-Louise BUHL, *Sukas VII. The Near Eastern Pottery and Objects of Other Materials from the Upper Strata*, Copenhagen, Publications of the Carlsberg Expedition to Phoenicia 9.
- C. Bulas 1932** = Casimir BULAS, « Étude sur une classe de vases à décor en forme de réseau ou d'écaillés », *BCH 56*, p. 388-398.

- K. Bulas 1935** = Kasimierz BULAS, *Corpus Vasorum Antiquorum, Pologne 2, Cracovie, fasc. unique, Collections de Cracovie, Cracovie/Varsovie, Académie Polonaise des Sciences et des Lettres/Librairie Gobethner et Wolff.*
- V.P. Bylkova 2005** = Valeria P. BYLKOVA, « The Chronology of Settlements in the Lower Dnieper Region (400-100 BC) », dans V. Stolba et L. Hannestad (dir.), *Chronologies of the Black Sea Area in the Period c. 400-100 BC, BSS 3, Aarhus, Aarhus University Press, p. 217-247.*
- Y. Calvet 1986** = Yves CALVET, « Les amphores chypriotes et leur diffusion en Méditerranée orientale », *BCH-Suppl.* 13, p. 505-514.
- Chr. Campenon 1994** = Christine CAMPENON, *La céramique attique à figures rouges autour de 400 avant J.-C. Les principales formes, évolution et production*, Paris, De Boccard.
- D.N. Carlson 2003** = Deborah N. CARLSON, « The Classical Greek Shipwreck at Tektaş Burnu, Turkey », *AJA* 107/4, p. 581-600.
- J.-Y. Carrez-Maratray 1999** = Jean-Yves CARREZ-MARATRAY, *Péluse et l'angle oriental du delta égyptien aux époques grecque, romaine et byzantine*, *BdE* 124, Le Caire, IFAO.
- J.-Y. Carrez-Maratray 2006** = Jean-Yves CARREZ-MARATRAY, « Psammétique le tyran. Pouvoir, usurpation et alliances en Méditerranée orientale au IV^e siècle av. J.-C. », *Transeuphratène* 30, p. 37-62.
- J.-Y. Carrez-Maratray et C. Defernez 1996** = Jean-Yves CARREZ-MARATRAY et Catherine DEFERNEZ, « Premières données sur l'occupation ancienne du site de Péluse (la stratigraphie de Farama Ouest) », *CRIPEL* 18, p. 33-49.
- CEP** = Catherine DEFERNEZ, *La céramique d'époque perse à Tell el-Herr. Étude chrono-typologique et comparative*, *CRIPEL Suppl.* 5/1-2, Lille, université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2003.
- L. Chaix 2000** = Louis CHAIX, « La faune du fort romain », dans D. Valbelle et J.-Y. Carrez-Maratray (dir.), *Le camp romain du Bas-Empire à Tell el-Herr*, Paris, Errance, p. 228-231.
- L. Chaix 2007** = Louis CHAIX, « Documents : la faune », dans D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr. Les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance, p. 284-289.
- L. Chaix et A. Grant 1987** = Louis CHAIX et Annie GRANT, « A study of a prehistoric population of sheep (*Ovis aries* L.) from Kerma (Sudan). Archaeozoological and archaeological implications », *Archaeozoologia* 1/1, p. 77-92.
- M. Chantry 2009** = Marcel CHANTRY, *Scolies anciennes aux Grenouilles et au Ploutos d'Aristophane* 178d, Paris, Les Belles-Lettres.
- M. Chauveau 1996** = Michel CHAUCHEAU, « Les archives d'un temple des oasis au temps des Perses », *BSFE* 137, p. 32-47.
- M. Chauveau 2000** = Michel CHAUCHEAU, « La première mention du statère d'argent en Égypte », *Transeuphratène* 20, p. 137-143.
- M. Chauveau 2003** = Michel CHAUCHEAU, « The Demotic Ostraca of Ayn Manawyr », *EgArch* 22, p. 38-40.
- M. Chauveau 2011** = Michel CHAUCHEAU, « Les archives démotiques du temple d'Ayn Manawir », *ARTA* 2011.002, p. 1-19.
- M. Chauveau et Chr. Thiers 2006** = Michel CHAUCHEAU et Christophe THIERS, « L'Égypte en transition : des Perses aux Macédoniens », dans P. Briant et Fr. Joannès, *La transition entre l'empire achéménide et les royaumes hellénistiques (vers 350-300 av. J.-C.)*, *Persika* 9, p. 345-404.
- V. Chauvet et S. Marchand 1998** = Michel CHAUCHEAU et Sylvie MARCHAND, « La céramique préptolémaïque des fosses de l'avant-cour du temple d'Amon de Tanis », dans Ph. Brissaud et Chr. Zivie-Coche (dir.), *Tanis. Travaux récents sur le tell Sâh el-Hagar. Mission française des fouilles de Tanis 1987-1997*, Paris, Noësis, p. 335-350.
- N. Cherpion, J.-P. Corteggiani et J.-Fr. Gout 2007** = Nadine CHERPION, Jean-Pierre CORTEGGIANI et Jean-François GOUT, *Le tombeau de Pétosiris à Touna el-Gebel. Relevé photographique*, *BiGen* 27, Le Caire, IFAO.
- I. Chirpanlieva 2014** = Iva CHIRPANLIEVA, « Les réseaux d'échanges phéniciens et l'Égypte », *EA&O* 75, p. 29-36.
- I. Chirpanlieva 2015** = Iva CHIRPANLIEVA, « Byblos à l'époque perse. Étude des céramiques grecques de Byblos (VI^e - IV^e s. av. J.-C.) », *Archaeology & History in the Lebanon* 42-43 (automne), p. 55-94.
- Chronique démotique** = traduction Didier DEVAUCHELLE, Prophéties et oracles en Égypte et en Grèce, Supplément au *Cahier Évangile* 89, 1994.
- M. Cimadevilla 2005** = Manuel CIMADEVILLA, « Part IV: The Persian Period », dans A. Ben-Tor, A. Zarzecki-Peleg et Shlomit Cohen-Anidjar (dir.), *Yoqne'am II. The Iron Age and the Persian Period. Final Report of the Archaeological Excavations (1977-1988)*, *Qedem Reports* 6, Jérusalem, The Institute of Archaeology/The Hebrew University of Jerusalem/Israel Exploration Society, p. 401-421.
- Chr. Clairmont 1955** = Christopher CLAIRMONT, « Greek Pottery from the Near East. I. Introduction », *Berytus* 11 (1954-55), p. 85-139.
- Chr. Clairmont 1962** = Christopher CLAIRMONT, « Poterie grecque provenant de Ras Shamra », dans C.F.A. Schaeffer (éd.), *Mission de Ras Shamra XV, Ugaritica* IV, Paris, Institut français d'archéologie de Beyrouth/Bibliothèque archéologique et historique, p. 631-636.
- S. Cleuziou 1974** = Serge CLEUZIQU, *Les pointes de flèche en métal au Proche et Moyen Orient. Des originies à la période achéménide. Étude typologique*, thèse de doctorat de III^e cycle sous la direction du Professeur J. Deshayes soutenue à l'Université de Paris I en juin 1974, 2 volumes.
- S. Cleuziou 1977** = Serge CLEUZIQU, « Les pointes de flèches "scythiques" au Proche et Moyen Orient », dans J. Deshayes et al., *Le plateau iranien et l'Asie Centrale des originies à la conquête islamique. Leurs relations à la lumière des documents archéologiques*, *Actes du colloque international CNRS n° 567*, Paris, p. 187-199.
- R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007A** = Rudolph COHEN et Hannah BERNICK-GREENBERG, *Excavations at Kadesh Barnea (Tell el-Qudeirat) 1976-1982. Part 1: Text*, *Israel Antiquities Authorities Reports* 34/1, Jérusalem, The Israel Antiquities Authority.
- R. Cohen et H. Bernick-Greenberg 2007B** = Rudolph COHEN et Hannah BERNICK-GREENBERG, *Excavations at Kadesh Barnea (Tell el-Qudeirat) 1976-1982.*

Part 2: Plates, Plans and Sections, *Israel Antiquities Authorities Reports 34/2*, Jérusalem, The Israel Antiquities Authority.

F. Coppens et K. Smoláriková 2009 = Filip Coppens et Kveta SMOLÁRIKOVÁ, *Abusir XX. Lesser Late Period Tombs at Abusir. The Tomb of Padihor and the Anonymous Tomb R3, Excavations of the Czech Institute of Egyptology*, Prague, Faculty of Arts/Charles University in Prague.

P.E. Corbett 1949 = Peter E. CORBETT, « Attic Pottery of the Later Fifth Century from the Athenian Agora », *Hesperia* 18, p. 298-345.

L. Coulon et C. Defernez 2004 = Laurent COULON et Catherine DEFERNEZ, « La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-Djefaou à Karnak. Rapport préliminaire des fouilles et travaux 2000-2004 », *BIFAO* 104/1, p. 135-190.

W.D.E. Coulson 1996 = William D.E. COULSON, *Ancient Naukratis. Vol. II, Part. I: The Survey at Naukratis and Environs, Oxbow Monograph 60*, Oxford, Oxbow Books.

W.D.E. Coulson et A. Leonard, Jr. 1981 = William D.E. COULSON et Albert LEONARD, Jr., *Cities of the Delta, I. Naukratis, ARCE/R 4*, Malibu, Undena Publications.

M.-A. Cour-Marty 1990 = Marguerite-Annie COUR-MARTY, « Les poids égyptiens, de précieux jalons archéologiques », *CRIPEL* 12, p. 17-55.

L. Courtois 1980 = Liliane COURTOIS, « Examen pétrographique et caractérisation matérielle de quelques céramiques de Tell Keisan », dans J. Briand et J.-B. Humbert (éd.), *Tell Keisan (1971-1976) : une cité phénicienne en Galilée, OBO, Series Archaeologica 1*, Fribourg/Göttingen/Paris, Éditions Universitaires Fribourg/Vandenhoeck und Ruprecht/Gabalda, p. 353-360.

E. Crivelli, Cl. Kohen et S. Lupo 2012 = Eduardo CRIVELLI, Claudia COHEN et Silvia LUPO, « Two Foundation Deposits in a Domestic Context at Tell El-Ghaba, A First Millenium Settlement in the Eastern Delta, Egypt », *JARCE* 48, p. 205-219.

J.W. Crowfoot, G.M. Crowfoot et K.M. Kenyon 1957 = John W. CROWFOOT, Grace M. CROWFOOT et Kathleen M. KENYON, *Samaria-Sebaste III. The Objects from Samaria*, Londres, Palestine Exploration Fund.

G. Daressy 1893 = Georges DARESSY, « Notes et remarques », *RT* 14, p. 165-185.

C. Defernez 1997A = Catherine DEFERNEZ, « Heboua I, période perse », dans J. Bourriau et D. Valbelle (dir.), *An Introduction to the Pottery of Northern Sinai. Preliminary Results of the Rescue Campaign 1990-1994*, CCE 5, Le Caire, IFAO, p. 35-39.

C. Defernez 1997B = Catherine DEFERNEZ, « La céramique préptolémaïque de Tell el-Herr : présentation préliminaire », dans J. Bourriau et D. Valbelle (dir.), *An Introduction to the Pottery of Northern Sinai. Preliminary Results of the Rescue Campaign 1990-1994*, CCE 5, Le Caire, IFAO, p. 57-70.

C. Defernez 1998 = Catherine DEFERNEZ, « Le Sinaï et l'empire perse », dans D. Valbelle et Ch. Bonnet (dir.), *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen Âge. 4000 ans d'histoire pour un désert, Actes du colloque Sinaï à l'UNESCO, 19-21 septembre 1997*, Paris, Errance, p. 67-74.

C. Defernez 2004 = Catherine DEFERNEZ, « Karnak. La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-Djefaou », *BCE* 22, p. 35-47.

C. Defernez 2007A = Catherine DEFERNEZ, « Le mobilier amphorique provenant d'un édifice monumental découvert sur le site de Tell el-Herr (Nord-Sinaï) », dans S. Marchand et A. Marangou (dir.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe, CCE 8*, Le Caire, IFAO, p. 547-620.

C. Defernez 2007B = Catherine DEFERNEZ, « Un ensemble amphorique de Tell el-Herr (Nord-Sinaï) et les échanges commerciaux en Méditerranée orientale à la fin du ^v^e siècle av. J.-C. », dans J.-Cl. Goyon et Chr. Cardin (dir.), *Proceedings of the ninth International Congress of Egyptologists. Actes du neuvième Congrès international des égyptologues, Grenoble, 6-12 septembre 2004, OLA 150/I*, Louvain, Peeters, p. 387-397.

C. Defernez 2007C = Catherine DEFERNEZ, « La céramique du premier état de la forteresse hellénistique : un ensemble disparate », dans D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr, les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance, p. 34-38.

C. Defernez 2007D = Catherine DEFERNEZ, « Analyse du mobilier céramique de l'agglomération », dans D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr, les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance, p. 146-173.

C. Defernez 2007E = Catherine DEFERNEZ, « Analyse du mobilier céramique de la nécropole orientale », dans D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr, les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance, p. 190-204.

C. Defernez 2009 = Catherine DEFERNEZ, « Les vases Bès à l'époque perse (Égypte-Levant). Essai de classification », dans P. Briant et M. Chauveau (dir.), *Organisation des pouvoirs et contacts culturels dans les pays de l'empire achéménide, Actes du colloque organisé au Collège de France, 9-10 novembre 2007, Persika 14*, Paris, De Boccard, p. 153-215.

C. Defernez 2010 = Catherine DEFERNEZ, « Quatre vases Bès provenant de Tell el-Herr (Nord-Sinaï). Description analytique et corrélation avec l'orfèvrerie de tradition achéménide », *ENIM* 3, p. 109-136.

C. Defernez 2011 = Catherine DEFERNEZ, « Four Bes Vases from Tell el-Herr (North-Sinai): Analytical Description and Correlation with the Goldsmith's Art of Achaemenid Tradition », dans D. Aston, B. Bader, C. Gallorini, P. Nicholson et S. Buckingham (dir.), *Under the Potter's Tree. Studies on Ancient Egypt Presented to Janine Bourriau on the Occasion of her 70th Birthday, OLA 204*, Louvain, Peeters, p. 287-323.

C. Defernez 2012A = Catherine DEFERNEZ, « Remarques à propos du mobilier récent découvert sur le site de Tell el-Herr (saison 2010) », *BCE* 23, p. 19-50.

C. Defernez 2012B = Catherine DEFERNEZ, « Sur les traces des conteneurs égyptiens d'époque perse dans le Delta », dans Chr. Zivie-Coche et I. Guermeur (dir.), « *Parcourir l'éternité* ». *Hommages à Jean Yoyotte, BEPHE SR 156/1*, Turnhout, Brepols, p. 387-407.

C. Defernez 2015 = Catherine DEFERNEZ, « Premiers résultats d'un programme de prospections céramologiques dans la zone centrale du tell de Tanis : campagne 2014 (Mission française des fouilles de Tanis) », *BCE* 25, p. 77-100.

C. Defernez 2016 = Catherine DEFERNEZ, « Investigations récentes et mobilier importé des époques saïte et perse dans le temple d'Amon-Rè de Karnak », dans G. Gorre et A. Marangou (dir.), *La présence grecque dans la vallée de Thèbes*, Rennes, PUR, p. 45-65.

- C. Defernez et F. Isnard 2000** = Catherine DEFERNEZ et Fabien ISNARD, « La céramique provenant de la structure elliptique », dans Ph. Brissaud et Chr. Zivie-Coche (dir.), *Tanis. Travaux récents sur le tell Sâh el-Hagar 2. Mission française des fouilles de Tanis 1997-2000*, Paris, Noësis, p. 155-218.
- C. Defernez et S. Marchand 2006** = Catherine DEFERNEZ et Sylvie MARCHAND, « Imitations égyptiennes de conteneurs d'origine égéenne et levantine (VI^e s. - II^e s. av. J.-C.) », dans B. Mathieu, D. Meeks et M. Wissa (dir.), *L'apport de l'Égypte à l'histoire des techniques. Méthodes, chronologie et comparaisons*, BdE 142, Le Caire, IFAO, p. 63-99.
- C. Defernez et S. Marchand (sous presse)** = Catherine DEFERNEZ et Sylvie MARCHAND, « État actuel de la recherche sur l'industrie amphorique égyptienne des IV^e - III^e siècles av. J.-C. », dans B. Bader, Chr. Knoblauch et E. Chr. Köhler (dir.), *Vienna 2 – Proceedings of the International Conference held at the University of Vienna 14th-18th of May, OLA*, Louvain.
- J. De la Genière (éd.) 2014** = Juliette DE LA GENIÈRE, *Le CVA aujourd'hui. Le cratère à volutes. Destinations d'un vase de prestige entre grecs et non-grecs*, Actes du Colloque international de Paris, octobre 2012, Du CVA du Musée Pouchkine aux fouilles de Panticapée, Paris, De Boccard/Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, coll. « Cahiers du Corpus Vasorum Antiquorum, France, n° 2 ».
- S. Demesticha 2011** = Stella DEMESTICHA, « The 4th-Century-BC Mazotos Shipwreck, Cyprus: a preliminary report », *IJNA* 40/1, p. 39-59.
- H. De Meulenaere 1960** = Herman DE MEULENAERE, « Les monuments divins du culte des rois Nectanébo », *ChronEg* XXXV, p. 92-107.
- H. De Meulenaere 1963** = Herman DE MEULENAERE, « La famille royale des Nectanébo », *ZÄS* 90, p. 90-93.
- H. De Meulenaere 1975** = Herman DE MEULENAERE, « Amyrtaios », *LdÄ* I, p. 252-253.
- H. De Meulenaere 1982** = Herman DE MEULENAERE, « Nektanebos I », *LdÄ* IV, p. 451.
- H. De Meulenaere 1997-2000** = Herman DE MEULENAERE, « Sculptures mendésiennes de Basse Époque », *JEOL* 35-36, p. 33-39.
- H. De Meulenaere et P. MacKay 1976** = Herman DE MEULENAERE et Pierre MACKAY, *Mendès II*, Warminster.
- J. De Morgan 1895** = Jacques DE MORGAN, *Fouilles à Dachour. Mars-Juin 1894*, Vienne, Adolphe Holzhausen.
- V. Denon 1802** = Vivant DENON, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte*, Paris (rééd. IFAO, Le Caire, 1989-1990).
- M. Depauw 2014** = Mark DEPAUW, « An Anonymous Pharaoh: The Revolt against Teos illustrated by a Deir Abu Hennis Graffito », dans S.L. Lippert et M.A. Stadler, *Gehilfe des Thot. Festschrift für K.-Th. Zauzich zu seinem 75. Geburtstag*, Wiesbaden, Harrassowitz, p. 13-20.
- L. Depuydt 2010** = Leo DEPUYDT, « New Date for the Second Persian Conquest, End of Pharaonic and Manethonian Egypt: 340/39 B.C.E. », *Journal of Egyptian History* 3, p. 191-230.
- A.D. De Rodrigo 2004** = Alicia D. DE RODRIGO, « Basket-Handle Jars: Their Origin and Function », dans D.B. Redford (dir.), *Excavations at Mendes*, Vol. 1. *The Royal Necropolis*, CHANE 20, Leyde/Boston, Brill, p. 211-220.
- D. Devauchelle 1983** = Didier DEVAUCHELLE, « Notes sur les inscriptions démotiques des carrières de Tourah et Mâsarrah », *ASAE* 69, p. 169-182.
- S. Dhennin et B. Redon 2013** = Sylvain DHENNIN et Bérangère REDON, « Plinthe on Lake Mareotis », *EA* 43 (automne), p. 36-38.
- S. Dhennin et al. 2014** = Sylvain DHENNIN, Sylvie MARCHAND, Julie MARCHAND et Aude SIMONY, « Prospection archéologique de Kôm Abou Billou/Térénouthis (Delta) – 2013 », *BCE* 24, p. 51-68.
- J. Diamond 2000** = Jared DIAMOND, *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, nrf essais, Paris, Gallimard.
- S. Dimitriu et P. Alexandrescu 1965** = Suzana DIMITRIU et Petre ALEXANDRESCU, *Corpus Vasorum Antiquorum, Roumanie 1, Bucarest 1*, Institut d'Archéologie Musée National des Antiquités, Éditions de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie.
- Diodore XIV**, *Bibliothèque historique XIV*, Livre I, trad. et éd. M. Bonnet et E.R. Bennett, Paris, Les Belles Lettres, 1997.
- Diodore XV**, *Bibliothèque historique X*, Livre XV, trad. et éd. Cl. Vial, Paris, 1977, 2^e tirage, 2002.
- Diodore XVI**, *Diodorus Siculus VIII*, Books XV.20-XVI.65, trad. Ch.L. Sherman, Cambridge (Mass.)-Londres, Loeb Classical Library, 1963.
- B. Ditzte 1992** = Barbara DITZE, « Tell el-Dab'a », *BCE* 16, p. 7-8.
- D. Dixneuf 2007** = Delphine DIXNEUF, « La céramique hellénistique de la cave », dans D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr, les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance, p. 48-79.
- M. Dothan 1965** = Moshe DOTHAN, « The Fortress at Kadesh-Barnea », *IEJ* 15, p. 134-151.
- M. Dothan 1976** = Moshe DOTHAN, « Akko: Interim Excavation Report First Season, 1973/4 », *BASOR* 224, p. 1-48.
- A. Doulgéri-Intzessiloglou et Y. Garlan 1990** = Argyroula DOULGÉRI-INTZESSILOGLOU et Yvon GARLAN, « Vin et amphores de Péparéthos et d'Ikos », *BCH* 114, p. 361-389.
- R. Du Mesnil du Buisson 1929** = Robert DU MESNIL DU BUISSON, « Compte rendu sommaire d'une mission à Tell el-Yahoudiyé », *BIFAO* 29, p. 155-178.
- Fr. Dunand, B.A. Ibrahim et R. Lichtenberg 2012** = Françoise DUNAND, Bahgat Ahmed IBRAHIM et Roger LICHTENBERG, *Le matériel archéologique et les restes humains de la nécropole de Dabashiya (Oasis de Kharga)*, CENiM 7, Montpellier Université Paul Valéry (Montpellier III).
- A. Dunsmore 2014** = Amanda DUNSMORE, « Pottery », dans M.J. Raven et R. van Walsem (dir.), *The Tomb of Meryneith at Saqqara*, *Palma Egyptology* 10, Turnhout, Brepols, p. 257-293.
- C.C. Edgar 1911** = Campbell C. EDGAR, *Greek Vases*, CGC, Le Caire.
- C.J. Eiseman et B.S. Ridgway 1987** = Cynthia J. EISEMAN et Brunilde S. RIDGWAY, *The Porticello Shipwreck. A Mediterranean Merchant Vessel of 415-385 B.C.*, *The Nautical Archaeology Series* 2, College Station, Texas A & M University Press.

- J. Elayi et A. Planas Palau 1995** = Josette ELAYI et Antonio PLANAS PALAU, *Les pointes de flèches en bronze d'Ibiza dans le cadre de la colonisation phénico-punique, Transeuphratène suppl. 2*, Paris, Gabalda.
- J. Elayi et H. Sayegh 1998** = Josette ELAYI et Hala SAYEGH, *Un quartier du port phénicien de Beyrouth au Fer III/Perse. Les objets, Transeuphratène, Suppl. 6*, Paris, Gabalda.
- J. Elgavish 1968** = Joseph ELGAVISH, *Archaeological Excavations at Shikmona Field Report No. 1. The Levels of the Persian Period, seasons 1963-1965*, Haifa, The Museum of Ancient Art (en hébreu).
- A. El-Taba'í et J.-Y. Carrez-Maratray 1993** = Ahmed EL-TABA'Í et Jean-Yves CARREZ-MARATRAY, « Aux portes de Péluse : Farama Ouest. Campagne de sauvetage 1992 », *CRIPPEL* 15, p. 111-118.
- Å. Engsheden 2006** = Åke ENGSHEDE, « la parenté des Nectanébo », *CdE* 81, p. 62-70.
- A. Farid 1990** = Adel FARID, « Ein demotisches Familienarchiv aus Elephantine », *MDAIK* 46, p. 251-261.
- J.H. Fernández et al. 1987** = Jorge H. FERNÁNDEZ I GÓMEZ, Joan MALUQUER DE MOTES I NICOLAU et Marina PICAZO I GURINA, *Corpus Vasorum Antiquorum, Espagne 6, Musée d'Eivissa 1*, Barcelone, Institut D'Estudis Catalans.
- I. Finkelstein et al. 2011** = Israel FINKELSTEIN, Elena ZAPARSKY, Yuval GADOT, Daniel M. MASTER, Lawrence E. STAGER et Itzhak BENENSON, « Phoenician "Torpedo" Amphoras and Egypt: Standardization of Volume Based on Linear Dimensions », *ÄgLev* 21, p. 249-259.
- H.G. Fischer 1959** = Henry G. FISCHER, « The Pottery », dans R. Anthes (dir.), *Mit Rahineh 1955, Museum Monographs*, The University Museum, Philadelphie, université de Pennsylvanie, p. 20-40.
- H.G. Fischer 1965** = Henry G. FISCHER, « The Pottery », dans R. Anthes (dir.), *Mit Rahineh 1956, Museum Monographs*, The University Museum, Philadelphie, université de Pennsylvanie, p. 143-161.
- J. Fischer 1994** = Jutta FISCHER, *Griechisch-römische Terrakotten aus Ägypten. Die Sammlungen Sieglin und Schreiber, Tübinger Studien zur Archäologie und Kunstgeschichte* 14, Tübingen, Wasmuth.
- B.P. Foley et al. 2009** = Brendan P. FOLEY et al., « The 2005 Chios Ancient Shipwreck Survey: New Methods for Underwater Archaeology », *Hesperia* 78/2, p. 269-305.
- H. Frankfort 1952** = Henri FRANKFORT, « The origin of the Bit Hilani », *Iraq* 14, p. 120-131.
- H. Frankfort 1954** = Henri FRANKFORT, *The Art and Architecture of the Ancient Orient (4th édition)*, New Haven/Londres/(réédit. 1970).
- P. French 1988** = Peter FRENCH, « Late Dynastic Pottery from the Berlin/Hannover Excavations at Saqqara, 1986 », *MDAIK* 44, p. 79-89.
- P. French 1992** = Peter FRENCH, « The Pottery », dans L.L. Giddy (dir.), *The Anubieion at Saqqâra II. The Cemeteries, EES ExcMem* 56, Londres, Egypt Exploration Society, p. 79-85.
- P. French 1997** = Peter FRENCH, « Late Period-Ptolemaic in North Sinai » dans J. Bourriau et D. Valbelle (dir.), *An Introduction to the Pottery of Northern Sinai. Preliminary Results of the Rescue Campaign 1990-1994, CCE* 5, Le Caire, IFAO, p. 141-142.
- P. French 2003** = Peter FRENCH, « An Embalmer's Cache of the Late Dynastic Period », dans U. Hartung, P. Ballet, Fr. Béguin, J. Bourriau, P. French, T. Herbich, P. Kopp, G. Lecuyot et A. Schmitt, « Tell el-Fara'in – Buto », *MDAIK* 59, p. 221-224.
- P. French 2004** = Peter FRENCH, « Distinctive Pottery from the Second Half of the 6th Century B.C. », *CCE* 7, Le Caire, IFAO, p. 91-97.
- P. French et J. Bourriau 2013** = Peter FRENCH et Janine BOURRIAU, *The Anubieion at Saqqara III: Pottery from the Archaic to the Third Intermediate Period, EES ExcMem* 103, Londres, Egypt Exploration Society.
- P. French et H. Ghaly 1991** = Peter FRENCH et Holeil GHALY, « Pottery Chiefly of the Late Dynastic Period, from Excavations by the Egyptian Antiquities Organisation at Saqqara, 1987 », *CCE* 2, Le Caire, IFAO, p. 93-124.
- P. Fuscaldo et S. Lupo (éd.) 2005** = Perla FUSCALDO et Silvia LUPO (dir.), *Tell el-Ghaba I. A Saite Settlement in North Sinai, Egypt (Argentine Archaeological Mission, 1995-2004), Colección Estudios* 5, Buenos Aires, CONICET.
- L.-Fr. Gantès 2007** = Lucien-François GANTÈS, « Les amphores commerciales, grecques, levantines et égyptiennes découvertes à Naucratis : une révision récente », dans S. Marchand et A. Marangou (dir.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe, CCE* 8, Le Caire, IFAO, p. 143-155.
- N. Garnier 2012** = Nicolas GARNIER, « Une histoire de l'analyse chimique des parfums archéologiques : 160 ans de développement scientifique », dans D. Frère et L. Hugot (dir.), *Les huiles parfumées en méditerranée occidentale et en Gaule VIII^e s. av.-VIII^e s. apr. J.-C., Archéologie & Culture, Centre Jean Bérard* n° 38, Archéologique de l'Artisanat antique 6, Rennes, PUR, p. 63-73.
- V. Gassner 2011** = Verena GASSNER, « Fabrics from Chios », dans *FACEM* (version 06/06/2011) (en ligne : <http://www.facem.at/project-papers.php>).
- P.-L. Gatier 2007** = Pierre-Louis GATIER, « Période hellénistique », dans M.-A. Haldimann, J.-B. Humbert, M. Martiniani-Reber, M. Sadeq et H. Taha (dir.), *Gaza à la croisée des civilisations I. Contexte archéologique et historique*, Genève/Neuchâtel, Chaman/Musée d'art et d'histoire, p. 105-117.
- L. Ghali-Khalil 1960** = Lily GHALI-KHALIL, *La céramique grecque (Fouilles 1911-1956), Études thasiennes VII, École Française d'Athènes*, Paris, De Boccard.
- J.C. Gill (sous presse)** = James C. GILL, « Bes vessels from Dakhleh Oasis in the Egyptian western desert », dans B. Bader, Chr. Knoblauch et E. Chr. Köhler (dir.), *Vienna 2 – Proceedings of the International Conference held at the University of Vienna 14th-18th of May, OLA*, Louvain.
- P. Giroud 2000A** = Patrick GIROUD, « Gaza à l'époque perse », dans J.-B. Humbert (dir.), *Gaza méditerranéenne. Histoire et archéologie en Palestine*, Paris, Errance, p. 40-46.
- P. Giroud 2000B** = Patrick GIROUD, « Importations de céramique attique issue des fouilles de Blakhiyah du VI^e au IV^e siècle av. J.-C. », dans J.-B. Humbert (dir.), *Gaza méditerranéenne. Histoire et archéologie en Palestine*, Paris, Errance, p. 108-111.

- S. Gitin 1990** = Seymour GITIN, *Gezer III. A Ceramic Typology of the Late Iron II, Persian and Hellenistic Periods at Tell Gezer (2 vol.)*, Annual of the Nelson Glueck School of Biblical Archaeology 3, Jérusalem, Hebrew Union College.
- E. Gjerstad 1948** = Einar GJERSTAD, *The Swedish Cyprus Expedition vol. IV, part. 2. The Cypro-Geometric, Cypro-Achaic and Cypro-Classical Periods*, Stockholm, The Swedish Cyprus Expedition.
- Fr. Goddio 2006** = Franck GODDIO, *Trésors engloutis d'Égypte*, Paris, Seuil/5 Continents.
- Fr. Goddio et M. Clauss 2006** = Franck GODDIO et Manfred CLAUSS, *Egypt's Sunken Treasures*, Berlin, Prestel.
- Fr. Goddio et D. Fabre 2015** = Franck GODDIO et David FABRE, *Osiris. Mystères engloutis d'Égypte*, Paris, Flammarion.
- A. Gorzalczyński 1999** = Amir GORZALCZYŃSKI, « Petrographic Analysis of Persian Period Pottery—A Preliminary Report », dans I. Roll et O. Tal (dir.), *Apollonia-Arsuf. Final Report of the Excavations, Vol. I: The Persian and Hellenistic Periods, Sonia and Marco Nadler Institute of Archaeology Monograph Series 16*, Jérusalem, Emery and Claire Yass Publications in Archaeology, p. 185-189.
- J.-Cl. Goyon et al. 2004** = Jean-Claude GOYON, Jean-Claude GOLVIN, Claire SIMON-BOIDOT et Gilles MARTINET, *La construction pharaonique du Moyen Empire à l'époque gréco-romaine*, Paris, Picard.
- V. Grace 1946** = Virginia GRACE, « Early Thasian Stamped Amphoras », *AJA* 50, p. 31-38.
- V. Grace 1949** = Virginia GRACE, « Standard Pottery Containers of the Ancient Greek World », *Hesperia-Suppl.* 8, p. 175-189.
- V. Grace 1956** = Virginia GRACE, « The Canaanite Jar », dans S.S. Weinberg (dir.), *The Aegean and the Near East. Studies Presented to Hetty Goldman on the Occasion of her Seventy-Fifth Birthday*, New York, Locust Valley, p. 80-109.
- V. Grace 1961 (rééd. 1979)** = Virginia GRACE, *Amphoras and the Ancient Wine Trade, Excavations of the Athenian Agora Picture Book 6*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens.
- C. Grataloup 2006** = Catherine GRATALOUP, « La vie quotidienne dans la région canopique », dans Fr. Goddio (dir.), *Trésors engloutis d'Égypte*, Paris, Seuil/5 Continents, p. 220-225.
- C. Grataloup 2010** = Catherine GRATALOUP, « 12: Occupation and Trade at Heracleion-Thonis – the evidence from the Pottery », dans D. Robinson et A. Wilson (dir.), *Alexandria and the North-Western Delta. Joint Conference Proceedings of Alexandria: City and Harbour (Oxford 2004) and The Trade and Topography of Egypt's North-West Delta (Berlin 2006)*, Oxford Centre for Maritime Archaeology Monographs 5, Oxford, University of Oxford, p. 151-159.
- C. Grataloup 2012** = Catherine GRATALOUP, « Céramiques calcaires d'époque perse et des dernières dynasties indigènes à Thônis-Héracléion », *ENIM* 5, p. 167-194.
- C. Grataloup 2015** = Catherine GRATALOUP, « Thonis-Heracleion pottery of the Late Period: tradition and influences », dans D. Robinson et Fr. Goddio (dir.), *Thonis-Heracleion in Context, Oxford Centre for Maritime Archaeology Monographs 8*, Oxford, University of Oxford, p. 137-160.
- Br. Gratién 1996** = Brigitte GRATIEN, « Tell el-Herr (Nord-Sinaï). Étude stratigraphique de la céramique », *CRIPEL* 18, p. 51-105.
- Br. Gratién 1997** = Brigitte GRATIEN, « Tell el-Herr : sondage stratigraphique », dans J. Bourriau et D. Valbelle (dir.), *An Introduction to the Pottery of Northern Sinai. Preliminary Results of the Rescue Campaign 1990-1994*, CCE 5, Le Caire, IFAO, p. 71-80.
- Br. Gratién et D. Soulié 1988** = Brigitte GRATIEN et Daniel SOULIÉ, « La céramique de Tell el-Herr. Campagnes 1986 et 1987. Étude préliminaire », *CRIPEL* 10, p. 23-55.
- E.S. Greene, J. Leidwanger et H. Ozdaş 2013** = Elizabeth S. GREENE, Justin LEIDWANGER et Harun OZDAŞ, « Expanding Contacts and Collapsing Distances in Early Cypro-Achaic Trade: Three Case Studies of Shipwrecks off the Turkish Coast », dans M.L. Lawall et J. Lund (dir.), *The Transport Amphorae and Trade of Cyprus, Gösta Enbom Monographs 3*, Aarhus, Aarhus University Press, p. 21-34.
- P. Grelot 1972** = Pierre GRELOT, *Documents araméens d'Égypte*, LAPO 5, Paris, Les Éditions du Cerf.
- E. Hadjidaki 1996** = Elpida HADJIDAKI, « Underwater Excavations of a Late Fifth Century Merchant Ship at Alonnesos, Greece: the 1991-1993 Seasons », *BCH* 120/2, p. 561-593.
- G. Hafner 1951** = German HAFNER, *Corpus Vasorum Antiquorum, Deutschland 7, Karlsruhe 1, Badisches Landesmuseum 1*, Munich, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- R.W. Hamilton 1934** = Robert W. HAMILTON, « Excavations at Tell Abu Hawam », *QDAP* 4/1-2, p. 1-69.
- O. Hamza 1997** = Osama HAMZA, « Qedua », dans J. Bourriau et D. Valbelle (dir.), *An Introduction to the Pottery of Northern Sinai. Preliminary Results of the Rescue Campaign 1990-1994*, CCE 5, Le Caire, IFAO, p. 81-102.
- M. Haneborg-Lühr 1992** = Maureen HANEBOURG-LÜHR, « Les chapiteaux composites. Étude typologique, stylistique et statistique », *Amosiadès, Mélanges offerts au professeur Claude Vandersleyen*, Louvain-la-Neuve, p. 125-152.
- G.M.A. Hanfmann 1956** = George M.A. HANFMANN, « On Some Eastern Greek Wares found at Tarsus », dans S.S. Weinberg (dir.), *The Aegean and the Near East. Studies Presented to Hetty Goldman on the Occasion of her Seventy-Fifth Birthday*, New York, Locust Valley, p. 165-184.
- M.C. Hansson et B.P. Foley 2008** = Maria C. HANSSON et Brendan P. FOLEY, « Ancient DNA fragments inside Classical Greek amphoras reveal cargo of 2400-year-old shipwreck », *JAS* 35, p. 1169-1176.
- N. Hardwick 1993** = Nicholas HARDWICK, « The Coinage of Chios from the VIth to the IVth Century B.C. », dans M. Hoc (dir.), *Actes du IX^e Congrès international de numismatique : Organisé à l'occasion du 150^e anniversaire de Belgique, Bruxelles, 8-13 septembre 1991*, Louvain-la-Neuve, p. 221-222.

- S. Hassan 1941** = Selim HASSAN, *Excavations at Giza, vol. III. 1931-1932*, Le Caire, The Faculty of Arts/Fouad I University.
- A. Hausleiter 2010** = Arnulf HAUSLEITER, *Neuassyrische Keramik im Kerngebiet Assyriens: Chronologie und Formen, Abhandlungen der Deutschen Orient-Gesellschaft 27*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag.
- E. Heinrich 1984** = Ernst HEINRICH, *Die Paläste im alten Mesopotamien*, Berlin, de Gruyter.
- N.H. Henein 2010** = Nessim H. HENEIN, *Pêche et chasse au lac Manzala : delta du Nil, BdE 149*, Le Caire, IFAO.
- N.H. Henein et M. Wuttmann 2000** = Nessim H. HENEIN et Michel WUTTMANN, *Kellia II. L'ermitage copte QR195. Archéologie et architecture, FIFAO 41*, Le Caire.
- Hérodote, Enquête** = Hérodote, *L'enquête*, traduit par A. Barguet, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1964.
- A. Herold 2009** = Anja HEROLD, « Objekte und Bildquellen. Aspekte ägyptischer Waffentechnologie – von der Frühzeit bis zum Ende des Neuen Reiches », dans R. Gundlach et C. Vogel (dir.), *Militärgeschichte des pharaonischen Ägypten. Altägypten und seine Nachbarkulturen im Spiegel aktueller Forschung*, Paderborn, p. 187-216 et fig. 1-11.
- A. Hermary et al. 2010** = Antoine HERMARY, Krastina PANAYOTOVA, Alexandre BARALIS, Margarit DAMYANOV et Atila RIAPOV, *Apollonia du Pont (Sozopol). La nécropole de Kalfata (V^e - III^e s. av. J.-C.). Fouilles franco-bulgares (2002-2004)*, BiAMA 5, Paris, Errance/Centre Camille Jullian.
- Chr. Herrmann 1994** = Christian HERRMANN, *Ägyptische Amulette aus Palästina/Israel, OBO 138*, Fribourg – Göttingen.
- Z. Herzog, G. Rapp, Jr. et O. Negbi 1989** = Ze'ev HERZOG, George RAPP, Jr. et Ora NEGBI, *Excavations at Tel Michal, Israel, Publications of the Institute of Archaeology 8*, Tel Aviv/Minneapolis, Tel Aviv University/The University of Minnesota Press.
- R.A. Higgins 1954** = Reynold A. HIGGINS, *Catalogue of the Terracottas in the Department of Greek and Roman Antiquities 1*, Londres, British Museum.
- R.A. Higgins 1967** = Reynold A. HIGGINS, *Greek Terracottas*, Londres, Methuen.
- J.S. Holladay, Jr. 1982** = John S. HOLLADAY, *Cities of the Delta, Part III: Tell el-Maskhuta. Preliminary Report on the Wadi Tumilat Project 1978-1979, ARCE/R 6*, Malibu, Undena Publications.
- C.A. Hope 2004** = Colin A. HOPE, « The Excavations at Ismant el-Kharab and Mut el-Kharab in 2004 », *BACE 15*, p. 19-49.
- C.A. Hope et al. 2009** = Colin A. HOPE, Gillian E. BOWEN, Jessica COX, Wendy DOLLING, James MILNER et Amy PETTMAN, « Report on the 2009 Season of Excavations at Mut el-Kharab, Dakhleh Oasis », *BACE 20*, p. 47-86.
- N. Hudson 2014A** = Nicolas HUDSON, « Preliminary Report on the Pottery at Tell Timai (Thmuis) », *BCE 24*, p. 15-49.
- N. Hudson 2014B** = Nicolas HUDSON, « Late 4th Century BC Pottery from Tell Timai (Thmuis) », *BCE 24*, p. 241-266.
- J.-B. Humbert 1991** = Jean-Baptiste HUMBERT, « Essai de classification des amphores dites "à anses de panier" », *RB 98/4*, p. 574-590.
- R. Hummel et St.B. Shubert 2004** = Rexine HUMMEL et Steven B. SHUBERT, « Ceramic Analysis », dans D.B. Redford (dir.), *Excavations at Mendes, Vol. 1. The Royal Necropolis, CHANE 20*, Leyde/Boston, Brill, p. 135-184.
- Th. Huret 1990** = Thierry HURET, « Les pointes de flèches métalliques en Égypte ancienne. Essai de typologie », *CRIPPEL 12*, p. 57-66.
- Isocrate, Panégyrique** = Discours II, traduit par G. Matthieu et E. Brémond, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- A.I. Ivantchik 1993** = Askold I. IVANTCHIK, *Les Cimmériens au Proche-Orient, OBO 127*.
- K.W. Jacobsen 2002** = Kristina W. JACOBSEN, « Cypriot Transport Amphorae in the Archaic and Classical Period », dans A. Rathje, M. Nielsen, B. Bundgaard Rasmussen (dir.), *Pots for the Living Pots for the Dead, Acta Hyperborea 9*, Copenhague, Museum Tusulanum Press/University of Copenhagen, p. 169-184.
- H. Jacquet-Gordon 2012** = Helen JACQUET-GORDON, *Karnak-Nord X. Le Trésor de Thoutmosis I^{er}. La céramique, vol. 1 : Texte, vol. 2 : Figures et planches, FIFAO 65*, Le Caire.
- A.S. Jamieson 2011** = Andrew S. JAMIESON, « The Iron Age Pottery from Tell Beirut 1995 – Bey 032: Periods 1 and 2 », dans Cl. Sagona (dir.), *Ceramics of the Phoenician-Punic World: Collected Essays, ANES Suppl. 36*, Leuven/Paris/Walpole, Peeters, p. 7-276.
- Fr. Janot 1997** = Francis JANOT, « Inhumations dans les ruines au complexe funéraire du roi Pépi I^{er} », *BIFAO 97*, p. 165-180.
- L. Jehasse 1978** = Laurence JEHASSE, *Salamine de Chypre VIII. La céramique à vernis noir du rempart méridional*, Paris, De Boccard.
- L. Jehasse 1981** = Laurence JEHASSE, « La céramique attique à vernis noir de Kition de la fin du VI^e à la fin du IV^e siècle avant J.C. », dans V. Karageorghis, J.N. Coldstream, P.M. Bikai, A.W. Johnston, M. Robertson et L. Jehasse (dir.), *Excavations at Kition IV. The Non-Cypriote Pottery*, Nicosie, The Department of Antiquities, Cyprus, p. 75-99.
- G. Jéquier 1928** = Gustave JÉQUIER, *Fouilles à Saqqarah. Le Mastabat Faraoun*, Le Caire, IFAO.
- J.-Fr. Jet 2007** = Jean-François JET, « Sondage dans le secteur oriental du musée en plein air de Karnak : constructions d'époque saïto-perse », *CahKarn 12*, p. 335-354.
- C.N. Johns 1933** = C.N. JOHNS, « Excavations at 'Atlit (1930-31): The South-Eastern Cemetery », *QDAP 2*, p. 41-104, pl. XIV-XXXVII.
- A.W. Johnston 1981** = Alan W. JOHNSTON, « Imported Greek Storage Amphorae », dans V. Karageorghis, J.N. Coldstream, P.M. Bikai, A.W. Johnston, M. Robertson et L. Jehasse (dir.), *Excavations at Kition IV. The Non-Cypriote Pottery*, Nicosie, The Department of Antiquities, Cyprus, p. 37-44.
- A.W. Johnston 1990** = Alan W. JOHNSTON, « Aegina, Aphaia-Tempel XIII. The Storage Amphorae », *AA*, p. 37-64.
- W. Kaiser et al. 1990** = Werner KAISER, Frank ANDRASCHKO, David A. ASTON, Horst JARITZ, Achim KREKELER, Ingrid NEBE, Walter NIEDERBERGER, Maja FIGUR

- et Cornelius VON PILGRIM, « Stadt und Tempel von Elephantine. 17./18. Grabungsbericht », *MDAIK* 46, p. 214-221.
- A. Kakhidze et M. Khalvashi 2006A** = Amiran KAKHIDZE et Merab KHALVASHI, « On the question of dating a group of Chios amphorae (based on materials from the Greek necropolis of Pichvnari of the 5th c. B.C. », *Rossijskaja Arheologia* 4, p. 112-114 (en russe).
- A. Kakhidze et M. Khalvashi 2006B** = Amiran KAKHIDZE et Merab KHALVASHI, « On the dating of one group of Chian amphoras (based on finds from the Pichvnari Greek necropolis of the 5th century BC) », *Ancient Civilisations from Scythia to Siberia* 12 (3-4), p. 291-295.
- A. Kakhidze et M. Khalvashi 2010** = Amiran KAKHIDZE et Merab KHALVASHI, « Chian Amphorae at Pichvnari », dans D. Kassab Tezgör, N. Inaishvili (dir.), *PATABS I. Production and Trace of Amphorae in the Black Sea. Actes de la Table Ronde internationale de Batoumi et Trabzon, 27-29 Avril 2006, Varia Anatolica XXI*, Istanbul/Paris, Institut français d'études anatoliennes Georges-Dumézil/De Boccard, p. 135-137.
- L.A. Kapitaikin 2006** = Leva A. KAPITAIKIN, « The Pottery from the IAA Excavations at Tel Mikhal (Tel Michal) », *Atiqot* 52, p. 21-56.
- V. Karageorghis 1963** = VASSOS KARAGEORGHIS, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques à Chypre en 1962 », *BCH* 87, p. 332-333.
- V. Karageorghis 1970** = VASSOS KARAGEORGHIS, *Excavations in the Necropolis of Salamis II (Text)*, *Salamis*, vol. 4, Nicosie, Department of Antiquities, Cyprus.
- A.V. Karjaka 2007** = Alexander V. KARJAKA, « Amphora Finds of the 4th Century BC from the Settlements of the Lower Dnieper Region », dans V. Gabrielsen et J. Lund (dir.), *The Black Sea in Antiquity Regional and Interregional Economic Exchanges*, *BSS* 6, Aarhus, Aarhus University Press, p. 133-141.
- F.K. Kienitz 1953** = Friedrich K. KIENITZ, *Die politische Geschichte Ägyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert vor der Zweitwende*, Berlin.
- D. Klotz 2010** = David KLOTZ, « Two overlooked oracles », *JEA* 96, p. 247-254.
- R. Koldewey 1898** = Robert KOLDEWEY, *Ausgrabungen in Sendschirli II*, Berlin, Spemann.
- R. Koldewey 1931** = Robert KOLDEWEY, *Königsburgen von Babylon. I Die Südburg*, *WDOG* 54, Leipzig.
- S. Laemmel 2012** = Sabine Laemmel, *Le matériel céramique du temple d'Horus de Mesen et des sondages au centre du tell Sîn el-Hagar de la Troisième Période Intermédiaire à la Basse Époque*, *CSFFT* 4 (2011), Paris, Société Française des Fouilles de Tanis.
- J.-Ph. Lauer 1939** = Jean-Philippe LAUER, « Fouilles du service des antiquités à Saqqarah. Secteur de la pyramide à degrés (novembre 1938-mai 1939) », *ASAE* 39, p. 447-467.
- J.-Ph. Lauer et Z. Iskander 1955** = Jean-Philippe LAUER et Zaky ISKANDER, « Données nouvelles sur la momification dans l'Égypte ancienne », *ASAE* 53, p. 167-194.
- J. Lauffray 1995** = Jean LAUFFRAY, *La chapelle d'Achôris à Karnak I. Les fouilles, l'architecture, le mobilier et l'anastylose*, Paris, ERC.
- M.L. Lawall 1995** = Mark Lewis LAWALL, *Transport Amphorae and Trademarks: Imports to Athens and Economic Diversity in the Fifth Century B.C.*, Ph.D. Dissertation University of Michigan, UMI, Ann Arbor, University of Michigan.
- M.L. Lawall 1998A** = Mark Lewis LAWALL, « Bolsals, Mendean amphoras, and the date of the Porticello shipwreck », *IJNA* 27/1, p. 16-23.
- M.L. Lawall 1998B** = Mark Lewis LAWALL, « Ceramics and Positivism Revisited: Greek transport amphoras and history », dans H. Parkins et Chr.J. Smith (dir.), *Trade, Traders and the Ancient City*, Londres/New York, Routledge, p. 73-98.
- M.L. Lawall 2005** = Mark Lewis LAWALL, « Negotiating Chronologies: Aegean Amphora Research, Thasian Chronology, and Pnyx III », dans V. Stolba et L. Hannestad (dir.), *Chronologies of the Black Sea Area in the Period c. 400-100 BC*, *BSS* 3, Aarhus, Aarhus University Press, p. 31-67.
- M.L. Lawall 2011A** = Mark Lewis LAWALL, « Greek Amphorae in the Archaeological Record », dans M.L. Lawall et J. Lund (dir.), *Pottery in the Archaeological Record: Greece and Beyond. Acts of the International Colloquium held at the Danish and Canadian Institutes in Athens, June 20-22, 2008*, *Gösta Enbom Monographs* 1, Aarhus, Aarhus University Press, p. 30-36.
- M.L. Lawall 2011B** = Mark Lewis LAWALL, « Socio-Economic Conditions and the Contents of Amphorae », dans Ch. Tzoché, T. Stoyanov et A. Bozkova (dir.), *PATABS II. Production and Trade of Amphorae in the Black Sea. Acts of the International Round Table held in Kiten, Nessebar and Sredetz, September 26-30, 2007*, Sofia, Bulgarian Academy of Sciences National Archaeological Institute with Museum/St. Kliment Ohridski University of Sofia, p. 23-33.
- M.L. Lawall 2013** = Mark Lewis LAWALL, « Two Amphorae from the Swedish Cyprus Expedition in the National Museum of Denmark: Late Archaic through Late Classical Cypriot Trade », dans M.L. Lawall et J. Lund (dir.), *The Transport Amphorae and Trade of Cyprus*, *Gösta Enbom Monographs* 3, Aarhus, Aarhus University Press, p. 51-60.
- M.L. Lawall et al. 2010** = Mark Lewis LAWALL, N.A. Lejpunskaja, P.D. Diatroptov et T.L. Samojlova, « L Transport amphoras », dans N.A. Lejpunskaja et al. (dir.), *The Lower City of Olbia (Sector NGS) in the 6th Century BC to the 4th Century AD*, *BSS* 13, Aarhus, Aarhus University Press, p. 355-405, pl. 270-301.
- D. Lazaridis 1953** = Dimitrios LAZARIDIS, « Trouvailles archéologiques provenant d'une tombe près du village de Mesembria », *BCH* 77, p. 404-425.
- M. Lazarov 1982** = Mikhail LAZAROV, « Le commerce de Chios avec les cités ouest-pontiques », *Bulletin du Musée national de Varna* 18, p. 5-15.
- I. Lebedynsky 2001** = Iaroslav LEBEDYNSKY, *Les Scythes. La civilisation des steppes (VI^e-III^e siècles av. J.-C.)*, Paris, Errance.
- J. Leclant (dir.) 1980** = Jean LECLANT (dir.), *L'Égypte du crépuscule*, Paris, Gallimard.
- Fr. Leclère 2007** = François LECLÈRE, « Un sanctuaire d'époque hellénistique » dans D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr, les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance, p. 80-103.

- Fr. Leclère 2008** = François LECLÈRE, *Les villes de Basse Égypte au 1^{er} millénaire av. J.-C.*, BdE 144, Le Caire, IFAO.
- Fr. Leclère et J. Spencer 2014** = François LECLÈRE et Jeffrey SPENCER, *Tell Dafana Reconsidered: The Archaeology of an Egyptian Frontier Town*, British Museum Research Publication 199, Londres, The British Museum.
- G. Lecuyot 2000** = Guy LECUYOT, « La céramique du mastaba d'Akhethetep à Saqqara. Observations préliminaires », CCE 6, p. 235-260.
- G. Lecuyot 2007** = Guy LECUYOT, « Amphores de la Basse Époque à l'époque copte provenant de Saqqâra, secteur du mastaba d'Akhethetep », dans S. Marchand et A. Marangou (dir.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe*, CCE 8, Le Caire, IFAO, p. 199-206.
- G. Lecuyot 2013** = Guy LECUYOT et al., dans Chr. Ziegler (dir.), *Fouilles du Louvre à Saqqara II. Les tombes hypogées de Basse Époque F7, F17, H, j1, Q, n1*, vol. 1 et vol. 2 (planches), Paris/Louvain, musée du Louvre/Peeters.
- G. Lefèvre 1923-1924** = Gustave LEFÈVRE, *Le tombeau de Pétosiris I-III*, Le Caire.
- G. Lehmann 1996** = Gunnar LEHMANN, *Untersuchungen zur späten Eisenzeit in Syrien und Libanon. Stratigraphie und Keramikformen zwischen ca. 720 bis 300 v. Chr.*, *Altunterskunde des Vorderen Orients* 5, Münster, Ugarit-Verlag.
- G. Lehmann 1998** = Gunnar LEHMANN, « Trends in the Local Pottery Development of the Late Iron Age and Persian Period in Syria and Lebanon, ca. 700 to 300 B.C. », *BASOR* 311, p. 7-37.
- G. Lehmann 2000** = Gunnar LEHMANN, « East Greek or Levantine ? Band-Decorated Pottery in the Levant during the Achaemenid Period », *Transeuphratène* 19, p. 83-113.
- G. Lehmann 2005** = Gunnar LEHMANN, « Al Mina and the East. A Report on Research in Progress », dans A. Villing (dir.), *The Greeks in the East*, *The British Museum Research Publication* n° 157, Londres, The British Museum, p. 61-92.
- M. Lehmann 2012** = Manuela LEHMANN, « The city of Avaris after the New Kingdom », *EA* 40 (printemps), p. 29-31.
- J. Leidwanger 2007** = Justin LEIDWANGER, « The Cypriot Transport Amphora: Notes on Its Development and Distribution », *Skyllis* 7, p. 24-31.
- J. Leidwanger, H. Özdas et E.S. Greene 2012** = Justin LEIDWANGER, Harun OZDAŞ et Elizabeth S. GREENE, « Sourcing the Cargos of Three Archaic Shipwreck: Kekova Adasi, Kepçe Burnu and Çaycağizkoyu », *Arkeometri Sonuçları Toplantısı* 27, p. 393-409.
- A. Lemaire 1995** = André LEMAIRE, « La fin de la première période perse en Égypte et la chronologie judéenne vers 400 av. J.-C. », *Transeuphratène* 9, p. 51-61.
- M.J. López Grande, F. Quesada Sanz et M.A. Molinero Polo 1995** = Maria J. LÓPEZ GRANDE, Fernando QUESADA SANZ et Miguel A. MOLINERO POLO, *Excavaciones en Ehnasya El Medina (Heracleópolis Magna)*, *Informes Arqueológicos/Egipto* 2, Madrid, Instituto de Conservación y Restauración de Bienes Culturales.
- I. Lozanov 2010** = Ivaylo LOZANOV, « On the Import Amphorae in Thrace (6th-3rd Centuries B.C.): Reflections on Recent Discoveries in the Middle Hebros Valley », dans D. Kassab Tezgör, N. Inaishvili (dir.), *PATABS I. Production and Trace of Amphorae in the Black Sea. Actes de la Table Ronde internationale de Batoumi et Trabzon, 27-29 Avril 2006*, *Varia Anatolica* XXI, Istanbul/Paris, Institut français d'études anatoliennes Georges-Dumézil/De Boccard, p. 85-96.
- R. Lullies 1972** = Reinhard LULLIES, *Corpus Vasorum Antiquorum, Deutschland 35, Kassel (Antikenabteilung der Staatlichen Kunstmuseen)* 1, Munich, C.H. Beck'sche Verlagbuchhandlung.
- J. Lund 2004** = John LUND, « Oil on the Waters? Reflections on the Contents of Hellenistic Transport Amphorae from the Aegean », dans J. Eiring et J. Lund (dir.), *Transport Amphorae and Trade in the Eastern Mediterranean. Acts of the International Colloquium at the Danish Institute at Athens, September 26-29, 2002*, *Monographs of the Danish Institute at Athens* 5, Aarhus, Aarhus University Press, p. 211-216.
- S. Lupo 2006** = Silvia LUPO, « The Egyptian Pottery », dans P. Fuscaldo (dir.), *Tell el-Ghaba II. A Saite Settlement in North Sinai, Egypt (Argentine Archaeological Mission, 1995-2004)*, *Colección Estudios* 5, Buenos Aires, CONICET, p. 54-66.
- S. Lupo et Cl. Kohen 2014** = Silvia LUPO et Claudia KOHEN, « 2010 Season at Tell el-Ghaba, North Sinai. Preliminary Report », *BCE* 24, p. 181-197.
- I. MacPhee 1987** = Ian MACPHEE, « Attic Red Figure from the Forum in Ancient Corinth », *Hesperia* 56, p. 275-302.
- J.-J. Maffre 1971** = Jean-Jacques MAFFRE, « Vases grecs de la collection Zénon Piéridès à Larnaca (Chypre) », *BCH* 95, p. 627-702.
- J.-J. Maffre 2007** = Jean-Jacques MAFFRE, « Céramiques grecques en Afrique », dans A. Laronde et J. Leclant (dir.), *La méditerranée d'une rive à l'autre : culture classique et cultures périphériques, Actes du 17^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 & 21 octobre 2006*, *Cahiers de la villa « Kérylos »* 18, Paris, De Boccard, p. 105-125.
- J.-J. Maffre et al. 2013** = Jean-Jacques MAFFRE, Dominique FRÈRE, Nicolas GARNIER et Elisabeth DODINET, « Vases à parfum de la fin de l'époque classique mis au jour à Apollonia de Cyrénaïque : les analyses de contenus », *RevArch* 55, p. 57-80.
- A.P. Mancevič 1987** = Anastasija P. MANCEVIČ, *Kurgan Solocha (КУРГАН СОЛОХА)*. *Publikacija odnojkolekcii*, Iskusstvo, Leningrad.
- Manéthon, Histoire de l'Égypte** = Manetho, trad. W.G. Waddell, Cambridge (Mass.)/Londres, Loeb Classical Library, 1971.
- A. Marangou-Lerat 2000** = Antigone MARANGOU-LERAT, « Le plus agréable des vins grecs », dans D. Tomasi, Ch. Cremonesi (dir.), *L'avventura del Vino nel Bacino del Mediterraneo. Itinerari storici ed archeologici prima e dopo Roma. Simposio Internazionale, Conegliano 30 settembre - 2 ottobre 1998*, Treviso, Istituto Sperimentale per la Viticoltura Conegliano, p. 71-85.
- A. Marangou 2012A** = Antigone MARANGOU, « Excursus C. Amphores grecques et jarres chypriotes », dans H. Jacquet-Gordon (dir.), *Karnak-Nord X. Le Trésor de Thoutmosis I^{er}. La céramique*, vol. 1 : Texte, *FIFAO* 65/1, Le Caire, IFAO, p. 371-390.

- A. Marangou 2012B** = Antigone MARANGO, « Excursus C. Amphores grecques et jarres chypriotes », dans H. Jacquet-Gordon (dir.), *Karnak-Nord X. Le Trésor de Thoutmosis I^{er}. La céramique, vol. 2 : Figures et planches*, *FIFAO* 65/2, Le Caire, IFAO, p. 153-159.
- A. Marangou 2012C** = Antigone MARANGO, « La présence grecque dans la vallée thébaine avant l'époque ptolémaïque. Le témoignage de la céramique », *BCE* 23, p. 171-184.
- A. Marangou 2016** = Antigone MARANGO, « Des saïtes aux perses. Sur les traces des amphores grecques à thèbes », dans G. Gorre et A. Marangou (dir.), *La présence grecque dans la vallée de Thèbes*, Rennes, PUR, p. 67-91.
- A. Marangou (sous presse)** = Antigone MARANGO, « Amathonte : un nouveau centre de timbrage chypriote de l'époque classique », *BCH Suppl.*
- A. Marangou et S. Marchand 2007** = Antigone MARANGO et Sylvie MARCHAND, « Conteneurs importés et égyptiens de Tebtynis (Fayoum) de la deuxième moitié du IV^e siècle av. J.-C. au X^e siècle apr. J.-C. (1994-2002) », dans S. Marchand et A. Marangou (dir.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe*, *CCE* 8, Le Caire, IFAO, p. 239-294.
- A. Marangou et S. Marchand 2009** = Antigone MARANGO et Sylvie MARCHAND, « La contribution des conteneurs commerciaux à l'histoire des échanges entre Chypre et l'Égypte de l'époque archaïque à l'époque romaine tardive », dans D. Michaelides, V. Kassianidou et R.S. Merrillees (dir.), *Egypt and Cyprus in Antiquity. Proceedings of the International Conference Nicosia, 3-6 April 2003*, Oxford, Oxbow Books, p. 242-251.
- S. Marchand 1996** = Sylvie MARCHAND, « La céramique du IV^e siècle av. J.-C. découverte à Tebtynis », *CCE* 4, Le Caire, IFAO, p. 171-188.
- S. Marchand 2000** = Sylvie MARCHAND, « Les siga des Oasis datées de la XXVII^e-XXIX^e dynastie et de l'époque ptolémaïque ancienne trouvées à 'Ayn Manâwîr (oasis de Kharga) et à Tebtynis (Fayoum) », *CCE* 6, Le Caire, IFAO, p. 221-225.
- S. Marchand 2011** = Sylvie MARCHAND, « La dernière occupation d'une maison d'époque ptolémaïque du village de Tebtynis (Fayoum). Une céramique de transition tardo-hellénistique », *CCE* 9, Le Caire, IFAO, p. 215-251.
- S. Marchand 2012** = Sylvie MARCHAND, « Prospection céramique de 2010 des environs du site de Dimeh (Fayoum). Habitats et nécropoles de l'Ancien Empire à la Basse Époque », *BCE* 23, p. 63-75.
- S. Marchand 2013** = Sylvie MARCHAND, « Céramiques d'Égypte de la fin du IV^e siècle av. J.-C. au III^e siècle av. J.-C. : entre tradition et innovation », dans N. Fenn et Chr. Römer-Strehl (dir.), *Networks in the Hellenistic World. According to the pottery in the Eastern Mediterranean and beyond*, *BAR-IS* 2539, Oxford, Archaeopress, p. 239-253.
- S. Marchand 2014** = Sylvie MARCHAND, « La céramique d'époque pharaonique », dans B. Midant-Reynes et N. Buchez (dir.), *Tell el-Iswid 2006-2009*, *FIFAO* 73, Le Caire, p. 171-194.
- S. Marchand et M. Baud 1996** = Sylvie MARCHAND et Michel BAUD, « La céramique miniature d'Abou Rawash. Un dépôt à l'entrée des enclos orientaux », *BIFAO* 96, p. 255-288.
- S. Marchand et D. Laisney 2000** = Sylvie MARCHAND et Damien LAISNEY, « Le survey de Dendara (1996-1997) », *CCE* 6, Le Caire, IFAO, p. 261-297.
- S. Marchand et D. Roussel 1994** = Sylvie MARCHAND et Dominique ROUSSEL, « Tanis. La céramique d'un bâtiment de la XXX^e dynastie », *BCE* 18, p. 12-18.
- R.T. Marchese 1989** = Ronald T. MARCHESE, « Aegean and Cypriote Imports in the Persian Period (Strata XI-VI) », dans Z. Herzog, G. Rapp, Jr. et O. Negbi (dir.), *Excavations at Tel Michal, Israel, Publications of the Institute of Archaeology* 8, Tel Aviv/Minneapolis, Tel Aviv University/The University of Minnesota Press, p. 145-152.
- R. Marchese 1995** = Ronald T. MARCHESE, « Athenian Imports in the Persian Period », dans E. Stern (dir.), *Excavations at Dor, Final Report, Vol. 1B: Areas A and C: The Finds, Qedem Reports* 2, Jérusalem, The Institute of Archaeology/The Hebrew University of Jerusalem/The Israel Exploration Society, p. 127-181.
- S. Marchi 2013** = Séverine MARCHI, « Construire et vivre à Migdol à l'époque perse : l'habitat en contexte fortifié de Tell el-Herr (Nord-Sinai) », *EA&O* 72, p. 33-42.
- S. Marchi (éd.) 2014** = Séverine MARCHI (éd.), *Les maisons-tours en Égypte durant la Basse Époque, les périodes ptolémaïque et romaine, Actes de la table-ronde de l'Université de Paris-Sorbonne (29-30 novembre 2012)*, *NeHet* 2, Paris.
- S. Marchi 2014A** = Séverine MARCHI, « Les maisons-tours et édifices sur soubassements à caissons de Tell el-Herr », dans S. Marchi (éd.), *Les maisons-tours en Égypte durant la Basse Époque, les périodes ptolémaïque et romaine*, *NeHet* 2, Paris, p. 87-94.
- S. Marchi 2014B** = Séverine MARCHI, *L'habitat dans les forteresses de Migdol (Tell el-Herr) durant les V^e et IV^e siècles avant J.-C. Étude archéologique*, Paris PUPS.
- J.-Cl. Margueron 1979** = Jean-Claude MARGUERON, « Un << *Hilāni* >> à Emar », *AASOR* 44, p. 153-175.
- S.R. Martin 2014** = S. Rebecca MARTIN, « "East Greek" and Greek Imported Pottery of the First Millennium BCE », dans D. Ben-Schlomo et G. Van Beek (dir.), *The Smithsonian Institution Excavation at Tell Jemmeh, Israel 1970-1990, Smithsonian Contributions to Anthropology* 50, Smithsonian Institution Schorlarly Press, p. 749-775.
- A. Masson 2007A** = Aurélia MASSON, « Le quartier des prêtres du temple de Karnak : rapport préliminaire de la fouille de la Maison VII, 2001-2003 », *CahKarn* 12, p. 593-655.
- A. Masson 2007B** = Aurélia MASSON, « Amphore de Chios et amphore à anses de panier découvertes dans la maison VII du quartier des prêtres de Karnak », dans S. Marchand et A. Marangou (dir.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe*, *CCE* 8, Le Caire, IFAO, p. 361-367.
- A. Masson 2011** = Aurélia MASSON, « Persian and Ptolemaic Ceramics from Karnak: Change and Continuity », *CCE* 9, Le Caire, IFAO, p. 269-310.

- A. Masson 2013** = Aurélia MASSON, « Domestic and Cultic Vessels from the Priests' Quarter in Karnak: The Fine Line between the Profane and the Sacred », dans B. Bader et M.F. Ownby (dir.), *Functional Aspects of Egyptian Ceramics in their Archaeological Context. Proceedings of a Conference held at the McDonald Institute for Archaeological Research, Cambridge, July 24th-July 25th, 2009*, OLA 217, Louvain/Paris/Walpole, Peeters, p. 141-164.
- A. Masson 2015** = Aurélia MASSON, « Cult and trade. A reflection on Egyptian metal offerings from Naukratis », dans D. Robinson et Fr. Goddio (dir.), *Thonis-Heracleion in Context, Oxford Centre for Maritime Archaeology Monographs 8*, Oxford, University of Oxford, p. 71-88.
- N. Mateevici et E. Redina 2010** = Natalia MATEEVICI et Evgeniya REDINA, « Quelques conclusions concernant les importations amphoriques dans le site de Koshary (région d'Odessa) en Ukraine », dans D. Kassab Tezgör, et N. Inaishvili (dir.), *PATABS I. Production and Trace of Amphorae in the Black Sea. Actes de la Table Ronde internationale de Batoumi et Trabzon, 27-29 Avril 2006, Varia Anatolica XXI*, Istanbul-Paris, Institut français d'études anatoliennes Georges Dumézil/De Boccard, p. 57-62.
- I. Mathieson et al. 1995** = Ian MATHIESON, Elizabeth BETTLES, Sue DAVIES et H.S. SMITH, « A Stela of the Persian Period from Saqqara », *JEA* 81, p. 23-41.
- Ph. Matthey 2011** = Philippe MATTHEY, « Récits grecs et égyptiens à propos de Nectanébo II : une réflexion sur l'historiographie égyptienne », dans N. Belayche et J.-D. Dubois, *L'oiseau et le poisson. Cohabitations religieuses dans les mondes grec et romain*, Paris, p. 310-315
- H.B. Mattingly 1980** = Harold B. MATTINGLY, « Coins and Amphoras-Chios, Samos and Thasos in the Fifth Century B.C. », *JHS* 101, p. 78-86.
- F. Mayence et V. Verhoogen 1937** = Fernand MAYENCE et Violette VERHOOGEN, *Corpus Vasorum Antiquorum, Belgique 2, Bruxelles : Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Cinquantenaire) 2*, Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire.
- B. Mazar, T. Dothan et I. Dunayevsky 1966** = Benjamin MAZAR, Trude DOTHAN et Immanuel DUNAYEVSKY, *En-Gedi. The First and Second Seasons of Excavations 1961-1962, 'Atiqot 5*, Jérusalem, Department of Antiquities and Museums-Israel Exploration Society.
- A. Mazar et N. Panitz-Cohen 2001A** = Amihay MAZAR et Nava PANITZ-COHEN, *Timnah (Tel Batash) II. The Finds from the First Millennium BCE. Text, Qedem 42*, Jérusalem, The Hebrew University of Jerusalem.
- A. Mazar et N. Panitz-Cohen 2001B** = Amihay MAZAR et Nava PANITZ-COHEN, *Timnah (Tel Batash) II. The Finds from the First Millennium BCE. Plates, Qedem 42*, The Hebrew University of Jerusalem, Jérusalem.
- D. Meeks 1972** = Dimitri MEEKS, *Le grand Texte des Donations au temple d'Edfou, BdE 60*, Le Caire, IFAO.
- B. Menu 1994** = Bernadette MENU, « Le tombeau de Pétoisiris (1). Nouvel examen », *BIFAO* 94, p. 311-327.
- B. Menu 1995** = Bernadette MENU, « Le tombeau de Pétoisiris (2). Maât, Thot et le droit », *BIFAO* 95, p. 281-295.
- B. Menu 1996** = Bernadette MENU, « Le tombeau de Pétoisiris (3). Culpabilité et responsabilité », *BIFAO* 96, p. 343-357.
- B. Menu 1998** = Bernadette MENU, « Le tombeau de Pétoisiris (4). Le souverain de l'Égypte », *BIFAO* 98, p. 247-262.
- Z. Meshel 1977** = Zeev MESHEL, « Horvat Ritma - An Iron Age Fortress in the Negev Highlands », *Tel Aviv* 4/3-4, p. 110-135.
- H. Metzger 1972** = Henri METZGER, *Fouilles de Xanthos, IV. Les céramiques archaïques et classiques de l'acropole lycienne*, Paris, Klincksieck.
- M. Minotti 2014** = Mathilde MINOTTI, « Le petit mobilier », dans B. Midant-Reynes et N. Buchez (dir.), *Tell el-Iswid 2006-2009, FIFAO 73*, Le Caire, p. 243-265.
- S. Mollard-Besques 1954** = Simone MOLLARD-BESQUES, *Catalogue raisonné des figurines et reliefs en terre-cuite grecs, étrusques et romains, I. Époques préhellénique, géométrique, archaïque et classique*, Paris, musée national du Louvre.
- A. Möller 2000** = Astrid MÖLLER, *Naukratis. Trade in Archaic Greece*, Oxford, Oxford University Press.
- S.Ju. Monachov 1990** = Sergej Ju. MONACHOV, « Note sur l'origine des emballages céramiques : amphores et timbres amphoriques de Colophon », *Vestnik Drevnei Istorii* 195/4, p. 97-105 (en russe).
- S.Ju. Monachov 1999A** = Sergej Ju. MONACHOV, « Quelques séries d'amphores grecques des VII^e - V^e s. av. n.è. au Nord de la mer Noire », dans Y. Garlan (dir.), *Production et commerce des amphores anciennes en mer Noire*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 163-194.
- S.Ju. Monachov 1999B** = Sergej Ju. MONACHOV, *Grečeskie amfory v Pričernomor'e: komplekсы keramičeskoj tary VII-II vv.do n.e. (Les amphores grecques de mer Noire. Les complexes d'emballages céramiques)*, Saratov, université de Saratov (en russe).
- S.Ju. Monachov 2003** = Sergej Ju. MONACHOV, *Grečeskie amfory v Pričernomor'e: Tipologija amfor veduzich centrov. Eksporterov tovarov v keramiceskoj tare. Katalog-opredelitel'. (Les amphores grecques de mer Noire. Typologie, catalogue-attribution)*, Moscou/Saratov, université de Saratov (en russe).
- S.Ju. Monachov et E.N. Abrosimov 1993** = Sergej Ju. MONACHOV et E.N. ABROSIMOV, « Novae o starych materialach' iz chersonesskogo nekropolja » (Nouvelles données sur le matériel de la nécropole de Chersonèse), *AMA* 9, p. 118-159 (en russe).
- S.Ju. Monachov et E.Ia. Rogov 1990** = Sergej Ju. MONACHOV et E. Ia. ROGOV, « Amphory nekropolia Panskoe I » (Amphoras of the Panskoe I Necropolis), *AMA* 7, p. 128-153 (en russe).
- M.S. Mook et W.D.E. Coulson 1995B** = Margaret S. MOOK et William D.E. COULSON, « East Greek and Other Imported Pottery », dans E. Stern (dir.), *Excavations at Dor, Final Report, Vol. IB: Areas A and C: The Finds, Qedem Reports 2*, Jérusalem, The Institute of Archaeology/The Hebrew University of Jerusalem/The Israel Exploration Society, p. 93-125.
- M.B. Moore 1997** = Mary B. MOORE, *The Athenian Agora XXX. Attic Red-Figured and White-Ground Pottery*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens.

- P.R.S. Moorey 1980** = Peter Roger Stuart MOOREY, *Cemeteries of the First Millennium B.C. at Deve Hüyük, near Carchemish, salvaged by T.E. Lawrence and C.L. Woolley in 1913 (with a catalogue raisonné of the objects in Berlin, Cambridge, Liverpool, London and Oxford)*, BAR-IS 87, Oxford.
- A. Muller 2005** = Arthur MULLER, « Mythes et rites éleusiniens et pratiques votives », dans C. Bobas, A. Muller et D. Mulliez (dir.), *Mythes et sociétés en Méditerranée orientale. Entre le sacré et le profane : actes du colloque international organisé par les universités Kapodistrias d'Athènes et Charles-de-Gaulle-Lille 3, Delphes, 19-21 octobre 2000*, Lille, p. 61-77.
- B. Muller, A. Cavigneaux et J.-Cl. Margueron 2014** = Béatrice MULLER, Antoine CAVIGNEAUX et Jean-Claude MARGUERON, « Avant les bains collectifs: eau, hygiène et rites au Proche-Orient ancien (IV^e-I^{er} millénaire av. J.-C.) », dans M.-F. Boussac, S. Denoix, Th. Fournet et B. Redon (dir.), *Balaneia, thermes et hammams. 25 siècles de bain collectif au Proche-Orient. Actes du 3^e colloque international Baléorient, organisé par l'Institut français du Proche-Orient et la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie(2009)*, Le Caire, IFAO, p. 45-66.
- Munsell 1990** = Albert H. MUNSELL, *Munsell Soil Color Charts*, Baltimore, Munsell Color Macbeth.
- Munsell 2012** = Albert H. MUNSELL, *Munsell Soil Color Charts*, Grand Rapids.
- K. Myśliwiec 1987** = Karol MYŚLIWIEC, *Keramik und Kleinfunde aus der Grabung im Tempel Sethos' I. in Gurna*, ArchVer 57, Mayence, Philipp von Zabern.
- K. Myśliwiec 1996** = Karol MYŚLIWIEC, « Les ateliers d'Athribis ptolémaïque », *Archeologia* 47, p. 7-20.
- G. Nachtergaele 1995** = Georges NACHTERGAEL, « Chronique. Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine. À propos de quatre Catalogues récents », *CdE LXX*, p. 254-294.
- R. Naumann 1971** = Rudolf NAUMANN, *Architektur Kleinasiens von ihren Anfängen bis zum Ende des hethitischen Zeit*, Tübingen, Wasmuth.
- Cornélius Népos, Vie des grands capitaines**, trad. A.-M. Guillemin, Paris, Les Belles-Lettres, 1992.
- J.L. Nitschke, S.R. Martin et Y. Shalev 2011** = Jessica L. NITSCHKE, S.Rebecca MARTIN et Yiftah SHALEV, « Between Carmel and The Sea. Tel Dor: The Late Periods », *NEA* 74/3, p. 132-154.
- H.-A. Nordström et J. Bourriau 1993** = Hans-Åke NORDSTRÖM et Janine BOURRIAU, « Ceramic Technology: Clays and Fabrics », dans D. Arnold et J. Bourriau (dir.), *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery 2*, SDAIK 17, Mayence, Philipp von Zabern, p. 145-190.
- L. Op de Beeck et D. Depraetere 2012** = Lies Op de BEECK et David DEPRAETERE « Pottery Collected when Surveying Ancient Quarries at Deir al-Barsha », *BCE* 23, p. 77-89.
- E.D. Oren 1984** = Eliezer D. OREN, « Migdol: A New Fortress on the Edge of the Eastern Nile Delta », *BASOR* 256, p. 7-44.
- E.D. Oren 1998** = Eliezer D. OREN, « Le Nord-Sinaï à l'époque perse. Perspectives archéologiques », dans D. Valbelle et Ch. Bonnet (dir.), *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen Âge. 4000 ans d'histoire pour un désert, Actes du colloque Sinaï à l'UNESCO, 19-21 septembre 1997*, Paris, Errance, p. 75-82.
- M.F. Ownby 2014** = Mary F. OWNBY, « Petrographic Analysis of Middle Kingdom/Second Intermediate Period and Late Period Tell el-Iswid Samples », dans B. Midant-Reynes et N. Buchez (dir.), *Tell el-Iswid 2006-2009*, FIFAO 73, Le Caire, IFAO, p. 181-194.
- P. Paice 1986/87** = Patricia PAICE, « A Preliminary Analysis of Some Elements of the Saite and Persian Period Pottery at Tell el-Maskhuta », *BES* 8, p. 95-107.
- J.K. Papadopoulos et St.A. Paspalas 1999** = John K. PAPAPOPOULOS et Stavros A. PASPALAS, « Mendaian as Chalkidian Wine », *Hesperia* 68/2, avril-juin 1999, p. 161-188
- O. Perdu 2010** = Olivier PERDU, « Saïtes and Persians (664-332) », dans A.B. Loyd (dir.), *A Companion to Ancient Egypt I*, Oxford, Blackwell, p. 140-158.
- M. Perraud 1997** = Milena PERRAUD, *Appuis-tête de l'Égypte pharaonique : Typologie et significations*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime (4 vol.), université de Strasbourg (non publiée).
- W.M.FI. Petrie 1886** = William Matthew Flinders PETRIE, *Naukratis. Part. I. (1884-5)*, MEEF 3, Londres, Trübner & Co.
- W.M.FI. Petrie 1888** = William Matthew Flinders PETRIE, *Tanis. Part. II (1886): Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpanhes)*, MEEF 4, Londres, Trübner & Co.
- W.M.FI. Petrie 1906** = William Matthew Flinders PETRIE, *Hyksos and Israelite Cities*, BSAE 12, Londres, Office of School of Archaeology.
- W.M.FI. Petrie 1909A** = William Matthew Flinders PETRIE, *Memphis I*, BSAE 15, Londres, British School of Archaeology in Egypt.
- W.M.FI. Petrie 1909B** = William Matthew Flinders PETRIE, *Qurneh*, BSAE 16, Londres, British School of Archaeology in Egypt.
- W.M.FI. Petrie 1917** = William Matthew Flinders PETRIE, *Tools and Weapons illustrated by the Egyptian Collection in University College, London and 2,000 Outlines from Other Sources*, BSAE 22, Londres, British School of Archaeology in Egypt.
- W.M.FI. Petrie 1928** = William Matthew Flinders PETRIE, *Gerar*, BSAE 43, Londres, British School of Egyptian Archaeology.
- W.M.FI. Petrie, G. Brunton et M.A. Murray 1923** = William Matthew Flinders PETRIE, Guy BRUNTON et Margaret A. MURRAY, *Lahun II*, BSAE 33, Londres, British School of Egyptian Archaeology.
- W.M.FI. Petrie et J.C. Ellis 1937** = William Matthew Flinders PETRIE et Jack C. ELLIS, *Anthedon. Sinai*, BSAE 58, Londres, British School of Archaeology in Egypt.
- W.M.FI. Petrie et E. Mackay 1915** = William Matthew Flinders PETRIE et Ernest MACKAY, *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa*, BSAE 24, Londres, British School of Archaeology in Egypt.
- W.M.FI. Petrie, E. Mackay et G. Wainwright 1910** = William Matthew Flinders PETRIE, Ernest Mackay et Gerald WAINWRIGHT, *Meydum and Memphis (III)*, BSAE 18, Londres, British School of Archaeology in Egypt.

- A. Petrova 2011** = Aneta PETROVA, « Storage Amphorae from Tumulus 8 on Kolokita Promontory, Apollonia Pontica », dans Ch. Tzoché, T. Stoyanov et A. Bozkova (dir.), *PATABS II. Production and Trade of Amphorae in the Black Sea. Acts of the International Round Table held in Kiten, Nessebar and Sredetz, September 26-30, 2007*, Sofia, Bulgarian Academy of Sciences National Archaeological Institute with Museum-St. Kliment Ohridski University of Sofia, p. 101-109.
- J.P. Philipps 2002** = J. Peter PHILIPPS, *The columns of Egypt*, Manchester, Peartree Publishing.
- J. Pia 1942** = Julius PIA, *Beobachtungen an Schädeln des altägyptischen Hausschafes, Zeitschrift für Tierzüchtung und Züchtungsbiologie* 53, p. 171-179.
- M. Picon 1990** = Maurice PICON, « Origine d'amphores du groupe dit Solocha II, trouvées en Russie », *BCH* 114, p. 390-393.
- D. Piekarski 2001A** = Dirk PIEKARSKI, « Die Keramik aus Naukratis im Akademischen Kunstmuseum Bonn », dans U. Höckmann et D. Kreikenbom (dir.), *Naukratis. Die Beziehungen zu Ostgriechenland, Ägypten und Zypern in archaischer Zeit. Akten der Table Ronde in Mainz, 25.-27. November 1999*, Bonifatius Druck Buch Verlag Paderborn, Bibliopolis, p. 95-110.
- D. Piekarski 2001B** = Dirk PIEKARSKI, *Die Keramik aus Naukratis im Akademischen Kunstmuseum Bonn, Bonner Sammlung von Aegyptiaca 4*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- G. Pierrat-Bonnefois 2000** = Geneviève PIERRAT-BONNEFOIS, « La céramique dynastique et ptolémaïque des fouilles du Louvre à Tôd, 1989-1991 », *CCE* 6, p. 299-352.
- G. Ploug 1973** = Gunhild PLOUG, *Sukas II. The Aegean, Corinthian and Eastern Greek Pottery and Terracottas, Publications of the Carlsberg Expedition to Phoenicia 2*, Copenhagen.
- Plutarque, Vies parallèles VIII**, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1973, 2^e tirage 2003.
- PM VII** = Bertha PORTER et Rosalind MOSS, *Topographical bibliography of ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings. VII, The deserts, and outside Egypt*, Oxford, 1952, rééd. 1962.
- B. Porten 1968** = Bezalel PORTEN, *Archives from Elephantine : The Life of an Ancient Jewish Military Colony*, Berkeley, University of California Press.
- B. Porten et A. Yardeni 1993** = Bezalel PORTEN et Ada YARDENI, *Textbook of Aramaic Documents from Ancient Egypt 3: Literature, Accounts, Lists*, Jérusalem, The Hebrew University.
- E. Pottier 1928** = Edmond POTTIER, *Corpus Vasorum Antiquorum, France 8, Musée du Louvre 5*, Paris, Librairie Ancienne Edouard Champion.
- Prisse d'Avannes 1879** = Émile PRISSE D'AVANNES, *Atlas de l'Histoire de l'art égyptien d'après les monuments, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine I*, A. Bertran.
- Pseudo-Callistène, Le Roman d'Alexandre**, trad. et éd. G. Bounoure et Bl. Serret, Paris, Les Belles Lettres, 1992.
- É. Puech 1980** = Émile PUECH, « Inscriptions, incisions et poids », dans J. Briand et J.-B. Humbert (dir.), *Tell Keisan (1971-1976) : une cité phénicienne en Galilée, OBO, Series Archaeologica 1*, Fribourg/Göttingen/Paris, Éditions Universitaires Fribourg/Vandenhœck und Ruprecht-Gabalda, p. 301-310.
- M.J. Raven 2011** = Maarten J. RAVEN, « Desheret Bowls and Canopic Jars », dans D. Aston, B. Bader, C. Gallorini, P. Nicholson et S. Buckingham (dir.), *Under the Potter's Tree. Studies on Ancient Egypt Presented to Janine Bourriau on the Occasion of her 70th Birthday, OLA 204*, Louvain, Peeters, p. 795-808.
- J. Ray 1986** = John RAY, « Psammuthis and Hakoris », *JEA* 72, p. 149-158.
- C.A. Redmount et R.F. Friedman 1997** = Carol A. REDMOUNT et Renee F. FRIEDMAN, « Tales of a Delta Site: The 1995 Field Season at Tell el-Muqdam », *JARCE* 34, p. 57-83.
- D.B. Redford 2004** = Donald B. REDFORD, *Excavations at Mendes, Vol. 1. The Royal Necropolis, CHANE 20*, Leyde/Boston, Brill.
- D.B. Redford et al. 1988** = Donald B. REDFORD, Gregory MUMFORD, Susan REDFORD, Steven SHUBERT et Rexine HUMMEL, « Three seasons in Egypt. The first season of excavations at Mendes (1991) », *JSSEA* 18, p. 49-79.
- D. Regev 2004** = Dalit REGEV, « The Phoenician Transport Amphora », dans J. Eiring et J. Lund (dir.), *Transport Amphorae and Trade in the Eastern Mediterranean. Acts of the International Colloquium at the Danish Institute at Athens, September 26-29, 2002, Monographs of the Danish Institute at Athens 5*, Aarhus, Aarhus University Press, p. 337-352.
- P.J. Riis 1979** = Poul J. RIIS, *Sukas VI. The Graeco-Phoenician Cemetery and Sanctuary at the Southern Harbour, Publications of the Carlsberg Expedition to Phoenicia 7*, Copenhagen.
- M.K. Risser et J.A. Blakely 1989** = Martha K. RISSER et Jeffrey A. BLAKELY « Imported Aegean Fine Ware in the First Millennium B.C.E. », dans W.J. Bennett, Jr. et J.A. Blakely (dir.), *Tell el-Hesi. The Persian Period (Stratum V), The Joint Archaeological Expedition to Tell el-Hesi 3*, Winona Lake, Eisenbrauns, p. 69-137.
- M. Robertson 1987** = Martin ROBERTSON, « The Attic Pottery », dans V. Karageorghis, O. Picard et Chr. Tytgat (dir.), *Études chypriotes VIII. La nécropole d'Amathonte. Tombes 113-367. II. Céramiques non chypriotes*, Nicosie, Service des Antiquités de Chypre/École Française d'Athènes/Fondation A.G. Leventis, p. 32-43.
- M. Rodziewicz et al. 1996** = Mieczysław RODZIEWICZ, Horst JARITZ, Sébastien FAVRE et Giorgio NOGARA, *Pelusium. Prospection archéologique et topographique de la région de Tell el-Kana'is 1993-1994, BÄBA 13*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- É. Rotté 2012** = Élodie ROTTÉ, « Egyptian plaque terracottas of standing nude women from the Late Period : Egyptian heritage or foreign influences », *Newsletter of the Coroplastic Studies Interest Group 7*, p. 13-16.
- B. Rückert 2007** = Birgit RÜCKERT, « Keramik aus den Sondagen 9, 30 und 31 der Grabungskampagne 2002 in Limyra. Ein Zwischenbericht », dans S. Lemaître (dir.), *Céramiques antiques en Lycie (VII^e S. a.C. - VII^e S. p.C.)*. Actes

- de la table-ronde de Poitiers (21-22 mars 2003), *Ausonius Études* 16, Paris, De Boccard, p. 25-76.
- St. Ruzicka 2012** = Stefen RUZICKA, *Troubles in the West. Egypt and the Persian Empire 525-332 BCE*, Oxford, Oxford University Press.
- T.I. Rzeuska 2004A** = Teodozja I. RZEUSKA, « Saqqara West 1998 », *BCE* 22, p. 19-24.
- T.I. Rzeuska 2004B** = Teodozja I. RZEUSKA, « The Pottery », dans K. Mysliwiec et al. (dir.), *Saqqara I. The Tomb of Merefnebef, Polish-Egyptian Archaeological Mission, ZAS/PAN*, Varsovie, éd. Nériton, p. 195-236.
- T.I. Rzeuska 2007** = Teodozja I. RZEUSKA, « Amphorae from the Upper Necropolis at West Saqqara: 1996-2003. Preliminary Report », dans S. Marchand et A. Marangou (dir.), *Amphores d'Égypte de la Basse Époque à l'époque arabe, CCE* 8, Le Caire, IFAO, p. 207-226.
- T.I. Rzeuska 2008** = Teodozja I. RZEUSKA, « The Pottery », dans K. Mysliwiec (dir.), *Saqqara III. The Upper Necropolis. Part I: The Catalogue, Polish-Egyptian Archaeological Mission, ZAS/PAN*, Varsovie, éd. Neriton, p. 417-451.
- Fr. Saccetti 2012** = Frederica SACCETTI, *Les amphores grecques dans le nord de l'Italie. Échanges commerciaux entre les Apennins et les Alpes aux époques archaïque et classique, BiAMA* 10, Aix-en-Provence, Errance-Centre Camille Jullian.
- A.G. Sagona 1982** = Antonio A. SAGONA, « Levantine Storage Jars of the 13th to 4th Century B.C. », *OpAth* XIV : 7, p. 73-110.
- D. Sahrhage 1998** = Dietrich SAHRHAGE, *Fischfang und Fischkult im alten Ägypten*, Mayence, Von Zabern.
- J.-Fr. Salles 1980** = Jean-François SALLES, « Le niveau 4 », dans J. Briand et J.-B. Humbert (dir.), *Tell Keisan (1971-1976) : une cité phénicienne en Galilée, OBO, Series Archaeologica* 1, Fribourg/Göttingen/Paris, Éditions Universitaires Fribourg/Vandenhoeck und Ruprecht/Gabalda, p. 132-156.
- J.-Fr. Salles 1983** = Jean-François SALLES, *Kition-Bamboula II. Les égouts de la ville classique, Mémoire n° 27*, Paris, ERC.
- J.-Fr. Salles 1993** = Jean-François SALLES, *Kition-Bamboula IV. Les niveaux hellénistiques*, Paris, ERC.
- J.-Fr. Salles 1994** = Jean-François SALLES, « Du blé, de l'huile et du vin... (Notes sur les échanges commerciaux en Méditerranée orientale vers le milieu du I^{er} millénaire av. J.-C.) [suite] », dans H. Sancisi-Weerdenburg, A. Kuhrt et M. Cool Root (dir.), *Achaemenid History VIII. Continuity and Change*, Leyde, Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, p. 191-215.
- Fr. Salviat 1986** = François SALVIAT, « Le vin de Thasos, amphores, vin et sources écrites », *BCH-Suppl.* 13, p. 145-196.
- V. Schiltz 1994** = Véronique SCHILTZ, *Les Scythes et les nomades des steppes. VII^e siècle avant J.-C. - I^{er} siècle après J.-C.*, L'Univers des formes, Paris, Gallimard.
- G. Schreiber 2003** = Gabor SCHREIBER, *Late Dynastic and Ptolemaic Painted Pottery from Thebes (4th-2nd C.B.C.)*, *Dissertationes Pannonicae* III.6., Budapest, Institute of Archeological Sciences/Eötvös Loránd University.
- G. Schreiber 2014** = Gabor SCHREIBER, « Late Dynastic Pottery from Theban Tomb n°.-61- », *BCE* 24, p. 95-99.
- S.J. Schwarz 1996** = Shirley J. SCHWARZ, *Greek Vases in the National Museum of Natural History, Smithsonian Institution Washington D.C., Bibliotheca Archaeologica* 17, Rome, « L'erma » di Bretschneider.
- A. Sheffer 1981** = Avigail SHEFFER, « The use of perforated clay balls on the warp-weighted loom », *Tel Aviv* 8, p. 81-83.
- L. Singer-Avitz 1989** = Lily SINGER-AVITZ, « Local Pottery of the Persian Period (Strata XI-VI) », dans Z. Herzog, G. Rapp, Jr. et O. Negbi (dir.), *Excavations at Tel Michal, Israel, Publications of the Institute of Archaeology* 8, Tel Aviv/Minneapolis, Tel Aviv University/The University of Minnesota Press, p. 115-144.
- K. Smoláriková 2014A** = Kveta SMOLÁRIKOVÁ, « Ceramics from the Ramesside enclosure », dans N. Spencer (dir.), *Kom Firin II: The Urban Fabric and Landscape*, Londres, British Museum Press, p. 47-134.
- K. Smoláriková 2014B** = Kveta SMOLÁRIKOVÁ, « Ceramics from trench NA », dans N. Spencer (dir.), *Kom Firin II: The Urban Fabric and Landscape*, Londres, British Museum Press, p. 272-305.
- St. Snape et D. Bailey 1988** = Steven SNAPE et Donald BAILEY, *The Great Portico at Hermopolis Magna: Present State and Past Prospects, BMOP* 63, Londres, British Museum Press.
- A. Spalinger 1978** = Anthony SPALINGER, « The reign of king Chabdash: an interpretation », *ZÄS* 105, p. 142-154.
- B.A. Sparkes et L. Talcott 1970** = Brian A. SPARKES et Lucy TALCOTT, *The Athenian Agora XII. Black and Plain Pottery of the 6th, 5th and 4th Centuries B.C., Part. I-II*, Princeton, New Jersey, The American School of Classical Studies at Athens.
- M. Spataro et A. Villing 2009** = Michela SPATARO et Alexandra VILLING, « Scientific investigation of pottery grinding bowls from the Archaic and Classical Eastern Mediterranean », *The British Museum Technical Research Bulletin* 3, p. 89-100.
- A.J. Spencer 1993** = Alan Jeffrey SPENCER, *Excavations at El-Ashmunein III. The Town*, Londres, British Museum Press.
- A.J. Spencer 1996** = Alan Jeffrey SPENCER, *Excavations at Tell el-Balamun 1991-1994*, Londres, British Museum Press.
- A.J. Spencer 1999** = Alan Jeffrey SPENCER, *Excavations at Tell el-Balamun 1995-1998*, Londres, British Museum Press.
- E. Stern 1978** = Ephraim STERN, *Excavations at Tel Mevorakh (1973-1976). Part I: From the Iron Age to the Roman Period, Qedem* 9, Jérusalem, The Hebrew University of Jerusalem.
- E. Stern 1982** = Ephraim STERN, *Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period 538-332 B.C.*, Warminster, Aris & Phillips.
- E. Stern 1995A** = Ephraim STERN, *Excavations at Dor, Final Report, Vol. IA: Areas A and C: Introduction and Stratigraphy, Qedem Reports* 1, Jérusalem, The Institute of Archaeology/The Hebrew University of Jerusalem/The Israel Exploration Society.

- E. Stern 1995B** = Ephraim STERN, *Excavations at Dor, Final Report, Vol. IB: Areas A and C: The Finds, Qedem Reports 2*, Jérusalem, The Institute of Archaeology/ The Hebrew University of Jerusalem/ The Israel Exploration Society.
- E. Stern et I. Beit Arie** 1979 = Ephraim STERN et Itzhaq BEIT ARIEH, « Excavations at Tel Kedesh (Tell Abu Qudeis) », *Tel Aviv* 6/1-2, p. 1-25.
- A. Stewart et S.R. Martin 2005** = Andrew STEWART et S. Rebecca MARTIN, « Attic Imported Pottery at Tel Dor, Israel: An Overview », *BASOR* 337, p. 79-94.
- V.F. Stolba 2005** = Vladimir F. STOLBA, « Hellenistic Chersonesos: Towards Establishing a Local Chronology », dans V. Stolba et L. Hannestad (dir.), *Chronologies of the Black Sea Area in the Period c. 400-100 BC*, *BSS* 3, Aarhus, Aarhus University Press, p. 153-177.
- V.F. Stolba et E. Rogov 2012** = Vladimir F. STOLBA et E. ROGOV, *Panskoye I, vol. 2. The Necropolis*, Aarhus, Aarhus University Press.
- R.A. Stucky 1983** = Rolf A. STUKY, *Ras Shamra - Leukos Limen. Die Nach- Ugaritische Besiedlung von Ras Shamra. Mission archéologique de Ras Shamra 1*, *BAH* 110, Paris, Geuthner.
- T. Sulimirski 1954** = Tadeusz SULIMIRSKI, « Scythian Antiquities in Western Asia », *Artibus Asiae* 17, p. 282-318.
- E.A. Sullivan 2013** = Elaine A. SULLIVAN, *A Glimpse into Ancient Thebes. Excavations at South Karnak (2004-2006)*, *BAR-IS* 2538, Oxford, Archaeopress.
- H. Szymańska 2005** = Hanna SZYMAŃSKA, *Terres cuites d'Athribis, Monographies Reine Elisabeth* 12, Turnhout, Association égyptologique Reine Elisabeth.
- O. Tal 1999** = Oren TAL, « The Persian Period », dans I. Roll et O. Tal (dir.), *Apollonia-Arsuf. Final Report of the Excavations, Vol. I: The Persian and Hellenistic Periods, Sonia and Marco Nadler Institute of Archaeology Monograph Series* 16, Jérusalem, Emery and Claire Yass Publications in Archaeology, p. 83-185.
- A. Tavares et S. Laemmel 2011** = Ana TAVARÈS et Sabine LAEMMEL, « Some Post-Old Kingdom Pottery from Giza », dans D. Aston, B. Bader, C. Gallorini, P. Nicholson et S. Buckingham (dir.), *Under the Potter's Tree. Studies on Ancient Egypt Presented to Janine Bourriau on the Occasion of her 70th Birthday*, *OLA* 204, Louvain, Peeters, p. 949-976.
- Théopompe** = fragment 103,1 : éd. F. Jacoby, *FGrHist* 115 F103, vol. II, p. 556, dans Photius, *Bibliothèque* 176 (R. Henry éd., CUF, Paris, 1926, t. II).
- R. Thomas 2014** = Ross THOMAS, « Ceramics from the Saite occupation (Citadel) », dans N. Spencer (dir.), *Kom Firin II: The Urban Fabric and Landscape*, Londres, British Museum Press, p. 179-264.
- Cl. Traunecker 1979** = Claude TRAUNECKER, « Essai sur l'histoire de la XXIX^e dynastie », *BIFAO* 79, p. 395-436.
- Cl. Traunecker, Fr. Le Saout et O. Masson 1981** = Claude TRAUNECKER, Françoise LE SAOUT et Olivier MASSON, *La chapelle d'Achôris à Karnak II*, Paris, ADEF.
- M.Yu. Treister 2007** = Michail Yu. TREISTER, « The Toreutics of Colchis in the 5th-4th Centuries BC. Local Traditions, Outside Influences, Innovations », dans A. Ivantchik et V. Licheli (dir.), *Achaemenid Culture and Local Traditions in Anatolia, Southern Caucasus and Iran, Ancient Civilisations from Scythia to Siberia* 13, Leyde/Boston, Brill, p. 67-107.
- Y. Tuna-Nörbling 1999** = Yasemin TUNA-NÖRLING, *Daskyleion I: Die attische Keramik, Arkeoloji Dergisi* VI (1998), Izmir, Ege Üniversitesi.
- Chr. Tuplin et J. Ma (éds.) 2013** = Christopher TUPLIN et John MA, *The Arshama letters from the Bodleian Library*, Oxford (Internet resource: <http://arshama.bodleian.ox.ac.uk/publications/>).
- D. Valbelle 1987** = Dominique VALBELLE, « Entre l'Égypte et la Palestine, Tell el-Herr », *BSFE* 109, p. 24-38.
- D. Valbelle 1997** = Dominique VALBELLE, « Le faucon et le roi », *L'impero Ramesside, Conférence Internationale de l'Université La Sapienza, Rome (nov.1994)*, Rome, p. 205-220.
- D. Valbelle (dir.) 2007** = Dominique VALBELLE (dir.), *Tell el-Herr, les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire*, Paris, Errance.
- D. Valbelle et J.-Y. Carrez-Maratray 2000** = Dominique VALBELLE et Jean-Yves CARREZ-MARATRAY (dir.), *Le camp romain du Bas-Empire à Tell el-Herr*, Paris, Errance.
- D. Valbelle, J.-Y. Carrez-Maratray et C. Meurice 2015** = Dominique VALBELLE, Jean-Yves CARREZ-MARATRAY et Cédric MEURICE, *Le canal de Suez et la coopération archéologique dans l'isthme de Suez*, Le Caire, IFAO.
- D. Valbelle et C. Defernez 1995** = Dominique VALBELLE et Catherine DEFERNEZ, « Les sites de la frontière égypto-palestinienne à l'époque perse », *Transeuphratène* 9, p. 93-100.
- D. Valbelle et S. Marchi 2012** = Dominique VALBELLE et Séverine MARCHI, « Un dépôt votif de la forteresse de Tell el-Herr », dans Chr. Zivie-Coche et I. Guerneur (dir.), *Traverser l'éternité. Hommages à Jean Yoyotte*, Turnhout, Brepols, p. 1009-1019 et pl. XI-XVI.
- D. Valbelle, G. Nogara et C. Defernez 2011** = Dominique VALBELLE, Giorgio NOGARA et Catherine DEFERNEZ, « Une construction hypogée de la première moitié du^e siècle av. J.-C. à Tell el-Herr. Rapport préliminaire », *ASAE* 85, p. 627-638.
- D. Valbelle et J.-M. Willot 2000** = Dominique VALBELLE et Jean-Michel WILLOT, « Description des vestiges archéologiques du camp romain », dans D. Valbelle et J.-Y. Carrez-Maratray (dir.), *Le camp romain du Bas-Empire à Tell el-Herr*, Paris, Errance, p. 84-119.
- N. Vashakidze et N. Inaishvili 2002** = Nineli VASHAKIDZE et Nino INAISHVILI « Greek Import of the Late Archaic and Classical Period in Tsikhisdziri », dans M. Faudot, A. Fraysse et É. Geny (dir.), *Pont-Euxin et commerce. La genèse de la "route de la soie". Actes du IX^e Symposium de Vani (Colchide) - 1999*, Paris, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 235-250.
- M.S. Venit 1988** = Marjorie Susan VENIT, *Greek Painted Pottery from Naukratis in Egyptian Museums, ARCE Catalogs* 7, Winona Lake, ARCE/Eisenbrauns.
- P. Vernus 1978** = Pascal VERNUS, *Athribis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du delta égyptien à l'époque pharaonique*, *BdE* 74, Le Caire, IFAO.

- P. Vernus et J. Yoyotte 1988** = Pascal VERNUS et Jean YOYOTTE, *Dictionnaire des pharaons (rééd. en 1996)*, Paris, Noësis.
- H. Virenque 2006** = Hélène VIRENQUE, « Les quatre naos de Saft el-Henneh, un rempart théologique construit par Nectanébo I^{er} dans le Delta oriental », *EA&O* 42, p. 19-28.
- G. Vittmann 2003** = Günter VITTMAN, *Ägypten und die Fremden im ersten vorchristlichen Jahrtausend, Kulturgeschichte der Antiken Welt 97*, Mayence, Philipp von Zabern.
- G. Vittmann 2011** = Günter VITTMAN, « Ägypten zur Zeit der Perserherrschaft », dans R. Rollinger, Br. Truschnegg et R. Bichler (dir.), *Herodot und das Persische Weltreich. Akten des 3. Internationalen Kolloquiums zum Thema « Vorderasien im Spannungsfeld klassischer und altorientalischer Überlieferungen »*, Innsbruck, 24.-28. November 2008, *Classica et Orientalia* 3, Wiesbaden.
- A. Von den Driesch et J. Boessneck 1985** = Angela VON DEN DRIESCH et Joachim BOESSNECK, *Die Tierknochenfunde aus der neolithischen Siedlung von Merimde-Benisalame am westlichen Nildelta*, Munich.
- A. Von Kienlin, L. Summerer et A. Ivantchik 2013** = Alexander VON KIENLIN, Latife SUMMERER et Askold IVANTCHIK, « Kelainai – Ein neues Zentrum der Achämenidenforschung in Kleinasien », *Der Anschnitt. Zeitschrift für Kultur im Bergbau* 25, *Anatolian Metal* VI, Bochum, p. 247-256.
- B. Von Pilgrim 1999** = Beatrice VON PILGRIM, « Zu Keramikgefäßen aus einer spätzeitlichen Abfallgrube des Speicherbezirkes H 118 », dans W. Kaiser *et al.*, « Stadt und Tempel von Elephantine 25./26./27. Grabungsbericht », *MDAIK* 55, p. 124-141.
- C. Von Pilgrim 1999** = Cornelius VON PILGRIM, « Die Wirtschaftsbezirke des Chnumtempels im Neuen Reich und der Spätzeit », dans W. Kaiser *et al.*, « Stadt und Temple von Elephantine 25./26./27. Grabungsbericht », *MDAIK* 55, p. 118-124.
- C. Von Pilgrim 2011** = Cornelius VON PILGRIM, « Stratigraphie d'un temple : le temple de Khnoum à Éléphantine du Nouvel Empire à la Période ptolémaïque », *BSFE* 151, p. 35-53.
- C. Von Pilgrim et al. 2008** = Cornelius VON PILGRIM, Daniel KELLER, Stefanie MARTIN-KILCHER, Fahmi MAHMOUD EL-AMIN et Wolfgang MÜLLER, « The Town of Syene. Report on the 5th and 6th Season in Aswan », *MDAIK* 64, p. 313-327.
- J.M. Wade et G.L. Mattingly 2003** = John M. WADE et Gerald L. MATTINGLY, « Ancient weavers at Iron Age Mudaybi' », *NEA* 66, 1/2, p. 73-75.
- H. B. Walters 1903** = Henry B. WALTERS, *Catalogue of the terracottas in the Departement of Greek and Roman Antiquities*, Londres, British Museum Press.
- R.J. Wenke 1984** = Robert J. WENKE, *Archaeological Investigations at El-Hibeh 1980. Preliminary Report*, ARCE/R 9, Malibu, Undena Publications.
- I.K. Whitbread 1995** = Ian K. WHITBREAD, *Greek Transport Amphorae. A Petrological and Archaeological Study, Fitch Laboratory Occasional Paper* 4, Athènes, The British School at Athens.
- K.L. Wilson 1982** = Karen L. WILSON, *Cities of the delta. Part II, Mendes : a preliminary report on the 1979 and 1980 seasons*, ARCE Reports 5, Malibu, Undena Publications.
- P. Wilson 2011** = Penelope WILSON, *Sais I. The Ramesside-Third Intermediate Period at Kom Rebwa*, EES ExcMem 98, Londres, Egypt Exploration Society.
- H. E. Winlock 1941** = Herbert E. Winlock, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis I*, New York.
- A. Wodzinska 2007** = Anna WODZINSKA, « Tell el-Retaba. Ceramic Survey, 2007 », *PAM* XIX, p. 152-159.
- A. Wodzinska 2011** = Anna WODZINSKA, « Pottery and Chronology. Preliminary Remarks on Ceramic Material from Tell el-Retaba », dans D. Aston, B. Bader, C. Gallorini, P. Nicholson et S. Buckingham (dir.), *Under the Potter's Tree. Studies on Ancient Egypt Presented to Janine Bourriau on the Occasion of her 70th Birthday*, OLA 204, Louvain, Peeters, p. 1015-1036.
- S.R. Wolff 2009** = Samuel R. WOLFF, « Some Notes on Basket Handled Amphoras », *Eretz Israel* 29, p. 137-146 (en hébreu, sommaire en anglais).
- S.R. Wolff 2011** = Samuel R. WOLFF, « Basket-Handled Amphoras in the Hecht Museum », *Michmanim* 23, p. 15-20.
- C.L. Woolley 1938A** = Charles Leonard WOOLLEY, « Excavations at Al Mina, Sueidia. I. The Archaeological Report », *JHS* 58, p. 1-30.
- C.L. Woolley 1938B** = Charles Leonard WOOLLEY, « Excavations at Al Mina, Sueidia. II », *JHS* 58, p. 133-170.
- M. Wuttman et al. 1996** = Michel WUTTMANN, Bernard BOUSQUET, Michel CHAUVEAU, Peter DILS, Sylvie MARCHAND, Annie SCHWEITZER et Laurent VOLAY, « Premier rapport préliminaire des travaux sur le site de 'Ayn-Manawir (oasis de Kharga) », *BIFAQ* 96, p. 385-451.
- Xénophon, Anabase I**, trad. et éd. P. Masqueray, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- Xénophon, Helleniques V**, tome II (livres IV-VIII), éd. J. Hatzeld, Paris, Les Belles Lettres, 1939.
- Y. Yadin et al. 1961** = Yigael YADIN, Yohanan AHARONI, Ruth AMIRAN, Trude DOTHAN, Moshe DOTHAN, Immanuel DUNAYEVSKY et Jean PERROT, *Hazor III-IV. An Account of the Third and Fourth Seasons of Excavations, 1957-1958*, Jérusalem, The Magnes Press of the Hebrew University.
- M. Yon et O. Callot 1987** = Marguerite YON et Olivier CALLOT, « Nouvelles découvertes dans la nécropole ouest de Kition (Aghios Giorghios, époque classique », *RDAC* 87, p. 149-170.
- J. Yoyotte 1957** = Jean YOYOTTE, « Compte-rendu de B. Porter and R. Moss, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings* VII: Nubia, the Deserts and outside Egypt, Oxford, 1921 », *BiOr* 14, p. 26-31.
- J. Yoyotte 1959** = Jean YOYOTTE, « Nectanébo II comme faucon divin ? », *Kémi* XV, p. 70-74
- J. Yoyotte 2011** = Jean YOYOTTE, « Les fondements géopolitiques du pouvoir saïte », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie. Continuité et ruptures*, Paris, Cybèle, p. 1-31.

Bibliographie

I.B. Zeest 1960 = Iraida Borisovna ZEEST, *Keramičeskaja tara Bospora* (*Le matériel d'emballage céramique du Bosphore*), MIA 83, Moscou (en russe).

A. Zemer 1977 = Avshalom ZEMER, *Storage Jars in Ancient Sea Trade*, Haifa, The National Maritime Museum Haifa (en hébreu).

P. Zignani 2010 = Pierre ZIGNANI, *Le temple d'Hathor à Dendara. Relevés et étude architecturale*, BdE 146, Le Caire, IFAO.

K.L. Zoroğlu 2013 = K. Levent ZOROĞLU, « Cypriot Basket-handle Amphorae from Kelenderis and its Vicinity », dans M.L. Lawall et J. Lund (dir.), *The Transport Amphorae and Trade of Cyprus, Gösta Enbom Monographs 3*, Aarhus, Aarhus University Press, p.35-45.

Sites en ligne :

- archives de Beazley en ligne, consultées en août 2015 :

www.beazley.ox.ac.uk

Table des illustrations

Figures

Fig.1	Vestiges contemporains du niveau du palais dégagés lors de l'interruption des fouilles en 2011	p. 2	Fig. 28	Angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse, phase VA	p. 37
Fig. 2	<i>Amphoriskos</i> attique appartenant au niveau immédiatement antérieur à la construction du complexe palatial	p. 6	Fig. 29	Briques cylindriques argileuses et assez grossières, employées dans les fondations des murs	p. 41
Fig. 3	Tétradrachme à la chouette provenant de Tell el-Herr	p. 7	Fig. 30	Briques cylindriques de composition plus homogène et compacte, mises en œuvre dans les élévations	p. 42
Fig. 4	Plan du temple juif d'Éléphantine	p. 8	Fig. 31	Angle sud-ouest du local 101D des annexes orientales : détail de l'élévation en briques cylindriques	p. 42
Fig. 5	Cartouche comprenant l'inscription : « Paroles à dire : 'Amon-Rê, maître de Tjarou' »	p. 9	Fig. 32	Fondations du palais : caisson préparatoire sur l'emprise du bâtiment et tranchées profondes sur le tracé de fondation des murs	p. 43
Fig. 6	Ostracon de l'an 5 de Psammétique V, provenant d'Ayn Manawir	p. 10	Fig. 33	Fondations du palais : remplissage en sable des tranchées sur le tracé des fondations des murs	p. 44
Fig. 7	P.Brooklyn 47.218.151	p. 11	Fig. 34	Fondations du palais : fondations des murs et remplissage des caissons entre les maçonneries	p. 45
Fig. 8	Ouchebti de Néphrîtès	p. 13	Fig. 35	Amphores de type phénicien jetées dans le comblement de l'espace entre le soubassement du mur nord de la salle principale 100A et la paroi nord du caisson de fondation	p. 46
Fig. 9	Ouchebti d'Hakorîs	p. 13	Fig. 36	Fondations du palais : dernier lit de sable sous les murs en pierre calcaire et première assise des élévations	p. 47
Fig. 10	Sphinx de Néphrîtès	p. 14	Fig. 37	Fondations du palais : coupe à travers les fondations du mur nord de la salle principale 100C	p. 48
Fig. 11	Sphinx d'Hakorîs	p. 14	Fig. 38	Sol du portique 100A	p. 48
Fig. 12	La chapelle d'Hakorîs à Karnak	p. 15	Fig. 39	Chaînage horizontal de rondins de bois dans les maçonneries en briques cylindriques du mur sud du palais	p. 49
Fig. 13	Le naos d'Ismaïliya	p. 16	Fig. 40	Élément de dallage de sol avec entaille rectangulaire pour une crapaudine en pierre dure	p. 50
Fig. 14	Le lion du Vatican	p. 17	Fig. 41	Support de poutre en calcaire semblable à celui mis au jour dans la cour	p. 51
Fig. 15	Le site de Péluse	p. 19	Fig. 42	Portique à colonnade 100A, pendant la fouille	p. 51
Fig. 16	Scène du tombeau de Pétosiris. Djeddjéhouyouef-anekh, le frère aîné de Pétosiris, rendant hommage à leur père Néchou	p. 21	Fig. 43	Fragment de plafond en mortier de chaux	p. 52
Fig. 17	Le Delta oriental, de la fin du V ^e siècle au milieu du IV ^e siècle av. J.-C.	p. 23	Fig. 44	Fondations de la colonnade du portique 100A, coupes restituées	p. 52
Fig. 18	Plan des palais de Suse et de Babylone	p. 24	Fig. 45	Cour P11 : fosses de fondation de la colonnade du portique avec remplissage sableux sous les bases de colonne	p. 53
Fig. 19	Fragments de colonnette et de chapiteaux provenant de la façade du palais de Tell el-Herr	p. 25	Fig. 46	Fosses de fondations de la première et de la deuxième colonne à l'extrémité est du portique	p. 53
Fig. 20	Liens à plusieurs hauteurs du pilier d'ante, chapelle d'Hakorîs à Karnak	p. 26			
Fig. 21	Le portique du temple de Thot à Hermopolis par Vivant Denon	p. 27			
Fig. 22	Les chapiteaux composites du portique du temple d'Hibis à Kharga	p. 27			
Fig. 23	Chapiteau composite du portique de Médamoud	p. 28			
Fig. 24	Plan d'ensemble du complexe palatial	p. 32			
Fig. 25	Angle nord-ouest de la deuxième forteresse (phase VA) : vue d'ensemble du complexe palatial	p. 34			
Fig. 26	Angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse, phase VB	p. 35			
Fig. 27	Angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse, fin de la phase VB	p. 36			

Fig. 47	Extrémité est du portique 100A	p. 54	Fig. 72	Type 10 : portique de Nectanébo I ^{er} à Philae	p. 71
Fig. 48	Extrémité est du portique 100A: vue générale de la paroi et des vestiges du dispositif d'entrée au palais	p. 54	Fig. 73	Chapiteau du temple d'Isis à Philae datant du règne d'Auguste	p. 71
Fig. 49	Extrémité est du portique 100A : empreintes d'un revêtement en dalles de calcaire sur le mur est, en regard du pavage de sol	p. 55	Fig. 74	Type 18 : portique de Nectanébo à Philae	p. 72
Fig. 50	Palais (restitution) : communications principales	p. 55	Fig. 75	Vue générale des bains privés	p. 74
Fig. 51	Vestibule 100B	p. 56	Fig. 76	Vue générale des bains privés, vers l'est	p. 75
Fig. 52	Coupe N-S traversant le portique 100A et le vestibule 100B (restitution)	p. 57	Fig. 77	Plan des bains privés	p. 76
Fig. 53	Salle principale 100A, vue générale vers le sud-ouest	p. 58	Fig. 78	Vue générale de la salle d'eau	p. 77
Fig. 54	Salle principale 100A : traces d'incendie sur le sol, sur le mur sud et sur la porte vers le couloir 100D	p. 58	Fig. 79	Vue de détail de l'angle sud-est du bassin pendant son démontage	p. 78
Fig. 55	Porte entre la salle principale 100C et le couloir 100D (restitution)	p. 59	Fig. 80	Vue de détail de l'angle sud-est du bassin pendant son démontage	p. 78
Fig. 56	Aile sud du palais, vue générale vers le nord	p. 60	Fig. 81	Plan de détail du bassin et coupe restituée	p. 79
Fig. 57	Couloir 100D, vue générale vers le nord	p. 60	Fig. 82	Détail du bassin, vu vers le sud	p. 80
Fig. 58	Porte entre le couloir 100D et la pièce 100E (restitution)	p. 61	Fig. 83	Vue de détail de l'entaille pratiquée dans les murs nord et est de la salle d'eau 101C	p. 81
Fig. 59	Magasin 100G, vue générale vers le nord	p. 62	Fig. 84	Vue générale vers le sud de l'espace de délasserment 101D	p. 82
Fig. 60	Aile orientale du palais	p. 62	Fig. 85	Vue générale vers le nord des magasins orientaux	p. 83
Fig. 61	Porte entre le passage 100H et le magasin 100I (restitution)	p. 63	Fig. 86	Plan des annexes orientales	p. 84
Fig. 62	Magasin 100I, vue générale vers le sud	p. 63	Fig. 87	Vue de détail du bassin en pierre calcaire scellé dans le sol de la cour P11	p. 85
Fig. 63	Vue du bloc de l'escalier avec les marches encore visibles de la première volée (100K) et le soubassement de la deuxième (100L)	p. 64	Fig. 88	Vue générale vers le nord-est du magasin 61A	p. 86
Fig. 64	Angle sud-est du palais, plan schématique de l'escalier	p. 65	Fig. 89	Vue générale de l'aile occidentale, en bordure du tell	p. 87
Fig. 65	Coupe N-S à travers le portique 100A, la salle principale 100C et le couloir 100D	p. 66	Fig. 90	Exemples comparatifs	p. 91
Fig. 66	Éclats et tronçon de colonnette en calcaire recouverts par des niveaux postérieurs	p. 67	Fig. 91	Babylone, le « palais perse » d'Artaxerxès II	p. 92
Fig. 67	Fragments de base et de colonnette dans la salle principale 100C	p. 67	Fig. 92	Façade nord du palais (restitution)	p. 92
Fig. 68	Fragments de colonnettes provenant du décor de la façade du palais de Tell el-Herr	p. 68	Fig. 93	Palais, vue générale vers le sud-est (restitution)	p. 93
Fig. 69	Les piliers d'ante de la chapelle d'Hakoris	p. 69	Fig. 94	Mobilier provenant du corps de bâtiment principal	p. 95
Fig. 70	Fragments de chapiteaux provenant du décor de la façade du palais de Tell el-Herr	p. 70	Fig. 95	Mobilier provenant de la cour et des annexes	p. 96
Fig. 71a	Type 14 : temple d'Hibis à Kharga	p. 71	Fig. 96	Appui-tête en calcaire	p. 97
Fig. 71b	Chapiteau composite du temple d'Hibis	p. 71	Fig. 97	Tableau synoptique des types de pointes attestés à Tell el-Herr	p. 100
			Fig. 98	Photographies de certaines pointes mises au jour dans le complexe palatial de Tell el-Herr	p. 101
			Fig. 99	Les figurines de femmes nues	p. 102
			Fig. 100	Cavalier	p. 103
			Fig. 101	Fragment de bras	p. 103
			Fig. 102	Base de figurine	p. 104
			Fig. 103	Tête féminine	p. 104
			Fig. 104	Buste de Perséphone	p. 105
			Fig. 105	Plaque à pain en pâte alluviale L 7	p. 108

Table des illustrations

Fig. 106	Pichet en pâte alluviale L4	p. 123	Fig. 115	Diagramme montrant la position des <i>tali</i> (astragales) des moutons du palais de Tell el-Herr comparés à ceux de Kerma (actuels et fossiles) et du site néolithique de Merimde-Benissalâme en Égypte	p. 209
Fig. 107	Pichet [détail]	p. 123			
Fig. 108	Lécythe aryballisque attique figurant une tête de jeune homme	p. 132			
Fig. 109	Lécythe aryballisque attique avec motif de bande réservée	p. 133	Fig. 116	Diagramme montrant la position des chevilles osseuses de béliers du palais de Tell el-Herr comparés aux mesures de béliers et brebis de l'Ancienne Égypte	p. 210
Fig. 110	Fragment de cratère à volutes	p. 163			
Fig. 111	Fragment de cratère attique figurant une tête de jeune homme	p. 164	Fig. 117	Chevilles osseuses de moutons du complexe palatial de Tell el-Herr	p. 210
Fig. 112	Bord d'un cratère en cloche attique	p. 165			
Fig. 113	Cratère en cloche attique [détail]	p. 165	Fig. 118	Traces d'extraction de l'étui corné à la base d'une cheville osseuse de bélier	p. 211
Fig. 114	Cratère en cloche attique [détail avec amorce de l'anse]	p. 166	Fig. 119	Diagramme en secteurs montrant l'importance relative des divers animaux du cheptel	p. 213

Planches

Pl. 1	Les productions en pâte alluviale : les vaisselles de tradition artisanale et les vaisselles de préparation	p. 109	Pl. 8	Les productions d'origine égéenne : amphores de Chios et de la Grèce du nord	p. 138
Pl. 2	Les productions en pâte alluviale : les vaisselles de préparation et/ou culinaires et les vaisselles de table	p. 113	Pl. 9	Les amphores égéennes d'origine indéterminée et les amphores de type phénicien	p. 145
Pl. 3	Les productions en pâte alluviale : les jarres (récipients de stockage et de transport)	p. 117	Pl. 10	Les amphores d'origine phénicienne	p. 147
Pl. 4	Les productions en pâte alluviale : les jarres (récipients de stockage et de transport) et vase de cuisson	p. 119	Pl. 11	Les productions d'origine levantine : amphores de type phénicien et varia	p. 149
Pl. 5	Les productions en pâte alluviale : les récipients de service et varia - couvercles et supports	p. 122	Pl. 12	Les amphores à anses de panier. Annexes du palais : les productions égyptiennes	p. 155
Pl. 6	Les productions en pâte calcaire : plat, vaisselles de table, vases et petits contenants	p. 127	Pl. 13	Annexes du palais : les vaisselles fines attiques	p. 162
Pl. 7	Les productions d'origine égéenne : vaisselles attiques et vases d'origine indéterminée	p. 131	Pl. 14	Les magasins : les productions égyptiennes et importées	p. 169

Tableaux

Tab. 1	Chronologie comparative des phases de la stratigraphie du tell avec les règnes perses et égyptiens	p. 6	Tab. 6	Spectre faunique total pour l'ensemble palatial (en nombre de restes)	p. 209
Tab. 2	Fréquence relative des principales catégories dans le corps principal du palais	p. 158	Tab. 7	Distribution des âges individuels pour les espèces principales du complexe palatial	p. 211
Tab. 3	Fréquence relative des principales catégories dans les salles annexes du palais	p. 159	Tab. 8	Spectre détaillé de la faune des divers complexes palatiaux (en nombre de restes)	p. 212
Tab. 4	Fréquence relative des principales catégories dans les magasins du palais	p. 168	Tab. 9	Proportions respectives des animaux du cheptel et de la faune sauvage (en % du nombre de restes)	p. 213
Tab. 5	Nombre de restes animaux (vertébrés et invertébrés) par ensembles du complexe palatial	p. 208			

Table des matières

Avant-propos (D. Valbelle & M. Abd el-Maksoud)	p. 2	100D : couloir <i>Éléments d'architecture en pierre</i>	p. 60 p. 61
Tell el-Herr, de l'avènement de Darius II à la conquête d'Alexandre (424-331 av. J.-C.) (D. Valbelle)	p. 6	100E : un entrepôt ? 100F : un deuxième entrepôt ? <i>Éléments d'architecture en pierre</i>	p. 61 p. 61 p. 61
I. Le complexe palatial dans l'angle nord-ouest de la forteresse (G. Nogara)	p. 30	100G : magasin Locaux de la partie orientale du palais 100H : pièce intermédiaire 100I et J : pièces de stockage 100K et 100L : escalier III.2. Restitution des volumes III.3. Éléments d'architecture en pierre (D. Valbelle)	p. 61 p. 63 p. 63 p. 64 p. 64 p. 65 p. 67
I. 1. Organisation spatiale du palais et de ses annexes	p. 30		
I. 2. Rappel historique de l'occupation de l'angle nord-ouest de la deuxième forteresse perse Phase VB Phase VA	p. 31 p. 31		
I. 3. État de conservation	p. 35 p. 38		
II. Analyse du bâti (G. Nogara)	p. 40	IV. Les annexes (G. Nogara)	p. 74
II. 1. Les matériaux de construction	p. 40	IV. 1. Les bains privés (101A à 101D) 101A : vestibule	p. 74 p. 75
II. 2. Les fondations	p. 41	101B	p. 76
II. 3. Les élévations Les murs en briques crues Les murs en pierre calcaire	p. 46 p. 47 p. 49	101C : salle d'eau 101D : un espace de délasserement	p. 76 p. 81
II. 4. Les sols, les parois et les systèmes de couverture	p. 49	IV. 2. Les magasins orientaux 61A et B : magasins	p. 83 p. 83
II. 5. Les portes et les seuils	p. 49	102 : magasin 103 : magasin 62 : magasin	p. 85 p. 85 p. 85
III. Le bâtiment principal (G. Nogara)	p. 50	IV. 3. L'aile occidentale (104A à 104D, 105 et 106, P12 et P13) 104A : Vestibule d'entrée à l'aile occidentale du complexe du palais 104B et C : poste de garde P12 : espace ouvert	p. 86 p. 87 p. 88 p. 88
III. 1. Les différents espaces (100A à 100L) P11 : la cour <i>Éléments d'architecture en pierre</i> 100A : portique à colonnade Accès à la salle principale <i>Éléments d'architecture en pierre</i> 100B : vestibule d'entrée 100C : salle principale <i>Éléments d'architecture en pierre</i> Aile sud Ensemble 100D-E-F et salle 100G	p. 50 p. 50 p. 50 p. 51 p. 54 p. 56 p. 56 p. 59 p. 59	105 et 106 <i>Éléments d'architecture en pierre</i> V. Interprétation (G. Nogara) VI. Le mobilier VI. 1. Le mobilier domestique (S. Marchi & N. Favry) Le corps de bâtiment principal La cour	p. 88 p. 89 p. 90 p. 94 p. 94 p. 94 p. 96

Les bâtiments annexes : bains privés et magasins	p. 97	<i>Les jarres et vases sphériques</i>	p. 128
VI.2. L'armement	p. 99	<i>Les contenants de petite taille : flacons et récipients de service</i>	p. 130
(J. Masquelier-Loorius)			
Tableau synoptique des pointes de flèche découvertes dans le complexe palatial de Tell el-Herr et aux alentours	p. 99	Les productions d'origine égéenne	p. 130
<i>Type A — Pointes de flèche à trois lames, à nervure</i>	p. 99	<i>Les vaisselles fines d'origine attique</i>	p. 130
<i>Type B — Pointes de flèche à trois arêtes</i>	p. 99	<i>Les vaisselles fines d'origine indéterminée</i>	p. 135
<i>Type C — Pointes de flèche à deux lames</i>	p. 99	<i>Les amphores de Chios</i>	p. 137
<i>Type D — Pointes de flèche à section circulaire</i>	p. 99	<i>Les amphores d'origine supposée mendéenne (nord de l'Égée)</i>	p. 140
Les pointes de flèche mises au jour dans les niveaux du complexe palatial de Tell el-Herr	p. 99	<i>Les amphores d'origine indéterminée</i>	p. 144
La large diffusion des pointes en bronze à trois lames et à douille	p. 100	Les productions d'origine levantine	p. 146
		<i>Les amphores de type phénicien</i>	p. 146
		<i>Varia</i>	p. 152
VI.3. Les terres cuites	p. 102	Les productions d'origine chyro-phénicienne	p. 153
(P. Ballet & E. Rotté)		<i>Les amphores à anses de panier</i>	p. 153
Les figurines de femmes nues	p. 102	VII. 2. Les annexes du bâtiment	p. 158
Cheval et cavalier	p. 103	Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes ouvertes	p. 159
Figurines indéterminées de fabrication probablement locale	p. 103	<i>Les vaisselles de préparation et/ou culinaires et les vaisselles de table</i>	p. 159
Tête féminine grecque	p. 104	Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes fermées	p. 160
		<i>Les récipients de service et flacons à parfum</i>	p. 160
VII. La céramique	p. 106	Les importations d'origine égéenne	p. 161
(C. Defernez)		<i>Les vaisselles d'origine attique</i>	p. 161
VII.1. Le corps principal du bâtiment et la cour	p. 106	VII.3. Les magasins	p. 167
Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes ouvertes	p. 106	Les productions égyptiennes en pâte alluviale	p. 168
<i>Les vaisselles de tradition artisanale et à caractère domestique</i>	p. 106	Les productions égyptiennes en pâte calcaire	p. 168
<i>Les vaisselles de préparation et/ou culinaires</i>	p. 108	Les productions importées	p. 170
<i>Les vaisselles de table...</i>	p. 112	Conclusion	p. 171
Les productions égyptiennes en pâte alluviale : les formes fermées	p. 115	VII.4. Catalogue typologique	p. 172
<i>Les jarres : récipients de stockage, de transport et/ou de cuisson et bouteilles...</i>	p. 115	Description des fabriques	p. 172
<i>Les vases de cuisson</i>	p. 120	Catalogue formel	p. 177
<i>Les récipients de service</i>	p. 121		
Les productions égyptiennes en pâte alluviale : <i>Varia</i>	p. 124	VIII. La faune	p. 208
Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes ouvertes	p. 126	(L. Chaix)	
<i>Les vaisselles de préparation et/ou de service</i>	p. 126	Bibliographie	p. 214
<i>Les vaisselles de table...</i>	p. 126	Table des illustrations	p. 234
Les productions égyptiennes en pâte calcaire : les formes fermées	p. 128	Table des matières	p. 238